

2011 | RAPPORT ANNUEL  
**DE LA ZONE FRANC**

# AFRIQUE

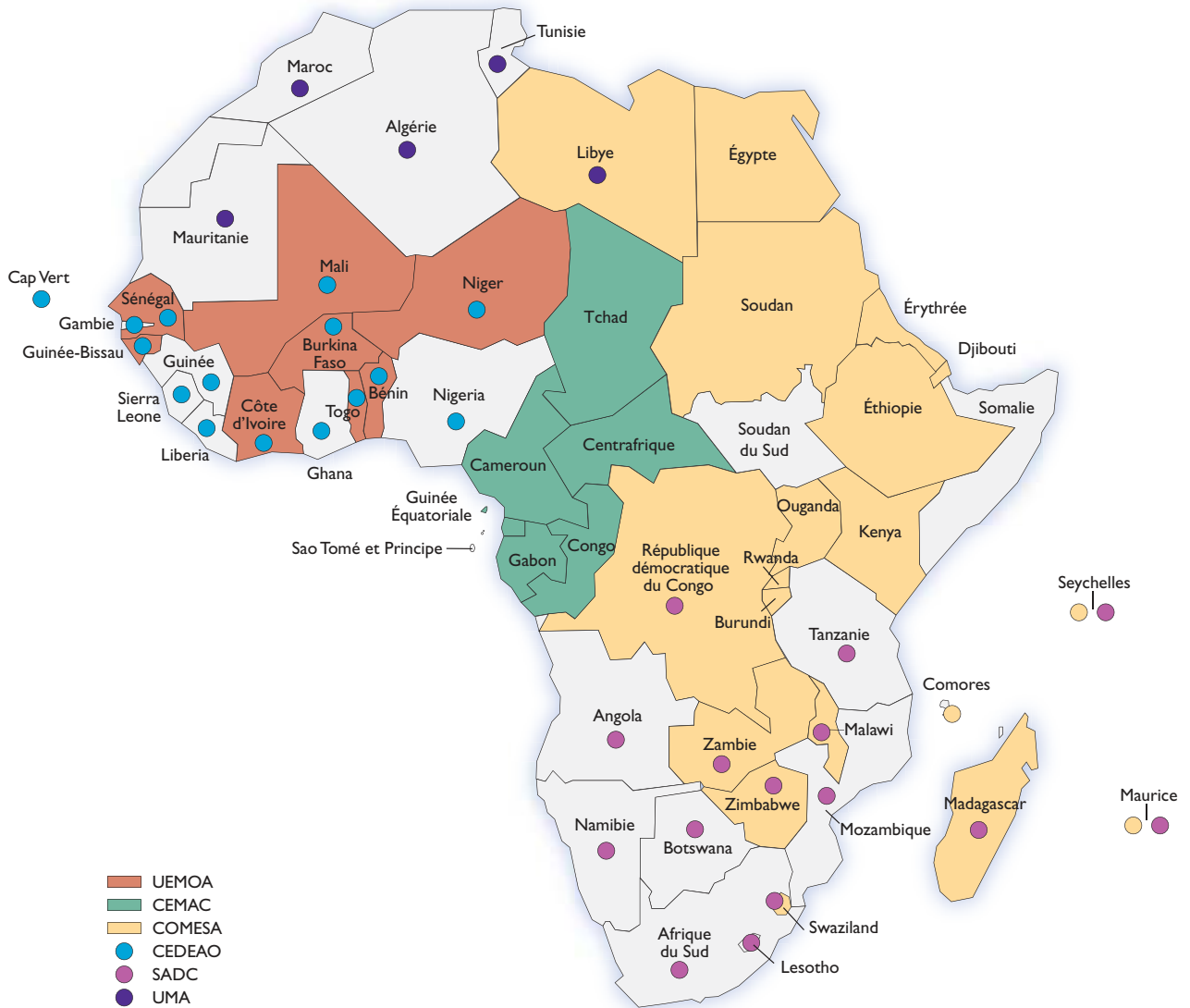


(\*) ARYM : ANCIENNE RÉPUBLIQUE YUGOSLAVE DE MACÉDOINE  
Échelle à l'équateur :  
0 500 1000 km

*Nous tenons à remercier la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, la Banque des États de l'Afrique Centrale et la Banque Centrale des Comores pour leur active et précieuse collaboration à la rédaction de ce Rapport. Celui-ci a ainsi pu bénéficier des données les plus récentes sur les économies de la région et d'encadrés thématiques, consacrés cette année à la banque à distance en UEMOA et au mécanisme d'émission des titres publics dans la CEMAC. Dans le cadre du partenariat noué par la Banque de France avec la FERDI (Fondation pour les Études et Recherches sur le Développement International), le Rapport accueille également cette année une contribution de cette fondation sur le thème de l'instabilité macroéconomique des pays de la Zone franc.*

*Marc-Olivier Strauss-Kahn  
Directeur général  
des Études et des Relations internationales  
Banque de France*

# LES ZONES ÉCONOMIQUES EN AFRIQUE



# SOMMAIRE

<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>9</b>
<b>L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE INTERNATIONALE</b>	<b>17</b>
<b>11 L'évolution de l'environnement économique international</b>	<b>19</b>
111 L'évolution économique dans le monde et en Afrique et prévisions pour 2012	19
112 L'évolution des cours des principales matières premières échangées par les pays de la Zone franc	20
<b>21 L'évolution de l'environnement financier international</b>	<b>26</b>
211 Les financements bancaires internationaux en 2011	26
212 L'évolution de l'aide publique au développement (APD)	28
213 Les initiatives en faveur de l'annulation de la dette des pays pauvres	30
<b>L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DANS LES PAYS AFRICAINS DE LA ZONE FRANC</b>	<b>39</b>
<b>11 L'évolution de la situation économique et financière dans la zone UEMOA</b>	<b>41</b>
111 L'activité	42
112 L'inflation	42
113 Les finances publiques	43
114 La balance des paiements	44
115 La dette extérieure	46
116 L'intégration régionale	46
117 Les perspectives pour 2012	48
<b>21 L'évolution de la situation économique et financière dans la zone CEMAC</b>	<b>53</b>
211 L'activité	54
212 L'inflation	55
213 Les finances publiques	55
214 La balance des paiements	57
215 La dette extérieure	58
216 L'intégration régionale	58
217 Les perspectives pour 2012	59
<b>LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS LES ZONES D'ÉMISSION AFRICAINES</b>	<b>63</b>
<b>11 La politique et les agrégats monétaires dans l'UEMOA</b>	<b>65</b>
111 La politique monétaire en 2011	65
112 Les agrégats monétaires	69
113 Le résultat d'ensemble de la politique monétaire en 2011 et les perspectives pour 2012	75
114 Le système bancaire	77
115 Les marchés de titres en UEMOA	79
<b>21 La politique et les agrégats monétaires dans la CEMAC</b>	<b>83</b>
211 La politique monétaire en 2011	83
212 Les agrégats monétaires	89
213 Le résultat d'ensemble de la politique monétaire en 2011 et les perspectives pour 2012	94
214 Le système bancaire	96
215 Le marché financier régional	97
<b>31 La politique et les agrégats monétaires aux Comores</b>	<b>101</b>
311 La politique monétaire en 2011	101
312 Les agrégats monétaires	102
313 Le résultat d'ensemble de la politique monétaire	103

## SOMMAIRE

<b>LA MOBILISATION FISCALE DANS LES PAYS DE LA ZONE FRANC : PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS SUR LONGUE PÉRIODE</b>	<b>105</b>
1  L'évolution de la mobilisation fiscale	107
2  Une modification de la composition des recettes publiques : la transition fiscale dans les pays de la Zone franc	108
3  Enjeux à venir : les voies pour renforcer la mobilisation fiscale	114
Tableau de synthèse des données économiques des pays de la Zone franc	118
<b>LES MONOGRAPHIES ÉCONOMIQUES</b>	<b>119</b>
UEMOA	
Bénin	121
Burkina Faso	129
Côte d'Ivoire	139
Guinée-Bissau	149
Mali	157
Niger	165
Sénégal	175
Togo	185
CEMAC	
Cameroun	195
Centrafrique	205
Congo	215
Gabon	225
Guinée équatoriale	235
Tchad	243
Comores	253
<b>LES ANNEXES</b>	
Annexe 1 : Situation au 31 décembre 2011 de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest	262
Annexe 2 : Situation au 31 décembre 2011 de la Banque des États de l'Afrique Centrale	263
Annexe 3 : Situation au 31 décembre 2011 de la Banque Centrale des Comores	264
Annexe 4 : Sigles et abréviations	265
Annexe 5 : Instituts d'émission et monnaies des pays et territoires de la Zone franc	268

**Encadrés**

Encadré 1 : Les subventions aux produits pétroliers en Zone franc	24
Encadré 2 : L'instabilité macroéconomique dans les pays en développement et en Zone franc	35
Encadré 3 : Évolution récente des marchés de titres de dette publique en Afrique	49
Encadré 4 : L'essor des marchés boursiers en Afrique	61
Encadré 5 : Le développement du <i>mobile banking</i> dans l'UEMOA	81
Encadré 6 : Le mécanisme d'émission des titres publics dans la CEMAC	99
Encadré 7 : Le dispositif de suivi de la convergence réelle en Zone franc	116

**Cartes**

Carte 1 : L'Afrique	2
Carte 2 : Les zones économiques en Afrique	4
Carte 3 : Indicateur de développement humain (2011)	10
Carte 4 : PIB par habitant en 2011	40
Carte 5 : Croissance du PIB en volume de 2000 à 2011 (en moyenne annuelle)	52
Carte 6 : Indice des prix à la consommation de 2000 à 2011 (en moyenne annuelle)	64

**Avertissements**

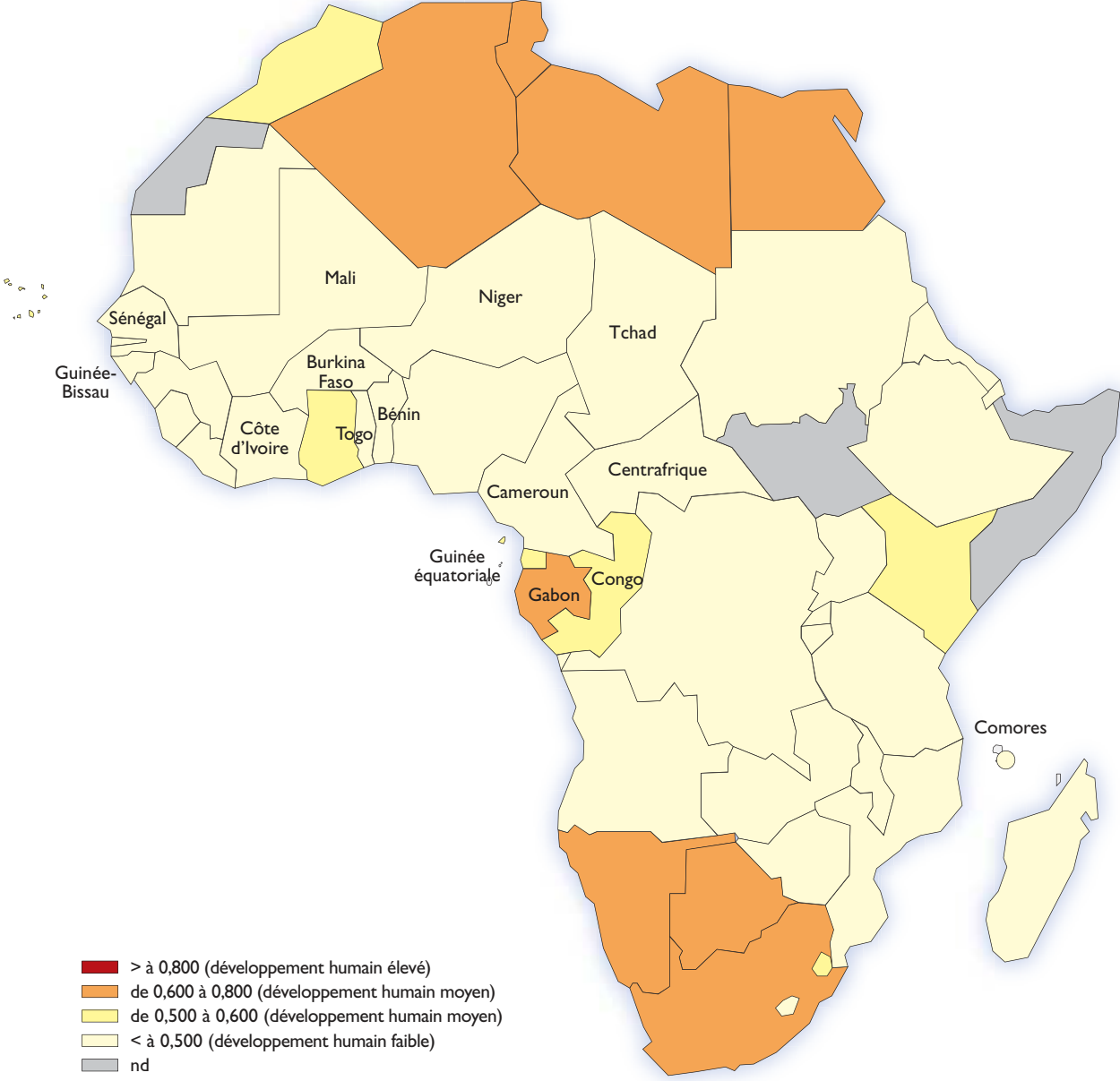
- Les montants inscrits dans les différentes parties de ce rapport sont par défaut libellés soit, en zone UEMOA, en « franc de la communauté financière africaine » (code ISO 4217 : XOF), soit, en zone CEMAC, en « franc de la coopération financière en Afrique Centrale » (code ISO 4217 : XAF). L'appellation usuelle « franc CFA », utilisée en Afrique Centrale comme en Afrique de l'Ouest, désigne deux devises distinctes, présentant une même parité vis-à-vis de l'euro mais émises par les deux banques centrales des deux unions monétaires.
- Tous les sigles utilisés dans ce rapport sont développés dans l'annexe 4 située en fin de volume.
- Les données de balance des paiements figurant dans la partie « Monographies » sont obtenues selon la définition du *Cinquième manuel de balance des paiements du FMI*.





# VUE D'ENSEMBLE

# INDICATEUR DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN (2011)



Source : PNUD, Rapport mondial sur le développement humain (2012)

**E**n 2011, l'activité économique est restée soutenue dans une majorité de pays de la Zone franc, à l'image des bons résultats enregistrés en matière de croissance par l'Afrique subsaharienne (+ 5,2 %). Les pays de la Zone franc ont en particulier bénéficié du maintien à des niveaux élevés des cours des matières premières et d'une amélioration des termes de l'échange. Les pays de la CEMAC (+ 5,1 %) et les Comores (+ 2,6 %) ont ainsi enregistré une consolidation de leurs performances de croissance, tandis que l'activité économique en UEMOA (+ 0,6 %) a été fortement affectée par la crise politique en Côte d'Ivoire et la récession (- 4,7 %) qui en a résulté.

En dépit d'une accentuation des tensions inflationnistes par rapport à 2010, l'évolution des prix est restée contenue en moyenne sur l'année (+ 3,9 % en UEMOA, + 2,7 % en CEMAC et + 1,8 % aux Comores).

Sous l'effet d'un accroissement sensible des dépenses, le déficit budgétaire (base engagement, hors dons) s'est détérioré en UEMOA, tandis que la forte augmentation des recettes constatée en CEMAC et, dans une moindre mesure, aux Comores a permis d'améliorer les soldes des finances publiques.

## ACTIVITÉ

### L'activité économique dans les pays de l'UEMOA a marqué un net ralentissement en 2011,

le taux de croissance du PIB réel au plan régional passant de 4,4 % en 2010 à 0,6 % un an plus tard. Ce ralentissement est, pour une large part, **imputable à la crise post-électorale en Côte d'Ivoire** : celle-ci s'est en effet traduite dans ce pays par une récession de 4,7 % du PIB et s'est répercutée sur les économies des autres pays membres de l'UEMOA, en particulier les pays enclavés de la région (Burkina Faso, Mali, Niger). Au Sénégal, la hausse du PIB réel a été limitée à 2,6 %, après 4,1 % en 2010, du fait notamment des mauvais résultats de la campagne agricole. Ainsi, les résultats obtenus en 2011 en termes de croissance sont en recul par rapport à 2010 dans la plupart des pays de l'UEMOA, à l'exception du Bénin (3,1 % contre 2,6 % en 2010), de la Guinée-Bissau (5,3 % contre 4,5 %) et du Togo (4,8 % contre 4,0 %), grâce à la bonne tenue de la production vivrière dans ces pays. Dans les pays sahéliens, les résultats décevants de la campagne agricole ont affecté l'activité économique, mais de bonnes performances ont été enregistrées pour les cultures d'exportation (coton principalement), dans un contexte de hausse des prix internationaux.

### Principaux indicateurs économiques

(en %)

	Croissance du PIB réel		Inflation (a)		Solde budgétaire (en % du PIB) (b)	
	2010	2011 (c)	2010	2011 (c)	2010	2011 (c)
UEMOA	4,4	0,6	1,4	3,9	- 5,4	- 6,5
CEMAC	4,0	5,1	1,6	2,7	1,5	3,2
Comores	2,2	2,6	3,8	1,8	- 8,0	- 6,3
Afrique subsaharienne	5,3	5,2	7,4	8,2	- 4,9 (d)	- 2,4 (d)

(a) Variation des prix à la consommation, en moyenne annuelle

(b) En base engagements, hors dons

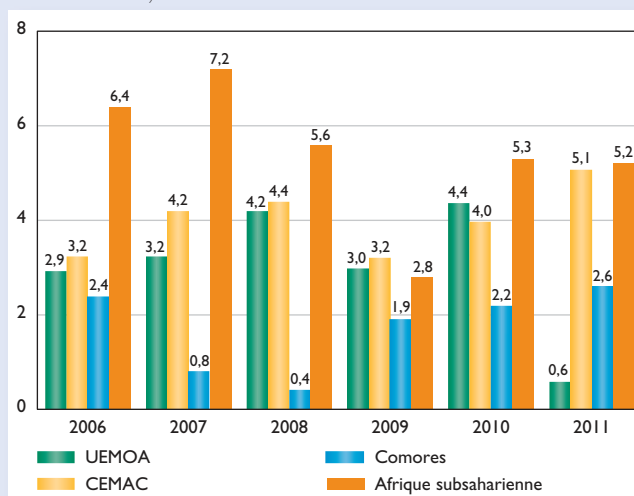
(c) Chiffres provisoires

(d) Solde budgétaire global, hors dons

Sources : BCEAO, BEAC, BCC, FMI (Perspectives économiques régionales, avril 2012, Perspectives de l'économie mondiale, mise à jour juillet 2012) pour l'Afrique subsaharienne

### Évolution du PIB

(taux de croissance réelle en %)



Sources : Banques centrales ; FMI (Perspectives de l'économie mondiale, avril 2012, mise à jour juillet 2012)

## VUE D'ENSEMBLE

**Les pays de la CEMAC ont, quant à eux, enregistré une sensible amélioration de leurs performances de croissance**, le PIB réel progressant de 5,1 % après 4,0 % en 2010. La croissance, tirée par la progression des investissements directs étrangers et la mise en œuvre de programmes ambitieux d'investissement public, notamment dans les infrastructures, a été particulièrement dynamique en **Guinée équatoriale (+ 7,7 %), au Gabon (+ 6,8 %), au Congo (+ 5,8 %) et au Cameroun (+ 4,7 %)**. Le PIB du secteur non pétrolier s'est ainsi accru de 5,9 % en termes réels, tandis que le PIB du secteur pétrolier est resté stable en 2011 (après - 0,3 % en 2010), le recul de la production de pétrole brut en volume étant compensé par la hausse de la production de gaz.

Aux Comores, l'activité économique a poursuivi son redressement, le PIB réel progressant de 2,6 %, après 2,2 % en 2010. La croissance a été principalement soutenue par les bons résultats du secteur agricole et par le dynamisme de la demande intérieure privée.

Dans l'ensemble des pays de la Zone franc, l'élévation du niveau de la croissance potentielle reste néanmoins entravée par plusieurs facteurs, parmi lesquels figurent les difficultés persistantes de certaines filières agricoles, l'insuffisant développement des secteurs financiers et la faiblesse des infrastructures, en particulier dans le domaine de la production d'énergie.

## INFLATION

L'année 2011 a été marquée par une sensible reprise des tensions inflationnistes dans la majorité des pays de la Zone franc.

En UEMOA, la progression du niveau général des prix s'est établie à 3,9 % en moyenne annuelle en 2011, contre 1,4 % en 2010. Cette évolution a résulté du renchérissement des denrées alimentaires, tant importées que produites localement, et de difficultés accrues d'approvisionnement des marchés en produits de grande consommation, sous l'effet de la crise ivoirienne. La hausse des prix s'est toutefois atténuée à compter du dernier trimestre de l'année,

pour ressortir en glissement annuel à 2,5 % à fin décembre 2011.

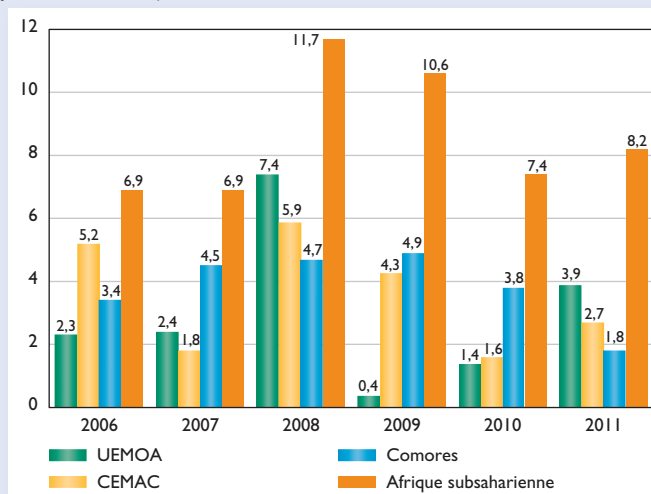
En CEMAC, l'évolution des prix a marqué une sensible accélération, l'inflation s'établissant à 2,7 % en moyenne annuelle, après 1,6 % en 2010. Les pressions inflationnistes ont été plus marquées au cours du second semestre (la hausse des prix, en glissement annuel, s'établissant à 3,9 % à fin décembre 2011). Elles se sont particulièrement accentuées au Cameroun, au Congo, au Gabon et en Guinée équatoriale, du fait de la fermeté de la demande intérieure.

Aux Comores, la hausse du niveau général des prix a marqué un ralentissement, le taux d'inflation revenant, en moyenne annuelle, de 3,8 % en 2010 à 1,8 % en 2011, grâce à un accroissement de l'offre de produits vivriers.

**Par rapport au reste de l'Afrique subsaharienne, la Zone franc continue d'enregistrer de meilleurs résultats en matière de lutte contre l'inflation, reflétant les effets stabilisateurs de l'ancrage à l'euro.** En 2011, le différentiel d'inflation entre l'Afrique subsaharienne (+ 8,2 %) et la Zone franc s'est établi à 4,3 points en faveur de l'UEMOA et à 5,5 points en faveur de la CEMAC. **Les performances de la Zone franc en termes de stabilité des prix s'inscrivent dans la durée :** sur la période 2001-2011, le taux d'inflation annuel a été en moyenne de 2,8 % en UEMOA et de 3,3 % en CEMAC, contre 9,7 % pour l'Afrique subsaharienne.

### Prix à la consommation

(en moyenne annuelle ; en %)



Sources : Banques centrales ; FMI (Perspectives de l'économie mondiale, avril 2012, mise à jour juillet 2012)

L'ancrage nominal des francs CFA et comorien à l'euro contribue à contenir le coût des importations en provenance du reste du monde.

## POLITIQUE MONÉTAIRE

**Depuis les ajustements opérés en 2009 en réponse à la crise, les politiques monétaires conduites par les banques centrales des pays de la Zone franc sont restées accommodantes.**

L'assouplissement des conditions de refinancement des établissements de crédit n'a toutefois eu jusqu'à présent qu'un effet limité, compte tenu de l'importante surliquidité globale des systèmes bancaires.

Ainsi, la BCEAO a poursuivi ses opérations hebdomadaires d'injection de liquidités et organisé des adjudications à taux fixe et pour des montants illimités sur le guichet à un mois. Le Comité de politique monétaire de la BCEAO a également décidé, en juin 2012, de diminuer de 25 points de base ses principaux taux directeurs, qui n'avaient pas été modifiés depuis juin 2009, pour tenir compte de la décélération du rythme de l'inflation observé depuis le dernier trimestre de 2011.

En Afrique centrale, après avoir réduit de 150 points de base ses taux d'intérêt directeurs entre décembre 2008 et juillet 2010, dans un contexte de ralentissement de l'activité et de l'inflation, le Comité de politique monétaire de la BEAC a maintenu inchangées les conditions de refinancement des banques et établissements financiers. La recrudescence des tensions inflationnistes observée depuis le second semestre de 2011 fait l'objet d'un suivi attentif par la Banque centrale dans la mesure où la hausse de l'indice reste au-dessus de la cible de 3 %.

**Les économies de la Zone franc restent caractérisées par une situation de surliquidité bancaire, attestée par la persistance d'importantes réserves excédentaires,** représentant en CEMAC près de deux fois les montants des réserves obligatoires et 100 % de ceux-ci en UEMOA ; cette situation **nécessite une vigilance accrue dans le contexte d'accentuation récente des pressions inflationnistes.**

## FINANCES PUBLIQUES

**L'année 2011 a été marquée par une évolution nettement différenciée des soldes budgétaires entre pays membres de l'UEMOA et de la**

**CEMAC. En Afrique de l'Ouest, le déficit budgétaire s'est creusé, compromettant la reconstitution des marges de manœuvre indispensables en cas de retournement conjoncturel, tandis qu'une consolidation de l'excédent budgétaire était enregistrée en Afrique centrale.**

En UEMOA, la hausse modérée des ressources collectées (+ 3,0 %), conjuguée à une progression soutenue des dépenses (+ 8,0 %), notamment des dépenses courantes (+ 10,6 %), s'est traduite par une aggravation du déficit budgétaire. Le déficit du solde global base engagements (hors dons) s'est ainsi creusé, s'établissant à 6,5 % du PIB en 2011, contre 5,4 % l'année précédente.

En CEMAC, la forte augmentation des recettes pétrolières (+ 26,0 %) a permis de consolider l'excédent budgétaire (base engagements, hors dons), passé de 1,5 % du PIB en 2010 à 3,2 % du PIB en 2011. Ce résultat a été obtenu en dépit d'une progression significative des dépenses publiques (+ 12,7 %), particulièrement des dépenses d'investissement (+ 17,8 %).

Aux Comores, le solde budgétaire de base, déficitaire à hauteur de 2,2 % du PIB en 2010, est ressorti en excédent de 1,1 % du PIB en 2011, grâce à la forte augmentation des recettes (+ 20,5 %), qui ont bénéficié d'opérations exceptionnelles, les dépenses progressant de 7 %.

Les autorités monétaires de l'UEMOA et de la CEMAC ont arrêté le principe de l'extinction progressive des avances directes des banques centrales aux États. En UEMOA, cette réforme, qui a été actée dans les nouveaux statuts de la BCEAO, entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2010, s'est accompagnée d'un développement rapide du marché régional de la dette publique. En CEMAC, la mise en œuvre du projet d'émission de titres publics a été assortie d'un gel des plafonds d'avances et prévoit un apurement progressif sur dix ans des avances consenties aux États à compter du 31 décembre 2012.

**Au total, les efforts d'assainissement budgétaire engagés doivent être résolument poursuivis afin de rétablir l'équilibre des comptes publics et les marges de manœuvre indispensables à l'exercice d'une action contracyclique en cas de nouveau choc externe. À cet égard, une plus grande maîtrise de l'évolution des dépenses courantes, passant notamment par la réduction du coût des subventions accordées au secteur de l'énergie (électricité, produits pétroliers), sera cruciale afin de restaurer l'équilibre**

## VUE D'ENSEMBLE

**à moyen terme des finances publiques et de préserver les dépenses d'investissement prioritaires.** La réorientation, récente et partielle, des dépenses budgétaires en faveur de l'investissement est en effet le meilleur gage d'une élévation durable du potentiel de croissance de la Zone franc.

**Les réformes structurelles (privatisations, transparence dans la gestion des fonds publics, assainissement des systèmes bancaires, gestion durable des ressources naturelles...) constituent par ailleurs un instrument majeur et incontournable pour améliorer le potentiel de croissance des économies.** Ces réformes ont toutefois progressé trop lentement dans l'ensemble en 2011 et ce, en dépit du consensus général sur la nécessité d'améliorer le climat des affaires pour encourager les investissements directs étrangers et positionner favorablement la Zone franc dans la mondialisation.

## COMPTES EXTÉRIEURS

Les échanges extérieurs des économies de la CEMAC et de l'UEMOA ont bénéficié d'une amélioration sensible des termes de l'échange. Celle-ci a été particulièrement forte pour les pays d'Afrique centrale, compte tenu de la hausse soutenue des prix du pétrole. En UEMOA, région importatrice nette de produits pétroliers, l'impact négatif de la hausse des prix des hydrocarbures a été compensé par l'appréciation des cours des principaux produits agricoles exportés (coton notamment) et de certains minerais (or en particulier), débouchant sur une légère amélioration des termes de l'échange.

En UEMOA, le solde déficitaire des transactions courantes s'est réduit, passant de 4,9 % du PIB en 2010 à 2,1 % en 2011, grâce principalement à l'enregistrement d'un excédent commercial. La facture des importations s'est en effet stabilisée, sous l'effet notamment du ralentissement de l'activité en

Côte d'Ivoire, tandis que les ventes des principaux produits d'exportation, d'origine agricole ou minière, ont progressé de façon soutenue.

En CEMAC, le déficit des transactions courantes, apparu en 2009, s'est légèrement réduit en 2011, pour s'établir à 4,4 % du PIB en 2011, contre 4,8 % en 2010. Les exportations de pétrole (+ 20,5 %) et de gaz (+ 39,0 %) ont été particulièrement dynamiques, du fait essentiellement de l'augmentation des cours ; cela a permis une nouvelle hausse de l'excédent commercial, en partie compensée par la détérioration des soldes déficitaires des balances des services et des revenus, liée à l'essor du secteur pétrolier.

Aux Comores, l'année 2011 a été marquée par une aggravation du déficit des transactions courantes, passé de 7,4 % du PIB en 2010 à 9,4 %, du fait du creusement de la balance commerciale.

Au total, les soldes globaux des balances des paiements de l'UEMOA, de la CEMAC et des Comores, sous l'effet notamment de l'augmentation des flux d'investissements directs étrangers, ont continué d'enregistrer des excédents conséquents, contribuant à consolider les réserves officielles de change. Les réserves des Banques centrales des pays membres de la Zone franc ont ainsi représenté environ 5 mois d'importations de biens et services en UEMOA et en CEMAC et 6,5 mois aux Comores à fin décembre 2011. Les taux de couverture de l'émission monétaire par les avoirs extérieurs dépassent largement le seuil minimal fixé dans le cadre des accords de la Zone franc (20 %) et se sont établis à 109,1 % en UEMOA, 98,7 % en CEMAC et 94,5 % aux Comores.

## PERSPECTIVES

Dans un environnement incertain, caractérisé par une forte volatilité des prix des matières premières et des incertitudes sur l'évolution économique et financière des pays développés, les mécanismes de la Zone franc ont continué de jouer un rôle stabilisateur essentiel, agissant comme un filet de sécurité financière. L'obligation de rapatriement des recettes d'exportation et la mise en commun des réserves de change permettent en effet d'accroître la crédibilité et la stabilité du régime de change. L'ancrage à l'euro, en vertu des accords de

## Solde des transactions courantes

	Solde des transactions courantes (en % du PIB)		Variations des termes de l'échange (en %)	
	2010	2011 (a)	2010	2011 (a)
UEMOA	- 4,9	- 2,1	- 4,5 (b)	+ 1,3 (b)
CEMAC	- 4,8	- 4,4	+ 27,2	+ 17,9
Comores	- 7,4	- 9,4	+ 5,5	- 5,2
Afrique subsaharienne (b)	- 2,3	- 1,0	+ 10,5	+ 8,8

(a) : Chiffres provisoires

Variations des termes de l'échange : (+) = amélioration

Sources : Banques centrales, (b) FMI

coopération monétaire avec la France, contribue à la bonne performance enregistrée en matière de stabilité des prix. Les institutions de la Zone franc fournissent également un cadre propice à l'intégration régionale et au développement économique.

En 2012, l'environnement international devrait être marqué par un ralentissement de la croissance économique mondiale, qui atteindrait 3,5 % selon le FMI<sup>1</sup>, après 3,9 % en 2011. Dans les pays émergents et en développement, la croissance atteindrait 5,6 %, après 6,2 % un an auparavant, tandis que le dynamisme de l'Afrique subsaharienne se confirmerait, avec une accélération de la croissance à 5,4 % (5,2 % en 2011). Dans les pays avancés, la croissance ressortirait en recul par rapport à 2011, avec une hausse attendue du PIB réel de 1,4 %, après 1,6 % l'année précédente.

Le maintien à des niveaux élevés des cours des matières premières, en particulier du pétrole, devrait permettre aux économies de la Zone franc de suivre une évolution similaire à celle du continent africain.

#### **L'UEMOA devrait enregistrer un net rebond de ses performances de croissance en 2012.**

La hausse du PIB réel devrait ressortir à 5,3 %, grâce à la forte reprise attendue en Côte d'Ivoire (+ 8,0 %) et au Niger (+ 11,3 %). Ces prévisions sont toutefois sujettes à des incertitudes, liées à l'évolution de la crise politique au Mali et aux aléas climatiques dans la zone sahélienne. Dans les autres pays, l'activité devrait bénéficier de l'essor du secteur minier et de l'agriculture. Le déficit budgétaire (base engagements, hors dons) devrait se détériorer pour ressortir à 7,2 % du PIB, en raison principalement

de l'expansion des dépenses d'investissement. Le déficit du compte courant devrait représenter 4,1 % du PIB, contre 2,1 % en 2011, sous l'effet de l'alourdissement de la facture des importations. Enfin, les tensions inflationnistes devraient sensiblement s'atténuer en 2012, le taux d'inflation devant s'établir à 2,5 % en moyenne annuelle, après 3,9 % en 2011.

#### **Les pays de la CEMAC devraient connaître une nouvelle accélération de leur croissance économique,**

avec une hausse attendue du PIB réel de 5,7 % en 2012, après 5,1 % en 2011. La croissance serait principalement tirée par le secteur des hydrocarbures, qui devrait bénéficier d'une reprise de la production de pétrole, en particulier au Cameroun, au Gabon et en Guinée équatoriale. Le secteur non pétrolier devrait progresser moins rapidement qu'en 2011, sous l'effet d'un ralentissement de l'activité dans les secteurs secondaire et tertiaire. Le déficit de la balance des paiements courants devrait se contracter pour atteindre 3,0 % du PIB, après 4,4 % en 2011. L'excédent budgétaire, base engagements (hors dons), se renforcerait, passant de 3,2 % du PIB en 2011 à 4,4 % en 2012 en raison d'une nouvelle progression des recettes d'origine pétrolière. Le niveau des prix devrait s'accroître de 3,2 % en moyenne annuelle (contre 2,7 % en 2011), du fait notamment du dynamisme de la demande intérieure.

**Aux Comores, le PIB réel devrait progresser d'environ 2,5 % en 2012,** soit un niveau proche de celui observé en 2011 (+ 2,6 %), en particulier grâce au dynamisme du secteur agricole.

<sup>1</sup> cf. Perspectives de l'économie mondiale (mise à jour juillet 2012)







# **L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE INTERNATIONALE**



## 1 | L'ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

### 1|1 L'évolution économique dans le monde et en Afrique et prévisions pour 2012

#### Principaux indicateurs économiques

	2010	2011	2012 (a)
<b>Taux de croissance du PIB réel (en %)</b>			
Monde	5,3	3,9	3,5
Économies avancées	3,2	1,6	1,4
Zone euro	1,9	1,5	- 0,3
dont : France	1,7	1,7	0,3
Allemagne	3,6	3,1	1,0
États-Unis	3,0	1,7	2,0
Japon	4,4	- 0,7	2,4
Pays émergents et en développement	7,5	6,2	5,6
dont : Afrique subsaharienne	5,3	5,2	5,4
UEMOA (b)	4,4	0,6	5,3
CEMAC (c)	4,0	5,1	5,7
Europe centrale et orientale	4,5	5,3	1,9
Russie	4,3	4,3	4,0
<b>Prix à la consommation (taux moyen en %)</b>			
Zone euro	1,6	2,7	2,0
dont : France	1,7	2,3	2,0
Allemagne	1,2	2,5	1,9
États-Unis	1,6	3,1	2,1
Japon	- 0,7	- 0,3	0,0
Pays émergents et en développement	6,1	7,1	6,2
dont : Afrique subsaharienne	7,4	8,2	9,6
UEMOA (b)	1,4	3,9	2,5
CEMAC (c)	1,6	2,7	3,2
Europe centrale et orientale	5,3	5,3	6,2
Russie	6,9	8,4	4,8
<b>Taux de chômage (taux moyen en %)</b>			
Économies avancées	8,3	7,9	7,9
Zone euro	10,1	10,1	10,9
dont : France	9,8	9,7	9,9
Allemagne	7,1	6,0	5,6
États-Unis	9,6	9,0	8,2
Japon	5,1	4,5	4,5
<b>Solde des paiements courants (en % du PIB)</b>			
Économies avancées	- 0,2	- 0,2	- 0,4
Zone euro	0,3	0,3	0,7
dont : France	- 1,7	- 2,2	- 1,9
Allemagne	6,1	5,7	5,2
États-Unis	- 3,2	- 3,1	- 3,3
Japon	3,6	2,0	2,2
Pays émergents et en développement	1,9	1,9	1,7
dont : Afrique subsaharienne	- 2,4	- 1,8	- 2,0
Asie	3,2	1,8	1,2
<b>Évolution des termes de l'échange (biens, en %)</b>			
Pays émergents et en développement	1,8	4,3	0,4
dont : Afrique subsaharienne	11,0	7,9	1,5
Asie	- 6,3	- 1,1	- 1,1
<b>Croissance du commerce mondial (biens, % en volume)</b>			
Exportations des économies avancées	12,2	5,3	2,3
Exportations des pays émergents et en développement	14,7	6,7	6,6
Exportations de l'Afrique subsaharienne	4,8	3,7	6,7
Exportations de la Zone franc CFA (biens et services, en % du PIB)	42,6	45,2	45,5

(a) Prévisions

(b) BCEAO

(c) BEAC

Sources : FMI : Perspectives de l'économie mondiale, septembre 2011 (taux de chômage sur 2010), avril 2012 et actualisation juillet 2012, Perspectives économiques régionales – Afrique subsaharienne, avril 2012

## 1|2 L'évolution des cours des principales matières premières échangées par les pays de la Zone franc

L'année 2011 a été caractérisée par une accentuation de la hausse du cours moyen de la plupart des produits exportés par les pays de la Zone franc, qui ont atteint ou dépassé, en moyenne sur l'année 2011, les niveaux exceptionnels observés à l'été 2008. Ce mouvement a tout d'abord concerné les produits agricoles à usage alimentaire, comme le café robusta (+ 38,7 %), l'huile d'arachide (+ 41,4 %), l'huile de palme (+ 24,9 %), ainsi que les produits agricoles à usage industriel, comme le coton (+ 45,8 %), le caoutchouc (+ 32,0 %) ou les bois tropicaux comme le sapelli (+ 13,1 %). Seul le cacao a connu un léger repli de ses cours, de 4,9 % sur un an.

Les cours des produits des industries extractives ont également connu de fortes progressions, notamment l'or (+ 28,1 %), premier produit d'exportation du Mali et du Burkina Faso, les phosphates (+ 23,6 %), ressource importante du Togo et du Sénégal, l'uranium (+ 23,9 %), dont le Niger est le 5<sup>e</sup> producteur

mondial, et le diamant (+ 22,5 %), premier produit d'exportation de la Centrafrique. En revanche, les cours du manganèse, dont le Gabon est le 4<sup>e</sup> producteur mondial, ont reculé de 21,9 % en 2011. Les cours du pétrole ont progressé de 38,8 %.

Au cours du premier semestre 2012, le ralentissement de l'activité économique mondiale, qui a affecté la demande de matières premières en provenance tant des pays développés que des économies émergentes, en particulier de la Chine, s'est traduit par un tassement des cours, en particulier des produits agricoles à usage industriel et de ceux issus des industries extractives.

De décembre 2011 à juin 2012, la baisse des prix s'est ainsi établie à 13,9 % pour le coton, 5,5 % pour le caoutchouc et 5,4 % pour les bois tropicaux (sapelli). Les cours des phosphates et de l'uranium ont enregistré également un recul de 1,9 %, tandis que ceux du manganèse se repliaient de 14,3 %. La baisse des cours du pétrole, de 11,1 % sur les six derniers mois, traduit la morosité croissante du climat économique international.

### Évolution des cours moyens des principales matières premières échangées par les pays de la Zone franc

(en dollars ; évolutions en %)

	2009	2010	2011	Évolution 2011/2010	Juin 2011	Décembre 2011	Juin 2012	Variation juin 2012/déc. 2011	Variation juin 2012/juin 2011
<b>Produits alimentaires (la tonne)</b>									
Cacao	2 889	3 133	2 980	- 4,9	3 016	2 197	2 264	3,0	- 24,9
Café robusta	1 644	1 736	2 408	38,7	2 600	2 170	2 330	7,4	- 10,4
Huile d'arachide	1 184	1 404	1 985	41,4	1 980	2 225	2 520	13,3	27,3
Huile de palme	683	901	1 125	24,9	1 133	1 027	998	- 2,8	- 11,9
Sucre	400	469	573	22,2	556	508	451	- 11,2	- 18,9
Maïs	166	186	292	57,0	311	259	267	3,1	- 14,1
Riz	555	489	543	11,0	514	586	601	2,6	16,9
Blé	186	230	286	24,3	282	245	249	1,6	- 11,7
<b>Produits agricoles à usage industriel</b>									
Coton (la tonne)	1 382	2 283	3 328	45,8	3 178	2 104	1 811	- 13,9	- 43,0
Caoutchouc (la tonne)	1 921	3 654	4 823	32,0	4 934	3 384	3 199	- 5,5	- 35,2
Bois sapelli (le m <sup>3</sup> )	421	429	485	13,1	504	467	442	- 5,4	- 12,3
<b>Produits industriels et miniers</b>									
Or (l'once)	973	1 225	1 569	28,1	1 529	1 640	1 599	- 2,5	4,6
Pétrole Brent (le baril)	62	80	111	38,8	114	108	96	- 11,1	- 15,8
Phosphates (la tonne)	323	501	619	23,6	625	575	564	- 1,9	- 9,8
Uranium (la livre)	46	46	57	23,9	55	52	51	- 1,9	- 7,3
Manganèse (la tonne)	546	772	603	- 21,9	540	540	463	- 14,3	- 14,3
Diamant (le carat)	14 866	18 679	22 891	22,5	24 511	22 228	22 869	2,9	- 6,7
<b>Taux de change USD/FCFA</b>									
	<b>470,3</b>	<b>494,8</b>	<b>471,2</b>	<b>- 4,8</b>	<b>455,9</b>	<b>497,7</b>	<b>523,7</b>	<b>5,2</b>	<b>14,9</b>

Sources : Banque mondiale (cours mensuels), Datastream pour l'uranium et le diamant (moyennes des données quotidiennes), CNUCED pour le manganèse (cours mensuels)

Les cours des biens alimentaires importés, qui représentent globalement environ 20 % du total des importations de la zone UEMOA, ont connu des hausses significatives en 2011, comme le sucre (+ 22,2 %), le maïs (+ 57,0 %), le blé (+ 24,3 %). La hausse des cours du riz a été plus modérée, de 11 %, compte tenu des récoltes abondantes enregistrées en Inde.

À partir du second semestre 2011, les cours ont connu une certaine volatilité, d'abord à la baisse, en phase avec de bonnes perspectives de récoltes mondiales, puis à la hausse, du fait surtout d'une sécheresse exceptionnelle aux États-Unis, en Europe centrale et au Brésil. Au total, si les cours des principaux produits alimentaires importés par les pays de la Zone franc ont enregistré au premier semestre 2012 des hausses modérées, de 3,1 % pour le maïs, 2,6 % pour le riz et 1,6 % pour le blé, on observe en juin la reprise de fortes pressions sur les prix du blé (+ 43,5 %) et du maïs (+ 29,1 %)

Combinée à la sécheresse survenue dans les pays de la bande sahélienne à la fin de 2011, qui a affecté les prix des denrées alimentaires sur les marchés locaux et débouché sur une crise alimentaire, la volatilité récente des prix des biens alimentaires importés vient rappeler la nécessité pour les pays de la Zone franc d'assurer leur sécurité alimentaire en confortant les filières de productions vivrières.

**Cacao :** les cours du cacao ont été affectés par une croissance exceptionnelle, de plus de 17 %, de la production mondiale 2010-2011, résultant, d'une

part, de l'amélioration graduelle des rendements, notamment en Indonésie, en Équateur et au Ghana, et d'autre part, du retour à une normalisation de la production en Côte d'Ivoire. Après un pic atteint en mars 2011 (3 422 dollars la tonne) lors de la crise post-électorale ivoirienne, les cours du cacao sont revenus à 2 197 dollars en décembre 2011, en recul de 36 %. Au premier semestre 2012, ils se sont stabilisés, l'offre demeurant, selon l'Organisation internationale du cacao (OIC), structurellement insuffisante à moyen terme pour faire face à la croissance tendancielle de la demande, de l'ordre de 4 % par an. L'Afrique subsaharienne a représenté près de 75 % de la production mondiale lors de la campagne 2010-2011 et les perspectives d'accroissement des productions de l'Afrique de l'Ouest, particulièrement celles de la Côte d'Ivoire, du Ghana, mais également du Cameroun, apparaissent très favorables.

**Café :** les cours du café robusta ont progressé de 38,7 % en moyenne en 2011 et de 7,4 % durant les six premiers mois de 2012, pour s'établir à 2 330 dollars en juin 2012. Principale variété cultivée en Zone franc, le café robusta a vu, ces dix dernières années, sa part dans la consommation mondiale augmenter régulièrement, mais les plantations de café des pays africains souffrent encore de rendements trop faibles et ne profitent pas pleinement de cette augmentation tendancielle de la demande mondiale, à l'inverse de pays comme le Vietnam.

**Huiles :** l'appréciation des cours des huiles d'arachide et de palme a été particulièrement soutenue, atteignant, respectivement, 41,4 % et 24,9 % en moyenne sur 2011. Cette tendance haussière s'est confirmée au premier semestre 2012 pour l'huile d'arachide (+ 13,3 %), le cours de l'huile de palme reculant pour sa part de 2,8 %. Les aléas météorologiques pourraient contribuer à soutenir les cours en 2012, notamment ceux de l'huile de palme, du fait de la baisse des rendements en Asie du Sud-Est (Thaïlande, Inde) induite par la sécheresse, alors que les surfaces de production de cette huile, la plus consommée au monde, ne progressent plus.

**Sucre :** après avoir enregistré une hausse de 22,2 % en 2011, les cours du sucre ont reculé de 11,2 % au cours du premier semestre 2012,

### Cours des principales matières premières de l'UEMOA

(indice base 100 au 3 janvier 2005)



Source : Datastream

la campagne 2011-2012 devant dégager un excédent de 4,5 millions de tonnes. Cependant, les incertitudes sur la récolte au Brésil – 1<sup>er</sup> producteur et exportateur mondial avec 20 % de la production et 60 % des exportations – qui a démarré en avril 2012, ainsi que l'amenuisement des stocks, à leur plus bas niveau depuis 20 ans, ont jusqu'à présent contribué à limiter la baisse des cours.

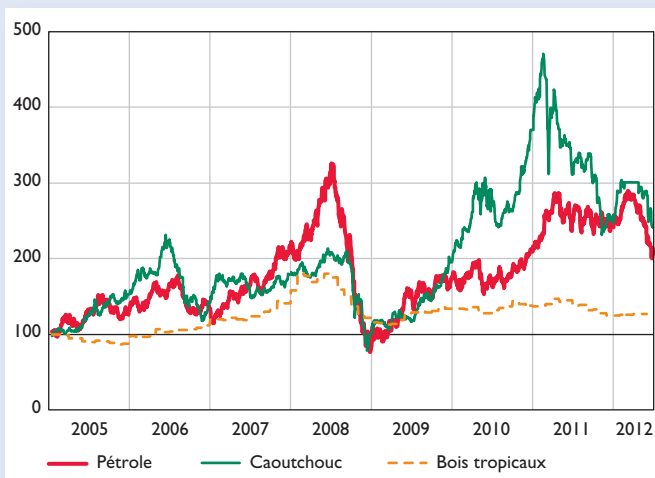
**Coton :** l'insuffisance de l'offre, estimée à 24,9 millions de tonnes en 2010-2011 selon le Comité consultatif international du coton (CIC), s'est traduite par une embellie exceptionnelle des cours du coton jusqu'au premier trimestre 2011, avec un pic à 5 063 dollars la tonne en mars. La progression annuelle des cours a ainsi atteint 45,8 % en moyenne sur 2011. Toutefois, l'augmentation d'un quart des surfaces cultivées dans le monde et les bonnes récoltes annoncées pour 2011-2012 aux États-Unis, en Chine et en Inde devraient déboucher sur une forte augmentation de l'offre, à 26,8 millions de tonnes. Compte tenu d'un tassement de la demande en période de crise économique, cette forte croissance de l'offre a entraîné un retournement brutal de tendance à partir d'avril 2011, les cours s'effondrant de 43 % en glissement annuel à fin juin 2012. Dans les pays de l'UEMOA, la production devrait connaître une hausse de 58 % en 2011-2012, pour atteindre 1,4 million de tonnes, mais elle demeure en retrait par rapport aux 2 millions de tonnes produits lors de la campagne 2004-2005.

**Or :** dans un contexte de fortes incertitudes économiques, l'attrait de l'or comme valeur refuge s'est confirmé, la progression annuelle des cours atteignant 28,1 % en moyenne. Toutefois, les cours se sont légèrement effrités au cours du premier semestre 2012, l'once d'or revenant d'un cours moyen de 1 640 dollars en décembre 2011 à 1 599 dollars en juin 2012. L'or est devenu un des principaux produits d'exportation des pays d'Afrique de l'Ouest, notamment du Burkina, du Mali et de la Côte d'Ivoire, dont la production totale cumulée est passée de 61 tonnes en 2008 à 85 tonnes en 2011, soit une progression de 39 % sur trois ans.

**Pétrole :** les cours du baril de *Brent* ont enregistré une hausse de 38,8 % en 2011, reflétant avant tout les perturbations de l'offre résultant de troubles au Moyen-Orient. Au cours du premier semestre 2012, le tassement de la demande mondiale, lié au ralentissement de l'activité économique, et l'augmentation de l'offre, grâce notamment à une reprise rapide de la production libyenne, se sont traduits par un repli des cours du baril de 11,1 %. Pour 2012, la croissance de la demande de pétrole dans les pays émergents devant être partiellement compensée par la baisse de celle des pays de l'OCDE, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit une hausse de la demande mondiale limitée à 1,2 % et le maintien des prix à un niveau élevé. Les prévisions du FMI (juillet 2012) tablent sur un prix moyen de 101,8 dollars le baril en 2012, soit un niveau proche de ceux observés en moyenne en 2011.

#### Cours des principales matières premières de la CEMAC

(indice base 100 au 3 janvier 2005)



Source : Datastream

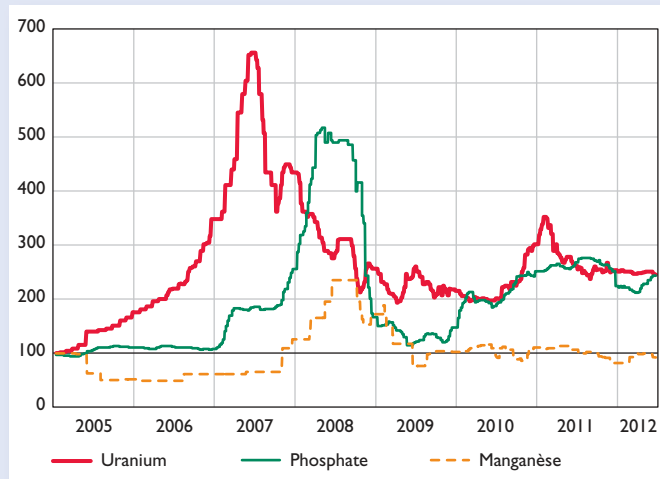
**Caoutchouc :** les cours du caoutchouc ont progressé de 32,0 % en 2011 et ont plus que doublé par rapport à 2009. Après avoir atteint 4 934 dollars en juin 2011, les cours ont toutefois marqué un repli de 35,2 % en glissement annuel en juin 2012. Ce retournement des cours tient à la fois à l'étroitesse de l'offre, pénalisée par la productivité déclinante des plantations d'Asie du Sud-Est, et à l'impact négatif sur le marché automobile de la crise économique, notamment dans les pays de la zone euro. Selon l'association des pays producteurs de caoutchouc naturel, la production attendue pour 2012 (10,4 millions de tonnes) serait toutefois insuffisante

pour répondre à la croissance de la demande, estimée autour de 3 %, ce qui devrait soutenir les cours.

**Uranium :** le prix spot de la livre d'uranium s'est situé autour de 57 dollars en moyenne sur l'année 2011, en hausse de près de 24 % par rapport à 2010. Alors qu'il atteignait 72 dollars le 11 mars 2011, son plus haut niveau depuis mars 2008, la catastrophe nucléaire de Fukushima au Japon a entraîné un repli rapide des cours jusqu'à environ 52 dollars en juillet 2011, niveau autour duquel le prix de l'uranium s'est depuis stabilisé.

**Manganèse :** les cours se sont repliés de 21,9 % en moyenne annuelle en 2011 et de 14,3 % au cours des six premiers mois de 2012, sous l'effet d'un marché excédentaire et de l'existence de stocks importants. La tonne de minerai de manganèse se négociait sur le marché mondial autour de 463 dollars en juin 2012, contre 540 dollars un an plus tôt.

Cours de l'uranium, du phosphate et du manganèse  
(indice base 100 au 3 janvier 2005)



Sources : Datastream

**Phosphates :** après avoir enregistré une hausse moyenne des cours de 23,6 % en 2011, le marché des phosphates a connu une lente érosion au cours du premier semestre 2012. Les cours sont revenus à 564 dollars la tonne en juin 2012, en retrait de 9,8 % sur un an.

## ENCADRÉ I

## Les subventions aux produits pétroliers en Zone franc

Lors de la réunion des ministres de la Zone franc du 6 avril 2012, les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales ont débattu des subventions aux produits pétroliers en Zone franc. Les représentants du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque africaine de développement (BAfD) ont, à cette occasion, précisé les enjeux et les risques macroéconomiques, budgétaires et sociaux associés à la hausse durable des prix des produits pétroliers. Cet encadré présente la synthèse du rapport soumis à l'examen des ministres.

## Impact économique et social des subventions générales aux produits pétroliers

D'une manière générale, les économies des pays d'Afrique subsaharienne restent très dépendantes à l'égard du pétrole : 34 pays sont des importateurs nets de pétrole, bien que certains d'entre eux soient également des producteurs, comme le Ghana. **Les économies des pays membres de la Zone franc sont fortement affectées par les variations des cours du pétrole**, que ce soit en tant qu'importateurs nets (tous les pays de l'UEMOA, sauf la Côte d'Ivoire) ou exportateurs nets (tous les pays de la CEMAC, à l'exception de la Centrafrique). En UEMOA, les importations de pétrole ont représenté en moyenne 27,2 % de la valeur des importations des pays de la sous-région entre 2004 et 2009. En CEMAC, à l'exception du Cameroun, les ventes d'hydrocarbures génèrent au moins 80 % du total des recettes d'exportation des pays de la sous-région.

Les subventions générales mises en place par les autorités **visent généralement à préserver le pouvoir d'achat des populations** en limitant la transmission complète des fluctuations des cours mondiaux des énergies fossiles aux prix à la consommation, **mais comportent des inconvénients économiques importants**.

Ces subventions ont tout d'abord **un coût budgétaire élevé**, qu'il s'agisse tant des subventions directes au prix des carburants que des subventions indirectes accordées aux sociétés de raffinage ou de distribution nationales, dont les marges sont érodées par l'absence de flexibilité des prix. Les contrôles de prix induisent également des pertes de recettes sur la fiscalité prélevée sur les produits pétroliers (dépense fiscale). Pour la seule consommation d'essence, ces manques à gagner ont été estimées, selon le FMI, entre 2 % et 4 % des recettes fiscales nationales perçues en 2011, selon les pays de l'UEMOA : Bénin (1,9 %), Côte d'Ivoire (2,2 %), Burkina Faso (2,5 %), Togo (4,1 %).

Le coût budgétaire des subventions est fortement corrélé aux variations des cours du pétrole, qui se sont inscrits, depuis 2001, en forte hausse, ce qui pose, à terme, la question de la soutenabilité budgétaire des dispositifs de contrôle des prix.

En second lieu, **ces subventions perturbent le fonctionnement des marchés** (obstacles à la concurrence et à la libre entrée sur ces marchés) **et les comportements de consommation**. Elles incitent à court terme à une surconsommation de carburants et freinent, à moyen et long terme, la diffusion des économies d'énergie par l'achat d'équipement plus efficaces. Les distorsions de prix qu'elles introduisent entre pays membres, voire avec les pays riverains n'appartenant pas à la Zone franc, peuvent également aboutir au développement d'une contrebande transfrontalière.

Enfin, ces subventions apparaissent insuffisamment redistributives vis-à-vis des populations les plus vulnérables. En Afrique, en prenant en compte les coûts directs et indirects, les subventions aux produits pétroliers bénéficieraient, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), à plus de 44 % au quintile le plus aisé de la population et à moins de 8 % au quintile le moins favorisé.

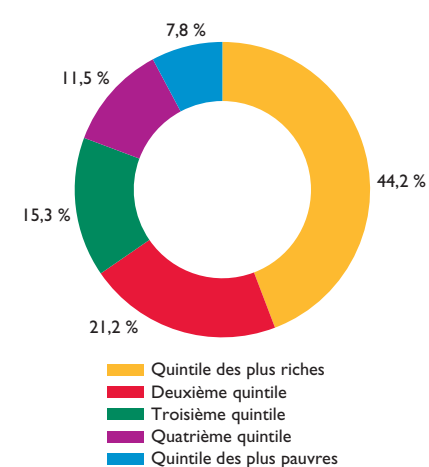
Graphique A Évolution du cours du Brent depuis 2001

(en dollars)



Sources : Banque de France, Datastream

Graphique B Répartition des bénéfices des subventions pétrolières en Afrique en fonction des revenus



Sources : AIE, FMI



### Les mécanismes d'ajustement automatique des prix et l'harmonisation fiscale en Zone franc

Plusieurs pays ont expérimenté, parfois temporairement, divers mécanismes d'ajustement, le plus souvent partiel, des prix, notamment au Cameroun, au Congo, au Gabon, au Sénégal et au Togo. Au Sénégal, les prix des produits pétroliers sont des prix plafond, fixés toutes les quatre semaines par arrêté du ministre chargé de l'Énergie en fonction du prix parité importation<sup>1</sup>, des marges des distributeurs et des détaillants et des droits et taxes.

En dépit de la directive UEMOA 6/2001 sur l'harmonisation de la taxation des produits pétroliers au sein de l'Union, les écarts constatés sur les prix à la pompe restent importants en UEMOA, l'écart entre le prix le plus bas et le plus haut sur l'essence atteignant 48 % et 38 % sur le gasoil. La directive UEMOA avait pour objectif de simplifier les taxes sur les carburants en les divisant en trois catégories (les droits de porte y compris les taxes communautaires, la TVA et la taxe spécifique sur les produits pétroliers) et d'affecter les revenus au budget général de l'État. Dans la pratique, les taxes spécifiques se sont multipliées (contribution à la raffinerie et au plan de soutien, prélèvements pour le maintien de stocks de sécurité, pour l'informatisation des douanes, etc.).

La plupart des pays membres de l'UEMOA se sont assurés de l'homogénéité des prix sur leur territoire, en instituant une « péréquation transport ». Ce prélèvement, qui n'est pas assimilable à une taxe, alimente généralement un fonds, le plus souvent géré par les distributeurs de carburants, utilisé pour le paiement des transporteurs. Seuls le Burkina Faso et le Togo n'ont pas mis en place un tel mécanisme.

En CEMAC, il n'existe pas de texte communautaire régissant la taxation des produits pétroliers. Le coût des subventions n'en reste pas moins important : au Cameroun, par exemple, pays exportateur de pétrole, 50 % des augmentations de recettes liées à la hausse des prix du pétrole est absorbé par une hausse des subventions versées à la société de raffinage nationale (SONARA) et le coût du contrôle des prix à la pompe est estimé en moyenne à 12 % du budget annuel de l'État.

### Une approche régionale et des mesures sociales ciblées pour accompagner la suppression des subventions

La suppression, progressive et encadrée, des subventions générales aux produits pétroliers en faveur de mécanismes assurant une plus grande flexibilité des prix en fonction des cours de marché constituerait une réforme importante pour la conduite de la politique économique, dont l'objet viserait à dégager des marges de manœuvre supplémentaires permettant d'accroître l'efficacité des politiques budgétaires et leur rôle contracyclique. Cette réforme, qui gagnerait à être mise en œuvre de manière concertée et progressive afin d'atténuer son impact sur les populations les plus vulnérables, pourrait notamment prévoir :

- le remplacement du contrôle des prix par des mécanismes d'ajustement automatique des prix, qui permettraient d'accroître la transmission des variations des prix internationaux ;
- l'harmonisation des fiscalités pétrolières des pays membres, qui contribuerait à réduire la contrebande transfrontalière ;
- la différenciation éventuelle de la fiscalité par type de produits, en taxant moins fortement les produits utilisés par les populations les plus vulnérables (pétrole lampant) ;
- l'abandon des subventions générales, compensé par l'amélioration de la qualité des dépenses publiques, en augmentant les subventions ciblées et/ou les dépenses de lutte contre la pauvreté en faveur des populations les plus vulnérables ;
- l'affectation d'une partie des recettes pétrolières (pour les pays concernés) aux réformes structurelles favorisant la diversification de l'économie et l'investissement dans le capital humain.

Sur la base du rapport établi par le secrétariat de la Zone franc, les ministres des Finances de la Zone franc ont reconnu la nécessité de faire évoluer les dispositifs actuels vers un ajustement progressif des prix, parallèlement à la définition de mesures socialement ciblées. En réponse au besoin exprimé par les ministres d'accompagnement technique et de concertation régionale sur ce sujet, afin de limiter notamment les distorsions transfrontalières, le FMI et la BAfD ont fait part de leur disponibilité. La Commission de l'UEMOA a annoncé la révision de la directive sur l'harmonisation de la taxation des produits pétroliers. La Commission de la CEMAC engagera également une réflexion en vue d'établir un cadre régional harmonisé.

<sup>1</sup> Le PPI est égal à la moyenne sur quatre semaines des moyennes journalières des cotations hautes et basses sur les marchés de référence et inclut également les divers coûts de transaction.

## 2| L'ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT FINANCIER INTERNATIONAL

### 2|1 Les financements bancaires internationaux en 2011

En 2011, les encours de crédits à l'international détenus par les grands établissements bancaires<sup>1</sup> se sont stabilisés et s'élèvent à 30 371 milliards de dollars (+ 0,1 % par rapport à 2010). La part de ces financements à destination des pays émergents et en développement (PED) a progressé : 17,3 % de cet encours, soit 5 256 milliards, est porté sur les PED en 2011, contre 16,5 % en 2010.

#### 2|1|1 Les financements bancaires internationaux en Afrique

Si les créances des grands établissements bancaires sur les PED ont progressé en 2011 de 2,1 % par rapport à 2010, les financements bancaires alloués à l'Afrique se sont en revanche repliés de 5,3 %, s'élevant à 308,4 milliards de dollars. La part de l'Afrique dans le total des financements bancaires internationaux est ressortie à 1,0 % fin 2011 (- 0,1 point par rapport à 2010), bien au-delà toutefois du point bas atteint en 2004 (0,6 %).

Au sein des PED, la part de l'Afrique, qui s'élevait à près de 14 % en 1990, est passée de 6,5 % en 2010

à 5,9 % fin 2011 (cf. graphique ci-dessous). Alors que la diminution continue de cette part tout au long des années quatre-vingt-dix reflétait la réorientation de ces flux en faveur des économies d'Asie, d'Amérique latine et des pays d'Europe centrale et orientale (PECO), une stabilisation, autour de 6-7 %, est observée depuis la fin des années quatre-vingt-dix.

#### 2|1|2 Les financements bancaires internationaux en Zone franc

L'encours de créances détenues par les banques internationales sur les pays de la Zone franc a progressé de 4,5 % en 2011, passant de 14,3 milliards de dollars fin 2010 à 14,9 milliards un an plus tard (cf. tableau ci-après). En 2011, l'encours des banques internationales sur les pays de la Zone franc a représenté 4,8 % du total des créances bancaires étrangères sur l'Afrique, 6,5 % des financements à destination de l'Afrique subsaharienne (ASS) et 0,3 % des financements accordés aux PED. À titre de comparaison, le Nigéria a reçu, à lui seul, l'équivalent de 62,2 % des montants alloués à la Zone franc et l'Égypte plus de deux fois et demi ce montant.

Au sein de la Zone franc, les créances internationales sur les pays de l'UEMOA et de la CEMAC ont connu une évolution opposée, les encours progressant de 9,5 % dans la région ouest africaine quand ils diminuaient de 3,3 % dans la région d'Afrique centrale. En UEMOA, si les encours sur le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger

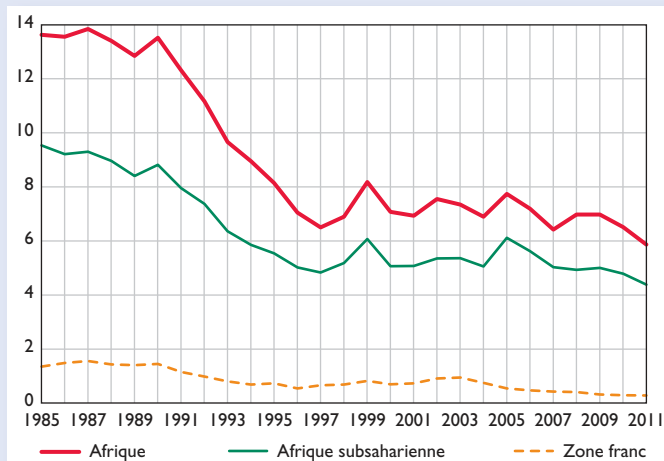
ont augmenté (+ 12,2 % globalement pour ces quatre pays), les encours sur le Burkina Faso, la Guinée-Bissau et le Togo se sont inscrits en recul sensible par rapport à 2010. En CEMAC, la chute des encours est particulièrement concentrée sur la Guinée équatoriale (- 54,8 %) et, dans une moindre mesure, sur le Gabon (- 4,0 %) et fait plus que compenser les hausses de créances internationales sur les autres pays de la région.

Les financements bancaires internationaux accordés à la Zone franc

#### Créances bancaires internationales

Part de l'Afrique, de l'Afrique subsaharienne et de la Zone franc dans le total des pays en développement

(en %)



Source : BRI

<sup>1</sup> La Banque des règlements internationaux (BRI) publie chaque trimestre les résultats d'une enquête effectuée auprès des banques déclarantes de quarante-trois pays développés et émergents ayant une activité internationale significative. Les statistiques ainsi collectées enregistrent uniquement les opérations de crédits ou de dépôts effectuées par les banques déclarantes avec des entités non résidentes, sur une base sociale et/ou consolidée.

## Créances internationales consolidées des banques déclarantes à la BRI sur les pays de la Zone franc

(encours en millions de dollars)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Bénin	136	113	183	97	126	60	79
Burkina Faso	498	692	829	795	789	998	934
Côte d'Ivoire	4 549	5 759	6 585	6 144	4 088	4 047	4 734
Guinée-Bissau	4	5	11	7	12	8	5
Mali	307	357	351	357	356	341	481
Niger	176	32	252	106	142	90	133
Sénégal	1 570	1 769	2 870	2 631	2 742	2 779	2 814
Togo	209	190	242	291	370	388	354
<b>Total UEMOA</b>	<b>7 449</b>	<b>8 917</b>	<b>11 323</b>	<b>10 428</b>	<b>8 625</b>	<b>8 711</b>	<b>9 534</b>
Cameroun	3 178	2 941	3 191	2 623	2 873	3 039	3 366
Centrafrique	19	30	34	26	19	10	37
Congo	472	471	420	441	255	314	329
Gabon	1 043	1 505	2 202	2 088	851	995	955
Guinée équatoriale	21	27	441	595	1 038	1 161	525
Tchad	82	77	106	82	63	68	188
<b>Total CEMAC</b>	<b>4 815</b>	<b>5 051</b>	<b>6 394</b>	<b>5 855</b>	<b>5 099</b>	<b>5 587</b>	<b>5 400</b>
Comores	7	12	16	12	11	14	20
<b>Total Zone franc</b>	<b>12 271</b>	<b>13 980</b>	<b>17 733</b>	<b>16 295</b>	<b>13 735</b>	<b>14 312</b>	<b>14 954</b>
Afrique	176 421	214 813	270 568	280 356	304 934	325 710	308 378
Afrique/Pays en développement (en %)	7,7	7,2	6,4	7,0	7,0	6,5	5,9
Zone franc/Pays en développement (en %)	0,5	0,5	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3

Source : BRI

restent très peu orientés vers les banques et bénéficient principalement au secteur privé non bancaire (52,7 % des encours) et au secteur public (34,2 % des encours). Fin 2011, les financements accordés aux banques représentaient 14,3 % des financements bancaires dans la Zone franc, contre une proportion de 30,5 % dans l'ensemble des PED et 33,8 % pour les pays développés. L'encours des crédits accordés aux banques en Zone franc s'est toutefois inscrit en hausse en 2011, passant de 876 millions fin 2010 à 931 millions fin 2011 (+ 6,3 %).

Fin 2011, la maturité moyenne de la dette bancaire de la Zone franc était proche de celle des autres pays en développement. Les créances à court terme (moins de deux ans d'échéance) représentaient ainsi 55,7 % des créances totales des banques internationales sur la Zone franc ; cette proportion était de 58,4 % pour les encours sur les PED.

À fin 2011, les banques françaises détenaient 66,3 % des créances bancaires internationales sur la Zone franc, contre 69,5 % fin 2010.

## 2|13 Les dépôts bancaires internationaux des résidents de la Zone franc

Les dépôts des résidents de la Zone franc, entreprises ou particuliers, collectés par les grandes banques internationales étaient estimés fin 2011 à 13,8 milliards de dollars, soit une diminution de 7,1 % par rapport à 2010. Cette baisse résulte principalement de la contraction des avoirs des résidents des pays de la CEMAC (- 16,0 %), en particulier ceux de la Guinée équatoriale, dont les avoirs ont été réduits de près d'un tiers en un an. Les dépôts internationaux des résidents de l'UEMOA ont, quant à eux, augmenté de 7,8 % (cf. tableau ci-après).

En 2011, la part de ces dépôts internationaux dans le PIB des pays de la Zone franc a diminué, passant de 10,4 % en 2010 à 8,4 % l'année suivante. La baisse des dépôts bancaires internationaux enregistrés pour la Guinée équatoriale conjuguée à la hausse observée en UEMOA a renforcé la part de cette dernière dans le total des dépôts de la Zone franc (42,8 %, contre 36,9 % en 2010). Au sein de l'UEMOA, la Côte d'Ivoire

## Dépôts bancaires internationaux collectés auprès des résidents de la Zone franc (a)

(encours en millions de dollars)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Bénin	239	269	368	323	422	276	284
Burkina Faso	233	258	343	325	347	466	331
Côte d'Ivoire	1 590	2 200	2 528	2 626	2 100	2 354	2 533
Guinée-Bissau	26	45	52	39	53	59	50
Mali	269	364	430	371	489	447	404
Niger	106	161	122	134	121	134	125
Sénégal	922	1 379	1 695	1 700	1 656	1 328	1 247
Togo	336	319	418	447	428	387	946
<b>Total UEMOA</b>	<b>3 721</b>	<b>4 995</b>	<b>5 956</b>	<b>5 965</b>	<b>5 616</b>	<b>5 451</b>	<b>5 920</b>
Cameroun	1 221	1 232	4 986	1 459	1 870	1 723	2 014
Centrafrique	68	66	95	93	83	89	65
Congo	443	560	695	891	811	1 111	1 001
Gabon	667	1 062	1 230	1 194	1 165	1 141	1 134
Guinée équatoriale	295	370	746	838	1 125	5 073	3 400
Tchad	326	191	340	203	238	155	238
<b>Total CEMAC</b>	<b>3 020</b>	<b>3 481</b>	<b>8 092</b>	<b>4 678</b>	<b>5 292</b>	<b>9 292</b>	<b>7 852</b>
Comores	49	60	58	60	56	48	68
<b>Total Zone franc</b>	<b>6 790</b>	<b>8 536</b>	<b>14 106</b>	<b>10 703</b>	<b>10 964</b>	<b>14 791</b>	<b>13 840</b>

(a) Y compris les dépôts internationaux collectés auprès des établissements bancaires des pays et zones concernés

Source : BRI

et le Sénégal représentent respectivement 42,8 % et 21,1 % des dépôts internationaux de la sous-région. Au sein de la CEMAC, le Cameroun et la Guinée équatoriale représentent, en cumulé, 68,9 % des dépôts. La Guinée équatoriale représente, à elle seule, près d'un quart des dépôts internationaux de la Zone franc.

d'aide au développement de l'OCDE) ont reculé de 2,7 % par rapport à 2010, du fait essentiellement de la crise économique et de la mise en œuvre de programmes destinés à restaurer les équilibres budgétaires dans la plupart de ces pays. Il faut toutefois relever que le recul de l'APD en provenance des pays du CAD a été plus que compensé par la hausse des flux en provenance des pays non membres CAD, l'APD totale progressant ainsi de 0,2 % en 2011

## 2|2 L'évolution de l'aide publique au développement (APD)

### 2|2|1 Tendances globales de l'APD depuis 2000

Entre 2000 et 2011, l'APD accordée par les membres de l'OCDE aux PED a fortement progressé, passant de 78,7 milliards de dollars constants en 2000 à 125,1 milliards en 2011 (+ 59 %). Après une progression régulière jusqu'en 2005, les flux d'APD ont marqué un palier en 2006 et 2007, avant de croître à nouveau entre 2008 et 2010. En 2011 cependant, les flux d'APD accordée par les pays membres du CAD (Comité

### Apports financiers aux pays en développement et aux organismes multilatéraux

(en millions de dollars, aux prix et taux de change courants)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
APD (bilatérale et multilatérale)	107 838	104 814	104 206	121 954	119 778	128 492
dont annulations de dettes	26 177	18 890	9 624	11 067	2 071	3 912
APD (en % du RNB)	0,32	0,30	0,27	0,30	0,31	0,32
Autres apports publics	2 151	- 9 822	- 5 491	- 55	10 119	5 844
Apports du secteur privé aux conditions de marché (a)	182 885	202 108	318 626	129 921	181 860	329 434
Dons nets des ONG	14 823	14 749	18 352	23 787	22 047	30 639
<b>Total des apports</b>	<b>307 697</b>	<b>311 849</b>	<b>435 693</b>	<b>275 608</b>	<b>333 804</b>	<b>494 410</b>

(a) Investissements directs étrangers, investissements de portefeuille et crédits à l'exportation

Source : Base de données CAD 2012

pour s'élever à 148,6 milliards de dollars. Ceci traduit une montée en puissance de l'aide en provenance des pays hors OCDE, principalement des pays émergents, qui a représenté 18,9 % de l'aide des pays du CAD en 2011, contre seulement 3,0 % en 2006.

En 2011, le montant total de l'APD versé par les pays du CAD a diminué de 2,7 % en termes réels par rapport à l'année précédente. Les apports financiers rapportés aux revenus nationaux bruts (RNB) ont atteint 0,31 %, après 0,32 % en 2010 pour les pays du CAD.

Cette baisse correspond à une stabilisation globale des budgets nominaux alloués à l'APD dans les principaux pays donateurs et à une diminution de l'aide multilatérale.

Les efforts consentis au titre des allègements de dette sont un élément essentiel des flux d'APD globale, représentant en moyenne 9,4 % des flux d'APD sur la période 2000-2010. Mais leur poids relatif dans la progression de l'APD tend à diminuer, les allègements de dette ne représentant ainsi que 3,2% des flux d'APD totaux en 2010, contre 24,3 % au plus haut point des annulations de dette, en 2005.

La France demeure l'un des principaux contributeurs de l'aide internationale parmi les membres du G7. En termes de versements nets d'APD rapportés au revenu national brut, la contribution française s'est établie en 2011 à 0,46 % du RNB, en baisse de 0,4 point par rapport au niveau enregistré en 2010. En 2011, les versements totaux d'APD de la France se

### Versements nets d'APD aux pays en développement et organismes multilatéraux

(en millions de dollars, aux prix et taux de change constants)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>États-Unis</b>	<b>31 005</b>	<b>25 301</b>	<b>22 764</b>	<b>27 024</b>	<b>29 163</b>	<b>30 353</b>
% du RNB	0,23	0,18	0,16	0,18	0,21	0,21
<b>Royaume-Uni</b>	<b>10 415</b>	<b>11 527</b>	<b>8 193</b>	<b>10 260</b>	<b>11 470</b>	<b>13 053</b>
% du RNB	0,47	0,51	0,36	0,43	0,51	0,56
<b>Japon</b>	<b>15 621</b>	<b>14 138</b>	<b>9 964</b>	<b>11 030</b>	<b>9 841</b>	<b>11 021</b>
% du RNB	0,28	0,25	0,17	0,19	0,18	0,20
<b>France</b>	<b>11 630</b>	<b>11 920</b>	<b>9 933</b>	<b>10 146</b>	<b>12 083</b>	<b>12 915</b>
% du RNB	0,47	0,47	0,38	0,39	0,47	0,50
<b>Allemagne</b>	<b>11 233</b>	<b>11 477</b>	<b>12 197</b>	<b>13 066</b>	<b>11 557</b>	<b>12 985</b>
% du RNB	0,36	0,36	0,37	0,38	0,35	0,38

Source : Base de données CAD 2012

sont élevés à 12,2 milliards de dollars constants, soit une baisse de 5,6 % par rapport à 2010. Près d'un tiers du total de l'aide française est consacrée au continent africain, et en particulier aux pays d'Afrique subsaharienne (83 % de l'aide française apportée à l'Afrique en 2010). L'aide bilatérale, qui représente 60,3 % du total de l'APD française, s'appuie sur des stratégies sectorielles visant à renforcer sa contribution à la réalisation des *Objectifs du millénaire pour le développement* (OMD). Près du tiers des dons bilatéraux destinés aux pays pauvres concernent l'éducation, la santé et les infrastructures sociales.

### 2|2|2 L'APD en faveur de l'Afrique et de la Zone franc

Sur la période 2000-2010, les pays d'Afrique subsaharienne ont reçu en moyenne 28,0 % du montant total de l'APD et 97,1 % de l'aide versée au continent africain. En 2010, la part des flux totaux d'APD qui ont bénéficié aux pays d'Afrique subsaharienne

### Ventilation par contributeur des versements nets d'APD en faveur de l'Afrique subsaharienne

(en millions de dollars, aux prix et taux de change constants)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Allemagne	2 674	3 502	1 947	2 095	1 505	1 561
États-Unis	4 512	6 024	4 773	6 848	7 529	7 651
France	4 531	4 806	2 828	2 437	3 180	3 472
Japon	1 352	3 199	2 183	1 470	1 352	1 664
Royaume-Uni	3 645	4 993	1 964	2 103	2 546	2 882
<b>Total CAD (APD bilatérale)</b>	<b>25 226</b>	<b>31 898</b>	<b>22 014</b>	<b>23 333</b>	<b>24 975</b>	<b>26 650</b>
<b>Total multilatéral</b>	<b>11 243</b>	<b>12 682</b>	<b>13 181</b>	<b>14 736</b>	<b>17 224</b>	<b>16 855</b>
Autres pays	204	351	309	400	219	256
<b>Total général (a)</b>	<b>36 673</b>	<b>44 931</b>	<b>35 504</b>	<b>38 469</b>	<b>42 418</b>	<b>43 761</b>

(a) Le total général comprend, outre l'APD bilatérale versée par les pays membres du CAD, l'APD versée par les organismes multilatéraux et l'APD versée par des pays non membres du CAD.  
Source : Base de données CAD 2012

## Recettes totales nettes d'APD des pays de la Zone franc

(en millions de dollars, aux prix et taux de change constants) (a)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Bénin	402	450	487	621	674	689
Burkina Faso	804	1 015	977	965	1 079	1 059
Cameroun	475	1 910	1 936	527	642	541
Centrafrique	102	149	179	251	240	261
Comores	26	36	46	39	49	67
Congo	1 657	290	122	457	275	1 312
Côte d'Ivoire	106	278	182	610	2 356	845
Gabon	45	29	32	30	30	85
Guinée équatoriale	70	33	52	59	75	104
Guinée-Bissau	76	97	124	128	143	139
Mali	837	972	1 044	939	991	1 088
Niger	604	611	565	591	467	745
Sénégal	808	972	896	1 036	1 013	928
Tchad	443	324	369	405	557	486
Togo	95	90	124	313	500	419
<b>Total Zone franc</b>	<b>6 552</b>	<b>7 256</b>	<b>7 133</b>	<b>6 972</b>	<b>9 093</b>	<b>8 768</b>
<b>Total Afrique subsaharienne</b>	<b>36 673</b>	<b>44 931</b>	<b>35 504</b>	<b>38 469</b>	<b>42 418</b>	<b>43 761</b>

(a) Les recettes d'APD correspondent au total des apports nets d'APD des pays membres du CAD, des organismes multilatéraux et des pays non membres du CAD.  
Source : Base de données CAD 2012

est restée inchangée par rapport à celle de l'année précédente, soit 25,8 %, ce qui représente 91,5 % de l'APD à destination du continent.

Les pays de la Zone franc ont bénéficié, en 2010, de recettes nettes d'APD représentant 8,8 milliards de dollars, en baisse de 3,2 % par rapport à 2009. Ces recettes ont représenté 20,0 % de l'APD perçue par les pays d'Afrique subsaharienne en 2010, une part en baisse de 1,4 point par rapport au niveau atteint en 2009.

## 2|3 Les initiatives en faveur de l'annulation de la dette des pays pauvres

Lors de la réunion du G7 de Lyon (27-29 juin 1996), la communauté internationale avait lancé l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Elle visait, par une action concertée avec les institutions multilatérales, à ramener à un niveau soutenable la charge de la dette extérieure des pays pauvres, dont l'endettement restait élevé en dépit des mesures d'allègement pouvant être mises en œuvre par le Club de Paris (incluant notamment une annulation maximale de 67 % de certaines échéances de la dette extérieure non APD). L'initiative PPTE a été renforcée au G7 de Cologne (18 juin 1999), afin d'élargir la liste des pays éligibles et de faciliter la mise en œuvre des allègements.

Décidée lors du G8 de Gleneagles (6-8 juillet 2005), l'initiative d'annulation de la dette multilatérale (IADM) des pays les plus pauvres vise à annuler intégralement leur dette à l'égard de trois institutions financières internationales (FMI, Banque mondiale et Banque africaine de développement – BAFD). Celles-ci, qui réalisaient déjà, dans le cadre de l'initiative PPTE, les mêmes efforts d'annulation que ceux effectués par les autres créanciers, renforcent ainsi leur engagement en faveur de l'allègement de la dette des pays pauvres. En 2007, la Banque interaméricaine de développement (BID) a également décidé d'accorder un allègement de dette supplémentaire en faveur des PPTE de l'hémisphère occidental.

### 2|3|1 Rappel du dispositif PPTE renforcé

L'entrée d'un pays dans le dispositif PPTE découle d'une décision des conseils d'administration du FMI et de la Banque mondiale. Les pays potentiellement éligibles doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- être uniquement éligibles aux programmes concessionnels du FMI et de la Banque mondiale (guichet de l'Association internationale pour le développement – AID) ;
- présenter, après une application des mécanismes traditionnels d'allègement de dette, des ratios d'endettement

### Dispositif PPTe renforcé (1999)

<b>Conditions pour l'atteinte du point de décision :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Critères de soutenabilité de la dette</li> <li>• Relations avec le FMI et/ou l'AID</li> <li>• Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP ou <i>Poverty reduction strategy paper</i>, PRSP)</li> </ul>	Dette/exportations (a) > 150 % ou dette/recettes de l'État hors dons (b) > 250 % <b>Exécution satisfaisante des programmes conclus avec le FMI et/ou avec l'AID</b> <b>Mise en œuvre d'une stratégie de lutte contre la pauvreté, s'appuyant sur un CSLP approuvé par le FMI et la Banque mondiale</b>
Durée de la période intérimaire	Point d'achèvement « flottant » fixé après mise en œuvre pendant un an du CSLP
<b>Assistance intérimaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Club de Paris : accord de flux selon les <b>termes de Cologne</b> (annulation à 90 % des échéances non APD tombant pendant la période intérimaire et rééchelonnement sur quarante ans des échéances d'APD)</li> <li>• Créanciers <b>multilatéraux</b> : allègements du service de la dette (Banque mondiale) ou subventions pour son paiement (FMI) pendant la période intérimaire</li> </ul>
Allègement du stock de la dette au point d'achèvement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Club de Paris : <b>accord de réduction du stock de la dette selon un facteur commun de réduction fixé par le FMI (c)</b></li> <li>• Autres créanciers bilatéraux et commerciaux : réduction selon des termes comparables</li> <li>• <b>Créanciers multilatéraux</b> : réductions du stock de dettes selon le facteur commun de réduction</li> </ul>
<b>Base d'évaluation de l'allègement de la dette</b>	<b>Soutenabilité appréciée au point de décision</b>

(a) Après application des mécanismes classiques d'allègement de la dette, tels que les conditions de Naples (notamment une réduction de 67 % de la valeur actualisée nette des échéances de dette pré-date butoir non APD). La date butoir, fixée lors du 1<sup>er</sup> passage du pays débiteur en Club de Paris, est la date jusqu'à laquelle les créances sont intégrées dans l'assiette du rééchelonnement : les dettes contractées postérieurement à cette date sont exclues des futurs rééchelonnements.

(b) Critère alternatif. Pour être qualifiés sur la base de ce critère sans atteindre le seuil du ratio dette/exportations, les pays doivent toutefois disposer d'un ratio exportations/PIB supérieur à 30 % et de recettes fiscales rapportées au PIB de plus de 15 %.

(c) À l'issue du sommet de Cologne, les pays du G7 se sont en outre engagés, sur une base bilatérale, à annuler 100 % de leurs créances APD et 100 % de leur dette commerciale éligible lorsque le pays atteint son point d'achèvement.

Sources : FMI, Banque mondiale

supérieurs à certains seuils prédéfinis (cf. tableau ci-dessus), établissant l'insoutenabilité de leur dette extérieure ;

- avoir conclu un programme avec le FMI et/ou la Banque mondiale.

Le dispositif comprend deux temps, marqués par les points de décision et d'achèvement, entre lesquels se déroule la « période intérimaire » :

- au « point de décision », qui marque l'éligibilité du pays à l'initiative, est calculé le montant des annulations qui seront nécessaires pour réduire l'endettement à un niveau soutenable. Ce seuil est estimé à 150 % des exportations ou à 250 % des recettes de l'État hors dons. Les créanciers réalisent alors un effort intérimaire qui prend la forme d'une réduction du service de la dette (accords dits de flux). Les échéances tombant durant la période intérimaire sont annulées ou rééchelonnées<sup>2</sup>.

- au « point d'achèvement », l'allègement du stock de dette calculé lors du point de décision devient définitif et complet pour l'ensemble des créanciers bilatéraux et multilatéraux concernés. Si, en dépit de ces annulations, la dette calculée au point d'achèvement reste supérieure au seuil de soutenabilité retenu dans le cadre de l'initiative, des allègements additionnels (*topping-up*) peuvent être consentis pour les pays ayant subi un « choc exogène exceptionnel » depuis le point de décision. Par ailleurs, les créanciers membres du Club de Paris accordent des annulations bilatérales complémentaires.

### 2|3|2 L'état d'avancement de l'initiative PPTe renforcée au 1<sup>er</sup> juillet 2012

Au 1<sup>er</sup> juillet 2012, trente-six pays, dont trente-trois en Afrique (treize en Zone franc), ont franchi le point de décision, sur un total de trente-neuf pays éligibles (cf. tableau ci-après).

Parmi les pays ayant atteint le point de décision, trente-trois sont parvenus au point d'achèvement

<sup>2</sup> En ce qui concerne le Club de Paris, il s'agit notamment d'une annulation à hauteur de 90 % des crédits non APD et du rééchelonnement sur quarante ans pour les crédits APD.

Pays éligibles à l'initiative PPTE et état d'avancement du dispositif renforcé (1<sup>er</sup> juillet 2012)

44 pays potentiellement PPTE

- Afghanistan
- Angola
- Bénin
- Bolivie
- Burkina Faso
- Burundi
- Cameroun
- Comores
- Côte d'Ivoire
- Érythrée
- Éthiopie
- Gambie
- Ghana
- Guinée
- Guinée-Bissau
- Guyana
- Haïti
- Honduras
- Kenya
- Kirghizstan
- Liberia
- Madagascar
- Malawi
- Mali
- Mauritanie
- Mozambique
- Nicaragua
- Niger
- Ouganda
- République centrafricaine
- République démocratique du Congo
- République du Congo
- Rwanda
- Sao Tomé-et-Principe
- Sénégal
- Sierra Leone
- Somalie
- Soudan
- Tanzanie
- Tchad
- Togo
- Vietnam
- Yémen
- Zambie

39 pays éligibles

- Afghanistan
- Bénin
- Bolivie
- Burkina Faso
- Burundi
- Cameroun
- Comores
- Côte d'Ivoire
- Érythrée
- Éthiopie
- Gambie
- Ghana
- Guinée
- Guinée-Bissau
- Guyana
- Haïti
- Honduras
- Liberia
- Madagascar
- Malawi
- Mali
- Mauritanie
- Mozambique
- Nicaragua
- Niger
- Ouganda
- République centrafricaine
- République démocratique du Congo
- République du Congo
- Rwanda
- Sao Tomé-et-Principe
- Sénégal
- Sierra Leone
- Somalie
- Soudan
- Tanzanie
- Tchad
- Togo
- Zambie

5 pays dont la dette est jugée soutenable

- Angola
- Kenya
- Kirghizstan
- Vietnam
- Yémen

36 pays ayant atteint le point de décision

- 33 pays au point d'achèvement :**
- Afghanistan
- Bénin
- Bolivie
- Burkina Faso
- Burundi
- Cameroun
- Côte d'Ivoire
- Éthiopie
- Gambie
- Ghana
- Guinée-Bissau
- Guyana
- Haïti
- Honduras
- Liberia
- Madagascar
- Malawi
- Mali
- Mauritanie
- Mozambique
- Nicaragua
- Niger
- Ouganda
- République centrafricaine
- République du Congo
- République démocratique du Congo
- Rwanda
- Sao Tomé-et-Principe
- Sénégal
- Sierra Leone
- Tanzanie
- Togo
- Zambie
- 3 pays au point de décision :**
- Comores
- Guinée
- Tchad
- 3 pays n'ayant pas atteint le point de décision**
- Erythrée
- Somalie
- Soudan

Note : en italique : pays de la Zone franc

au 1<sup>er</sup> juillet 2012, dont vingt-sept en Afrique (onze en Zone franc). La Côte d'Ivoire a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en juin 2012.

**2|3|3 La mise en œuvre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM)**

L'IADM prévoit l'annulation de 100 % du stock de la dette des pays en développement auprès du FMI, de l'AID (guichet concessionnel de la Banque mondiale), du Fonds africain de développement (guichet conces-

sionnel de la BafD) et de la BID. Le dispositif vise à faciliter la réalisation des *Objectifs du millénaire pour le développement*, sans compromettre la capacité de financement des institutions internationales.

La population éligible à l'initiative IADM recouvre deux catégories de pays :

- les pays PPTE ayant atteint le point d'achèvement, qui ont maintenu pendant au moins six mois (à compter de la date du point d'achèvement) des performances favorables : i) dans le domaine macro-



économique (exécution satisfaisante des programmes conclus avec le FMI), ii) dans la mise en œuvre d'une stratégie de réduction de la pauvreté, iii) dans la gestion des dépenses publiques (respect d'exigences minimales en matière de gouvernance et de transparence dans l'utilisation des ressources publiques) ;

- une seconde catégorie a été introduite par le FMI pour les pays n'ayant pas bénéficié de l'initiative PPTE, mais dont le revenu par habitant est inférieur à 380 dollars. Deux pays, le Cambodge et le Tadjikistan, ont été retenus à ce titre.

Les trente-trois pays ayant atteint le point d'achèvement au 1<sup>er</sup> juillet 2012 au titre de l'initiative PPTE ont été déclarés éligibles à l'IADM et ont donc pu bénéficier des annulations de dette prévues. Dans une deuxième phase, l'IADM devrait bénéficier aux six pays qui n'ont pas encore atteint le point d'achèvement PPTE.

## 2|3|4 Un premier bilan

### Les montants de dettes annulés

Pour les trente-trois pays ayant atteint le point d'achèvement, les allègements mis en œuvre (au titre des initiatives PPTE et IADM) ont représenté près de 123,8 milliards de dollars en valeur nominale. Pour les onze pays de la Zone franc ayant atteint le point d'achèvement, les annulations de dette ont représenté environ 28,8 milliards de dollars en termes nominaux.

Le montant total des allègements de dette susceptibles d'être consentis aux trois pays ayant atteint le point de décision est estimé à environ 4 milliards de dollars (en valeur actualisée nette – VAN, à fin 2010). Pour les trois pays n'ayant pas encore franchi le point de décision mais éligibles, ce montant est évalué à 16,9 milliards de dollars (VAN) au titre de l'initiative PPTE.

Au total, l'encours de la dette des trente-six pays PPTE ayant atteint le point de décision a été réduit de plus de 80 %. Pour ces pays, le poids du service de la dette s'est très sensiblement allégé, diminuant en moyenne de 2 points de pourcentage du PIB entre 2001 et 2010.

3 Dont notamment 14,9 milliards de dollars pour la Banque mondiale, 6,5 milliards pour le FMI, 5,5 milliards pour la BAfD, 27,6 milliards pour les créanciers du Club de Paris, 9,9 milliards pour les autres créanciers bilatéraux publics.

## Une contribution à la lutte contre la pauvreté

Le renforcement des politiques de lutte contre la pauvreté, par l'augmentation des dépenses dans les secteurs sociaux de base (santé, éducation), constitue l'un des objectifs prioritaires recherchés dans le cadre de l'initiative PPTE, en contrepartie des allègements de dette. À cet effet, tous les pays éligibles doivent élaborer un *Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté*, détaillant l'affectation aux dépenses sociales des surplus dégagés par l'allègement du service de la dette.

Pour les trente-six pays PPTE ayant atteint le point de décision, les dépenses dans les secteurs de la santé et de l'éducation sont ainsi passées de 6 % du PIB en 2001 à près de 10 % en 2010.

## 2|3|5 Le financement des initiatives PPTE et IADM

Le coût de l'initiative PPTE (hors IADM) est estimé par le FMI et la Banque mondiale à environ 76 milliards de dollars<sup>3</sup> (en VAN à fin 2010). Son financement est assuré au moyen de divers mécanismes mis en place spécifiquement par les créanciers :

- FMI : le Fonds PPTE (*HIPC Account*) finance la contribution du FMI à l'initiative PPTE. Il est alimenté par des contributions en dons d'une centaine de pays membres du FMI et par le FMI sur ses ressources propres (principalement grâce au revenu de placement du produit des ventes d'or de 1999 et 2000) ;
- Banque mondiale et banques régionales de développement : le Fonds PPTE (*HIPC Trust Fund*), géré par la Banque mondiale, finance à la fois la contribution de l'AID à l'initiative PPTE et une fraction des allègements consentis par les banques régionales de développement. Le Fonds PPTE est alimenté par les contributions bilatérales des pays membres ;
- contributeurs bilatéraux : au cas par cas, dans le cadre du Club de Paris notamment.

Jusqu'à présent, les ressources de ces fonds ont été suffisantes pour financer le coût de l'allègement de la dette pour les pays ayant atteint le point de décision. En 2012, l'atteinte du point d'achèvement par la Côte d'Ivoire a nécessité une mobilisation importante des ressources de ces fonds, le montant d'allègement obtenu s'élevant à 4,4 milliards de dollars, dont 3,1 milliards au titre de l'initiative PPTE.

Si le Soudan et la Somalie progressaient vers le point de décision, des ressources additionnelles seraient nécessaires pour satisfaire l'allègement de leur dette, leur coût, ainsi que les pays ayant rejoint l'initiative après 2005 (Érythrée, Afghanistan), n'ayant pas été inclus dans le plan de financement d'origine de l'initiative PPTE-IADM.

S'agissant de l'initiative IADM exclusivement, le financement des 31,5 milliards de dollars (dont 1,3 milliard octroyé à la Côte d'Ivoire) s'opère selon le schéma suivant :

- pour le FMI, le coût de l'initiative est couvert par deux fonds : le Fonds IADM-I (*MDRI I Trust*) finance le coût des annulations de dette en faveur des pays dont le revenu par habitant est inférieur à 380 dollars, sur les ressources propres du FMI (principalement grâce au revenu de placement du produit des ventes d'or de 1999 et 2000) ; le Fonds IADM II (*MDRI II Trust*) est alimenté par les contributions des pays membres et finance les annulations de dette en faveur des pays déclarés éligibles à l'initiative PPTE, mais dont le revenu par habitant est supérieur à 380 dollars ;
- pour l'AID et le FAD, les pays donateurs se sont engagés à apporter des contributions additionnelles, afin de préserver les capacités de financement de ces institutions.

### 2|3|6 Au-delà des initiatives PPTE et IADM

Si les annulations obtenues par les pays éligibles avaient pour objectifs de restaurer leur solvabilité, de conforter la lutte contre la pauvreté et d'encourager le développement économique, elles ne doivent pas pour autant déboucher sur un nouveau cycle de ré-endettement rapide et potentiellement déstabilisant.

À cet effet, le FMI et la Banque mondiale ont adopté en janvier 2010 une réforme du cadre de viabilité de

la dette (CVD) destinée à tirer partie de la flexibilité autorisée par cet instrument, sans toutefois remettre en cause son objectif principal de maîtrise des stratégies de ré-endettement. Le CVD a été conçu à l'origine pour aider les pays à faible revenu à mobiliser les ressources nécessaires à leur développement tout en minimisant les risques futurs d'un endettement excessif. L'analyse du degré de vulnérabilité de la dette s'effectue en fonction de quatre niveaux de risque : faible, modéré, élevé et surendettement.

Au-delà de la réforme de 2010, d'autres changements, actuellement en cours de discussion, pourraient intervenir prochainement, permettant un recours à l'endettement non concessionnel moins contraignant pour les pays à faible revenus. Le projet de réforme devrait notamment permettre d'étendre le périmètre du CVD afin de prendre en compte la dette intérieure, qui se développe rapidement dans les pays africains (cf. encadré sur « l'évolution récente des marchés de titres de dette en Afrique ») et flexibiliser l'analyse en intégrant, par exemple, dans les capacités d'emprunt d'un pays les effets de retour des investissements productifs sur la croissance.

Ainsi, même si les opérations d'annulation de dette au titre des initiatives PPTE et IADM devaient s'éteindre une fois le point d'achèvement atteint par l'ensemble des pays éligibles, les outils de gestion des stratégies d'endettement qui leur étaient associés sont appelés à se développer pour s'insérer dans une analyse globale de la stabilité financière, au niveau national ou régional : suivis statistiques spécifiques de l'endettement, analyses du secteur financier par le FMI comportant notamment des exercices de *stress tests*, analyses de la vulnérabilité des pays à faibles revenus aux chocs exogènes. Comme le montre la crise économique et financière qui sévit depuis 2008, l'analyse des interrelations entre l'économie réelle et la sphère financière est devenue essentielle pour prévenir les risques de transmission des crises.

ENCADRÉ 2



## L'instabilité macroéconomique dans les pays en développement et en Zone franc

Les pays en développement sont caractérisés par une forte vulnérabilité, c'est-à-dire par un risque élevé que leur processus de développement soit entravé par des chocs naturels, politiques, sociaux et économiques. Leur vulnérabilité économique est notamment liée au fait qu'ils sont fréquemment soumis à des chocs affectant leur production (offre) (chocs climatiques ayant un impact sur la production agricole par exemple) ou la demande pour leurs produits (modification de la demande mondiale et donc des prix mondiaux pour les matières premières), ce qui contribue à une instabilité forte de leur croissance économique.

La vulnérabilité économique d'un pays peut être décomposée en trois éléments : la taille et la fréquence des chocs exogènes subis par une économie (dont les chocs macroéconomiques), son exposition aux chocs, et sa résilience ou sa capacité à réagir aux chocs. Si les deux premières composantes sont pour l'essentiel liées à des caractéristiques structurelles (situation géographique, degré de diversification économique, etc.), la résilience est plutôt dépendante des politiques économiques mises en œuvre dans chaque pays mais également, pour les pays de la Zone franc, au niveau régional.

### L'instabilité macroéconomique est-elle un problème ?

Les conséquences de l'instabilité macroéconomique ont été largement analysées par la littérature. Bien que la relation positive entre le risque et le rendement du capital puisse expliquer sous certaines conditions une relation positive entre instabilité économique et croissance, la plupart des travaux s'accordent sur l'impact négatif de ce phénomène sur la croissance de long terme et le bien-être. En effet, l'instabilité contribue à terme à diminuer le niveau de l'investissement et la productivité des facteurs, à augmenter l'instabilité et l'imprévisibilité de la politique économique et à détériorer l'environnement institutionnel. Ces conséquences sur les performances économiques sont d'autant plus fortes dans les pays en développement, qui font souvent face à des chocs externes plus importants sans pour autant bénéficier de conditions internes favorables à leur absorption. L'instabilité macroéconomique semble donc être un obstacle à la croissance économique parce qu'elle décourage les décisions d'investissement, nuit à la productivité des facteurs et détourne le capital des secteurs les plus productifs (Guillaumont et al., 1998 ; Carriole, 2012 pour une revue de la littérature)<sup>1</sup>. Les études identifient également des facteurs à même d'atténuer l'impact de cette instabilité : taille de la population, diversification de l'économie, capacité à mener une politique économique contracyclique, existence d'institutions financières développées ou encore qualité des institutions (cf. Rodrik, 2000 ; Beck et al., 2001 ; Acemoglu et al., 2003 ; Aghion et al., 2004 ; Mobarak, 2005)<sup>2</sup>.

### Quelle évolution de l'instabilité macroéconomique dans la Zone franc ?

Afin d'analyser la vulnérabilité économique des pays de la Zone franc, il est utile d'évaluer l'ampleur des chocs subis et l'instabilité de la croissance économique, en les comparant avec l'ensemble des pays en développement et avec des groupes de pays dont les caractéristiques structurelles sont proches, en particulier les pays à faible revenu (PFR<sup>3</sup>) et les pays d'Afrique subsaharienne (ASS). Pour évaluer l'ampleur des chocs, il est possible de s'appuyer sur les composantes de l'indice de vulnérabilité structurelle (Economic Vulnerability Index, EVI) proposé par l'UNCDP (United Nations Committee for Development Policy) et utilisé comme critère d'identification des pays les moins avancés (PMA) depuis 2000. Trois variables sont utilisées, dont deux indicateurs d'instabilité<sup>4</sup> : d'une part l'intensité des chocs sur l'offre agricole, mesurée par l'instabilité de la production agricole, d'autre part, l'intensité des chocs commerciaux, mesurée par l'instabilité des exportations. Les données sur lesquelles repose le calcul des instabilités sont respectivement la production agricole (base 1999-2001 en dollars) de la base de données

1 Guillaumont, P., Guillaumont-Jeanneney, S., et J.F. Brun (1999) "How instability lowers African growth" *Journal of African Economies*, Vol.8, No.1, pp.87-107; Carriole, J. (2012) « Mesurer l'instabilité macroéconomique : Applications aux données de recettes d'exportation, 1970-2005 » Document de travail, FERDI, Série "Indicateurs de développement innovants", 114.

2 Rodrik, D., (2000) "Participatory Politics, Social Cooperation, and Economic Stability" *The American Economic Review*, vol.90, No.2, pp.140-144; Beck, T., Lundberg, M. et G. Majnoni (2001) "Financial Intermediary Development and Economic Volatility: Does Finance Dampen or Magnify Shocks?" Policy Research Working Paper, The World Bank, WPS 2707; Acemoglu, D., Johnson, S., Robinson, J et Y. Thaicharoen (2003) "Institutional causes, macroeconomic symptoms: volatility, crises and growth", *Journal of Monetary Economics*, Vol. 50, No. 1, pp 49-123; Aghion P., Bacchetta P., et Banerjee A., (2004) "Financial Development and the Instability of Open Economies" *Journal of Monetary Economics*, Vol. 51, pp 1077-1106; Mobarak, A. (2005) "Democracy, Volatility, and Economic Development." *Review of Economics and Statistics*, Vol.87, No.2, pp 348-361.

3 Pays dont le revenu par tête est inférieur à 1 005 dollars, cf. tableau pour la classification complète des pays

4 Le troisième indicateur est la proportion de population affectée par des désastres naturels.

.../...

Évolution de l'instabilité de la production agricole, des exportations et de la croissance économique par zone géographique

	Observations (a)	Exportations			Production agricole			Croissance du PIB		
		de 1980 à 1989	de 1990 à 1999	de 2000 à 2009	de 1980 à 1989	de 1990 à 1999	de 2000 à 2009	de 1980 à 1989	de 1990 à 1999	de 2000 à 2009
PED	128	17,5	17,1	13,0	6,5	6,2	5,8	5,1	4,6	3,6
PED non pétroliers (b)	108	17,2	16,3	12,3	6,2	6,3	5,6	4,9	4,1	3,3
PFR (c)	63	17,8	18,8	16,2	5,1	5,6	5,2	4,3	4,4	3,6
Non PFR	65	17,3	15,6	10,4	7,6	6,7	6,3	5,8	4,8	3,6
AFSS	48	18,3	17,9	16,6	6,2	6,5	5,7	4,9	5,6	3,8
Non AFSS	80	17,1	16,5	10,9	6,6	6,0	5,8	5,3	4,0	3,4
AFSS non pétroliers (b)	42	17,6	16,9	15,9	6,5	6,9	6,1	4,5	4,5	3,3
ZF	14	19,6	16,4	13,7	6,5	5,2	4,9	5,5	7,6	4,2
CEMAC	8	22,0	19,3	17,3	3,8	4,6	3,3	7,0	11,1	6,4
UEMOA	6	17,8	14,2	11,0	8,5	5,7	6,2	4,4	5,0	2,5
ZF PFR (d)	8	17,8	14,7	14,2	6,4	5,2	5,3	5,3	5,2	3,7
ZF non pétroliers (e)	9	17,1	13,6	10,7	7,9	5,5	5,9	4,6	5,0	2,6

(a) Erythrée, Somalie, Cuba, Singapour, Corée du Sud, Corée du Nord non inclus. Pour la Zone franc, les Comores ne sont pas prises en compte.

(b) Pays exportateurs de pétrole : Algérie, Angola, Arabie saoudite, Bahreïn, Cameroun, Congo, Émirats arabes unis, Équateur, Gabon, Guinée équatoriale, Indonésie, Iran, Irak, Libye, Oman, Nigeria, Qatar, Tchad, Trinité et Tobago, Venezuela

(c) D'après la classification de la Banque mondiale actualisée en juillet 2011, les pays à faible revenu (PFR) ont un revenu par tête inférieur à 1 005 dollars, les pays à revenu intermédiaire tranche inférieure et tranche supérieure ont des revenus moyens compris entre 1 006 et 3 975 dollars et entre 3 976 et 12 275 dollars, et les économies à revenu élevé ont un revenu moyen supérieur à 12 276 dollars.

(d) Six pays de la Zone franc ne sont pas des PFR : la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Congo et le Sénégal (Pays à revenu intermédiaire tranche inférieure), le Gabon (Pays à revenu intermédiaire tranche supérieure) et la Guinée équatoriale (pays à haut revenu)

(e) Le poids du pétrole dans les exportations totales est hétérogène selon les pays : par niveau décroissant de dépendance, Congo (85 %), Guinée équatoriale (70 %), Gabon (62 %), Tchad (45 %) et Cameroun (25 %)

source : FMI, Regional Economic Outlook, 2012

de la Food and Agriculture Organization des Nations unies et le montant des exportations de biens et services (en dollars courants, déflatées par l'indice de valeur unitaire des importations des pays en développement)<sup>5</sup>. Les résultats de ces calculs d'instabilité pour les périodes 1980-1989, 1990-99 et 2000-2008 sont présentés dans le tableau 1.

On observe une baisse de l'instabilité des exportations pour l'ensemble des pays en développement (PED), mais très différenciée entre groupes de pays. En particulier, cette baisse est nettement moins forte pour les pays à faible revenu et les pays d'Afrique subsaharienne. Elle est légèrement plus forte pour les pays non pétroliers, que ce soit en Afrique subsaharienne ou pour l'ensemble des PED. Les évolutions constatées sur l'instabilité de la production agricole sont convergentes mais de plus faible ampleur que pour l'instabilité des exportations. On constate une baisse de l'instabilité de la production agricole pour l'ensemble des pays en développement, mais plus faible pour les pays d'ASS et même nulle pour les PFR. La réduction des chocs se traduit par une baisse de l'instabilité de la croissance du PIB des pays en développement ; là encore, le gain des PFR et des pays d'ASS est plus faible.

Les pays de la Zone franc ont bénéficié sur la dernière décennie d'une baisse significative de l'instabilité de leurs exportations et plus forte que la moyenne des PED. Cette baisse est particulièrement nette pour les pays non pétroliers, et donc plus nette pour les pays de l'UEMOA que pour ceux de la CEMAC. L'instabilité étant initialement plus forte en CEMAC, l'écart se creuse entre les deux unions. Les pays de la Zone franc ont également bénéficié d'une réduction de l'instabilité de leur production agricole plus forte que l'ensemble des PED. De nouveau, la baisse est légèrement plus forte pour l'UEMOA, mais son niveau initial d'instabilité était plus élevé, et reste supérieur à celui de la CEMAC. La baisse de l'instabilité de la croissance enregistrée dans la Zone franc est du même ordre de grandeur que l'ensemble des PED et homogène entre PFR et non PFR. Elle a été beaucoup plus nette pour les pays non pétroliers et donc pour l'UEMOA.

Dans la mesure où la baisse de l'instabilité de la croissance en Zone franc est proche de la moyenne des PED alors qu'elle a bénéficié d'une baisse plus marquée de l'instabilité des exportations et de la production agricole, il semble que la capacité à absorber les chocs (grâce à la diversification économique, aux politiques contracycliques...) se soit moins améliorée dans la Zone franc que dans le reste des PED. Cependant, ce résultat obtenu pour la Zone franc est expliqué principalement par l'évolution

<sup>5</sup> Les révisions méthodologiques de l'EVI pour les revues triennales d'identification des PMA par l'UNCDP n'ont pas été suivies d'un calcul rétrospectif de cet indicateur, mais ce calcul rétrospectif a été effectué par Cariolle (Cariolle, J., (2011) « L'Indice de Vulnérabilité Économique rétrospectif. Mise à jour 2010 », Document de travail, FERDI, Série « Indicateurs de développement innovants », 109.

de la CEMAC (réduction des chocs proche de la moyenne des PED mais baisse plus faible de l'instabilité de la croissance), alors que la capacité d'absorption des chocs de l'UEMOA n'apparaît pas inférieure à celle des autres PED (baisse plus forte des chocs « convertie » en baisse plus forte de l'instabilité de la croissance). Il faut cependant noter que les économies peuvent être soumises à des chocs non captés par l'instabilité des exportations et de la production agricole. Dans ce cas, l'analyse précédente tend à sous-estimer la capacité des économies à absorber les chocs. En outre, ces évolutions par union peuvent masquer des trajectoires très différentes par pays. Ainsi, alors que le Cameroun a connu une réduction de l'instabilité de sa croissance (de 7 % à moins de 1 %) grâce à une stagnation de l'instabilité de ses exportations à un niveau modéré (12-13 %) et à une réduction de l'instabilité de sa production agricole, le Tchad a connu une hausse significative de l'instabilité de sa croissance (de 7 % à 10 %) liée à une hausse de l'instabilité de sa production agricole (de 6 % à 8 %) mais surtout à une explosion de l'instabilité de ses exportations (de 14 % à 32 %). La diversification de la production du Cameroun et la spécialisation de la production du Tchad sur le pétrole expliquent largement ces trajectoires divergentes. Parmi les pays non pétroliers, les évolutions sont plus synchrones entre exportations et production agricole, et plus homogènes entre pays. De manière intéressante, le Burkina Faso, pays qui a connu une stagnation de l'ampleur des chocs d'exportation (autour de 14 %) et de production agricole (autour de 7 %), est parvenu à réduire significativement l'instabilité de sa croissance (de 3,8 % à 1,9 %).

Les évolutions de l'instabilité macroéconomique dans la Zone franc mettent en évidence deux points principaux. À court terme, les politiques macroéconomiques ont un rôle important à jouer pour réduire l'effet des chocs externes sur l'instabilité de la croissance économique. À cet égard, il semble que les politiques macroéconomiques menées dans la Zone franc aient contribué sur la dernière décennie à atténuer les effets de l'instabilité, en particulier dans l'UEMOA. Cet effet d'atténuation peut sans doute encore être renforcé par des politiques macroéconomiques plus contracycliques coordonnées dans chaque union. À long terme, la structure productive des économies, en particulier le poids du secteur pétrolier, détermine fortement l'ampleur des chocs macroéconomiques et l'instabilité de la croissance. Les politiques de diversification de la production sont donc cruciales pour réduire l'instabilité macroéconomique de pays qui sont structurellement vulnérables.

#### Méthode de calcul de l'instabilité

**Pour la croissance économique :** écart-type du taux de croissance du PIB à prix constants

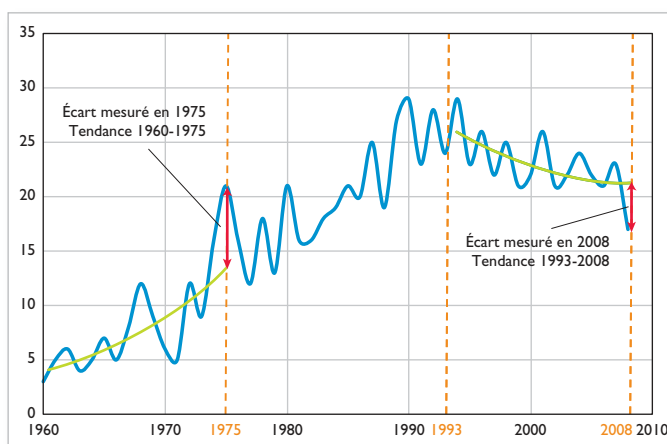
**Pour les exportations et la production agricole :** moyenne des déviations ou des écarts entre la valeur observée et une valeur de référence (une moyenne ou une tendance calculée sur une période de référence). La construction nécessite donc deux choix méthodologiques : la méthode d'estimation de la valeur de référence et la formule de calcul de l'écart. Nous reprenons les choix effectués par l'UNCDP pour la revue de 2009 : (i) la valeur de référence est une tendance mixte estimée sur une période passée, (ii) l'écart est un écart quadratique moyen sur la période passée entre les valeurs observées et les valeurs prédites par la tendance. La période de référence est de quinze ans pour l'instabilité de la production agricole et des exportations (soit l'année en cours et les quatorze années précédentes). La tendance mixte est estimée de la manière suivante:

$$\text{Log } Y_t = \alpha + \beta \cdot \text{log } Y_{t-1} + \gamma \cdot T + \varepsilon_t$$

où  $Y$  est la variable d'intérêt (production agricole ou recettes d'exportations), et  $T$  la tendance déterministe. La tendance est donc ré-estimée chaque année à partir des données de la période de quinze années ( $t-14 ; t$ ) (cf. graphique ci-contre). Le résidu d'estimation  $\varepsilon_t$  est l'écart entre la valeur observée et la tendance (égale à :  $\hat{\alpha} + \hat{\beta} \cdot \text{log } Y_{t-1} + \hat{\gamma} \cdot T$ ).

$\varepsilon_t$  est donc la variable utilisée pour le calcul de l'instabilité, selon la formule :

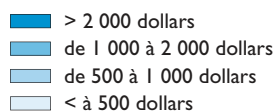
$$\text{Instabilité}_t = \sqrt{\frac{\sum_{t=14}^t \varepsilon_t^2}{(14+1)}}$$





**L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE  
ET FINANCIÈRE  
DANS LES PAYS AFRICAINS  
DE LA ZONE FRANC**

## PIB PAR HABITANT EN 2011



(en dollars)

Pays	PIB par habitant	Pays	PIB par habitant
<b>UEMOA</b>		<b>CEMAC</b>	
Bénin	737	Cameroun	1 230
Burkina Faso	664	Centrafrique	456
Côte d'Ivoire	1 062	Congo	3 714
Guinée-Bissau	576	Gabon	10 654
Mali	669	Guinée équatoriale	14 661
Niger	399	Tchad	892
Sénégal	1 076		
Togo	506	<b>Comores</b>	<b>903</b>

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2012



## 1 | L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DANS LA ZONE UEMOA

En 2011, l'activité économique au sein des pays de l'UEMOA a marqué un net ralentissement, le taux de croissance du PIB réel des pays membres de l'UEMOA passant de 4,4 % en 2010 à 0,6 % en 2011.

Ce ralentissement est pour une large part imputable à la crise post-électorale en Côte d'Ivoire, qui s'est traduite dans ce pays par une récession de 4,7 % du PIB et s'est répercutée sur les économies des autres pays membres de l'UEMOA, en particulier les pays enclavés de la région (Burkina Faso, Mali, Niger). La situation économique régionale a également été affectée par les résultats peu satisfaisants de la campagne agricole 2011-2012 et la persistance d'un déficit énergétique préjudiciable à la production industrielle. De bonnes performances ont toutefois été enregistrées pour les cultures d'exportation, soutenues par des prix internationaux élevés. Les industries extractives ont enregistré une évolution contrastée : au niveau régional, les productions d'or et de phosphates se sont inscrites en nette hausse, tandis que les activités d'extraction de pétrole en Côte d'Ivoire se repliaient.

La ralentissement a frappé cinq États membres : sans surprise, le plus fort ralentissement se manifeste en Côte d'Ivoire (- 4,7 % en 2011, contre 2,4 % en 2010), tandis que la croissance au Sénégal enregistre également un recul sensible (de 4,1 % à 2,6 %). Dans les pays sahéliens, les résultats médiocres de la campagne agricole, en rapport avec de mauvaises conditions climatiques, ont affecté leur activité économique : les taux de croissance du Burkina Faso, du Mali et du Niger (respectivement 4,1 %, 2,7 % et 2,3 %) se sont inscrits en recul par rapport à 2010.

<sup>1</sup> La Facilité élargie de crédit – FEC (Extended credit facility) a remplacé la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance – FRPC (Poverty reduction and growth facility – PRGF). Le taux d'intérêt des financements accordés au titre de la FEC est de 0 %, avec un différé d'amortissement de cinq ans et demi et une échéance maximale de dix ans.

En revanche, la croissance économique s'est maintenue, voire accrue, au Bénin (3,1 %, contre 2,6 % en 2010), en Guinée-Bissau (5,3 %, contre 4,5 %) et au Togo (4,8 %, contre 4,0 %), grâce à la bonne tenue de la production vivrière dans ces pays.

L'année 2011 a été marquée par une reprise des tensions inflationnistes dans la sous-région, le taux d'inflation de l'Union dépassant le seuil communautaire de 3 %. La progression du niveau général des prix, en moyenne annuelle, s'est ainsi établie à 3,9 % en 2011, contre 1,4 % en 2010, en raison de tensions accrues sur les prix des denrées alimentaires importées et des produits pétroliers.

S'agissant des relations financières internationales, tous les pays de l'UEMOA, à l'exception du Togo, bénéficiaient, à fin juillet 2012, de l'appui financier du FMI dans le cadre de l'exécution de programmes économiques au titre de la FEC<sup>1</sup>. Le Sénégal bénéficie d'un programme triennal au titre de l'instrument de soutien à la politique économique (ISPE), sans appui financier du FMI.

### Taux de croissance du PIB en volume

(en %)

	2008	2009	2010	2011 (a)
Bénin	5,0	2,7	2,6	3,1
Burkina Faso	6,6	3,2	7,9	4,1
Côte d'Ivoire	2,3	3,8	2,4	- 4,7
Guinée-Bissau	3,2	3,4	4,5	5,3
Mali	5,0	4,5	5,8	2,7
Niger	9,6	- 0,7	8,2	2,3
Sénégal	3,7	2,1	4,1	2,6
Togo	2,4	3,4	4,0	4,8
<b>UEMOA</b>	<b>4,2</b>	<b>3,0</b>	<b>4,4</b>	<b>0,6</b>

(a) Chiffres provisoires  
Source : BCEAO

### Accords entre le FMI et les pays de l'UEMOA au 31 juillet 2012

(en millions de DTS)

	Type d'accord	Date de mise en place	Date d'expiration	Montant approuvé	Montant non décaissé
Bénin	FEC	14/06/2010	13/06/2013	74,28	31,83
Burkina Faso	FEC	14/06/2010	13/06/2013	46,15	19,35
Côte d'Ivoire	FEC	04/11/2011	03/11/2014	390,24	243,90
Guinée-Bissau	FEC	07/05/2010	06/05/2013	22,37	7,25
Mali	FEC	27/12/2011	26/12/2014	30,00	24,00
Niger	FEC	16/03/2012	15/03/2015	78,96	67,98
Togo	FEC	21/04/2008	26/07/2011	95,41	0,00
Sénégal	ISPE	03/12/2010	03/12/2013	-	-

Source : FMI

Outre le renouvellement des accords au titre de la FEC pour le Mali et le Niger, la Côte d'Ivoire a pu bénéficier d'une FEC, d'un montant de plus de 390 millions de DTS le 4 novembre 2011. Cet accord, qui prend acte du rétablissement de la stabilité politique après la crise politique post électorale, a ouvert la voie à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE), intervenue le 26 juin 2012. Tous les pays membre de l'UEMOA ont désormais pu bénéficier de cette initiative (cf. partie 1, 2|3).

## 1|1 L'activité

Dans le secteur primaire<sup>2</sup>, la campagne agricole 2011-2012 a été peu satisfaisante, avec un recul d'environ 13 % des productions vivrières par rapport à la campagne précédente. Les conditions climatiques ont été peu propices aux récoltes et ont engendré une diminution de la production vivrière dans la plupart des pays de l'Union. Des niveaux en très légère hausse, ou maintenus par rapport à la campagne précédente, n'ont été constatés qu'en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau et au Togo.

Les cultures d'exportation ont en revanche connu des résultats relativement meilleurs. La production de coton-graine (1,27 million de tonnes) a progressé de 38 % grâce à la bonne tenue des cours mondiaux en 2011, ce qui a permis d'accroître les prix payés aux

producteurs. Les volumes produits ont augmenté au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Togo, à hauteur respectivement de 46 %, 22,2 %, 25,9 %, 66,1 % et 61,6 %. En Guinée-Bissau, la production de noix de cajou a, quant à elle, progressé de 33,7 %, pour s'établir à 160 000 tonnes. À l'inverse, la production de cacao, essentiellement en provenance de Côte d'Ivoire, a subi une baisse de 11,3 % par rapport à la campagne précédente, pour s'établir à environ 1,3 million de tonnes. La production de café a reculé de 60 %, pour ressortir à 41 500 tonnes.

Dans le secteur secondaire, la production industrielle s'est inscrite en légère hausse par rapport à 2010, l'indice calculé par les services de la BCEAO enregistrant une hausse de 1,8 % en moyenne sur l'année. Cette performance est essentiellement attribuable à la progression de l'activité de la branche « Électricité, eau et gaz » (+ 24,2 % par rapport à 2010), toutefois atténuée par la baisse de l'activité des industries extractives, sous l'effet de la diminution de la production de pétrole brut en Côte d'Ivoire (- 28,6 %). Dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, l'activité s'est avérée globalement en retrait par rapport à 2010, avec un ralentissement des mises en chantier.

S'agissant du secteur tertiaire, la conjoncture s'est globalement améliorée en 2011 dans les services marchands. Une bonne orientation du chiffre d'affaires dans le commerce de détail a été observée dans tous les États de l'Union, à l'exception du Bénin et de la Côte d'Ivoire. Dans ce secteur, l'indice calculé par la BCEAO a progressé de 7,4 % au plan régional sur l'ensemble de l'année 2011. Cette évolution est essentiellement imputable aux ventes de produits pétroliers et au rebond des ventes d'automobiles.

## 1|2 L'inflation

L'année 2011 a été marquée par une reprise des tensions inflationnistes. La progression du niveau

### Comptes nationaux de la zone UEMOA

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Ressources</b>	<b>43 471,7</b>	<b>45 068,5</b>	<b>49 426,0</b>	<b>50 650,1</b>
<b>PIB nominal</b>	<b>30 485,9</b>	<b>32 607,5</b>	<b>34 807,6</b>	<b>36 361,0</b>
<b>Importations de biens et services</b>	<b>12 985,8</b>	<b>12 461,0</b>	<b>14 618,4</b>	<b>14 289,2</b>
<b>Emplois</b>	<b>43 471,7</b>	<b>45 068,5</b>	<b>49 426,0</b>	<b>50 650,1</b>
<b>Consommation finale</b>	<b>26 989,1</b>	<b>28 489,7</b>	<b>30 265,5</b>	<b>30 660,5</b>
Publique	4 396,4	4 706,9	4 962,3	5 328,6
Privée	22 592,7	23 782,8	25 303,2	25 331,9
<b>Formation brute de capital fixe (b)</b>	<b>6 510,3</b>	<b>5 969,0</b>	<b>7 007,3</b>	<b>7 062,5</b>
<b>Exportations de biens et services</b>	<b>9 972,3</b>	<b>10 609,8</b>	<b>12 153,2</b>	<b>12 927,0</b>
Épargne intérieure brute	3 496,8	4 117,8	4 542,1	5 700,4
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 3 013,5	- 1 851,2	- 2 465,3	- 1 362,1
<b>Taux d'investissement (en % du PIB)</b>	<b>21,4</b>	<b>18,3</b>	<b>20,1</b>	<b>19,4</b>
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	4,2	3,0	4,4	0,6
Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	7,1	3,9	2,3	3,9
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	7,4	0,4	1,4	3,9

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris variation de stocks

Sources : INS, BCEAO

2 Dans le cadre de l'harmonisation des comptabilités nationales et de leur mise en conformité avec le Système de comptabilité Nationale 1993, la production agricole au titre de la campagne « n-n + 1 » est intégrée, depuis 2001, dans le calcul du PIB de l'année « n », par l'intermédiaire des comptes de stocks. L'effet demande est pris en compte l'année « n + 1 » par déstockage, au titre de la consommation et des exportations.

## Évolution des prix à la consommation (a)

(moyenne annuelle ; en %)

	2008	2009	2010	2011 (b)
Bénin	7,9	0,4	2,1	2,7
Burkina Faso	10,7	0,9	- 0,6	2,8
Côte d'Ivoire	6,3	0,5	1,7	4,9
Guinée-Bissau	10,4	- 2,8	2,2	5,1
Mali	9,2	2,4	1,2	3,0
Niger	11,3	0,5	0,9	2,9
Sénégal	5,8	- 2,2	1,2	3,4
Togo	8,7	3,7	1,5	3,6
<b>UEMOA (c)</b>	<b>7,4</b>	<b>0,4</b>	<b>1,4</b>	<b>3,9</b>

(a) Indices harmonisés des prix à la consommation

(b) Chiffres provisoires

(c) Moyenne des indices pondérée par le poids de la dépense de consommation de la principale agglomération de chaque pays

Source : BCEAO

général des prix s'est ainsi établie à 3,9 % en moyenne annuelle en 2011, contre 1,4 % en 2010. Cette évolution à la hausse a concerné la totalité des pays de la sous-région, mais les pressions inflationnistes n'ont dépassé la norme communautaire de 3 % qu'en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau, au Sénégal et au Togo.

En glissement annuel, les tensions inflationnistes ont connu un pic au milieu de l'année 2011 puis se sont progressivement atténuées jusqu'au dernier trimestre. Les facteurs explicatifs de ce niveau d'inflation tiennent essentiellement au renchérissement des denrées alimentaires, tant importées que produites localement, qui ont souffert des mauvaises récoltes et de difficultés accrues d'approvisionnement des marchés en produits de grande consommation, du fait des effets de la crise ivoirienne.

### 1|3 Les finances publiques

L'exercice 2011 a été caractérisé par une sensible détérioration des déficits budgétaires. L'exécution des opérations financières des États a en effet été marquée par une stagnation de la collecte fiscale, tandis que les dépenses budgétaires ont continué de progresser (+8 % par rapport à 2010). Aussi, le déficit du solde global base engagements (hors dons) s'est sensiblement creusé, s'établissant à 6,5 % du PIB en 2011, contre 5,4 % l'année précédente.

Les recettes totales (dons compris) n'ont que légèrement progressé, de 3 %, sous l'effet conjugué de la faible hausse des recettes budgétaires en valeur

(+ 2,2 %), qui correspond à une diminution de leur poids dans le PIB (de 17,9 % en 2010 à 17,5 % en 2011), et de la hausse plus marquée des dons extérieurs (+ 8,5 %). Les dons ont ainsi représenté 2,6 % du PIB régional en 2011.

Les recettes fiscales sont ressorties en hausse modeste (+ 2,8 %), représentant 15,7 % du PIB en 2011 (après 15,9 % en 2010). Ces médiocres résultats en matière de collecte fiscale tiennent principalement à la forte réduction de l'activité économique consécutive à la crise en Côte d'Ivoire. Dans les autres pays de l'Union, les recettes fiscales ont bénéficié de la poursuite des efforts de recouvrement et d'élargissement de l'assiette imposable, qui a induit une forte progression des impôts et taxes. Les recettes non fiscales se sont, quant à elles, inscrites en net retrait (- 12,3 %).

Les dépenses totales ont connu une augmentation de 8 % en 2011 pour atteindre 8 683 milliards, soit 23,9 % du PIB. Ceci résulte en premier lieu de la hausse substantielle des dépenses courantes (+ 10,6 %), en lien avec l'alourdissement des subventions versées (+ 36,5 %, à 1 630 milliards), notamment au secteur de l'énergie (voir l'encadré ci-après) et l'accroissement des intérêts dus au titre du service de la dette (+ 24,7 %). Cette évolution contrebalance la bonne performance pourtant enregistrée en matière de maîtrise de la masse salariale (+ 3,8 %, contre + 6,3 % en 2010). En second lieu, les dépenses en capital se sont accrues de 3,7 %, du fait de l'intensification des programmes d'investissement en infrastructures dans certains pays, ce qui tranche avec la réduction de ce type de dépenses observée au cours de l'exercice 2010 (- 4,3 %). Le surcroît de dépenses d'investissement a été principalement financé sur ressources intérieures (+ 6,9 %), les financements sur ressources extérieures reculant légèrement (- 0,4 %). Le taux d'investissement public est demeuré stable à 8,1 % du PIB en 2011.

Dans ce contexte, le déficit global base engagements, dons compris, s'est détérioré, passant de 986,8 milliards en 2010 (soit - 2,8 % du PIB) à 1 397 milliards en 2011 (- 3,8 % du PIB). Le déficit base caisse est ressorti à 1 422,7 milliards, contre 1 144,7 milliards en 2010. Outre le recours au marché financier régional<sup>3</sup>, ce déficit a été financé à

3 Cf. partie 3.1 La politique et les agrégats monétaires dans l'UEMOA.

**Tableau consolidé des opérations financières des États de l'UEMOA**

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Recettes et dons</b>	<b>6 384,3</b>	<b>7 027,5</b>	<b>7 111,9</b>	<b>7 323,4</b>
<b>Recettes budgétaires</b>	<b>5 498,8</b>	<b>5 758,2</b>	<b>6 230,3</b>	<b>6 366,7</b>
Recettes fiscales	4 703,3	5 191,2	5 538,3	5 693,8
Recettes non fiscales	722,1	494,3	613,3	537,6
Autres recettes non classées	73,4	72,7	78,7	135,3
<b>Dons</b>	<b>885,5</b>	<b>1 269,3</b>	<b>881,6</b>	<b>956,7</b>
<b>Dépenses et prêts nets</b>	<b>6 978,4</b>	<b>7 886,5</b>	<b>8 098,7</b>	<b>8 720,4</b>
<b>Dépenses totales</b>	<b>6 904,0</b>	<b>7 841,9</b>	<b>8 038,3</b>	<b>8 683,5</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>4 628,8</b>	<b>4 979,6</b>	<b>5 236,5</b>	<b>5 793,2</b>
Traitements et salaires	1 799,7	1 989,6	2 115,6	2 196,0
Autres dépenses de fonctionnement	2 506,7	2 632,6	2 756,3	3 150,8
Autres dépenses non classées (PPTE)	40,7	34,3	30,2	29,3
Intérêts dus	281,7	323,0	334,4	417,2
Intérêts sur dette intérieure	92,9	96,3	126,3	183,6
Intérêts sur dette extérieure	188,8	226,7	208,2	233,5
<b>Dépenses en capital</b>	<b>2 061,6</b>	<b>2 588,1</b>	<b>2 477,5</b>	<b>2 568,8</b>
Sur ressources intérieures	1 112,7	1 407,1	1 391,3	1 486,9
Sur ressources extérieures	949,0	1 180,9	1 086,2	1 081,9
<b>Autres dépenses non classées</b>	<b>213,6</b>	<b>274,2</b>	<b>324,3</b>	<b>321,5</b>
<b>Prêts nets</b>	<b>74,4</b>	<b>44,7</b>	<b>60,4</b>	<b>36,9</b>
<b>Solde global base engagements (hors dons)</b>	<b>- 1 479,5</b>	<b>- 2 128,3</b>	<b>- 1 868,4</b>	<b>- 2 353,7</b>
<b>Solde global base engagements (y compris dons) (b)</b>	<b>- 594,1</b>	<b>- 859,0</b>	<b>- 986,8</b>	<b>- 1 397,0</b>
<b>Solde primaire de base (c)</b>	<b>39,0</b>	<b>- 305,6</b>	<b>- 63,1</b>	<b>- 496,2</b>
<b>Ajustement base caisse</b>	<b>- 56,4</b>	<b>- 19,0</b>	<b>- 157,9</b>	<b>- 25,7</b>
Variation des arriérés de paiement (réduction = signe négatif)	- 22,4	- 58,2	- 107,1	- 56,1
<b>Solde global base caisse (hors dons)</b>	<b>- 1 536,0</b>	<b>- 2 147,4</b>	<b>- 2 026,3</b>	<b>- 2 379,4</b>
<b>Solde global base caisse (y compris dons) (d)</b>	<b>- 650,5</b>	<b>- 878,0</b>	<b>- 1 144,7</b>	<b>- 1 422,7</b>
<b>Financement</b>	<b>648,1</b>	<b>897,7</b>	<b>1 180,8</b>	<b>1 385,6</b>
<b>Financement intérieur net</b>	<b>294,4</b>	<b>436,6</b>	<b>258,3</b>	<b>125,6</b>
Financement bancaire	105,2	375,4	438,6	31,5
Financement non bancaire	189,1	73,2	- 180,4	157,1
<b>Financement extérieur net</b>	<b>353,7</b>	<b>461,1</b>	<b>922,5</b>	<b>1 260,0</b>
<b>Ajustement statistique</b>	<b>2,4</b>	<b>- 19,6</b>	<b>- 36,1</b>	<b>37,1</b>
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	18,0	17,7	17,9	17,5
Dépenses courantes	15,2	15,3	15,0	15,9
Solde :				
budgétaire de base (e)	- 1,5	- 2,8	- 2,1	- 3,4
base engagements (y compris dons) (b)	- 1,9	- 2,6	- 2,8	- 3,8
base caisse (y compris dons) (d)	- 2,1	- 2,7	- 3,3	- 3,9

(a) Chiffres provisoires

(b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales

(c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : FMI, services nationaux

hauteur de 91 % par des ressources extérieures. Cette forte hausse du financement extérieur en 2011 (+ 36,6 %) résulte en particulier de l'augmentation des tirages extérieurs de la Côte d'Ivoire au titre des programmes conclus avec le FMI et d'une opération d'émission obligataire réalisée par le Sénégal sur le marché international (à hauteur de 500 millions de dollars).

## 1|4 La balance des paiements

Les comptes extérieurs des pays de l'UEMOA présentent un profil globalement plus favorable qu'en 2010. L'excédent global de la balance des paiements s'est amplifié, pour atteindre 195,4 milliards (soit 0,5 % du PIB) contre 139,5 milliards en 2010 (0,4 % du PIB). Ce résultat est principalement imputable à l'amélioration du solde commercial, ce qui a permis de réduire fortement le déficit de la balance des transactions courantes, tandis que le solde du compte de capital et d'opérations financières, bien qu'en baisse, est resté excédentaire.

L'amélioration du solde de la balance commerciale, qui est passée d'un déficit de 479,2 milliards en 2010 à un excédent de 669,3 milliards en 2011, a résulté d'une progression des exportations conjuguée à un recul des importations. Les exportations se sont accrues de 7,8 % en valeur, du fait, notamment, de la hausse des ventes de coton (+ 45,7 %) et d'or (+ 38,7 %) qui ont bénéficié d'une fermeté de leurs cours mondiaux en 2011. Les importations ont, pour leur part, reculé de 3,1 %, en raison principalement de la diminution des importations de biens d'équipements (- 15,8 %), en lien avec le ralentissement de l'ac-

## Balance des paiements de la zone UEMOA

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Transactions courantes</b>	<b>- 2 213,3</b>	<b>- 1 159,6</b>	<b>- 1 697,5</b>	<b>- 747,4</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>- 1 424,3</b>	<b>- 134,6</b>	<b>- 479,2</b>	<b>669,3</b>
Exportations FOB	8 312,0	9 134,0	10 349,0	11 159,2
dont : cacao	1 269,5	1 772,0	1 902,1	1 986,7
coton	306,1	267,7	311,0	453,3
or	727,9	844,5	1 193,9	1 655,7
produits pétroliers	1 941,6	1 631,3	1 413,8	1 911,4
Importations FOB	- 9 736,3	- 9 268,6	- 10 828,2	- 10 489,9
dont importations CAF :				
biens d'équipement	- 2 322,2	- 2 288,1	- 2 889,9	- 2 432,2
produits pétroliers	- 2 782,2	- 2 016,3	- 2 926,3	- 3 217,2
produits alimentaires	- 2 157,2	- 1 909,9	- 1 898,7	- 2 193,9
<b>Balance des services</b>	<b>- 1 589,2</b>	<b>- 1 716,6</b>	<b>- 1 986,0</b>	<b>- 2 031,5</b>
dont fret et assurance/marchandises	- 1 582,9	- 1 506,4	- 1 829,7	- 1 784,9
<b>Balance des revenus</b>	<b>- 593,9</b>	<b>- 787,3</b>	<b>- 797,3</b>	<b>- 808,6</b>
dont intérêts dus sur la dette publique	- 188,3	- 203,1	- 214,1	- 220,4
<b>Balance des transferts courants</b>	<b>1 394,1</b>	<b>1 478,9</b>	<b>1 565,0</b>	<b>1 423,3</b>
Secteur privé	934,0	823,2	956,0	929,7
Secteur public	460,1	655,7	609,0	493,6
<b>Compte de capital et d'opérations financières</b>	<b>2 191,2</b>	<b>1 805,5</b>	<b>2 336,5</b>	<b>1 048,5</b>
<b>Transferts de capital</b>	<b>864,6</b>	<b>873,0</b>	<b>2 305,3</b>	<b>717,1</b>
<b>Acquisitions/cessions d'actifs financiers non produits</b>	<b>123,1</b>	<b>- 1,9</b>	<b>- 2,9</b>	<b>- 0,7</b>
<b>Opérations financières</b>	<b>1 203,6</b>	<b>934,4</b>	<b>34,1</b>	<b>332,1</b>
Investissements directs	689,1	1 106,5	1 132,1	998,6
Investissements de portefeuille	52,3	161,6	393,8	241,8
Autres investissements	462,1	- 333,7	- 1 491,7	- 908,3
<b>Financement exceptionnel (pour mémoire)</b>	<b>278,4</b>	<b>83,4</b>	<b>1 418,7</b>	<b>204,3</b>
Variation des arriérés	- 202,4	- 138,8	- 391,7	- 118,3
Rééchelonnements	196,7	116,9	154,3	96,9
Remise de dettes	284,2	103,4	1 656,1	198,8
Autres	0,0	1,9	0,0	0,3
<b>Erreurs et omissions</b>	<b>14,8</b>	<b>- 62,6</b>	<b>5,7</b>	<b>21,9</b>
<b>Ajustement statistique (b)</b>	<b>70,9</b>	<b>- 191,8</b>	<b>- 505,1</b>	<b>- 127,7</b>
<b>Solde global</b>	<b>63,6</b>	<b>391,5</b>	<b>139,5</b>	<b>195,4</b>
Réévaluation	27,8	148,4	199,5	0,0
<b>Variation des avoirs extérieurs nets</b>	<b>- 91,4</b>	<b>- 539,9</b>	<b>- 339,0</b>	<b>- 195,4</b>
<b>Exportations/importations (en %)</b>	<b>76,8</b>	<b>85,1</b>	<b>83,1</b>	<b>90,5</b>

(a) Chiffres provisoires

(b) Cet ajustement permet la prise en compte des opérations non réparties et du biais lié aux asymétries sur les transactions intra-UEMOA.

Source : BCEAO

tivité en Côte d'Ivoire. Cette évolution a toutefois été atténuée par le renchérissement de la facture pétrolière et alimentaire.

ments, qui a atteint 195 milliards en 2011 (+ 40 % par rapport à 2010), a permis de conforter les avoirs extérieurs de la zone.

Les déficits de la balance des services et des revenus se sont creusés respectivement de 2,3 % et 1,4 %, tandis que la balance des transferts courants est demeurée excédentaire, bien qu'en baisse de 9 %. Cette réduction s'explique par la baisse conséquente des dons publics obtenus auprès des principaux partenaires au développement en Côte d'Ivoire et dans les pays sahéliens, ce qui traduit avant tout un retour à la normale après les appuis importants reçus en 2010 dans le cadre de la gestion de la crise alimentaire. Les transferts privés ont, quant à eux, diminué de 2,7 %. Les entrées nettes de fonds transférés par les travailleurs migrants ont représenté en 2011 1 240 milliards, en repli de 6,6 % par rapport à 2010. Au total, le déficit du compte courant s'est amélioré de 56 %, passant de 1 697 milliards (soit - 4,9 % du PIB) fin 2010 à 747 milliards (- 2,1 % du PIB) un an plus tard.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est contracté de 55,1 % par rapport à 2010, pour ressortir à 1 048,5 milliards, en raison de la baisse des transferts de capital en faveur des administrations publiques de la zone (- 68,9 %), les flux liés aux remises de dettes s'inscrivant en particulier en nette diminution. La baisse des investissements directs étrangers et des investissements de portefeuille (- 11,8 % et - 38,6 % respectivement) a été compensée en partie par la réduction des sorties de capitaux de la catégorie « autres investissements » (- 39 %).

Au total, la progression de l'excédent global de la balance des paiements, qui a atteint 195 milliards en 2011 (+ 40 % par rapport à 2010), a permis de conforter les avoirs extérieurs de la zone.

## 1|5 La dette extérieure

Selon la Banque mondiale, l'encours de la dette extérieure des pays de l'UEMOA s'élevait, à fin 2010, à près de 24,6 milliards de dollars, en légère hausse (+ 2,7 %) par rapport à 2009. En proportion du PIB, l'encours de dette extérieure a modérément progressé, passant de 34,6 % du PIB de l'UEMOA en 2009 à 35,1 % en 2010.

En 2010, les ratios relatifs au service de la dette, rapportés aux exportations et aux recettes budgétaires, se sont fortement améliorés, baissant respectivement de 6,9 % à 3,7 % et de 12,8 % à 7,3 %. Le service de la dette s'est réduit de près de 40 %, en lien avec les diminutions du poids de ce service dont ont bénéficié, en 2010, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger et le Togo.

Selon les données du FMI, l'encours de la dette publique extérieure des différents États membres de l'UEMOA s'établirait, à la fin 2011, à 17 % pour le Bénin, 24,9 % pour le Burkina Faso, 41,6 % pour la Côte d'Ivoire, 25,6 % pour le Mali, 18,9 % pour le Niger et 24,6 % pour le Sénégal. Suite aux allègements de dette consécutifs à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE obtenus par la Guinée-Bissau et le Togo à fin décembre 2010, leurs dettes extérieures représenteraient fin 2011, respectivement, 17,9 % et 16,4 % du PIB.

### Dette extérieure de la zone UEMOA

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2007	2008	2009	2010
<b>Dette à court et long terme</b>	<b>24 642,0</b>	<b>23 720,3</b>	<b>24 018,6</b>	<b>24 656,8</b>
<b>Dette à long terme</b>	<b>21 663,0</b>	<b>21 199,1</b>	<b>22 626,7</b>	<b>22 959,1</b>
Dette publique garantie	20 852,8	20 592,0	21 991,9	22 370,6
Dette privée non garantie	810,2	607,1	634,8	588,5
<b>Recours aux crédits du FMI</b>	<b>302,2</b>	<b>476,6</b>	<b>869,1</b>	<b>1 025,5</b>
<b>Dette à court terme</b>	<b>2 676,8</b>	<b>2 044,6</b>	<b>522,8</b>	<b>672,2</b>
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	1 883,8	1 544,6	330,8	254,2
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	3 310,5	2 688,1	675,4	629,5
Indicateurs de dette				
Dette totale/exportations de biens et services	134,4	106,1	106,5	100,4
Dette extérieure/PIB	43,2	34,7	34,6	35,1
Service payé de la dette/exportations de biens et services	4,4	7,3	6,9	3,7
Service payé de la dette/recettes budgétaires	7,7	13,3	12,8	7,3
Dette multilatérale/dette totale	38,6	39,9	41,4	42,9

Sources : Banque mondiale, BCEAO

## 1|6 L'intégration régionale

En 1999, le Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité<sup>4</sup> entre les États membres de l'UEMOA est entré en vigueur<sup>5</sup>. Ce Pacte distinguait deux phases :

- une phase de convergence, allant du 1<sup>er</sup> janvier 2000 au 31 décembre 2002, durant laquelle les États membres devaient se rapprocher progressivement des normes communautaires ;
- une phase de stabilité, devant débiter initialement au 1<sup>er</sup> janvier 2003, à partir de laquelle tous les États membres devraient respecter l'ensemble des critères de convergence.

Le Pacte introduisait également une hiérarchisation des critères de convergence en identifiant des critères de premier rang (celui relatif au solde budgétaire est considéré comme un critère clé dont le non-respect peut entraîner le déclenchement d'un mécanisme de sanction) et des critères de second rang. L'État membre qui ne satisfait pas à l'un des critères de premier rang doit élaborer, en concertation avec la Commission de l'UEMOA, un programme de mesures rectificatives dans un délai de trente jours.

Aucun État ne respectant l'ensemble des huit critères de convergence en 2002, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement avait décidé de reporter l'horizon de la convergence au 31 décembre 2005. En mars 2006, constatant qu'un seul État respectait les critères de premier rang pour l'exercice 2005, elle a fixé un nouvel horizon de convergence pour l'UEMOA, en décidant que, « désormais, l'Union entrera en phase de stabilité dès qu'une masse critique d'États aura respecté les quatre critères de premier rang et que ce respect sera jugé durable ». L'objectif cible pour l'atteinte de la phase de stabilité avait été fixé au 31 décembre 2008. Cet horizon a de nouveau été repoussé au

<sup>4</sup> Pour une présentation plus détaillée, cf. rapports annuels de la Zone franc 1999 et 2000.

<sup>5</sup> Ses actes ont été adoptés lors de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement (Lomé, 8 décembre 1999) et du Conseil des ministres de l'UEMOA (Dakar, 21 décembre 1999).

Critères du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité  
entre les États membres de l'UEMOA

Critères de premier rang	Critères de second rang
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal doit être supérieur ou égal à 0 % (critère clé).</li> <li>L'inflation est maintenue à moins de 3 % par an.</li> <li>L'État n'accumule pas d'arriérés de paiement intérieurs ni extérieurs sur la gestion de la période courante. Les États doivent éliminer les stocks d'arriérés existants.</li> <li>L'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal n'excède pas 70 %.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La masse salariale n'excède pas 35 % des recettes fiscales.</li> <li>Les investissements publics financés sur ressources internes atteignent au moins 20 % des recettes fiscales.</li> <li>Le déficit extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal n'excède pas 5 %.</li> <li>Les recettes fiscales sont supérieures ou égales à 17 % du PIB nominal.</li> </ul>

31 décembre 2013 lors de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de mars 2009.

En 2006, deux indicateurs complémentaires (inflation sous-jacente et solde budgétaire corrigé) ont été adoptés par le Conseil des ministres de l'UEMOA. Le solde de base corrigé est calculé en ajoutant aux recettes totales (hors dons) le montant des dons budgétaires étrangers et le montant de l'aide PPTE ayant financé les dépenses courantes et les dépenses d'investissement public.

Selon le rapport du Comité de convergence établi en avril 2012 pour l'exercice 2011, la situation en matière de convergence s'est dégradée en 2011 par rapport à l'année précédente. Les tensions inflationnistes, bien que contenues, ont compromis les perspectives de convergence de plusieurs États membres

dont la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Sénégal et le Togo. Comme en 2010, trois pays ont respecté les quatre critères de premier rang (le Burkina Faso, le Mali et le Niger). En revanche, alors qu'en 2010, tous les autres pays satisfaisaient trois des quatre critères, seul un pays (le Bénin) respecte trois critères en 2011. La Guinée-Bissau, le Sénégal et le Togo satisfont à deux critères tandis que la Côte d'Ivoire ne respecte que le critère relatif à la dette publique.

Dans le domaine de la lutte contre le blanchiment des capitaux, la Loi uniforme, approuvée en 2003, par le Conseil des ministres de l'UEMOA, a été adoptée par les parlements de l'ensemble des pays de la sous-région et les décrets portant création des Cellules nationales de traitement des informations financières (CENTIF) sont également tous signés. Les CENTIF sont désormais opérationnelles dans tous les

Position indicative<sup>a)</sup> des États par rapport aux critères de la surveillance multilatérale

(Résultats au 31 décembre 2011)

Critères de surveillance (de premier rang)	Bénin		Burkina Faso		Côte d'Ivoire		Guinée-Bissau		Mali		Niger		Sénégal		Togo	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Solde budgétaire de base sur PIB nominal $\geq 0$ %	+	-	-	+	+	-	+	+	+	+	+	+	-	-	+	-
Taux d'inflation annuel moyen $\leq 3$ %	+	+	+	+	+	-	+	-	+	+	+	+	+	-	+	-
Dette publique totale sur PIB nominal $\leq 70$ %	+	+	+	+	+	+	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Variation arriérés $\leq 0$	+	+	+	+	-	-	+	-	+	+	+	+	+	+	-	+
<b>Nombre de critères respectés</b>	<b>4/4</b>	<b>3/4</b>	<b>3/4</b>	<b>4/4</b>	<b>3/4</b>	<b>1/4</b>	<b>3/4</b>	<b>2/4</b>	<b>4/4</b>	<b>4/4</b>	<b>4/4</b>	<b>4/4</b>	<b>3/4</b>	<b>2/4</b>	<b>3/4</b>	<b>2/4</b>

a) Établie sur la base de chiffres provisoires susceptibles de modifications

Notes : + = respecté ; - = non respecté

Source : Rapport du Comité de convergence de la Zone franc (avril 2012)

pays de l'Union. Les États de l'UEMOA participent aux travaux du Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (GIABA), qui réunit l'ensemble des pays de la CEDEAO et bénéficie, depuis juin 2010, du statut de membre associé du GAFI. En ce qui concerne la lutte contre le financement du terrorisme, une Loi uniforme a été adoptée par le Conseil des ministres en mars 2008 et doit être transposée dans le droit interne de chaque État membre. À fin février 2012, la Loi uniforme avait été adoptée dans cinq des huit pays membres de l'Union, à l'exception du Bénin, de la Guinée-Bissau et du Niger. L'adoption, le 16 février 2012, de nouvelles recommandations révisées du GAFI, nécessitera de revoir le dispositif juridique de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme dans la sous-région.

### **1|7 Les perspectives pour 2012**

L'année 2012 devrait être marquée par un net rebond des performances de croissance. La croissance du PIB réel devrait atteindre 5,3 % pour l'ensemble des pays de l'UEMOA, soit une progression de 4,7 points de croissance par rapport à 2011. Cette croissance serait portée par la forte reprise attendue en Côte d'Ivoire (+ 8,0 %) et au Niger (+ 11,3 %). L'environnement sous-régional est cependant marqué par de nouvelles incertitudes à la suite des coups d'État intervenus au premier semestre 2012 au Mali et en Guinée-Bissau qui pourraient avoir des conséquences sur la situation économique et financière des pays concernés et de la sous-région. Les services de la BCEAO ont ainsi révisé leur estimation de croissance pour 2012 pour le Mali à - 1,2 %, contre +5,4 % prévu initialement. Dans les autres pays, la croissance devrait ressortir en nette hausse en 2012 grâce, notamment, à l'essor du secteur minier et à la perspective de meilleures récoltes agricoles lors de la campagne 2012-2013, favorisées par les programmes visant à soutenir les productions vivrières et la mise en œuvre de réformes structurelles dans les filières des cultures de rente.

Concernant les prix, le taux d'inflation devrait être ramené en moyenne annuelle, au niveau de l'Union, en dessous du seuil communautaire de 3 %, en raison notamment des mesures prises par les États pour lutter contre la hausse des prix des produits alimentaires. Les données disponibles sur les premiers mois de 2012 indiquent une sensible résorption des tensions inflationnistes, le taux d'inflation en glissement annuel s'établissant à 2,5 % à fin mars 2012, contre 3,9 % un an plus tôt. Sur l'ensemble de l'année 2012, l'inflation devrait s'établir, en moyenne annuelle, à 2,5 % (après + 3,9 % en 2011).

S'agissant des finances publiques, le déficit budgétaire, base engagements, hors dons, devrait se détériorer pour ressortir à 7,2 % du PIB, soit 0,6 point de plus qu'en 2011. Les recettes budgétaires devraient augmenter, en lien avec l'accroissement de la mobilisation fiscale attendu en Côte d'Ivoire. Cependant, l'expansion plus marquée des dépenses publiques, sous l'effet d'une forte progression des dépenses d'investissement (+ 50,4 %), devrait être à l'origine de l'aggravation du déficit budgétaire.

La balance des paiements devrait dégager un solde global excédentaire de 368 milliards, en hausse sensible par rapport à 2011 (où l'excédent global avait atteint 195,4 milliards). Cette évolution résulterait essentiellement de l'accroissement de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, consécutif à la hausse attendue des transferts de capital et des ressources financières mobilisées auprès des partenaires extérieurs de l'UEMOA. La balance des transactions courantes devrait au contraire enregistrer un déficit accru, de l'ordre de 4,1 % du PIB, contre 2,1 % en 2011, en raison de la forte détérioration du solde de la balance commerciale. Les importations devraient en effet fortement s'accroître sous l'effet de la reprise économique et des investissements publics et privés attendus en 2012.



ENCADRÉ 3

### Évolution récente des marchés de titres de dette publique en Afrique<sup>1</sup>

Les émissions de titres de dette publique sur le continent africain, libellés en monnaie locale, sont restées relativement dynamiques depuis 1995. Si l'encours de ces titres atteignait en moyenne 15 % du PIB sur la période 1995-2000, il s'est établi à 26 % sur la période 2001-2006 et 24 % sur 2007-2011.

L'évolution apparaît contrastée selon la sous-région considérée. Un développement soutenu des émissions de titres publics a ainsi été enregistré dans les pays d'Afrique subsaharienne (ASS), particulièrement en UEMOA, où l'encours des titres publics a représenté 6,5 % du PIB en 2011, contre 0,1 % en 2000, tandis que la tendance pour les pays africains à revenus intermédiaires a plutôt été orientée à la baisse sur la décennie 2000.

#### La poursuite de la hausse des émissions de titres publics entre 2008 et 2011 en Afrique

##### Une reprise marquée des émissions à partir de 2008, après un recul entre 2005 et 2008

Entre 2005 et 2008, l'encours moyen des titres publics émis par les pays africains rapporté au PIB est passé de 25,5 % à 20,3 %, sous l'effet principalement de la forte diminution des émissions observée dans les principaux pays animateurs du marché à l'échelle continentale, en particulier l'Afrique du Sud (dont l'encours de titres de dette publique a été ramené de 30,6 % du PIB en 2005 à 24,3 % en 2008) et le Maroc (de 48,1 % à 41,3 %) (cf. graphique A).

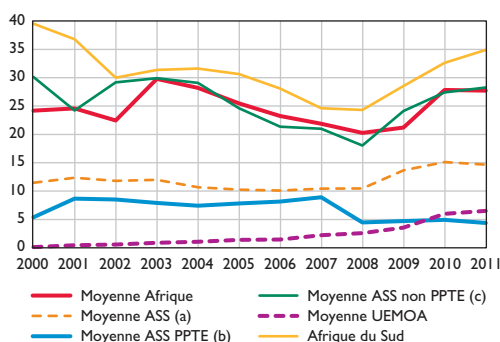
À compter de 2008, un regain d'activité a cependant été observé sur les marchés de la dette publique en Afrique, l'encours passant de 20,3 % du PIB en 2008 à 27,1 % en 2011, tiré par les hausses enregistrées en Afrique du Sud (de 24,3 % en 2008 à 34,9 % en 2011) et au Botswana (de 28,4 % en 2008 à 53,8 % en 2010).

##### Une hausse régulière en Afrique subsaharienne, notamment en UEMOA, sur la décennie 2000

En Afrique subsaharienne (hors Afrique du Sud et Maurice), l'encours de titres publics rapporté au PIB s'est inscrit en hausse modérée, mais régulière, au cours de la décennie, passant de 11,5 % en 2000 à 14,7 % en 2011. L'essentiel

Graphique A Évolution des encours de titres publics en Afrique de 2000 à 2011

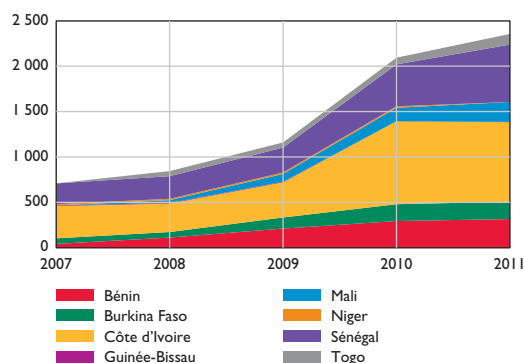
(en % du PIB)



(a) ASS hors Afrique du Sud, Maroc, Maurice, Tunisie  
(b) ASS pays PPTe : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Guinée-Bissau, Malawi, Mali, Niger, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Togo  
(c) ASS pays non PPTe : Botswana, Kenya, Maurice, Nigéria, Afrique du Sud  
Sources : Banques centrales et ministères des Finances  
Calculs : Banque de France

Graphique B Évolution des émissions de titres publics en UEMOA de 2007 à 2011

(en milliards de francs CFA (XOF))



Source : BCEAO  
Calculs : Banque de France

<sup>1</sup> L'échantillon « Afrique » est constitué des pays suivants : Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée, Kenya, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Togo et Tunisie.

de cette hausse s'est opéré en 2009, où l'encours a été porté de 10,5 % à 13,7 % du PIB, en lien avec la hausse observée dans la majorité des pays d'ASS et en particulier au Botswana.

**En UEMOA, les émissions de titres publics sont ressorties en constante progression** sur la décennie 2000, les encours représentant 6,5 % du PIB régional en 2011, contre seulement 0,1 % en 2000 (cf. graphique B). Cette hausse a été particulièrement marquée à partir de 2008, l'encours passant de 2,6 % du PIB à 6,5 % trois ans plus tard.

Les émissions de titres publics ont été très dynamiques en Côte d'Ivoire et au Bénin, les encours sur PIB passant, respectivement, de 3,0 % et 3,8 % en 2008 à 7,7 % et 9,2 % en 2011.

### Une maturité encore insuffisante des marchés financiers africains

#### Une faible diversification des catégories de détenteurs de titres publics

Sur les différents marchés de la dette publique en Afrique, les investisseurs restent majoritairement des établissements financiers (banques et compagnies d'assurance). Ces établissements détenaient en moyenne sur la période 2007-2009, plus de 60 % des encours de titres publics.

Les investisseurs du secteur non financier, incluant les non-résidents, sont particulièrement importants en Afrique du Sud, au Ghana et en Ouganda, ces pays ayant opté pour un contrôle des changes plus souple que dans d'autres pays africains (notamment en Zone franc) et bénéficiant, par leur recours à la notation et à des émissions internationales, d'une meilleure visibilité auprès des investisseurs internationaux.

#### Répartition des encours de titres publics par détenteur

(en % de l'encours total, moyenne 2007-2009)

	Secteur financier		Secteur non financier	Banque centrale
	Banques	Institutions financières non bancaires		
Afrique du Sud	15,1	35,6	48,8	0,5
Burundi	20,2	0,2	10,8	68,8
Éthiopie	34,8	26,2	2,6	36,4
Ghana	60,1	2,7	33,9	3,3
Kenya	49,6	37,4	10,2	2,8
Malawi	21,7	13,4	20,4	44,5
Maroc	25,0	69,8	5,2	0,0
Nigéria	48,5	25,0	18,6	7,9
Ouganda	59,8	0,0	29,8	10,4
Rwanda	34,4	30,8	4,9	29,8
<b>Moyenne Afrique</b>	<b>31,8</b>	<b>28,4</b>	<b>31,5</b>	<b>8,3</b>

Sources : Banques centrales et ministères des Finances

Calculs : Banque de France

#### Une proportion élevée d'émissions à court terme

Si la structure par terme des encours de titres montre sur la période récente un allongement progressif des maturités, une proportion élevée de pays africains continue de se financer à court terme sur leurs marchés domestiques. Les pays de l'UEMOA, mais également des pays à revenus intermédiaires tels que le Maroc et le Botswana, émettent majoritairement des bons du Trésor, à moins d'un an, tandis que l'Afrique du Sud, le Kenya, Maurice, la Tanzanie et le Nigéria recourent davantage à des émissions obligataires. L'ancienneté du développement du marché local des titres publics, la régularité des émissions et la confiance progressivement acquise dans la signature de l'émetteur souverain apparaissent comme des facteurs déterminants de la capacité d'un pays à allonger la maturité de ses titres (cf. graphique C).

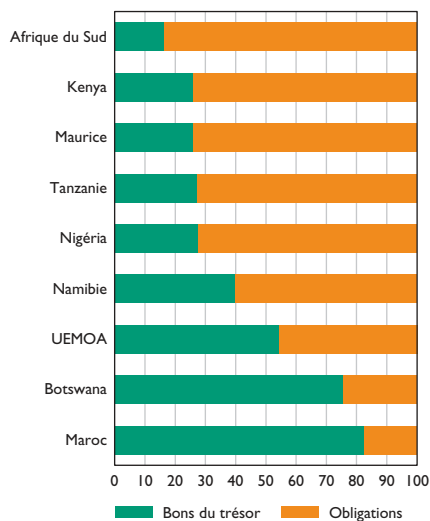
.../...

**Une forte prédominance de l'endettement extérieur dans une majorité de pays africains**

Si les pays ayant su développer un marché de titres publics actif (tels l'Afrique du Sud, le Kenya, Maurice, la Tanzanie et le Nigéria) privilégient un endettement domestique, en monnaie locale, afin notamment de réduire leur exposition au risque de change, une majorité de pays africains continue de recourir prioritairement à l'endettement extérieur pour se financer (cf. graphique D).

**Graphique C Répartition des encours de titres publics par instruments à fin décembre 2010**

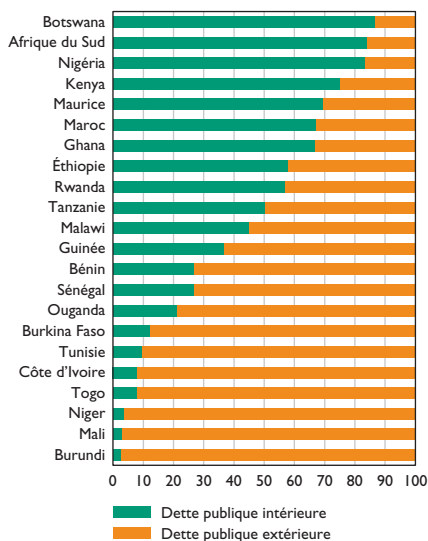
(en % de l'encours total)



Sources : Banques centrales et ministères des Finances  
Calculs : Banque de France

**Graphique D Ventilation de la dette publique totale moyenne 2007-2009**

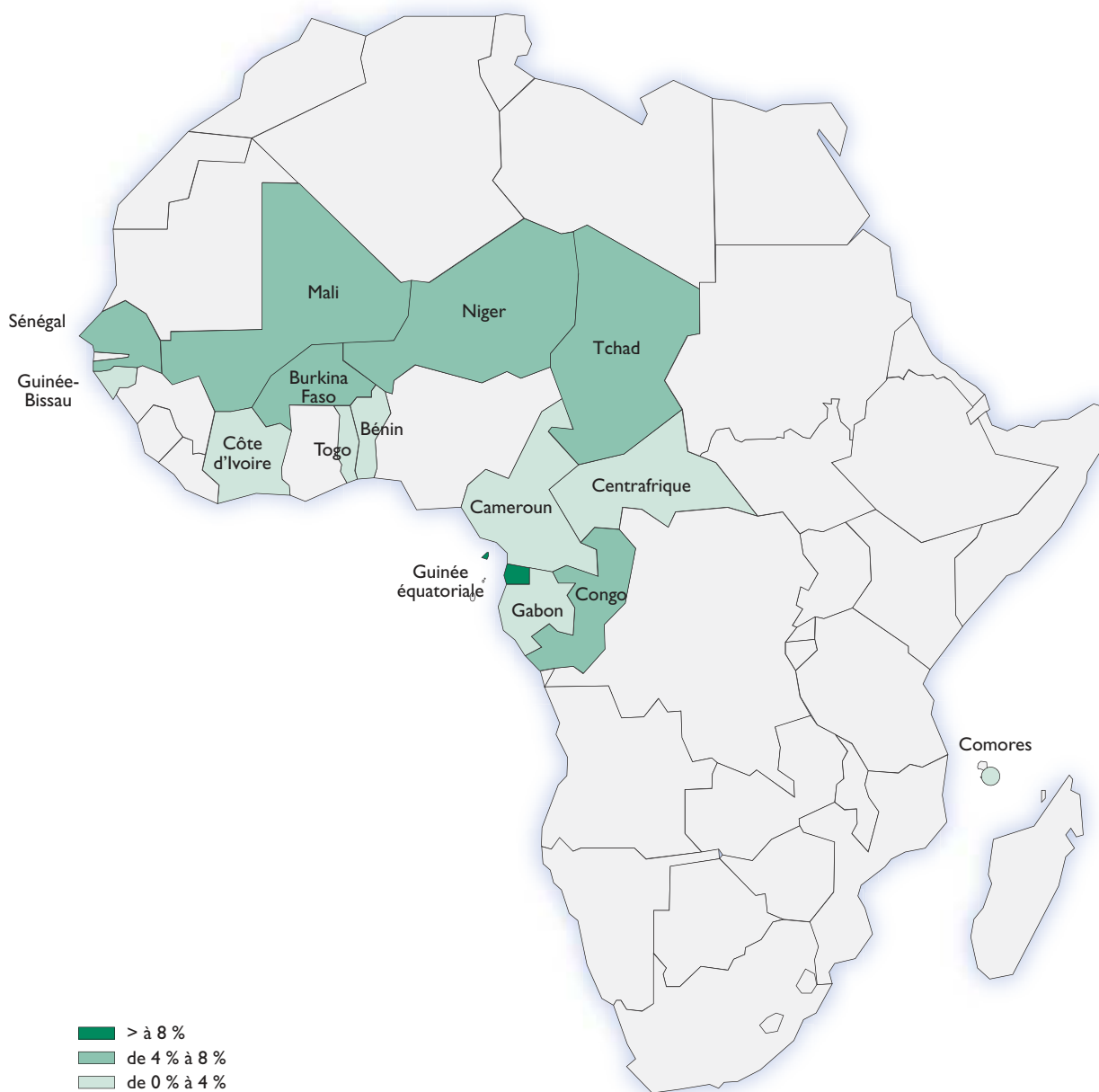
(en % de l'encours total)



Sources : Banques centrales et ministères des Finances  
Calculs : Banque de France

## CROISSANCE DU PIB EN VOLUME

### De 2000 à 2011 (en moyenne annuelle)



- > à 8 %
- de 4 % à 8 %
- de 0 % à 4 %

(moyenne annuelle, taux en %)

Pays	Croissance du PIB en volume	Pays	Croissance du PIB en volume
<b>UEMOA</b>	<b>2,8</b>	<b>CEMAC</b>	<b>4,4</b>
Bénin	3,9	Cameroun	3,7
Burkina Faso	5,3	Centrafrique	1,7
Côte d'Ivoire	0,3	Congo	4,9
Guinée-Bissau	2,4	Gabon	1,9
Mali	4,7	Guinée équatoriale	18,4
Niger	4,1	Tchad	7,2
Sénégal	4,2		
Togo	2,5	<b>Comores</b>	<b>1,6</b>

Sources : BCEAO, BEAC, BCC  
Calculs : Banque de France

## 2 | L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DANS LA ZONE CEMAC

En 2011, l'activité économique s'est significativement accélérée dans la zone CEMAC, en liaison avec la bonne orientation des cours du pétrole et d'autres matières exportées par la CEMAC (autres produits miniers, bois), qui s'est traduite par d'importants gains des termes de l'échange, de l'ordre de 18 % sur l'année, et par une augmentation continue des flux d'investissements étrangers. L'activité économique a également été soutenue par l'augmentation de l'investissement public, notamment au Gabon et en Guinée équatoriale, avec la tenue, en début d'année 2012, de la Coupe d'Afrique des Nations.

Dans ce contexte favorable, la croissance du PIB a atteint 5,1 % en termes réels, après 4 % en 2010.

Ces bonnes performances ont reposé avant tout sur le secteur non pétrolier (+ 5,9 %, contre + 5,5 % en 2010), alors que le PIB pétrolier, qui représente près de 40 % du PIB nominal au plan régional, a été stable en 2011, après un recul de 0,3 % en 2010. L'accélération globale de l'activité économique recouvre une reprise économique sensible en Guinée équatoriale (+ 7,7 %) et au Cameroun (+ 4,7 %), alors que la croissance s'est ralentie au Congo (+ 5,8 %, après 9,5 % en 2010) et au Tchad (2,2 %, après 13,9 %).

L'année 2011 a également été caractérisée par une légère accélération de l'inflation, de 1,6 % en moyenne annuelle en 2010 à 2,7 % en 2011. Comme l'atteste l'accélération du glissement annuel des prix, qui a atteint 3,9 % à fin décembre 2011, contre 2,3 % un an plus tôt, la résurgence des tensions inflationnistes a été particulièrement notable au cours du second semestre 2011, en lien avec la montée des cours des produits alimentaires et des carburants, et, sur le plan interne, avec l'accélération de la croissance.

Alors que plusieurs pays de la CEMAC avaient recommencé à recourir aux facilités du FMI dès 2008, pour faire face à la crise alimentaire puis à la crise économique globale, les besoins de financement de la plupart des pays membres de la CEMAC ont diminué avec la croissance de leurs revenus pétroliers. La Facilité élargie de crédit (FEC) dont bénéficiait le Congo depuis 2008 a expiré en août 2011. Au Tchad, le programme de référence (sans financement), achevé en octobre 2009 sans conclusion favorable, n'a pas été suivi d'autres programmes. Des discussions sont en cours pour la mise en place d'un nouveau programme de référence. Une seule facilité du FMI a été mise en place depuis fin 2010, en Centrafrique, qui a bénéficié d'une FEC en juin 2012, pour un montant de 41,8 millions de DTS.

### Taux de croissance du PIB total et du PIB non pétrolier en volume dans la zone CEMAC

(en %)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>PIB Total</b>				
Cameroun	3,7	2,1	2,4	4,7
Centrafrique	2,0	1,4	2,9	3,3
Congo	5,2	6,7	9,5	5,8
Gabon	2,2	- 1,1	6,6	6,8
Guinée équatoriale (b)	20,8	19,0	- 0,8	7,7
Tchad	- 2,1	- 1,1	13,9	2,2
<b>CEMAC</b>	<b>4,4</b>	<b>3,2</b>	<b>4,0</b>	<b>5,1</b>
<b>PIB non pétrolier</b>				
Cameroun	4,1	2,5	3,7	5,2
Centrafrique	2,0	1,4	2,9	3,3
Congo	4,8	2,8	7,6	10,4
Gabon	3,2	- 0,3	7,1	8,9
Guinée équatoriale	13,1	18,0	23,5	13,7
Tchad	0,5	0,4	17,1	4,1
<b>CEMAC</b>	<b>3,8</b>	<b>2,3</b>	<b>5,5</b>	<b>5,9</b>

(a) Chiffres provisoires

(b) La nouvelle estimation à la hausse de la production du méthanol en Guinée équatoriale en 2009 et 2010 a conduit à une révision sensible des cadrages macroéconomiques de ce pays (tableau des opérations financières et balance des paiements) et donc de la CEMAC, pour ces deux années.

Source : BEAC

### Accords entre le FMI et les pays de la zone CEMAC au 31 juillet 2012

(en millions de DTS)

	Type d'accord	Mise en place	Expiration	Montant approuvé	Montant non décaissé
Centrafrique	FEC (a)	25/06/2012	24/06/2015	41,80	34,80
Congo	FEC	08/12/2008	04/08/2011	8,46	0,00

(a) Facilité élargie de crédit (ex. FRPC)

Source : FMI

## 2|1 L'activité

La croissance économique, qui a atteint 5,1 % en 2011 contre 4,0 % en 2010, a été soutenue par le dynamisme de la demande intérieure, qui a contribué à hauteur de 9,4 points à la hausse du PIB réel, grâce au maintien d'un niveau élevé de formation brute de capital fixe et à la progression de la consommation finale. L'apport du commerce extérieur à la croissance a été négatif de 4,3 points, en raison de la forte augmentation des importations de biens et services.

La croissance économique observée en 2011 résulte pour l'essentiel de la progression de l'activité du secteur non pétrolier, le volume d'activité du secteur des hydrocarbures étant globalement invariant d'une année sur l'autre. La production de pétrole brut s'est en effet légèrement repliée, revenant de 51,6 millions de tonnes en 2010 à 49,9 millions de tonnes en 2011, soit une baisse de 3,4 % en volume, alors que celle de gaz liquéfié en Guinée équatoriale progressait de 9,6 %. Les volumes de pétrole brut ont décliné dans l'ensemble des pays de la zone, entre 1,6 % au Gabon et 6,3 % au Cameroun. Le Congo demeure le premier producteur de la zone, avec 14,9 millions de tonnes en 2011, suivi de la Guinée équatoriale (13,9 millions de tonnes) et du Gabon (12,2 millions de tonnes).

### Comptes nationaux de la CEMAC

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Ressources</b>	<b>46 840,2</b>	<b>42 915,5</b>	<b>51 762,1</b>	<b>59 553,4</b>
<b>PIB nominal</b>	<b>34 181,0</b>	<b>30 134,7</b>	<b>36 220,3</b>	<b>41 822,7</b>
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>15 865,6</i>	<i>10 824,7</i>	<i>14 787,2</i>	<i>18 370,8</i>
<b>Importations de biens et services</b>	<b>12 659,1</b>	<b>12 780,8</b>	<b>15 541,8</b>	<b>17 730,7</b>
Biens	7 474,2	7 869,7	9 134,5	10 602,9
Services	5 185,0	4 858,9	6 179,0	7 117,4
<b>Emplois</b>	<b>46 840,2</b>	<b>42 915,5</b>	<b>51 763,1</b>	<b>59 553,4</b>
<b>Consommation finale</b>	<b>16 575,5</b>	<b>16 434,0</b>	<b>18 423,7</b>	<b>20 342,8</b>
Publique	2 461,7	2 613,2	2 926,9	3 082,5
Privée	14 113,8	13 820,8	15 496,8	17 260,3
<b>Formation brute de capital fixe (b)</b>	<b>9 567,9</b>	<b>11 638,8</b>	<b>13 829,0</b>	<b>15 493,4</b>
<b>Exportations de biens et services</b>	<b>20 696,8</b>	<b>14 842,7</b>	<b>19 510,4</b>	<b>23 717,2</b>
Biens	19 609,9	13 723,3	18 337,6	22 449,8
Services	1 086,8	1 119,4	1 172,8	1 267,4
Épargne intérieure brute	17 605,5	13 700,7	17 796,6	21 479,8
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	8 037,6	2 061,9	3 967,7	5 986,5
Revenus des facteurs	- 6 414,5	- 4 313,6	- 5 969,2	- 7 989,7
Épargne intérieure nette	11 191,1	9 387,1	11 827,4	13 490,1
<b>Taux d'investissement (en % du PIB)</b>	<b>28,0</b>	<b>38,6</b>	<b>38,2</b>	<b>37,0</b>
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	4,4	3,2	4,0	5,1
Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	14,8	- 14,6	15,6	9,9
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	5,9	- 4,3	1,6	2,7

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris variations de stocks

Sources : INS, BEAC

La contribution du secteur primaire à la croissance a été négative à hauteur de 0,4 point, reflétant essentiellement le repli des industries extractives (- 0,3 point), le secteur agricole étant légèrement en retrait d'une année sur l'autre (- 0,1 point). Cette stabilité recouvre une progression modérée des principales productions agricoles dans la plupart

### Le pétrole en zone CEMAC en 2011

(Production en millions de tonnes ; part en %)

	Production	Part dans la production africaine	Part du PIB pétrolier dans le PIB global	Part des exportations pétrolières dans les exportations totales	Part des recettes pétrolières dans les recettes budgétaires totales
Congo	14,9	3,6	62,9	90,6	79,9
Guinée équatoriale (a)	13,9	3,3	87,5	99,5	92,6
Gabon	12,2	2,9	49,3	84,7	57,2
Tchad	5,9	1,4	41,1	90,4	73,3
Cameroun	3,0	0,7	7,4	35,6	27,9
<b>Total</b>	<b>49,9</b>	<b>12,0</b>	<b>43,9</b>	<b>85,7</b>	<b>67,1</b>

(a) Méthanol et autres gaz (8,5 milliers de tonnes) exclus en colonnes 1 et 2, inclus en colonnes 3, 4 et 5

Sources : BEAC, BP (BP Statistical Review of World Energy, juin 2012)

des pays de la CEMAC, en particulier des productions d'exportation comme le cacao (+ 13,1 %) et le coton (+ 22,8 %), et un repli important du secteur agricole au Tchad, après une récolte 2010 exceptionnelle. L'activité de la sylviculture s'est également légèrement repliée, la progression de la production observée dans la plupart des pays membres étant compensée par le recul, temporaire, de celle du Gabon, reflétant l'adaptation progressive de ce secteur à l'interdiction d'exportation des grumes dans ce pays.

En revanche, le dynamisme du secteur secondaire s'est accentué, son apport à la croissance s'élevant à 2,1 points, contre 0,5 point en 2010. Cette évolution recouvre un dynamisme continu du secteur du bâtiment, dont la contribution s'est élevée à 0,5 point, et une forte accélération des autres activités du secteur secondaire (+ 0,7 point, contre - 0,5 point en 2010), du fait de la hausse de la production de gaz liquéfié en Guinée équatoriale. L'activité des industries manufacturières s'est renforcée, apportant une contribution de 0,9 point à la croissance du PIB, après 0,6 point en 2010. Les programmes d'investissement public, au Cameroun, notamment en infrastructures, en Guinée équatoriale, pays organisateur du sommet de l'Union africaine en juin 2011, et, avec le Gabon, de la Coupe d'Afrique des Nations en janvier 2012, ont constitué des leviers significatifs d'accélération de l'activité du secteur secondaire.

Le secteur tertiaire a soutenu la croissance à hauteur de 3,4 points, contre 2,4 points en 2010, reflétant la progression tant des services marchands que non marchands, qui ont profité de la hausse des recettes pétrolières.

Le taux d'investissement s'est maintenu à un niveau élevé en 2011, à 37 % du PIB, grâce à la poursuite des programmes d'investissement public mais également à l'engagement d'investissements privés élevés, en particulier dans le secteur pétrolier (investissements d'exploration et de développement).

## 2|2 L'inflation

La croissance annuelle moyenne de l'indice des prix à la consommation des ménages s'est légèrement accélérée en 2011, pour atteindre 2,7 %, après 1,6 % en 2010,

### Évolution des indices des prix à la consommation

(moyenne annuelle, en %)

	2008	2009	2010	2011 (a)
Cameroun	5,3	3,0	1,3	2,9
Centrafrique	9,3	3,5	1,5	1,2
Congo	5,3	3,9	0,4	2,2
Gabon	5,3	1,9	1,5	1,2
Guinée équatoriale	6,0	6,0	5,6	4,8
Tchad	8,3	10,0	- 2,1	2,0
<b>CEMAC (en moyenne annuelle)</b>	<b>5,9</b>	<b>4,3</b>	<b>1,6</b>	<b>2,7</b>
<b>CEMAC (en glissement annuel)</b>	<b>7,5</b>	<b>2,0</b>	<b>2,3</b>	<b>3,9</b>

(a) Chiffres provisoires  
Source : BEAC

soit un niveau qui reste inférieur à la norme communautaire fixée en matière de convergence (3 %). En glissement annuel à fin décembre 2011, l'indice à la consommation a progressé de 3,9 %, contre 2,3 % à fin décembre 2010, reflétant de plus fortes tensions inflationnistes au second semestre de l'année.

Cette évolution traduit avant tout une résurgence des pressions inflationnistes au Cameroun, au Congo, au Gabon et en Guinée équatoriale, du fait de la fermeté de la demande intérieure dans un contexte d'accélération de la croissance économique. Au Tchad et en Centrafrique, les tensions inflationnistes renvoient à la faiblesse de l'offre locale de produits agricoles et aux difficultés d'approvisionnement, pour partie temporaires.

Outre ces facteurs internes, les pressions inflationnistes traduisent également l'impact des hausses de prix observées sur les marchés internationaux de produits agricoles et de matières premières, en particulier le pétrole. S'agissant des carburants, la transmission de ces hausses de prix n'a toutefois été que partielle, les mécanismes de contrôle des prix et les subventions générales aux produits pétroliers ayant limité la hausse des prix à la pompe (cf. encadré sur les subventions aux produits pétroliers).

## 2|3 Les finances publiques

Les finances publiques des pays de la CEMAC ont continué à s'améliorer en 2011, essentiellement en raison d'une forte hausse des recettes pétrolières, l'excédent budgétaire (base engagements, hors dons) passant de 1,5 % du PIB en 2010 à 3,2 % du PIB en 2011. Les recettes budgétaires (hors dons) se sont accrues de près de 20 %, du fait de la forte expansion des recettes pétrolières (+ 26,0 %), qui représentent plus des deux tiers des recettes budgétaires totales en CEMAC, les recettes non pétrolières progres-

sant pour leur part de 9,2 % d'une année sur l'autre. Le taux de pression fiscale, mesuré par le ratio des recettes non pétrolières sur le PIB non pétrolier, s'est stabilisé à 16,5 % du PIB.

La croissance des dépenses budgétaires s'est accélérée, pour atteindre 12,7 %, le ralentissement des dépenses courantes ayant été plus que compensé par le dynamisme des investissements.

La progression des dépenses courantes s'est limitée à 8,5 %, contre 15,2 % en 2010, du fait d'un repli prononcé des intérêts versés au titre de la dette extérieure, de l'ordre de 19,1 %, notamment au Congo, et d'un moindre dynamisme des autres dépenses courantes. La progression de la masse salariale a été, en revanche, plus forte, de 4,8 % en 2010 à 11,0 % en 2011.

Les dépenses en capital, finançant les projets de construction d'équipements, de réhabilitation et de développement des infrastructures, sont demeurées à un niveau élevé, atteignant 5 475,1 milliards, soit une hausse de 17,8 %. Cette accélération est essentiellement imputable à la hausse des investissements publics au Cameroun, en Guinée équatoriale et au Congo.

Au total, après prise en compte de l'apurement des arriérés à hauteur de 258,1 milliards, le solde base caisse a fait apparaître un excédent important, à hauteur de 3,1 % du PIB, après 4,5 % du PIB en 2010, le recul observé résultant pour une large part de l'impact du réaménagement de la dette du Congo au titre de l'initiative PPTE en 2010 et qui explique la forte contraction des dons extérieurs en 2011.

**Tableau des opérations financières de la CEMAC**
*(en milliards de francs CFA (XAF) courants)*

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Recettes totales</b>	<b>11 043,2</b>	<b>8 914,3</b>	<b>11 360,3</b>	<b>12 028,6</b>
<b>Recettes</b>	<b>10 861,4</b>	<b>8 436,4</b>	<b>9 816,8</b>	<b>11 774,3</b>
Recettes fiscales	10 601,6	7 899,8	9 530,2	11 454,8
Recettes fiscales non pétrolières	2 646,5	3 143,5	3 258,3	3 552,3
Recettes fiscales pétrolières	7 955,1	4 756,3	6 271,9	7 902,6
Autres recettes	259,7	536,7	286,6	319,5
<b>Dons extérieurs</b> (dont annulations PPTE et IADM)	<b>181,8</b>	<b>477,9</b>	<b>1 543,6</b>	<b>254,3</b>
<b>Dépenses totales et prêts nets</b>	<b>7 099,7</b>	<b>8 379,1</b>	<b>9 279,5</b>	<b>10 454,6</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>4 218,5</b>	<b>3 955,6</b>	<b>4 556,9</b>	<b>4 945,4</b>
Salaires	1 266,0	1 416,8	1 484,8	1 648,2
Intérêts	331,8	219,0	238,1	207,3
Intérêts sur la dette intérieure	59,3	45,7	52,6	57,3
Intérêts sur la dette extérieure	272,5	173,3	185,4	150,0
Autres dépenses courantes	2 175,0	1 841,0	2 289,7	2 558,8
<b>Dépenses en capital</b>	<b>2 834,9</b>	<b>4 402,5</b>	<b>4 646,6</b>	<b>5 475,1</b>
Dépenses budgétaires	2 559,2	3 996,6	3 994,0	4 697,9
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	275,6	405,9	652,6	777,2
<b>Dépenses de restructuration</b>	<b>34,7</b>	<b>20,0</b>	<b>76,0</b>	<b>34,1</b>
<b>Prêts nets</b>	<b>11,7</b>	<b>1,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde primaire (hors dons) (b)</b>	<b>4 369,1</b>	<b>682,3</b>	<b>1 428,0</b>	<b>2 304,1</b>
<b>Solde base engagements</b> (dons compris) (c)	<b>3 943,5</b>	<b>535,2</b>	<b>2 080,9</b>	<b>1 574,0</b>
<b>Arriérés</b>	<b>- 1 862,0</b>	<b>- 406,7</b>	<b>- 447,7</b>	<b>- 258,1</b>
Arriérés intérieurs	- 382,3	- 292,8	- 301,2	- 204,9
Arriérés extérieurs	- 1 479,7	- 113,8	- 146,5	- 53,2
<b>Solde (base caisse) (d)</b>	<b>2 081,5</b>	<b>128,6</b>	<b>1 633,2</b>	<b>1 316,0</b>
<b>Financement</b>	<b>- 2 081,5</b>	<b>- 128,6</b>	<b>- 1 633,2</b>	<b>- 1 316,0</b>
<b>Financement intérieur</b>	<b>- 2 238,5</b>	<b>- 162,4</b>	<b>- 649,3</b>	<b>- 1 762,9</b>
Bancaire	- 1 175,5	1 392,6	566,2	- 1 142,3
Non bancaire	- 1 063,0	- 1 555,0	- 1 215,6	- 620,6
<b>Financement extérieur</b>	<b>157,0</b>	<b>33,9</b>	<b>- 983,9</b>	<b>446,9</b>
Tirages sur emprunts	162,9	520,3	581,1	763,3
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 1 384,4	- 668,1	- 1 708,2	- 345,6
Réaménagement de la dette extérieure	1 378,4	181,6	143,2	29,2
<b>En pourcentage du PIB</b>				
Recettes totales (hors dons)	31,8	28,0	27,1	28,2
Recettes pétrolières	23,3	15,8	17,3	18,9
Dépenses courantes	12,3	13,1	12,6	11,8
<b>Solde</b>				
budgétaire de base (e)	11,8	1,5	3,3	5,0
base engagements (dons compris) (c)	11,5	1,8	5,7	3,8
base caisse (d)	6,1	0,4	4,5	3,1

*(a) Chiffres provisoires*
*(b) Solde primaire = recettes courantes - dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) - dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) - dépenses de restructuration - prêts nets*
*(c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) - dépenses totales*
*(d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés*
*(e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) - dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)*
*Source : BEAC*



## 2|4 La balance des paiements

L'année 2011 a été caractérisée par un redressement global des comptes extérieurs des pays de la CEMAC, essentiellement lié à l'augmentation sensible de l'excédent de la balance commerciale, de 28,7 %. Ce rétablissement des comptes extérieurs résulte principalement de la très forte amélioration, de près de 17,9 %, des termes de l'échange, fortement corrélés aux variations des prix du pétrole.

Les exportations se sont accrues de 22,4 % sous l'effet d'un accroissement des ventes de méthanol (+ 39,2 % en valeur) et de pétrole (+ 20,8 %), dont les prix moyens à l'exportation ont progressé de 25,9 %, dans un contexte de baisse globale des volumes exportés. Compte tenu de la bonne orientation des prix des matières premières, la plupart des autres produits d'exportation ont également enregistré des hausses significatives, notamment les produits des industries extractives, comme le manganèse (+ 46,2 %), et de la plupart des cultures de rente du secteur agricole, comme le caoutchouc (+ 63,6 %) et le coton (+ 59,3 %), et, dans une moindre mesure, le bois (+ 11,8 %). Les importations se sont accrues de 16,1 %, la mise en œuvre des programmes d'investissement public comportant un contenu élevé en importations, comme les matériaux de construction, et les investissements pétroliers demeurant soutenus.

Le déficit de la balance des services s'est creusé de 12 % en un an, résultant de la croissance de l'activité pétrolière, notamment dans l'exploration. La balance des services a également enregistré une hausse des coûts des services de fret et d'assurance (+ 16,3 %), qui reflètent également la croissance du commerce extérieur.

La forte croissance du déficit de la balance des revenus (+ 33,8 %, à - 7 989,7 milliards) résulte de la forte augmentation des profits rapatriés par les compagnies pétro-

lières étrangères. L'excédent de la balance des transferts courants s'est de nouveau réduit, de 34 %, pour ressortir à 180,2 milliards, sous l'effet d'une augmentation des transferts privés, en particulier les transferts de fonds des migrants vers leurs pays d'origine, qui se sont accrus de 12,6 %. Le recul des transferts publics de 44,8 milliards en 2010 à 22,9 milliards en 2011 traduit également un recul de l'aide publique au développement hors annulations de dette.

Au total, le déficit des transactions courantes s'est établi à 4,4 % du PIB en 2011, contre 4,8 % en 2010.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est fortement accru, passant

### Balance des paiements de la CEMAC

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Transactions courantes</b>	<b>1 956,7</b>	<b>- 1 885,8</b>	<b>- 1 728,3</b>	<b>- 1 822,9</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>12 135,8</b>	<b>5 853,5</b>	<b>9 202,3</b>	<b>11 846,8</b>
Exportations FOB	19 609,9	13 723,3	18 337,6	22 449,8
Importations FOB	- 7 474,2	- 7 869,7	- 9 135,3	- 10 602,9
<b>Balance des services</b>	<b>- 4 098,8</b>	<b>- 3 791,8</b>	<b>- 5 234,2</b>	<b>- 5 859,9</b>
<b>Balance des revenus</b>	<b>- 6 414,5</b>	<b>- 4 313,5</b>	<b>- 5 969,2</b>	<b>- 7 989,7</b>
Rémunération des salariés	- 93,0	- 84,1	- 119,4	- 147,7
Revenus des investissements	- 6 321,5	- 4 229,5	- 5 849,8	- 7 842,0
dont : intérêts de la dette extérieure publique	- 272,5	- 173,3	- 185,4	- 150,0
revenus des investissements privés	- 5 247,1	- 3 256,1	- 4 538,7	- 6 367,2
<b>Balance des transferts courants</b>	<b>333,2</b>	<b>365,6</b>	<b>273,1</b>	<b>180,2</b>
Secteur privé	230,3	263,2	228,3	157,3
Secteur public	102,9	102,4	44,8	22,9
<b>Compte de capital et d'opérations financières</b>	<b>622,4</b>	<b>1 105,7</b>	<b>1 873,5</b>	<b>3 226,5</b>
<b>Compte de capital (net) (b)</b>	<b>275,4</b>	<b>425,1</b>	<b>1 432,5</b>	<b>169,6</b>
Publics	275,4	425,0	1 434,3	168,7
Privés	0,0	0,0	- 1,8	0,9
<b>Comptes financiers (nets) (b)</b>	<b>347,0</b>	<b>680,6</b>	<b>441,0</b>	<b>3 056,9</b>
Investissements directs	1 122,1	2 381,4	2 889,6	3 280,0
dont secteur pétrolier	1 056,6	995,3	1 699,0	1 961,5
Investissements de portefeuille	- 15,9	3,9	- 17,9	- 5,5
Autres investissements	- 759,2	- 1 704,8	- 2 430,7	- 217,6
<b>Erreurs et omissions</b>	<b>- 521,7</b>	<b>- 339,9</b>	<b>- 145,9</b>	<b>- 34,1</b>
<b>Solde global</b>	<b>2 057,3</b>	<b>- 1 119,9</b>	<b>- 0,6</b>	<b>1 369,6</b>
<b>Financement</b>	<b>- 2 057,3</b>	<b>1 119,9</b>	<b>0,6</b>	<b>- 1 369,6</b>
<b>Variations des réserves officielles</b>	<b>- 1 956,0</b>	<b>1 052,2</b>	<b>3,9</b>	<b>- 1 345,5</b>
<b>Financements exceptionnels</b>	<b>- 101,3</b>	<b>67,8</b>	<b>- 3,3</b>	<b>- 24,0</b>
Variation des arriérés extérieurs				
(le signe « - » correspond à une baisse)	- 1 479,7	- 113,8	- 146,5	- 53,2
Allègements et annulations de dettes	1 378,4	181,6	143,2	29,2

(a) Chiffres provisoires

(b) Le compte de capital (entrées de capitaux) et d'opérations financières (amortissements de la dette) enregistré, en cohérence avec les traitements adoptés par le FMI, les annulations de dettes réalisées au titre des initiatives PPTE et IADM. Pour le détail des réaménagements, on pourra se reporter aux Rapports annuels 2006 et 2007.

Source : BEAC

de 1 873,5 milliards en 2010 à 3 226,5 milliards en 2011, du fait notamment de la croissance des investissements directs étrangers, notamment dans le secteur pétrolier (+ 15,5 % en un an).

Au total, alors qu'il était équilibré en 2010, le solde global de la balance des paiements a dégagé un excédent de 3,3 % du PIB en 2011 qui a débouché sur une forte augmentation des réserves officielles nettes, à hauteur de 1 345,5 milliards.

## 2|5 La dette extérieure

L'encours de la dette extérieure des pays de la CEMAC s'est établi à 11,9 milliards de dollars en décembre 2010, soit 16,3 % du PIB, contre 12,7 milliards un an plus tôt (19,9 % du PIB), ce recul reflétant avant tout l'impact des allègements de dette consentis au Congo dans le cadre de l'initiative PPTE. En 2011, en l'absence d'opérations d'allègement de dette, le poids de la dette dans le PIB devrait se stabiliser, selon les données de la BEAC.

## 2|6 L'intégration régionale

Instituée par le Traité du 16 mars 1994, la CEMAC a pour vocation de compléter la coopération monétaire préexistante par la constitution d'un espace économique unifié, fondé sur l'harmonisation graduelle des politiques économiques et de l'environnement juridique.

Lors du sommet de N'Djamena d'avril 2007, les chefs d'État se sont prononcés en faveur de réformes destinées à refonder les institutions régionales. Une Commission, composée d'un commissaire par État membre et dirigée par un président assisté d'un vice-président, tous deux désignés par la Conférence des chefs d'État, a remplacé le Secrétariat exécutif.

La surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques est assurée par la Commission de la CEMAC. La Directive du 3 août 2001 a fixé quatre critères et indicateurs macroéconomiques de convergence : le solde budgétaire de base rapporté au PIB doit être supérieur ou égal à zéro ; la dette publique rapportée au PIB ne doit pas excéder 70 % ; de nouveaux arriérés, tant intérieurs qu'extérieurs,

### Dette extérieure des pays de la CEMAC

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2007	2008	2009	2010
<b>Dette à court et long terme</b>	<b>14 389,4</b>	<b>13 685,7</b>	<b>12 738,3</b>	<b>11 918,0</b>
<b>Dette à long terme</b>	<b>13 284,4</b>	<b>12 884,3</b>	<b>12 023,2</b>	<b>11 100,5</b>
Dette publique garantie	12 648,3	12 248,8	11 407,9	10 523,3
Dette privée non garantie	636,0	635,5	615,3	577,2
<b>Recours aux crédits FMI</b>	<b>183,8</b>	<b>166,4</b>	<b>324,3</b>	<b>305,7</b>
<b>Dette à court terme</b>	<b>921,2</b>	<b>635,0</b>	<b>390,9</b>	<b>511,8</b>
Dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	380,5	379,0	229,7	252,5
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	1 267,4	1 216,3	672,1	671,1
Indicateurs de dette				
Dette totale/exportations de biens et services	42,3	29,5	40,4	30,2
Dette totale/PIB	24,1	17,9	19,9	16,3
Service de la dette/exportations de biens et services	10,2	3,7	3,6	2,4
Service de la dette/recettes budgétaires	20,1	7,0	6,4	4,8
Dette multilatérale/dette totale	25,2	25,9	25,4	25,9

Sources : Banque mondiale, FMI et BEAC

ne doivent pas être accumulés ; le taux d'inflation, en moyenne annuelle, ne doit pas excéder 3 %. En 2009, les modalités de calcul du solde budgétaire ont été modifiées, ce solde étant dorénavant défini comme le total des recettes hors dons dont sont retranchées les dépenses courantes (y compris les prêts nets des recouvrements) et les dépenses en capital sur ressources propres.

Le respect de ces critères, à l'exception de celui relatif au taux d'inflation qui est d'application immédiate, devait être obtenu à l'horizon du 31 décembre 2007. Cette échéance n'a pu être respectée et a dû être reportée. Aucun horizon n'a depuis lors été retenu pour le report des critères de convergence. Par ailleurs, chaque État doit transmettre à la Commission de la CEMAC, au plus tard le 31 juillet de chaque année, un programme triennal de convergence, qui doit, le cas échéant, conduire par étape au respect des critères de surveillance. Toutefois, seuls les programmes du Cameroun et du Gabon ont été transmis à ce jour. Enfin, les ministres des Finances de la Zone franc, lors de leur réunion du 12 avril 2011 à N'Djamena, ont convenu de la nécessité de suivre l'évolution de la convergence réelle, afin de favoriser l'accélération de l'intégration économique de la Zone franc. Ce suivi a fait l'objet d'un premier rapport provisoire couvrant l'année 2011 (cf. encadré consacré à la convergence réelle).

La situation de la convergence, au 31 décembre 2011, s'est légèrement améliorée par rapport à 2010 dans la

**Position indicative<sup>(a)</sup> des États par rapport aux critères de la surveillance multilatérale dans la zone CEMAC**  
(Résultats au 31 décembre 2011)

Critères de surveillance	Cameroun		Centrafrique		Congo		Gabon		Guinée équatoriale		Tchad	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Taux d'inflation annuel moyen ≤ 3 %	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	+	+
Solde budgétaire de base positif ou nul	-	+	-	-	+	+	+	+	-	+	-	+
Variation arriérés ≤ 0	-	+	-	-	-	-	+	-	+	+	-	-
Dette publique totale sur PIB nominal ≤ 70 %	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
<b>Nombre de critères respectés</b>	<b>2/4</b>	<b>4/4</b>	<b>2/4</b>	<b>2/4</b>	<b>3/4</b>	<b>3/4</b>	<b>4/4</b>	<b>3/4</b>	<b>2/4</b>	<b>3/4</b>	<b>2/4</b>	<b>3/4</b>

(a) Établie sur la base de chiffres provisoires susceptibles de modifications. Les pays dont les données relatives à la non-accumulation des arriérés intérieurs n'ont pas été communiquées, à fin août 2011 sont considérés comme n'ayant pas atteint cet indicateur de convergence.

Notes : + = respecté ; - = non respecté

Source : Commission de la CEMAC

plupart des pays membres de la CEMAC. Le Cameroun a ainsi respecté les quatre critères de premier rang de la surveillance multilatérale, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad, trois critères, tandis que la Centrafrique n'en a respecté que deux.

L'intégration régionale a également été confortée par l'adoption par le Conseil des ministres de la CEMAC, le 19 décembre 2011, d'un cadre harmonisé de gestion des finances publiques des États membres, comportant six directives révisées : Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques, Lois de finances, Règlement général de la comptabilité publique, Nomenclature budgétaire et de l'État, Plan comptable de l'État et Tableau des opérations financières de l'État.

Ces directives, qui doivent être transposées en droit national des États membres d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2014, ont pour objectifs un renforcement de l'efficacité de la dépense publique (passage d'une logique de moyens à une logique de résultats), une rénovation de la gestion publique par une responsabilisation des gestionnaires, notamment par une déconcentration des ordonnancements, une amélioration de la transparence budgétaire, l'introduction de la pluri-annualité dans les lois de Finances par la programmation budgétaire et le renforcement des contrôles (interne, Cour des comptes, Parlement).

En revanche, les négociations concernant les accords de partenariat économique avec l'Union européenne (UE) ont peu avancé. Seul le Cameroun a signé, en décembre 2007, un accord intérimaire prévoyant un dédouanement de l'ensemble de ses exportations. En échange, le Cameroun s'est engagé à détaxer, d'ici à 2015, environ 80 % de ses importations en provenance de l'UE. Cet accord intérimaire attend toutefois toujours sa ratification par le parlement, qui doit intervenir avant le 31 décembre 2013.

Dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les États de la CEMAC ont désormais tous formellement établi des Agences nationales d'investigation financière (ANIF), deux d'entre elles (au Cameroun et au Gabon) étant toutefois réellement opérationnelles. Dans le cadre d'une démarche d'obtention du statut de groupe régional de type GAFI (ORTG), le GABAC a été admis comme observateur auprès du GAFI (Groupe d'Action Financière) en février 2012. L'adoption, le 16 février 2012, de nouvelles recommandations révisées du GAFI nécessitera de revoir le dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme dans la sous-région.

## 2|7 Les perspectives pour 2012

D'après les prévisions de la BEAC, la croissance économique devrait continuer à accélérer en dépit d'un environnement externe moins favorable. La croissance économique s'établirait autour de 5,7 %, après 5,1 % en 2011.

Le secteur des hydrocarbures bénéficierait d'une reprise de la production de pétrole, qui contribuerait à la croissance réelle à hauteur de 2,4 points de PIB, reflétant la hausse de la production pétrolière au Cameroun, au Gabon et en Guinée équatoriale. En revanche, la contribution du secteur non pétrolier serait moins dynamique qu'en 2011, pour revenir à 3,3 points de PIB. La croissance du secteur agricole et des industries extractives (manganèse, or, diamants) serait en effet compensée par un ralentissement des secteurs secondaire (0,9 point, après 2,1 points en 2011) et tertiaire.

En ce qui concerne l'évolution des prix, l'accélération de la croissance économique ne devrait pas se traduire par une accentuation significative des

tensions inflationnistes, compte tenu de la stabilité, voire de légères baisses attendues, des prix internationaux des produits énergétiques. Au total, l'inflation accélérerait légèrement à 3,2 %, légèrement au-dessus de la norme de convergence communautaire de 3 %.

Dans le domaine des finances publiques, l'excédent budgétaire base engagements (hors dons) se renforcerait, passant de 3,2 % du PIB en 2011 à 4,4 % en 2012. Cette évolution résulterait principalement d'une moindre progression des dépenses par rapport à 2011, en particulier des dépenses d'investissement, tandis que les recettes d'origine pétrolière continueraient à croître rapidement (+ 18,2 %).

S'agissant des comptes extérieurs, sous l'hypothèse d'une quasi-stabilité des termes de l'échange, la croissance de la production de pétrole se traduirait par une progression de plus de 12 % de l'excédent

commercial, qui permettrait de ramener le déficit courant à 3,0 %, contre 4,4 % du PIB un an plus tôt.

À plus long terme, l'élévation durable du potentiel de croissance de la zone CEMAC dépendra de manière cruciale d'une affectation judicieuse des excédents financiers générés par l'exploitation des ressources naturelles de la région, dans un contexte d'épuisement progressif des ressources pétrolières. Les programmes d'investissement public actuels, centrés sur les infrastructures énergétiques et de transport, visent à supprimer les goulots d'étranglement qui ont pu freiner la croissance des économies de la sous-région. À moyen et long terme, ces investissements sont susceptibles de faciliter, par leurs effets d'accélération, le développement du secteur privé et de contribuer à assurer une diversification économique graduelle, sous réserve toutefois d'une amélioration significative de l'environnement juridique et des affaires et d'un renforcement du secteur financier.

ENCADRÉ 4

### L'essor des marchés boursiers en Afrique

Au cours de la dernière décennie, les pays africains ont connu l'émergence rapide de leurs places boursières, même si les écarts de développement demeurent encore importants, entre pays africains et par rapport aux places des pays émergents.

#### L'émergence rapide des places boursières africaines, malgré de fortes disparités régionales

Depuis 2000, le nombre de places boursières en Afrique a connu une forte progression. Ainsi, le continent africain abrite aujourd'hui une vingtaine de places boursières contre seulement huit dix ans auparavant (trois en Afrique du Nord et cinq en Afrique subsaharienne). Par ailleurs, le niveau de capitalisation boursière en termes nominaux a quasiment été multiplié par cinq entre 2000 et 2010<sup>1</sup>, passant de 257 milliards de dollars à 1 260 milliards (à prix courants en 2000) (cf. graphique A).

Cet essor révèle toutefois des disparités importantes entre les différentes économies africaines, en fonction notamment des niveaux de revenus (cf. graphique B).

Si l'Afrique du Sud et les pays d'Afrique du Nord ont connu une forte expansion de leur activité boursière, les pays à revenus faibles et intermédiaires n'ont connu qu'un développement relativement limité. Les places boursières des États d'Afrique subsaharienne restent encore les plus petites au plan mondial en termes de niveau de capitalisation. Sur la période 2005-2010, le Nigéria et la Côte d'Ivoire présentent par exemple des niveaux de capitalisation s'élevant respectivement à 26,9 % et 28,0 % du PIB, contre 73,3 % pour le Maroc et 249,5 % pour l'Afrique du Sud sur la même période.

Il faut également relever qu'à l'exception de l'Afrique du Sud, aucune place boursière africaine ne s'approche des niveaux de développement financier des pays émergents et développés (cf. graphique C). Malgré de bonnes performances boursières, le niveau de capitalisation des places marocaine et égyptienne reste largement inférieur à celui de l'Afrique du Sud. En termes nominaux, ce dernier a augmenté de près de 400 % entre 2000 et 2010, passant de 154,4 % à 278,4 % du PIB sud-africain. L'Afrique du Sud fait ainsi partie des places boursières les plus importantes au niveau international et concurrence de grandes places émergentes comme celles de Malaisie ou de Chine.

En termes de liquidité, des écarts importants existent également entre les différentes places financières africaines. Les pays à revenus intermédiaires comme Maurice et le Botswana présentent de faibles ratios de turnover<sup>2</sup>, ressortant respectivement à 5,9 % et 3,8 % sur la période 2000-2005, alors que l'Égypte et l'Afrique du Sud enregistraient des ratios substantiellement plus élevés, s'élevant respectivement à 22,2 % et 42,0 % au cours de la même période (cf. graphique D).

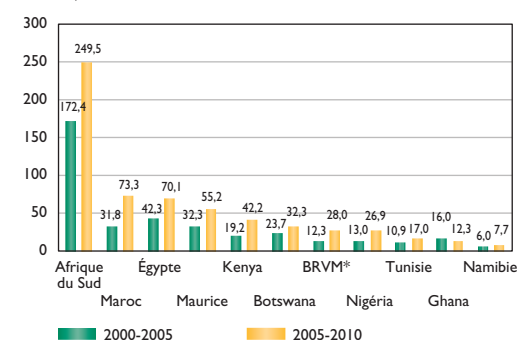
En outre, sur la période 2005-2010, les ratios de liquidité des places financières des pays à revenus faibles et intermédiaires ont peu évolué, voire ont même diminué dans le cas du Botswana (le ratio passant de 4,7 % en 2000 à 3,5 % en 2010). À l'inverse,

1 L'échantillon des places boursières considérées dans cet encadré comprend les pays suivants : Afrique du Sud, Botswana, Côte d'Ivoire, Égypte, Ghana, Kenya, Maroc, Maurice, Namibie, Nigéria, Tunisie.

2 Le ratio de turnover permet de mesurer le niveau de liquidité des marchés financiers. Il rapporte la valeur totale des actions échangées rapporté à la capitalisation totale.

Graphique A Capitalisation boursière

(en % du PIB)

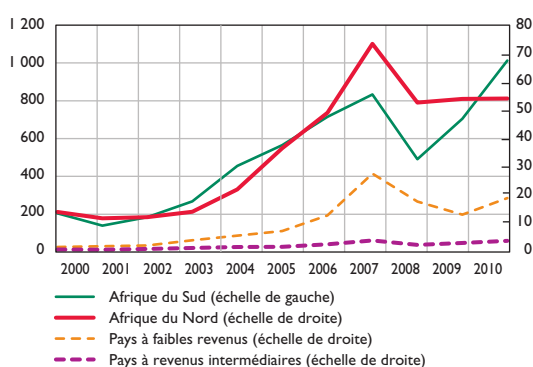


Note : BRVM = Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo

Sources : Banque mondiale, Africa Development Indicators (ADI)

Graphique B Capitalisation boursière par niveau de revenu

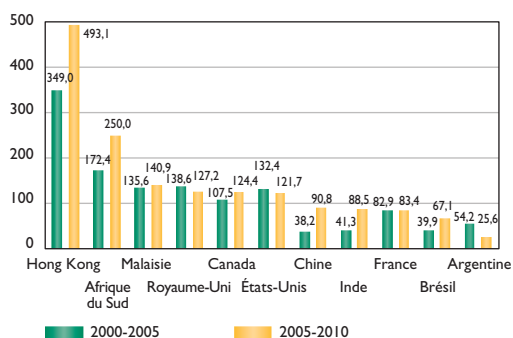
(en milliards de dollars)



Sources : Banque mondiale, ADI

Graphique C Capitalisation boursière de l'Afrique du Sud et d'autres pays émergents et développés

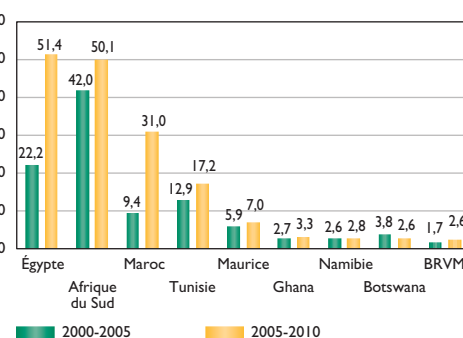
(en % du PIB)



Sources : Banque mondiale, World Development Indicators (WDI)

Graphique D Ratio de turnover

(en %)



Sources : Banque mondiale, ADI

les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient ont enregistré des ratios de turnover croissants au cours de la dernière décennie. Le Maroc et l'Égypte présentent en effet des ratios de liquidité s'élevant respectivement à 31,0 % et 51,4 % en moyenne sur la période 2005-2010 contre 9,4 % et 22,2 % sur la période 2000-2005.

**Des freins structurels persistants dans les pays à revenus faibles et intermédiaires**

En dépit des mesures de libéralisation des marchés financiers instaurées en Afrique, les pays à revenus faibles et intermédiaires restent confrontés à d'importants freins structurels qui ralentissent le développement de leurs marchés financiers. Les contraintes de liquidité sur ces marchés – résultant notamment du manque d'activité des investisseurs institutionnels sur le marché secondaire –, l'insuffisance de produits financiers adaptés, couvrant un large spectre de maturités, ainsi que le manque d'automatisation des systèmes d'échanges, créant des goulets d'étranglement, sont autant de facteurs qui fragilisent l'émergence et le développement des marchés boursiers en Afrique subsaharienne.

Une analyse par niveaux de revenus semble confirmer cette approche, tant les différences structurelles sont importantes entre les économies du continent. Des pays comme l'Égypte, le Maroc ou encore l'Afrique du Sud, les plus intégrés au niveau international, ont ainsi pu connaître un développement rapide de leurs marchés financiers, à l'inverse de pays comme la Côte d'Ivoire ou le Ghana, dont les marchés restent de taille limitée.

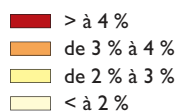
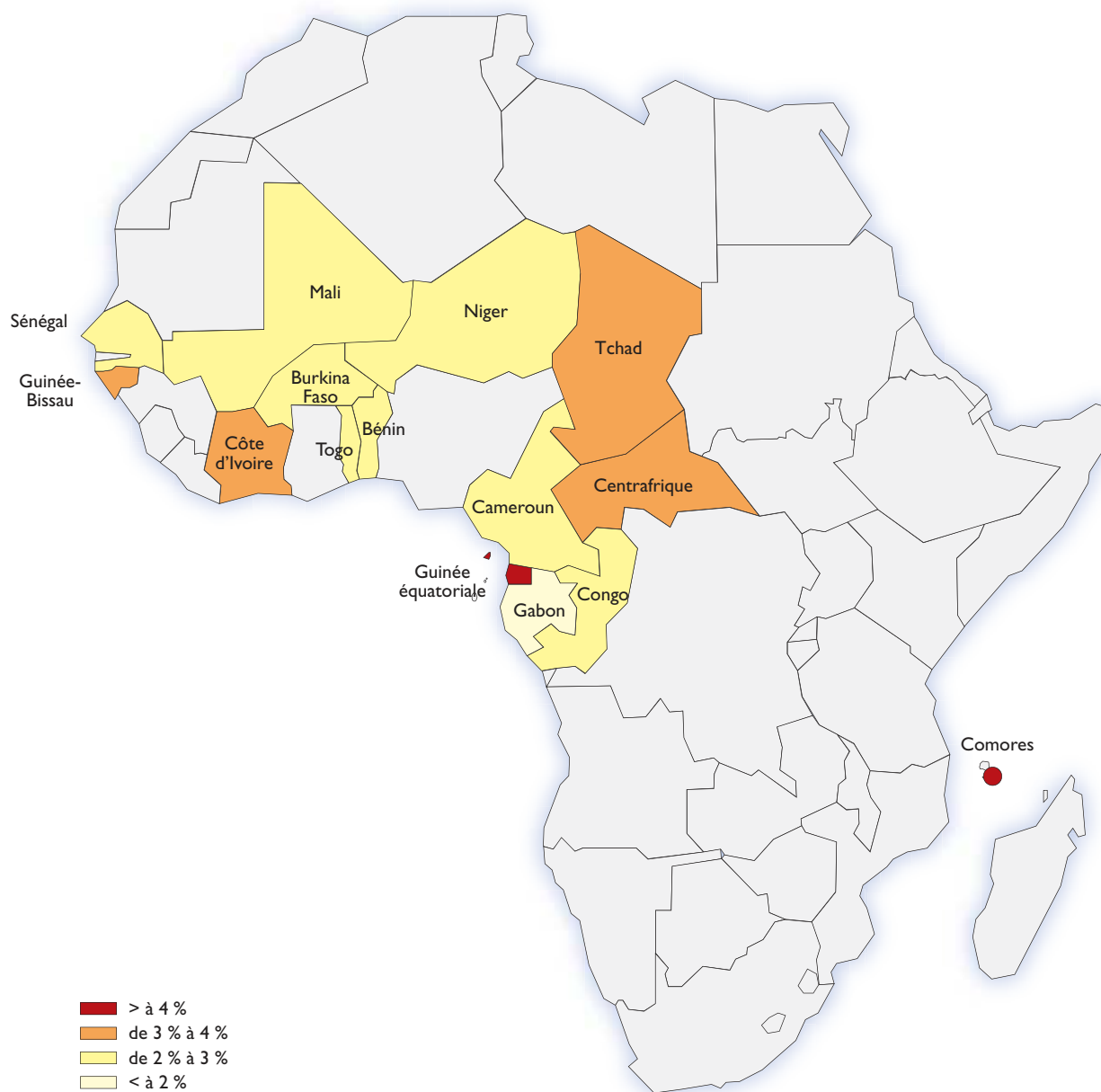
		Autres caractéristiques (moyenne 1997-2006)		
		Valeur totale échangée (en % du PIB)	Rendements	Ratio cours/bénéfices
Revenus faibles	Kenya	1,49	27,82	17,19
	Côte d'Ivoire	0,30	9,20	7,39
	Ghana	0,47	0,64	7,40
	Nigéria	1,10	13,42	15,51
Revenus intermédiaires	Botswana	0,86	31,92	13,50
	Maurice	2,05	9,80	8,69
	Namibie	0,35	5,57	7,11
Afrique du Nord	Égypte	12,49	30,04	15,02
	Maroc	5,18	13,94	18,62
	Tunisie	1,35	1,91	13,16
	Afrique du Sud	65,27	11,63	12,80
Autres émergents	Malaisie	54,03	22,97	21,72
	Mexique	7,08	24,85	18,63

Source : Senbet (L.) et Otchere (I.) (2008) : « African Stock Markets »

# **LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS LES ZONES D'ÉMISSION AFRICAINES**

## INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

De 2000 à 2011 (en moyenne annuelle)



(moyenne annuelle en %)

Pays	Indice des prix à la consommation	Pays	Indice des prix à la consommation
<b>UEMOA</b>	<b>2,7</b>	<b>CEMAC</b>	<b>2,9</b>
Bénin	2,6	Cameroun	2,5
Burkina Faso	2,5	Centrafrique	3,1
Côte d'Ivoire	3,0	Congo	2,3
Guinée-Bissau	3,1	Gabon	2,0
Mali	2,5	Guinée équatoriale	5,9
Niger	2,6	Tchad	3,2
Sénégal	2,0		
Togo	3,0	<b>Comores</b>	<b>4,0</b>

Sources : BCEAO, BEAC, BCC  
Calculs : Banque de France



## 1 | LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS L'UEMOA

### 1|1 La politique monétaire en 2011

#### 1|1|1 La formulation de la politique monétaire

##### 1|1|1|1 Le cadre institutionnel<sup>1</sup>

Quatre textes fondamentaux définissent le cadre institutionnel de la politique monétaire au sein de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA) : le traité de l'UMOA du 14 novembre 1973, la convention entre la France et les pays membres de l'UMOA du 4 décembre 1973, le traité de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) du 10 janvier 1994 et les statuts de la BCEAO. Le traité de l'UMOA a en particulier institué une monnaie et un institut d'émission uniques (article 1). Par ce traité, les États de l'Union se sont engagés à centraliser à la BCEAO leurs avoirs monétaires extérieurs (article 4). Les dispositions relatives à la conduite de la politique monétaire de l'Union sont définies par les statuts de la BCEAO et le traité de l'UMOA, qui ont été révisés dans le cadre de la réforme institutionnelle initiée par les chefs d'État de l'UEMOA en 2007. Ces nouveaux textes révisés sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2010.

Les missions assignées à la Banque centrale ont été précisées, en particulier dans le domaine de la politique monétaire. Ainsi, désormais, la BCEAO « définit et met en œuvre la politique monétaire au sein de l'UMOA » (article 9 des statuts de la BCEAO), alors que cette responsabilité était jusqu'alors partagée avec le Conseil des ministres de l'UMOA.

Un Comité de politique monétaire (CPM), présidé par le gouverneur, a été institué, chargé de la définition de la politique monétaire au sein de l'UMOA ainsi que de ses instruments. Le Conseil d'administration est, quant à lui, chargé des questions relatives à la gestion de la Banque centrale.

La BCEAO dispose dans chaque État membre d'une agence auprès de laquelle siège un Conseil national du crédit. Celui-ci étudie les conditions de fonctionnement du système bancaire et financier ainsi que les conditions de financement de l'activité économique.

<sup>1</sup> Pour plus de précisions, voir la Note d'information sur la Zone franc, publiée par la Banque de France ([www.banque-france.fr/eurosysteme-et-international/zone-franc/presentation-de-la-zone-franc.html](http://www.banque-france.fr/eurosysteme-et-international/zone-franc/presentation-de-la-zone-franc.html)).

Aux termes de l'accord de coopération monétaire du 4 décembre 1973 entre la France et les pays membres de l'UMOA, l'État français garantit la convertibilité du franc de la Communauté financière africaine émis par la BCEAO, en lui consentant un droit de tirage illimité sur un compte d'opérations ouvert auprès du Trésor français. En contrepartie de ce droit de tirage, la Banque centrale doit déposer sur le compte d'opérations une fraction de ses avoirs extérieurs nets (réserves de change) : en 2005, le cadre institutionnel de la gestion des réserves de change a connu des aménagements avec notamment l'abaissement de 65 % à 50 % de la fraction des avoirs en devises que la BCEAO doit conventionnellement déposer sur le compte d'opérations.

##### 1|1|1|2 Les objectifs

Conformément à l'article 8 des statuts de la BCEAO, « l'objectif principal de la politique monétaire de la Banque centrale est d'assurer la stabilité des prix ». L'objectif d'inflation est défini par le CPM. « Sans préjudice de cet objectif, la Banque centrale apporte son soutien aux politiques économiques de l'UEMOA, en vue d'une croissance saine et durable ».

En vertu du Traité de l'UEMOA (article 62), la politique monétaire doit également soutenir l'intégration économique de l'Union, « sans préjudice des objectifs qui lui sont assignés ».

Les statuts de la BCEAO précisent, par ailleurs, un objectif intermédiaire de la politique monétaire (article 76). Sur trois mois consécutifs, le rapport entre le montant moyen des avoirs extérieurs de la Banque et le montant moyen de ses engagements à vue (billets en circulation et dépôts des banques, des États et autres organismes dans les livres de la Banque) doit être supérieur à 20 %. Dans le cas contraire, le CPM doit prendre toutes les dispositions appropriées pour le rétablir.

##### 1|1|1|3 Les instruments

La BCEAO dispose de deux types d'instruments pour la mise en œuvre de la politique monétaire : les taux d'intérêt directeurs et les réserves obligatoires.

Les réformes mises en œuvre en 1993, puis en 1996, dans le cadre de la réforme de la procédure d'adjudication, ont visé à conférer aux taux d'intérêt un rôle central comme instrument de la régulation monétaire. La réalisation de cet objectif suppose un développement suffisant du marché interbancaire

pour que ce dernier puisse jouer le rôle de canal de transmission des signaux de l'Institut d'émission en matière de taux d'intérêt.

Deux taux directeurs sont ainsi fixés par le Comité de politique monétaire de la BCEAO :

- le taux des appels d'offres,
- le taux du guichet de prêt marginal, qui a succédé au taux de pension, à la suite d'une décision du CPM en date du 2 décembre 2010.

Les taux des appels d'offres (taux marginal) sont déterminés par une procédure d'adjudication régionale à taux multiples, dont la fréquence est hebdomadaire. Un taux minimum de soumission aux appels d'offres, fixé à 100 points de base en dessous du taux de prêt marginal, a été institué le 16 août 2008. La Banque centrale dispose par ailleurs d'un guichet permanent de refinancement, susceptible d'être utilisé à l'initiative des établissements de crédit. Il s'agit du guichet de prêt marginal, qui porte sur des durées variant entre un et sept jours. Les établissements participant aux échanges sur le Système de transfert automatisé et de règlement de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (STAR UEMOA) peuvent également bénéficier d'avances intra-journalières, qui sont des concours garantis par le dépôt d'effets et de titres de créance, remboursables le même jour, octroyés par la BCEAO pour couvrir un besoin ponctuel de trésorerie au cours de la journée d'échange.

Le taux d'escompte a été supprimé à compter du 2 décembre 2010, par décision du CPM.

Partie intégrante du dispositif de contrôle de la liquidité et de l'expansion des crédits bancaires, le système de réserves obligatoires a été activé à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1993 et s'applique aux banques et aux établissements financiers. Pour les banques, l'assiette des réserves, initialement constituée par les dépôts à vue et les crédits à court terme, a été élargie, en 2000, aux crédits de campagne et aux créances brutes sur l'extérieur. Les établissements financiers sont astreints à des réserves assises sur l'encours des crédits octroyés à la clientèle, diminués des concours obtenus auprès du système bancaire. Les réserves obligatoires ne sont pas rémunérées.

Des règles spécifiques régissent par ailleurs les concours globaux de la BCEAO aux Trésors nationaux et aux banques.

Une règle de plafonnement des refinancements susceptibles d'être consentis aux établissements de crédit et adossés à des titres publics a ainsi été instituée par le CPM lors de sa séance du 1<sup>er</sup> décembre 2010. Cette règle prévoit que le montant des concours consentis par la Banque centrale, adossés à des effets et valeurs émis ou garantis par le Trésor public, les collectivités locales ou tous autres organismes publics d'un État membre de l'UMOA et l'encours desdits effets et valeurs détenus par la BCEAO pour son propre compte ne peuvent au total dépasser 35 % des recettes fiscales nationales dudit État, constatées au cours de l'avant-dernier exercice fiscal.

Des plafonds des concours aux banques sont également fixés, pour chacun des pays de l'Union. Ils ont une valeur indicative et servent, notamment, de référence dans le cadre de la programmation monétaire.

Enfin, les concours consolidés aux Trésors nationaux, correspondant à l'encours résiduel des anciennes avances statutaires de la BCEAO aux États, supprimées par les nouveaux statuts de la Banque centrale, sont en cours d'extinction. Ces avances, plafonnées à 20 % du montant des recettes fiscales de l'année précédente, ont fait l'objet de conventions de consolidation entre la BCEAO et les différents ministères des Finances concernés. Entrées en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003, ces conventions prévoient l'amortissement des encours consolidés de la BCEAO sur les États sur une période de dix ans, à un taux d'intérêt de 3 %. Le stock initial d'avances consolidées s'élevait à 389,8 milliards de francs CFA à fin décembre 2002.

### 1|1|2 La mise en œuvre de la politique monétaire en 2011

#### 1|1|2|1 Les orientations pour l'exercice 2011

Le CPM de la BCEAO, notamment à l'occasion de sa réunion du 1<sup>er</sup> juin 2011, avait relevé que l'inflation persistait à un niveau relativement élevé depuis le début de l'année 2011, anticipant un taux d'inflation à 3,9 % à fin juin 2011. Le CPM avait toutefois estimé que cette progression du niveau général des prix, consécutive au renchérissement des denrées alimentaires, à l'augmentation des prix des carburants dans la plupart des pays ainsi qu'à la perturbation des circuits de distribution liée à la crise en Côte d'Ivoire, devait rester en phase avec l'objectif de stabilité des prix dans l'Union (autour de 2 % à moyen terme).

Le CPM avait par ailleurs noté la poursuite de l'atonie de l'activité économique sur les premiers mois de 2011, atonie imputable notamment aux effets négatifs de la crise politique en Côte d'Ivoire et aux contre-performances du secteur industriel. Aussi, la croissance de l'Union en 2011 devait enregistrer un net ralentissement, avec une hausse attendue du PIB réel de 1,1 % en 2011, contre 4,6 % en 2010. Le CPM avait cependant considéré que la fin de la crise politique en Côte d'Ivoire et l'appui de la communauté internationale à la reconstruction du pays devaient permettre d'améliorer significativement les perspectives macroéconomiques de l'Union à partir de 2012.

### 1|1|2|2 Les taux d'intérêt directeurs

Les taux d'intérêt directeurs de la BCEAO n'avaient pas été modifiés depuis juin 2009, date à laquelle le taux de pension (qui correspond désormais au taux du guichet de prêt marginal) avait été ramené de 4,75 % à 4,25 % et le taux d'escompte de 6,75 %

à 6,25 %. Le taux minimum de soumission aux adjudications hebdomadaires de la Banque centrale avait également été abaissé de 3,75 % à 3,25 %. Lors de sa réunion du 11 juin 2012, le CPM, constatant une décélération du rythme de l'inflation, a décidé de diminuer de 25 points de base les taux directeurs de la BCEAO.

Compte tenu de la forte baisse des taux de l'Euro-système à compter de 2008, l'écart positif entre les taux de la BCEAO et les taux directeurs de la politique monétaire en zone euro s'était très significativement élargi, pour atteindre 225 points de base à la fin de 2009 en ce qui concerne le taux des appels d'offres (taux minimal de soumission) et 250 points de base pour le guichet de prêt marginal. Cet écart est resté inchangé depuis cette date.

Les taux réglementés, applicables à l'épargne sur livrets, sont restés inchangés à 3,5 % durant l'exercice 2011.

#### Principaux taux directeurs de la BCEAO

(en %)

Date de changement	Taux minimum des appels d'offre	Taux d'escompte (a)	Taux des prises en pension (a)
19 juin 2000		6,50	6,00
7 juillet 2003		5,50	5,00
20 octobre 2003		5,00	4,50
22 mars 2004		4,50	4,00
28 août 2006		4,75	4,25
16 août 2008	3,75	6,75	4,75
16 juin 2009	3,25	6,25	4,25
2 décembre 2010	3,25	–	4,25
16 juin 2012	3,00	–	4,00

(a) Depuis le 2 décembre 2010, le guichet de la pension est devenu le guichet de prêt marginal et le taux d'escompte a été supprimé.

Source : BCEAO

#### Évolution des principaux taux directeurs (BCEAO et Eurosysteme)

(en %, écarts en points de base)

Fin 2010			
Taux des appels d'offres BCEAO	3,25	Taux du guichet de prêt marginal BCEAO	4,25
Taux de soumission minimal zone euro	1,00	Taux de la facilité de prêt marginal zone euro	1,75
Écart	225	Écart	250
Fin 2011			
Taux des appels d'offres BCEAO	3,25	Taux du guichet de prêt marginal BCEAO	4,25
Taux de soumission minimal zone euro	1,00	Taux de la facilité de prêt marginal zone euro	1,75
Écart	225	Écart	250
Fin juin 2012			
Taux des appels d'offres BCEAO	3,00	Taux du guichet de prêt marginal BCEAO	4,00
Taux de soumission minimal zone euro	0,75	Taux de la facilité de prêt marginal zone euro	1,50
Écart	225	Écart	250

Sources : BCEAO, BCE

Coefficients de réserves obligatoires des banques

(en %)

	Du 16 mars 2004 au 15 juin 2005	Du 16 juin 2005 au 15 juin 2009	Du 16 juin 2009 au 15 mai 2010	Du 16 mai 2010 au 15 déc. 2010	Du 16 déc. 2010 au 15 mars 2012	Depuis le 16 mars 2012
Bénin	13,0	15,0	9,0	7,0	7,0	5,0
Burkina Faso	3,0	7,0	7,0	7,0	7,0	5,0
Côte d'Ivoire	5,0	5,0	5,0	5,0	7,0	5,0
Guinée-Bissau	3,0	3,0	3,0	5,0	7,0	5,0
Mali	9,0	9,0	7,0	7,0	7,0	5,0
Niger	5,0	9,0	7,0	7,0	7,0	5,0
Sénégal	9,0	9,0	7,0	7,0	7,0	5,0
Togo	3,0	3,0	3,0	5,0	7,0	5,0

Source : BCEAO

1|1|2|3 Les réserves obligatoires

Dans le prolongement de l'aménagement du dispositif des réserves obligatoires amorcé en juin 2009 et afin de mettre un terme aux distorsions de concurrence dans un marché monétaire progressivement plus intégré, la situation globale de liquidité ne suscitant pas d'inquiétude, le CPM de la BCEAO a décidé de parachever l'harmonisation des coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques dans les États membres de l'UEMOA : le coefficient a été fixé de façon uniforme dans l'ensemble de la zone à 7 % à compter du 16 décembre 2010. Il a ainsi été porté de 5 % à 7 % en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau et au Togo, qui rejoignent le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal où le coefficient était déjà de 7 %. En mars 2012, le CPM a décidé d'abaisser à 5 % le coefficient des

réserves obligatoires pour l'ensemble des banques de l'Union, afin de desserrer leurs contraintes de liquidité et de favoriser un financement approprié des économies.

Le coefficient de 5 % s'appliquant aux établissements financiers depuis octobre 1993 est resté inchangé.

1|1|2|4 Les concours globaux de la BCEAO

L'année 2011 a été marquée par une progression de 28,8 % des concours globaux de la BCEAO par rapport à fin 2010, qui tient essentiellement à l'accroissement des concours consentis aux établissements de crédit. Ceux-ci sont en effet ressortis en hausse de 68,5 % en un an pour atteindre 723,3 milliards, tandis que les concours aux Trésors nationaux augmentaient de 4,1 %, à 717,8 milliards.

Évolution des concours globaux de la BCEAO aux banques et aux Trésors nationaux

(en milliards de francs CFA (XOF))

	Banques (a)		Trésors (b)		Total	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Bénin	99,2	230,0	32,8	35,5	132,0	265,5
Burkina Faso	103,5	154,2	40,5	39,3	144,1	193,5
Côte d'Ivoire	59,5	50,5	336,3	359,0	395,8	409,5
Guinée-Bissau	0,0	3,0	13,7	15,0	13,7	18,0
Mali	67,4	74,9	55,2	55,7	122,7	130,6
Niger	11,1	33,3	61,9	64,1	72,9	97,4
Sénégal	60,3	120,5	104,2	103,5	164,5	224,0
Togo	28,1	57,0	44,6	45,6	72,7	102,6
<b>Total</b>	<b>429,2</b>	<b>723,3</b>	<b>689,2</b>	<b>717,8</b>	<b>1 118,4</b>	<b>1 441,1</b>

(a) Banques et établissements financiers

(b) Avances statutaires et concours adossés aux DTS

Source : BCEAO

### Concours globaux de la BCEAO aux banques et aux établissements financiers

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2009	2010	2011			
	Décembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre
Marché monétaire	304,5	300,0	325,9	391,6	454,5	661,8
Pension	30,3	129,2	94,2	34,6	45,0	61,6
<b>Total</b>	<b>334,8</b>	<b>429,2</b>	<b>420,1</b>	<b>426,2</b>	<b>499,4</b>	<b>723,3</b>

Source : BCEAO

### Concours de la BCEAO aux Trésors nationaux

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2010	2011			
	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre
Découvert en compte courant	231,0	226,8	222,0	217,2	212,9
Concours adossés aux allocations de DTS et consolidations	458,1	458,1	494,7	504,8	504,8
<b>Total</b>	<b>689,2</b>	<b>685,0</b>	<b>716,7</b>	<b>722,0</b>	<b>717,8</b>

Source : BCEAO

#### Les concours aux banques

Les concours apportés par la BCEAO aux établissements de crédit, principalement dans le cadre des opérations d'injection de liquidités sur le marché monétaire, ont représenté 723,3 milliards à fin décembre 2011 (+ 68,5 % par rapport à fin 2010). Cette progression des concours est consécutive à la diminution de la liquidité bancaire observée à partir du premier trimestre 2011, sous l'effet de la crise en Côte d'Ivoire. La hausse des interventions de la BCEAO a permis d'atténuer les pressions sur la liquidité des banques.

#### Les concours aux Trésors nationaux

Les concours de la BCEAO aux Trésors se sont accrus de 4,1 % au cours de l'année 2011, passant de 689,2 milliards en 2010 à 717,8 milliards un an plus tard. L'année 2009 avait été marquée par la mise à disposition, en faveur des huit États de la région, de la contre-valeur en franc CFA des allocations de DTS, décidées par le FMI en août et septembre 2009. Ces concours adossés aux allocations de DTS ont

représenté 453 milliards. Le montant des concours statutaires consolidés a continué de diminuer, pour ressortir à 213 milliards, contre 231 milliards en 2010 (- 7,8 %).

#### 1|2 Les agrégats monétaires

##### 1|2|1 Les composantes de la masse monétaire

En 2011, la masse monétaire a progressé de près de 11 %, soit un rythme très supérieur à celui du PIB nominal (+ 4,4 %). La circulation fiduciaire a augmenté plus modérément (+ 3,3 %), sa part dans la masse monétaire représentant près de 27 %.

##### 1|2|2 Les contreparties de la masse monétaire

L'évolution des contreparties de la masse monétaire est marquée en 2011 par une hausse de 14,8 % des crédits à l'économie et de 3,3 % pour les avoirs extérieurs nets. La position nette débitrice des gouvernements a continué de se détériorer (+ 22,2 % en un an).

## LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS LES ZONES D'ÉMISSION AFRICAINES

La politique et les agrégats monétaires dans l'UEMOA

### Évolution par État des principales composantes de la masse monétaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Services centraux et ajustements	Total
<b>Monnaie fiduciaire</b>										
2008	361,6	213,6	1 078,7	53,3	318,3	147,7	474,3	129,2	- 0,2	2 776,4
2009	339,7	251,8	1 343,2	56,3	304,6	187,9	494,8	140,3	- 0,2	3 118,2
2010	346,1	215,1	1 638,2	64,1	314,5	234,9	561,8	183,3	- 0,6	3 557,4
2011	376,8	189,6	1 555,3	85,9	415,4	269,6	589,4	193,8	0,0	3 675,8
<b>Monnaie scripturale</b>										
2008	394,8	342,9	920,8	27,4	419,8	144,6	778,9	206,7	261,7	3 497,5
2009	424,9	422,4	998,4	31,2	497,1	169,1	872,3	232,6	253,3	3 901,3
2010	461,8	513,2	1 098,6	46,5	610,5	217,0	987,8	236,1	315,1	4 486,6
2011	493,3	680,6	1 586,8	59,5	679,3	209,0	1 060,7	304,0	368,6	5 441,8
<b>Quasi-monnaie</b>										
2008	350,1	354,1	997,9	8,5	286,8	106,9	753,5	195,5	0,0	3 053,3
2009	424,3	433,0	1 170,1	7,8	371,1	116,2	867,5	243,8	0,0	3 633,8
2010	466,7	591,3	1 415,6	13,0	369,4	124,2	991,2	297,7	0,0	4 269,0
2011	507,5	630,9	1 453,6	28,3	397,3	132,6	1 062,7	333,5	0,0	4 546,3
<b>Total</b>										
2008	1 106,5	910,6	2 997,4	89,2	1 024,8	399,2	2 006,6	531,4	261,5	9 327,2
2009	1 188,9	1 107,1	3 511,8	95,3	1 172,7	473,1	2 234,6	616,7	253,0	10 653,3
2010	1 274,7	1 319,5	4 152,3	123,6	1 294,5	576,0	2 540,8	717,0	314,6	12 313,0
2011	1 377,7	1 501,1	4 595,7	173,7	1 492,0	611,2	2 712,7	831,3	368,6	13 663,9

Source : BCEAO

### Évolution par État des principales contreparties de la masse monétaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Services centraux et ajustements	Total
<b>Avoirs extérieurs nets</b>										
2008	691,5	369,6	1 021,4	66,6	496,4	285,0	762,3	238,5	826,0	4 757,2
2009	645,9	563,5	1 149,2	80,6	736,0	193,8	858,6	241,2	828,3	5 297,2
2010	728,6	647,5	1 385,4	93,3	726,0	292,9	987,8	259,5	515,1	5 636,1
2011	717,0	681,5	1 812,9	119,3	693,9	263,5	864,9	291,1	376,4	5 820,4
<b>Position nette des gouvernements</b>										
2008	- 182,1	- 59,7	399,6	9,1	- 155,0	- 114,8	28,2	78,6	501,2	505,1
2009	- 99,2	- 29,4	621,9	- 2,7	- 287,7	0,4	114,8	112,2	705,8	1 136,0
2010	- 165,5	16,7	788,3	3,0	- 270,1	4,1	200,3	138,8	1 191,0	1 906,5
2011	- 97,2	- 7,9	822,7	8,0	- 203,2	15,8	169,3	98,9	1 523,9	2 330,4
<b>Crédits à l'économie</b>										
2008	624,4	663,4	1 704,0	18,6	671,2	262,6	1 439,6	243,3	0,0	5 627,0
2009	698,5	672,1	1 884,5	22,1	740,7	310,9	1 492,0	295,0	0,0	6 115,8
2010	757,8	770,6	2 048,0	34,0	845,5	347,1	1 647,0	358,8	0,0	6 808,8
2011	845,0	951,6	2 052,1	54,1	1 049,3	402,6	1 953,0	506,0	0,0	7 813,7
<b>Autres éléments</b>										
2008	- 27,3	- 62,6	- 127,6	- 5,2	12,2	- 33,5	- 223,4	- 29,0	- 1 065,7	- 1 562,2
2009	- 56,3	- 99,0	- 143,8	- 4,7	- 16,3	- 31,9	- 230,8	- 31,8	- 1 281,0	- 1 895,7
2010	- 46,1	- 115,3	- 69,4	- 6,7	- 6,9	- 68,1	- 294,4	- 40,0	- 1 391,5	- 2 038,5
2011	- 87,0	- 124,2	- 92,0	- 7,7	- 48,1	- 70,7	- 274,4	- 64,8	- 1 531,7	- 2 300,6
<b>Total</b>										
2008	1 106,5	910,6	2 997,4	89,2	1 024,8	399,2	2 006,6	531,4	261,5	9 327,2
2009	1 188,9	1 107,1	3 511,8	95,3	1 172,7	473,1	2 234,6	616,7	253,0	10 653,3
2010	1 274,7	1 319,5	4 152,3	123,6	1 294,5	576,0	2 540,8	717,0	314,6	12 313,0
2011	1 377,7	1 501,1	4 595,7	173,7	1 492,0	611,2	2 712,7	831,3	368,6	13 663,9

Note : Le poste « autres éléments » correspond aux éléments non monétaires figurant dans la situation nette de la Banque centrale et des banques commerciales.

Source : BCEAO

## 1|2|2|1 Les avoirs extérieurs nets

### Les avoirs officiels nets

Les réserves officielles brutes de change (total des avoirs) se sont accrues de 7,7 % au cours de la période, ressortant à 7 293 milliards, contre 6 771 milliards à fin décembre 2010. La progression des avoirs officiels bruts reflète principalement la réévaluation à la hausse de la valeur des avoirs en or de la BCEAO, les entrées nettes de devises résultant des opérations d'échange avec l'extérieur et le résultat de la politique de placement des réserves sur les marchés financiers conduite par la BCEAO.

Du fait de l'accroissement des engagements vis-à-vis de l'extérieur, résultant notamment d'un recours accru aux financements du FMI, les avoirs officiels nets des États ont progressé moins rapidement (+ 6,3 %), pour atteindre 5 904 milliards. L'augmentation globale des avoirs officiels nets masque cependant une évolution contrastée entre pays de l'Union, le Bénin, le Burkina Faso, le Niger et le Sénégal enregistrant une diminution de leurs avoirs nets.

## Les avoirs extérieurs nets des banques commerciales

L'évolution de la position extérieure nette des banques a enregistré en 2011 une forte augmentation des engagements vis-à-vis de l'extérieur (+ 20,4 %), tandis que les avoirs bruts en devises marquaient un recul (- 4,1 %). La position extérieure des banques est devenue débitrice nette en 2011 à hauteur de 83,5 milliards, après un solde créditeur net de 81,5 milliards en 2010.

## 1|2|2|2 La position nette des gouvernements

La position nette débitrice des gouvernements (PNG) s'est à nouveau sensiblement détériorée en 2011, passant de 1 906 milliards à fin 2010 à 2 330 milliards un an plus tard. Cette évolution tient principalement à la hausse de 19,4 % des dettes contractées par les Trésors nationaux, alors que le total de leurs créances augmentait dans des proportions moindres (+ 16,6 %). La progression des engagements des États est essentiellement imputable à la progression des souscriptions de titres publics par les banques et à un recours accru aux concours du FMI.

### Position nette des gouvernements

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2010	2011			
	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre
Billets et monnaies	33,2	28,2	34,9	36,3	35,6
Dépôts à la Banque centrale	616,8	572,0	828,3	869,4	801,7
Dépôts dans les banques	1 317,2	1 194,5	1 297,7	1 425,4	1 467,0
Obligations cautionnées	16,4	13,0	13,7	12,8	8,6
<b>Total des créances</b>	<b>1 983,5</b>	<b>1 807,8</b>	<b>2 174,6</b>	<b>2 343,9</b>	<b>2 312,9</b>
Concours de la Banque centrale	689,2	685,0	716,7	722,0	717,8
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Concours Article 16	231,0	226,8	222,0	217,2	212,9
CCP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Concours adossés aux DTS et consolidations	458,1	458,1	494,7	504,8	504,8
Concours des banques	2 565,9	2 762,2	2 787,9	3 073,3	3 118,4
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	28,3	30,1	19,1	35,2	32,4
Dépôts en CNE	69,0	73,7	76,1	79,4	79,4
Concours du FMI	494,8	502,9	513,7	584,5	656,4
Autres concours	42,8	42,8	40,3	40,3	38,9
<b>Total des dettes</b>	<b>3 890,0</b>	<b>4 096,7</b>	<b>4 153,9</b>	<b>4 534,7</b>	<b>4 643,2</b>
<b>Position nette (débitrice)</b>	<b>1 906,5</b>	<b>2 289,0</b>	<b>1 979,3</b>	<b>2 190,9</b>	<b>2 330,4</b>

Source : BCEAO

## LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS LES ZONES D'ÉMISSION AFRICAINES

La politique et les agrégats monétaires dans l'UEMOA

### Avoirs extérieurs nets des institutions monétaires

(en milliards de francs CFA (XOF))

	BCEAO			Institutions financières			Total net
	Créances	Engagements	Net	Créances	Engagements	Net	
<b>Bénin</b>							
2008	597,9	27,1	570,8	245,4	124,6	120,8	691,5
2009	558,4	74,3	484,1	304,8	142,9	161,9	645,9
2010	590,3	84,0	506,3	379,1	156,8	222,3	728,6
2011	453,6	101,0	352,6	528,1	163,8	364,3	717,0
<b>Burkina Faso</b>							
2008	439,3	123,7	315,6	183,3	129,3	54,0	369,6
2009	588,7	202,9	385,8	288,4	110,6	177,7	563,5
2010	525,5	224,8	300,8	457,6	110,8	346,8	647,5
2011	488,5	213,1	275,3	555,4	149,2	406,2	681,5
<b>Côte d'Ivoire</b>							
2008	1 078,2	127,9	950,3	268,9	197,8	71,0	1 021,4
2009	1 479,0	396,5	1 082,5	297,2	230,5	66,7	1 149,2
2010	1 785,8	433,9	1 351,9	329,0	295,5	33,5	1 385,4
2011	2 208,4	564,3	1 644,1	423,9	255,1	168,9	1 812,9
<b>Guinée-Bissau</b>							
2008	59,4	6,4	53,0	25,4	11,9	13,6	66,6
2009	76,6	15,2	61,4	30,5	11,3	19,2	80,6
2010	77,1	12,7	64,4	41,1	12,2	28,9	93,3
2011	112,4	17,0	95,4	44,3	20,5	23,9	119,3
<b>Mali</b>							
2008	508,4	41,4	467,1	190,7	161,4	29,4	496,4
2009	728,4	90,0	638,3	291,5	193,8	97,7	736,0
2010	661,7	109,5	552,2	426,4	252,6	173,8	726,0
2011	704,1	119,2	584,9	391,3	282,3	109,0	693,9
<b>Niger</b>							
2008	334,7	37,5	297,3	70,5	82,8	-12,3	285,0
2009	297,0	72,8	224,2	67,5	97,9	-30,4	193,8
2010	374,5	81,9	292,6	121,2	120,9	0,3	292,9
2011	344,8	79,6	265,2	129,3	131,0	-1,7	263,5
<b>Sénégal</b>							
2008	761,7	108,6	653,1	328,9	219,7	109,2	762,3
2009	962,6	237,2	725,3	355,9	222,6	133,2	858,6
2010	1 008,3	273,9	734,5	427,4	174,1	253,4	987,8
2011	996,4	270,3	726,2	457,6	318,9	138,7	864,9
<b>Togo</b>							
2008	277,2	88,7	188,5	113,2	63,2	50,0	238,5
2009	318,2	156,5	161,7	138,2	58,7	79,5	241,2
2010	352,4	159,0	193,5	169,8	103,8	66,0	259,5
2011	397,1	196,9	200,2	226,5	135,6	90,9	291,1
<b>Non répartis et ajustements</b>							
2008	996,8	-178,5	1 175,3	-809,7	-460,4	-349,3	826,0
2009	1 217,1	-191,4	1 408,5	-1 081,5	-501,3	-580,2	828,3
2010	1 395,1	-163,4	1 558,6	-1 610,9	-567,4	-1 043,4	515,1
2011	1 588,1	-171,9	1 760,0	-2 046,0	-662,3	-1 383,7	376,4
<b>Total</b>							
2008	5 053,7	382,7	4 670,9	616,6	530,4	86,3	4 757,2
2009	6 225,9	1 054,1	5 171,8	692,4	567,0	125,3	5 297,2
2010	6 770,8	1 216,2	5 554,6	740,8	659,3	81,5	5 636,1
2011	7 293,5	1 389,5	5 903,9	710,4	794,0	-83,5	5 820,4

Source : BCEAO



**BCEAO : Avoirs officiels nets par État**

(en milliards de francs CFA (XOF))

	Avoirs							Engagements			Soldes
	Avoirs en or	Position créditrice au titre des disponibilités extérieures	Avoirs en devises (a)	Avoirs en devises et or	Position de réserve au FMI	Avoirs en DTS	Total	Allo-cation en DTS	Engage-ments extérieurs (b)	Total	
<b>Bénin</b>											
2008		591,0	2,9	593,8	4,0	0,0	597,9	6,8	20,3	27,1	570,8
2009		522,8	0,1	523,0	0,0	35,5	558,4	42,2	32,1	74,3	484,1
2010		547,1	2,8	549,9	2,6	37,8	590,3	45,0	39,0	84,0	506,3
2011		408,6	0,8	409,5	5,5	38,7	453,6	46,1	55,0	101,0	352,6
<b>Burkina Faso</b>											
2008		429,9	1,9	431,8	7,5	0,0	439,3	6,8	116,9	123,7	315,6
2009		549,7	0,7	550,4	3,9	34,3	588,7	41,1	161,8	202,9	385,8
2010		480,2	2,1	482,3	6,5	36,6	525,5	43,8	181,0	224,8	300,8
2011		441,4	0,4	441,8	9,2	37,5	488,5	44,8	168,3	213,1	275,3
<b>Côte d'Ivoire</b>											
2008		1 059,7	1,0	1 060,7	17,0	0,6	1 078,2	27,5	100,4	127,9	950,3
2009		1 291,3	0,9	1 292,3	- 8,0	194,7	1 479,0	221,9	174,6	396,5	1 082,5
2010		1 571,4	0,8	1 572,2	5,9	207,7	1 785,8	236,5	197,4	433,9	1 351,9
2011		1 973,2	1,8	1 974,9	21,1	212,4	2 208,4	242,0	322,3	564,3	1 644,1
<b>Guinée-Bissau</b>											
2008		58,1	0,6	58,6	0,8	0,0	59,4	0,9	5,5	6,4	53,0
2009		67,7	0,5	68,2	- 0,4	8,9	76,6	9,7	5,5	15,2	61,4
2010		67,2	0,2	67,3	0,3	9,4	77,1	10,3	2,3	12,7	64,4
2011		101,7	0,0	101,7	1,0	9,6	112,4	10,6	6,4	17,0	95,4
<b>Mali</b>											
2008		493,6	4,4	498,0	10,4	0,0	508,4	11,6	29,8	41,4	467,1
2009		671,0	0,2	671,1	4,9	52,4	728,4	63,8	26,3	90,0	638,3
2010		596,5	0,3	596,9	9,0	55,9	661,7	68,0	41,5	109,5	552,2
2011		633,6	0,4	634,0	13,0	57,1	704,1	69,6	49,6	119,2	584,9
<b>Niger</b>											
2008		315,2	10,2	325,4	8,6	0,7	334,7	6,8	30,6	37,5	297,3
2009		253,4	0,1	253,6	4,7	38,8	297,0	44,9	27,9	72,8	224,2
2010		310,7	15,0	325,7	7,5	41,3	374,5	47,9	34,0	81,9	292,6
2011		292,0	0,3	292,2	10,3	42,2	344,8	49,0	30,7	79,6	265,2
<b>Sénégal</b>											
2008		751,5	2,4	753,9	7,7	0,1	761,7	17,8	90,8	108,6	653,1
2009		871,9	0,6	872,5	- 3,0	93,1	962,6	110,5	126,7	237,2	725,3
2010		904,7	0,6	905,3	4,0	99,1	1 008,3	117,8	156,1	273,9	734,5
2011		883,1	0,5	883,6	11,5	101,3	996,4	120,5	149,8	270,3	726,2
<b>Togo</b>											
2008		270,3	3,7	273,9	3,2	0,1	277,2	8,0	80,7	88,7	188,5
2009		277,3	0,4	277,6	- 1,7	42,3	318,2	50,2	106,3	156,5	161,7
2010		301,0	4,8	305,8	1,5	45,1	352,4	53,5	105,5	159,0	193,5
2011		345,6	0,4	346,0	4,9	46,2	397,1	54,7	142,1	196,9	200,2
<b>Non répartis et ajustements</b>											
2008	438,1	- 3 969,1	4 564,5	1 033,4	- 36,9	0,3	996,8	0,0	- 178,5	- 178,5	1 175,3
2009	586,5	- 4 505,1	5 095,0	1 176,4	39,7	1,0	1 217,1	0,0	- 191,4	- 191,4	1 408,5
2010	786,0	- 4 778,7	5 401,3	1 408,5	- 13,4	0,0	1 395,1	0,0	- 163,4	- 163,4	1 558,6
2011	999,7	- 5 079,1	5 719,3	1 639,8	- 51,7	0,0	1 588,1	0,0	- 171,9	- 171,9	1 760,0
<b>Total</b>											
2008	438,1	0,0	4 591,4	5 029,5	22,3	1,9	5 053,7	86,1	296,6	382,7	4 670,9
2009	586,5	0,0	5 098,5	5 685,0	40,1	500,8	6 225,9	584,4	469,7	1 054,1	5 171,8
2010	786,0	0,0	5 427,8	6 213,8	23,9	533,1	6 770,8	622,8	593,5	1 216,2	5 554,6
2011	999,7	0,0	5 724,0	6 723,6	24,7	545,1	7 293,5	637,2	752,3	1 389,5	5 903,9

(a) Avoirs en billets étrangers des États et avoirs en devises et or de la BCEAO

(b) Recours au FMI, au Fonds fiduciaire et éventuellement position débitrice nette du compte d'opérations

Source : BCEAO

### 1|2|2|3 Les crédits à l'économie

Les encours des crédits à l'économie se sont accrus de 14,8 % en 2011. Le ratio des crédits à l'économie rapportés au PIB s'est ainsi inscrit en légère hausse pour ressortir à 21,5 %, après 19,5 % en 2010.

Les crédits à court terme restent prédominants et représentaient près de 60 % des encours à fin 2011, soit une proportion stable par rapport à l'année précédente. L'encours de fin d'année des crédits de campagne a quant à lui augmenté de 10,9 % par

rapport à fin 2010, à 164 milliards de francs CFA. Pour l'ensemble des pays de l'UEMOA, les crédits de campagne représentaient environ 2,1 % de l'encours total des crédits à l'économie à la fin de 2011.

Si les concours à moyen et long terme ne représentent encore que 40 % de l'ensemble des crédits à l'économie, cette part a progressé régulièrement au cours des années 2000. En 2011, les crédits à moyen et long terme ont toutefois enregistré un rythme de progression (+ 12,6 %) inférieur à celui des crédits à court terme (+ 16,2 %).

#### Crédits à l'économie ventilés selon leur durée initiale

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2008	2009	2010	2011
<b>Bénin</b>	<b>624,4</b>	<b>698,5</b>	<b>757,8</b>	<b>845,0</b>
Court terme	381,3	394,2	423,8	472,4
dont crédits de campagne	14,3	13,3	16,1	20,4
Moyen et long terme	243,0	304,3	334,0	372,5
<b>Burkina Faso</b>	<b>663,4</b>	<b>672,1</b>	<b>770,6</b>	<b>951,6</b>
Court terme	419,2	414,6	474,6	577,3
dont crédits de campagne	14,1	22,1	10,3	14,7
Moyen et long terme	244,1	257,5	296,0	374,3
<b>Côte d'Ivoire</b>	<b>1 704,0</b>	<b>1 884,5</b>	<b>2 048,0</b>	<b>2 052,1</b>
Court terme	1 188,7	1 248,2	1 372,5	1 399,8
dont crédits de campagne	94,7	99,1	100,3	120,8
Moyen et long terme	515,3	636,3	675,4	652,2
<b>Guinée-Bissau</b>	<b>18,6</b>	<b>22,1</b>	<b>34,0</b>	<b>54,1</b>
Court terme	15,6	17,7	21,8	38,2
dont crédits de campagne	0,6	0,0	0,0	0,0
Moyen et long terme	3,0	4,3	12,3	15,9
<b>Mali</b>	<b>671,2</b>	<b>740,7</b>	<b>845,5</b>	<b>1 049,3</b>
Court terme	424,3	470,8	518,7	670,4
dont crédits de campagne	0,1	3,9	9,9	1,5
Moyen et long terme	247,0	269,9	326,8	378,9
<b>Niger</b>	<b>262,6</b>	<b>310,9</b>	<b>347,1</b>	<b>402,6</b>
Court terme	145,3	161,4	169,4	212,3
dont crédits de campagne	0,7	0,6	1,2	1,0
Moyen et long terme	117,3	149,5	177,7	190,3
<b>Sénégal</b>	<b>1 439,6</b>	<b>1 492,0</b>	<b>1 647,0</b>	<b>1 953,0</b>
Court terme	776,8	746,2	829,3	997,3
dont crédits de campagne	5,2	4,9	10,5	6,3
Moyen et long terme	662,7	745,8	817,7	955,7
<b>Togo</b>	<b>243,3</b>	<b>295,0</b>	<b>358,8</b>	<b>506,0</b>
Court terme	151,1	165,4	202,2	296,8
dont crédits de campagne	0,0	0,0	0,0	0,0
Moyen et long terme	92,2	129,6	156,6	209,3
<b>Total</b>	<b>5 627,0</b>	<b>6 115,8</b>	<b>6 808,8</b>	<b>7 813,7</b>
<b>Court terme</b>	<b>3 502,3</b>	<b>3 618,5</b>	<b>4 012,4</b>	<b>4 664,6</b>
dont crédits de campagne	129,7	143,9	148,4	164,6
<b>Moyen et long terme</b>	<b>2 124,7</b>	<b>2 497,3</b>	<b>2 796,5</b>	<b>3 149,1</b>

Source : BCEAO

**Prévisions et résultats de la politique monétaire pour 2011**

(en milliards de francs CFA (XOF), taux et déflateur en %)

	Réalisations décembre 2010	Prévisions pour décembre 2011 (a)	Réalisations décembre 2011
Avoirs extérieurs nets des institutions monétaires	5 636,1	5 656,9	5 820,4
Position nette des gouvernements	1 906,5	1 891,7	2 330,4
Crédits à l'économie	6 808,8	6 969,2	7 813,7
Masse monétaire	12 313,0	12 627,3	13 663,9
Taux d'inflation (en moyenne annuelle)	1,4	1,6	3,9
Pour mémoire :	Réalisations	Hypothèses	Réalisations
Taux de croissance du PIB en volume	4,4	4,5	0,6
Déflateur du PIB en moyenne annuelle	2,3	2,3	3,9

(a) Fixés en décembre 2010

Source : BCEAO

**1|3 Le résultat d'ensemble de la politique monétaire en 2011 et les perspectives pour 2012**

**1|3|1 Le taux de couverture de l'émission monétaire**

Le taux de couverture des engagements à vue (billets émis et dépôts des banques auprès de la Banque centrale) par les avoirs officiels de la BCEAO était tombé, en 1993, à 17 %, soit un niveau inférieur au plancher de 20 % prévu par les statuts de la BCEAO. Alors que les effets de la dévaluation du franc CFA l'avaient porté à 81,4 % fin 1994, il se maintient désormais nettement au-dessus de 100 % depuis 1999, atteignant environ 109 % fin 2011.

**1|3|2 Les agrégats monétaires**

L'augmentation de la masse monétaire (+11,0 %) a été nettement supérieure aux prévisions de la BCEAO pour 2011 (+ 2,5 %). Le taux de liquidité de l'économie (M2/PIB) a ainsi progressé de 2,2 points pour s'établir à 37,6 % (après 35,4 % en 2010). À fin 2011, les avoirs extérieurs nets ont atteint

5 820 milliards, en progression de 184 milliards par rapport à fin 2010, alors qu'une quasi-stabilité de ces avoirs était anticipée. La position nette des gouvernements s'est creusée de plus de 420 milliards par rapport aux prévisions de la BCEAO, qui tablaient pour 2011 sur une légère diminution de la position nette débitrice des États. La croissance des crédits à l'économie a été plus dynamique qu'attendu (+ 14,8 % contre une anticipation de + 2,3 %).

Dans un contexte marqué par le renchérissement des prix des denrées alimentaires importées et des produits pétroliers, et compte tenu également du contexte de crise en Côte d'Ivoire, l'inflation a connu en 2011 une sensible accélération, dépassant l'objectif retenu dans le cadre de l'Union (+ 3 %) ainsi que les prévisions de la BCEAO. Les prix ont progressé en moyenne de 3,9 % sur l'année (contre une prévision de + 1,6 %).

**1|3|3 La liquidité bancaire et le marché interbancaire**

La liquidité du secteur bancaire, mesurée par l'excédent des réserves constituées auprès de la Banque centrale sur les réserves requises, s'est globalement consolidée en 2011, même si elle continue d'enregistrer des fluctuations saisonnières importantes en liaison, notamment, avec les besoins de financement des campagnes agricoles, l'acquisition par les établissements bancaires des bons et des obligations émis par les États sur le marché financier et les tombées d'échéances de ces titres publics. Au 15 décembre 2011, pour un niveau de réserves requises de 718 milliards, les réserves des banques effectivement constituées dans les livres de la BCEAO ont atteint 1 429 milliards. Les réserves libres

**Taux de couverture de l'émission monétaire**

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux en %)

	2009	2010	2011
Avoirs extérieurs bruts de la BCEAO (1)	6 225,9	6 770,8	7 293,5
Engagements monétaires à vue de la BCEAO (2)	5 545,0	5 995,0	6 682,8
Taux de couverture de l'émission monétaire (1)/(2)	112,3	112,9	109,1

Source : BCEAO

se sont ainsi établies à 711 milliards (soit 49,8 % des réserves constituées), contre 573 milliards un an plus tôt (49,2 % des réserves constituées).

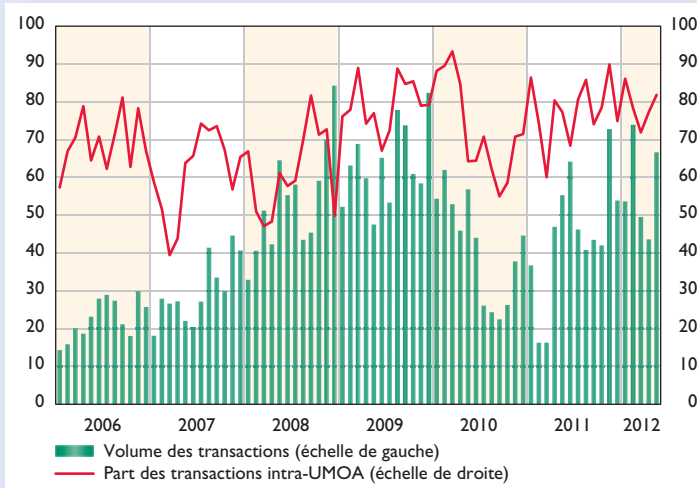
À compter du dernier trimestre 2010 et jusqu'à la fin du premier semestre 2011, la liquidité bancaire s'était toutefois sensiblement resserrée, du fait de l'importance des retraits de billets et monnaies aux guichets des banques et d'un niveau élevé du déficit des transferts nets des banques avec l'extérieur. Ces évolutions reflétaient principalement l'impact de la crise politique en Côte d'Ivoire. À partir de mai 2011, avec le retour progressif des billets et monnaies aux guichets des banques et du fait de l'ampleur de la mobilisation de financements extérieurs par les nouvelles autorités ivoiriennes, la liquidité bancaire s'est à nouveau accrue jusqu'en fin d'année 2011.

Si le niveau de la liquidité bancaire est resté globalement confortable en 2011, l'inégale répartition de cette liquidité entre les pays, le fonctionnement encore imparfait du marché interbancaire régional et son manque de profondeur se sont traduits par une hausse des besoins des banques. Pour suppléer à ces imperfections, la BCEAO a procédé à une hausse

**Volume des transactions du marché interbancaire (moyennes mensuelles)**

(en milliards de francs CFA (XOF))

(en %)



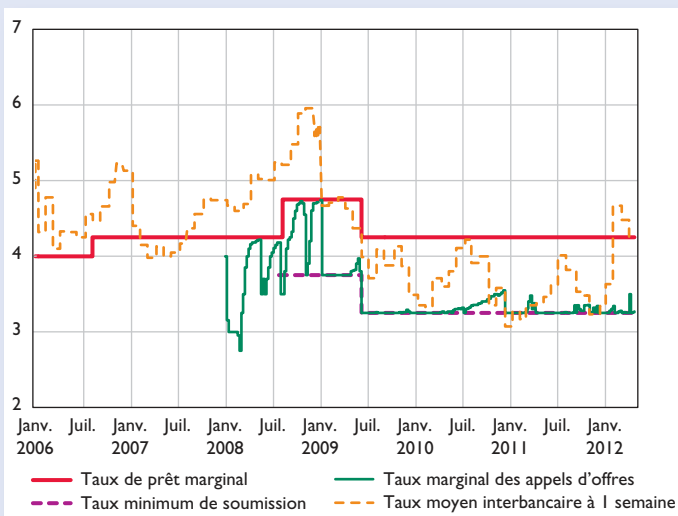
Source : BCEAO

régulière de ses injections de liquidités, qui sont ainsi passées de 300 milliards à fin décembre 2010 à 422 milliards au 15 juin 2011 puis à 627 milliards au 15 décembre 2011. Les interventions de la Banque centrale s'effectuent principalement, depuis février 2007, sur le guichet de l'open market, par le biais d'opérations d'injections hebdomadaires de liquidité. Depuis le second semestre 2009, des adjudications à taux fixe et pour des montants illimités sont également réalisées sur le guichet à un mois.

En 2011, le marché interbancaire a été relativement plus actif qu'en 2010 : globalement, sur l'ensemble de l'année 2011, le montant moyen mensuel des transactions s'est établi à 44,6 milliards, contre 41,5 milliards en 2010. Le montant des transactions, rapporté à la taille du système bancaire, reste toutefois limité. Les filiales des grands groupes bancaires, notamment étrangers, implantés en UEMOA concentrent une part élevée (plus de 40 %) des réserves libres du système bancaire et participent généralement peu à l'animation du marché interbancaire. Les échanges interbancaires sont également concentrés sur les places de Dakar, Abidjan, Cotonou et Bamako. Les opérations interbancaires intra-UEMOA ont représenté

**Taux de la BCEAO (données hebdomadaires)**

(en %)



Source : BCEAO

en moyenne, en 2011, près de 77,6 % du montant total des échanges interbancaires (contre 72,8 % en 2010). Au sein de l'UEMOA, les prêts interbancaires transfrontaliers représentent environ 60 % des échanges en moyenne.

Sur l'ensemble de l'année 2011, les taux interbancaires se sont détendus par rapport à 2010, variant entre 3,07 % et 4,01 % en moyenne pour les taux interbancaires à une semaine, contre 3,33 % à 4,22 % en 2010. L'action de la Banque centrale, conjuguée à l'augmentation progressive de la liquidité bancaire sur le second semestre de l'année 2011, explique cette évolution.

### 1|3|4 L'environnement de la politique monétaire en 2012

Le CPM de la BCEAO, à l'occasion de sa réunion du 11 juin 2012, a procédé à l'examen de la situation économique, financière et monétaire récente de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA), en portant une attention particulière sur la balance des risques pesant sur la stabilité des prix et les perspectives de croissance économique dans l'Union.

Il a relevé une atténuation du rythme d'évolution du niveau général des prix à la consommation dans l'Union sur la période récente, en raison notamment des mesures mises en œuvre au niveau national et régional pour lutter contre la vie chère et atténuer les effets des chocs d'offre. Ainsi, le taux d'inflation est passé de 2,3 % en glissement annuel à fin janvier 2012 à 2,8 % à fin février 2012, pour s'établir à 2,5 % à fin mars 2012. Il est de 0,6 % en avril 2012. Les perspectives à moyen terme laissent apparaître que le taux d'inflation s'établirait à un niveau compatible avec l'objectif de stabilité des

prix dans l'Union. Il se situerait autour de 2,0 % à moyen terme, sous l'hypothèse d'une campagne agricole 2012-2013 satisfaisante.

Analysant les autres indicateurs de conjoncture au sein de l'UMOA, le CPM a noté que la croissance économique de l'Union au titre de l'année 2012 devrait être sensiblement plus soutenue qu'en 2011, en liaison avec la reprise rapide de l'activité en Côte d'Ivoire, le dynamisme du secteur des mines et la poursuite des investissements publics dans les infrastructures. Le CPM a toutefois souligné la persistance de facteurs d'incertitudes, du fait d'un environnement international difficile et des crises socio-politiques au Mali et en Guinée-Bissau. Au regard de ces incertitudes, le taux de croissance réel dans l'Union devrait atteindre 5,3 % en 2012 (contre une prévision initiale de 6,4 % effectuée en novembre 2011), après 0,6 % en 2010.

### 1|4 Le système bancaire

En 2011, l'activité du système bancaire et financier de l'UMOA, composé de cent huit établissements de crédit, a été dynamique, le total des bilans agrégés progressant de 15,3 % par rapport à fin 2010.

Cette évolution résulte avant tout du dynamisme de la collecte des dépôts auprès de la clientèle. Les dépôts se sont accrus de 13,1 % en un an, passant de 9 911 milliards fin 2010 à 11 211 milliards fin 2011. Les dépôts à vue ont le plus rapidement progressé (+ 19,5 %), tandis que les ressources à terme se sont inscrites en hausse de près de 7 %.

Les crédits à la clientèle (9 404 milliards) ont progressé de 13 %. Les encours de crédits à court et moyen terme représentent respectivement 56 %

#### Situation simplifiée du système bancaire de l'UMOA

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et coefficient en %)

ACTIF	2009	2010	2011	PASSIF	2009	2010	2011
Op. de trésorerie et interbancaires	2 461,4	2 664,1	3 007,3	Op. de trésorerie et interbancaires	1 342,8	1 534,7	1 984,4
Opérations avec la clientèle	6 460,7	7 277,2	8 357,9	Opérations avec la clientèle	8 454,7	9 911,8	11 211,5
Opérations sur titres et diverses	1 546,3	2 351,4	2 810,7	Opérations sur titres et divers	444,1	447,5	546,6
Valeurs immobilisées	954,8	1 022,7	1 182,1	Provisions, fonds propres et assimilés	1 181,7	1 421,5	1 615,5
<b>Total</b>	<b>11 423,2</b>	<b>13 315,5</b>	<b>15 358,1</b>	<b>Total</b>	<b>11 423,2</b>	<b>13 315,5</b>	<b>15 358,1</b>
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + dotations aux amortissements/produit net bancaire)	73,5	75,3	70,5	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	15,8	8,1	18,9
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	11,2	5,3	12,1				

Source : Commission bancaire de l'UMOA

et 34 % de l'encours total de crédit. Les encours de crédit à long terme dans le système bancaire de l'UEMOA demeurent encore très faibles et ne représentent que 3,6 % du total des encours de crédit.

La qualité du portefeuille de crédits s'est légèrement améliorée, tout en restant nettement insuffisante : les créances en souffrance brutes ont représenté 15,6 % du total des crédits bruts, contre 17,1 % en 2010. Le taux de provisionnement des créances en souffrance a très légèrement diminué, passant de 65,5 % à 64,1 %. Au total, l'encours des créances en souffrance non couvertes par des provisions s'établit désormais à 526 milliards contre 490 milliards en 2010.

La situation de liquidité du système bancaire et financier de l'UEMOA est restée confortable, même si l'excédent global de trésorerie (1 027 milliards) a reculé en 2011 de 9,4 % par rapport à 2010. Les ressources globales du système bancaire ont en effet progressé de 13,5 %, soit un rythme moins rapide que les emplois nets (+ 16 %).

En fin d'exercice 2011, le produit net bancaire est ressorti en hausse de 13 %, principalement tiré par les produits enregistrés dans le cadre des activités de crédit à la clientèle (+ 10,7 %). Dans son sillage, le résultat d'exploitation s'est inscrit en hausse de 127 %, passant de 108 milliards en 2010 à 246,5 milliards en 2011, du fait d'une hausse modérée des frais généraux (+ 6,2 %) et d'une baisse de 39 % du coût du risque.

Au final, le résultat net du système bancaire de l'UEMOA est ressorti à 183,2 milliards, en hausse de 163 % par rapport à l'exercice précédent (69,6 milliards) et en progression de 50 % par rapport à l'exercice 2009.

Les indicateurs de rentabilité se sont en conséquence nettement redressés : le taux de marge nette et le coefficient de rentabilité ont atteint des niveaux importants, respectivement à 18,9 % et 12,1 %. Le coefficient net d'exploitation s'est en outre amélioré, à 70,5 % (contre 75,3 % en 2010).

Fort de près de huit cents établissements pour environ huit millions et demi de bénéficiaires, le secteur de la microfinance en UEMOA a enregistré en 2011 une stagnation de ses niveaux d'activité, pour la première fois depuis le début de la décennie 2000. Selon les estimations établies à partir d'un échantillon réalisant 90 % des opérations de finance décentralisée au sein de la sous-région, la collecte de dépôts a légèrement reculé en 2011 (- 1,2 %, après + 14,5 % en 2010), pour s'établir à 528,2 milliards, alors que les crédits distribués suivaient une tendance identique (- 0,4 % par rapport à 2010) pour représenter 524,8 milliards. Le taux de couverture des crédits par les dépôts est resté supérieur à 100 % (100,6 % contre 101,5 % en 2010). La qualité du portefeuille global de crédit s'est par ailleurs légèrement dégradée par rapport à 2010, avec une proportion de créances douteuses s'élevant à 6,2 % de l'encours total de crédit (5,2 % en 2010). Ce résultat masque d'importantes disparités entre les pays de l'Union, certains établissements étant particulièrement fragiles. Ces fragilités expliquent pour partie les mouvements de regroupement entre établissements, observés à compter de 2010 avec la baisse du nombre de points de service. Par ailleurs, afin de corriger certains dysfonctionnements constatés dans la gestion des SFD, des instructions de la BCEAO sont venues compléter en 2010 la législation en vigueur depuis 2007. Une réforme de la supervision est par ailleurs entrée en vigueur en août 2010, qui place sous la supervision de la BCEAO les SFD

**Situation résumée des systèmes financiers décentralisés – SFD (a)**

(en milliards de francs CFA (XOF), ratios en %)

<b>ACTIF</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011 (b)</b>	<b>PASSIF</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011 (b)</b>
Encours brut de crédit	479,8	527,0	524,8	Dépôts	466,8	534,8	528,2
Créances en souffrance brutes	22,1	27,6	32,5	Ratio de qualité du portefeuille	4,6	5,2	6,2
<b>Nombre de SFD (en unités)</b>	<b>867</b>	<b>887</b>	<b>759</b>	<b>Résultat net</b>	<b>- 3,1</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>
<b>Nombre de points de service (en unités)</b>	<b>3 287</b>	<b>3 017</b>	<b>4 055</b>	<b>Nombre de bénéficiaires (en millions)</b>	<b>6,8</b>	<b>7,4</b>	<b>8,5</b>

nd : non disponible

(a) Estimations pour le secteur sur la base d'un échantillon représentant 90 % des opérations de finance décentralisée de la zone

(b) Chiffres provisoires

Source : BCEAO

dont l'encours de dépôts et de crédits est supérieur à 2 milliards de francs CFA, les autres SFD continuant de relever du contrôle des ministères des Finances.

## 1|5 Les marchés de titres en UEMOA

### 1|5|1 Le marché des titres de dette

Les volumes d'émission de titres de dette ont progressé de 80 % en 2011 pour atteindre 4 207 milliards.

Sur le marché des titres de créances négociables (TCN), les émissions ont été quasi exclusivement réalisées par les Trésors nationaux. Ces derniers ont émis en 2011 pour 3 350 milliards de titres, soit 99 % du total des émissions de TCN. Il s'agit en particulier des émissions des Trésors nationaux de Côte d'Ivoire (soixante-huit émissions pour un total de 2 467 milliards), du Sénégal (neuf émissions pour un total de 239 milliards), du Bénin (huit émissions pour un total de 238 milliards), du Burkina Faso (six émissions pour un total de 161 milliards), du Mali (trois émissions pour un total de 120 milliards), du Niger (deux émissions pour un total de 65 milliards) et du Togo (trois émissions pour un total de 60 milliards). Sur l'année 2011, la seule émission de TCN n'émanant pas d'un État a été réalisée par la Banque ouest-africaine de développement, pour un montant de 50 milliards, au taux de 5,8 % sur cinq ans.

Ces émissions étaient assorties de taux d'intérêt moyens compris entre 4 % et 6,7 %, en légère hausse par rapport à 2010 où les taux oscillaient entre 4,2 % et 6,5 %.

La crise post-électorale en Côte d'Ivoire a eu pour conséquence d'empêcher le Trésor ivoirien d'honorer ses échéances à partir du 30 novembre 2010. Pour atténuer l'impact de cette situation sur le marché monétaire et assurer la stabilité du système bancaire régional, la BCEAO a mis en place un programme de renouvellement (*roll over*) des lignes arrivées à échéance. Avec le retour de la stabilité politique, et l'appui de la Banque centrale, la situation des bons du Trésor a été gelée (607 milliards) et un schéma de restructuration de la dette publique relative à l'encours des bons du Trésor a été adopté. Celui-ci a reposé sur le paiement des intérêts capitalisés depuis novembre 2010 (35 milliards) et la restructuration de l'encours restant de 607 milliards (*via* l'émission d'un bon du Trésor de 243 milliards sur deux ans à un taux de 4,7 %, de deux émissions

obligataires sur trois et cinq ans, d'un montant de 170 milliards chacune, aux taux de 5,0 % et 5,25 %, et d'une obligation de 25 milliards au taux de 6 % sur cinq ans, assortie d'un différé de deux ans).

Sur le compartiment obligataire, en 2011, les émissions ont exclusivement concerné les États, pour un montant total de 808 milliards. Ces opérations ont été réalisées par la Côte d'Ivoire (trois emprunts pour un total de 500 milliards), le Sénégal (quatre emprunts, au taux de 6,5 % sur trois ans, pour un total de 124 milliards), le Bénin (un emprunt de 64 milliards sur cinq ans au taux de 6,5 %), le Burkina (un emprunt de 61 milliards sur cinq ans au taux de 6,5 %) et le Togo (un emprunt de 60 milliards sur cinq ans au taux de 6,5 %).

En 2011, les taux d'intérêt des obligations souveraines ont légèrement diminué, la fourchette passant à 5-6,5 %, contre 6-7 % en 2010.

#### Volume annuel des émissions de titres de dette

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2008	2009	2010	2011
Titres de créances négociables	433,1	945,5	2 087,9	3 398,6
Obligations (par appel public à l'épargne)	170,3	259,1	249,9	808,5
<b>Total</b>	<b>603,4</b>	<b>1 204,6</b>	<b>2 337,8</b>	<b>4 207,1</b>

Source : BCEAO

#### Émissions de titres publics par pays en 2011

(en milliards de francs CFA (XOF))

	Bons du Trésor	Obligations	Total
Bénin	237,7	63,8	301,5
Burkina Faso	160,8	60,6	221,4
Côte d'Ivoire	2 466,7	499,9	2 966,6
Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0
Mali	119,6	0,0	119,6
Niger	64,5	0,0	64,5
Sénégal	238,8	124,2	363,0
Togo	60,0	60,0	120,0
<b>UEMOA</b>	<b>3 348,1</b>	<b>808,5</b>	<b>4 156,6</b>

Source : BCEAO

### 1|5|2 La Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM)

La BRVM, dont le siège est à Abidjan, est une institution sous-régionale à laquelle participent les huit pays membres de l'UEMOA. Elle a commencé ses activités en 1998. Héritière de la Bourse d'Abidjan, la BRVM reste une place essentiellement ivoirienne, puisqu'à fin août 2012, sur trente-neuf sociétés inscrites à la cote actions, seulement six n'étaient pas ivoiriennes.

À la suite des troubles post-électorales en Côte d'Ivoire, les activités de la BRVM ont été suspendues entre le 16 février et le 1<sup>er</sup> mars 2011, avant de reprendre sur un site de repli installé à Bamako (Mali), pour finalement revenir à Abidjan le 16 mai 2011. L'activité en 2011 en a été fortement affectée.

Fin 2011, la capitalisation de la BRVM atteignait un total de 3 875 milliards, contre 3 928 milliards un an plus tôt, soit une baisse de 1,3 %. La capitalisation du compartiment actions s'élevait à 3 177 milliards (- 8,5 % par rapport à fin 2010), tandis que la capitalisation obligataire atteignait 698 milliards (+ 52,7 % par rapport à fin 2010).

Sur le marché des actions, la BRVM a connu un recul sensible, les indices BRVM 10 et BRVM composite diminuant respectivement de 13,4 % et 12,7 % à fin décembre 2011 par rapport à fin décembre 2010.

Sur le marché secondaire, le volume total des transactions a diminué de 35,5 % en 2011, passant de 30,7 millions de titres échangés en 2010 à 19,8 millions.

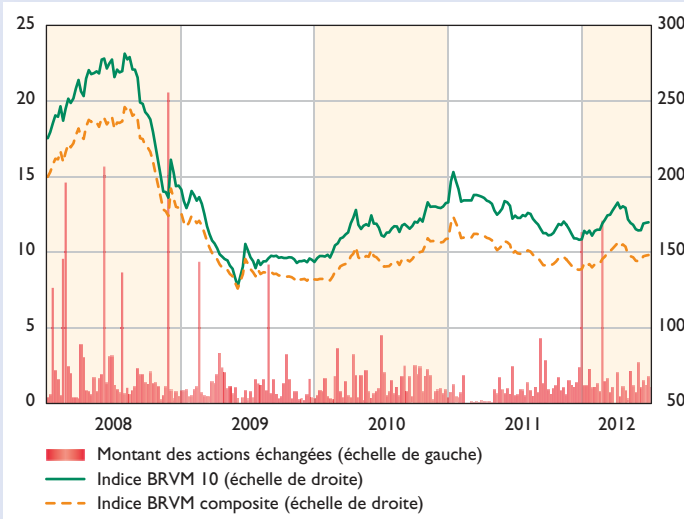
Le marché secondaire demeure étroit et peu liquide : en 2011, les transactions sur les valeurs de la BRVM n'ont pas dépassé 289 millions de francs CFA en moyenne chaque jour (+ 25 % toutefois par rapport à 2010). Les échanges sont restés concentrés sur un petit nombre de titres : en volume, l'essentiel des transactions a porté sur le titre ETI (Groupe Ecobank) qui totalise 16,9 millions de titres échangés (soit 85,5 % du volume annuel). En valeur, les échanges sur le titre SONATEL ont représenté 49,7 % de la valeur totale des échanges sur le marché (37,4 milliards de francs CFA).

La première moitié de l'année 2012 a enregistré un sensible rebond de l'activité de la BRVM. À fin juin 2012, les indices BRVM 10 et BRVM composite ont progressé respectivement de 7,1 % et 6,7 % par rapport aux niveaux atteints fin 2011. La capitalisation du compartiment actions a progressé de 8,1 % sur la même période pour s'élever à 4 190 milliards.

#### Évolution hebdomadaire du marché boursier en UEMOA

(en milliards de francs CFA (XOF))

(Indice base 100 le 15 septembre 1998)



Source : BRVM



ENCADRÉ 5



### Le développement du mobile banking dans l'UEMOA

La réforme des systèmes de paiement, mise en œuvre par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) depuis 1999, a permis de moderniser les mécanismes de paiement utilisés par le secteur bancaire. Toutefois ses retombées ne sont pas à ce jour pleinement ressenties au niveau de l'usage des moyens de paiement scripturaux par les populations. À titre d'illustration, le nombre de cartes interbancaires<sup>1</sup> en circulation dans l'Union est estimé à 1,5 million pour une population d'environ 94 millions d'habitants dont 15 % de bancarisés à fin 2011.

Le faible taux de bancarisation et d'utilisation des moyens de paiement scripturaux s'explique notamment par les coûts des services bancaires jugés élevés par les populations et l'insuffisance de l'implantation des réseaux bancaires, en particulier en milieu rural.

C'est dans ce contexte que la Banque centrale a inscrit au rang de ses priorités, le développement du mobile banking comme un axe stratégique pour la promotion de l'accès aux services financiers, notamment pour les populations d'ordinaire exclues du système bancaire.

#### Enjeux liés au développement du mobile banking dans l'UEMOA

Le mobile banking, au sens strict du terme, désigne les services financiers par téléphone portable, offerts par les banques. Il s'agit principalement de services de consultation de soldes, de paiement de factures et de transfert d'argent.

Au sens large, le concept s'étend à l'ensemble des services financiers pouvant être offerts avec ou sans compte bancaire par tout établissement agréé à cet effet.

Le contexte de l'UEMOA est en outre caractérisé par l'essor de la technologie cellulaire qui procure un moyen de communication facile d'accès et efficace pour les populations. Le taux moyen de pénétration de la téléphonie mobile est estimé à 38 % dans l'Union. En particulier, au Sénégal et en Côte d'Ivoire, ce taux atteint respectivement 71 % et 51 %<sup>2</sup>. Il en résulte par conséquent un important potentiel d'inclusion financière des populations de l'Union par l'usage du téléphone mobile comme moyen d'accès aux services financiers. Ces services, disponibles dans la quasi-totalité des pays de l'UEMOA, permettent aux populations non bancarisées de réaliser des opérations financières autrefois réservées aux détenteurs de comptes bancaires.

#### Cadre réglementaire des services financiers par téléphonie mobile

Le cadre réglementaire régissant le mobile banking dans l'UEMOA est constitué des dispositions du Règlement n° 15/2002/CM/UEMOA du 19 septembre 2002, relatif aux systèmes de paiement dans l'UEMOA ainsi que de l'Instruction n° 01/SP/2006 du 31 juillet 2006 du Gouverneur de la BCEAO relative à la monnaie électronique et aux établissements de monnaie électronique qui ont ouvert le champ à l'émergence d'acteurs bancaires et non bancaires offrant des services basés sur la monnaie électronique dont le mobile banking.

Aux termes de ces dispositions, toute structure désirant émettre des moyens de paiement sous forme de monnaie électronique et offrir des prestations de mobile banking doit obtenir un agrément en qualité de banque ou d'établissement de monnaie électronique.

Il résulte de ces textes, la possibilité pour les Systèmes financiers décentralisés, les opérateurs de télécommunications et les sociétés commerciales d'offrir des services de mobile banking.

<sup>1</sup> Cartes opérant dans le réseau du Groupement interbancaire monétique de l'UEMOA (GIM-UEMOA)

<sup>2</sup> Source : Agences de régulation des télécommunications

#### État des lieux du mobile banking dans l'UEMOA

Plusieurs initiatives d'émission de monnaie électronique se sont développées dans la zone UEMOA. Ces initiatives visent notamment à tirer profit des opportunités offertes par les nouvelles technologies, notamment la téléphonie mobile, pour offrir des services financiers compétitifs aux populations.

Toutefois, l'analyse de l'évolution de ces initiatives laisse apparaître une faible utilisation des moyens de paiement électroniques comparée au potentiel d'inclusion financière que recèle l'offre de services financiers par téléphonie mobile et au contexte socio-économique favorable au développement de ces services.

D'une manière générale dans l'UEMOA, l'activité de mobile banking est dominée, pour l'heure, par des partenariats entre les banques et les opérateurs de télécommunication. Ces partenariats ont été noués par les groupes Ecobank, BNP, Société générale<sup>3</sup>, Bank of Africa avec les sociétés de téléphonie mobile MTN, ORANGE, AIRTEL.

À fin 2011, la Banque centrale a agréé trois sociétés commerciales en qualité d'établissements de monnaie électronique, à savoir FERLO au Sénégal, CELPAID en Côte d'Ivoire et INOVA au Burkina.

#### Perspectives de développement du mobile banking dans l'UEMOA

La BCEAO envisage d'instaurer un dialogue régulier avec les principaux acteurs (banques, opérateurs de télécommunications, établissements de monnaie électronique, institutions de microfinance, administrations financières, bailleurs de fonds, etc.) en vue de dégager les axes d'amélioration du cadre réglementaire et de lever les contraintes qui entravent le développement du mobile banking dans l'UEMOA. Il s'agit pour la Banque centrale, en tant que régulateur, de favoriser l'émergence d'un environnement propice à l'exercice de l'activité de mobile banking par une diversité d'acteurs afin d'offrir à une plus large frange de la population de l'Union des solutions compétitives et de faibles coûts d'accès aux services financiers.

<sup>3</sup> La Société générale du Sénégal offre un service de mobile banking sans partenariat avec les sociétés de téléphonie mobile.

## 2| LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS LA CEMAC

### 2|1 La politique monétaire en 2011

#### 2|1|1 La formulation de la politique monétaire

##### 2|1|1|1 Le cadre institutionnel

Cinq textes fondamentaux définissent le cadre institutionnel de la politique monétaire : la convention de coopération monétaire avec la France des 22 et 23 novembre 1972, la convention de compte d'opérations de la BEAC avec la France, révisée le 5 janvier 2007, la convention CEMAC (Communauté économique et monétaire des États d'Afrique centrale) et la convention UMAC (Union monétaire de l'Afrique centrale), révisées en septembre 2007, les statuts de la BEAC (Banque des États de l'Afrique centrale), révisés en 2010. La signature, le 16 mars 1994, du traité instituant la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), par les chefs d'État du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, du Gabon, de la Guinée équatoriale<sup>1</sup> et du Tchad, a prévu la création de deux ensembles, une Union économique (UEAC), d'une part, et une Union monétaire (UMAC), d'autre part, visant à renforcer le processus d'intégration régionale.

Aux termes de la convention de coopération monétaire du 23 novembre 1972 entre les États de la zone d'émission de la BEAC et la France, l'État français garantit la convertibilité de la monnaie émise par la BEAC en lui consentant un droit de tirage illimité sur un compte d'opérations ouvert auprès du Trésor français. En contrepartie de ce droit de tirage, la Banque centrale doit déposer sur le compte d'opérations une fraction de ses avoirs extérieurs nets (réserves de change).

En janvier 2007, le cadre institutionnel de la gestion des réserves de change a connu des aménagements engendrés par la modification de la convention de comptes d'opérations avec la France. La quotité minimum des avoirs extérieurs à déposer sur le compte d'opérations a été progressivement abaissée de 65 % à 50 % du total des avoirs au 1<sup>er</sup> juillet 2009, déduction faite de la contrepartie des dépôts à long terme des États auprès de la BEAC.

<sup>1</sup> Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1985, la Guinée équatoriale est membre de la Zone franc et de la CEMAC, à la suite de son adhésion à la convention de coopération monétaire du 22 novembre 1972, par traité signé le 24 août 1984 avec les États membres fondateurs de la BEAC.

En septembre 2007, dans le cadre de la révision des conventions régissant la CEMAC et l'UMAC, un Comité de politique monétaire (CPM), chargé de définir la stratégie, les objectifs et les instruments en matière de politique monétaire et de gestion des réserves de change, a été institué. Présidé par le gouverneur de la BEAC, le CPM comprend quatorze membres délibérants, à raison de deux par État membre et de deux pour la France. Dans le cadre des exercices de programmation monétaire, le CPM fixe en outre, pour chaque État de la zone d'émission et sur proposition des comités monétaires et financiers nationaux, des objectifs d'avoirs extérieurs nets, de croissance des crédits à l'économie et de la masse monétaire (M2). De plus, le CPM détermine un objectif de refinancement des banques en cohérence avec les objectifs retenus en matière de croissance économique, d'équilibre extérieur et de finances publiques. Le CPM a tenu sa première séance le 11 janvier 2008. Ses décisions font l'objet d'un communiqué de presse.

La convention entre les États membres de la zone d'émission de la BEAC, la convention régissant l'UMAC et les statuts de la BEAC ont confié à la Banque centrale de l'Union, outre le privilège exclusif d'émettre la monnaie unique, les pouvoirs nécessaires à la mise en œuvre de la politique monétaire, avec le concours, à l'échelon national, des comités monétaires et financiers.

Afin de renforcer la gouvernance de la BEAC, le Comité ministériel de l'UMAC et le Conseil d'administration de la Banque centrale ont adopté, en septembre 2007, une nouvelle organisation de la BEAC, une nouvelle réforme des statuts ayant été mise en vigueur le 2 octobre 2010. Ces statuts réaffirment l'indépendance de la banque, en interdisant que lui soit imposé tout contrôle ou obligation autres que ceux définis dans ses statuts ou dans la convention de l'UMAC. Les nouveaux statuts attribuent au président en exercice du Comité ministériel de l'UMAC la présidence du Conseil d'administration de la BEAC, dont les attributions ont été également renforcées. En outre, le gouverneur est dorénavant choisi sur la base d'une liste de trois candidats par l'État attributaire suivant le principe de rotation par ordre alphabétique des États membres. Les dispositions relatives aux organes de contrôle de la banque centrale instituent, outre le Comité d'audit et le collège des censeurs, un audit interne, dévolu à la Direction générale en charge du Contrôle général. Les statuts précisent enfin que la vérification des comptes est effectuée par deux commissaires aux comptes parmi les cabinets de réputation internationale.

Par ailleurs, l'article 18 des statuts de la BEAC précise que le montant total des créances détenues sur les États membres par la Banque centrale, hors financement des établissements de crédit, ne peut dépasser un montant égal à 20 % des recettes budgétaires ordinaires fongibles, d'origine nationale, constatées au cours de l'exercice précédent. En juin 2009, le CPM a décidé de geler les plafonds d'avances de la Banque centrale aux Trésors nationaux à la date du 30 juin 2009, sur la base des recettes budgétaires de l'exercice 2008, avant d'engager leur réduction progressive une fois lancées les émissions de titres publics. Suite aux premières émissions de titres publics par le Cameroun fin 2011, le CPM a adopté une résolution étalant le délai de réduction des plafonds sur dix ans, à compter de janvier 2013, afin de tenir compte des capacités de remboursement restreintes de certains États membres.

### 2|1|1|2 Les objectifs

L'objectif final de la politique monétaire est défini par l'article 21 de la convention régissant l'UMAC : « L'objectif de la BEAC est de garantir la stabilité de la monnaie. Sans préjudice de cet objectif, la BEAC apporte son soutien aux politiques économiques générales élaborées dans les États membres de l'Union monétaire ».

Les statuts de la BEAC, en cohérence avec la convention monétaire signée avec la France précisent, par ailleurs, l'objectif intermédiaire de la politique monétaire : l'article 11 indique que le taux de couverture extérieure de la monnaie, défini par le rapport entre l'encours moyen des avoirs extérieurs de la BEAC et l'encours moyen de ses engagements à vue, ne peut être inférieur ou égal à 20 % au cours de trois mois consécutifs. Dans le cas contraire, ou si le compte d'opérations est débiteur pendant plus de trois mois consécutifs, les plafonds de refinancement des banques sont réduits :

- de 20 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position débitrice en compte d'opérations ;
- de 10 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position créditrice en compte d'opérations mais d'un montant inférieur à 15 % de la circulation fiduciaire rapportée à cette même situation.

### 2|1|1|3 Les instruments

La BEAC dispose de trois types d'instruments : le plafond de refinancement des banques, les taux d'intérêt et les réserves obligatoires.

### Le refinancement des banques

Le refinancement des banques s'effectue à travers deux guichets :

- le guichet A, par appels d'offres à l'initiative de la BEAC généralement pour une durée de sept jours (ce mécanisme peut aussi être utilisé pour les retraits de liquidité sous forme d'appels d'offres « négatifs »), et par prises en pension à l'initiative des banques pour une durée de deux à sept jours ;
- le guichet B, auprès duquel sont refinancés les anciens crédits à moyen terme irrévocables et les nouveaux crédits d'investissement productif d'une durée maximum de sept ans, ayant bénéficié d'un accord de classement de la BEAC.

Les comités monétaires et financiers nationaux, qui se réunissent trois fois par an, proposent des plafonds de refinancement qui sont ensuite validés par le CPM.

Lorsque le taux de couverture extérieure de la monnaie pour l'ensemble de la zone d'émission est supérieur au plancher statutaire de 20 %, les plafonds de refinancement sont indicatifs. En revanche, lorsque le taux de couverture extérieure est inférieur à 20 %, les objectifs de refinancement deviennent des plafonds impératifs.

### Les taux d'intérêt

La BEAC utilise, vis-à-vis du secteur bancaire, quatre taux directeurs, fixés par le CPM, en vertu des nouveaux statuts de la Banque centrale :

- le taux d'intérêt sur les appels d'offres (TIAO), taux de refinancement des banques qui y soumissionnent ;
- le taux d'intérêt des prises en pension (TIPP), égal au TIAO majoré de 150 à 350 points de base ;
- le taux d'intérêt sur les placements (TISP) des banques effectués dans le cadre des appels d'offres « négatifs » (retraits de liquidité), procédure instaurée en janvier 1996 ; ce taux varie selon les échéances (à 7, 28 et 84 jours) ;
- le taux de pénalité des banques (TPB), taux appliqué au découvert des établissements de crédit sur leur compte auprès de la BEAC.

En ce qui concerne la rémunération des dépôts publics auprès de la BEAC, une nouvelle politique a été adoptée en mars 2006 et révisée en juillet 2008 dont

L'objectif est de concilier l'obligation de centralisation des avoirs extérieurs avec une meilleure rémunération de l'épargne à long terme des États. Elle s'est traduite par l'instauration de trois taux différents pour les placements publics :

- le taux d'intérêt au titre des fonds de réserve pour les générations futures (TISPP<sub>0</sub>) ;
- le taux d'intérêt au titre du mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires (TISPP<sub>1</sub>) ;
- le taux d'intérêt au titre des dépôts spéciaux classiques (TISPP<sub>2</sub>).

Par ailleurs, le CPM fixe aussi, en vertu de l'article 17 des statuts, le taux des avances statutaires aux Trésors nationaux, lequel correspond au principal taux de refinancement des établissements de crédit (TIAO).

Enfin, le taux créditeur minimum (TCM), qui s'applique aux dépôts d'épargne ou sur livret inférieurs à 5 millions, reste un taux réglementé par la BEAC. Le CPM, lors de sa réunion du 2 juillet 2008, l'a ramené de 4,25 % à 3,25 % et a décidé la suppression du taux débiteur maximum (TDM).

### Les réserves obligatoires

Depuis 2001, sur décision du gouverneur de la BEAC agissant par délégation du Conseil d'administration, les banques de la zone d'émission sont soumises à la constitution de réserves obligatoires. Cette décision a été motivée par la nécessité de contribuer à résorber la forte liquidité bancaire et à renforcer l'efficacité de la politique monétaire. Dans ce cadre, les banques sont contraintes

de conserver une partie des dépôts collectés auprès de leur clientèle sur des comptes rémunérés tenus par la BEAC. Seules sont concernées les banques qui collectent des dépôts et disposent d'un compte courant auprès de la BEAC, les établissements financiers et les institutions financières publiques en étant dispensés. Depuis 2002, les coefficients de réserves obligatoires sont appliqués de façon différenciée selon les pays, du fait des disparités constatées en matière de liquidité bancaire entre les États membres, conséquences de l'insuffisante intégration du marché interbancaire.

Conformément aux nouveaux statuts de la BEAC, les coefficients de réserves obligatoires sont fixés et modifiés par le CPM, dans les mêmes conditions que les taux d'intervention de la Banque centrale, en fonction de l'évolution de la conjoncture économique interne et externe.

## 2|1|2 La mise en œuvre de la politique monétaire

### 2|1|2|1 Les concours aux États

À l'exception de la Guinée équatoriale, qui conserve le plafond d'avances établi sur la base de l'exercice 2007, les pays membres ont actualisé leurs plafonds sur la base de l'exercice budgétaire de 2008. Cette révision a permis, en 2009, d'accroître le plafond global des avances statutaires par rapport aux plafonds en vigueur fin 2008 de 28,8 %. Seule la moitié des pays de la CEMAC ont continué à recourir aux avances en 2011, la RCA et la Tchad utilisant la quasi-totalité du montant disponible. Suite au remboursement intégral de l'encours des avances au Congo en cours d'année, les utilisations globales se sont repliées de 513,6 milliards fin 2010 à 469,6 milliards à fin 2011.

### Évolution des concours de l'Institut d'émission aux Trésors nationaux

(en millions de francs CFA (XAF) courants)

	Décembre 2010			Décembre 2011			Actualisation des plafonds d'avances aux Trésors nationaux	
	Plafond	Utilisation	Marge	Plafond	Utilisation	Marge	Dates de notification du plafond en vigueur	Exercice budgétaire de référence
Cameroun	418 900	0	418 900	418 900	0	418 900	20/06/2009	2008
Centrafrique	18 489	18 489	0	18 489	18 489	0	13/05/2009	2008
Congo	492 273	42 000	450 273	492 273	0	492 273	16/04/2009	2008
Gabon	378 055	244 500	133 555	378 055	242 500	135 555	08/04/2010	2008
Guinée équatoriale	461 705	0	461 705	461 705	0	461 705	17/06/2008	2007
Tchad	208 672	208 601	71	208 672	208 601	71	24/06/2009	2008
<b>Total zone</b>	<b>1 978 094</b>	<b>513 590</b>	<b>1 464 504</b>	<b>1 978 094</b>	<b>469 590</b>	<b>1 508 504</b>		

Source : BEAC

**Situation des crédits consolidés sur les États**

(en millions de francs CFA (XAF) courants)

	Encours de crédits consolidés		Arriérés au 31 décembre 2011		
	Au 31 décembre 2010	Au 31 décembre 2011	Capital	Intérêts	Total
Cameroun	165	26			
Centrafrique	43 356	43 356		2 601	2 601
Congo	0	0			
Gabon	0	0			
Guinée équatoriale	0	0			
Tchad	23 313	33 325			
<b>Total zone</b>	<b>66 834</b>	<b>76 707</b>		<b>2 601</b>	<b>2 601</b>

Source : BEAC

Deux États avaient dépassé le plafond statutaire en 2004 : la RCA, à hauteur de 1,5 milliard, et le Tchad, à hauteur de 14 milliards. Ces avances exceptionnelles ont fait l'objet de conventions de consolidation, entrées en vigueur en septembre 2005, par décision du Conseil d'administration de la BEAC. Toutefois, en 2006, la RCA a eu de nouveau recours à des avances exceptionnelles, à hauteur de 19,1 milliards. À l'issue du Conseil d'administration de la BEAC de novembre 2006, une nouvelle convention de consolidation a été conclue, portant l'encours des crédits consolidés de la Centrafrique à près de 39 milliards à fin décembre 2006. Depuis cette date, s'il n'y a plus d'arriérés en capital, les difficultés de trésorerie de l'État centrafricain se sont traduites par l'accumulation d'arriérés d'intérêts, de nouveau consolidés en 2009 pour la République centrafricaine.

S'agissant des crédits consolidés sur les États, le Cameroun a intégralement remboursé ses engagements à l'égard de la Banque centrale à fin février 2012, après le Gabon à fin 2010 et le Congo et la Guinée

équatoriale à fin 2006. En revanche, la Centrafrique a continué d'accumuler des arriérés à hauteur de 2,6 milliards en intérêts à fin décembre 2011. S'agissant du Tchad, une convention de consolidation des arriérés, accumulés à hauteur de 10 milliards à fin 2010, a été conclue, portant l'encours des crédits consolidés du Tchad à 33,3 milliards à fin 2011.

**2|1|2|2 Les concours aux banques**

En 2011, la liquidité élevée du système bancaire a limité le recours des banques aux refinancements de la Banque centrale (injections de liquidité dans le système bancaire). Les objectifs de refinancement sont demeurés stables, à l'exception de ceux du Cameroun, augmentés de 10 à 15 milliards pour le deuxième trimestre 2011 et de ceux du Tchad, augmentés de 15 à 25 milliards pour le deuxième trimestre 2011 et à 30 milliards pour le quatrième trimestre. Au cours de l'année 2011, trois pays ont utilisé les refinancements de la BEAC de manière significative : le Cameroun, le Congo et le Tchad. Les concours de la BEAC aux

banques se sont avant tout effectués sous la forme de pensions à sept jours et par des refinancements sur le guichet B.

Les tirages du système bancaire ont représenté près de 13 % de l'objectif de refinancement à fin décembre 2011, en diminution sensible par rapport au niveau de 16 %, enregistré à fin 2010.

**2|1|2|3 Les reprises de liquidité**

Le volume moyen des placements bancaires auprès de la BEAC a nettement régressé en 2011, s'établissant à 42,8 milliards en

**Interventions de la BEAC**

(au 31 décembre – encours moyens en millions de francs CFA (XAF))

	2011	2012
<b>Injections de liquidités</b>	<b>9 481</b>	<b>11 467</b>
<b>Guichet A</b>	<b>1 614</b>	<b>5 092</b>
Appels d'offres à 7 jours	349	5 092
Pensions de 2 à 7 jours	7	0
Avances au taux de pénalité	0	0
Interventions ponctuelles	0	0
Avances exceptionnelles sur certificats de placement	1 258	0
<b>Guichet B</b>	<b>7 867</b>	<b>6 375</b>
<b>Reprises de liquidités</b>	<b>926 290</b>	<b>42 806</b>
7 jours	489 274	0
28 jours	344 661	0
84 jours	92 355	42 806

Source : BEAC

### Concours de la BEAC aux banques par pays – Objectifs de refinancement et utilisations en 2011

(en millions de francs CFA (XAF))

	1 <sup>er</sup> semestre 2011			2 <sup>e</sup> semestre 2011		
	Objectifs		Utilisations (a)	Objectifs		Utilisations (a)
	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> trimestre		3 <sup>e</sup> trimestre	4 <sup>e</sup> trimestre	
Cameroun	10 000	15 000	586	15 000	15 000	3 984
Centrafrique	8 000	8 000	0	8 000	8 000	0
Congo	16 000	16 000	7 640	16 000	16 000	6 956
Gabon	2 000	2 000	0	2 000	2 000	0
Guinée équatoriale	500	500	0	500	500	0
Tchad	15 000	25 000	5 650	25 000	30 000	3 150
<b>Total zone</b>	<b>51 500</b>	<b>66 500</b>	<b>13 851 (b)</b>	<b>66 500</b>	<b>71 500</b>	<b>10 932 (c)</b>

(a) Pointe maximale au cours de la période sous revue ; le total de la zone ne correspond donc pas à la somme des pointes maximales par pays.

(b) La pointe du premier semestre de la zone est atteinte en mars 2011.

(c) La pointe du second semestre de la zone est atteinte en août 2011.

Source : BEAC

décembre 2011, contre 928,3 milliards en décembre 2010. Sur l'ensemble des maturités offertes par la BEAC (7, 14 et 84 jours), seuls les placements à 84 jours demeuraient souscrits à cette date. La surliquidité globale du système bancaire de la CEMAC, qui demeure élevée, n'est ainsi plus absorbée que marginalement par le biais des reprises de liquidité, ce qui marque un changement sensible dans l'utilisation de cet instrument de politique monétaire.

#### 2|1|2|4 Les taux d'intérêt directeurs

Depuis le 18 décembre 2008, l'affaiblissement des anticipations inflationnistes dans un contexte de ralentissement économique a conduit le CPM de la BEAC à un abaissement graduel de ses principaux taux directeurs, le TIAO et le TIPP ayant été ramenés à, respectivement, 4,00 % et 5,75 % le 29 juillet 2010. Le niveau des principaux taux directeurs a ensuite été maintenu à ce niveau, dans un contexte de forte croissance économique et de légère accentuation des pressions inflationnistes. En revanche, les taux d'intérêt sur placement des banques ont été abaissés de 25 points de base à compter du 30 juillet 2012, le TISP à sept jours revenant à 0,35 %.

L'écart entre le TIAO et le taux de soumission minimal appliqué aux opérations principales de refinancement de

#### Ratios de refinancement du secteur bancaire

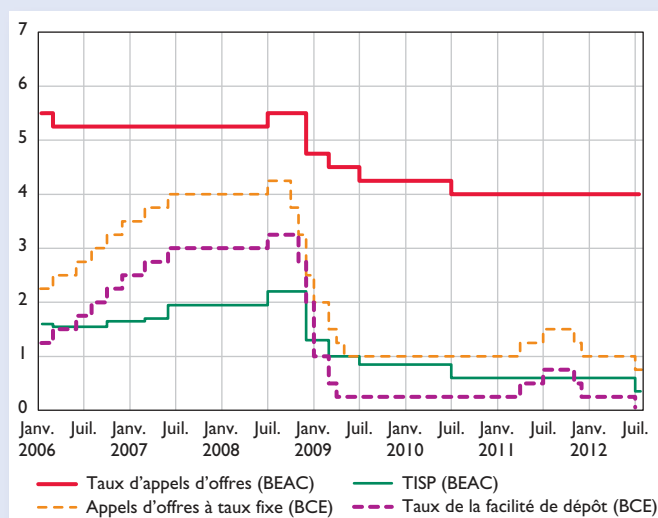
(en millions de francs CFA (XAF) et en %)

	Au 31 décembre 2010	Au 31 décembre 2011
Montant des accords de classement valides	45 325	102 373
Facultés d'avances des établissements de crédit	8 475	14 507
Objectifs de refinancement	51 500	71 500
Refinancement de la BEAC	8 234	9 219
<b>Refinancement de la BEAC (en %) :</b>		
• des accords de mobilisation	18,2	9,0
• des facultés d'avances	97,2	63,6
• de l'objectif de refinancement	16,0	12,9

Source : BEAC

#### Taux directeurs de la BEAC et de l'Eurosystème

(en %)



Sources : BEAC, BCE

Taux d'intervention de la BEAC

(en %)

	Taux des appels d'offres (TIAO)	Taux des prises en pension (TIPP)	Taux de pénalité des banques (TPB)	Taux des avances aux Trésors	Taux de pénalité aux Trésors	Taux de rémunération des réserves obligatoires	Taux d'intérêt sur placements négatifs à 7 jours (TISP)	Taux d'intérêt sur placements négatifs à 28 jours (TISP)	Taux d'intérêt sur placements négatifs à 84 jours (TISP)
14 janvier 2000	7,30	9,30	15,00	7,30	10,50		3,25	3,31	3,38
25 mai 2000	7,00	9,00	15,00	7,00	10,50		3,30	3,36	3,43
13 sept. 2000	7,00	9,00	15,00	7,00	10,50		3,60	3,66	3,73
6 sept. 2001	6,50	8,50	15,00	6,50	10,50	1,20	3,60	3,66	3,73
7 janvier 2002	6,50	8,50	15,00	6,50	10,50	1,10	3,40	3,46	3,53
11 avril 2002	6,35	8,35	15,00	6,35	10,50	1,10	3,00	3,06	3,13
18 déc. 2002	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,80	2,70	2,7625	2,8250
11 mars 2003	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,70	2,70	2,7625	2,8250
2 avril 2003	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,70	2,60	2,6625	2,7250
9 mai 2003	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,70	2,50	2,5625	2,6250
18 juin 2003	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,70	2,20	2,2625	2,3250
28 juillet 2003	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,70	2,05	2,1125	2,1750
3 nov. 2003	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,70	1,95	2,0125	2,0750
2 déc. 2003	6,00	7,80	15,00	6,00	10,00	0,70	1,95	2,0125	2,0750
1 <sup>er</sup> juil. 2004	6,00	7,80	15,00	6,00	10,00	0,55	1,95	2,0125	2,0750
20 janv. 2005	5,75	7,50	15,00	5,75	10,00	0,40	1,70	1,7625	1,8250
16 sept. 2005	5,50	7,25	15,00	5,50	10,00	0,40	1,60	1,6625	1,7250
11 déc. 2006	5,25	7,00	12,00	5,25	10,00	0,30	1,65	1,7125	1,7750
13 mars 2007	5,25	7,00	12,00	5,25	10,00	0,35	1,70	1,7625	1,8250
14 juin 2007	5,25	7,00	12,00	5,25	10,00	0,35	1,95	2,0125	2,0750
3 juillet 2008	5,50	7,25	12,00	5,50	10,00	0,50	2,20	2,2625	2,3250
23 oct. 2008	5,50	7,25	12,00	5,50	10,00	0,15	2,20	2,2625	2,3250
18 déc. 2008	4,75	6,50	12,00	4,75	10,00	0,15	1,30	1,3625	1,4250
26 mars 2009	4,50	6,25	12,00	4,50	10,00	0,10	1,00	1,0625	1,1250
2 juillet 2009	4,25	6,00	10,00	4,25	10,00	0,05	0,85	0,9125	0,9750
29 juillet 2010	4,00	5,75	10,00	4,00	10,00	0,05	0,60	0,6625	0,7250
30 juillet 2012	4,00	5,75	10,00	4,00	10,00	0,05	0,35	0,4125	0,4750

Source : BEAC

l'Eurosystème, qui s'établissait à 300 points de base à fin juillet 2010, s'est réduit temporairement à 250 points de base à fin juillet 2011, pour s'élargir de nouveau à 325 points de base à la suite des différentes baisses des taux directeurs de la Banque centrale européenne (BCE) jusqu'en juillet 2012. Le corridor entre les facilités de dépôt et du taux de soumission minimal de la BCE apparaît également plus resserré, de 75 points de base actuellement, que celui existant entre les facilités de placements de la BEAC et le TIAO, qui atteint 340 points de base. Compte tenu des très faibles montants en cause, tant des refinancements que des reprises de liquidité, les variations des taux directeurs de la BEAC ont avant tout un effet de signal, permettant d'orienter les anticipations d'inflation des agents économiques.

**2|1|2|5 Les réserves obligatoires**

Prenant acte d'une intégration encore imparfaite du marché interbancaire sous-régional, conduisant à des

situations de liquidité très différentes dans chacun des États membres, le Conseil d'administration de la BEAC a adopté, en 2002, le principe de coefficients de réserves obligatoires différenciés selon les pays et a créé des groupes en fonction de la situation de liquidité observée dans les économies. Le CPM de la BEAC a décidé, le 2 juillet 2008, de réaménager la composition de ces groupes, en relevant particulièrement les exigences de réserves obligatoires pour le système bancaire du Congo.

Alors que les coefficients de réserves obligatoires étaient restés inchangés depuis 2003, la forte augmentation de la liquidité des systèmes bancaires équato-guinéen et congolais a conduit les autorités monétaires à relever graduellement les coefficients de réserves obligatoires s'appliquant aux banques de ces pays en mars 2006, en mars 2007 puis en juillet 2008 pour atteindre 14 % sur les dépôts à vue et 10,5 % sur les dépôts à terme. Une évolution similaire des systèmes bancaires du Cameroun et du



### Coefficients des réserves obligatoires

(en %)

	De mars 2006 à mars 2007		De mars 2007 à juillet 2008		De juillet 2008 à mars 2009		Depuis mars 2009	
	Sur dépôts à vue	Sur dépôts à terme	Sur dépôts à vue	Sur dépôts à terme	Sur dépôts à vue	Sur dépôts à terme	Sur dépôts à vue	Sur dépôts à terme
<b>Pays à situation de liquidité abondante</b>								
Congo (a)	7,75	5,75	10,25	8,25	14,00	10,50	14,00	10,50
Guinée équatoriale	10,00	7,00	12,50	9,50	14,00	10,50	14,00	10,50
<b>Pays à situation de liquidité satisfaisante</b>								
Cameroun	7,75	5,75	10,25	8,25	11,75	9,25	11,75	9,25
Gabon	7,75	5,75	10,25	8,25	11,75	9,25	11,75	9,25
<b>Pays à situation de liquidité fragile</b>								
Tchad	5,00	3,00	7,50	5,50	9,00	6,50	7,75	5,25
Centrafrique	–	–	–	–	–	–	–	–

(a) Pays classé en situation de liquidité abondante à partir de juillet 2008

Source : BEAC

Gabon a conduit la BEAC à augmenter sensiblement les coefficients sur les dépôts à vue et les dépôts à terme, qui sont passés de, respectivement, 7,75 % à 11,75 % et 5,75 % à 9,25 % entre mars 2003 et juillet 2008. Les coefficients appliqués aux banques tchadiennes ont été augmentés en mars 2007 puis en juillet 2008, pour atteindre 9 % sur les dépôts à vue et 6,5 % sur les dépôts à terme, puis réduits à, respectivement, 7,75 % et 5,25 % en juillet 2009. Par ailleurs, depuis mai 2003, la BEAC a suspendu l'application des réserves obligatoires aux banques de RCA.

À fin décembre 2011, les réserves obligatoires à constituer s'établissaient à 835,1 milliards (soit 50,7 % des réserves libres des banques), contre 651,3 milliards un an plus tôt (soit 45,2 % des réserves libres des banques). Quoiqu'en légère diminution, la surliquidité globale du système bancaire (mesurée par les réserves libres) demeure donc élevée. Compte tenu de la baisse des placements bancaires en appels d'offres négatifs, la composition des réserves libres des banques a toutefois changé, en faveur des soldes de comptes qui se sont élevés à 1 580,4 milliards à fin 2011, contre 515,7 milliards un an plus tôt. Cette évolution a conduit à une moindre rémunération moyenne des réserves du système bancaire auprès de la banque centrale.

## 2|2 Les agrégats monétaires

En 2011, la masse monétaire M2 des pays de la CEMAC s'est accrue de 18,4 %, après 24,7 % l'année précé-

### Situation des réserves obligatoires au 31 décembre 2011

(en millions de francs CFA (XAF) et ratio en %)

	Total des réserves obligatoires à constituer (1)	Réserves libres des banques (2)	Dont soldes des comptes courants des banques	Ratio (1) / (2)
Cameroun	255 664	435 556	432 556	58,7
Centrafrique	0	10 970	10 970	0,0
Congo	194 280	479 932	424 928	40,5
Gabon	167 690	383 716	373 716	43,7
Guinée équatoriale	181 864	262 876	262 876	69,2
Tchad	35 569	75 388	75 388	47,2
<b>Total CEMAC</b>	<b>835 067</b>	<b>1 648 438</b>	<b>1 580 434</b>	<b>50,7</b>

Réserves libres des banques = placements bancaires en appels d'offres négatifs + soldes des comptes courants des banques

Source : BEAC

dente. Ce dynamisme reflète, sur le plan interne, la forte progression des crédits à l'économie, qui a atteint près de 27 %, en partie compensée par une augmentation des dépôts nets des États, de l'ordre de 40 %, après deux années de contraction, et, sur le plan externe, par une expansion soutenue des avoirs extérieurs nets.

## 2|2|1 Les composantes de la masse monétaire

Les parts de la monnaie fiduciaire et de la quasi-monnaie (dépôts à terme, comptes d'épargne) dans la masse monétaire ont légèrement régressé, revenant de, respectivement, 23,7 % et 25,4 % en 2010, à 22,9 % et 24,3 % en 2011 au profit de la monnaie scripturale, dont la part est passée de 50,8 % à 52,8 % au cours des mêmes périodes. Cette décomposition montre cependant l'importance de la monnaie fiduciaire dans

## LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS LES ZONES D'ÉMISSION AFRICAINES

La politique et les agrégats monétaires dans la CEMAC

### Évolution des principales composantes de la masse monétaire (a)

(en millions de francs CFA (XAF))

	Cameroun	Centrafrique	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	Tchad	TOTAL
<b>Monnaie fiduciaire</b>							
2008	430 571	72 909	344 444	228 818	90 080	316 466	1 454 329
2009	447 561	78 017	342 217	248 492	127 353	280 100	1 524 433
2010	500 532	94 408	408 440	221 158	168 613	333 938	1 727 089
2011	509 160	105 523	486 948	288 655	225 075	356 206	1 971 567
<b>Monnaie scripturale</b>							
2008	888 577	40 811	506 052	542 058	433 033	153 127	2 573 609
2009	976 757	51 345	548 956	520 328	483 794	163 020	2 751 801
2010	1 091 818	55 018	843 353	706 641	758 837	230 768	3 698 536
2011	1 272 143	61 691	1 205 310	964 773	756 218	269 651	4 550 863
<b>Quasi-monnaie</b>							
2008	830 692	24 343	126 499	369 511	62 270	29 891	1 448 490
2009	875 486	27 605	137 412	402 692	84 103	33 069	1 562 746
2010	1 033 061	29 806	163 176	475 046	107 651	35 344	1 849 806
2011	1 099 619	39 005	209 175	569 306	117 021	50 908	2 094 707
<b>Total</b>							
2008	2 149 840	138 063	976 995	1 140 387	585 383	499 484	5 476 428
2009	2 299 804	156 967	1 028 585	1 171 512	695 250	476 189	5 838 980
2010	2 625 411	179 232	1 414 969	1 402 845	1 035 101	600 050	7 275 431
2011	2 880 922	206 219	1 901 433	1 822 734	1 098 314	676 765	8 617 137
<b>Part en pourcentage en 2011</b>							
Monnaie fiduciaire	17,7	51,2	25,6	15,8	20,5	52,6	22,9
Monnaie scripturale	44,2	29,9	63,4	52,9	68,9	39,8	52,8
Quasi-monnaie	38,2	18,9	11,0	31,2	10,7	7,5	24,3

(a) Hors banques liquidées et y compris le Crédit Foncier du Cameroun ; chiffres au 31 décembre de chaque année

Source : BEAC

### Évolution des principales contreparties de la masse monétaire (a)

(en millions de francs CFA (XAF))

	Cameroun	Centrafrique	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	Tchad	BEAC - Services centraux	CEMAC
<b>Avoirs extérieurs nets</b>								
2008	1 747 213	31 169	1 877 453	982 061	2 241 686	622 154	409 588	7 780 282
2009	1 769 653	34 958	1 831 275	972 958	1 561 361	237 541	324 484	6 619 875
2010	1 845 375	10 029	2 325 208	896 269	1 156 706	302 444	321 460	6 702 673
2011	1 627 286	13 316	3 056 241	1 046 464	1 588 307	455 713	353 539	7 970 926
<b>Créances nettes sur les États (b)</b>								
2008	- 598 966	95 660	- 1 082 732	- 236 664	- 2 071 317	- 248 614		- 4 173 454
2009	- 579 251	80 275	- 962 017	- 191 873	- 1 124 659	62 222		- 2 713 281
2010	- 639 591	98 542	- 1 316 258	60 757	- 496 949	105 113		- 2 189 465
2011	- 518 658	120 483	- 1 686 749	75 000	- 1 022 210	- 10 608		- 3 042 754
<b>Crédits à l'économie (c)</b>								
2008	1 282 732	64 155	189 565	673 057	384 338	178 006		2 872 600
2009	1 378 971	63 217	235 401	625 564	426 100	204 080		3 034 198
2010	1 593 986	88 683	343 506	647 381	581 299	243 868		3 627 757
2011	1 943 291	105 220	472 829	904 002	732 964	291 197		4 602 360
<b>Ressources non monétaires et divers nets</b>								
2008	- 281 139	- 52 921	- 7 291	- 278 067	30 676	- 52 062	- 409 588	- 1 003 000
2009	- 269 569	- 21 483	- 76 074	- 235 137	- 167 552	- 27 654	- 324 439	- 1 101 812
2010	- 174 359	- 18 022	62 513	- 201 562	- 205 955	- 51 375	- 321 460	- 865 534
2011	- 170 997	- 32 800	59 112	- 202 732	- 200 747	- 59 537	- 353 539	- 913 395
<b>Total</b>								
2008	2 149 840	138 063	976 995	1 140 387	585 383	499 484	0	5 476 428
2009	2 299 804	156 967	1 028 585	1 171 512	695 250	476 189	45	5 838 980
2010	2 625 411	179 232	1 414 969	1 402 845	1 035 101	600 050	0	7 275 431
2011	2 880 922	206 219	1 901 433	1 822 734	1 098 314	676 765	0	8 617 137

(a) Hors banques liquidées et y compris le Crédit Foncier du Cameroun ; chiffres au 31 décembre de chaque année

(b) Après intégration de la prise en charge par les États des créances consolidées du système bancaire

(c) Après neutralisation des créances consolidées du système bancaire prises en charge par les États. Le total CEMAC est différent de la somme des États, car il comprend des crédits transfrontaliers.

Source : BEAC

le fonctionnement des économies de la région, notamment dans les pays les plus pauvres, dans lesquelles la bancarisation des populations demeure inférieure à 10 %.

L'augmentation du stock des billets et monnaies en circulation s'est établie à 14,1 %, recouvrant une hausse de la circulation fiduciaire dans tous des pays de la zone. La progression des dépôts à vue est demeurée élevée (+ 23 %, après + 34,4 % en 2010), du fait notamment du dynamisme des dépôts observé au Congo et au Gabon. Les dépôts à terme et les comptes d'épargne ont augmenté de 13,2 % en 2011, contre 18,4 % en 2010.

## 2|2|2 Les contreparties de la masse monétaire

### 2|2|2|1 Les avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets ont augmenté de 18,9 % en 2011, après 1,4 % en 2010. Cette évolution reflète la progression des recettes d'exportation de pétrole, partiellement compensée par la hausse des importations de biens et de services liées notamment aux investissements du secteur pétrolier et aux programmes d'investissement public.

Les conditions de rapatriement des recettes d'exportation auprès de la BEAC se sont également améliorées

#### Avoirs extérieurs nets des institutions monétaires

(en millions de francs CFA (XAF))

	BEAC			Banques			Dette postale	Total net
	Créances	Engagements (a)	Net	Créances (b)	Engagements (b)	Net (b)		
<b>Cameroun</b>								
2008	1 456 247	11 359	1 444 888	405 663	98 394	307 269	- 4 944	1 747 213
2009	1 673 715	210 046	1 463 669	426 955	116 027	310 928	- 4 944	1 769 653
2010	1 799 425	221 883	1 577 542	398 727	125 950	272 777	- 4 944	1 845 375
2011	1 644 825	226 633	1 418 192	431 465	217 427	214 038	- 4 944	1 627 286
<b>Centrafrique</b>								
2008	58 052	30 832	27 220	17 858	13 909	3 949	0	31 169
2009	95 880	74 515	21 365	28 114	14 521	13 593	0	34 958
2010	91 270	91 750	- 480	27 159	16 650	10 509	0	10 029
2011	86 942	91 791	- 4 849	37 886	19 721	18 165	0	13 316
<b>Congo</b>								
2008	1 825 346	37 162	1 788 184	111 266	21 997	89 269	0	1 877 453
2009	1 740 471	84 769	1 655 702	187 535	11 962	175 573	0	1 831 275
2010	2 199 731	137 831	2 061 900	288 280	24 972	263 308	0	2 325 208
2011	2 874 730	108 772	2 765 958	349 140	58 857	290 283	0	3 056 241
<b>Gabon</b>								
2008	907 112	3 186	903 926	161 818	83 683	78 135	0	982 061
2009	907 585	110 137	797 448	299 395	123 885	175 510	0	972 958
2010	857 488	114 410	743 078	230 281	77 090	153 191	0	896 269
2011	1 103 591	119 624	983 967	259 503	197 006	62 497	0	1 046 464
<b>Guinée équatoriale</b>								
2008	2 088 453	2 146	2 086 307	193 286	37 907	155 379	0	2 241 686
2009	1 480 835	25 686	1 455 149	164 313	58 101	106 212	0	1 561 361
2010	1 155 568	27 420	1 128 148	96 036	67 478	28 558	0	1 156 706
2011	1 548 158	24 492	1 523 666	129 471	64 830	64 641	0	1 588 307
<b>Tchad</b>								
2008	634 696	21 051	613 645	67 655	59 146	8 509	0	622 154
2009	280 808	54 134	226 674	64 490	53 623	10 867	0	237 541
2010	313 507	51 811	261 696	80 756	40 008	40 748	0	302 444
2011	490 791	60 277	430 514	58 341	33 142	25 199	0	455 713
<b>BEAC – Services centraux</b>								
2008	424 390	14 802	409 588			0		409 588
2009	347 412	22 928	324 484			0		324 484
2010	331 222	9 762	321 460			0		321 460
2011	363 450	9 911	353 539					353 539
<b>CEMAC</b>								
2008	7 394 296	120 538	7 273 758	739 090	227 622	511 468	- 4 944	7 780 282
2009	6 526 706	591 739	5 934 967	956 848	276 520	680 328	- 4 944	6 610 351
2010	6 748 211	654 867	6 093 344	894 411	280 138	614 273	- 4 944	6 702 673
2011	8 112 487	641 500	7 470 987	916 296	411 413	504 883	- 4 944	7 970 926

(a) Y compris les allocations de DTS du FMI en 2009 ; chiffres au 31 décembre de chaque année

(b) Après neutralisation de certaines opérations intégrées dans les opérations de consolidation, à partir de 1990

Source : BEAC

au cours de l'année. Le groupe de travail, institué en juillet 2011 et mandaté par les ministres des Finances de la Zone franc pour améliorer le rapatriement des recettes d'exportation, en conformité avec la règle de centralisation des avoirs extérieurs de la CEMAC, devrait remettre ses recommandations au cours du second semestre de 2012.

Compte tenu de l'accumulation d'avoirs extérieurs au cours du cycle de hausse des prix des matières

premières depuis 2003, les réserves extérieures atteignent un niveau élevé, représentant près de six mois d'importation de biens et services.

**Les avoirs extérieurs nets des banques commerciales**

L'excédent des créances sur l'extérieur sur les engagements extérieurs a diminué, revenant de 614,3 milliards en 2010 à 504,9 milliards en 2011. Cette évolution reflète pour l'essentiel la baisse des avoirs

**Avoirs officiels nets par État**

*(en millions de francs CFA (XAF))*

	Avoirs					Engagements			Soldes
	Avoirs en or	Avoirs en devises (a)	Position réserve	Avoirs en DTS (b)	Total	Recours au crédit FMI	Engagements extérieurs (c)	Total	
<b>Cameroun</b>									
2008	2 052	1 451 454	592	2 149	1 456 247	11 543	- 184	11 359	1 444 888
2009	0	1 562 143	602	110 970	1 673 715	79 535	130 511	210 046	1 463 669
2010	11 141	1 774 239	642	13 403	1 799 425	84 756	137 127	221 883	1 577 542
2011	23 211	1 608 294	688	12 632	1 644 825	86 102	140 531	226 633	1 418 192
<b>Centrafrique</b>									
2008	762	57 159	115	16	58 052	29 695	1 137	30 832	27 220
2009	0	93 773	137	1 970	95 880	35 697	38 818	74 515	21 365
2010	2 345	86 666	146	2 113	91 270	44 636	47 114	91 750	- 480
2011	8 622	75 984	191	2 145	86 942	45 670	46 121	91 791	- 4 849
<b>Congo</b>									
2008	762	1 824 063	418	103	1 825 346	17 996	19 166	37 162	1 788 184
2009	0	1 690 048	411	50 012	1 740 471	19 420	65 349	84 769	1 655 702
2010	8 748	2 137 253	438	53 292	2 199 731	13 300	124 531	137 831	2 061 900
2011	8 622	2 811 134	448	54 526	2 874 730	16 430	92 342	108 772	2 765 958
<b>Gabon</b>									
2008	879	905 696	318	219	907 112	0	3 186	3 186	903 926
2009	0	812 430	353	94 802	907 585	0	110 137	110 137	797 448
2010	4 732	751 355	376	101 025	857 488	0	114 410	114 410	743 078
2011	9 948	989 837	441	103 365	1 103 591	0	119 624	119 624	983 967
<b>Guinée équatoriale</b>									
2008	0	2 088 119	0	334	2 088 453	0	2 146	2 146	2 086 307
2009	0	1 462 266	54	18 515	1 480 835	0	25 686	25 686	1 455 149
2010	3 535	1 132 245	57	19 731	1 155 568	0	27 420	27 420	1 128 148
2011	0	1 527 975	3 833	16 350	1 548 158	0	24 492	24 492	1 523 666
<b>Tchad</b>									
2008	762	633 687	204	43	634 696	19 185	1 866	21 051	613 645
2009	0	278 674	201	1 933	280 808	13 734	40 400	54 134	226 674
2010	3 038	308 179	214	2 076	313 507	8 291	43 520	51 811	261 696
2011	8 621	479 842	2 282	46	490 791	4 530	55 747	60 277	430 514
<b>BEAC – Services centraux</b>									
2008	7 002	416 669	0	719	424 390	0	14 802	14 802	409 588
2009	0	287 494	0	59 918	347 412	0	22 928	22 928	324 484
2010	0	168 265	0	162 957	331 222	0	9 762	9 762	321 460
2011	79 215	121 228	0	163 007	363 450	0	9 911	9 911	353 539
<b>Total</b>									
2008	12 219	7 376 847	1 647	3 583	7 394 296	78 419	42 119	120 538	7 273 758
2009	0	6 186 828	1 758	338 120	6 526 706	148 386	433 829	582 215	5 944 491
2010	33 539	6 358 202	1 873	354 597	6 748 211	150 983	503 884	654 867	6 093 344
2011	138 239	7 614 294	7 883	352 071	8 112 487	152 732	488 768	641 500	7 470 987

(a) Y compris le solde créditeur net du compte d'opérations ; chiffres au 31 décembre de chaque année

(b) Y compris les allocations de DTS du FMI aux pays membres de la CEMAC en 2009

(c) Y compris le solde débiteur net du compte d'opérations

Source : BEAC

nets des banques observée tant au Cameroun qu'au Gabon, alors que le dynamisme des investissements pétroliers observé au Congo continue de favoriser une hausse des avoirs extérieurs nets des banques de ce pays. Les avoirs extérieurs nets des banques équato-guinéennes, qui avaient décru à 28,6 milliards en 2010, se sont également reconstitués en 2011.

### Les avoirs officiels nets

Les avoirs officiels nets ont augmenté de 22,6 % en 2011, après s'être accrus de 2,7 % en 2010. Cette évolution a concerné l'ensemble des pays membres de la Communauté, à l'exception du Cameroun et de la Centrafrique. Elle a été particulièrement rapide au Congo et en Guinée équatoriale, en liaison avec l'évolution favorable des cours des hydrocarbures. Les réserves officielles brutes ont fortement augmenté, reflétant tant la réévaluation du stock d'or de la BEAC (138,2 milliards à fin 2011) que la croissance des avoirs en devises. L'expansion des avoirs officiels nets résulte également de la baisse des engagements extérieurs, de 654,9 milliards fin 2010 à 641,5 milliards fin 2011.

### 2|2|2|2 La position nette des États

La position nette créditrice des Trésors nationaux vis-à-vis du système bancaire a augmenté de plus de 39 % en 2011, pour atteindre 3 042,8 milliards, recouvrant tant une forte augmentation des dépôts des Trésors auprès de la BEAC (+ 30,3 %) et des banques, qu'un moindre recours aux avances statu-

taires. Les engagements envers les banques ont également progressé, sous la forme tant d'effets publics que d'emprunts consentis à des entités publiques.

### 2|2|2|3 Les crédits à l'économie

L'encours des crédits à l'économie a augmenté de près de 26,9 % en 2011, après + 19,6 % en 2010. Cette augmentation a concerné l'ensemble des pays de la zone et toutes les catégories de crédit.

La progression annuelle des créances à court terme, qui représentent environ 60 % des crédits à l'économie, a atteint 26,4 % d'une année sur l'autre, en liaison notamment avec la croissance des besoins de trésorerie des entreprises résultant de la reprise économique et des importations. Les crédits à moyen terme sont également ressortis en hausse de près de 30 %, du fait du maintien des investissements dans le secteur industriel et des travaux de réhabilitation et de développement des infrastructures dans plusieurs États.

La progression des crédits à long terme, qui concernent essentiellement l'habitat, demeure limitée, à 2,5 % sur un an, la hausse des encours observée dans la plupart des pays de la région ayant été partiellement compensée par la baisse des encours au Cameroun et en Centrafrique. Au total, la part des crédits à moyen et long terme, qui assurent le financement des investissements productifs et de l'habitat, a progressé de 3,9 % du PIB régional en 2010 à 4,3 % en 2011.

### Position nette des Trésors nationaux vis-à-vis du système monétaire

(en millions de francs CFA (XAF))

	2008	2009	2010	2011
<b>Créances des Trésors</b>	<b>4 645 645</b>	<b>3 521 894</b>	<b>3 397 111</b>	<b>4 316 854</b>
Dépôts auprès de la BEAC	3 946 988	2 853 255	2 679 013	3 489 689
Dépôts auprès des banques	698 657	668 639	718 098	827 165
<b>Engagements des Trésors</b>	<b>472 191</b>	<b>808 613</b>	<b>1 207 646</b>	<b>1 274 100</b>
Envers la BEAC	114 446	371 326	603 645	554 500
Avances en compte courant	39 285	295 156	525 501	475 194
Crédits à moyen terme	0	0	0	0
Créances consolidées	75 161	76 170	78 144	79 306
Envers le FMI	78 419	148 386	150 983	152 732
Envers les banques	274 382	283 957	448 074	561 924
Effets publics	166 614	125 712	148 780	197 692
Crédits aux entités publiques	107 768	158 245	299 294	364 232
Envers les CCP	4 944	4 944	4 944	4 944
<b>Position nette</b>	<b>4 173 454</b>	<b>2 713 281</b>	<b>2 189 465</b>	<b>3 042 754</b>

Chiffres au 31 décembre de chaque année  
 Source : BEAC

Crédits à l'économie ventilés selon leur durée initiale

(en millions de francs CFA (XAF))

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Cameroun (b)</b>	<b>1 282 732</b>	<b>1 378 971</b>	<b>1 593 986</b>	<b>1 943 291</b>
Court terme	810 992	825 814	986 804	1 269 743
Moyen terme	414 344	495 723	548 469	635 894
Long terme	57 396	57 434	58 713	37 654
<b>Centrafrique</b>	<b>64 155</b>	<b>63 217</b>	<b>88 683</b>	<b>105 220</b>
Court terme	56 323	49 233	68 147	73 545
Moyen terme	5 261	11 401	17 062	28 997
Long terme	2 571	2 583	3 474	2 678
<b>Congo</b>	<b>189 565</b>	<b>235 401</b>	<b>343 506</b>	<b>472 829</b>
Court terme	102 467	122 060	186 000	245 737
Moyen terme	86 664	101 387	146 378	210 810
Long terme	434	11 954	11 128	16 282
<b>Gabon</b>	<b>673 057</b>	<b>625 564</b>	<b>647 381</b>	<b>904 002</b>
Court terme	306 011	271 491	285 580	370 559
Moyen terme	360 507	329 893	344 547	506 394
Long terme	6 539	24 180	17 254	27 049
<b>Guinée équatoriale</b>	<b>384 338</b>	<b>426 100</b>	<b>581 299</b>	<b>732 964</b>
Court terme	358 912	374 650	489 952	615 970
Moyen terme	25 367	49 459	88 032	104 850
Long terme	59	1 991	3 315	12 144
<b>Tchad</b>	<b>178 006</b>	<b>204 080</b>	<b>243 868</b>	<b>291 197</b>
Court terme	131 354	154 917	179 696	197 750
Moyen terme	38 963	40 935	52 079	79 478
Long terme	7 689	8 228	12 093	13 969
<b>CEMAC</b>	<b>2 872 600</b>	<b>3 034 198</b>	<b>3 627 757</b>	<b>4 602 360</b>
Court terme	1 800 539	1 823 039	2 227 835	2 816 139
Moyen terme	994 817	1 102 747	1 291 380	1 674 999
Long terme	77 244	108 412	108 542	111 222

(a) Après neutralisation des créances consolidées du système bancaire prises en charge par les États. Le total CEMAC est différent de la somme des États, car il comprend des crédits transfrontaliers.

(b) Les chiffres du Cameroun incluent le Crédit Foncier.

Source : BEAC

2|3 Le résultat d'ensemble de la politique monétaire en 2011 et les perspectives pour 2012

2|3|1 Le taux de couverture de l'émission monétaire

En 2011, le taux de couverture des engagements à vue de la BEAC par les avoirs extérieurs de la zone s'est établi à 98,7 %, soit un niveau légèrement inférieur à celui de 2010 (100,2 %), malgré la hausse des avoirs extérieurs.

2|3|2 L'évolution de l'inflation

La progression de l'agrégat monétaire M2 s'est ralentie, revenant de 24,7 % en 2010 à 18,4 % en 2011. Cette progression, très supérieure à celle du PIB nominal et aux objectifs indicatifs de progression des crédits,

reflète une nouvelle réduction de la vitesse de circulation de la monnaie.

Alors que la progression de l'indice des prix à la consommation des ménages s'était limitée à 1,5 % en 2010, l'année 2011 a été marquée par une accélération sensible de l'inflation, qui a atteint 2,7 % en moyenne annuelle, un niveau toutefois inférieur à la norme communautaire fixée en matière de convergence (3 %). Toutefois, en glissement annuel, la progression des prix a atteint 3,9 % fin décembre. La résurgence de ces tensions inflationnistes s'explique, d'une part, par des facteurs internes, liés au dynamisme de la demande interne dans plusieurs pays de la zone et à des difficultés d'approvisionnement en produits vivriers dans les pays enclavés, et, d'autre part, par des facteurs externes, reflétant essentiellement l'impact de la hausse des cours des produits alimentaires et

### Objectifs monétaires et résultats en 2011

(en %)

		Taux de couverture de l'émission monétaire par les avoirs extérieurs nets	Crédits à l'économie (taux de croissance)	Masse monétaire (M2) (taux de croissance)
<b>Cameroun</b>	Objectifs	93,5 – 95,5	6,6 – 8,6	8,8 – 10,8
	Résultats	94,1	21,9	9,7
<b>Centrafrique</b>	Objectifs	73,4 – 75,4	12 – 14	18,4 – 20,4
	Résultats	70,0	18,6	15,1
<b>Congo</b>	Objectifs	100,5 – 102,5	40,3 – 42,3	16,7 – 18,7
	Résultats	101,2	37,6	34,4
<b>Gabon</b>	Objectifs	94,9 – 96,9	5,7 – 7,7	12,3 – 14,3
	Résultats	89,0	39,6	29,9
<b>Guinée équatoriale</b>	Objectifs	102,9 – 104,9	5,8 – 7,8	7,4 – 9,4
	Résultats	101,9	26,1	6,1
<b>Tchad</b>	Objectifs	62,1 – 64,1	18,1 – 20,1	14,2 – 16,2
	Résultats	69,6	19,4	12,8
<b>Total CEMAC (a)</b>	Objectifs	100,2 – 102,2	10,1 – 12,1	11,5 – 13,5
	Résultats	98,7	26,9	18,4

(a) Le calcul du taux de couverture de l'émission monétaire inclut, à partir de décembre 2010, le portefeuille d'investissement constitué par la BEAC.  
Source : BEAC

énergétiques sur les marchés internationaux (voir aussi le chapitre « Évolution économique et financière »).

### 2|3|3 L'évolution du marché et des taux d'intérêt interbancaires

Le volume des transactions, qui avait atteint 9,2 milliards en moyenne annuelle en 2010, du fait de quelques opérations entre banques d'un même groupe régional, s'est sensiblement replié, s'établissant à 4,7 milliards en 2011.

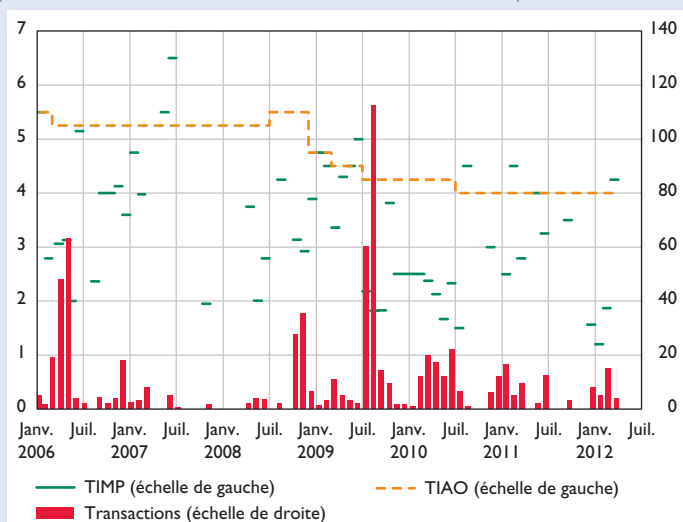
Compte tenu de la forte variabilité du volume des transactions de mois en mois, les taux appliqués sur le marché interbancaire continuent de présenter une très forte amplitude : ils ont oscillé entre 2,50 % et 4,5 % au cours de la même année.

L'étroitesse du marché interbancaire en CEMAC reflète avant tout la situation de surliquidité des systèmes bancaires, la rareté des opérations entre pays membres et l'importance des opérations intra-groupe réalisées hors marché. Toutefois, le développement du marché interbancaire devrait être facilité par celui du marché régional de titres obligataires (cf. *supra*), qui devrait fournir des supports adaptés aux opérations interbancaires, sous réserve qu'un cadre juridique adéquat soit mis en place.

### Activité du marché interbancaire

(en %)

(en milliards de francs CFA (XAF))



Source : BEAC

### 2|3|4 Les perspectives pour 2012

Les objectifs de politique monétaire de la BEAC, révisés par le CPM du 27 juillet 2011, reposent sur les hypothèses suivantes :

- une croissance de l'activité économique soutenue, le PIB régional devant s'accroître de 5,7 % en termes réels en 2012 ;
- une résurgence des tensions inflationnistes, le rythme de progression

des prix devant s'établir à 3,2 % à fin décembre 2012, en moyenne annuelle.

Dans ce contexte, l'exercice de programmation monétaire a conduit la BEAC à faire les estimations suivantes :

- le taux de couverture des engagements à vue de la Banque centrale par les avoirs extérieurs resterait confortable autour de 100,4 % à fin décembre 2012 ;
- les crédits à l'économie devraient enregistrer une croissance estimée à 16 %, en net repli par rapport à l'année dernière mais encore supérieure à la croissance du PIB nominal ;
- la masse monétaire (M2) augmenterait de 11 %.

## 2|4 Le système bancaire

À fin décembre 2011, le système bancaire de la CEMAC comptait 45 établissements en activité, contre 44 établissements en 2010, répartis comme suit : Cameroun (13 banques), Centrafrique (4 banques), Congo (7 banques), Gabon (9 banques), Guinée équatoriale (4 banques) et Tchad (8 banques). La banque United Bank of Africa (groupe UBA) a en effet été agréée au Congo. Enfin, les banques du groupe Commercial Bank, présent au Cameroun, au Tchad et en Centrafrique, sont demeurées sous administration provisoire.

L'expansion de l'activité du système bancaire de la CEMAC s'est poursuivie en 2011, la progression du total agrégé des bilans atteignant 20,8 %, après 18,8 % l'année précédente. Cette progression reflète essentiellement une croissance des crédits bruts de

25,6 %, tandis que les dépôts du secteur privé, qui sont constitués pour plus de 78 % de dépôts à vue, se sont accrus de 20,5 % en 2011. L'expansion des crédits à la clientèle recouvre une forte progression tant des crédits du secteur privé (+ 31,6 %) que des crédits à l'État (+ 23,7 %).

La qualité du portefeuille de crédits s'est légèrement améliorée en 2011, la part des créances en souffrance s'établissant à 8,9 % des crédits bruts en 2011, contre 10,2 % en 2010. Ces créances sont provisionnées à hauteur de 83,1 %, en progression sensible par rapport à 2010 (75,1 %). L'excédent de trésorerie s'est établi à 3 281,9 milliards, contre 3 013,8 milliards en 2010, soit 35,5 % du total de bilan. L'excédent des ressources clientèle sur les crédits nets se situe à 2 912,8 milliards et affiche une progression de 11,1 % par rapport à 2010.

Le produit net bancaire s'est accru de 17 % par rapport à 2010, pour s'établir à 605,6 milliards. Les marges sur opérations avec la clientèle, qui représentent environ 56 % du PNB, ont affiché une hausse de 19,8 % par rapport à 2010. Les marges sur opérations diverses, qui sont principalement issues de commissions perçues sur les opérations de change et de transfert de fonds, se sont accrues de 14 % en un an.

Au total, en dépit d'une hausse de 15,4 % des frais généraux et de 20,5 % des provisions, le résultat a progressé de 31,7 %, s'établissant à 106,4 milliards en 2011, contre 80,8 milliards en 2010. Par ailleurs, tous les indicateurs de rentabilité connaissent une progression favorable, le taux de marge nette et le coefficient de rentabilité s'établissant à, respectivement, 17,6 %, après 15,6 % en 2010 et 12,3 %, après 10,5 %, tandis que le coefficient net d'exploitation est revenu de 55,4 % à 54,7 % en 2011.

### Situation simplifiée du système bancaire de la CEMAC

(en milliards de francs CFA (XAF) ; taux et coefficients en %)

<b>Actif</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011 (a)</b>	<b>Passif</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011 (a)</b>
Trésorerie et divers	2 992,1	3 559,8	4 129,9	Trésorerie et divers	532,2	650,0	917,5
Crédits à l'État	119,4	267,9	331,4	Dépôts de l'État	634,6	649,2	735,8
Crédits à l'économie	2 730,2	3 176,5	4 061,6	Dépôts du secteur privé	4 443,5	5 514,1	6 642,1
Créances en souffrance nettes	84,2	97,6	72,2	Fonds propres	771,5	770,6	862,7
Valeurs immobilisées	456,0	482,0	563,1				
<b>Total</b>	<b>6 381,8</b>	<b>7 583,8</b>	<b>9 158,2</b>	<b>Total</b>	<b>6 381,8</b>	<b>7 583,8</b>	<b>9 158,2</b>
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire)	54,7	55,4	54,7	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	12,7	15,6	17,6
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	7,9	10,5	12,3				

(a) Chiffres provisoires

Source : COBAC



L'évaluation de la COBAC au 31 décembre 2011, synthétisée par une cotation globale, a fait apparaître une légère amélioration de la solidité financière en zone CEMAC : 2 banques présentaient une situation financière solide (contre 4 en 2010), 27 affichaient une bonne situation financière (22 en 2010), 3 figuraient en situation financière fragile (contre 4 en 2010) et enfin 3 en situation critique, comme en 2010.

S'agissant de la microfinance, le nombre d'établissements agréés par la COBAC s'est établi à 753 établissements à fin 2010, dont 495 au Cameroun, 172 au Tchad, 62 au Congo, 14 en Centrafrique, 10 au Gabon et aucun en Guinée équatoriale. Les ressources collectées par ces établissements s'élevaient à 512,5 milliards, représentant 8,3 % des ressources collectées par les banques. Les crédits nets à fin 2010 ont atteint 274,7 milliards, soit 7,8 % de l'encours net des crédits octroyés par le système bancaire. Les établissements du Cameroun concentrent 71, 5 % des dépôts et 80,4 % des crédits de la CEMAC. En ce qui concerne la qualité du portefeuille de crédits, il ressort que les créances douteuses représentent 20 % des crédits bruts, certains établissements enregistrant 50 % de créances douteuses dans leurs comptes. Une consolidation de ce secteur est donc inéluctable à moyen terme.

## 2|5 Le marché financier régional

L'intégration financière au sein de la zone continue toutefois de se heurter à l'existence de deux places boursières concurrentes et très peu actives : la Bourse régionale des valeurs mobilières d'Afrique centrale (BVMAC) et le marché des titres promu par les autorités camerounaises, le Douala Stock Exchange (DSX).

Le projet de Bourse régionale – BVMAC – avait démarré en 2003, mais sa mise en œuvre n'a progressé que lentement. La BVMAC, qui a reçu en avril 2007 l'agrément du régulateur régional, la COSUMAF, assure l'animation et la gestion courante de la Bourse régionale ; les fonctions de banque de règlement sont assurées, à titre transitoire, par la BEAC. Les premières opérations ont été enregistrées en 2008, avec l'emprunt obligataire du Gabon en monnaie locale, émis en décembre 2007 et introduit à la cote de la BVMAC en août 2008.

Les opérations enregistrées sur le marché financier régional ont, jusqu'à ce jour, exclusivement consisté dans des émissions de titres de dette. Outre l'émission du Gabon en 2007, trois opérations par placement privé ont été effectuées en 2008, 2009 et 2010 (une émission de la Banque gabonaise de développement,

pour 10 milliards, à cinq ans, à un taux de 6,5 % ; une émission de la BGF Bank Gabon, pour 40 milliards, à cinq ans, à un taux de 5,5 % ; et une émission de PETROGABON en juillet 2010, pour un montant de 7 milliards, à sept ans, à un taux de 6 %), auxquelles s'ajoutent trois opérations par appel public à l'épargne réalisées en 2009 (un emprunt obligataire de la SFI – Société Financière Internationale, du groupe de la Banque mondiale –, pour 20 milliards, sur cinq ans, à 4,25 %, dont les deux tiers ont été placés sur le marché régional et un tiers sur le marché financier du Cameroun ; une émission d'une société gabonaise du secteur de la distribution, PRIX IMPORT, pour 400 millions de francs CFA, sur cinq ans, à 7 % et en 2010 un emprunt obligataire de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale, pour un montant de 30 milliards, au taux de 5,5 % sur sept ans).

L'activité sur la bourse de Douala (Douala Stock Exchange – DSX –), inaugurée en 2003, est concentrée sur trois valeurs : la Société des eaux minérales du Cameroun (SEMC), introduite en juillet 2006, SAFACAM (filiale du groupe BOLLORE), qui a introduit sur le marché 20 % de son capital en juillet 2008, et SOCAPALM (production d'huile de palme) qui a procédé à une augmentation de capital (à hauteur de 20 % de son capital) en avril 2009. La capitalisation boursière de DSX est passée de 87,4 milliards à fin décembre 2010 à 92,6 milliards un an plus tard, soit une hausse de 5,9 %. À fin août 2012, la capitalisation boursière s'établissait à 114,0 milliards (+ 23,1 % par rapport au 31 décembre 2011).

En 2010, l'État du Cameroun a procédé, par syndication, à une émission obligataire, pour un montant de 200 milliards sur cinq ans au taux de 5,6 %. Le titre a été introduit à la cote du DSX et de la BVMAC. Enfin, le Tchad a procédé à une émission obligataire, clôturée le 20 juillet 2011, pour un montant de 107,6 milliards, à cinq ans, au taux de 6 %. Le titre a été introduit à la cote de la BVMAC.

Un rapprochement des deux bourses et une fusion des régulateurs ont été demandés par les chefs d'État de la CEMAC, à l'issue du Sommet de Bangui de janvier 2010. La Banque africaine de développement (BAfD) a été mandatée pour formuler des propositions de rapprochement entre les deux places boursières. Deux options sont proposées : (i) la fusion des places financières, solution préconisée par la BAfD, (ii) le maintien et la spécialisation des structures boursières et de régulation. Dans cette option, un GIE serait créé pour chapeauter les institutions

existantes et Douala deviendrait la « Bourse régionale – Actions » et Libreville la « Bourse régionale – Obligations ».

Le marché régional des titres publics (cf. encadré BEAC) a démarré son activité en novembre 2011. Ce marché est fondé sur un mécanisme d'émission des titres publics à souscription libre, dans lequel les adjudications des valeurs du Trésor s'effectuent par voie d'appel d'offres, organisées par la Direction nationale de la BEAC du pays émetteur. Les spécialistes en valeurs du Trésor (SVT), dont la liste a été établie pour chacun des États par décision du 2 juillet 2009 du Comité ministériel de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (UMAC), sont seuls admis à participer à ces adjudications, avec l'obligation d'animer le marché secondaire des deux catégories de titres émis :

- les bons du Trésor assimilables (BTA), émis pour des durées de 13, 26 et 52 semaines, dont la valeur nominale est fixée à 1 million de francs CFA, et dont les intérêts sont précomptés ;
- les obligations du Trésor assimilables (OTA), émises pour des durées supérieures ou égales à deux ans, pour une valeur nominale de 10 000 francs CFA et dont les intérêts sont payables annuellement.

Les valeurs du Trésor émises sont dématérialisées et conservées par la Cellule de règlement et de conservation de titres (CRCT) qui en assure également la circulation et l'administration.

Seuls le Cameroun et la RCA ont à ce jour procédé à des émissions de titres sur le marché régional.

ENCADRÉ 6



BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE  
Direction générale des Études, Finances et Relations internationales

### Le mécanisme d'émission des titres publics dans la CEMAC

Lors de sa séance du 14 décembre 1999, le Conseil d'Administration de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) avait décidé pour la première fois du gel des plafonds d'avances de l'Institut d'Émission aux Trésors nationaux et approuvé la mise en œuvre, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002, d'un mécanisme d'émission des titres publics à souscription libre, en remplacement des avances directes de la Banque centrale aux États.

Après plusieurs reports, le projet a été relancé à la suite de l'approbation par le Comité de politique monétaire du 20 mars 2008, d'un schéma transitoire prévoyant la coexistence des avances statutaires et des émissions de titres publics.

Après la mise en place du cadre juridique et institutionnel, les premières adjudications ont été lancées en novembre 2011.

#### I | Le cadre juridique

Le mécanisme d'émission des titres publics de la CEMAC établit des liens entre, d'une part, les acteurs publics que sont les Trésors publics et la Banque centrale, et, d'autre part, les acteurs privés multiples constitués de spécialistes en valeurs du Trésor (SVT) et des souscripteurs finaux des titres (personnes physiques et morales). Cette diversité d'acteurs et de marchés est prise en compte dans le corpus juridique du mécanisme. Ainsi, en plus des dispositions législatives et réglementaires, l'architecture juridique du mécanisme d'émission des titres est constituée d'un volet conventionnel important.

#### Volet législatif et réglementaire

Le volet législatif s'appuie sur le Règlement CEMAC n°03/08/CEMAC/UMAC/CM du 6 octobre 2008 relatif aux titres publics à souscription libre émis par les États de la CEMAC. Ce texte de base précise les conditions et modalités d'émission et de conservation des titres ainsi que les principes directeurs du placement des titres sur le marché secondaire. Il définit également le régime de transmission et de mise en garantie des titres.

Les dispositions de ce Règlement communautaire sont précisées par le Règlement général de la Cellule de Règlement et de Conservation des Titres (CRCT) et les instructions de cette institution relatives à la codification des titres et à la comptabilité titres.

#### Volet conventionnel

Le volet conventionnel du cadre juridique de l'émission des titres publics est constitué de quatre textes :

- La Convention (BEAC/Trésor) relative à l'organisation des adjudications des valeurs du Trésor définit les conditions et modalités d'exécution du contrat de prestation de services entre la BEAC et le Trésor. Cette convention institue notamment la règle du débit d'office du compte courant du Trésor, pour le règlement des intérêts et le remboursement des emprunts ainsi que des pénalités en cas de défaut de paiement. Elle précise que l'État émetteur est seul garant de la bonne fin des opérations, la BEAC n'assumant aucune responsabilité en cas de défaillance éventuelle du Trésor.
- Le Cahier des charges des SVT définit le cadre d'exercice de l'activité de Spécialiste en Valeurs du Trésor, notamment les conditions d'accès à ce statut, les droits et obligations qui y sont attachés ainsi que les modalités de contrôle de cette activité.
- La Convention (BEAC/SVT) relative à la participation des SVT aux adjudications des titres publics à souscription libre définit les conditions et modalités de participation des SVT aux adjudications, ainsi que celles du règlement/livraison des titres.

.../...

Elle prévoit des pénalités en cas de défaut de paiement et habilite la BEAC à mouvementer le compte courant du SVT pour assurer le dénouement des opérations initiées dans le cadre du mécanisme. La Convention BEAC/Trésor reprend le principe de l'admission des valeurs du Trésor en support du refinancement à la BEAC.

- La Convention d'adhésion à la CRCT précise les modalités de participation des affiliés aux opérations de la CRCT.

## 2| Le cadre institutionnel

Sur le plan institutionnel, l'architecture du mécanisme d'émission des titres publics à souscription libre comprend, à côté des Trésors publics nationaux (émetteurs de titres) et des Directions nationales de la BEAC (chargées de l'organisation des adjudications), deux institutions nouvelles : les spécialistes en valeurs du Trésor (SVT) et la Cellule de Règlement et de Conservation des Titres (CRCT).

Les SVT constituent la clé de voûte du système, dans la mesure où, d'une part, ils ont le monopole de la souscription à l'émission (marché primaire) et, d'autre part, ils sont tenus d'animer le marché secondaire et de conseiller les Trésors publics dans la définition et la mise en œuvre de leurs politiques d'émission. Le statut de SVT est réservé aux établissements de crédit. L'agrément est octroyé par arrêté pris par chaque ministre en charge des Finances, à partir d'une liste établie par le Comité ministériel de l'UMAC agissant en qualité de Comité régional de Sélection et d'Évaluation. Ainsi, chacun des six Trésors nationaux dispose de son propre réseau de SVT.

La Cellule de Règlement et de Conservation des Titres (CRCT) logée au sein de la BEAC assure, quant à elle, la fonction de dépositaire central.

## 3| Les premières adjudications

Le mécanisme d'émission des titres publics à souscription libre est entré dans sa phase active le 17 novembre 2011, avec le lancement des premières adjudications par le Cameroun, suivi de la République Centrafricaine.

Le Trésor public du Cameroun a lancé au 4<sup>e</sup> trimestre de l'année 2011, quatre appels d'offres, pour un montant total annoncé de 52 milliards de francs CFA. Les souscriptions des SVT se sont élevées à 121,5 milliards de francs CFA, soit un taux de couverture moyen du montant mis en adjudication par les souscriptions de 238,0 %. Les taux d'intérêt moyens pondérés ont oscillé entre 1,75 % et 2,78 %. Le montant global finalement servi au Trésor public s'est élevé à 50 milliards.

En République Centrafricaine, au cours de la même période, le Trésor public a lancé un appel d'offres pour un montant de 4 milliards. Les souscriptions des SVT se sont élevées à 1,7 milliard, soit un taux de couverture global du montant mis en adjudication par les souscriptions de seulement 43,7 %. Au final, 1,6 milliard a été effectivement levé.

Pour l'exercice 2012, la loi de finances a autorisé le Gouvernement camerounais à recourir à des émissions de titres publics, pour des besoins de financement intérieur prévisionnel, pour un montant maximum de 285 milliards, répartis mensuellement sur l'année de référence.

Les Autorités Centrafricaines ont publié le programme d'émission du Trésor pour les deux premiers trimestres 2012, soit au total 8 milliards.

### 3| LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES AUX COMORES

#### 3|1 La politique monétaire en 2011

##### 3|1|1 La formulation de la politique monétaire

###### 3|1|1|1 Le cadre institutionnel de la politique monétaire

L'article 1<sup>er</sup> de la loi 80-08 relative à la monnaie et au rôle de la Banque centrale et l'article 6 des statuts révisés de la Banque centrale des Comores (BCC) indiquent que celle-ci « a pour mission générale de formuler la politique monétaire et du crédit, d'exercer la surveillance et le contrôle des activités bancaires et de veiller à l'application de la réglementation des changes ». Les nouveaux statuts de la BCC, ratifiés par l'Union des Comores et par la France, sont entrés en vigueur fin 2010.

La BCC est, par ailleurs, « l'organe chargé de la mise en œuvre de la coopération monétaire » établie par l'accord du 23 novembre 1979 signé entre la France et les Comores. Aux termes de cette convention, l'État français garantit la convertibilité de la monnaie émise par la BCC en lui consentant un droit de tirage illimité sur un compte d'opérations ouvert auprès du Trésor français. Sur ce compte d'opérations, la BCC verse les disponibilités en devises, exception faites des sommes nécessaires à sa trésorerie courante.

###### 3|1|1|2 Les objectifs de la politique monétaire

La Banque centrale « garantit la stabilité de la monnaie de l'Union des Comores » (article 6 des statuts révisés). Sans préjudice de cet objectif, elle apporte son soutien à la politique économique du Gouvernement. La politique monétaire doit également permettre de respecter un niveau d'avoirs extérieurs nets qui soit compatible avec l'accord de coopération monétaire signé avec la France. Dans ce cadre et selon les statuts de la BCC, le taux de couverture des engagements à vue de la BCC par ses avoirs extérieurs doit être supérieur à 20 % (article 55).

###### 3|1|1|3 Les instruments de la politique monétaire

La Banque centrale détermine des objectifs intermédiaires de politique monétaire (masse monétaire

et crédit interne) et utilise comme instruments les plafonds de refinancement, les taux d'intérêt et les réserves obligatoires.

La régulation de la masse monétaire, en fonction du degré de liquidité de l'économie et du niveau des réserves de change, se fait par les plafonds de refinancement et le taux d'escompte. Mais ces instruments ne sont efficaces que si la situation de liquidité des banques les rend tributaires du refinancement auprès de la Banque centrale. Pour ce faire, l'Institut d'émission est autorisé par ses statuts (article 21) à imposer aux banques et établissements financiers des réserves obligatoires, assises sur les dépôts et les titres de créances éventuellement émis par ces organismes.

Depuis 1999, le système de réserves obligatoires présente les caractéristiques suivantes :

- l'assiette des dépôts est constituée du montant total des dépôts de la clientèle (comptes de dépôts, comptes courants, comptes sur livrets, comptes à terme) ;
- un taux uniforme s'applique à toutes les exigibilités comprises dans l'assiette ; initialement fixé à 30 %, il a varié depuis 1999 entre 25 % et 35 %. Le 1<sup>er</sup> juillet 2011, sous l'effet du ralentissement de la croissance de la masse monétaire, le Conseil a ramené le coefficient des réserves obligatoires à 25 %, contre 30 % au cours de l'année précédente. Ce taux a de nouveau été abaissé, à 20 %, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2012.
- Ces réserves sont constituées sur un compte à la Banque centrale et sont rémunérées au taux moyen mensuel de l'EONIA<sup>1</sup>, constaté durant le mois précédent, diminué d'un certain nombre de points de base.

Les possibilités de refinancement de l'État auprès de la Banque centrale sont encadrées par l'article 22 des statuts révisés, qui limite les avances au Trésor à 20 % de la moyenne des recettes budgétaires ordinaires effectivement recouvrées au cours des trois exercices budgétaires précédents. Les montants utilisés sont rémunérés au taux fixé par le Conseil d'administration.

Les taux d'intérêt bancaires sont encadrés. Sur proposition de la Banque centrale, le ministère des Finances fixe les taux créditeurs minima. Depuis 2004, les taux débiteurs sont fixés librement par les établissements financiers sur la base d'un taux plancher et d'un taux plafond édictés par le ministre des Finances, sur proposition de la BCC. L'évolution de ces taux tient compte du niveau des taux d'intérêt pratiqués dans la zone euro.

<sup>1</sup> Euro overnight index average, taux d'intérêt moyen pondéré en euros : taux calculé par la BCE et diffusé par la FBE (Fédération bancaire de l'Union européenne), correspondant à la moyenne pondérée des taux d'intérêt de toutes les transactions au jour le jour de prêts non garantis réalisées par les banques retenues pour le calcul de l'Euribor.

### 3|1|2 La mise en œuvre de la politique monétaire

#### 3|1|2|1 Les plafonds d'avances et de refinancement

En octobre 2005, une opération de consolidation partielle des avances à l'État avait eu lieu et avait abouti à la conversion en dette à long terme de 1,5 milliard de francs comoriens d'avances, amortie sur dix ans. Cette dette a été entièrement remboursée en avril 2010 sur la base d'un prêt accordé par la BCC et intégralement adossé aux allocations de DTS décidées par le FMI en août et septembre 2009.

À fin décembre 2011, le plafond de tirage sur les avances statutaires de la BCC a été presque intégralement utilisé, l'encours des avances de la BCC à l'État s'élevant à 5 222 millions, pour une capacité de tirage plafonnée à 5 243 millions.

De 1997 à 2004, le plafond de réescompte de la Banque de développement des Comores (BDC) a été fixé à 100 millions par le Conseil d'administration de la BCC. Ce plafond, qui n'a pas été utilisé entre 1998 et 2004, suite au gel des activités de crédit de la BDC, a néanmoins été reconduit tacitement chaque année. Aucun plafond de réescompte n'a été fixé pour la Banque pour l'industrie et le commerce des Comores (BIC-C). Comme l'année précédente, la BCC n'a pas eu à fournir de refinancement aux banques et établissements financiers en 2011, en raison de la surliquidité bancaire.

#### 3|1|2|2 Les réserves obligatoires

À fin 2011, le système de réserves obligatoires s'appliquait à l'ensemble des banques, établissements financiers et institutions de microfinance assujettis, à savoir : la BIC-C, la BDC, la Société nationale des postes et des services financiers (SNPSF), l'Exim Bank, la Banque fédérale du commerce (BFC), l'Union des Meck et les Sanduk Anjouan. Le Conseil d'administration de la BCC a décidé d'abaisser de 25 % à 20 % le coefficient des réserves obligatoires à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012, pour tenir compte du recul de l'inflation et du ralentissement de la croissance de la masse monétaire.

#### 3|1|2|3 Les taux d'intérêt

Les taux de la BCC sont indexés sur l'EONIA depuis 2000. Les dispositions concernant les taux

#### Taux d'intérêt

(en %)

	Du 1 <sup>er</sup> janv. 2006 au 1 <sup>er</sup> janv. 2009	Du 1 <sup>er</sup> janv. 2009 au 1 <sup>er</sup> juil. 2009	Depuis le 1 <sup>er</sup> juillet 2009
Taux d'escompte	EONIA + 1,5	EONIA + 1,5	EONIA + 1,5
Taux des avances au Trésor	EONIA + 1,5	EONIA + 1,5	EONIA + 1,5
Taux de rémunération des dépôts du Trésor	EONIA	EONIA	Non rémunérés
Taux de rémunération des dépôts des banques à la BCC			
• représentatifs des réserves obligatoires	EONIA - 1/4	EONIA - 1,25	EONIA - 1,25
• libres	EONIA - 1/8	EONIA - 1/8	EONIA - 1/8
Taux minimum et maximum sur les crédits	7,0 - 14,0	7,0 - 14,0	7,0 - 14,0
Taux plancher sur les dépôts	2,50	2,00	1,75

Source : Banque centrale des Comores

sont les suivantes : le taux appliqué à l'escompte et aux avances au Trésor est de EONIA + 1,5 point de pourcentage. Le taux de rémunération des réserves obligatoires est fixé à EONIA - 1,25 point, et celui des réserves libres à EONIA - 1/8 point. Le taux de rémunération de l'épargne (comptes sur livret et autres comptes d'épargne) est de 1,75 % et les taux d'intérêt débiteurs varient à l'intérieur d'une fourchette comprise entre 7 % et 14 %. Les dépôts du Trésor ont cessé d'être rémunérés en juillet 2009. Depuis cette date, aucun changement n'est intervenu dans la structure des taux.

### 3|2 Les agrégats monétaires

La masse monétaire s'est accrue de 9,6 %, passant de 68,7 milliards en 2010 à 75,3 milliards en 2011. Cette évolution tient principalement à la consolidation des avoirs extérieurs nets, qui progressent de 17,2 % sur l'année, passant de 46 milliards à 53,8 milliards. Le taux de liquidité de l'économie (correspondant à la masse monétaire rapportée au PIB nominal) a ainsi progressé de 1,7 point (à 36,6 % en 2011, contre 34,9 % en 2010).

#### 3|2|1 Les composantes de la masse monétaire

En 2011, la circulation fiduciaire a atteint près de 20 milliards (+ 10,3 %). La part de la circulation fiduciaire dans le total de la masse monétaire est restée stable, s'élevant à 26,5.

Les dépôts à vue ont poursuivi leur hausse, progressant de 17,5 % en 2011, pour atteindre 28,8 milliards, du fait principalement de l'augmentation des dépôts dans les banques commerciales (+ 18,5 %). Parallèlement, la quasi-monnaie (comptes sur livret) a peu évolué, enregistrant une hausse limitée

### Évolution des composantes de la masse monétaire

(en millions de francs comoriens (KMF) ; variation en %)

	2009	2010	2011	Variation 2011/2010
<b>Monnaie</b>	<b>35 754</b>	<b>42 650</b>	<b>48 820</b>	<b>14,5</b>
Circulation fiduciaire	14 291	18 115	19 985	10,3
Dépôts à vue	21 464	24 534	28 835	17,5
Banque centrale	489	506	364	-28,0
Banques commerciales	20 975	24 028	28 471	18,5
<b>Quasi-monnaie</b>	<b>21 817</b>	<b>26 097</b>	<b>26 506</b>	<b>1,6</b>
Comptes sur livret	21 817	26 097	26 506	1,6
<b>Total</b>	<b>57 571</b>	<b>68 747</b>	<b>75 327</b>	<b>9,6</b>

Source : Banque centrale des Comores

pratiquement triplé en un an, passant de 1,6 milliard en 2010 à 4,7 milliards en 2011.

Le crédit intérieur est ressorti en progression de 4,9 % en 2011, portant l'encours total à 45,8 milliards. La position nette débitrice de l'État s'est accrue de 4,7 %, passant de 5,7 milliards en 2010 à 6,0 milliards en 2011. Cette évolution résulte principalement de la hausse des créances brutes sur l'État, qui sont passées de 12,7 milliards en 2010 à

13,8 milliards en 2011 (+ 8,1 %).

Les crédits à l'économie se sont accrus de 4,9 %, pour s'établir à 39,8 milliards. Les crédits accordés au secteur privé se sont inscrits en hausse de 8,9 %, en relation avec l'ouverture croissante du secteur bancaire à la concurrence. À l'inverse, les crédits accordés aux entreprises du secteur public se sont repliés de 47,4 %.

de 1,6 % en 2011 (après + 19,6 % en 2010), pour atteindre 26,5 milliards. La part de la quasi-monnaie dans le total de la masse monétaire (35,2 %) est devenue inférieure à celle des dépôts à vue (38,3 %), contrairement à la situation observée en 2010.

### 3|2|2 Les contreparties de la masse monétaire

En 2011, les avoirs extérieurs nets ont augmenté de 17,2 %, grâce à l'amélioration de la position extérieure nette de la Banque centrale (+ 10,8 %). Cette évolution est principalement imputable à la hausse des envois de fonds de la diaspora et des transferts extérieurs reçus par l'État, notamment dans le cadre du programme de citoyenneté économique conclu avec les autorités d'Abu Dhabi. Les avoirs extérieurs nets des banques et établissements financiers ont

### 3|3 Le résultat d'ensemble de la politique monétaire

Les marges de manœuvre de la politique monétaire se sont globalement améliorées en 2011, en liaison avec la reprise graduelle de l'activité économique et la consolidation des avoirs extérieurs nets.

La liquidité abondante du système bancaire rend toutefois les instruments traditionnels de politique monétaire peu opérants.

Le taux de couverture des engagements à vue par les avoirs extérieurs nets a régressé de 3,8 points, ressortant à 94,5 % (contre 98,3 % en 2010). Les réserves de change se sont légèrement consolidées, représentant 6,4 mois d'importation de biens et services fin 2011, contre 6,3 mois fin 2010.

L'inflation a retrouvé un rythme modéré, à hauteur de 1,8 % en moyenne annuelle en 2011, après 3,8 % en 2010, grâce à une production agricole abondante.

### Évolution des contreparties de la masse monétaire

(en millions de francs comoriens (KMF) ; variation en %)

	2009	2010	2011	Variation 2011/2010
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>44 114</b>	<b>45 974</b>	<b>53 861</b>	<b>17,2</b>
Banque centrale	43 493	44 335	49 128	10,8
Banques commerciales	621	1 640	4 733	188,7
<b>Crédit intérieur</b>	<b>37 172</b>	<b>43 704</b>	<b>45 845</b>	<b>4,9</b>
Créances nettes sur l'État (administration centrale)	7 266	5 743	6 016	4,7
Créances brutes	10 452	12 753	13 791	8,1
Dépôts de l'État (-)	3 186	7 010	7 775	10,9
Crédits à l'économie	29 906	37 961	39 829	4,9
Secteur public	1 856	2 657	1 398	-47,4
Secteur privé	28 050	35 304	38 431	8,9
Autres postes nets	- 23 715	- 20 932	- 24 378	16,5
<b>Total</b>	<b>57 571</b>	<b>68 747</b>	<b>75 327</b>	<b>9,6</b>

Source : Banque centrale des Comores





# **LA MOBILISATION FISCALE DANS LES PAYS DE LA ZONE FRANC : PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS SUR LONGUE PÉRIODE <sup>1</sup>**

---

<sup>1</sup> Cette étude a été réalisée par la Banque de France (Service de la Zone franc et du Financement du développement).



## 1 | L'ÉVOLUTION DE LA MOBILISATION FISCALE

Les conclusions de la conférence de Doha en 2008 ont mis l'accent sur la nécessité de renforcer la mobilisation des ressources internes des pays africains, en vue de contribuer à l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). La mobilisation des ressources fiscales constitue en effet la première source, durable et prévisible, de financement du développement et permet de dégager un espace budgétaire utilisable pour le financement des dépenses prioritaires.

L'analyse de l'évolution des recettes publiques, hors dons, en UEMOA et en CEMAC depuis 1989 (cf. graphique ci-après) met en évidence les faits saillants suivants :

- les recettes publiques en UEMOA n'ont pas connu de hausse significative au cours des vingt dernières années mais ont plutôt oscillé autour d'un niveau de 17 % du PIB. En 2011, les recettes publiques en UEMOA ont représenté 17,5 % du PIB, soit un niveau inférieur à celui de la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne, qui est de 27,5 % ;
- la hausse sensible des recettes publiques totales en CEMAC, qui atteignaient près de 30 % du PIB à la fin des années 2000, contre 17 % au début des années 1990, est quant à elle imputable essentiellement à l'accroissement des ressources publiques pétrolières. Les recettes publiques non pétrolières de la CEMAC sont en effet restées quasiment

constantes sur la période 1989-2010, autour de 10 % du PIB, hormis un pic entre 1996 et 1998. En 2011, la CEMAC a enregistré un taux de mobilisation de 28,2 % du PIB.

Au-delà du concept de recettes publiques hors dons, il est utile d'analyser l'évolution du taux de pression fiscale qui ne comprend que les recettes fiscales rapportées au PIB. Ce taux de pression fiscale constitue un indicateur de convergence de second rang pour les pays de la Zone franc, reposant sur une directive adoptée en 2001 par les États membres de la CEMAC et sur le Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les États membres de l'UEMOA introduit en 1999. Ce critère de convergence fixe à 17 % le niveau de recettes fiscales par rapport au PIB nominal dont les pays de la Zone franc doivent se rapprocher.

La Zone franc dans son ensemble présente un taux de pression fiscale moyen de l'ordre de 15 % en 2011, inférieur au critère de convergence, mais de fortes différences existent entre pays (cf. tableau).

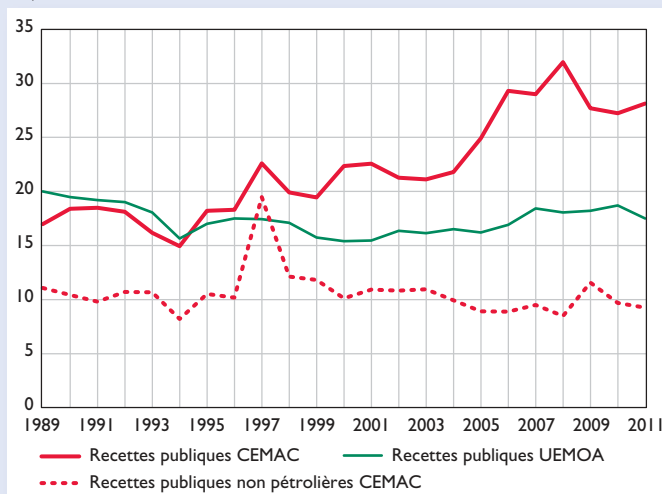
Des disparités importantes existent ainsi entre certains pays de la Zone franc disposant de taux de pression fiscale inférieurs à 10 % du PIB (la Centrafrique, le Congo, la Guinée équatoriale et la Guinée-Bissau) et ceux dont les taux sont proches ou supérieurs au seuil de 17 % requis par le critère de convergence. C'est le cas notamment du Tchad en CEMAC et du Niger et du Sénégal en UEMOA. Plusieurs pays de la CEMAC présentent néanmoins

des taux de pression fiscale relativement faibles alors même qu'ils bénéficient de recettes publiques élevées. Dans ces pays, les incitations à accroître les recettes fiscales peuvent paraître faibles dans la mesure où ils perçoivent d'importantes recettes pétrolières.

Pour les pays pétroliers, le taux de pression fiscale comprend également les impôts sur les sociétés pétrolières, qui sont très dépendants des cours mondiaux du pétrole et relativement instables, ce qui explique la forte volatilité des recettes fiscales dans ces pays. Cette instabilité des recettes fiscales en proportion du PIB est généralement identifiée dans la littérature économique

Recettes publiques totales hors dons

(en % du PIB)



Sources : BEAC, BCEAO, administrations financières nationales

**Recettes fiscales en Zone franc**

(en % du PIB)

	2009	2010	2011
<b>CEMAC</b>			
Cameroun	15,4	13,2	12,5
Centrafrique	8,1	8,7	7,8
Congo	8,8	7,4	8,4
Gabon	20,9	14,3	14,6
Guinée équatoriale	16,0	8,0	7,8
Tchad	13,0	18,9	22,8
<b>UEMOA</b>			
Bénin	18,5	18,6	15,5
Burkina Faso	17,7	20,7	14,6
Côte d'Ivoire	19,7	19,7	13,4
Guinée-Bissau	9,1	10,9	8,6
Mali	17,1	17,4	14,7
Niger	14,5	14,3	21,2
Sénégal	18,8	19,5	18,9
Togo	16,9	18,7	15,8

Sources : BEAC, BCEAO, administrations financières nationales

comme néfaste pour les économies africaines car entraînant une instabilité des dépenses publiques en capital. L'instabilité des dépenses serait préjudiciable à la croissance de ces économies dans la mesure où elle se traduirait par un moindre niveau d'investissement, par rapport à une situation où les recettes fiscales et les dépenses seraient plus stables (Ebeke et Ehrhart, 2012).

Par ailleurs, il existe encore en Afrique, et notamment au sein de la Zone franc, des obstacles structurels à la mobilisation des ressources intérieures. Ces difficultés tiennent à la faible capacité contributive des populations, à l'existence d'un secteur agricole prépondérant centré sur l'autosuffisance, à la présence d'un secteur informel important ainsi qu'à l'évasion fiscale. Les administrations fiscales souffrent également souvent d'un manque de moyens les forçant à déléguer la collecte des impôts à des intermédiaires privés. Enfin, le rendement de l'imposition en Afrique est largement affecté par des dispositifs d'incitation à l'investissement, basés sur des exemptions et des dégrèvements, accordés à diverses catégories d'opérateurs économiques.

Cependant, s'agissant de l'amélioration et du renforcement de l'administration des impôts, des réformes structurelles importantes ont été engagées ces dernières années dans les pays de la Zone franc. Plusieurs pays ont ainsi mis en place un identifiant fiscal unique pour les contribuables afin de faciliter le transfert d'information, qui est désormais auto-

maté entre les services des Douanes et ceux des Impôts (Chambas, 2005).

Aussi, une gestion par catégorie de contribuables (grandes et moyennes entreprises et autres contribuables) s'est substituée à une gestion par impôt, offrant ainsi à l'administration fiscale une vue globale des contribuables.

Les faibles hausses des recettes publiques, hors dons et ressources pétrolières, observées sur la période 1989-2011, masquent cependant un bouleversement qui est intervenu dans la composition des recettes fiscales des pays de la Zone franc. En particulier, la baisse de leurs recettes fiscales tarifaires, du fait des mesures de libéralisation commerciale, a été compensée par une mobilisation accrue de la fiscalité intérieure, notamment *via* les taxes sur la consommation.

## 2| UNE MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES RECETTES PUBLIQUES : LA TRANSITION FISCALE DANS LES PAYS DE LA ZONE FRANC

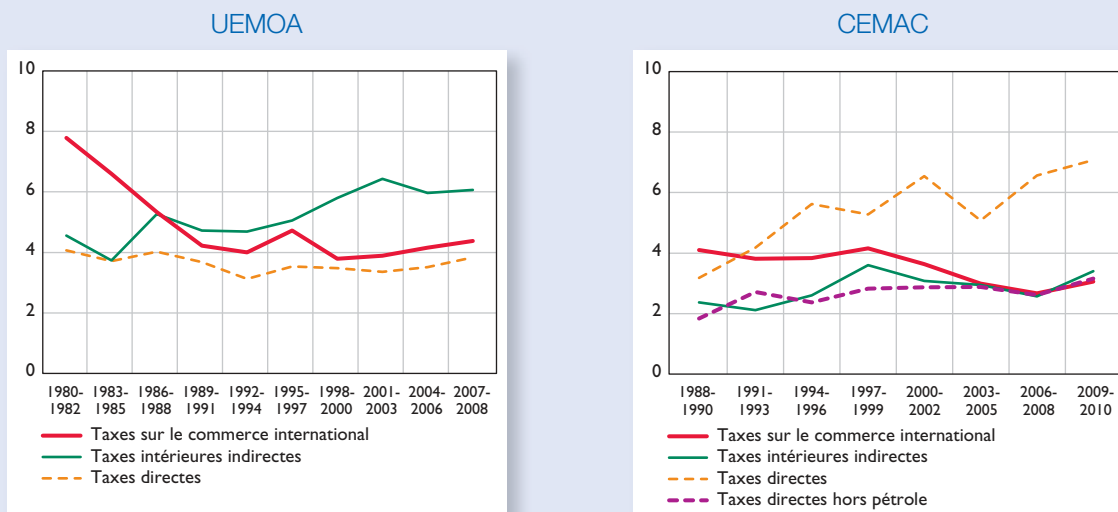
La composition des recettes fiscales dans les pays de la Zone franc s'est profondément modifiée au cours des trois dernières décennies. En effet, suite au processus de libéralisation commerciale initié à partir des années 1980, les recettes fiscales issues des taxes sur le commerce international ont décliné dans les zones UEMOA et CEMAC (cf. graphiques ci-après). Alors qu'elles représentaient près de 8 % du PIB au début des années 1980 en UEMOA, les taxes sur le commerce international ont sensiblement décliné jusqu'à environ 4 % du PIB de la zone en 2008. Une baisse du poids de ces recettes a également été constatée en CEMAC, mais de moindre ampleur qu'en UEMOA, puisque parties d'un niveau de 4 % du PIB au début des années 1990, elles ont atteint 3 % du PIB en 2010.

Cette diminution a été compensée par une hausse parallèle de la taxation intérieure indirecte, principalement en UEMOA, dont la part rapportée au PIB est passée d'environ 4,5 % en 1980 à 6 % en 2008. L'augmentation est moins marquée en CEMAC, où les taxes indirectes n'ont progressé que de 2,5 % à 3,5 % du PIB entre 1990 et 2010.

Dans cette zone, la progression a été significativement plus élevée pour les recettes issues de la taxation directe, qui représentaient, en 2010, 7 % du PIB régional.

## Composantes fiscales

(en % du PIB)



Sources : FMI, Keen et Mansour (2010), BEAC

L'abondance de ressources naturelles et les importantes recettes perçues au titre de l'impôt sur les bénéfices des sociétés pétrolières est la cause principale du niveau élevé des recettes directes. En excluant des recettes de fiscalité directe celles perçues sur les sociétés pétrolières, le niveau d'impôt direct collecté en CEMAC ne représente plus que 3 % du PIB de la zone en 2010, soit un niveau plus comparable à celui perçu en UEMOA (4 % du PIB à la fin des années 2000).

Cette transition fiscale résulte des nombreuses réformes entreprises dans les pays de la Zone franc, qui ont affecté tant la mobilisation des recettes fiscales sur le commerce international que celle des recettes fiscales intérieures.

### 2|1 Les réformes des taxes sur le commerce international

La libéralisation commerciale, avec la réduction des barrières commerciales, est le principal facteur ayant concouru à la diminution du poids des taxes sur le commerce international observée dans les pays de la Zone franc et dans les pays en développement (PED) en général.

L'analyse de l'impact sur les recettes douanières de la libéralisation commerciale est cependant sujette à caution car les modifications de taux peuvent avoir des effets non linéaires sur les recettes collectées. Les premières étapes de la libéralisation commer-

ciale, qui ont principalement consisté dans le remplacement des quotas existants par des tarifs douaniers et dans l'unification de ces tarifs, augmentant ou diminuant certains des taux, ont pu avoir à court terme un impact négatif limité sur les recettes du gouvernement, voire même ont pu les augmenter dans certains cas (Ebrill *et al.*, 1999). Un second élément atténuant l'impact négatif de la libéralisation commerciale sur les recettes fiscales réside dans la relation entre le niveau des tarifs douaniers et le degré d'évasion fiscale. Fisman et Wei, (2004) trouvent ainsi qu'une baisse des taux de tarifs douaniers peut résulter en une hausse des recettes fiscales du fait d'une moindre évasion fiscale. Néanmoins, la poursuite des réformes en matière de libéralisation commerciale, qui ont pris la forme d'une réduction graduelle des tarifs douaniers, a par la suite entraîné des baisses significatives de recettes dans la plupart des pays en développement (Devarajan *et al.*, 1999 ; Khattry et Rao, 2002).

S'agissant des pays de la Zone franc, les recettes fiscales issues du commerce international ont décliné mais de manière distincte pour chaque sous-région. En UEMOA, la part de ces recettes dans le PIB a sensiblement décliné jusqu'au début des années 1990 puis s'est globalement stabilisée jusqu'à la fin des années 2000, autour de 4 % du PIB, grâce à l'augmentation en valeur des importations qui a permis de compenser la diminution des taux. En CEMAC, la réduction des recettes sur le commerce international a été plus progressive, avec la mise en place de mesures successives de libéralisation commerciale.

Les réformes de libéralisation commerciale en Zone franc ont procédé d'accords internationaux conclus à trois niveaux : au niveau mondial, avec l'adhésion à l'OMC ; au niveau communautaire, avec la création d'unions douanières ; aux niveaux communautaire et bilatéral, avec la conclusion d'accords de libre-échange avec des pays tiers.

### 2|1|1 L'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

L'adhésion à l'OMC, réalisée entre les années 1995 et 1997 pour la quasi-totalité des pays de la Zone franc, a conduit à un désarmement douanier vis-à-vis des pays tiers, conformément aux prescriptions de l'OMC. Plus précisément, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée-Bissau, le Mali, la Centrafrique, le Sénégal et le Togo ont intégré l'OMC en 1995 ; le Bénin, le Niger et le Tchad en 1996 et le Congo en 1997. Les Comores et la Guinée équatoriale ont toujours un statut d'observateur, malgré des demandes d'adhésion adressées, respectivement, en octobre 1997 et en février 1998, car ces pays n'ont pas encore présenté d'aide-mémoire sur leurs régimes de commerce extérieur.

Une hausse des échanges internationaux devrait *a priori* résulter de l'adhésion des pays de la Zone franc à l'OMC. Si Rose (2004) établit que l'appartenance à l'OMC n'est pas associée à une augmentation du commerce, l'étude de Subramanian et Wei (2007) conclut que la création de l'OMC s'est accompagnée d'un impact positif fort sur le commerce international, avec des effets toutefois inégaux selon les économies. Les pays industrialisés ont ainsi profité de leur adhésion à l'OMC puisqu'elle a engendré de fortes hausses de leurs importations, tandis que les pays en développement, membres de l'OMC, n'ont pas bénéficié de hausses de leurs importations, mais uniquement d'un léger accroissement de leurs exportations.

### 2|1|2 La création d'unions douanières en Zone franc

Que ce soit au sein de l'UEMOA ou au sein de la CEMAC, le processus d'intégration commerciale a reposé essentiellement sur la constitution d'unions douanières *via* la libéralisation totale des échanges entre les différentes économies de chaque zone et l'adoption d'un système de taxe simplifié et unifié, le Tarif extérieur commun (TEC). Celui-ci est appliqué aux marchandises en provenance des pays non membres de chaque union. Le TEC a été adopté en 2000 par l'UEMOA et en 2001 par la CEMAC.

La création de zones de libre-échange, passant par la suppression des barrières tarifaires entre économies des pays membres, vise à accroître les économies d'échelle, permettant notamment d'améliorer la productivité globale, et à constituer des marchés d'exportation plus étendus. L'union douanière doit donc inciter la demande régionale à se diriger vers la production locale et permettre la circulation sans entrave des biens à l'intérieur de la zone. Ces initiatives visent ainsi à soutenir le développement des échanges intracommunautaires.

Le principe commun régissant l'application du TEC dans la Zone franc est basé sur la progressivité du taux de droit de douane en fonction du degré de transformation du produit (cf. tableau ci-dessous). Le taux le plus élevé s'applique aux produits finis tandis que les matières premières sont les plus faiblement taxées. Le droit de douane constitue la composante la plus importante du TEC. Pour l'UEMOA, les deux autres composantes sont le Prélèvement Communautaire de Solidarité, avec un taux de 1 % applicable à la valeur en douane des importations, ainsi que la Redevance statistique, droit fixe de 1 % applicable à tous les produits. Le droit de douane en CEMAC est complété par une taxe communautaire d'intégration de 1 %.

#### Caractéristiques des Tarifs extérieurs communs

(en %)

UEMOA		CEMAC	
Type de produits	Droit de douane	Type de produits	Droit de douane
Biens sociaux essentiels	0	Biens de première nécessité	5
Biens de première nécessité, matières premières de base, biens d'équipement, intrants spécifiques	5	Matières premières et biens d'équipement	10
Intrants et produits intermédiaires	10	Biens intermédiaires et divers	20
Biens de consommation finale	20	Biens de consommation courante	30

Sources : Commission de l'UEMOA, Commission de la CEMAC

Le TEC de l'UEMOA comprend quatre bandes, tandis que celui de la CEMAC inclut également l'exonération de droit de douane pour certains produits et constitue, de ce fait, un tarif à cinq bandes. La comparaison des TEC dans les deux régions met en avant une taxation relativement plus élevée en CEMAC, toutes catégories de produits confondues. Ainsi, l'application des droits de douane sur les biens d'équipement est variable selon les TEC : dans l'UEMOA, par exemple, les droits de douane applicables sur ce type de biens sont de 5 %, contre 10 % en CEMAC.

Pour les pays de l'UEMOA, le tarif douanier moyen a connu une baisse importante sur les deux dernières décennies du fait notamment de l'instauration du TEC. À titre d'exemple, le tarif douanier moyen au Burkina Faso est passé de 25 % en 1993 à 11,9 % en 2010. En Afrique centrale, la baisse du tarif moyen sur longue période a été moins marquée, comme l'illustre le cas du Cameroun, où le tarif douanier moyen est passé de 18,8 % en 1994 à 17,6 % en 2009.

### 2|1|3 Les Accords de partenariat économique (APE)

La convention de Lomé (1975), signée entre les 77 pays des régions Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP) et les pays de l'Union européenne (UE), prévoyait la levée des barrières commerciales tarifaires pour les exportations des pays ACP vers l'UE tout en leur permettant de maintenir des droits de douanes sur les importations en provenance de l'UE. Ce régime de préférences commerciales non réciproques posait cependant un problème de compatibilité avec l'article 24 des accords de l'OMC régissant le commerce des marchandises. L'accord de Cotonou (2000) a ainsi prévu la mise en place d'APE à l'horizon de 2008, visant à créer un cadre de libre-échange réciproque entre l'UE et les pays ACP.

En pratique, les APE prévoient, pour l'UE, la suppression de toutes les barrières tarifaires restantes sur les produits en provenance des pays ACP dès 2008. D'une manière réciproque mais asymétrique, les pays ACP devront ouvrir progressivement leurs frontières aux produits européens. Les pays ACP pourraient maintenir leurs droits de douanes sur un sous-ensemble de produits sensibles, représentant environ 20 % de leurs importations en provenance d'Europe, et bénéficieraient d'un plus long délai (jusqu'à vingt ans) pour mettre en œuvre l'accord dans son intégralité. Dans le cadre de ces APE, l'UE s'est par ailleurs également engagée à supprimer

progressivement les subventions à l'exportation sur tous les produits qui seraient exemptés de tarifs douaniers par les pays ACP.

Ces accords devaient entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2008, mais cette échéance n'a pu être respectée en raison de divergences entre les parties prenantes. Certains pays ont ainsi signé des APE intérimaires, afin d'éviter de subir les effets commerciaux négatifs entraînés par l'expiration des accords précédents. C'est le cas notamment de certains pays de la Zone franc (Côte d'Ivoire et Cameroun en 2009) ou d'autres pays africains (Kenya, Zambie, Mozambique, Botswana, Ouganda, entre autres).

L'enjeu de cette nouvelle libéralisation commerciale diffère entre les deux zones UE et Zone franc car les échanges commerciaux n'y ont pas la même importance. L'UE représente le premier marché d'importation et le second marché d'exportation pour les pays ACP alors que ces échanges restent marginaux pour les pays de l'UE (représentant environ 3 % du commerce extérieur des pays de l'UE). Par ailleurs, les barrières tarifaires sont bien plus élevées pour les pays ACP, avec des droits de douanes s'établissant en moyenne autour de 20 % (et représentant 25 % des revenus des gouvernements), contre environ 4 % en UE.

Les APE introduisent par ailleurs une coopération économique et commerciale mais aussi une coopération financière et technique. Ce second pilier fait référence à l'aide extérieure octroyée par l'UE, essentiellement sous forme de subventions, et affectée au financement des programmes de développement des pays ACP.

Les effets positifs attendus de ces APE sont multiples. Les économies d'échelle réalisées et l'accès à des intrants moins chers doivent permettre aux entreprises des pays parties à ces accords de se développer. Les consommateurs devraient aussi bénéficier de prix plus faibles. Par ailleurs, une concurrence accrue et la hausse des flux d'investissement devraient induire des gains en termes de bien-être. Cependant, certains risques, liés aux pertes de ressources fiscales et à des effets induits négatifs sur l'industrialisation des pays ACP (du fait de la concurrence des biens importés depuis l'UE), ne doivent pas être sous-estimés.

Lipchitz (2007), qui propose une étude d'impact de l'introduction des APE, conclut que les gains des APE seraient hétérogènes entre les pays puisque

les pays ACP à revenus intermédiaires (ne figurant pas parmi les Pays les Moins Avancés – PMA), qui ne bénéficiaient pas auparavant d'un libre accès aux marchés de l'UE, pourraient profiter davantage de ces accords que les pays PMA. Une autre étude d'impact de Fontagné *et al.* (2010) trouve que les APE devraient permettre aux pays ACP d'atteindre un volume d'exportations vers l'UE de 10 % plus élevé que celui prévalant dans le cadre des accords "Everything but Arms". Cependant, la suppression des droits de douane sur les produits européens importés devrait également entraîner une perte moyenne de revenus fiscaux sur les importations estimée à 25 % d'ici à 2022 pour les pays ACP.

## **2|2 Les réformes de la fiscalité intérieure**

Afin de pallier la baisse des ressources publiques du fait des mesures de libéralisation commerciale, les pays de la Zone franc ont entrepris une transition fiscale basée essentiellement sur la substitution des ressources de fiscalité intérieure aux recettes tarifaires décroissantes.

### **2|2|1 La fiscalité indirecte**

La réduction des tarifs douaniers et l'augmentation parallèle des recettes issues des taxes sur la consommation (taxe sur le chiffre d'affaires, taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et droits d'accises) a été une recommandation forte de politique économique faite aux pays en développement. En effet, la combinaison des réformes de tarifs-taxes, consistant à compenser point pour point la baisse des tarifs par une hausse des taxes sur la consommation, peut constituer une solution gagnant-gagnant, permettant une hausse du bien-être sans diminution des revenus du gouvernement (Hatzipanayotou *et al.*, 1994 ; Abe, 1995 ; Keen et Ligthart, 2002).

La taxe sur le chiffre d'affaires est une taxe indirecte sur la dépense frappant toutes les opérations se rattachant à la consommation ou à l'utilisation des biens et services. Cet impôt est un impôt cumulatif du fait de sa transposition chaque fois que le produit concerné est utilisé pour la fabrication d'un autre bien. Au contraire, la TVA, collectée à de multiples étapes de la chaîne de valeur ajoutée, est un impôt déductible. En effet, la TVA supportée sur les intrants est récupérée sur la TVA collectée lors de la vente du produit, avant reversement au Trésor. Le mécanisme de *credit-invoice*, sur lequel repose la

TVA, souffre toutefois de quelques limites dans les pays en développement, car les crédits de TVA sont souvent remboursés avec des retards importants, se traduisant par l'accumulation d'arriérés. Enfin, les droits d'accises sont des impôts *ad valorem* assis sur la dépense de consommation de certains produits spécifiques (tabac, boissons alcoolisées, armes).

En UEMOA, les droits d'accises sont fixés suivant des conditions arrêtées au plan national, dans le respect toutefois des principes prévus par une Directive communautaire. Dans ce cadre, le Niger impose, par exemple, des droits d'accises sur le tabac et les boissons alcoolisées à hauteur de, respectivement, 40 % et 45 %. Au Cameroun, les droits d'accises adossés à la consommation de tabac et de boissons alcoolisées sont de 25 %.

L'adoption de la TVA, souvent en remplacement des taxes sur le chiffre d'affaires, a constitué un élément central des réformes fiscales mises en œuvre dans les PED, contribuant à la modification de leur structure fiscale. Alors qu'au début des années 1980, seuls quinze pays en développement, principalement situés en Amérique latine, avaient adopté la TVA, ces pays sont plus d'une centaine en 2011. La TVA s'est diffusée géographiquement, au sein de chaque région, essentiellement dans des pays participant à des programmes du FMI et disposant initialement d'une faible mobilisation fiscale.

Au sein de la Zone franc, l'adoption de la TVA a également été progressive. En 1980, seuls deux pays, la Côte d'Ivoire et le Sénégal, avaient introduit la TVA, tandis qu'en 2000, 11 pays avaient adopté ce système. La Centrafrique et la Guinée Équatoriale sont les deux pays l'ayant adopté le plus récemment, respectivement en 2001 et 2005.

Dans la plupart des PED, la TVA mise en place repose sur un taux unique avec un seuil d'assujettissement élevé. L'adoption d'un taux unique de TVA s'explique par un souci de simplification des écritures comptables et d'allègement du contrôle fiscal induit. Un seuil d'assujettissement élevé permet en outre de concentrer les contrôles des administrations fiscales sur un nombre restreint de contribuables. Ce seuil élevé évite également aux plus petites structures d'établir des obligations déclaratives complexes et n'induit qu'une perte marginale de recettes de TVA en raison de la forte concentration du potentiel fiscal sur les plus grandes entreprises.



Taxe sur la valeur ajoutée dans les pays  
de la Zone franc

(en %)

	Année d'adoption	Taux de TVA
<b>CEMAC</b>		
Cameroun	1999	19,25
Centrafrique	2001	19
Congo	1997	18
Gabon	1995	18
Guinée équatoriale	2005	15
Tchad	2000	18
<b>UEMOA</b>		
Bénin	1991	18
Burkina Faso	1993	18
Côte d'Ivoire	1960	18
Guinée-Bissau	n/a	15
Mali	1991	18
Niger	1986	19
Sénégal	1980	18
Togo	1995	18

Note : le taux de TVA indiqué est celui en vigueur en 2012.

Sources : administrations financières nationales

En vue de favoriser l'intégration régionale de la zone, une convergence des taux de TVA vers un taux unique au sein de la CEMAC et de l'UEMOA a été observée. Dans tous les pays de l'UEMOA, le taux de TVA est de 18 %, excepté au Niger et en Guinée-Bissau. En CEMAC, le Congo, le Gabon et le Tchad affichent également un taux de TVA de 18 %.

Au total, Keen et Lockwood (2010) trouvent que les pays ayant adopté la TVA ont connu une hausse de leurs recettes, même si cet effet est de faible ampleur. Les effets bénéfiques sont hétérogènes, les pays les plus ouverts et les plus grands étant ceux où les gains de l'adoption de la TVA ont été les plus importants.

Au sein de la Zone franc, l'ensemble des réformes de fiscalité intérieure indirecte ont permis d'augmenter les recettes publiques issues de cette forme de taxation. Cette progression a été davantage marquée en UEMOA, où la part de la taxation indirecte dans le PIB est passée de 4 % au début des années 1980 à 6 % en 2008. Cette évolution est moins évidente en CEMAC puisque la part de la fiscalité indirecte intérieure dans le PIB a progressé de l'ordre de 1,5 point de pourcentage pour atteindre 3,5 % du PIB à la fin des

années 2000. Dans les pays de la CEMAC, cette moindre hausse des recettes intérieures indirectes peut s'expliquer par l'importance des ressources publiques perçues (de l'ordre de 28 % du PIB en 2011) en lien avec l'activité pétrolière, ce qui n'a pas constitué un cadre incitant à la diversification des recettes fiscales.

## 2|2|2 La fiscalité directe

À l'inverse de la fiscalité indirecte, les recettes de fiscalité directe sont demeurées stables depuis les années 1980, principalement en zone UEMOA. Ces dernières ont oscillé entre 3 % et 4 % du PIB régional sur la période considérée. Les recettes publiques issues de la fiscalité directe en CEMAC sont au contraire nettement plus élevées mais également plus volatiles en raison notamment de l'instabilité inhérente aux cours mondiaux du pétrole. Ces recettes ont progressé d'un niveau de 3 % du PIB au début des années 1990 à près de 7 % du PIB à la fin des années 2000. Hors impôt sur les sociétés pétrolières, ces recettes ont toutefois connu une évolution similaire à celle des pays de l'UEMOA, représentant environ 3 % du PIB sur la période.

Les impôts directs sont constitués principalement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) et de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IS). L'IRPP s'applique notamment aux revenus salariaux et aux différents types de revenus du capital. Cet impôt joue cependant un rôle relativement limité dans les PED en raison du très faible nombre d'assujettis, les revenus salariaux ne représentant qu'une part marginale du revenu national.

L'IS représente en général une part plus importante des taxes directes dans les PED ainsi qu'en Zone franc, dans la mesure où les sociétés de taille importante concentrent l'essentiel du potentiel de recettes directes au titre de l'IS, principalement en CEMAC, où les activités extractives sont prépondérantes. Dans cette région, la contribution relative de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés dans les recettes fiscales directes totales étaient, par exemple, respectivement, de 18 % et 82 % en 2005. Pour la région UEMOA, ces parts sont plus équilibrées, puisque l'impôt direct provient pour 47 % de l'IRPP et pour 53 % de l'IS. Dans certains pays pétroliers, comme le Cameroun, le Gabon ou la Guinée équatoriale, la part de l'IS dans les revenus directs dépasse 90 %.

### 3| ENJEUX À VENIR : LES VOIES POUR RENFORCER LA MOBILISATION FISCALE

Dans les pays de la Zone franc, une évolution modérée de la mobilisation des recettes publiques hors pétrole a été constatée au cours des trente dernières années. Cette relative stabilité masque cependant une modification importante de la composition des recettes fiscales : si les recettes sur le commerce international se sont repliées, elles ont été compensées, en UEMOA, par une plus forte contribution de la fiscalité intérieure indirecte et, en CEMAC, par la fiscalité intérieure à la fois directe et indirecte.

De nombreuses réformes ont en outre été mises en place afin d'améliorer le système fiscal et la mobilisation des recettes en vue de l'atteinte des OMD. Toutefois, d'importantes marges de manœuvre existent encore, certains pays de la Zone franc ne remplissant notamment pas le critère de convergence fixant à 17 % du PIB le poids minimal des recettes fiscales.

Ces voies d'amélioration peuvent se décliner autour de deux axes principaux :

- il semble d'une part fondamental de poursuivre le renforcement des administrations fiscales *via* l'informatisation et l'amélioration des procédures d'exploitation. La poursuite dans la voie de la segmentation des catégories de contribuables, initiée dans plusieurs pays de la Zone franc, semble un élément central de ces réformes. Dans ce cadre, la segmentation en quatre catégories distinctes : micro, petites, moyennes et grandes entreprises, proposée par Bodin et Koukpaizan (2009), a pour avantage de faciliter la fiscalisation des entreprises

et de garantir un meilleur recouvrement au titre tant de l'impôt sur les sociétés que de la TVA ;

- d'autre part, pour satisfaire un critère d'équité et ne pas faire reposer l'impôt sur une base trop étroite de contribuables, il apparaît particulièrement recommandé d'élargir et d'équilibrer l'assiette fiscale.

L'assiette pourrait ainsi être élargie en favorisant l'essor du secteur privé et l'émergence de petites et moyennes entreprises comme nouveaux contribuables et en faisant participer l'ensemble des secteurs d'activité de l'économie. Pour les pays de la CEMAC en particulier, il semble crucial d'accroître la contribution fiscale des entreprises du secteur non pétrolier afin de diversifier l'assiette fiscale qui dépend aujourd'hui trop largement du seul secteur pétrolier.

Par ailleurs, la rationalisation des dispositifs existants en matière d'exonération et de dégrèvement d'impôts permettrait également aux pays d'élargir l'assiette et d'améliorer le rendement de l'impôt. Nombre de ces exonérations, consistant en des réductions d'impôts ou de taxes sur la consommation de produits alimentaires et pétroliers, ont été mises en place pour limiter la hausse des prix mais génèrent des pertes de ressources élevées pour les budgets des États.

L'ensemble de ces recommandations sont toutefois inséparables d'un renforcement plus large des systèmes de gestion des finances publiques, afin notamment d'améliorer les circuits d'exécution des dépenses publiques et de réduire les sources de gaspillage. La limitation de l'évasion fiscale et la promotion du civisme fiscal ne pourront en effet être durablement assurées sans renforcement de la gestion des finances publiques et de la gouvernance financière.

## BIBLIOGRAPHIE

### **Abe (K.) (1995)**

"The target rates of tariff and tax reform", *International Economic Review*, 36, p. 875-885

### **Bodin (J.-P.) et Koukpaizan (V.) (2009)**

"The rise of VAT in Africa – impact and challenges", *International VAT Monitor*, n° 3, Vol. 20, Amsterdam

### **Chambas (G.) (2005)**

« TVA et transition fiscale en Afrique : les nouveaux enjeux », *Afrique Contemporaine*, n° 215, 2005/3

### **Devarajan (S.), Go (S.) et Li (H.) (1999)**

"Quantifying the fiscal effects of trade reform: a general equilibrium model estimated for 60 countries", *The World Bank Policy Research Working Paper*, n° 2162

### **Ebeke (C.) et Ehrhart (H.) (2012)**

"Tax revenue instability in sub-Saharan Africa: consequences and remedies", *Journal of African Economies*, 21 (1), p. 1-27

### **Ebrill (L.), Stotsky (J.) et Gropp (R.) (1999)**

"Revenue implications of trade liberalization", *IMF Occasional Papers*, 99/80

### **Fisman (R.) et Wei (S.-J.) (2004)**

"Tax rates and tax evasion: Evidence from 'missing imports' in China", *Journal of Political Economy*, 112 (2), p. 471-500

### **Fontagné (L.), Laborde (D.) et Mitaritonna (C.) (2010)**

"An impact study of the economic partnership agreements in the 6 ACP regions", *Journal of African Economies*, 20 (2), p. 179-216

### **Hatzipanayotou (P.), Michael (M. S.) et Miller (S. M.) (1994)**

"Win-win indirect tax reform: a modest proposal", *Economic Letters*, 44, p. 147-151

### **Keen (M.) et Ligthart (J. E.) (2002)**

"Coordinating tariff reduction and domestic tax reform", *Journal of International Economics*, 56, p. 489-507

### **Keen (M.) et Lockwood (B.) (2010)**

"The value-added tax: its causes and consequences", *Journal of Development Economics*, 92 (2), p. 138-151

### **Keen (M.) et Mansour (M.) (2010)**

"Revenue mobilisation in sub-Saharan Africa: challenges from globalisation: I- Trade Reform", *Development Policy Review*, 28 (5), p. 553-571

### **Khattry (B.) et Rao (J. M.) (2002)**

"Fiscal faux pas?: An analysis of the revenue implications of trade liberalization", *World Development*, 30 (8), p. 1431-1444

### **Lipchitz (A.) (2007)**

« Les accords de partenariat économique : des accompagnements nécessaires », *Document de travail* de l'Agence française de développement, 36

### **Rose (A. K.) (2004)**

"Do we really know that the WTO increases trade?", *American Economic Review*, 94 (1), p. 98-114

### **Subramanian (A.) et Wei (S.-J.) (2007)**

"The WTO promotes trade, strongly but unevenly", *Journal of International Economics*, 72 (1), p. 151-175

ENCADRÉ 7

### Le dispositif de suivi de la convergence réelle en Zone franc

Les ministres des Finances de la Zone franc, lors de leur réunion du 12 avril 2011 à N'Djamena, sont convenus de la nécessité de suivre l'évolution de la convergence réelle, afin de favoriser l'accélération de l'intégration économique de la Zone franc. Un premier rapport de suivi de la convergence réelle pour l'année 2011 a été présenté lors de la réunion des ministres du 6 avril 2012, couvrant provisoirement cinq indicateurs :

- **les différences de niveau de vie**, mesurées par (i) le rapport entre la croissance du PIB par tête d'un pays sur cinq ans et celle de la sous-région sur la même période, et par (ii) l'indicateur de développement humain<sup>1</sup>.

En UEMOA, un écart maximal de seulement 0,18 point a été observé entre les pays les plus dynamiques (Burkina Faso, Mali) et les moins dynamiques (Niger, Sénégal, Togo), ce qui témoigne d'une assez grande homogénéité entre les pays, exception faite du cas spécifique de la Côte d'Ivoire, fragilisée par une longue période de crise politique de 2000 à 2011. La progression des PIB par habitant est bien corrélée avec les variations de l'indice de développement humain, y compris pour la Côte d'Ivoire.

En CEMAC, une hétérogénéité plus forte est observée entre les pays, l'écart atteignant 0,31 point, le Congo et la Guinée équatoriale accroissant l'écart avec les autres pays de la sous-région, du fait de la forte croissance de leurs revenus pétroliers. L'indice de développement humain a évolué différemment des niveaux de vie moyens, progressant par exemple plus significativement au Cameroun et au Gabon qu'en Guinée équatoriale.

- **l'intégration commerciale au sein des sous-régions**, mesurée par l'évolution sur cinq ans de la part nationale du commerce intracommunautaire par rapport à celle de la sous-région.

En UEMOA, la part du commerce intracommunautaire dans le commerce total a faiblement évolué, atteignant, sur la période 2005-2009, 11,8 %, contre 12 % pour la période 2000-2004. Cette stabilité masque une forte régression de l'intégration commerciale de la Côte d'Ivoire avec l'ensemble des autres pays de la sous-région et une progression globale des autres pays de la zone. Le rattrapage économique attendu de la Côte d'Ivoire à partir de 2012 devrait favoriser une intégration commerciale accrue au sein de la zone, la Côte d'Ivoire constituant un pays de transit important pour les pays enclavés du Sahel.

Les données n'étaient pas disponibles pour la région CEMAC.

- **La liberté de circulation et d'établissement dans chaque sous-région** : cet indicateur recense les obstacles (passeport et visa) à la libre circulation des ressortissants communautaires.

Alors qu'une simple carte d'identité suffit pour se déplacer dans les pays de l'UEMOA, des obstacles peuvent être relevés en CEMAC, pour les voyageurs se rendant au Gabon ou en Guinée équatoriale, pays pour lesquels un visa est exigé. Les données relatives à cet indicateur doivent être encore améliorées, concernant notamment la liberté d'établissement.

- **Le suivi du climat des affaires**, mesuré par l'évolution relative, sur cinq ans, du rang de chaque pays dans le classement Doing Business de la Banque mondiale avec le rang moyen de chaque Union, pondéré par le PIB réel.

Cet indicateur a évolué de manière défavorable tant en UEMOA (-2 places), en CEMAC (-5 places) qu'aux Comores (-10 places).

Dans l'UEMOA, une amélioration du climat des affaires est relevée au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal, alors qu'il s'est fortement détérioré au Bénin et surtout en Côte d'Ivoire. Au Mali, cette évolution reflète l'impact des réformes relatives aux permis de construire et à l'embauche de travailleurs. Au Sénégal, les progrès sont notables pour l'obtention de prêts et la création d'entreprises.

Dans la CEMAC, l'indicateur s'est détérioré dans l'ensemble des pays de la région, à l'exception de la Guinée équatoriale, indiquant la nécessité d'une accélération des réformes dans ce domaine.

<sup>1</sup> Au fur et à mesure du renforcement de cette convergence, ces indicateurs devraient tendre vers 1. L'indicateur de développement humain donne une indication de la distribution du revenu créé au sein de la population.

.../...

Dans l'Union des Comores, un programme de réformes du climat des affaires devrait permettre une amélioration rapide de l'indicateur, grâce à des réformes menées en partenariat avec la SFI et visant à favoriser la création d'entreprises, le transfert de propriété, l'accès au crédit et l'exécution des contrats.

- **Le degré d'intégration financière**, mesurée par la part relative des transactions interbancaires transfrontalières pour chaque pays, en nombre et en valeur.

En UEMOA, au cours de la période allant de 2006 à 2011, l'intégration financière s'est globalement renforcée, tant en nombre de transactions entre différents pays de l'UEMOA, qui est passé de 62,6 % en 2006 à 68,9 % en 2011, qu'en valeur, de 75,6 % à 80,6 %. Toutefois, ces performances doivent être mises en perspective : l'essentiel des transactions intracommunautaires reste le fait d'une minorité d'établissements de grande taille et une intégration plus poussée des petits établissements de crédit serait souhaitable.

Dans la CEMAC, l'intégration financière demeure très faible, le nombre de transactions régionales ayant régressé de 83 % en 2006 à 29 % en 2011. La part en valeur des transactions intracommunautaires a sensiblement diminué, revenant de 94 % en 2006 à 50 % en 2011. Depuis 2010, seules les banques du Cameroun ont octroyé des prêts aux banques des autres pays de la CEMAC. L'abondance de liquidité, la confiance insuffisante entre banques de groupes différents et le recours important des établissements de crédit aux facilités de placement de la Banque centrale expliquent notamment cette atonie du marché interbancaire.

Les indicateurs présentés dans ce premier rapport ont été retenus à titre provisoire et le suivi de la convergence réelle en Zone franc continuera à être affiné, un deuxième rapport sur la convergence réelle devant être présenté lors de la prochaine réunion des ministres des Finances de la Zone franc du printemps 2013.

Tableau de synthèse des données économiques des pays de la Zone franc

	Population (en millions d'habitants) (a)	PIB (en milliards de francs CFA (XAF pour Afrique centrale et XOF pour Afrique de l'ouest) et comoriens (KMF))		PIB réel (taux de croissance en %)	Taux d'investis- sement (en %)	Inflation (en moyenne annuelle, en %)	Recettes budgétaires (hors dons) (en % du PIB)	Solde budgétaire engagement (dons compris) (en % du PIB)	Balance com- merciale (en % du PIB)	Solde des transactions courantes (en % du PIB)	Dettes extérieures (en millions de dollars)	Dettes/ PIB (en %)	Service payé de la dette/ Exportations (en %)
		2011	2011										
Cameroun	19,6	13 014,7	1 230	4,7	25,5	2,9	17,1	-0,7	0,0	-2,9	2 964,2	12,3	3,6
Centrafrique	4,4	1 123,8	456	3,3	11,1	1,2	10,0	-2,3	-4,8	-7,0	384,8	18,0	1,1
Congo	4,0	6 581,5	3 714	5,8	61,3	2,2	43,4	16,9	45,6	-10,3	3 780,6	33,6	2,0
Gabon	1,5	8 020,3	10 654	6,8	34,0	1,2	30,4	5,7	41,2	7,0	2 331,2	17,0	5,8
Guinée équatoriale	0,7	8 489,9	14 661	7,7	42,4	4,8	33,6	1,0	56,9	-14,1	723,7	5,4	0,3
Tchad	11,2	4 592,5	892	2,2	36,7	2,0	28,0	0,8	16,6	-1,0	1 733,5	20,1	1,9
<b>Total CEMAC</b>	<b>41,4</b>	<b>41 822,7</b>	<b>41 822,7</b>	<b>5,1</b>	<b>37,0</b>	<b>2,7</b>	<b>28,2</b>	<b>3,8</b>	<b>28,3</b>	<b>-4,4</b>	<b>11 918,0</b>	<b>16,3</b>	<b>2,4</b>
Bénin	8,9	3 442,2	737	3,1	21,6	2,7	17,6	-1,8	-6,8	-8,1	1 221,3	18,6	2,6
Burkina Faso	16,5	4 759,8	664	4,1	24,8	2,8	16,7	-2,6	-0,3	-1,5	2 053,3	23,3	2,7
Côte d'Ivoire	19,7	11 150,0	1 062	-4,7	7,5	4,9	15,2	-4,5	24,8	10,6	11 429,7	49,8	3,0
Guinée-Bissau	1,5	470,5	576	5,3	7,1	5,1	11,2	-1,5	-2,9	-4,1	1 094,6	127,9	10,1
Mali	15,4	5 012,4	669	2,7	22,9	3,0	17,4	-3,5	-2,1	-7,4	2 326,4	24,7	2,5
Niger	15,5	3 010,9	399	2,3	36,0	2,9	21,8	-1,9	-15,2	-23,0	1 126,8	19,8	2,1
Sénégal	12,4	6 816,5	1 076	2,6	25,1	3,4	20,2	-6,3	-15,2	-5,6	3 676,9	28,6	9,4
Togo	6,0	1 698,7	506	4,8	19,8	3,6	18,8	-1,3	-13,9	-6,6	1 727,8	54,1	2,7
<b>Total UEMOA</b>	<b>95,9</b>	<b>36 361,0</b>	<b>36 361,0</b>	<b>0,6</b>	<b>19,4</b>	<b>3,9</b>	<b>17,5</b>	<b>-3,8</b>	<b>1,8</b>	<b>-2,1</b>	<b>24 656,8</b>	<b>35,1</b>	<b>3,7</b>
Comores	0,7	205,6	903	2,6	12,5	1,8	16,9	1,5	-29,6	-9,4	227,4	41,8	19,5

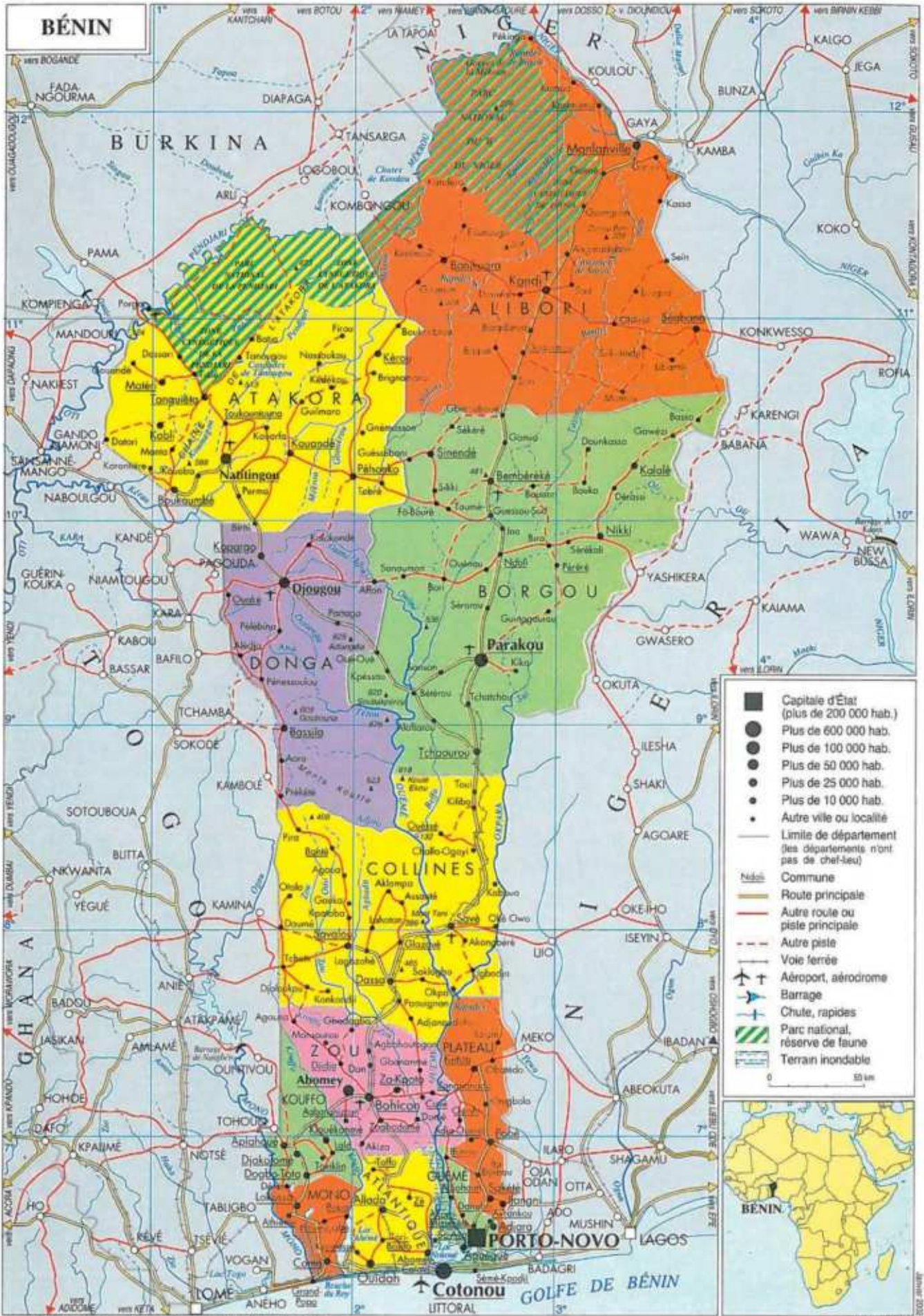
(a) Source : Banque mondiale, World development indicators 2011, sauf Guinée équatoriale (FMI)

Sources : BEAC, BCEAO, BCC, FMI, Banque mondiale

---

5

# **LES MONOGRAPHIES ÉCONOMIQUES**



**Capitale d'Etat**  
(plus de 200 000 hab.)

● Plus de 600 000 hab.  
● Plus de 100 000 hab.  
● Plus de 50 000 hab.  
● Plus de 25 000 hab.  
● Plus de 10 000 hab.  
● Autre ville ou localité

— Limite de département  
(les départements n'ont pas de chef-lieu)

*Natoli*  
Commune

— Route principale  
— Autre route ou piste principale  
- - - Autre piste

— Voie ferrée

✈ + Aéroport, aérodrome

— Barrage

— Chute, rapides

▨ Parc national, réserve de faune

▨ Terrain inondable

0 50 km







## Caractéristiques géographiques et humaines

**Superficie :** 115 762 km<sup>2</sup>

**Population :** 8,9 millions d'habitants. Densité : 80 habitants/km<sup>2</sup>. Part de la population urbaine : 42,0 %. Taux de croissance démographique : 2,8 %. Langue officielle : français

**Principales villes :** Porto-Novo (capitale administrative), Cotonou, Djougou, Parakou

**Régime politique :** M. Thomas Yayi Boni a été élu président de la République en mars 2006 avec près de 75 % des voix, puis a été réélu en mars 2011, dès le premier tour, avec plus de 53 % des suffrages. Suite à la tenue, fin avril 2011, d'élections législatives gagnées par la majorité présidentielle, un nouveau gouvernement a été formé en mai 2011, dirigé par un Premier ministre, poste nouvellement créé et confié à M. Pascal Koupakou.

## Économie (2011)

**PIB par habitant <sup>1)</sup> :** 737 dollars

**Répartition du PIB par secteur d'activité <sup>2)</sup> :**

Primaire	32,8 %
Secondaire	13,5 %
Tertiaire	53,7 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2012

2) Source : BCEAO

## Indicateurs de développement

**Espérance de vie :** 56,1 ans

**Taux de mortalité infantile :** 7,3 %

**Taux d'alphabétisation des adultes :** 41,7 %

**Population en deçà du seuil de pauvreté <sup>1)</sup> :** 47,3 %

**Indice de développement humain – Classement :** 167<sup>e</sup>/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour

Sources : PNUD (2012), Rapport mondial sur le développement humain (données 2011) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2010) pour le taux de mortalité infantile

## Accords internationaux

La République du Bénin est membre de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et du Conseil de l'Entente, aux côtés du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo.

## Relations avec la Communauté financière internationale

Le 14 juin 2010, un nouvel Accord triennal au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC), d'un montant de 74,2 millions de DTS (environ 109 millions de dollars), a été approuvé par le FMI. L'approbation de la troisième revue du programme, en mars 2012, a porté le total des décaissements à 42,4 millions de DTS.

La Banque mondiale a approuvé le 26 février 2009 la Stratégie d'assistance-pays pour la période 2009-2012, dotée d'une enveloppe de 312 millions de dollars et axée sur l'amélioration du climat des affaires et des infrastructures, le renforcement de la compétitivité et des capacités administratives et la diversification de l'économie. En 2011, la Banque a conclu cinq accords de financement pour un montant total de 86 millions de dollars, en vue d'accompagner les autorités dans leur politique de gestion de l'environnement en milieu urbain, de diversification agricole et de gestion des aires protégées. À fin juillet 2012, le portefeuille des projets en cours comprenait dix-huit projets, pour un volume d'engagements de 327 millions de dollars.

À fin juillet 2012, le Bénin était noté B à court terme et à long terme par l'agence Standard & Poor's, la note à long terme étant assortie d'une perspective stable.

## ACTIVITÉ

L'activité économique s'est consolidée en 2011, le PIB réel progressant de 3,1 %, après 2,6 % en 2010. Cette légère accélération du rythme de croissance est principalement imputable aux bons résultats des secteurs primaire et secondaire.

Le secteur primaire a contribué à la croissance du PIB à hauteur de 1,2 point en 2011, contre seulement 0,5 point en 2010, sous l'effet de la forte hausse de la production cotonnière.

Les productions vivrières de la campagne 2011-2012 ont globalement reculé (- 14,3 % par rapport à la campagne précédente), les plus fortes baisses étant constatées pour les cultures traditionnelles du manioc, du mil et du sorgho ainsi que celles de l'arachide. Au contraire, la production de riz est ressortie à 141 500 tonnes, en hausse de 12,7 % par rapport à la campagne précédente. Dans ce secteur, le gouvernement a initié, en septembre 2011, un programme d'investissement de 3 milliards de francs CFA visant à favoriser l'intensification de la production. L'objectif des autorités est de porter à 300 000 tonnes la production de riz au titre de la prochaine campagne, puis à 550 000 tonnes à l'horizon de 2015.

Principale culture de rente du pays, le secteur du coton a connu, lors de la campagne 2011-2012,

### Comptes nationaux du Bénin

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Ressources</b>	<b>4 045,1</b>	<b>4 164,2</b>	<b>4 382,4</b>	<b>4 608,1</b>
<b>PIB nominal</b>	<b>2 970,5</b>	<b>3 109,4</b>	<b>3 248,2</b>	<b>3 442,2</b>
<b>Importations de biens et services</b>	<b>1 074,6</b>	<b>1 054,8</b>	<b>1 134,2</b>	<b>1 165,9</b>
<b>Emplois</b>	<b>4 045,0</b>	<b>4 164,2</b>	<b>4 382,4</b>	<b>4 608,1</b>
<b>Consommation finale</b>	<b>2 699,4</b>	<b>2 821,9</b>	<b>2 877,7</b>	<b>3 034,3</b>
Publique	351,9	374,5	385,4	417,2
Privée	2 347,5	2 447,4	2 492,3	2 617,1
<b>Formation brute de capital fixe (b)</b>	<b>615,6</b>	<b>659,7</b>	<b>683,5</b>	<b>743,7</b>
<b>Exportations de biens et services</b>	<b>730,0</b>	<b>682,7</b>	<b>821,2</b>	<b>830,1</b>
Épargne intérieure brute	271,1	287,6	370,5	407,9
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 344,5	- 372,1	- 313,0	- 335,8
<b>Taux d'investissement (en % du PIB)</b>	<b>20,7</b>	<b>21,2</b>	<b>21,0</b>	<b>21,6</b>
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	5,0	2,7	2,6	3,1
Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	7,2	1,9	1,9	2,8
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	7,9	0,4	2,1	2,7

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris variation de stocks

Sources : INS, BCEAO

un niveau de production record qui s'est établi à 200 000 tonnes, soit une hausse de 50 % en un an. Le programme de soutien et les réformes du secteur débutées en 2010 ont permis tant une augmentation des superficies emblavées, à 208 000 hectares (contre 182 000 hectares lors de la campagne précédente), qu'une amélioration de la qualité du coton. Les réformes ont consisté en une réorganisation de la filière avec une meilleure définition des rôles et responsabilités des différentes parties prenantes, la création de nouvelles fermes semencières et l'introduction de mesures incitatives pour les producteurs. En particulier, le prix d'achat payé aux producteurs a été porté de 190 à 250 francs CFA pour la campagne 2011-2012, les prix des engrais et des pesticides ont été subventionnés et les deux premiers traitements de pesticide (Tihan) mis gratuitement à disposition des producteurs. L'ambition des autorités est d'atteindre la cible de production de 500 000 tonnes de coton-graine.

Par ailleurs, le gouvernement a adopté en octobre 2011 un Plan stratégique de relance du secteur agricole (PSRSA) à horizon 2015, doté d'un budget de 2 000 milliards, qui fait de l'agriculture le secteur prio-

### Principales productions et prix d'achat aux producteurs

(productions en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012 (a)
<b>Coton-graine</b>	<b>210,9</b>	<b>158,9</b>	<b>137,0</b>	<b>200,0</b>
Prix d'achat aux producteurs	170,0	190,0	190,0	250,0
<b>Tubercules</b>				
Manioc	3 611,2	3 059,8	3 444,7	2 786,9
Ighame	2 529,7	2 356,2	2 624,0	2 303,2
<b>Céréales</b>				
Maïs	978,1	1 005,6	1 012,6	967,1
Mil et sorgho	178,3	162,3	183,6	136,6
Riz paddy	109,4	81,5	125,6	141,5
<b>Arachides</b>	<b>136,8</b>	<b>94,5</b>	<b>154,4</b>	<b>127,7</b>

(a) Chiffres provisoires

Sources : BCEAO, administrations nationales

ritaire de l'économie béninoise et vise à améliorer les performances de l'agriculture pour qu'elle contribue davantage à la croissance économique et à la lutte contre la pauvreté. Dans cette optique, l'État a également financé en 2011, grâce notamment à un prêt de l'Inde, la construction de six usines de transformation de produits agricoles (tomate, mangue, ananas, agrume et anacarde).

L'activité dans le secteur secondaire a été plus dynamique en 2011, sa contribution à la croissance progressant de 0,5 point en 2010 à 0,8 point en 2011. Cette hausse reflète l'expansion de l'activité dans le secteur des industries manufacturières et de la branche « Énergie ». L'indice de la production industrielle a ainsi enregistré une hausse de 8,6 % en moyenne sur l'année 2011, après un recul de 1,7 % en 2010. Le développement du secteur secondaire demeure toutefois limité par un approvisionnement défaillant en énergie électrique et par la taille restreinte du secteur manufacturier, composé essentiellement d'unités d'égrenage de coton et d'huileries.

Le projet d'une nouvelle cimenterie dans la commune d'Adja Ouaré, à 110 kilomètres au nord de Cotonou, initié en 2009 et porté par la société Nouvelle Cimenterie du Bénin (NOCIBÉ), devrait entrer dans sa phase de construction puisque la société a obtenu, en janvier 2012, l'engagement de financements de la part de plusieurs banques du Bénin et de la sous-région. La cimenterie devrait produire 1,5 million de tonnes de ciment par an et créer 2 500 emplois directs et indirects. Par ailleurs, le constructeur automobile chinois Brilliance a lancé un projet de réalisation d'une usine à Cotonou, pour un montant de 31,1 millions d'euros, qui aura une capacité de production de 50 000 véhicules par an.

La contribution du secteur tertiaire à la croissance s'est établie à 1,1 point en 2011, après 1,6 point en 2010. Il a souffert d'une part, du recul des activités du commerce de détail, dont l'indice de chiffre d'affaires s'est replié de 12,4 % en moyenne sur l'année 2011 (après - 3,2 % en 2010), et d'autre part, de la diminution des activités du Port autonome de Cotonou (PAC).

Si l'année 2011 a été marquée par l'introduction de nombreuses mesures de modernisation du port de Cotonou, celles-ci ont néanmoins suscité des réactions négatives de la part des opérateurs économiques et des agents des douanes, conduisant à un engorgement du port. Le guichet unique pour le commerce

extérieur a ainsi été introduit en octobre 2011 afin d'assurer l'optimisation des procédures électroniques pour la gestion des marchandises et le trafic des navires. Il doit constituer un moyen efficace de lutte contre la fraude au cordon douanier et concourir à la simplification des procédures et formalités d'entrée et de sortie des marchandises, autorisant une réduction des coûts et des délais de réalisation des opérations. Par ailleurs, un nouveau programme de vérification des importations (PVI), qui consiste en l'inspection par scanner des biens débarqués au Bénin et le suivi électronique du transit, a été confié par contrat en février 2011 à la société Bénin Control, suite au lancement d'un appel d'offres international. Cette réforme doit permettre de limiter les déclarations frauduleuses et d'améliorer la collecte des recettes douanières. Des opérateurs économiques ont toutefois manifesté leur mécontentement face à ces nouveaux systèmes à l'origine de surcoûts en bloquant leur activité, créant un important encombrement du port. En mai 2012, le gouvernement a dû suspendre provisoirement le contrat liant l'État à la société Bénin Control.

Le trafic du Port de Cotonou a également souffert de la hausse de l'insécurité maritime dans les eaux béninoises, où un pic de trente-cinq actes de piraterie a été enregistré en 2011. Afin de lutter contre la piraterie en mer, la Chine a accordé au Bénin une aide de 2,8 milliards de francs CFA pour l'achat d'un patrouilleur.

Les tensions inflationnistes se sont accrues en 2011, s'établissant à 2,7 % en moyenne annuelle, contre 2,1 % en 2010. Ce regain inflationniste est en grande partie imputable au renchérissement des produits alimentaires. Au cours de l'année 2011, l'inflation s'est toutefois atténuée, comme l'atteste l'évolution du taux d'inflation en glissement annuel, qui a atteint 1,8 % en décembre 2011, contre 5,1 % en janvier 2011.

## FINANCES PUBLIQUES

En 2011, les opérations financières de l'État se sont soldées par un déficit budgétaire, base engagements (dons inclus), en augmentation de 23,3 %, passant de 51,1 milliards en 2010 (- 1,6 % du PIB) à 63,0 milliards (- 1,8 % du PIB) un an plus tard. Cette évolution tient essentiellement à une progression des dépenses budgétaires (+ 8,8 %) plus soutenue que celle des recettes et des dons (+ 6,2 %).

Les recettes budgétaires n'ont en effet progressé que de 0,2 % sur l'année, s'établissant à 604,2 milliards,

ce qui correspond à une contraction de leur part dans le PIB (17,6 % du PIB en 2011, contre 18,6 % en 2010). Cette faible performance s'explique principalement par les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des réformes relatives à la modernisation du Port autonome de Cotonou, qui ont engendré à court terme un important manque à gagner pour le budget de l'État. Les dons extérieurs ont augmenté de 81,1 % en un an, représentant 2,5 % du PIB en 2011, après 1,5 % en 2010.

Les dépenses publiques se sont inscrites en hausse de 8,8 %, passant de 681,6 milliards en 2010 (21,0 % du PIB) à 741,8 milliards en 2011 (21,6 % du PIB), sous l'effet de la forte progression des dépenses en capital et d'une hausse plus modérée des dépenses courantes. La croissance des dépenses courantes est restée relativement maîtrisée (+ 2,1 %), du fait principalement de la baisse des autres dépenses de fonctionnement (dépenses de subventions et de transferts) qui ont représenté 247,1 milliards (- 0,4 %). L'augmentation de la masse salariale (+ 6,1 %) a reflété la hausse des salaires de 25 % accordée en 2011 aux fonctionnaires du ministère de l'Économie et des Finances, qui sera étendue, de manière graduelle, aux agents des autres ministères à partir de janvier 2012. Les dépenses en capital ont, pour leur part, augmenté de 27,9 %, atteignant 6,6 % du PIB (contre 5,5 % du PIB en 2010), principalement financées par des ressources extérieures qui ont progressé de 56,7 % en un an.

Après prise en compte d'un apurement des arriérés d'intérêts sur la dette intérieure à hauteur de 11 milliards, le déficit budgétaire global, base caisse (dons compris), s'est creusé par rapport

Tableau des opérations financières de l'État béninois

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Recettes et dons</b>	<b>633,3</b>	<b>653,2</b>	<b>651,1</b>	<b>691,3</b>
<b>Recettes budgétaires</b>	<b>581,3</b>	<b>575,8</b>	<b>603,0</b>	<b>604,2</b>
Recettes fiscales	512,2	500,4	525,9	532,1
Recettes non fiscales	69,1	75,4	77,1	72,1
<b>Dons</b>	<b>52,0</b>	<b>77,4</b>	<b>48,1</b>	<b>87,1</b>
<b>Dépenses et prêts nets</b>	<b>684,7</b>	<b>809,0</b>	<b>702,2</b>	<b>754,3</b>
<b>Dépenses totales</b>	<b>639,9</b>	<b>796,3</b>	<b>681,6</b>	<b>741,8</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>446,9</b>	<b>494,0</b>	<b>504,4</b>	<b>515,2</b>
Traitements et salaires	182,4	225,9	238,7	253,2
Autres dépenses de fonctionnement	254,1	252,5	248,0	247,1
Intérêts dus	10,4	15,6	17,7	14,9
Intérêts sur dette intérieure	5,6	7,4	8,1	7,8
Intérêts sur dette extérieure	4,8	8,2	9,6	7,1
<b>Dépenses en capital</b>	<b>193,0</b>	<b>302,3</b>	<b>177,2</b>	<b>226,6</b>
Sur ressources intérieures	123,6	221,6	101,2	107,5
Sur ressources extérieures	69,4	80,7	76,0	119,1
<b>Prêts moins recouvrements</b>	<b>44,8</b>	<b>12,7</b>	<b>20,6</b>	<b>12,5</b>
<b>Solde global (base engagements) (hors dons)</b>	<b>- 103,4</b>	<b>- 233,2</b>	<b>- 99,2</b>	<b>- 150,1</b>
<b>Solde global (base engagements) (y compris dons) (b)</b>	<b>- 51,4</b>	<b>- 155,8</b>	<b>- 51,1</b>	<b>- 63,0</b>
<b>Solde primaire de base (c)</b>	<b>21,2</b>	<b>- 124,2</b>	<b>15,1</b>	<b>- 3,6</b>
<b>Ajustement (base caisse)</b>	<b>- 115,3</b>	<b>- 55,2</b>	<b>- 7,7</b>	<b>- 19,0</b>
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)				
Sur dette intérieure	- 16,4	- 25,0	- 17,2	- 11,2
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiement période complémentaire	- 98,9	- 30,2	9,5	- 7,8
<b>Solde global (base caisse) (hors dons)</b>	<b>- 218,7</b>	<b>- 288,4</b>	<b>- 106,9</b>	<b>- 169,1</b>
<b>Solde global (base caisse) (y compris dons) (d)</b>	<b>- 166,7</b>	<b>- 211,0</b>	<b>- 58,8</b>	<b>- 82,0</b>
<b>Financement</b>	<b>166,7</b>	<b>210,9</b>	<b>63,7</b>	<b>79,1</b>
<b>Financement intérieur net</b>	<b>109,3</b>	<b>145,6</b>	<b>- 1,2</b>	<b>54,7</b>
Bancaire	128,1	80,0	- 11,9	100,3
Non bancaire	- 18,8	65,6	10,7	- 45,6
<b>Financement extérieur net</b>	<b>57,4</b>	<b>65,3</b>	<b>64,9</b>	<b>24,4</b>
Tirages	65,7	74,7	80,1	42,3
Amortissement dû	- 8,3	- 9,4	- 15,2	- 17,9
Allègement/rééchelonnement obtenu	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette extérieure (principal)	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Ajustement statistique</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>- 4,9</b>	<b>2,9</b>
<b>En pourcentage du PIB</b>				
Recettes totales (hors dons)	19,6	18,5	18,6	17,6
Dépenses courantes	15,0	15,9	15,5	15,0
Solde :				
budgétaire de base (e)	0,4	- 4,5	- 0,1	- 0,5
base engagements (y compris dons) (b)	- 1,7	- 5,0	- 1,6	- 1,8
base caisse (y compris dons) (d)	- 5,6	- 6,8	- 1,8	- 2,4

(a) Chiffres provisoires

(b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) - dépenses totales

(c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) - dépenses courantes (hors intérêts) - dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) - dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : FMI, services nationaux

à 2010, passant de 58,8 milliards (- 1,8 % du PIB) à 82 milliards un an plus tard (- 2,4 %). Ce déficit a été essentiellement financé par le recours à des ressources intérieures, pour 54,7 milliards.

S'agissant des réformes structurelles engagées dans le domaine des finances publiques, la modernisation et le renforcement des administrations des régies des impôts et des douanes se sont poursuivis, notamment par la généralisation de l'identifiant fiscal unique (IFU) à tous les grands opérateurs économiques et l'extension à l'ensemble du pays de l'informatisation des unités douanières. Ces réformes, qui devaient être effectives à fin décembre 2011, doivent être achevées au plus tard le 30 septembre 2012.

La procédure de privatisation de Bénin Télécoms, engagée en avril 2009, s'est poursuivie par le lancement d'un appel d'offres en avril 2010 ayant suscité l'intérêt de deux sociétés, France Télécom et Maroc Télécom. L'appel d'offres a cependant été déclaré infructueux en 2011 car les propositions financières des repreneurs potentiels ont été jugées insuffisantes par les autorités. Un nouveau plan stratégique pour la privatisation de la société est en cours d'élaboration par le ministère de la Communication.

## COMPTES EXTÉRIEURS

Le déficit de la balance des transactions courantes est demeuré en 2011 à un niveau comparable à celui de 2010, représentant 8,1 % du PIB, la légère amélioration du solde de la balance commerciale ayant été compensée par la détérioration de celui de la balance des services.

Le déficit de la balance commerciale s'est réduit de 4,5 %, grâce à l'augmentation des exportations, de près de 5 % en valeur, qui reflète, notamment, la hausse des volumes produits de coton, dont les ventes en 2011 ont atteint 81,5 milliards (+ 42,9 % par rapport à 2010). Les réexportations de marchandises vers le Nigéria principalement,

mais également vers les pays de l'*hinterland* comme le Burkina Faso et le Niger, se sont également accrues pour atteindre 260,2 milliards, en augmentation de 10,8 % d'une année sur l'autre.

Les importations ont progressé de 2,1 %, pour atteindre 898 milliards en 2011, essentiellement en raison de l'alourdissement de la facture des achats de produits alimentaires (+ 21,0 %), qui représentent un peu moins d'un tiers (31,8 %) des importations totales. Les importations de biens d'équipement sont restées stables et celles de produits pétroliers ont légèrement reculé (- 5,2 %). Cette faible augmentation des importations s'explique pour partie par l'engorgement du Port de Cotonou au cours des derniers mois de 2011.

Le déficit de la balance des services a continué à se dégrader, passant de 68,5 milliards à 102,4 milliards,

### Balance des paiements du Bénin

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Transactions courantes</b>	<b>- 240,0</b>	<b>- 306,4</b>	<b>- 262,7</b>	<b>- 279,3</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>- 272,0</b>	<b>- 242,2</b>	<b>- 244,4</b>	<b>- 233,4</b>
Exportations FOB	574,2	578,3	634,8	664,7
dont : fibres de coton	75,0	63,4	57,1	81,5
graines de coton	1,3	0,1	2,2	0,1
réexportations	274,0	229,7	235,0	260,2
Importations FOB	- 846,2	- 820,6	- 879,2	- 898,0
dont importations CAF :				
biens d'équipement	- 122,8	- 119,3	- 111,2	- 112,7
produits pétroliers	- 79,6	- 75,9	- 182,3	- 172,8
produits alimentaires	- 277,3	- 227,5	- 235,8	- 285,3
<b>Balance des services</b>	<b>- 72,5</b>	<b>- 129,9</b>	<b>- 68,5</b>	<b>- 102,4</b>
dont fret et assurance/marchandises	- 120,7	- 119,4	- 95,9	- 97,9
<b>Balance des revenus</b>	<b>- 5,1</b>	<b>- 15,6</b>	<b>- 26,5</b>	<b>- 25,2</b>
dont intérêts de la dette publique	- 7,2	- 12,3	- 8,1	- 10,1
<b>Balance des transferts courants</b>	<b>109,6</b>	<b>81,3</b>	<b>76,8</b>	<b>81,8</b>
Secteur privé	73,4	32,4	35,2	36,9
Secteur public	36,2	48,9	41,6	44,9
<b>Compte de capital et d'opérations financières</b>	<b>271,9</b>	<b>260,2</b>	<b>341,9</b>	<b>274,3</b>
<b>Compte de capital</b>				
(remise de dette comprise)	48,4	76,1	75,6	71,0
<b>Opérations financières</b>	<b>223,6</b>	<b>184,1</b>	<b>266,3</b>	<b>203,3</b>
Investissements directs	77,8	48,7	96,4	86,4
Investissements de portefeuille	9,4	37,6	24,4	50,0
Autres investissements	136,3	97,9	145,4	66,9
<b>Financement exceptionnel</b>				
(pour mémoire)	5,1	3,9	- 4,5	4,2
<b>Erreurs et omissions</b>	<b>5,0</b>	<b>- 2,7</b>	<b>3,9</b>	<b>- 6,6</b>
<b>Solde global</b>	<b>36,9</b>	<b>- 48,9</b>	<b>83,1</b>	<b>- 11,6</b>
<b>Exportations/importations (en %)</b>	<b>67,9</b>	<b>64,7</b>	<b>72,4</b>	<b>71,2</b>

(a) Chiffres provisoires  
Source : BCEAO

tandis qu'en parallèle celui de la balance des revenus s'est légèrement résorbé (- 4,7 %). La balance des transferts courants est demeurée excédentaire, s'améliorant de 6,5 %, en raison notamment de la progression de 4,9 % des envois de fonds des travailleurs migrants.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est réduit (- 19,8 %), sous l'effet principalement de la diminution de 54,0 % des flux d'autres investissements, légèrement contrebalancée par le doublement des flux entrants d'investissements de portefeuille.

Au total, le solde global de la balance des paiements s'est dégradé, passant d'un excédent de 83,1 milliards en 2010 à un déficit de 11,6 milliards en 2011, soit 0,3 % du PIB. Les réserves officielles de change se sont contractées du même montant.

Selon la Banque mondiale, la dette extérieure du Bénin s'élevait à près de 1,2 milliard de dollars en 2010, en augmentation de 13,9 % par rapport à l'année précédente. Le Bénin a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en 2003 et a bénéficié d'un complément d'annulation au titre de l'IADM en 2006, le poids de la dette du pays se situant depuis lors à des niveaux confortables. Ainsi, l'encours de la dette extérieure a représenté, en 2010, 18,6 % du PIB. Les ratios du service de la dette rapporté aux recettes d'exportation et aux recettes budgétaires ont atteint, respectivement, 2,6 % et 3,5 % fin 2010, contre 2,5 % et 3,0 % en 2009. Selon le FMI, le poids de la dette extérieure devrait représenter 17,6 % du PIB en 2011.

## SYSTÈME BANCAIRE

En 2011, le système bancaire béninois comptait douze établissements de crédit.

Le développement du système bancaire s'est poursuivi en 2011, avec une progression de 15,9 % du total des bilans bancaires cumulés, contre 11,6 % en 2010. Les crédits bruts se sont inscrits en hausse de 11 % en 2011, tandis que les ressources collectées auprès

### Dettes extérieures du Bénin

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2007	2008	2009	2010
<b>Dettes à court et long terme</b>	<b>764,2</b>	<b>916,8</b>	<b>1 072,4</b>	<b>1 221,3</b>
<b>Dettes à long terme</b>	<b>755,1</b>	<b>856,8</b>	<b>989,6</b>	<b>1 134,4</b>
Dettes publiques garanties	755,1	856,8	989,6	1 134,4
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Recours aux crédits du FMI</b>	<b>4,2</b>	<b>22,4</b>	<b>38,8</b>	<b>54,5</b>
<b>Dettes à court terme</b>	<b>4,9</b>	<b>37,5</b>	<b>44,0</b>	<b>32,4</b>
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	4,9	4,5	32,0	25,4
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	9,2	12,5	36,3	40,5
<b>Indicateurs de dette</b>				
Dettes totales/exportations de biens et services	56,6	56,0	73,9	73,6
Dettes extérieures/PIB	13,9	13,8	16,2	18,6
Service payé de la dette/exportations de biens et services	2,2	3,6	2,5	2,6
Service payé de la dette/recettes budgétaires	2,6	4,5	3,0	3,5
Dettes multilatérales/dettes totales	78,1	75,5	74,7	75,9

Sources : Banque mondiale, BCEAO

de la clientèle augmentaient de 6,5 %, les dépôts à vue (+ 3,7 %) affichant une progression ralentie par rapport à celle des dépôts à terme (+ 9,0 %).

Les crédits bruts ont atteint 1 048 milliards contre 944 milliards en 2010. Les crédits à court et moyen terme ont représenté respectivement 51 % et 39 % des crédits à la clientèle, tandis que les crédits à long terme ne représentaient que 3,2 % du total des crédits. La qualité du portefeuille de crédit est restée nettement dégradée : les créances en souffrance brutes, qui se sont accrues de 9,4 % par rapport à 2010 pour ressortir à 153 milliards, ont représenté 14,6 % des encours de crédits en 2011, contre 15,7 % en 2010.

L'année 2011 a également été marquée par la poursuite du redressement de la rentabilité du système bancaire. Le produit net bancaire s'est accru de 13,3 % pour s'établir à 101,6 milliards, en liaison principalement avec une augmentation des produits issus des opérations avec la clientèle et des opérations sur titres. Le résultat d'exploitation s'est nettement amélioré, passant d'un excédent de 15,3 milliards fin 2010 à 25,4 milliards fin 2011, en raison d'une hausse des produits bancaires conjuguée à un moindre coût du risque. Les dotations nettes aux provisions se sont élevées à 12,6 milliards, contre 15,4 milliards en 2010. Au total, après impôt, le système bancaire béninois a enregistré un doublement de son résultat net cumulé, qui s'est établi

## Système bancaire du Bénin

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et coefficients en %)

Actif	2009	2010	2011	Passif	2009	2010	2011
Opérations de trésorerie et interbancaires	348,8	320,3	290,5	Opérations de trésorerie et interbancaires	259,5	226,9	366,7
Opérations avec la clientèle	772,8	838,5	953,2	Opérations avec la clientèle	1 042,5	1 206,1	1 286,6
Opérations sur titres et diverses	269,4	378,8	493,5	Opérations sur titres et diverses	47,4	47,6	55,9
Valeurs immobilisées	69,6	86,3	145,3	Provisions, fonds propres et assimilés	111,2	143,3	173,3
<b>Total</b>	<b>1 460,6</b>	<b>1 623,9</b>	<b>1 882,6</b>	<b>Total</b>	<b>1 460,6</b>	<b>1 623,9</b>	<b>1 882,6</b>
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + amortissements/ produit net bancaire)	66,8	69,1	69,1	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	8,2	12,2	20,7
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	6,6	8,1	12,8				

Source : Commission bancaire de l'UMOA

à 21 milliards. Les indicateurs de rentabilité sont ressortis en forte progression : le taux de marge s'est élevé à 20,7 % (après 12,2 % en 2010) et le coefficient de rentabilité à 12,8 % (après 8,1 % en 2010). Le coefficient net d'exploitation s'est maintenu à 69,9 %.

Le secteur de la microfinance comprenait, à fin décembre 2011, douze principales institutions financières décentralisées, pour environ 1,5 million de bénéficiaires (+ 4,2 % par rapport à fin 2010). Les dépôts de l'ensemble des institutions de microfinance, en légère baisse sur un an, étaient évalués à 54,6 milliards (- 5,3 % sur un an), soit environ 4 % des dépôts bancaires du pays, et l'encours des crédits estimé à 74 milliards (- 10,8 % sur un an), soit 7 % des encours de crédit du secteur bancaire. La qualité du portefeuille s'est légèrement dégradée, avec une progression de 6,7 % sur un an des créances en souffrance. Le taux de créances douteuses brutes rapportées aux encours de crédit s'est établi à 6,3 % à fin 2011, contre 5,2 % en 2010.

## PERSPECTIVES

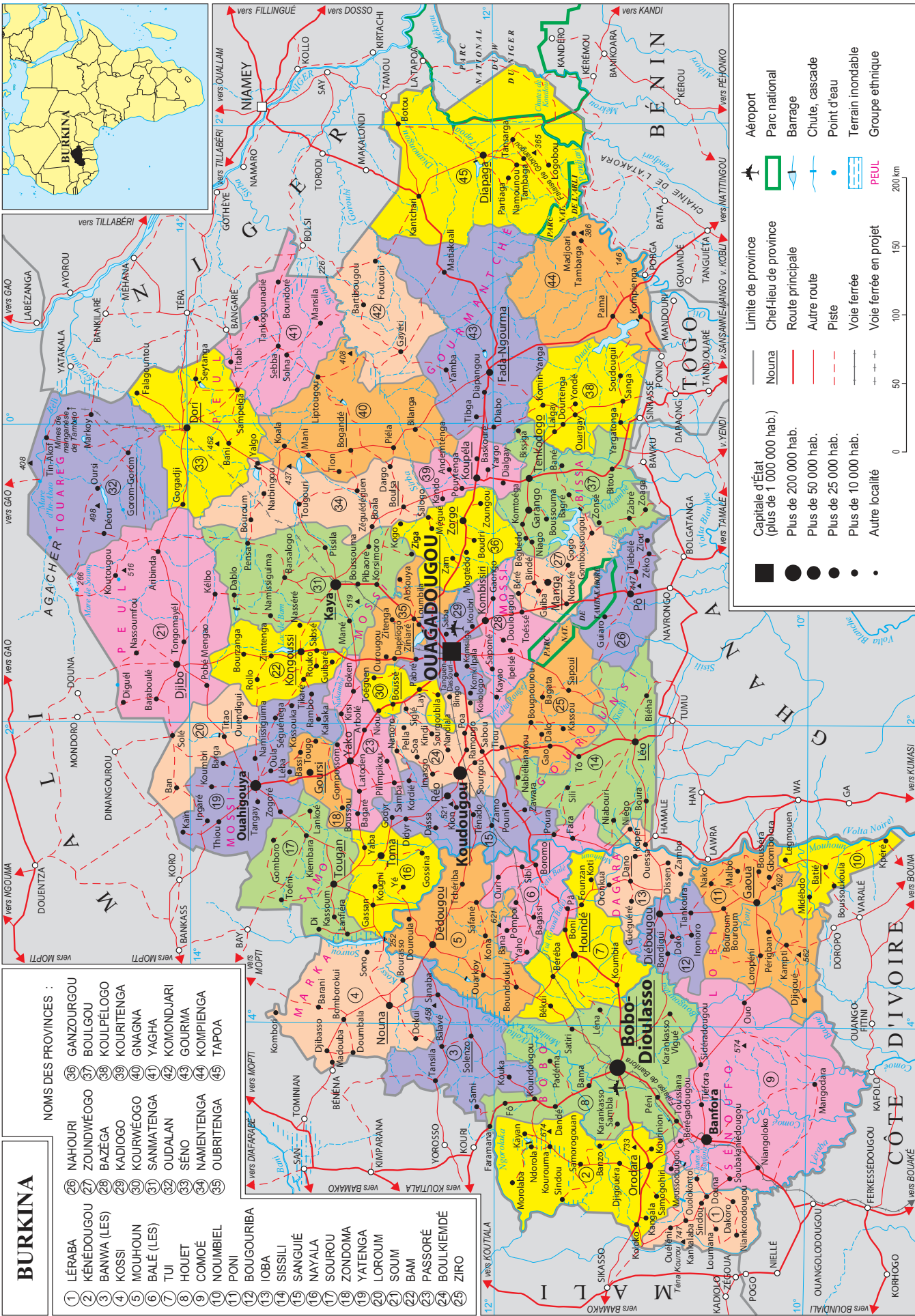
Selon la BCEAO, le Bénin devrait connaître une amélioration de sa performance de croissance économique en 2012, le PIB réel devant croître de 3,5 %, après 3,1 % en 2011, à la faveur d'une reprise de la

production agricole et d'un regain d'activité dans le secteur tertiaire.

Une accélération des tensions inflationnistes est attendue pour 2012, sous l'effet principalement des mesures de réduction des subventions aux prix des produits pétroliers décidées en janvier 2012 par le Nigéria, ce qui a engendré une forte hausse des prix des carburants vendus en vrac au Bénin ainsi que des tarifs des services de transport. Les prévisions de la BCEAO tablent ainsi sur un taux d'inflation de 6 % en 2012 en moyenne annuelle, largement au-delà de la norme de convergence de l'UEMOA.

S'agissant des finances publiques, le déficit budgétaire (base engagements, dons compris) devrait se réduire légèrement, passant de 1,8 % à 1,5 % du PIB en 2012, en raison d'une sensible reprise de la mobilisation fiscale. Les recettes fiscales progresseraient pour représenter 17,1 % du PIB en 2012, contre 15,5 % en 2011.

Dans le domaine des paiements extérieurs, le solde de la balance globale devrait redevenir excédentaire en 2012, à hauteur de 0,4 % du PIB, après un déficit de 0,3 % en 2011, grâce à l'amélioration de la balance commerciale. Le déficit du compte courant se réduirait légèrement et atteindrait 7,2 % du PIB en 2012, contre 8,1 % en 2011.



- BURKINA**
- NOMS DES PROVINCES :
- |               |               |               |
|---------------|---------------|---------------|
| 1 LÉRABA      | 26 NAHOURI    | 36 GANZOURGOU |
| 2 KÉNÉDOUGOU  | 27 ZOUNDWÉOGO | 37 BOULGOU    |
| 3 BANWA (LES) | 28 BAZÉGA     | 38 KOULPÉLOGO |
| 4 MOSSI       | 29 KADIOGO    | 39 KOURITENGA |
| 5 MOUHOUN     | 30 KOURWÉOGO  | 40 GNAGNA     |
| 6 BALÉ (LES)  | 31 SANMATENGA | 41 YAGHA      |
| 7 TUI         | 32 OUDALAN    | 42 KOMONDJARI |
| 8 HOUET       | 33 SÉNO       | 43 KOURIMA    |
| 9 COMOË       | 34 NAMENTENGA | 44 KOMPIENGA  |
| 10 NOUMBIEL   | 35 OUBRITENGA | 45 TAPOA      |
| 11 PONI       |               |               |
| 12 BOUGOURIBA |               |               |
| 13 IOBA       |               |               |
| 14 SISSILI    |               |               |
| 15 SANGUË     |               |               |
| 16 NAYALA     |               |               |
| 17 SOUROU     |               |               |
| 18 ZONDOMA    |               |               |
| 19 YATENGA    |               |               |
| 20 LOROU      |               |               |
| 21 SOUM       |               |               |
| 22 BAM        |               |               |
| 23 PASSORÉ    |               |               |
| 24 BOULKIEMDÉ |               |               |
| 25 ZIRO       |               |               |



**Capitale d'État**  
(plus de 1 000 000 hab.)

**Plus de 200 000 hab.**

**Plus de 50 000 hab.**

**Plus de 25 000 hab.**

**Plus de 10 000 hab.**

**Autre localité**

**Limite de province**

**Chef-lieu de province**

**Route principale**

**Autre route**

**Piste**

**Voie ferrée**

**Voie ferrée en projet**

**Aéroport**

**Parc national**

**Barrage**

**Chute, cascade**

**Point d'eau**

**Terrain inondable**

**Groupe ethnique**

**PEUL**

0 50 100 150 200 km





## Caractéristiques géographiques et humaines

**Superficie :** 274 122 km<sup>2</sup>

**Population :** 16,5 millions d'habitants. Densité : 60 habitants/km<sup>2</sup>. Part de la population urbaine : 20,4 %. Taux de croissance démographique moyen : 3,0 %. Langue officielle : français

**Principales villes :** Ouagadougou (capitale administrative), Bobo-Dioulasso, Koudougou

**Régime politique :** Lors des élections présidentielles de novembre 2010, le président sortant, M. Blaise Compaoré, au pouvoir depuis 1987, a été réélu au premier tour avec près de 81 % des suffrages. À la suite de troubles sociopolitiques survenus durant les premiers mois de l'année 2011, un nouveau gouvernement, dirigé par M. Luc Adolphe Tiao, a été formé en avril 2011.

## Économie (2011)

**PIB par habitant <sup>1)</sup> :** 664 dollars

**Répartition du PIB par secteur d'activité <sup>2)</sup> :**

Primaire	30,4 %
Secondaire	24,8 %
Tertiaire	44,8 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2012

2) Source : BCEAO

## Indicateurs de développement

**Espérance de vie :** 55,4 ans

**Taux de mortalité infantile :** 9,3 %

**Taux d'alphabétisation des adultes :** 28,7 %

**Population en deçà du seuil de pauvreté <sup>1)</sup> :** 56,5 %

**Indice de développement humain – Classement :** 181<sup>e</sup>/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour

Sources : PNUD (2012), Rapport mondial sur le développement humain (données 2011) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2010) pour le taux de mortalité infantile

## Accords internationaux

Le Burkina Faso est membre du Conseil de l'Entente – aux côtés du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo –, de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

## Relations avec la communauté financière internationale

Un nouvel accord triennal au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) a été conclu avec le FMI le 14 juin 2010, pour un montant initial de 46 millions de DTS. Le Conseil d'administration a approuvé, le 8 juin 2012, la 4<sup>e</sup> revue de cette facilité et accepté un relèvement de son montant à 82 millions de DTS.

À fin juin 2012, le portefeuille de la Banque mondiale se composait de vingt-trois projets actifs, pour un montant global de 693 millions de dollars.

À fin décembre 2011, le Burkina Faso était noté B à court et à long terme par l'agence Standard & Poor's, la note étant assortie d'une perspective stable.

## ACTIVITÉ

La croissance économique a significativement ralenti en 2011, s'établissant à 4,1 %, contre 7,9 % en 2010. Cette décélération résulte principalement du recul des principales productions vivrières, partiellement compensé par la reprise de la production cotonnière et le dynamisme des activités minières. La crise post-électorale en Côte d'Ivoire et les troubles sociaux du premier trimestre 2011 ont également affecté les échanges commerciaux et l'approvisionnement de certaines unités industrielles.

Affecté par la baisse des productions vivrières résultant d'une mauvaise pluviométrie, le secteur primaire a contribué négativement à la croissance, à hauteur de - 1,2 point en 2011, contre une contribution positive de 2,1 points en 2010. Les productions vivrières ont globalement régressé de 18,9 %, pour se situer à un volume global légèrement inférieur à 4 millions de tonnes lors de la campagne 2011-2012, contre 4,9 millions de tonnes l'année précédente. La pluviométrie insuffisante a ainsi contrecarré l'effet des actions engagées ces dernières années pour améliorer la productivité du secteur agricole et favoriser la production nationale des cultures vivrières comme le riz. Comme dans les autres pays sahéliens, les mauvais résultats de la campagne agricole ont mis en péril la sécurité alimentaire des populations les plus vulnérables, la structure de consommation des ménages urbains étant dominée par le maïs, le sorgho et le mil, à hauteur de 65 %, contre 35 % pour le riz, selon les résultats de l'enquête 2008 de l'institut national des statistiques.

### Comptes nationaux du Burkina Faso

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Ressources</b>	<b>3 940,1</b>	<b>4 835,3</b>	<b>5 635,6</b>	<b>6 327,9</b>
<b>PIB nominal</b>	<b>2 957,6</b>	<b>3 937,7</b>	<b>4 369,3</b>	<b>4 759,8</b>
<b>Importations de biens et services</b>	<b>982,5</b>	<b>897,6</b>	<b>1 266,3</b>	<b>1 568,1</b>
<b>Emplois</b>	<b>3 940,1</b>	<b>4 835,3</b>	<b>5 635,6</b>	<b>6 327,9</b>
<b>Consommation finale</b>	<b>2 574,3</b>	<b>3 529,6</b>	<b>3 464,9</b>	<b>3 921,6</b>
Publique	614,9	734,8	762,2	832,7
Privée	1 959,4	2 794,8	2 702,7	3 088,9
<b>Formation brute de capital fixe (b)</b>	<b>996,2</b>	<b>827,8</b>	<b>1 235,1</b>	<b>1 178,8</b>
<b>Exportations de biens et services</b>	<b>369,6</b>	<b>477,9</b>	<b>935,6</b>	<b>1 227,5</b>
Épargne intérieure brute	383,3	408,1	904,4	838,2
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 612,9	- 419,7	- 330,7	- 340,6
<b>Taux d'investissement (en % du PIB)</b>	<b>33,7</b>	<b>21,0</b>	<b>28,3</b>	<b>24,8</b>
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	6,6	3,2	7,9	4,1
Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	- 1,3	29,1	2,8	4,6
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	10,7	0,9	- 0,6	2,8

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris variation de stocks

Sources : INS, BCEAO

La production de coton-graine, qui fait vivre, directement et indirectement, environ trois millions de personnes, a continué de progresser, enregistrant une hausse de 22,2 % en 2011, à hauteur de 407,8 milliers de tonnes, soit environ 171 milliers de tonnes de coton-fibre. Cette performance est notamment liée au relèvement du prix d'achat aux producteurs, passé de 182 francs à 245 francs au titre de la campagne 2011-2012, au reversement à la fin de la campagne de commercialisation d'une ristourne de 29 francs/kilogramme de coton au titre des campagnes précédentes, au maintien des mesures de soutien à la production (subventions des achats d'intrants) et à une amélioration des rendements.

Alors que l'emblavement devrait continuer à croître pour atteindre 500 000 hectares en 2012-2013, contre 430 000 hectares au titre de la campagne 2011-2012, les perspectives du secteur cotonnier restent affectées par deux facteurs de risque : la baisse des cours, de 43 % sur un an à fin juin 2012, qui accroît le coût du subventionnement, et les difficultés propres à la filière de production du coton OGM (coton Bt), qui représentait autour de 60 % de la production lors de la campagne 2011-2012. Les sociétés cotonnières envisagent une réduction

### Principales productions vivrières

(en milliers de tonnes)

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012 (a)
Mil et sorgho	3 130,2	2 492,4	3 138,1	2 334,3
Maïs	1 013,6	893,6	1 133,5	1 076,8
Arachides	346,3	330,6	340,3	310,1
Riz paddy	195,1	221,4	270,7	240,9
Fonio	19,5	26,1	18,3	14,5

(a) Chiffres provisoires

Sources : BCEAO, administrations nationales

temporaire de 30 % à 40 % de l'usage des semences de coton Bt en faveur de coton conventionnel, les rendements et la qualité des semences du coton OGM utilisées s'avérant pour l'instant insatisfaisants.

Concernant la cession des ex-parts « Dagriss » portées par l'État au capital de la Sofitex, suite à la recapitalisation de 2008, la stratégie retenue dans le cadre du programme FEC avec le FMI prévoit l'actualisation de l'évaluation de la situation financière de la société et le recrutement d'une banque d'affaires pour appuyer la stratégie de vente des parts de l'État, d'ici à 2013. La Sofitex opère dans la région Ouest et traite près de 85 % de la production nationale, la Faso Coton couvre la région Centre avec environ 5 % de la production nationale, et la Socoma, située dans la zone Est, représente près de 10 % de la production.

Le secteur secondaire est demeuré relativement dynamique en 2011, avec une contribution à la croissance du PIB de 2,3 points, contre 4,1 points en 2010, reflétant essentiellement le dynamisme des industries extractives. La production d'or est ainsi passée de 23,1 tonnes en 2010 à 28,0 tonnes en 2011, soit une hausse de 21,3 %, due notamment à l'accélération de la production des mines d'Inata et d'Essakane. Ce nouveau gisement, situé dans le Nord du pays, est exploité par Essakane SA, détenue à 90 % par la société canadienne IAM Gold, qui y a investi 450 millions de dollars. La mine devrait produire environ 10 tonnes d'or par an pendant une dizaine d'années.

En revanche, dans le sous-secteur de l'égrenage du coton, les performances sont en baisse, en raison du

repli de 30 % de la production cotonnière en 2010. L'activité dans le secteur du BTP s'est également affaiblie, après le niveau exceptionnel atteint en 2010 et lié aux festivités du cinquantenaire de l'indépendance et aux travaux de reconstruction des infrastructures entrepris après les inondations de 2009.

Dans la branche de l'énergie, la réhabilitation et l'extension du réseau électrique constituent une priorité pour les autorités, qui souhaitent porter le taux d'électrification du pays de 40 % en 2011 à 60 % à l'horizon 2015. À ce titre, la Sonabel (Société Nationale Burkinabé d'Électricité) a bénéficié, en 2011, d'une subvention de plus de 43 millions d'euros de la part de l'AFD, qui servira au financement du raccordement de centres secondaires au réseau électrique principal. L'autre composante du projet concerne les énergies renouvelables, avec la construction de deux centrales solaires photovoltaïques à Kaya et Ouagadougou.

La contribution du secteur tertiaire à la croissance du PIB a été particulièrement forte en 2011, atteignant 3,0 points, contre 1,7 point en 2010. L'ensemble des sous-secteurs télécommunications, services financiers, commerce et transports a connu une activité soutenue. Les activités de transport ont en particulier bénéficié de la normalisation de la situation ivoirienne à partir du deuxième semestre 2011. Les retombées des événements tels que le Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou (FESPACO) et le Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou (SITHO) ont également soutenu la croissance du secteur.

Alors que le niveau général des prix avait baissé de 0,6 % en 2010, l'inflation a atteint 2,8 % en moyenne sur l'ensemble de l'année 2011, sous l'effet du renchérissement des produits alimentaires et des carburants. À la suite des troubles sociaux du début d'année 2011, les mesures prises par le nouveau gouvernement, axées sur la baisse des prix des produits de grande consommation (riz, sucre, huiles) et des intrants agricoles, ont toutefois contribué à contenir les pressions inflationnistes.

### Coton-graine

(productions en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012 (a)
Production de coton-graine	720,7	483,9	333,8	407,8
Prix d'achat aux producteurs	165,0	160,0	182,0	245,0

(a) Chiffres provisoires

Sources : BCEAO, administrations nationales

### Or

(en tonnes)

	2008	2009	2010 (a)	2011 (a)
Production	5,4	12,2	23,1	28,0

(a) Chiffres provisoires

Sources : BCEAO, administrations nationales

## FINANCES PUBLIQUES

En dépit du ralentissement de la croissance économique, la situation des finances publiques s'est nettement améliorée en 2011, grâce à une forte mobilisation des recettes budgétaires, en progression de 16,5 %, et à une meilleure maîtrise des dépenses. Globalement, les recettes budgétaires ont progressé de 1,1 point de PIB sur un an, alors que les dépenses totales reculaient de 0,4 point de PIB.

Les recettes fiscales ont augmenté de 23 % en 2011, en liaison avec la poursuite de la mise en œuvre de l'approche « Unités de recouvrement » qui assigne des objectifs précis aux régies de recettes tout en leur allouant des moyens conséquents. En outre, le gouvernement a poursuivi la stratégie globale de réforme de la politique fiscale par la mise en œuvre de l'impôt sur les sociétés (IS) et son acompte provisionnel. Enfin, l'intensification des actions de lutte contre la fraude, l'application de la TVA à certaines opérations bénéficiant précédemment d'exemptions, la modernisation et la simplification des procédures de dédouanement et surtout le dynamisme du secteur minier ont permis d'enregistrer un surcroît de recettes. En dépit de la suppression, en mai 2011, de l'abattement de 10 % de l'impôt unique sur le traitement des salaires (IUTS), le taux de pression fiscale est ainsi passé de 12,9 % en 2010 à 14,6 % du PIB en 2011.

Les recettes non fiscales, qui avaient atteint un niveau particulièrement élevé en 2010 grâce au renouvellement des licences des sociétés de téléphonie mobile, ont enregistré une baisse de 15,2 %, pour représenter 2,0 % du PIB, contre 2,6 % en 2010. Les dons ont progressé de 22,8 % pour s'établir à 244,3 milliards

ainsi 30,8 % des recettes budgétaires, soit 5,3 % du PIB en 2011, le soutien de la communauté internatio-

Tableau des opérations financières de l'État burkinabé

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Recettes et dons</b>	<b>630,8</b>	<b>771,5</b>	<b>880,1</b>	<b>1 037,9</b>
<b>Recettes budgétaires</b>	<b>483,9</b>	<b>539,0</b>	<b>681,2</b>	<b>793,6</b>
Recettes fiscales	444,7	494,5	565,7	695,6
Recettes non fiscales	39,2	44,5	115,5	98,0
<b>Dons</b>	<b>146,9</b>	<b>232,4</b>	<b>198,9</b>	<b>244,3</b>
<b>Dépenses et prêts nets</b>	<b>791,8</b>	<b>959,5</b>	<b>1 077,1</b>	<b>1 161,4</b>
<b>Dépenses totales</b>	<b>780,2</b>	<b>956,3</b>	<b>1 083,3</b>	<b>1 158,7</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>455,2</b>	<b>499,0</b>	<b>530,9</b>	<b>627,8</b>
Traitements et salaires	198,8	228,4	245,8	281,4
Autres dépenses de fonctionnement	243,7	253,7	263,7	320,6
Intérêts dus	12,7	16,9	21,4	25,8
Intérêts sur dette intérieure	4,6	8,2	11,2	14,6
Intérêts sur dette extérieure	8,1	8,7	10,2	11,2
<b>Dépenses en capital</b>	<b>318,8</b>	<b>431,9</b>	<b>480,9</b>	<b>480,5</b>
Sur ressources intérieures	194,2	235,6	277,0	287,9
Sur ressources extérieures	124,6	196,3	203,9	192,6
<b>Dépenses des fonds spéciaux et fonds annexes (transferts en capital)</b>	<b>6,2</b>	<b>25,4</b>	<b>71,5</b>	<b>50,4</b>
<b>Prêts moins recouvrements</b>	<b>11,6</b>	<b>3,2</b>	<b>- 6,2</b>	<b>2,7</b>
<b>Solde global (base engagements) (hors dons)</b>	<b>- 307,9</b>	<b>- 420,5</b>	<b>- 395,9</b>	<b>- 367,8</b>
<b>Solde global (base engagements) (y compris dons) (b)</b>	<b>- 161,0</b>	<b>- 188,1</b>	<b>- 197,0</b>	<b>- 123,5</b>
<b>Solde primaire de base (c)</b>	<b>- 159,0</b>	<b>- 204,1</b>	<b>- 176,8</b>	<b>- 146,7</b>
<b>Ajustement base caisse</b>	<b>15,7</b>	<b>95,4</b>	<b>- 2,1</b>	<b>18,5</b>
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	0,0	0,0	- 24,1	- 27,7
Dépenses engagées non payées	- 35,0	56,1	- 26,4	13,4
Variation des obligations caut. du Trésor (hors banques et institutions financières)	50,7	39,3	48,4	32,8
<b>Solde global (base caisse) (hors dons)</b>	<b>- 292,2</b>	<b>- 325,1</b>	<b>- 398,0</b>	<b>- 349,3</b>
<b>Solde global (base caisse) (y compris dons) (d)</b>	<b>- 145,3</b>	<b>- 92,7</b>	<b>- 199,1</b>	<b>- 105,0</b>
<b>Financement</b>	<b>149,7</b>	<b>93,7</b>	<b>194,8</b>	<b>107,1</b>
<b>Financement intérieur net</b>	<b>47,5</b>	<b>- 3,9</b>	<b>44,1</b>	<b>- 3,3</b>
Financement bancaire	54,2	- 32,0	61,1	- 18,9
Financement non bancaire	- 6,7	28,1	- 16,9	15,6
<b>Financement extérieur net</b>	<b>102,2</b>	<b>109,6</b>	<b>150,7</b>	<b>110,4</b>
Tirages	115,2	123,9	165,4	129,1
Amortissement dû	- 13,0	- 14,3	- 14,7	- 18,7
<b>Ajustement statistique</b>	<b>- 4,4</b>	<b>- 1,0</b>	<b>4,3</b>	<b>- 2,1</b>
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	16,4	13,7	15,6	16,7
Dépenses courantes	15,4	12,7	12,2	13,2
Solde :				
Budgétaire de base (e)	-5,8	-5,6	-4,5	-3,6
Base engagements (y compris dons) (b)	-5,4	-4,8	-4,5	-2,6
Base caisse (y compris dons) (d)	-4,9	-2,4	-4,6	-2,2

(a) Chiffres provisoires

(b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) - dépenses totales

(c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) - dépenses courantes (hors intérêts) - dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) - dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : FMI, services nationaux

nale s'est à nouveau avéré essentiel pour l'exécution du budget, et en particulier pour la réalisation des projets d'investissement.

Les dépenses totales ont augmenté de 7,0 %, pour représenter 24,3 % du PIB, contre 24,7 % en 2010, du fait essentiellement de l'augmentation de 18,2 % des dépenses courantes. Les dépenses salariales se sont en effet accrues de 14,5 %, alors que la progression des autres dépenses de fonctionnement a atteint 21,6 %. Cette forte hausse recouvre avant tout l'impact des mesures de soutien aux populations les plus vulnérables, prises à la suite des troubles sociopolitiques du début 2011. Les dépenses en capital sont, pour leur part, demeurées stables par rapport à 2010 à 480,5 milliards, l'exécution de certains marchés ayant été notamment retardée en début d'année.

Au total, en 2011, le déficit budgétaire global (base engagement, dons inclus) s'est établi à 123,5 milliards (2,6 % du PIB) contre 197,0 milliards en 2010 (4,5 % du PIB), soit une contraction de 37,3 % sur un an. Ce déficit a été financé essentiellement par des financements extérieurs, *via* notamment des tirages auprès du FMI dans le cadre du programme FEC, par des prêts bancaires et par un recours au marché financier régional.

S'agissant des réformes structurelles, l'adoption, en avril 2012, du nouveau dispositif de détermination des prix des produits pétroliers a permis de contenir le gonflement des subventions aux hydrocarbures. Le relèvement de 50 francs des prix de tous les produits pétroliers réalisé à cette occasion devrait permettre d'économiser, pour 2012, la moitié de la subvention implicite supportée par le budget de l'État à travers le compte d'exploitation de la Société nationale burkinabé d'hydrocarbures (Sonabhy). La forte détérioration de la situation financière de cette dernière a toutefois amené le gouvernement à accepter, fin mars 2012, de prendre en charge les pertes accumulées, *via* une subvention directe de 15 milliards,

et de garantir une émission obligataire de la société pour 38 milliards.

## COMPTES EXTÉRIEURS

En 2011, le déficit des transactions courantes s'est établi à 1,5 % du PIB, contre 2,0 % en 2010, en raison de l'amélioration des balances commerciale et des transferts courants. La croissance des recettes d'exportation du secteur minier a permis de diviser par six le déficit courant en trois ans, le taux de couverture des importations par les exportations passant de près de 38 % en 2008 à plus de 78 % en 2011.

Les exportations en valeur ont augmenté de 32,6 %, sous l'effet essentiellement de la hausse continue

### Balance des paiements du Burkina Faso

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Transactions courantes</b>	<b>- 431,3</b>	<b>- 179,4</b>	<b>- 89,9</b>	<b>- 73,7</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>- 401,4</b>	<b>- 227,6</b>	<b>- 69,0</b>	<b>- 16,6</b>
Exportations FOB	310,4	425,2	785,2	1 041,2
dont : coton	87,9	96,8	113,5	133,3
or	55,6	179,8	512,0	752,7
karité	20,7	17,7	19,9	22,1
Importations FOB	- 711,7	- 652,8	- 854,2	- 1 057,8
dont importations CAF :				
biens d'équipement	- 183,1	- 187,1	- 298,4	- 368,0
produits pétroliers	- 241,8	- 179,7	- 220,5	- 308,3
produits alimentaires	- 114,4	- 67,6	- 68,1	- 83,8
<b>Balance des services</b>	<b>- 211,6</b>	<b>- 192,1</b>	<b>- 261,6</b>	<b>- 324,0</b>
dont fret et assurance/marchandises	- 125,7	- 149,1	- 195,2	- 241,7
<b>Balance des revenus</b>	<b>- 1,6</b>	<b>- 2,6</b>	<b>- 3,2</b>	<b>- 3,5</b>
dont intérêts dus sur la dette publique	- 8,4	- 8,7	- 10,2	- 11,2
<b>Balance des transferts courants</b>	<b>183,3</b>	<b>242,8</b>	<b>244,0</b>	<b>270,4</b>
Secteur privé	57,0	62,5	64,3	65,9
Secteur public	126,3	180,3	179,7	240,6
<b>Compte de capital et d'opérations financières</b>	<b>396,4</b>	<b>405,6</b>	<b>174,3</b>	<b>82,7</b>
<b>Compte de capital</b>	<b>85,9</b>	<b>132,9</b>	<b>98,8</b>	<b>111,8</b>
<b>Opérations financières</b>	<b>310,5</b>	<b>272,7</b>	<b>75,5</b>	<b>- 29,1</b>
Investissements directs	47,4	43,6	18,9	19,7
Investissements de portefeuille	4,1	7,6	15,8	9,4
Autres investissements	259,0	221,4	40,7	- 58,3
<b>Financement exceptionnel (pour mémoire)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Erreurs et omissions</b>	<b>1,5</b>	<b>- 1,4</b>	<b>1,5</b>	<b>25,0</b>
<b>Solde global</b>	<b>- 33,4</b>	<b>224,7</b>	<b>86,0</b>	<b>34,0</b>
<b>Variation des avoirs extérieurs nets</b>	<b>33,4</b>	<b>- 224,7</b>	<b>- 86,0</b>	<b>- 34,0</b>
<b>Exportations/importations de biens (en %)</b>	<b>37,6</b>	<b>53,2</b>	<b>73,9</b>	<b>78,3</b>

(a) Chiffres provisoires  
Source : BCEAO

en valeur et en volume des exportations d'or, qui ont représenté 72,2 % du total des exportations en 2011, contre 18 % en 2008. Les exportations de coton, qui demeure le deuxième secteur exportateur du pays avec 12,8 % du total des exportations, se sont accrues de 17,4 % en 2011.

Les importations ont progressé de 23,8 %, du fait principalement de l'alourdissement de près de 40,0 % de la facture pétrolière et de la progression de 23,3 % des achats de biens d'équipement, en lien avec le dynamisme des programmes d'investissement, notamment dans le secteur minier. Les importations de biens alimentaires se sont accrues de plus de 23,0 %, en raison d'un déficit céréalier estimé par le FMI à environ 30,0 % des besoins de consommation de la population. Avec l'intensification des échanges commerciaux, les coûts d'assurance et fret des marchandises se sont sensiblement alourdis, contribuant pour plus des deux tiers au creusement du déficit de la balance des services. L'excédent de la balance des transferts courants s'est accru de 10,8 %, du fait essentiellement de l'augmentation des dons extérieurs reçus des partenaires au développement.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est réduit de 52,6 %, revenant de 174,3 milliards en 2010 à 82,7 milliards en 2011, en raison de la détérioration du solde des opérations financières, alors que le surplus du compte de capital s'est amélioré, grâce à l'augmentation des dons projets. Les flux nets d'investissements directs étrangers, qui demeurent limités, ont été stables d'une année sur l'autre, autour de 20 milliards.

Au total, le solde global de la balance des paiements a dégagé un excédent de 34,0 milliards (0,7 % du PIB), en recul de 60 % par rapport à 2010.

À fin décembre 2010, l'encours de la dette extérieure s'est établi, selon la Banque mondiale, à environ 2 milliards de dollars, en hausse de 12,7 % par rapport à l'année précédente. Le ratio de la dette extérieure rapportée au PIB a recommencé à augmenter en 2010, s'établissant à 23,3 %, après un point bas atteint en 2009 à 21,8 %. L'endettement du

### Dettes extérieures du Burkina Faso

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2007	2008	2009	2010
<b>Dettes à court et long terme</b>	<b>1 449,6</b>	<b>1 669,8</b>	<b>1 821,6</b>	<b>2 053,3</b>
<b>Dettes à long terme</b>	<b>1 257,1</b>	<b>1 505,5</b>	<b>1 711,3</b>	<b>1 924,5</b>
Dettes publiques garanties	1 257,1	1 505,5	1 711,3	1 924,5
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Recours aux crédits du FMI</b>	<b>37,5</b>	<b>54,3</b>	<b>110,3</b>	<b>128,7</b>
<b>Dettes à court terme</b>	<b>155,0</b>	<b>110,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	36,7	33,9	33,9	34,9
<b>Indicateurs de dette</b>				
Dettes totales/exportations de biens et services	202,6	201,5	179,3	108,6
Dettes extérieures/PIB	24,7	25,2	21,8	23,3
Service payé de la dette/exportations de biens et services	5,8	5,4	4,2	2,7
Service payé de la dette/recettes budgétaires	4,5	4,1	3,7	3,7
Dettes multilatérales/dettes totales	67,5	71,5	76,5	77,9

Sources : Banque mondiale, BCEAO

Burkina Faso est uniquement contracté à long terme, principalement auprès de créanciers multilatéraux. Selon l'analyse de soutenabilité du FMI réalisée en avril 2012, le risque de surendettement, jugé jusqu'alors « élevé », est dorénavant considéré comme « faible », compte tenu du développement rapide des exportations d'or.

### SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2011, le système bancaire burkinabè comportait quinze établissements de crédit dont cinq établissements financiers.

Le total agrégé des bilans du système bancaire a augmenté de 22,0 % en 2011, après une progression de 24,0 % en 2010. Cette évolution résulte essentiellement de la progression (+ 17,2 %) des dépôts de la clientèle, qui ont atteint 1 376,9 milliards à fin décembre 2011. Les dépôts à terme, qui représentent environ 52,7 % des ressources clientèle, se sont accrues de 8,5 %, tandis que les dépôts à vue ressortaient en hausse de 29,9 %. Les encours bruts de crédits (1 140 milliards) sont ressortis en hausse de 22,0 % (après 15,6 % en 2009) et représentaient environ 59,4 % du total des bilans bancaires.

La qualité du portefeuille s'est améliorée sur l'exercice : les créances en souffrance brutes (créances douteuses et impayées) ont baissé à un niveau de 145 milliards à fin 2011 et représentent désor-

## Système bancaire du Burkina Faso

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et coefficients en %)

Actif	2009	2010	2011	Passif	2009	2010	2011
Opérations de trésorerie et interbancaires	276,3	281,7	297,5	Opérations de trésorerie et interbancaires	147,9	208,1	277,2
Opérations avec la clientèle	695,3	823,2	1 037,8	Opérations avec la clientèle	960,2	1 174,4	1 376,9
Opérations sur titres et diverses	194,2	362,1	437,2	Opérations sur titres et diverses	44,9	59,4	75,4
Valeurs immobilisées	104,7	106,6	147,9	Provisions, fonds propres et assimilés	117,5	131,8	190,9
<b>Total</b>	<b>1 270,6</b>	<b>1 573,7</b>	<b>1 920,4</b>	<b>Total</b>	<b>1 270,6</b>	<b>1 573,7</b>	<b>1 920,4</b>
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + dot. amortissements/PNB)	73,9	68,3	61,5	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	0,1	14,2	31,7
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	0,1	10,6	19,3				

Source : Commission bancaire de l'UMOA

mais 12,7 % du total des encours de crédits bruts, contre 17,7 % en 2010. En outre, le taux de provisionnement des créances douteuses a légèrement augmenté, s'établissant à 74,0 % contre 73,0 % sur l'exercice précédent.

En 2011, le système bancaire burkinabè a fortement amélioré sa rentabilité avec un produit net bancaire, en hausse de 19,4 % entre 2010 et 2011, à 113,3 milliards. Le résultat d'exploitation, qui a atteint 43,4 milliards, a doublé par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est imputable d'une part, à une progression du niveau des produits bancaires (+ 14,3 %), portée par les opérations avec la clientèle et les opérations sur titres, et d'autre part, à la baisse du coût du risque. Ce dernier est ressorti à 5,6 milliards, après 16,0 milliards en 2010. Au total, le résultat net cumulé est ressorti en forte hausse, à 35,9 milliards, contre un bénéfice de 13,5 milliards en 2010. Les principaux indicateurs de rentabilité du système bancaire se sont ainsi fortement améliorés, le taux de marge nette et le coefficient de rentabilité passant respectivement 14,2 % à 31,7 % et de 10,6 % à 19,3 %. Le coefficient net d'exploitation s'est également amélioré, pour atteindre 61,5 %, après 68,3 % en 2010.

La santé du système bancaire au Burkina Faso reste toutefois fragile, du fait notamment de la surexposition de certains établissements à l'égard du secteur cotonnier.

Le secteur de la microfinance connaît un développement particulièrement rapide au Burkina Faso, même si cette progression a semblé marquer le pas en 2011. À fin 2011, ce secteur comprenait douze principales institutions financières décentralisées, pour environ 1,5 millions de bénéficiaires (+ 25,7 % par rapport à fin 2010). Toutefois, l'encours des crédits bruts s'est

contracté de 13,0 % par rapport au 31 décembre 2010, pour ressortir à près de 70 milliards, soit 6,3 % des encours de crédit du secteur bancaire. La qualité du portefeuille s'est très légèrement dégradée, avec un taux de créances douteuses brutes s'élevant à 4,9 % en fin d'année 2011, après 4,7 % en 2010. Les dépôts collectés par les institutions de microfinance étaient évalués à 78 milliards (- 8,2 % sur un an), soit environ 7,0 % des dépôts bancaires du pays.

## PERSPECTIVES

En 2012, selon la BCEAO, le Burkina Faso devrait enregistrer une croissance de son PIB réel de 5,6 %, grâce à la hausse des productions céréalière et cotonnière et aux possibles effets d'entraînement du rebond de l'économie ivoirienne. La bonne santé du secteur agricole dépendra également de l'intensification des mesures prévues dans le cadre de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD), avec notamment la dynamisation des pôles de croissance comme la zone de Bagré. Dans le secteur secondaire, la croissance serait portée essentiellement par les industries extractives et les industries manufacturières, le BTP devant également bénéficier de la réalisation de grands chantiers, notamment la zone commerciale de centre ville, dite « ZACA », ainsi que l'extension et l'aménagement du barrage de Bagré.

L'inflation se maintiendrait autour de 3 % en moyenne annuelle en 2012, sous l'hypothèse d'une hausse de la production agricole et d'une évolution modérée des cours du pétrole.

S'agissant des finances publiques, les marges budgétaires dégagées par la suppression du contrôle

des prix en faveur d'un mécanisme d'ajustement des prix des carburants, la réforme de la fonction publique et l'octroi d'une quatrième licence téléphonique devraient être intégralement absorbées par le coût combiné de la crise alimentaire et des mesures d'urgence en faveur des réfugiés maliens, évalué par le FMI à près de 2,2 % du PIB. Le déficit global, base engagements dons inclus, devrait, selon la BCEAO, se creuser, de 2,6 % en 2011 à 2,9 % du PIB en 2012, justifiant l'augmentation du soutien financier du FMI. Ces financements supplémentaires visent à permettre au Burkina Faso de faire face à la conjonction de deux chocs survenus en 2011, à savoir l'aggravation de la crise alimentaire, qui menace plus de 10 % de la population, et l'afflux de réfugiés lié

à la crise malienne, dont le nombre était estimé, en juin 2012, à environ 60 000 personnes.

S'agissant des échanges extérieurs, l'évolution des exportations demeurera tributaire de la variation des cours du coton, qui ont baissé de 43,0 % sur un an à fin juin 2012, et de l'or, dont les niveaux demeurent élevés. Le déficit des transactions courantes se dégraderait en 2012, passant de 1,5 % du PIB en 2011 à 3,7 % en 2012. Toutefois, les dons destinés au financement des projets d'investissements (enregistrés dans le compte de capital) devraient, selon le FMI, croître très fortement. L'excédent global de la balance des paiements s'améliorerait de 0,7 % à 0,9 % du PIB en 2012.





# CÔTE D'IVOIRE



<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Capitale d'État (plus de 100 000 hab.)</li> <li>□ Capitale administrative (plus de 2 500 000 hab.)</li> <li>● Plus de 300 000 hab.</li> <li>● Plus de 100 000 hab.</li> <li>● Plus de 50 000 hab.</li> <li>● Plus de 10 000 hab.</li> <li>● Autre ville ou localité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Limite de région</li> <li>— Limite de département</li> <li><b>Daloa</b> Capitale de région</li> <li><b>Touba</b> Chef-lieu et nom de département</li> <li><b>BAKOUÉ</b> Groupe ethnique</li> <li>✈ ✈ Aéroport, aérodrome</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Autoroute</li> <li>— Route principale</li> <li>— Autre route</li> <li>- - - Piste</li> <li>— Voie ferrée</li> <li>— Barrage, chute</li> <li>▨ Parc national ou réserve</li> </ul>
---	--	--



## Caractéristiques géographiques et humaines

**Superficie :** 322 463 km<sup>2</sup>

**Population :** 19,7 millions d'habitants. Densité : 62 habitants/km<sup>2</sup>. Part de la population urbaine : 50,1 %. Taux de croissance démographique : 2,1 %. Langue officielle : français

**Principales villes :** Yamoussoukro (capitale administrative), Abidjan, Bouaké, Daloa, Korhogo

**Régime politique :** À l'issue du second tour de l'élection présidentielle, le 28 novembre 2010, la proclamation de la victoire de M. Ouattara par la commission électorale indépendante a été rejetée par le président sortant, M. Gbagbo, qui s'est maintenu au pouvoir en dépit des résolutions prises à son encontre par la communauté internationale. Les fortes tensions politiques qui en ont résulté ont progressivement conduit à des affrontements armés entre les deux camps, qui se sont soldés en avril 2011 par l'arrestation de M. Gbagbo. M. Ouattara a été officiellement proclamé président de la République par le Conseil constitutionnel en mai 2011. Les élections législatives, qui se sont déroulées en décembre 2011, ont été gagnées par la majorité présidentielle et, en mars 2012, un nouveau gouvernement a été formé avec, comme Premier ministre, M. Jeannot Ahoussou-Kouadio.

## Économie (2011)

**PIB par habitant <sup>1)</sup> :** 1 062 dollars

### Répartition du PIB par secteur d'activité <sup>2)</sup> :

Primaire	29,0 %
Secondaire	23,0 %
Tertiaire	48,0 %

1) Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2012

2) Source : BCEAO

## Indicateurs de développement

**Espérance de vie :** 55,4 ans

**Taux de mortalité infantile :** 8,6 %

**Taux d'alphabétisation des adultes :** 55,3 %

**Population en deçà du seuil de pauvreté <sup>1)</sup> :** 23,8 %

**Indice de développement humain - Classement :** 170<sup>e</sup>/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour

Sources : PNUD (2012), *Rapport mondial sur le développement humain (données 2011)* ; Banque mondiale, *World Development Indicators (données 2010)* pour la mortalité infantile

## Accords internationaux

La République de Côte d'Ivoire (RCI) est membre du Conseil de l'Entente avec le Bénin, le Burkina Faso, le Niger et le Togo, de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

## Relations avec la communauté financière internationale

Suite à la crise politique qui s'est traduite par la suspension des relations avec le Fonds monétaire international au début de l'année 2011, le programme triennal au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC), conclu en mars 2009 pour un montant total de 373,98 millions de DTS, a été annulé. En juillet 2011, les autorités ivoiriennes ont obtenu une assistance au titre de la Facilité de crédit rapide (FCR) d'un montant de 81,3 millions de DTS. En novembre 2011, le Conseil du FMI a approuvé un accord triennal en faveur de la Côte d'Ivoire au titre de la FEC, d'un montant de 390,24 millions de DTS.

Le 4 mai 2010, le Conseil d'Administration de la Banque mondiale a approuvé une stratégie d'intervention pour la période 2010-2013, pour un montant de 571 millions de dollars. À l'issue de la crise post-électorale, la Banque mondiale a octroyé une aide budgétaire de 150 millions de dollars et approuvé un projet visant la promotion de l'emploi des jeunes, pour un montant de 50 millions de dollars. Le portefeuille total des seize projets en cours s'élevait à 816 millions de dollars à fin juillet 2012.

## ACTIVITÉ

En 2011, le PIB réel de la Côte d'Ivoire s'est contracté de 4,7 %, contre une progression de 2,4 % en 2010. Cette récession résulte directement de la crise post-electorale qui a paralysé l'activité économique durant les quatre premiers mois de l'année 2011. Compte tenu de la dégradation des conditions de sécurité et de transport, le rétablissement de conditions favorables à l'activité économique a été progressif.

Dans le secteur primaire, les productions vivrières (mil et sorgho, maïs, riz paddy, manioc, igname) ont globalement augmenté de 2 % à l'issue de la campagne 2011-2012, tandis que les cultures d'exportation ont enregistré des résultats moins favorables, marqués par une baisse des récoltes de cacao (- 11,3 %) et un net recul de la production de café (- 65,9 %).

Les filières café, coton et cacao, qui constituent les principaux produits d'exportation du pays, font vivre environ 9 millions de personnes, soit près de la moitié de la population. La production de coton s'est élevée à 220 000 tonnes au titre de la campagne 2011-2012, soit une hausse de 26 % par rapport à la campagne précédente. Cette forte tendance haussière, amorcée depuis deux années, s'explique en partie par l'introduction d'une nouvelle variété de semences à rendement amélioré.

Avec un volume de 1,3 million de tonnes, la production de cacao s'est repliée de 11,3 % par rapport à la campagne 2010-2011, qui avait atteint un niveau

record de 1,5 million de tonnes. L'accroissement de la production reste ralenti par le vieillissement des vergers et la perte de qualité des fèves. Les autorités de la filière se sont engagées, à l'occasion de la cérémonie de lancement de la campagne 2011-2012, à renforcer les projets d'amélioration de la qualité du cacao. Le prix indicatif d'achat a été fixé à 1 000 francs CFA/kg, en retrait par rapport à la campagne précédente (1 100 francs CFA/kg) en raison de la tendance baissière des cours sur le marché international. Une réforme de la filière café-cacao, décidée en 2011 et initiée au début de l'année 2012, vise à une meilleure organisation de la filière et à une amélioration des revenus des producteurs. Le contrôle et la conduite des opérations de la filière ont ainsi été repris par une structure unique de gestion, remplaçant les quatre structures précédentes, associant des représentants de l'État et du secteur privé. Afin d'assurer aux producteurs un prix d'achat au moins égal à 50 % du prix international et de limiter l'impact des fluctuations des prix internationaux, entre 70 % et 80 % de la production devrait être commercialisée avant le début de la saison agricole par un programme de ventes anticipées à la moyenne (PVAM).

### Comptes nationaux de la Côte d'Ivoire

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Ressources</b>	<b>14 781,7</b>	<b>15 457,5</b>	<b>16 691,9</b>	<b>15 559,4</b>
<b>PIB nominal</b>	<b>10 425,3</b>	<b>10 880,7</b>	<b>11 352,0</b>	<b>11 150,0</b>
<b>Importations de biens et services</b>	<b>4 356,4</b>	<b>4 576,8</b>	<b>5 339,9</b>	<b>4 409,4</b>
<b>Emplois</b>	<b>14 781,9</b>	<b>15 457,5</b>	<b>16 691,9</b>	<b>15 559,4</b>
<b>Consommation finale</b>	<b>8 492,6</b>	<b>8 522,9</b>	<b>9 281,1</b>	<b>8 372,8</b>
Publique	1 525,9	1 531,1	1 610,0	1 569,2
Privée	6 966,7	6 991,8	7 671,1	6 803,6
<b>Formation brute de capital fixe (b)</b>	<b>1 178,1</b>	<b>1 104,9</b>	<b>1 170,4</b>	<b>831,8</b>
<b>Exportations de biens et services</b>	<b>5 111,2</b>	<b>5 829,7</b>	<b>6 240,3</b>	<b>6 354,8</b>
Épargne intérieure brute	1 932,7	2 357,9	2 070,8	2 777,2
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	754,6	1 252,9	900,4	1 945,4
<b>Taux d'investissement (en % du PIB)</b>	<b>11,3</b>	<b>10,2</b>	<b>10,3</b>	<b>7,5</b>
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	2,3	3,8	2,4	- 4,7
Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	8,0	0,5	1,9	3,1
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	6,3	0,5	1,7	4,9

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris variation de stocks

Sources : INS, BCEAO

### Principales productions vivrières

(en milliers de tonnes)

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012 (a)
Igname	6 011,6	6 191,9	5 392,4	5 531,9
Manioc	2 410,1	2 482,4	2 306,8	2 359,0
Riz paddy	623,9	642,6	722,6	702,4
Maïs	547,4	563,8	641,6	648,3
Mil et sorgho	74,4	76,6	92,9	95,3

(a) Chiffres provisoires

Sources : BCEAO, administrations nationales

La production ivoirienne de café s'est inscrite en baisse de 65,9 % par rapport à la campagne 2010-2011. Elle apparaît en déclin depuis plusieurs années : en vingt ans, la Côte d'Ivoire est passée du troisième au douzième rang mondial. La production de café souffre principalement de faibles taux de rendement, dus au vieillissement des plants.

Au total, le secteur primaire est le seul à contribuer positivement à la croissance (+ 0,4 point), même si cet apport apparaît en léger retrait par rapport à 2010 (+ 0,7 point).

Le secteur secondaire a contribué négativement à la croissance économique réelle (- 1,7 point, contre - 0,4 point en 2010). L'indice de la production industrielle s'est replié de 0,9 % en moyenne sur l'année, le recul observé au premier semestre reflétant principalement les effets de la crise post-électorale. Les entreprises ont fait face à de fortes perturbations dans leurs circuits d'approvisionnement et de distribution, en raison du détournement des échanges commerciaux vers d'autres ports que celui d'Abidjan, de difficultés d'accès à certaines zones du pays et des surcoûts de production liés notamment à la hausse des primes d'assurance. Au cours du second semestre 2011, la situation s'est sensiblement améliorée, se traduisant par un net rebond de la production industrielle.

L'activité de l'industrie agroalimentaire devrait bénéficier de la réforme de la filière café-cacao, l'objectif des autorités étant d'augmenter la transformation locale du cacao pour la porter à 50 % des fèves récoltées.

Dans la branche « Énergie », les travaux du projet Azito 3 qui consiste en l'extension de la centrale thermique d'Azito à Abidjan, remportés par le Groupe Alstom, ont débuté en décembre 2011 et devraient

permettre à la Côte d'Ivoire d'accroître considérablement sa production électrique.

La branche « Extraction de pétrole et mines » a enregistré des résultats mitigés, le dynamisme de la filière aurifère étant compensé par le recul de l'industrie pétrolière. La production aurifère a ainsi progressé de 33,8 % pour s'établir à 6,8 tonnes en 2011. L'inauguration de la mine de Tongon en octobre 2011 doit permettre à la Côte d'Ivoire de produire 7 tonnes d'or additionnelles chaque année. L'exploitation, assurée par l'entreprise sud-africaine Rangold Resources, est prévue pour une durée de onze ans.

L'industrie minière reste embryonnaire malgré un fort potentiel minier dans l'Ouest ivoirien où se situent des gisements de rang mondial. Le gisement de fer du mont Nimba, le plus important de ce type en Afrique de l'Ouest avec une réserve de 1 milliard de tonnes de minerai, a été attribué en 2008 à la société Tata Steel mais l'exploitation n'a pas encore débuté. La Société pour le Développement minier de la Côte d'Ivoire (SODEMI) est à la recherche de partenaires pour l'exploitation d'autres gisements afin d'amorcer le développement minéralier du sud-ouest du pays.

Dans le secteur pétrolier, la production de brut a décliné de près de 29 % en un an. Les autorités ivoiriennes souhaitent toutefois augmenter la production pétrolière de 50 000 barils à 200 000 barils par jour, en encourageant l'exploitation de nouveaux gisements. En décembre 2011, un gisement de pétrole au sud-est d'Abidjan a été découvert par la société américaine VANCO, la société russe LUKOIL et la Société nationale d'opérations pétrolières de la Côte d'Ivoire (PETROCI) qui sont en charge du

### Principales productions agricoles et prix d'achat aux producteurs

(productions en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012 (a)
<b>Cacao</b>	<b>1 223,2</b>	<b>1 242,3</b>	<b>1 511,3</b>	<b>1 340,6</b>
Prix indicatif d'achat	620,0	979,0	1 100,0	1 000,0
<b>Café</b>	<b>67,6</b>	<b>144,7</b>	<b>94,4</b>	<b>32,2</b>
Prix moyen d'achat aux producteurs	406,0	302,0	427,0	650,0
<b>Coton-graine</b>	<b>125,7</b>	<b>140,6</b>	<b>174,7</b>	<b>220,0</b>
Prix d'achat aux producteurs	185,0	185,0	200,0	200,0

(a) Chiffres provisoires

Sources : BCEAO, administrations nationales

### Principales productions extractives

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Pétrole</b> (en millions de barils)	16,7	18,7	14,6	10,4
<b>Or</b> (en tonnes)	2,88	7,05	5,08	6,80

(a) Chiffres provisoires

Sources : BCEAO, administrations nationales

forage du puits d'exploration. En octobre 2011, le Conseil international de l'ITIE, saluant les progrès de la Côte d'Ivoire en termes de mise en place de l'initiative, a renouvelé son statut de candidat pour une période de dix-huit mois à l'issue de laquelle le pays devra satisfaire l'ensemble des critères. En avril 2012, la Côte d'Ivoire a adopté un nouveau *Code pétrolier* modifiant celui introduit en 1999, qui devrait permettre au pays de tirer un meilleur profit des contrats signés grâce à une simplification et une amélioration du cadre réglementaire.

Habituellement moteur de l'économie ivoirienne, le secteur tertiaire a contribué négativement (- 3,4 points) à la croissance économique, du fait de la détérioration de la situation sécuritaire. L'indice du chiffre d'affaires dans le commerce de détail s'est contracté de 4,6 % par rapport à 2010, en raison tant de la réduction des horaires ouverts suite à l'instauration de couvre-feu dans certaines villes que des perturbations dans les circuits de distribution. L'activité du secteur des transports a également été très perturbée en 2011, principalement au premier semestre. L'aéroport international Houphouët-Boigny d'Abidjan ainsi que le Port Autonome d'Abidjan ont connu des baisses drastiques de leur trafic sur l'année 2011. Les activités liées au tourisme se sont contractées en 2011 mais devraient profiter du programme quinquennal « Vision 2015 » lancé par les autorités ivoiriennes, qui vise à doubler, pour atteindre 500 000 visiteurs par an.

En 2011, de fortes tensions inflationnistes se sont manifestées, la hausse de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) ayant atteint 4,9 % en moyenne annuelle, après 1,7 % en 2010, du fait notamment des difficultés d'approvisionnement des marchés intérieurs et du renchérissement des importations de produits alimentaires.

## FINANCES PUBLIQUES

L'exécution du budget 2011 a été marquée par une baisse à la fois des recettes budgétaires et des dons (- 24,4 %) et, de manière plus modérée, des dépenses publiques (- 9,6 %). Le solde budgétaire, base engagements, dons compris, a ainsi enregistré un déficit de 500,5 milliards (- 4,5 % du PIB), succédant à un déficit plus limité de 216,1 milliards en 2010 (- 1,9 % du PIB).

En 2011, les recettes budgétaires sont revenues de 2 176,2 milliards à 1 693,0 milliards, les recettes fiscales et non fiscales se repliant, respectivement, de 22,6 % et de 19,3 % en un an. Outre la contraction de l'activité économique en début d'année, cette réduction s'explique par les exonérations fiscales accordées à partir de juillet 2011 aux entreprises sinistrées afin de faciliter la reprise économique. Le montant des dons a fortement diminué (- 69,1 %) par rapport à 2010, reflétant en partie la rupture de plusieurs mois des relations avec les bailleurs internationaux en raison de la crise post-électorale.

Les dépenses publiques, évaluées à 2 229,9 milliards en 2011, se sont abaissées de 21,7 % du PIB en 2010 à 20 % du PIB en 2011. Cette réduction résulte tant de la diminution des dépenses courantes (- 8,5 %) que de celles en capital (- 18,5 %). La réduction des dépenses d'investissement résulte en partie de l'insuffisante disponibilité des ressources intérieures et extérieures. Les dépenses réalisées (274,3 milliards) ont été principalement financées, à plus de 80 %, sur ressources internes.

Le déficit qui est ressorti de l'exécution budgétaire a été essentiellement financé par le recours à des ressources extérieures *via* des tirages sur emprunts et, à titre temporaire, par une accumulation d'arriérés de paiement, notamment sur la dette externe (47,1 milliards).

La principale réforme structurelle décidée en 2011 et initiée en janvier 2012 est celle de la filière café-cacao, dont la mise en place conditionnait l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE. La réorganisation de la filière sous l'égide d'une structure unique de gestion supervisée par l'État doit permettre de renforcer la transparence dans la gestion de ce secteur, d'améliorer le niveau des revenus perçus par les producteurs et enfin de réduire les exportations clandestines qui grevaient les performances économiques de la filière. Dans le secteur aérien, la compagnie aérienne nationale, Air Ivoire, a été liquidée en septembre 2011, en raison d'une dette de plus de 25 milliards qu'il ne lui était plus possible d'honorer. Elle a été remplacée par la compagnie Air Côte d'Ivoire créée en mai 2012, dans laquelle l'État ivoirien, Air France et le fonds Aga Khan se sont associés et détiennent respectivement 51 %, 20 % et 15 % du capital.

Tableau des opérations financières de l'État ivoirien

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Recettes et dons</b>	<b>2 160,1</b>	<b>2 473,9</b>	<b>2 282,7</b>	<b>1 725,9</b>
<b>Recettes budgétaires</b>	<b>1 976,8</b>	<b>2 145,0</b>	<b>2 176,2</b>	<b>1 693,0</b>
Recettes fiscales	1 626,4	1 888,7	1 928,5	1 493,2
Recettes non fiscales	343,7	255,4	247,7	199,8
Autres recettes	6,7	0,9	0,0	0,0
<b>Dons</b>	<b>183,3</b>	<b>328,9</b>	<b>106,5</b>	<b>32,9</b>
<b>Dépenses et prêts nets</b>	<b>2 201,2</b>	<b>2 375,7</b>	<b>2 498,8</b>	<b>2 226,4</b>
<b>Dépenses totales</b>	<b>2 196,2</b>	<b>2 371,7</b>	<b>2 465,4</b>	<b>2 229,9</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>1 742,6</b>	<b>1 855,7</b>	<b>1 958,0</b>	<b>1 792,6</b>
Traitements et salaires	711,7	749,0	800,5	719,7
Autres dépenses de fonctionnement	845,0	890,7	953,2	844,5
Autres dépenses non classées (y compris dépenses sociales ciblées)	4,0	10,0	10,1	10,7
Intérêts dus	181,9	206,0	194,3	217,7
Intérêts sur dette intérieure	58,3	46,2	66,3	93,3
Intérêts sur dette extérieure	123,6	159,8	128,1	124,5
<b>Dépenses en capital</b>	<b>299,7</b>	<b>329,6</b>	<b>336,5</b>	<b>274,3</b>
Sur ressources intérieures	222,0	237,9	250,1	225,8
Sur ressources extérieures	77,7	91,7	86,4	48,5
<b>Dépenses des fonds spéciaux et fonds annexes (crise, déchets)</b>	<b>153,9</b>	<b>186,4</b>	<b>170,9</b>	<b>163,0</b>
<b>Prêts moins recouvrements</b>	<b>5,0</b>	<b>4,0</b>	<b>33,4</b>	<b>- 3,5</b>
<b>Solde global (base engagements) (hors dons)</b>	<b>- 224,4</b>	<b>- 230,7</b>	<b>- 322,6</b>	<b>- 533,4</b>
<b>Solde global (base engagements) (dons compris) (b)</b>	<b>- 41,1</b>	<b>98,2</b>	<b>- 216,1</b>	<b>- 500,5</b>
<b>Solde primaire de base (c)</b>	<b>194,1</b>	<b>257,4</b>	<b>162,4</b>	<b>- 107,7</b>
<b>Ajustement base caisse</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Solde global (base caisse) (hors dons)</b>	<b>- 224,4</b>	<b>- 230,7</b>	<b>- 322,6</b>	<b>- 533,4</b>
<b>Solde global base caisse (dons compris) (d)</b>	<b>- 41,1</b>	<b>98,2</b>	<b>- 216,1</b>	<b>- 500,5</b>
<b>Financement</b>	<b>40,6</b>	<b>- 73,1</b>	<b>243,9</b>	<b>486,8</b>
<b>Financement intérieur net</b>	<b>181,1</b>	<b>89,7</b>	<b>- 85,8</b>	<b>- 38,1</b>
Financement bancaire	- 31,1	236,8	118,4	- 1,8
Financement non bancaire	212,2	- 147,1	- 204,2	- 36,3
<b>Financement extérieur net</b>	<b>- 140,5</b>	<b>- 162,8</b>	<b>329,6</b>	<b>524,9</b>
Tirages	38,9	115,4	45,5	403,7
Amortissement dû	- 237,8	- 258,1	- 310,3	- 233,8
Allègement/rééchelonnement obtenu	0,0	2 190,3	154,3	140,1
Variation des arriérés de paiement sur dette extérieure (principal)	25,4	- 2 483,8	- 386,8	47,1
Autres	33,0	273,4	826,9	167,8
<b>Ajustement statistique</b>	<b>0,5</b>	<b>- 25,1</b>	<b>- 27,7</b>	<b>13,7</b>
<b>En pourcentage du PIB</b>				
Recettes totales (hors dons)	19,0	19,7	19,2	15,2
Recettes totales (dons compris)	20,7	22,7	20,1	15,5
Dépenses courantes	16,7	17,1	17,2	16,1
Solde :				
budgétaire de base (e)	- 1,4	- 1,2	- 1,8	- 4,4
base engagements (dons compris) (b)	- 0,4	0,9	- 1,9	- 4,5
base caisse (dons compris) (d)	- 0,4	0,9	- 1,9	- 4,5

(a) Chiffres provisoires

(b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales

(c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : FMI, services nationaux

## COMPTES EXTÉRIEURS

En 2011, l'excédent de la balance des transactions courantes a atteint 1 179,9 milliards (10,6 % du PIB), soit un quintuplement par rapport à son niveau de 2010. Cette évolution résulte principalement de la forte progression de l'excédent de la balance commerciale.

Les exportations ont augmenté de 3,4 % en valeur, s'établissant à 5 918,1 milliards en 2011, contre 5 722,8 milliards en 2010. Les ventes de cacao ont progressé (+ 4,5 %) sous l'effet de la hausse des volumes produits au cours de la campagne 2010-2011. Ces ventes ont toutefois été quelque peu amoindries par les trois mois et demi de suspension des exportations de café et de cacao, qui se sont également traduites par une détérioration de la qualité des fèves stockées au port. Les exportations de produits pétroliers (bruts et raffinés) sont ressorties en forte hausse de 42,6 %, la hausse des prix mondiaux du pétrole contrebalançant la baisse de la production.

La valeur des importations a reculé de 20,1 % en 2011, pour s'établir à 3 148,3 milliards, en liaison avec la forte baisse des importations de biens d'équipement. Les importations de produits pétroliers ont diminué de 8,0 %, en raison principalement de la paralysie de l'activité économique pendant les premiers mois de 2011.

Si les soldes des balances des services et des revenus sont restés globalement stables par rapport à 2010, le déficit de la balance des transferts courants s'est creusé de 37,2 %, passant de 217,6 milliards en 2010 à 298,6 milliards un an plus tard. Ce résultat tient à la baisse des aides budgétaires versées par les bailleurs bilatéraux et multilatéraux et à la diminution du solde net des transferts des migrants.

**Balance des paiements de la Côte-d'Ivoire**

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Transactions courantes</b>	<b>201,9</b>	<b>763,8</b>	<b>230,2</b>	<b>1 179,9</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>1 487,4</b>	<b>2 002,6</b>	<b>1 781,6</b>	<b>2 769,8</b>
Exportations FOB	4 652,7	5 348,4	5 722,8	5 918,1
dont : cacao	1 263,2	1 756,0	1 884,2	1 969,3
café	59,7	63,4	84,1	23,2
produits pétroliers	1 632,4	1 423,5	1 197,8	1 707,8
Coton fibre	35,9	32,1	62,0	65,0
Importations FOB	- 3 165,4	- 3 345,8	- 3 941,1	- 3 148,3
dont importations CAF :				
produits alimentaires	- 695,2	- 765,7	- 749,5	- 823,8
produits pétroliers	- 1 259,5	- 819,9	- 1 385,0	- 1 274,1
biens d'équipement	- 663,0	- 733,2	- 1 166,5	- 509,7
<b>Balance des services</b>	<b>- 732,6</b>	<b>- 749,7</b>	<b>- 881,2</b>	<b>- 824,4</b>
dont fret	- 533,6	- 506,9	- 631,1	- 504,1
<b>Balance des revenus</b>	<b>- 403,9</b>	<b>- 442,5</b>	<b>- 452,7</b>	<b>- 466,9</b>
dont intérêts de la dette publique	- 123,6	- 126,5	- 128,1	- 124,5
<b>Balance des transferts courants</b>	<b>- 148,9</b>	<b>- 46,6</b>	<b>- 217,6</b>	<b>- 298,6</b>
Secteur privé	- 261,7	- 280,8	- 253,0	- 284,8
Secteur public	112,8	234,2	35,4	- 13,8
<b>Compte de capital et d'opérations financières</b>	<b>- 195,7</b>	<b>- 618,1</b>	<b>16,9</b>	<b>- 768,2</b>
<b>Transferts de capital</b>	<b>38,9</b>	<b>106,7</b>	<b>583,9</b>	<b>72,9</b>
<b>Acquisitions/cessions d'actifs financiers non produits</b>	<b>1,1</b>	<b>- 0,5</b>	<b>- 0,3</b>	<b>- 0,5</b>
<b>Opérations financières</b>	<b>- 235,7</b>	<b>- 724,3</b>	<b>- 566,7</b>	<b>- 840,6</b>
Investissements directs	199,8	182,5	155,6	127,8
Investissements de portefeuille	18,7	- 17,9	226,4	46,6
Autres investissements	- 454,2	- 888,9	- 948,6	- 1 014,9
<b>Financement exceptionnel (pour mémoire)</b>	<b>25,3</b>	<b>23,3</b>	<b>310,4</b>	<b>156,0</b>
Variation des arriérés	25,3	- 142,8	- 386,8	- 118,3
Rééchelonnements	0,0	110,0	154,3	93,7
Remise de dettes	0,0	56,1	542,9	180,6
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Erreurs et omissions</b>	<b>- 19,6</b>	<b>- 17,5</b>	<b>- 12,3</b>	<b>15,7</b>
<b>Solde global</b>	<b>- 13,5</b>	<b>128,3</b>	<b>234,7</b>	<b>427,5</b>
<b>Exportations/importations de biens (en %)</b>	<b>117,3</b>	<b>127,4</b>	<b>116,9</b>	<b>144,1</b>

(a) Chiffres provisoires

Source : BCEAO

Le solde du compte de capital et d'opérations financières, excédentaire en 2010, est devenu déficitaire à hauteur de 768,2 milliards en 2011, du fait de la chute tant des transferts de capital (- 87,5 %), que des investissements de portefeuille (- 79,4 %) et des remises de dette (- 66,7 %).

Au total, le solde global de la balance des paiements est demeuré excédentaire en 2011, à hauteur de 427,5 milliards, soit 3,8 % du PIB, en amélioration de 82,1 % par rapport à 2010. Les avoirs de change de

la Côte d'Ivoire se sont ainsi accrus dans les mêmes proportions.

Selon la Banque mondiale, la dette extérieure de la Côte d'Ivoire s'élevait à près de 11,4 milliards de dollars en 2010, en baisse de 2,3 % par rapport à l'année précédente. Par rapport au PIB, l'encours de la dette représentait 49,8 % en 2010. Les ratios du service de la dette rapporté aux recettes d'exportation et aux recettes budgétaires ont atteint, respectivement, 3,0 % et 8,7 % fin 2010, contre 8,9 % et 24,3 % fin 2009.

En raison de la crise post-électorale, la Côte d'Ivoire n'a pu honorer, en décembre 2010 et en 2011, ses échéances de 101,1 millions de dollars d'intérêts sur les euro-obligations « RCI maturité 2032 », émises en avril 2010. Les paiements des échéances ont repris en juin 2012 et des discussions ont été entamées pour organiser le règlement des arriérés de 2010 et 2011.

En juin 2012, la Côte d'Ivoire a également atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE et a bénéficié d'un allègement de dette de 3,1 milliards de dollars, qui représente une baisse de 24 % de son encours de dette extérieure, et d'un complément d'annulation au titre de l'IADM de 1,3 milliard de dollars. Dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée, les créanciers du Club de Paris ont annulé

1,8 milliard de dollars et ont également accordé un allègement de dette additionnel sur une base bilatérale pour un montant de 4,7 milliards de dollars. Il en résulte une réduction de 99,5 % du stock de dette de la Côte d'Ivoire à l'égard du Club de Paris.

L'annulation de dette octroyée par la France, d'un montant de 3,76 milliards d'euros, sera effectuée par le biais d'un C2D (contrat de désendettement et de développement), en cours de discussion avec les autorités.



**Dettes extérieures de la Côte d'Ivoire**

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2007	2008	2009	2010
<b>Dettes à court et long terme</b>	<b>13 865,2</b>	<b>12 567,8</b>	<b>11 701,6</b>	<b>11 429,7</b>
<b>Dettes à long terme</b>	<b>12 237,0</b>	<b>11 035,6</b>	<b>11 250,8</b>	<b>10 696,3</b>
Dettes publiques garanties	11 646,2	10 621,9	10 979,8	10 416,3
Dettes privées non garanties	590,8	413,8	271,0	280,0
<b>Recours aux crédits du FMI</b>	<b>173,5</b>	<b>188,3</b>	<b>351,8</b>	<b>382,6</b>
<b>Dettes à court terme</b>	<b>1 454,7</b>	<b>1 343,8</b>	<b>99,1</b>	<b>350,8</b>
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	1 454,7	1 343,8	99,1	43,8
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	2 496,9	2 218,2	182,9	121,8
Indicateurs de dette				
Dettes totales/exportations de biens et services	144,2	109,7	94,4	90,6
Dettes extérieures/PIB	70,3	53,8	50,6	49,8
Service payé de la dette/exportations de biens et services	4,5	9,2	8,9	3,0
Service payé de la dette/recettes budgétaires	11,3	23,7	24,3	8,7
Dettes multilatérales/dettes totales	25,0	23,0	20,3	19,5

Sources : Banque mondiale, BCEAO

vement 63,6 % et 26,4 % tandis que les crédits à long terme demeurent insignifiants (3,8 % des encours).

En dépit de la crise, la qualité du portefeuille ne s'est que légèrement dégradée par rapport à 2010 : les créances en souffrance brutes (créances douteuses et impayés) ont représenté 17 % du total des encours de crédits bruts, contre 16,3 % en 2010. Le montant des créances brutes en souffrance a atteint 427 milliards, en hausse de 3,1 % par rapport à l'exercice 2010. Le taux de provisionnement des créances douteuses est resté stable, s'élevant à 87,7 % (89,4 % en 2010).

En dépit de la baisse de 1,6 % du produit net bancaire (248 milliards), le système bancaire a dégagé un résultat net de 4,4 milliards, contre une perte de 27,6 milliards en 2010. Cette bonne performance est imputable à une baisse des dotations nettes de 69 milliards en 2010 à 30,7 milliards en 2011. Par conséquent, les indicateurs de rentabilité se sont nettement redressés sur l'exercice 2011, avec un coefficient de rentabilité de 1,6 % (contre - 9,4 % en 2010), un taux de marge nette de 1,8 % (contre - 11 %) et un coefficient net d'exploitation de 86,6 % (contre 88,4 %).

Le secteur de la microfinance en Côte d'Ivoire est particulièrement fragile et en cours de restructuration, plusieurs établissements étant sous administration

**SYSTÈME BANCAIRE**

À fin décembre 2011, le système bancaire ivoirien comprenait vingt établissements de crédit.

Le total de bilan du système bancaire a progressé de 15,8 % par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution tient principalement à la hausse des dépôts collectés auprès de la clientèle (+ 20,6 %), qui ont atteint 3 391,8 milliards. Les encours de crédits bruts se sont également accrus de 0,8 % pour s'établir à environ 2 515 milliards. Les concours à court terme et moyen terme représentent respecti-

**Système bancaire de la Côte d'Ivoire**

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et coefficients en %)

Actif	2009	2010	2011	Passif	2009	2010	2011
Opérations de trésorerie et interbancaires	561,0	589,6	1 021,7	Opérations de trésorerie et interbancaires	322,5	354,8	309,6
Opérations avec la clientèle	1 911,3	2 129,2	2 133,2	Opérations avec la clientèle	2 340,7	2 811,7	3 391,8
Opérations sur titres et diverses	343,8	588,1	692,7	Opérations sur titres et diverses	153,4	145,0	203,0
Valeurs immobilisées	308,8	338,8	376,1	Provisions, fonds propres et assimilés	308,3	334,3	319,3
<b>Total</b>	<b>3 124,9</b>	<b>3 645,7</b>	<b>4 223,7</b>	<b>Total</b>	<b>3 124,9</b>	<b>3 645,7</b>	<b>4 223,7</b>
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + amortissements/PNB)	82,2	88,4	86,6	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	27,3	- 11,0	1,8
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	22,3	- 9,4	1,6				

Source : Commission bancaire de l'UMOA

provisoire. Le secteur comprenait, à fin 2011, neuf principales institutions financières décentralisées, pour environ 1,7 million de bénéficiaires (+ 41 % par rapport à fin 2010). L'encours des crédits bruts est resté stable par rapport au 31 décembre 2010, pour ressortir à environ 24,2 milliards, soit 1,1 % des encours de crédit du secteur bancaire. Les dépôts collectés par les institutions de microfinance étaient évalués à 90 milliards (+ 3,4 % sur un an), représentant environ 3 % des dépôts bancaires du pays. La qualité du portefeuille est restée très dégradée, avec une proportion de créances douteuses de 19,7 % contre 11,0 % en 2010.

## PERSPECTIVES

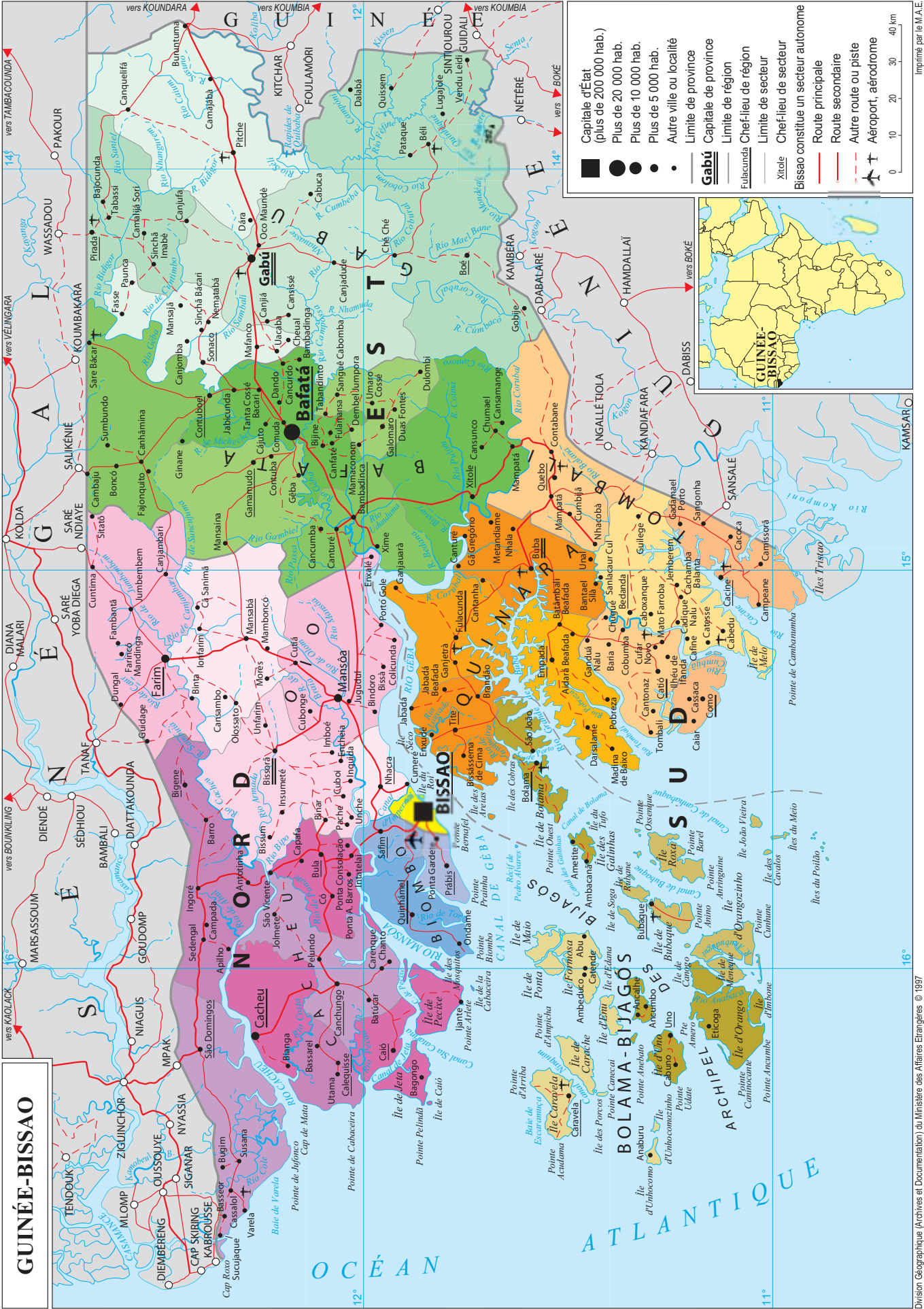
Pour 2012, les prévisions de la BCEAO anticipent un fort rebond de la croissance économique qui devrait atteindre 8,0 % en termes réels. L'accélération de la croissance économique proviendrait d'une forte reprise des secteurs secondaire et tertiaire, qui avaient particulièrement souffert en 2011, soutenus par d'importants investissements tant privés que publics.

Selon la BCEAO, les tensions inflationnistes devraient fortement se résorber en 2012 pour s'établir à 1,5 % en moyenne annuelle, contre 4,9 % en 2011.

S'agissant des finances publiques, les prévisions pour 2012 tablent sur une quasi-stabilité du solde budgétaire (base engagements, dons compris), par rapport à son niveau de 2011, qui ressortirait à 4,4 % du PIB. La mobilisation fiscale devrait retrouver son niveau de pré-crise et permettre de financer l'ambitieux projet d'investissement de l'État, qui prévoit un doublement des dépenses d'investissement en 2012, afin de consolider la reprise économique.

Sur le plan des échanges extérieurs, l'excédent du solde des transactions courantes se dégraderait par rapport à 2011 (- 18,1 %), en raison de la hausse attendue des importations induite par la reprise économique. Les efforts d'amélioration du climat des affaires engagés par les autorités en vue d'une meilleure attractivité de la Côte d'Ivoire devraient se traduire par une nette hausse tant des investissements directs étrangers que des investissements de portefeuille en 2012.





# GUINÉE-BISSAO

■ Capitale d'État (plus de 200 000 hab.)  
 ● Plus de 20 000 hab.  
 ● Plus de 10 000 hab.  
 ● Plus de 5 000 hab.  
 • Autre ville ou localité  
 — Limite de province  
 — Capitale de province  
 — Limite de région  
 — Fulacunda  
 — Xitole  
 — Chef-lieu de secteur  
 — Xitole  
 — Chef-lieu de secteur  
 — Bissao constitue un secteur autonome  
 — Route principale  
 — Route secondaire  
 - - - Autre route ou piste  
 ✈️ Aéroport, aérodrome





## Caractéristiques géographiques et humaines

**Superficie :** 36 125 km<sup>2</sup>

**Population :** 1,5 million d'habitants. Densité : 45 habitants/km<sup>2</sup>. Part de la population urbaine : 30,0 %. Taux de croissance démographique : 2,1 %. Langue officielle : portugais

**Principales villes :** Bissau (capitale administrative), Cacheu, Bafata et Gabu

**Régime politique :** Le double assassinat, en mars 2009, du président M. Joao Bernardo Vieira et du chef d'état-major de l'armée a fortement déstabilisé le pays et contraint à des élections présidentielles en juillet 2009, qui ont vu la victoire de M. Malam Bacai Sanha. Après avoir suspendu sa coopération à la suite de la mutinerie militaire du 1<sup>er</sup> avril 2010, l'Union européenne a entamé des consultations avec les autorités qui ont débouché le 18 juillet 2011 sur la publication d'une feuille de route recommandant certaines mesures visant à assurer la primauté du pouvoir civil et à renforcer la lutte contre la criminalité organisée. Mais le décès du chef de l'État, le 9 janvier 2012, a entraîné l'organisation d'élections présidentielles anticipées marquées entre les deux tours par un nouveau coup d'État, déclenché le 12 avril 2012.

## Économie (2011)

**PIB par habitant <sup>1)</sup> :** 576 dollars

**Répartition du PIB par secteur d'activité <sup>2)</sup> :**

Primaire	45,2 %
Secondaire	30,4 %
Tertiaire	24,4 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2012

2) Source : BCEAO

## Indicateurs de développement

**Espérance de vie :** 48,1 ans

**Taux de mortalité infantile :** 9,2 %

**Taux d'alphabétisation des adultes :** 52,2 %

**Population en deçà du seuil de pauvreté <sup>1)</sup> :** 48,8 %

**Indice de développement humain – Classement :** 176<sup>e</sup>/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour

Sources : PNUD (2012), Rapport mondial sur le développement humain (données 2011) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2010) pour le taux de mortalité infantile

## Accords internationaux

La Guinée-Bissau est membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP). Elle a rejoint la Zone franc le 17 avril 1997, devenant membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

## Relations avec la communauté financière internationale

Le pays a obtenu du FMI, le 7 mai 2010, la mise en place d'un programme triennal au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC), pour un montant de 22,4 millions de DTS. Suite à l'approbation, en décembre 2010 de la première revue du programme, le point d'achèvement au titre de l'initiative PPTE a été atteint, ouvrant la voie à une réduction significative de la dette extérieure. L'approbation par le Conseil d'administration du FMI de la troisième revue du programme, en décembre 2011, a porté le total des décaissements à 15,1 millions de DTS. Le constat dressé par les services du FMI en mars 2012, dans le cadre de la quatrième revue de la FEC, a mis en évidence un niveau de mise en œuvre du programme globalement satisfaisant.

Au 31 juillet 2012, la Banque mondiale disposait d'un portefeuille de quinze projets actifs en Guinée-Bissau, pour un montant global de 43,2 millions de dollars, en particulier dans les domaines de l'énergie, des finances publiques et de l'alimentation.

## ACTIVITÉ

En 2011, l'activité économique a progressé de façon soutenue, le PIB réel ressortant en hausse de 5,3 %, après 4,5 % en 2010, grâce aux bonnes performances de l'ensemble des secteurs de l'économie, dans un contexte toutefois marqué par un surcroît de tensions inflationnistes.

En 2011, la contribution du secteur primaire à la croissance du PIB réel a atteint 2 points (contre 0,1 point en 2010), les principales productions agricoles s'inscrivant en hausse à l'issue de la campagne 2011-2012, notamment la production rizicole (+ 11,6 %, à plus de 233 000 tonnes). Ce secteur a notamment bénéficié de l'appui de la BOAD, qui a accordé en 2010 un prêt d'environ 10 millions de dollars pour aider au financement d'un projet d'appui à la sécurité alimentaire, comprenant la restauration de 1 200 hectares de rizières de mangrove. La production d'arachide a par ailleurs poursuivi sa progression (+ 18,2 % en 2011), après une hausse de 20,2 % à l'issue de la campagne précédente.

La production de noix de cajou a atteint en 2011 le niveau record de 161 000 tonnes, soit une hausse de 33,7 %. La Guinée-Bissau est le cinquième producteur mondial d'anacarde et la filière procure de l'emploi à près de 80 % de la population. Seule une très faible part de la production est transformée sur place, l'essentiel de la production de cajou étant achetée chaque année en avril-mai par des négociants, principalement indiens, qui en assurent ensuite la transformation à l'étranger. Les projets de construction de trois nouvelles unités de transformation, d'une capacité unitaire de traitement de 5 000 tonnes, financés par des capitaux libyens, ont été suspendus. Depuis 2012, la Guinée-Bissau rencontre cependant d'importantes difficultés pour commercialiser une partie de sa production, du fait d'une concurrence accrue de la part de pays producteurs comme l'Inde, le Brésil et le Costa Rica et d'une chute des prix sur le marché international.

### Comptes nationaux de la Guinée-Bissau

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Ressources</b>	<b>514,2</b>	<b>519,0</b>	<b>571,6</b>	<b>630,3</b>
<b>PIB nominal</b>	<b>387,0</b>	<b>390,5</b>	<b>423,4</b>	<b>470,5</b>
<b>Importations de biens et services</b>	<b>127,2</b>	<b>128,5</b>	<b>148,2</b>	<b>159,8</b>
<b>Emplois</b>	<b>514,1</b>	<b>519,0</b>	<b>571,6</b>	<b>630,3</b>
<b>Consommation finale</b>	<b>409,4</b>	<b>428,6</b>	<b>459,2</b>	<b>482,7</b>
Publique	40,5	54,0	57,5	58,6
Privée	368,9	374,6	401,7	424,1
<b>Formation brute de capital fixe (b)</b>	<b>27,7</b>	<b>25,4</b>	<b>27,9</b>	<b>33,5</b>
<b>Exportations de biens et services</b>	<b>77,0</b>	<b>65,0</b>	<b>84,5</b>	<b>114,1</b>
Épargne intérieure brute	- 22,4	- 38,1	- 35,8	- 12,2
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 50,1	- 63,5	- 63,7	- 45,7
<b>Taux d'investissement (en % du PIB)</b>	<b>7,2</b>	<b>6,5</b>	<b>6,6</b>	<b>7,1</b>
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	3,2	3,4	4,5	5,3
Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	13,2	- 2,4	3,8	5,5
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	10,4	- 2,8	2,2	5,1

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris variation de stocks

Sources : INS, BCEAO

Le secteur de la pêche représente également une importante source de revenus, employant environ 120 000 personnes, et bénéficie de l'appui de l'Union européenne, au travers de la signature d'accords de pêche dont le dernier protocole – dans le cadre de la Politique européenne commune de Pêche (PCP) – devait venir à échéance en juin 2012. La contribution financière de 7,5 millions d'euros par an au titre de ce dernier accord vise à la préservation des ressources halieutiques par la promotion d'une pêche responsable et la lutte contre la pêche illicite. Un nouveau port de pêche industrielle est en cours de réalisation à Bandim, à la périphérie de Bissau, avec le concours financier de la BAFD.

Plusieurs projets d'exploitation minière attestent des ressources importantes et jusqu'à présent peu mises en valeur de la Guinée-Bissau, notamment les projets d'exploitation de la bauxite (au sud du pays, à Boé) et des phosphates (au nord, près de Farim). La compagnie Bauxite Angola a signé en 2009 un accord pour assurer l'extraction d'un gisement de bauxite, aux réserves évaluées à plus de 110 millions de tonnes, ainsi que la construction d'un port en eau profonde à Buba, à 250 kilomètres au sud de Bissau, permettant l'évacuation du minerai acheminé par

### Principales productions agricoles

(en milliers de tonnes)

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012 (a)
Riz	181,9	181,3	209,2	233,4
Coton-graine	6,7	5,7	1,0	1,0
Anacarde	118,6	136,3	121,0	161,7
Arachide	24,1	30,1	36,2	42,8

(a) Chiffres provisoires

Sources : BCEAO, administrations nationales

## FINANCES PUBLIQUES

La situation des finances publiques en 2011 a été marquée par la stabilité des principaux soldes budgétaires, malgré la baisse de l'aide extérieure. Le déficit budgétaire base engagements, hors dons, s'est ainsi établi à un niveau comparable à celui de 2010, à 41,5 milliards, soit 13,1 % du PIB.

une voie ferrée de 110 kilomètres, également en projet. Le coût de construction de ce port est estimé à près de 320 millions de dollars et son entrée en activité est prévue à l'horizon de 2018. Le capital de la société minière en charge de l'exploitation de la bauxite sera détenu conjointement par Bauxite Angola (70 %) et les gouvernements angolais (20 %) et bissau-guinéen (10 %).

Le secteur secondaire – qui représente 30,2 % du PIB – a contribué à hauteur de 0,7 point à la croissance du PIB en 2011, soit un niveau identique à celui de 2010. Le dynamisme de l'investissement public a joué un rôle important dans le soutien à la croissance économique, avec notamment la mise en œuvre d'un programme de réhabilitation des infrastructures qui prévoit le renouvellement et l'extension du réseau électrique de haute et moyenne tension du pays et le renforcement de l'entreprise publique d'eau et d'électricité, EAGB (Electricidade e Aguas da Guine Bissau). La Banque mondiale a accordé en mai 2011 une subvention de 2,2 millions de dollars pour soutenir le projet de réhabilitation des secteurs de l'eau et de l'électricité.

Le secteur tertiaire a connu un recul de sa contribution à la croissance, passée de 3,7 points en 2010 à 2,6 points en 2011, en liaison avec un moindre dynamisme des activités commerciales.

Les tensions inflationnistes se sont nettement accrues en 2011, le taux d'inflation annuel moyen s'établissant à 5,1 %, contre 2,2 % en 2010, du fait de la hausse des cours de l'énergie et des produits agricoles. Compte tenu de l'importance des achats de denrées alimentaires et de produits pétroliers dans le panier de consommation des populations les plus vulnérables, ces hausses de prix se sont traduites par des mouvements sociaux à Bissau en mai et juin 2011.

La croissance des recettes budgétaires (+ 8 milliards), qui ont représenté 11,2 % du PIB en 2011, contre 10,5 % en 2010, tient aussi bien à la hausse des recettes fiscales (+ 21,8 %) qu'à celle des recettes non fiscales (+ 6,9 %). Cette amélioration dans la mobilisation des ressources budgétaires tient à un certain dynamisme de l'économie locale, lié aux activités de BTP et à la bonne orientation des ventes de noix de cajou. Les dons extérieurs, dans un contexte de forte dégradation des relations avec certains bailleurs, notamment l'Union européenne, ont sensiblement reculé, ne représentant plus en 2011 que 39,6 % des recettes budgétaires totales, pour s'établir à 34,5 milliards, soit 7,3 % du PIB (contre 40 milliards, soit 9,4 % du PIB, en 2010).

La progression de 10 % des dépenses totales a résulté, notamment, de la hausse de 11,2 % des dépenses courantes, sous l'effet en particulier de l'alourdissement de la masse salariale de la fonction publique, qui, après trois ans de stabilité à un niveau de 20 milliards, a enregistré une augmentation de 17 % en 2011. La masse salariale a représenté 60 % des recettes fiscales en 2011, après 77 % en 2009 et 96 % en 2008. Les dépenses en capital, pour l'essentiel financées sur ressources extérieures, ont progressé de 8,4 %, se situant à 39,3 milliards, en liaison avec la poursuite des investissements dans les infrastructures de transport et d'énergie.

Le déficit global des engagements budgétaires (hors dons), à 41,5 milliards, est demeuré stable en valeur par rapport à 2010, sa part en proportion du PIB s'inscrivant toutefois en baisse sensible par rapport à 2010 (à 8,8 % en 2011, contre 9,7 % en 2010). Compte tenu de la baisse des dons extérieurs et d'un apurement d'arriérés intérieurs à hauteur de 2,1 milliards, le solde base caisse a dégagé un déficit de 9,1 milliards, soit 1,9 % du PIB, contre un déficit de 2,1 % du PIB en 2010.

Tableau des opérations financières de l'État bissau-guinéen

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Recettes et dons</b>	<b>65,4</b>	<b>97,5</b>	<b>84,6</b>	<b>87,1</b>
<b>Recettes budgétaires</b>	<b>34,6</b>	<b>35,4</b>	<b>44,6</b>	<b>52,6</b>
Recettes fiscales	20,9	26,6	33,1	40,3
Recettes non fiscales	13,7	8,8	11,5	12,3
<b>Dons</b>	<b>30,8</b>	<b>62,1</b>	<b>40,0</b>	<b>34,5</b>
<b>Dépenses et prêts nets</b>	<b>80,8</b>	<b>86,3</b>	<b>85,6</b>	<b>94,1</b>
<b>Dépenses totales</b>	<b>80,8</b>	<b>86,3</b>	<b>85,6</b>	<b>94,1</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>53,5</b>	<b>50,3</b>	<b>49,3</b>	<b>54,8</b>
Traitements et salaires	20,1	20,5	20,7	24,2
Autres dépenses de fonctionnement	26,0	24,9	27,9	30,5
Intérêts dus	7,3	4,9	0,7	0,1
Intérêts sur dette intérieure	1,3	0,1	0,2	0,1
Intérêts sur dette extérieure	6,0	4,8	0,5	0,0
<b>Dépenses en capital</b>	<b>27,3</b>	<b>36,0</b>	<b>36,3</b>	<b>39,3</b>
Sur ressources intérieures	1,6	1,4	0,9	0,4
Sur ressources extérieures	25,7	34,6	35,4	38,9
<b>Dépenses des fonds spéciaux et fonds annexes</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Prêts moins recouvrements</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde global (base engagements) (hors dons)</b>	<b>- 46,2</b>	<b>- 50,9</b>	<b>- 41,0</b>	<b>- 41,5</b>
<b>Solde global (base engagements) (y compris dons) (b)</b>	<b>- 15,4</b>	<b>11,2</b>	<b>- 1,0</b>	<b>- 7,0</b>
<b>Solde primaire de base (c)</b>	<b>- 13,2</b>	<b>- 11,3</b>	<b>- 4,9</b>	<b>- 2,5</b>
<b>Ajustement (base caisse)</b>	<b>10,0</b>	<b>- 5,9</b>	<b>- 7,7</b>	<b>- 2,1</b>
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	10,0	- 5,9	- 7,7	- 2,1
Sur dette intérieure	4,8	- 4,9	- 7,7	- 2,1
Sur dette extérieure (intérêts)	5,2	- 1,0	0,0	0,0
<b>Solde global (base caisse) (hors dons)</b>	<b>- 36,2</b>	<b>- 56,8</b>	<b>- 48,7</b>	<b>- 43,6</b>
<b>Solde global (base caisse) (y compris dons) (d)</b>	<b>- 5,4</b>	<b>5,3</b>	<b>- 8,7</b>	<b>- 9,1</b>
<b>Financement</b>	<b>4,9</b>	<b>- 7,7</b>	<b>14,4</b>	<b>11,3</b>
<b>Financement intérieur net</b>	<b>- 4,6</b>	<b>- 11,5</b>	<b>7,2</b>	<b>3,5</b>
Financement bancaire	- 4,6	- 10,5	7,2	3,5
Financement non bancaire	0,0	- 1,0	0,0	0,0
<b>Financement extérieur net</b>	<b>9,5</b>	<b>3,9</b>	<b>7,2</b>	<b>7,8</b>
Tirages	11,4	5,1	4,7	8,2
Amortissement dû	- 12,8	- 10,7	- 451,5	- 0,4
Allègement/rééchelonnement obtenu	4,9	5,7	454,0	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette extérieure (principal)	6,0	3,7	0,0	0,0
<b>Ajustement statistique</b>	<b>0,5</b>	<b>2,3</b>	<b>- 5,7</b>	<b>- 2,2</b>
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	8,9	9,1	10,5	11,2
Dépenses courantes	13,8	12,9	11,6	11,6
Solde :				
budgétaire de base (e)	- 5,3	- 4,2	- 1,3	- 0,6
base engagements (y compris dons) (b)	- 4,0	2,9	- 0,2	- 1,5
base caisse (y compris dons) (d)	- 1,4	1,4	- 2,1	- 1,9

(a) Chiffres provisoires

(b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales

(c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : FMI, Services nationaux

## COMPTES EXTÉRIEURS

L'année 2011 a été marquée par une amélioration des échanges extérieurs, comme en atteste la progression de l'ensemble des soldes de la balance. Le déficit commercial s'est fortement réduit, passant de 34,7 milliards à 13,8 milliards, en raison de la progression des exportations, passées de 62,7 milliards à 105,8 milliards, grâce principalement à la hausse de 85 % des ventes de noix de cajou. Les importations se sont accrues de 22,9 %, pour atteindre 32,0 milliards en 2011. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est sensiblement amélioré, pour ressortir à 71,4 % en 2011, contre 57,0 % en 2010.

Le déficit du compte courant s'est réduit de 15,9 milliards, malgré une détérioration de 2,1 milliards de la balance des services et de 4,9 milliards de celle des revenus. L'excédent des transferts courants, bien qu'en progression de 2,7 milliards, est demeuré à un faible niveau par rapport aux exercices 2008 et 2009, en raison de la forte baisse de l'aide extérieure. Le déficit courant a ainsi été divisé par deux en un an, passant de 8,3 % du PIB en 2010 à 4,1 % en 2011.

Après avoir enregistré en 2010 un excédent exceptionnel dû à la remise de dette de 450 milliards obtenue en décembre 2010 dans le cadre des initiatives PPTE et IADM, le solde net du compte de capital et des opérations financières s'est établi à 43,9 milliards, le niveau des investissements directs et autres investissements demeurant à un niveau satisfaisant de 17,9 milliards, malgré un environnement des affaires et socio-politique troublé.

Au total, l'excédent global de la balance des paiements a plus que



### Balance des paiements de la Guinée-Bissau

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Transactions courantes</b>	<b>- 12,9</b>	<b>- 22,4</b>	<b>- 35,1</b>	<b>- 19,2</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>- 31,6</b>	<b>- 38,1</b>	<b>- 34,7</b>	<b>- 13,8</b>
Exportations FOB	57,4	57,4	62,7	105,8
dont : Noix d'anacarde	28,8	46,8	51,8	96,0
Produits de la mer	2,5	2,8	3,1	3,6
Importations FOB	- 89,0	- 95,5	- 97,4	- 119,7
dont importations CAF :				
Biens d'équipement	- 20,0	- 25,6	- 26,2	- 29,8
Produits pétroliers	- 20,7	- 20,5	- 21,1	- 31,0
Produits alimentaires	- 25,7	- 27,5	- 27,0	- 32,0
<b>Balance des services</b>	<b>- 18,5</b>	<b>- 25,4</b>	<b>- 29,0</b>	<b>- 31,9</b>
dont fret et assurance/marchandises	- 12,7	- 12,7	- 13,7	- 16,8
<b>Balance des revenus</b>	<b>- 6,6</b>	<b>- 5,2</b>	<b>- 1,1</b>	<b>- 6,0</b>
dont intérêts de la dette publique	- 6,3	- 5,4	- 0,5	- 0,3
<b>Balance des transferts courants</b>	<b>43,9</b>	<b>46,3</b>	<b>29,8</b>	<b>32,5</b>
Secteur privé	15,2	15,1	15,5	16,6
Secteur public	28,7	31,2	14,2	15,9
<b>Compte de capital et d'opérations financières</b>	<b>26,7</b>	<b>40,6</b>	<b>49,3</b>	<b>43,9</b>
<b>Compte de capital</b>	<b>16,5</b>	<b>33,3</b>	<b>485,6</b>	<b>26,0</b>
<b>Opérations financières</b>	<b>10,3</b>	<b>7,3</b>	<b>- 436,2</b>	<b>17,9</b>
Investissements directs	2,7	8,3	13,7	12,1
Investissements de portefeuille	0,3	0,0	0,0	0,5
Autres investissements	7,3	- 1,0	- 449,9	5,3
<b>Financement exceptionnel (pour mémoire)</b>	<b>15,0</b>	<b>8,4</b>	<b>454,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Erreurs et omissions</b>	<b>0,8</b>	<b>- 4,5</b>	<b>- 2,1</b>	<b>1,4</b>
<b>Solde global</b>	<b>14,7</b>	<b>13,7</b>	<b>12,2</b>	<b>26,0</b>
<b>Exportations/importations de biens (en %)</b>	<b>60,5</b>	<b>50,6</b>	<b>57,0</b>	<b>71,4</b>

(a) Chiffres provisoires

Source : BCEAO

### Dettes extérieures de la Guinée-Bissau

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2007	2008	2009	2010
<b>Dettes à court et long terme</b>	<b>1 079,9</b>	<b>1 085,6</b>	<b>1 117,6</b>	<b>1 094,6</b>
<b>Dettes à long terme</b>	<b>925,3</b>	<b>930,5</b>	<b>949,7</b>	<b>963,2</b>
Dettes publiques garanties	925,3	930,5	949,7	963,2
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Recours aux crédits du FMI</b>	<b>5,2</b>	<b>8,6</b>	<b>9,9</b>	<b>3,7</b>
<b>Dettes à court terme</b>	<b>149,4</b>	<b>146,5</b>	<b>158,0</b>	<b>127,7</b>
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	142,4	144,5	151,0	126,7
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	245,5	270,0	318,3	266,3
Indicateurs de dette				
Dettes totales/exportations de biens et services	768,0	628,9	808,2	641,0
Dettes extérieures/PIB	156,2	125,1	134,6	127,9
Service payé de la dette/exportations de biens et services	7,4	5,6	7,3	10,1
Service payé de la dette/recettes budgétaires	18,7	12,4	13,3	19,2
Dettes multilatérales/dettes totales	47,3	46,8	45,3	45,0

Sources : Banque mondiale, BCEAO

doublé par rapport à 2010, s'établissant à 26,0 milliards, soit 5,5 % du PIB, contre 12,2 milliards en 2010 (2,9 % du PIB). Les avoirs officiels de change se sont consolidés dans les mêmes proportions.

En 2010, la dette extérieure totale de la Guinée-Bissau a reculé de 2,0 % par rapport à 2009, pour s'établir à 1,1 milliard de dollars. La dette à long terme représentait environ 88 % de l'endettement total, la dette à court terme étant uniquement constituée d'arriérés d'intérêts sur la dette à long terme. L'insoutenabilité de la dette du pays jusqu'en 2010 était mise en évidence par les ratios rapportant le montant de la dette totale en 2010 aux exportations (641 %) et au PIB (127,9 %). Avec l'atteinte du point d'achèvement, en décembre 2010, les créanciers multilatéraux et bilatéraux publics se sont engagés à annuler près de 85 % de leurs créances actualisées à fin 2009, certains pays ayant décidé de porter cette annulation à 100 % de leurs créances. Selon les estimations du FMI, après prise en compte des mesures d'allègement au titre des initiatives PPTE et IADM, l'encours de la dette extérieure publique devrait s'établir à 17,9 % du PIB en 2011. Le service de la dette représenterait 0,9 % des recettes budgétaires et 0,3 % des exportations en 2011.

### SYSTÈME BANCAIRE

En 2011, le système bancaire bissau-guinéen comptait quatre banques commerciales : BRS GB (Banque régionale de solidarité de la Guinée-Bissau), BDU (Banco Da União), BAO (Banco Da Africa Ocidental) et Ecobank Guinée-Bissau. L'intermédiation financière reste très faible, la plupart des transactions commerciales se faisant en numéraire et

Système bancaire de la Guinée-Bissau

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et coefficients en %)

Actif	2009	2010	2011	Passif	2009	2010	2011
Opérations de trésorerie et interbancaires	23,0	41,2	55,1	Opérations de trésorerie et interbancaires	14,5	12,6	13,3
Opérations avec la clientèle	38,2	43,1	69,5	Opérations avec la clientèle	47,5	68,8	104,3
Opérations sur titres et diverses	10,0	13,8	9,2	Opérations sur titres et diverses	2,4	3,2	3,4
Valeurs immobilisées	3,9	4,2	8,0	Provisions, fonds propres et assimilés	10,6	17,7	20,8
<b>Total</b>	<b>75,1</b>	<b>102,2</b>	<b>141,9</b>	<b>Total</b>	<b>75,1</b>	<b>102,2</b>	<b>141,9</b>
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + amortissements/ produit net bancaire)	96,3	81,8	60,9	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	-3,8	13,3	30,5
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	-2,5	6,2	17,7				

Source : Commission bancaire de l'UMOA

le recours aux services bancaires demeurant très limité.

Le total de bilan du système bancaire a progressé de 38,6 % en 2011, en liaison avec la forte progression des opérations de trésorerie et interbancaires (+ 33,7 %) et surtout des opérations de crédit avec la clientèle. L'encours de crédits bruts (71,3 milliards) s'est en effet accru de 57,8 %, recouvrant essentiellement une augmentation des crédits à court terme, qui ont doublé en 2011. Leur encours atteint désormais plus de 40 milliards, contre 26 milliards pour les crédits à moyen terme.

Du côté des ressources, les dépôts de la clientèle (104,3 milliards) ont progressé de 51,7 %, cette évolution étant soutenue par la hausse des dépôts à vue (+ 36,4 %) et des dépôts à terme (+ 107,9 %).

La qualité du portefeuille de crédits s'est légèrement améliorée : les créances en souffrance brutes (créances douteuses et impayés) ont atteint 4,2 milliards à fin 2011, contre 4,5 milliards à fin 2010. Ces créances ont représenté 5,9 % du total des encours de crédits en 2011, contre 9,9 % en 2010. Le taux de provisionnement des créances douteuses s'est également amélioré, passant de 61 % en 2010 à 64,5 % en 2011.

Le système bancaire a enregistré en 2011 un très net redressement de ses conditions d'exploitation. Le produit net bancaire s'est accru de 48 %, s'élevant à 12 milliards, sous l'effet de la progression de 50 % des produits perçus dans le cadre des opérations avec la clientèle. Le résultat d'exploitation est ressorti en forte hausse (à 4,4 milliards, contre 1,4 milliard en 2010), malgré un coût du risque et des

frais généraux en hausse (+ 13,4 %). Les dotations nettes aux provisions sur risques se sont élevées à 479 millions, contre 67 millions en 2010. Au total, le système bancaire a dégagé un résultat net de 3,2 milliards en 2011, soit un triplement par rapport à l'exercice antérieur.

À fin décembre 2011, le secteur de la microfinance, de taille modeste, comprenait dix-sept principales institutions financières décentralisées, pour environ 24 000 bénéficiaires directs (+ 7,5 % par rapport à 2010). Les dépôts du secteur étaient évalués, comme en 2010, à 300 millions et représentaient environ 0,3 % des dépôts du système bancaire. Les encours de crédit étaient estimés à 200 millions et représentaient également 0,3 % des crédits du système bancaire. La qualité du portefeuille de crédits est restée dégradée : le taux de créances brutes en souffrance atteignait 12 % de l'encours de crédits à fin décembre 2011, contre 6 % à fin décembre 2010.

## PERSPECTIVES

En 2012, le taux de croissance économique s'établirait, selon les chiffres provisoires de la BCEAO, à 2,5 %, en net retrait par rapport aux prévisions du FMI établies au début de l'année 2012 (+ 4,5 %).

Les perspectives macroéconomiques pour 2012 sont toutefois fortement affectées par la nouvelle détérioration de la situation socio-politique consécutive au coup d'État du 12 avril 2012. L'aide extérieure a ainsi été suspendue par les principaux partenaires du pays, en particulier par l'Union européenne, la Banque mondiale et la Bafd. Un président de transition, M. Manuel Serifo Nhamadjo – arrivé troisième

au premier tour de la présidentielle du 18 mars – et un Premier ministre ont été désignés en mai 2012, après la signature d'un Pacte de transition par les représentants du commandement militaire et de trente-cinq partis politiques, à l'exception de l'ex-parti au pouvoir, le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC). Ce pacte reprend pour l'essentiel les recommandations faites

par les chefs d'État de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour l'organisation d'une transition d'un an visant à restaurer l'ordre constitutionnel par la tenue d'élections générales. La modernisation de l'administration publique et principalement la refonte et la réduction des forces de sécurité, semble avoir constitué, une fois de plus, le facteur déclenchant de ce coup d'État.





### Caractéristiques géographiques et humaines

**Superficie :** 1 240 192 km<sup>2</sup>

**Population :** 15,4 millions d'habitants. Densité : 12,6 habitants/km<sup>2</sup>. Part de la population urbaine : 33,3 %. Taux de croissance démographique : 3,0 %. Langue officielle : français

**Principales villes :** Bamako (capitale), Ségou, Mopti, Sikasso, Gao

**Régime politique :** dans un contexte de guerre ouverte dans le Nord du Mali entre l'armée régulière, des mouvements autonomistes touaregs et des groupes islamistes opérant dans la bande sahélienne, un coup d'État militaire a renversé, en mars 2012, le président de la République, M. Amadou Toumani Touré, réélu en 2007 pour un second et dernier mandat. Suite aux pressions internationales, un accord cadre a toutefois été signé le 6 avril par la junte, sous l'égide de la CEDEAO, pour mettre en place un processus de transition politique. M. Dioncounda Traoré a ainsi été désigné le 12 avril président intérimaire de la République et M. Cheick Modibo Diarra Premier ministre de transition. En avril 2012, le Mouvement national touareg de libération de l'Azawad (MNLA) a proclamé unilatéralement « l'indépendance de l'Azawad », à la suite d'une vaste offensive menée dans le Nord du pays.

### Économie (2011)

**PIB par habitant <sup>1)</sup> :** 669 dollars

#### Répartition du PIB par secteur d'activité <sup>2)</sup> :

Primaire	35,1 %
Secondaire	25,3 %
Tertiaire	39,5 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2012

2) Source : BCEAO

### Indicateurs de développement

**Espérance de vie :** 51,4 ans

**Taux de mortalité infantile :** 9,9 %

**Taux d'alphabétisation des adultes :** 26,2 %

**Population en deçà du seuil de pauvreté <sup>1)</sup> :** 51,4 %

**Indice de développement humain – Classement :** 175<sup>e</sup>/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour

Sources : PNUD (2012), Rapport mondial sur le développement humain (données 2011) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2010) pour le taux de mortalité infantile

### Accords internationaux

Le Mali est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS).

### Relations avec la communauté financière internationale

L'accord triennal au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC), conclu avec le FMI en 2008, d'un montant initial de 27,99 millions de DTS et relevé de 25 millions de DTS en juin 2011 afin de prendre en compte l'impact sur l'économie malienne des crises en Côte d'Ivoire et en Libye, est arrivé à échéance le 22 décembre 2011. Lui a succédé, le 27 décembre 2011, une nouvelle Facilité élargie de crédit, d'un montant de 30 millions de DTS, dont le premier décaissement, de 6 millions de DTS, est intervenu début 2012.

En juillet 2012, la Banque mondiale détenait au Mali un portefeuille de dix-huit projets actifs, notamment dans les secteurs de l'énergie et du développement rural, correspondant à des engagements de financement de 587,6 millions de dollars.

## ACTIVITÉ

En 2011, le Mali a enregistré une croissance économique en net ralentissement, le PIB réel progressant de 2,7 %, après 5,8 % en 2010. Ce ralentissement s'explique principalement par les mauvais résultats de la campagne céréalière et les difficultés engendrées par la crise post-électorale en Côte d'Ivoire. Ces mauvaises performances ont toutefois été compensées par le redressement de la production de coton et le dynamisme des exportations d'or, dans un contexte de cours mondiaux élevés.

Dans le secteur primaire, les productions vivrières ont globalement enregistré de fortes baisses en 2011, tout particulièrement pour le maïs (- 34 %) et le riz (- 43 %).

Cependant, les productions de mil, de sorgho et d'arachide se sont inscrites à des niveaux légèrement supérieurs à ceux atteints en 2010. En outre, la filière cotonnière, qui demeure une activité vitale pour près d'un quart de la population, a enregistré, pour la quatrième année consécutive, une très forte hausse des volumes récoltés (+ 66 % sur un an). Cette évolution tient essentiellement à l'amélioration des rendements, permise par le lancement d'un plan de soutien au secteur cotonnier. Celui-ci a reposé notamment sur la revalorisation du prix unitaire de vente du coton, porté à 255 francs CFA le kilo en 2011, contre 165 francs au titre de la précédente campagne.

L'élevage constitue la troisième ressource d'exportation du Mali, après l'or et le coton, environ 80 % de la population rurale vivant de cette activité.

### Comptes nationaux du Mali

(en milliards de francs CFA (XOF) courants; taux et variations en %)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Ressources</b>	<b>5 595,2</b>	<b>5 555,6</b>	<b>6 511,9</b>	<b>6 734,1</b>
<b>PIB nominal</b>	<b>3 912,8</b>	<b>4 232,9</b>	<b>4 655,7</b>	<b>5 012,4</b>
<b>Importations de biens et services</b>	<b>1 682,5</b>	<b>1 322,7</b>	<b>1 856,2</b>	<b>1 721,6</b>
<b>Emplois</b>	<b>5 595,3</b>	<b>5 555,6</b>	<b>6 511,9</b>	<b>6 734,1</b>
<b>Consommation finale</b>	<b>3 662,0</b>	<b>3 656,6</b>	<b>4 162,8</b>	<b>4 249,9</b>
Publique	687,7	733,9	788,3	859,1
Privée	2 974,2	2 922,7	3 374,5	3 390,8
<b>Formation brute de capital fixe (b)</b>	<b>790,8</b>	<b>899,2</b>	<b>1 140,9</b>	<b>1 146,3</b>
<b>Exportations de biens et services</b>	<b>1 142,6</b>	<b>999,8</b>	<b>1 208,1</b>	<b>1 337,8</b>
Épargne intérieure brute	250,8	576,3	492,9	762,5
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 540,0	- 322,9	- 648,1	- 383,8
<b>Taux d'investissement (en % du PIB)</b>	<b>20,2</b>	<b>21,2</b>	<b>24,5</b>	<b>22,9</b>
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	5,0	4,5	5,8	2,7
Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	8,8	3,6	3,9	4,8
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	9,2	2,4	1,2	3,0

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris variation de stocks

Sources : INS, BCEAO

Avec un cheptel de plus de 8 millions de bovins, 10 millions de caprins et 9 millions d'ovins, le Mali est le premier pays producteur de cuirs et de peaux de la zone UEMOA et le deuxième pays d'élevage de la CEDEAO, après le Nigeria. L'amélioration des rendements de la filière cuir fait partie de la stratégie de croissance accélérée mise en place par le gouvernement sur la période 2008-2011.

Au total, la contribution du secteur primaire par rapport à la croissance réelle en 2011 est ressortie négative de 0,6 point après une contribution positive de 4,2 points en 2010.

Le secteur secondaire a contribué à la croissance du PIB réel à hauteur de 1,4 point en 2011, grâce principalement à la bonne tenue de l'activité d'égrenage de coton mais également au dynamisme des industries extractives.

Le secteur aurifère a ainsi enregistré une augmentation de 16,3 % des quantités extraites. À moyen terme cependant, les perspectives laissent augurer une tendance à la baisse de l'extraction d'or, du fait de l'épuisement progressif des gisements, de la diminution des teneurs et de difficultés croissantes d'extraction et de traitement du minerai.

### Coton et productions vivrières

(productions en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012 (a)
<b>Coton-graine</b>	<b>201,1</b>	<b>229,0</b>	<b>245,0</b>	<b>406,9</b>
Prix d'achat aux producteurs	200,0	200,0	165,0	255,0
<b>Mil et sorgho</b>	<b>2 413,2</b>	<b>2 856,0</b>	<b>2 630,1</b>	<b>2 858,7</b>
<b>Maïs</b>	<b>740,1</b>	<b>1 477,0</b>	<b>1 403,6</b>	<b>921,5</b>
<b>Riz paddy</b>	<b>1 607,6</b>	<b>1 950,8</b>	<b>2 308,2</b>	<b>1 321,7</b>
<b>Arachides</b>	<b>323,1</b>	<b>323,1</b>	<b>336,0</b>	<b>339,3</b>

(a) Chiffres provisoires

Sources : BCEAO, administrations nationales

## Or

(en tonnes)

	2008	2009	2010	2011 (a)
Production	52,8	48,5	43,0	50,0

(a) Chiffres provisoires

Sources : BCEAO, administrations nationales

Si dix-huit projets d'extraction (représentant un potentiel de 246 tonnes de minerai, soit l'équivalent d'environ 80 % des réserves actuelles) font l'objet d'études complémentaires, les autorités souhaitent favoriser la diversification des productions des industries extractives. Les perspectives les plus prometteuses portent en particulier sur la bauxite (dans la région de Faléa, pour des ressources potentielles estimées à 420 millions de tonnes), le phosphate (Tilemsi) et le manganèse (Ansongo). L'exploitation des gisements de fer de Taliré et de Tienfala, confiée au consortium Sahara Mining Company, qui associe la société indienne Sandeep Gargan (pour 80 % des parts) et l'État malien, devait débiter à la fin de l'année 2011. En outre, le gouvernement malien a pour projet d'augmenter sa part dans les concessions (20-25 %) et de réduire les taxes sur les revenus miniers (35 à 25 %) en vue de renforcer l'attractivité du secteur auprès des opérateurs internationaux et de soutenir les investissements.

Dans le secteur de l'énergie, la mise en œuvre du projet d'interconnexion électrique avec la Côte d'Ivoire s'est poursuivie. Financée pour moitié par la BAfD et par l'Export-Import Bank of India, qui a consenti au Mali un crédit d'un montant de 15,7 milliards de francs CFA fin 2009, cette ligne à haute tension devrait permettre un meilleur accès à l'électricité pour les villes de Sikasso, Koutiala, Ségou et Lagoua. Trois entreprises indiennes, Angelic international Limited (AIL), KEC international Limited (KEC) et Mohan Energy Corporation (MEC), ont été chargées de la construction des installations qui relieront Ferkessédougou (Côte d'Ivoire) à Ségou (Mali), sur une distance de 525 kilomètres. La mise sous tension du réseau d'interconnexion électrique entre le Mali et la Côte d'Ivoire devrait être effective pour le mois de juillet 2012. En effet, les travaux devant assurer le raccordement des lignes électriques des deux pays devraient être achevés à cette date et permettre la mise en fonction du segment Ferkessédougou-Sikasso avec une puissance disponible de 30 megawatts.

Le secteur tertiaire a contribué à hauteur de 1,9 point à la croissance du PIB, contre 2,0 points en 2010, en

raison notamment de l'arrêt des activités du Port autonome d'Abidjan, qui a affecté les échanges du Mali avec l'extérieur. Le secteur tertiaire, qui représente 40 % du PIB malien, a enregistré de bonnes performances d'ensemble, grâce au dynamisme du secteur des télécommunications. En effet, le volume du trafic téléphonique s'est encore intensifié grâce à l'augmentation du nombre d'abonnés en téléphonie mobile sur un an (+ 57,5 %). Ces résultats sont notamment imputables à une politique soutenue d'investissements de la part de Sotelma (détenu à 51 % par Maroc Télécom), qui a consacré 57 milliards à la modernisation de ses infrastructures depuis 2009. Sotelma détient 40 % des parts de marché (contre 60 % pour Orange Mali) et projette de faire son entrée à la Bourse régionale des valeurs mobilières d'Abidjan.

Les pressions inflationnistes se sont intensifiées en 2011, la hausse du niveau général des prix s'établissant, en moyenne annuelle, à 3,0 %, après 1,2 % en 2010. Cette évolution tient principalement à la baisse de la production céréalière, qui a engendré des tensions sur les prix des denrées alimentaires de base. Le gouvernement malien a cependant adopté des mesures pour contenir ces tensions sur les prix, consistant en l'exonération de taxes à l'importation pour certains produits de grande consommation, pendant trois mois.

## FINANCES PUBLIQUES

L'exercice fiscal 2011 s'est conclu par une dégradation des principaux soldes budgétaires. Le déficit global, base engagements (hors dons), s'établit désormais à 370,2 milliards contre 258,0 milliards en 2010. Cette évolution a résulté de l'effet de la hausse des dépenses, non compensée par celle des recettes budgétaires.

Les recettes totales (dons compris) se sont élevées à 1 063,9 milliards contre 940,1 milliards en 2010, du fait essentiellement de la consolidation des recettes fiscales (+ 8,2 %). Le taux de pression fiscale est resté stable par rapport à 2010, s'établissant en moyenne à 14,1 % du PIB. Les dons, reçus majoritairement au titre des appuis budgétaires sectoriels, ont représenté 18,2 % des recettes totales de l'État, contre 14,2 % en 2010. Ils sont ressortis en hausse de 46,0 % par rapport à 2010.

Les dépenses totales ont augmenté de 18,5 %, ressortant à 1 243,3 milliards. La hausse des dépenses courantes

Tableau des opérations financières de l'État malien

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Recettes et dons</b>	<b>741,5</b>	<b>919,0</b>	<b>940,1</b>	<b>1 063,9</b>
<b>Recettes budgétaires</b>	<b>607,3</b>	<b>725,1</b>	<b>806,4</b>	<b>869,9</b>
Recettes fiscales	519,4	624,3	681,9	737,8
Recettes non fiscales	21,2	28,9	45,8	36,0
Autres recettes non classées	66,7	71,8	78,7	96,1
<b>Dons</b>	<b>134,2</b>	<b>193,9</b>	<b>133,7</b>	<b>194,0</b>
<b>Dépenses et prêts nets</b>	<b>828,2</b>	<b>1 097,8</b>	<b>1 064,4</b>	<b>1 240,1</b>
<b>Dépenses totales</b>	<b>820,6</b>	<b>1 076,2</b>	<b>1 049,7</b>	<b>1 243,3</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>459,0</b>	<b>549,0</b>	<b>601,2</b>	<b>701,4</b>
Traitements et salaires	186,0	213,5	231,8	263,8
Autres dépenses de fonctionnement	258,9	319,8	350,3	407,9
Intérêts dus	14,1	15,7	19,1	29,7
Intérêts sur dette intérieure	1,6	3,3	6,1	13,4
Intérêts sur dette extérieure	12,5	12,4	13,0	16,3
<b>Dépenses en capital</b>	<b>294,9</b>	<b>455,4</b>	<b>369,8</b>	<b>433,8</b>
Sur ressources intérieures	122,1	152,2	182,2	179,9
Sur ressources extérieures	172,8	303,2	187,6	253,9
<b>Dépenses des fonds spéciaux et fonds annexes</b>	<b>66,7</b>	<b>71,8</b>	<b>78,7</b>	<b>108,1</b>
<b>Prêts moins recouvrements</b>	<b>7,6</b>	<b>21,6</b>	<b>14,7</b>	<b>- 3,2</b>
<b>Solde global (base engagements) (hors dons)</b>	<b>- 220,9</b>	<b>- 372,7</b>	<b>- 258,0</b>	<b>- 370,2</b>
<b>Solde global (base engagements) (y compris dons) (b)</b>	<b>- 86,7</b>	<b>- 178,8</b>	<b>- 124,3</b>	<b>- 176,2</b>
<b>Solde primaire de base (c)</b>	<b>40,3</b>	<b>39,6</b>	<b>42,1</b>	<b>18,3</b>
<b>Ajustement (base caisse)</b>	<b>49,2</b>	<b>- 26,0</b>	<b>- 82,3</b>	<b>- 8,0</b>
Variations des arriérés de paiement	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiement période complémentaire	49,2	- 26,0	- 82,3	- 8,0
<b>Solde global (base caisse) (hors dons)</b>	<b>- 171,7</b>	<b>- 398,7</b>	<b>- 340,3</b>	<b>- 378,2</b>
<b>Solde global (base caisse) (y compris dons) (d)</b>	<b>- 37,5</b>	<b>- 204,8</b>	<b>- 206,6</b>	<b>- 184,2</b>
<b>Financement</b>	<b>37,5</b>	<b>204,9</b>	<b>206,4</b>	<b>174,0</b>
<b>Financement intérieur net</b>	<b>- 45,0</b>	<b>24,6</b>	<b>75,2</b>	<b>30,2</b>
Financement bancaire	- 32,6	- 142,7	96,0	68,7
Financement non bancaire	- 12,4	167,3	- 20,8	- 38,5
<b>Financement extérieur net</b>	<b>82,5</b>	<b>180,3</b>	<b>131,2</b>	<b>161,4</b>
Tirages	99,9	200,8	152,6	189,5
Amortissement dû	- 28,3	- 33,5	- 32,4	- 41,7
Allègement/rééchelonnement obtenu/annulation	10,9	13,0	11,0	13,6
<b>Ajustement statistique</b>	<b>0,0</b>	<b>- 0,1</b>	<b>0,2</b>	<b>10,2</b>
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	15,5	17,1	17,3	17,4
Dépenses courantes	11,7	13,0	12,9	14,0
Solde :				
budgétaire de base (e)	- 1,7	- 1,9	- 2,0	- 4,0
base engagements (dons compris) (b)	- 2,2	- 4,2	- 2,7	- 3,5
base caisse (dons compris) (d)	- 1,0	- 4,8	- 4,4	- 3,7

(a) Chiffres provisoires

(b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales

(c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(d) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : FMI, services nationaux

(+ 16,7 %) est notamment due à la progression de la masse salariale de la fonction publique (+ 13,8 %, à 264 milliards). Les autres dépenses de fonctionnement se sont également inscrites en hausse (+ 16,4 %). Les dépenses en capital, qui ont représenté 35,0 % des dépenses budgétaires en 2011, se sont accrues de 17,3 % par rapport à l'exercice antérieur. Cet accroissement a été permis par une plus forte mobilisation des ressources extérieures (+ 35,3 %), passés de 188 milliards en 2010 à 254 milliards en 2011.

Après prise en compte des dépenses ordonnancées au cours de la période complémentaire, le déficit budgétaire global, base caisse (dons compris), a légèrement diminué par rapport à 2010, passant de 4,4 % à 3,7 % du PIB.

Dans le cadre des discussions relatives à l'élaboration d'un nouveau programme triennal, les autorités et le FMI sont convenus d'un cadre général de réformes couvrant la période 2012 à 2014, dont les principaux axes reposeraient sur la mise en œuvre de politiques budgétaires soutenables, le recours limité à l'endettement non concessionnel, à l'exception du financement des projets à forte rentabilité, et la promotion du développement du secteur privé. Le FMI a engagé les autorités maliennes à alléger les finances publiques en se désengageant graduellement du secteur énergétique et en limitant l'octroi de subventions et d'exonérations, tout en privilégiant les secteurs de l'éducation, de la santé et des infrastructures. Selon le FMI, le maintien, à leur niveau actuel, des prix des produits pétroliers dans un contexte de hausse des cours du pétrole induirait pour le gouvernement malien une perte de ressources de l'ordre de 50 milliards sur trois ans. Le



gouvernement malien a également pris des engagements relatifs à la privatisation de la Banque de l'Habitat du Mali (BHM-SA) d'ici fin 2012 et à la restructuration de la société Énergie du Mali (EDM-SA).

## COMPTES EXTÉRIEURS

En 2011, le déficit du compte courant s'est réduit de 36,6 % pour s'établir à 370,5 milliards, en liaison avec l'amélioration des soldes de la balance commerciale et de la balance des services.

La réduction du déficit commercial a résulté essentiellement de la hausse des exportations, et plus particulièrement des ventes d'or et de coton, et de la baisse concomitante des importations.

Les ventes d'or, qui ont représenté près de 75 % du total des exportations, ont augmenté de 35 % par rapport à 2010 grâce à l'augmentation des cours et des quantités extraites. Portées par des cours favorables et une production repartant à la hausse, les exportations de coton ont plus que doublé en un an.

Le déficit de la balance des services s'est réduit (- 11,4 %), du fait de l'allègement de la facture du fret, sous l'effet notamment de la baisse des volumes importés. La balance des revenus a peu évolué par rapport à 2010. L'excédent des transferts courants s'est contracté de 17,7 %, du fait notamment de la baisse de 20 milliards des flux nets d'envoi d'argent des travailleurs migrants (- 12 %).

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est replié de 36,5 %, s'établissant à 349,0 milliards, contre 545,9 milliards en 2010, du fait de la forte contraction des entrées nettes d'investissements directs étrangers (IDE) dans l'économie. Si le niveau des IDE en 2009 était exceptionnel, suite à l'opération de privatisation de la Sotelma (qui avait représenté un investissement de 180 milliards), la baisse enregistrée en 2011 a néanmoins atteint près de 55 % (soit près de 107 milliards).

Au total, la balance des paiements a dégagé un déficit global de 32,1 milliards, contre un déficit de 20,5 milliards en 2010, se traduisant par une diminution des avoirs officiels de change du Mali à due concurrence.

Le Mali a atteint, en mars 2003, le point d'achèvement de l'Initiative PPTE et a bénéficié des annulations de dettes prévues au titre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) en 2006. La mise en œuvre de l'initiative IADM a ainsi permis de ramener l'encours de dette extérieure, rapporté au PIB, de 58,7 % en 2005 à 24,7 % en 2010 et le service de la dette de 10,2 % des recettes budgétaires à 3,8 %.

À fin 2010, la dette extérieure du Mali s'élevait à plus de 2,3 milliards

### Balance des paiements du Mali

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Transactions courantes</b>	<b>- 476,2</b>	<b>- 309,2</b>	<b>- 589,4</b>	<b>- 370,5</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>- 284,7</b>	<b>- 100,4</b>	<b>- 334,4</b>	<b>- 105,0</b>
Exportations FOB	939,1	837,5	1 018,1	1 148,9
dont : coton	92,4	67,4	67,4	158,5
élevage	51,8	41,2	41,2	38,3
or	645,9	635,5	635,5	859,0
Importations FOB	- 1 223,8	- 937,9	- 1 352,4	- 1 254,0
dont importations CAF :				
produits alimentaires	- 186,3	- 179,2	- 179,2	- 233,2
produits pétroliers	- 318,0	- 258,4	- 258,4	- 482,1
biens d'équipement	- 376,6	- 255,3	- 305,3	- 323,3
<b>Balance des services</b>	<b>- 255,2</b>	<b>- 222,5</b>	<b>- 313,7</b>	<b>- 278,7</b>
dont fret et assurance/marchandises	- 250,8	- 173,3	- 277,1	- 256,9
<b>Balance des revenus</b>	<b>- 140,0</b>	<b>- 216,0</b>	<b>- 207,5</b>	<b>- 205,9</b>
dont intérêts dus sur la dette publique	- 16,2	- 12,4	- 13,0	- 17,1
<b>Balance des transferts courants</b>	<b>203,7</b>	<b>229,7</b>	<b>266,2</b>	<b>219,2</b>
Secteur privé	156,2	147,3	168,1	148,8
Secteur public	47,5	82,3	98,1	70,4
<b>Compte de capital et d'opérations financières</b>	<b>423,0</b>	<b>595,9</b>	<b>549,9</b>	<b>349,0</b>
<b>Compte de capital</b>	<b>158,5</b>	<b>194,7</b>	<b>125,2</b>	<b>173,1</b>
<b>Acquisitions/cessions d'actifs financiers non produits</b>	<b>- 0,4</b>	<b>- 0,4</b>	<b>- 0,4</b>	<b>- 0,2</b>
<b>Opérations financières</b>	<b>264,8</b>	<b>401,6</b>	<b>425,1</b>	<b>176,1</b>
Investissements directs	80,5	353,8	197,4	90,3
Investissements de portefeuille	- 7,6	29,1	17,1	4,4
Autres investissements	191,9	18,6	210,7	81,4
<b>Financement exceptionnel (pour mémoire)</b>	<b>10,9</b>	<b>13,0</b>	<b>11,0</b>	<b>14,0</b>
<b>Erreurs et omissions</b>	<b>19,9</b>	<b>- 34,7</b>	<b>19,0</b>	<b>- 10,6</b>
<b>Solde global</b>	<b>- 33,3</b>	<b>252,0</b>	<b>- 20,5</b>	<b>- 32,1</b>
<b>Variation des avoirs extérieurs nets</b>	<b>33,3</b>	<b>- 252,0</b>	<b>20,5</b>	<b>32,1</b>
<b>Exportations/Importations (en %)</b>	<b>67,9</b>	<b>75,6</b>	<b>65,1</b>	<b>77,7</b>

(a) Chiffres provisoires

Source : BCEAO

**Dettes extérieures du Mali**

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2007	2008	2009	2010
<b>Dettes à court et long terme</b>	<b>1 825,7</b>	<b>2 031,3</b>	<b>2 070,7</b>	<b>2 326,4</b>
<b>Dettes à long terme</b>	<b>1 806,7</b>	<b>1 984,5</b>	<b>2 002,0</b>	<b>2 271,2</b>
Dettes publiques garanties	1 806,7	1 984,5	2 002,0	2 271,2
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Recours aux crédits du FMI</b>	<b>12,6</b>	<b>40,0</b>	<b>43,9</b>	<b>49,1</b>
<b>Dettes à court terme</b>	<b>6,4</b>	<b>6,8</b>	<b>24,7</b>	<b>6,1</b>
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	6,4	6,8	0,7	0,1
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	27,1	35,9	3,6	0,8
<b>Indicateurs de dette</b>				
Dettes totales/exportations de biens et services	94,3	79,3	97,4	95,3
Dettes extérieures/PIB	25,5	23,2	23,0	24,7
Service payé de la dette/exportations de biens et services	3,3	2,7	3,2	2,5
Service payé de la dette/recettes budgétaires	5,3	5,1	4,4	3,8
Dettes multilatérales/dettes totales	52,8	56,5	75,6	76,9

Sources : Banque mondiale, BCEAO

de dollars, en hausse de 12,4 % par rapport à 2009. L'endettement du Mali était contracté à long terme pour 97,0 % de son montant total.

L'analyse de viabilité de la dette conduite par le FMI et la Banque mondiale en janvier 2012 fait apparaître un risque de surendettement « modéré ». Compte tenu des perspectives à moyen terme de déclin de la production d'or et de perspectives de diversification économique limitées, l'essentiel de l'endettement devrait être effectué sur la base d'emprunts non concessionnels. À défaut de tels financements, un

endettement non concessionnel limité, estimé à 100 millions de dollars, soit 1 % du PIB, pourrait être envisagé afin de financer des investissements à haut rendement en infrastructures, pour la période 2012-2014.

**SYSTÈME BANCAIRE**

Au 31 décembre 2011, le secteur bancaire malien était composé de treize banques et de deux établissements financiers. Les sept plus grandes banques du Mali représentent 82 % du total des actifs du système bancaire. Le ratio de solvabilité moyen s'est établi à 11,6 %, en légère hausse par rapport à 2010.

En 2011, le système bancaire malien a enregistré une forte hausse de son activité, avec un total des bilans agrégés en hausse de 10,7 %, après 18,1 % en 2010. Cette évolution résulte essentiellement de la progression des dépôts de la clientèle (+ 9,2 %), qui ont atteint 1 463,7 milliards à fin décembre 2011. Les dépôts à terme, qui représentent environ 39,0 % des ressources clientèle, se sont accrus de 3,8 % tandis que les dépôts à vue (61,0 % des ressources) ressortaient en hausse de 13,8 %. Les encours bruts de crédits (1 285 milliards) ont augmenté de 12,8 %, contre 13,8 % en 2010, et représentent environ 63,0 % du total des bilans bancaires.

**Système bancaire du Mali**

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et coefficients en %)

<b>Actif</b>	2009	2010	2011	<b>Passif</b>	2009	2010	2011
Opérations de trésorerie et interbancaires	412,0	432,9	379,4	Opérations de trésorerie et interbancaires	207,3	261,0	291,9
Opérations avec la clientèle	817,4	940,2	1 134,6	Opérations avec la clientèle	1 161,3	1 339,8	1 463,7
Opérations sur titres et diverses	176,4	288,2	339,7	Opérations sur titres et diverses	57,1	40,0	47,5
Valeurs immobilisées	157,7	185,7	190,9	Provisions, fonds propres et assimilés	137,8	206,2	241,5
<b>Total</b>	<b>1 563,5</b>	<b>1 847,0</b>	<b>2 044,6</b>	<b>Total</b>	<b>1 563,5</b>	<b>1 847,0</b>	<b>2 044,6</b>
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + amortissements/ produit net bancaire)	76,0	72,0	64,7	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	8,6	14,2	23,8
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	6,8	8,6	14,9				

Source : Commission bancaire de l'UMOA

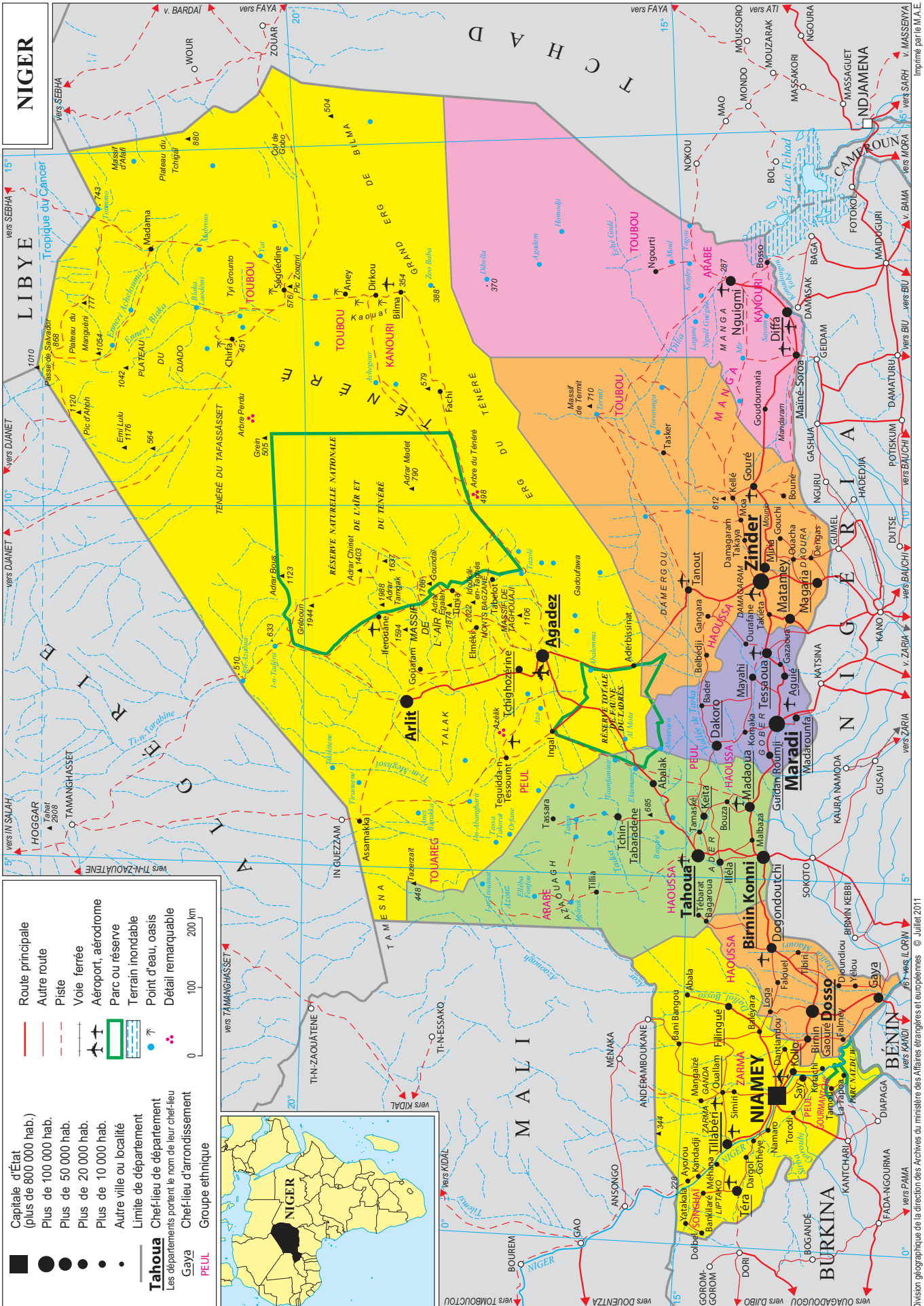
La qualité du portefeuille, bien qu'en légère amélioration, est restée fortement dégradée : les créances en souffrance brutes (créances douteuses et impayés), qui ont atteint 228 milliards à fin 2011, contre 200 milliards à fin 2010, ont représenté 17,8 % du total des encours de crédits, contre 18,9 % en 2010. Les créances douteuses sont toutefois mieux provisionnées, le taux de couverture de ces créances par des provisions s'établissant à 82,6 % fin 2010, contre 74,8 % un an plus tôt.

La rentabilité globale du système bancaire s'est nettement améliorée en 2011. Le produit net bancaire a progressé de 20,6 % sur l'exercice, du fait principalement des hausses de revenus dégagés sur les opérations de crédit à la clientèle et sur les opérations sur titres. Le résultat d'exploitation s'est ainsi inscrit en forte hausse (+ 78 %), à 39,5 milliards. Les dotations nettes aux provisions se sont élevées à 17,8 milliards. Au total, le résultat net a doublé pour ressortir à 33,9 milliards. Les indicateurs de rentabilité du système bancaire se sont ainsi nettement redressés : le coefficient net d'exploitation est passé de 72,0 % à 64,7 %, le taux de marge nette de 14,2 % à 23,8 % et le coefficient de rentabilité de 8,6 % à 14,9 %.

À fin décembre 2011, le secteur de la microfinance comprenait dix-neuf institutions financières décentralisées, pour près de 1,1 million de bénéficiaires (+ 7,3 % par rapport à fin 2010). Les dépôts de l'ensemble des institutions de microfinance étaient évalués à 59,1 milliards (+ 8,3 % sur un an), soit près de 4,0 % des dépôts bancaires du pays, et l'encours des crédits à 73,0 milliards (+ 8,6 % sur un an), soit 6,0 % des encours de crédit du secteur bancaire. La qualité du portefeuille s'est légèrement améliorée avec une baisse de 7,9 % des créances en souffrance sur un an. Le taux de créances douteuses brutes rapportées aux encours de crédit s'est établi à 4,9 % à fin 2011, contre 5,8 % en 2010.

## PERSPECTIVES

En 2012, le contexte politique troublé à Bamako et les incertitudes sur l'évolution possible dans le Nord du pays laissent augurer une forte détérioration des perspectives économiques. Pour tenir compte de la situation politique, économique et humanitaire du pays, la BCEAO a ainsi révisé très nettement à la baisse ses prévisions de croissance pour 2012, de + 5,4 % attendu initialement à - 1,2 % en termes réels.



**Capitale d'État**  
(plus de 800 000 hab.)

● Plus de 100 000 hab.

● Plus de 50 000 hab.

● Plus de 20 000 hab.

● Plus de 10 000 hab.

• Autre ville ou localité

— Limite de département

**Tahoua** Chef-lieu de département

Les départements portent le nom de leur chef-lieu

Gaya Chef-lieu d'arrondissement

PEUL Groupe ethnique

Route principale

Autre route

Piste

Voie ferrée

Aéroport, aérodrome

Parc ou réserve

Terrain inondable

Point d'eau, oasis

Détail remarquable

0 100 200 km





## Caractéristiques géographiques et humaines

**Superficie :** 1 267 000 km<sup>2</sup>

**Population :** 15,5 millions d'habitants. Densité : 12 habitants/km<sup>2</sup>. Part de la population urbaine : 16,7 %. Taux de croissance démographique : 3,5 %. Langue officielle : français

**Principales villes :** Niamey (capitale administrative), Zinder, Maradi et Tahoua

**Régime politique :** un an après une prise du pouvoir par les militaires, l'opposant historique et responsable du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS), M. Mahamadou Issoufou, a été élu à la tête du pays, en mars 2011. Le président a cependant dû faire face, en juillet 2011, à une tentative de coup d'État militaire, et les tensions au sein de la coalition hétérogène, avec laquelle il gouverne, ont conduit à un remaniement ministériel. M. Brigi Rafini est Premier ministre depuis avril 2011.

## Économie (2011)

**PIB par habitant <sup>1)</sup> :** 399 dollars

**Répartition du PIB par secteur d'activité <sup>2)</sup> :**

Primaire	39,5 %
Secondaire	14,9 %
Tertiaire	45,6 %

1) Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2012

2) Source : BCEAO

## Indicateurs de développement

**Espérance de vie :** 54,7 ans

**Taux de mortalité infantile :** 7,3 %

**Taux d'alphabétisation des adultes :** 28,7 %

**Population en deçà du seuil de pauvreté <sup>1)</sup> :** 43,1 %

**Indice de développement humain – Classement :** 186<sup>e</sup>/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour

Sources : PNUD (2012), *Rapport mondial sur le développement humain (données 2011)* ; Banque mondiale, *World Development Indicators (données 2010)* pour le taux de mortalité infantile

## Accords internationaux

Le Niger est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Conseil de l'Entente aux côtés du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Togo. Il fait également partie de la Commission du fleuve Niger et de la Commission du bassin du lac Tchad.

## Relations avec la communauté financière internationale

En mars 2012, le Conseil d'administration du FMI a approuvé l'octroi d'une nouvelle Facilité élargie de crédit (FEC) pour un montant de 78,96 millions de DTS (environ 121 millions de dollars) et autorisé un premier décaissement de 17,3 millions de dollars en faveur du Niger. Ce programme triennal vise à préserver la stabilité macroéconomique du pays tout en améliorant sa résistance à des chocs éventuels, à rationaliser la gestion des finances publiques et de la dette, à mettre en place un cadre juridique et de contrôle transparent pour les secteurs minier et pétrolier, et à appuyer le développement des secteurs privé et financier.

Le portefeuille de la Banque mondiale était constitué, à fin juin 2012, de vingt-cinq projets actifs, couvrant notamment les domaines de la santé, des infrastructures et de la gestion des administrations publiques, et représentait un engagement global de 513 millions de dollars.

## ACTIVITÉ

Après une forte accélération de sa croissance économique en 2010 (+ 8,2 % en termes réels), le Niger a enregistré en 2011 une progression ralentie de son activité économique, avec une hausse de 2,3 % du PIB, sous l'effet combiné de chocs externes, liés aux crises politiques survenues en Libye et en Côte d'Ivoire, et des résultats défavorables de la campagne agricole.

Dans le secteur primaire, sous l'effet de mauvaises conditions pluviométriques, surtout au cours du second semestre de l'année, la campagne 2011-2012 a été marquée par un net recul des productions agricoles. Les récoltes céréalières (mil et sorgho) ont ainsi diminué de près d'un tiers par rapport à la campagne précédente, tandis que la production d'arachides enregistrait une baisse de 5,5 %. Au total, la contribution du secteur primaire à l'expansion économique a été négative en 2011 de l'ordre de 1,3 point.

L'activité du secteur minier a enregistré un léger recul en 2011, la production d'uranium ressortant en baisse de 0,9 %, pour s'établir à 4 159,1 tonnes. Le Niger est demeuré en 2011 le cinquième producteur mondial d'uranium<sup>1</sup>, ce minerai représentant 5 % de son PIB et plus de 5 % de ses recettes fiscales. La Cominak assure près des deux tiers de la production, dont la quasi-totalité était exportée vers la France et le Japon.

Le secteur minier constitue une importante source de développement et de diversification pour l'économie nigérienne, en dépit du report de projets d'in-

vestissement majeurs pour le pays, en particulier sur le site d'Imouraren. En février 2012, le groupe nucléaire français Areva a en effet annoncé le report à 2014 (soit un report d'un an) de la mise en production de la mine d'uranium d'Imouraren, en raison des conditions de sécurité du site et d'un contexte international difficile pour le secteur du nucléaire. Ce projet, qui représente un investissement de l'ordre de 1,5 milliard d'euros, doit permettre la création de près de 1 400 emplois directs et la production d'environ 5 000 tonnes d'uranium, plaçant à terme le Niger au deuxième, voire au premier rang mondial des pays producteurs.

Des sociétés chinoises ont par ailleurs obtenu des permis de recherche en 2006, dont les résultats devraient conduire à la mise en exploitation de nouveaux gisements dans les prochaines années. Ainsi, la société Sino Uranium, filiale de l'entreprise publique China National Nuclear Corporation (CNCC), qui exploiterait la concession de Tegguidda,

### Comptes nationaux du Niger

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Ressources</b>	<b>3 293,2</b>	<b>3 725,7</b>	<b>4 199,5</b>	<b>4 500,9</b>
<b>PIB nominal</b>	<b>2 419,7</b>	<b>2 533,4</b>	<b>2 809,1</b>	<b>3 010,9</b>
<b>Importations de biens et services</b>	<b>873,5</b>	<b>1 192,4</b>	<b>1 390,4</b>	<b>1 490,0</b>
<b>Emplois</b>	<b>3 293,2</b>	<b>3 725,7</b>	<b>4 199,5</b>	<b>4 500,9</b>
<b>Consommation finale</b>	<b>2 049,6</b>	<b>2 367,5</b>	<b>2 562,9</b>	<b>2 764,0</b>
Publique	178,7	196,5	224,5	255,0
Privée	1 870,9	2 171,0	2 338,4	2 509,0
<b>Formation brute de capital fixe (b)</b>	<b>776,5</b>	<b>840,3</b>	<b>1 007,9</b>	<b>1 082,9</b>
<b>Exportations de biens et services</b>	<b>467,1</b>	<b>518,0</b>	<b>628,7</b>	<b>654,0</b>
Épargne intérieure brute	370,1	165,9	246,2	246,9
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 406,4	- 674,4	- 761,7	- 836,0
<b>Taux d'investissement (en % du PIB)</b>	<b>32,1</b>	<b>33,2</b>	<b>35,9</b>	<b>36,0</b>
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	9,6	- 0,7	8,2	2,3
Déflateur du PIB (en moyenne)	7,5	5,4	2,5	4,8
Prix à la consommation (en moyenne)	11,3	0,5	0,9	2,9

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris variation de stocks

Sources : INS, BCEAO

### Principales productions agricoles

(en milliers de tonnes)

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012 (a)
Mil et sorgho	4 800,5	3 416,5	5 500,2	3 733,4
Riz paddy	167,3	20,1	82,1	84,8
Arachides	314,8	253,5	406,2	383,7
Niébé	1 548,1	787,5	1 972,8	1 517,1

(a) Chiffres provisoires

Sources : BCEAO, administrations nationales

<sup>1</sup> L'extraction de l'uranium est principalement assurée par deux sociétés d'économie mixte : la Cominak (Compagnie minière d'Akouta, détenue à 31 % par l'État du Niger, 34 % par Areva, 25 % par le Japonais OURD et 10 % par l'Espagnol Enusa) et la Somair (Société minière de l'Air, détenue à 37 % par l'État du Niger et 63 % par Areva).

## Uranium

(en tonnes)

	2008	2009	2010	2011 (a)
Production	3 072,1	3 242,4	4 197,7	4 159,1
Exportation	3 128,5	3 200,0	4 200,1	4 171,0

(a) Chiffres provisoires

Sources : BCEAO, administrations nationales

a obtenu le permis d'exploitation du gisement d'Azelik découvert sur cette concession. À la suite de la constitution de la Société des mines d'Azélik (Somina), dont l'État du Niger détient 33 % aux côtés de la CNCC (37,2 %) et de la filiale d'un groupe chinois de télécommunications, ZXJOY Invest (24,8 %), la production – estimée à 700 tonnes par an pour des réserves avoisinant les 13 000 tonnes – a débuté fin 2010. Par ailleurs, un prêt préférentiel de 650 millions de yuans de la China Exim Bank pour financer le développement de la mine d'uranium d'Azelik, a été signé en avril 2011. La CNCC dispose également d'un permis d'exploration sur la concession de Madaouéla, dans la région d'Arlit, dont les réserves sont estimées à près de 6 000 tonnes.

Le sous-sol nigérien recèle encore d'importants gisements de minerais, exploités comme le charbon, ou en attente d'exploitation, comme les gisements de phosphates de la région de l'Ader ou les réserves de pétrole et de gaz de la région de l'Agadem, près du lac Tchad, ou de la région d'Agadez. Dans ce cadre, l'État a relancé la production de charbon et a signé mi-2011 une convention de recherche avec la société nigérienne de charbon (Sonichar). Dans une zone sahélienne instable, aux frontières difficilement contrôlables, le maintien de conditions de sécurité satisfaisantes est toutefois un préalable indispensable à la poursuite du développement du secteur extractif.

Illustrant les efforts déployés par les autorités pour améliorer la transparence dans la gestion des revenus issus du secteur minier, le Niger a été jugé conforme à l'« Initiative pour la transparence dans les industries extractives » (ITIE) le 2 mars 2011.

Le secteur industriel, qui représente près de 15 % du PIB, reste peu développé et concentré sur quelques branches (agro-alimentaire, textile, bâtiment et travaux publics). Sa contribution à la croissance a représenté 0,4 point en 2011, après 1 point en 2010. Le secteur a bénéficié du dynamisme de l'activité du BTP, avec la mise en œuvre de plusieurs projets d'infrastructures, tels que l'aménagement de la route de Say-Tapoa, représentant un inves-

tissement de 12 milliards, et de l'achèvement de la raffinerie de Zinder, dont la construction a été assurée par la société chinoise CNODC (China National Oil and Gas Development and Exploration Corp.). Cette installation, qui a été mise en service à la fin de l'année 2011 et dispose d'une capa-

acité de production de 20 000 barils par jour pour une consommation intérieure estimée à 7 000 barils par jour, a nécessité la construction de *pipelines* longs de 462 kilomètres, permettant d'acheminer le pétrole brut extrait du site *on-shore* d'Agadem jusqu'à la raffinerie. Exploité par l'entreprise chinoise CNPC, le champ d'Agadem représente un volume estimé de réserves de plus de 300 millions de barils. Le lancement de la production pétrolière permettra au pays de couvrir les besoins de son marché intérieur et de devenir exportateur net de produits pétroliers, contribuant ainsi à réduire le déficit structurel de sa balance commerciale. L'indice de la production industrielle a globalement chuté de 6,6 % par rapport à 2010, reflétant principalement la baisse de la production d'uranium et de biens alimentaires.

Dans le secteur de l'énergie, les travaux de construction du barrage hydroélectrique de Kandadji sur le fleuve Niger ont été lancés en mai 2011. Le projet, conduit par une société russe pour une durée de trois ans et un coût évalué à 440 milliards, prévoit la construction d'une centrale d'une capacité de 125 mégawatts, qui permettra de couvrir les besoins énergétiques du pays. Le renforcement de l'offre énergétique est en effet essentiel pour répondre aux besoins de la population et favoriser la poursuite du développement des industries extractives.

Le secteur tertiaire, qui représente plus de 45 % du PIB, a été le principal moteur de la croissance, apportant une contribution de 3,2 points à la hausse du PIB réel en 2011. L'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail a marqué une forte progression (+ 16,4 %), principalement tirée par les ventes de produits pétroliers, dont la demande s'est accrue en liaison, notamment, avec les travaux d'investissement public. Le chiffre d'affaires s'est également amélioré dans le secteur des automobiles. Dans le secteur des télécommunications, la crise libyenne a conduit à l'annulation de la vente de la Sonitel à la société Green Network, filiale à 100 % du groupe Libyan African Investment Portfolio, puis à sa renationalisation par le gouvernement nigérien en mars 2012, dans l'attente d'un nouveau repreneur privé.

L'année 2011 a été marquée par une accentuation des tensions inflationnistes, les prix à la consommation progressant de 2,9 % en moyenne annuelle en 2011, après 0,9 % en 2010. Cette évolution résulte principalement des mauvaises récoltes agricoles et des difficultés d'approvisionnement des marchés locaux en produits vivriers.

## FINANCES PUBLIQUES

L'exécution des opérations financières de l'État s'est soldée par une diminution du déficit budgétaire (base engagements, dons compris), qui a atteint 57,5 milliards en 2011, soit 1,9 % du PIB, après 2,4 % en 2010.

Les recettes budgétaires se sont établies à 657,7 milliards, en très forte progression par rapport à l'année précédente (+ 70,5 %). Les recettes fiscales ont en effet augmenté de 76,6 %, tandis que les recettes non fiscales reculaient de 20,6 %. Le taux de pression fiscale a ainsi atteint en 2011 21,8 %, dépassant le seuil indicatif fixé dans le cadre de la surveillance multilatérale au sein de l'UEMOA (17 % du PIB nominal). Ces très bons résultats en termes de collecte fiscale tiennent, d'une part, aux bons résultats des sociétés opérant dans le secteur des industries extractives et, d'autre part, à l'alourdissement de la facture des importations, qui a favorisé la perception des recettes douanières.

Bien qu'en diminution par rapport à 2010 (- 12,8 %), les dons ont bénéficié de la reprise progressive de l'appui des partenaires au développement au processus de transition démocratique. Après la suspension de son aide en 2009, l'Union européenne (UE) a repris graduellement sa coopération avec

Tableau des opérations financières de l'État nigérien

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Recettes et dons</b>	<b>611,5</b>	<b>490,5</b>	<b>515,8</b>	<b>771,2</b>
<b>Recettes budgétaires</b>	<b>442,2</b>	<b>363,6</b>	<b>385,6</b>	<b>657,7</b>
Recettes fiscales	281,3	343,0	361,8	638,8
Recettes non fiscales	160,9	20,6	23,8	18,9
<b>Dons</b>	<b>169,3</b>	<b>126,9</b>	<b>130,2</b>	<b>113,5</b>
<b>Dépenses et prêts nets</b>	<b>573,2</b>	<b>633,4</b>	<b>584,2</b>	<b>828,7</b>
<b>Dépenses totales</b>	<b>573,2</b>	<b>633,4</b>	<b>584,2</b>	<b>828,7</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>289,8</b>	<b>299,6</b>	<b>366,5</b>	<b>615,0</b>
Traitements et salaires	83,8	93,6	103,2	127,0
Autres dépenses de fonctionnement	163,3	175,9	237,2	458,6
dont subventions et autres transferts	105,1	97,3	136,0	349,2
Intérêts dus	6,0	5,8	6,0	10,8
Intérêts sur dette intérieure	1,9	1,3	2,2	3,7
Intérêts sur dette extérieure	4,1	4,5	3,8	7,1
<b>Dépenses en capital</b>	<b>283,4</b>	<b>333,8</b>	<b>217,7</b>	<b>213,7</b>
Sur ressources intérieures	107,7	151,4	97,2	109,1
Sur ressources extérieures	175,7	182,4	120,5	104,6
<b>Prêts moins recouvrements</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde global (base engagements) (hors dons)</b>	<b>- 131,0</b>	<b>- 269,8</b>	<b>- 198,6</b>	<b>- 171,0</b>
<b>Solde global (base engagements) (y compris dons) (b)</b>	<b>38,3</b>	<b>- 142,9</b>	<b>- 68,4</b>	<b>- 57,5</b>
<b>Solde primaire de base (c)</b>	<b>50,7</b>	<b>- 81,6</b>	<b>- 72,1</b>	<b>- 55,6</b>
<b>Ajustement base caisse</b>	<b>- 15,7</b>	<b>- 15,6</b>	<b>- 12,4</b>	<b>- 1,9</b>
Variations des arriérés de paiement (réduction = signe négatif)				
Sur dette intérieure	- 15,7	- 15,6	- 12,4	- 1,9
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Solde global base caisse (hors dons)</b>	<b>- 146,7</b>	<b>- 285,4</b>	<b>- 211,0</b>	<b>- 172,9</b>
<b>Solde global base caisse (y compris dons) (d)</b>	<b>22,6</b>	<b>- 158,5</b>	<b>- 80,8</b>	<b>- 59,4</b>
<b>Financement</b>	<b>- 19,5</b>	<b>155,2</b>	<b>80,8</b>	<b>59,4</b>
<b>Financement intérieur net</b>	<b>- 45,8</b>	<b>111,1</b>	<b>53,6</b>	<b>24,4</b>
Financement bancaire	- 56,4	112,4	24,8	23,5
Financement non bancaire	10,6	- 1,3	28,8	0,9
<b>Financement extérieur net</b>	<b>26,3</b>	<b>44,1</b>	<b>27,2</b>	<b>35,0</b>
Tirages	30,5	49,2	34,7	45,1
Amortissement dû	- 8,6	- 8,4	- 11,2	- 12,0
Allègement/rééchelonnement obtenu	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette extérieure (principal)	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres financements exceptionnels	4,4	3,3	3,7	1,9
<b>Ajustement statistique</b>	<b>- 3,1</b>	<b>3,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>En pourcentage du PIB</b>				
Recettes totales (hors dons)	18,3	14,4	13,7	21,8
Dépenses courantes	12,0	11,8	13,0	20,4
Solde :				
budgétaire de base (e)	1,8	- 3,4	- 2,8	- 2,2
base engagements (y compris dons) (b)	1,6	- 5,6	- 2,4	- 1,9
base caisse (y compris dons) (d)	0,9	- 6,3	- 2,9	- 2,0

(a) Chiffres provisoires

(b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) - dépenses totales

(c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) - dépenses courantes (hors intérêts) - dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) - dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : FMI, services nationaux



le Niger à compter de septembre 2010. En juillet 2011, la Commission européenne a débloqué 25 millions d'euros d'aide pour le Niger, reflétant la normalisation de la situation politique du pays.

Les dépenses totales ont augmenté de 41,8 % en 2011, tirées par l'accroissement des dépenses courantes. La forte progression de ces dernières (+ 67,8 %) résulte à la fois de la hausse de la masse salariale de la fonction publique, passée de 103,2 milliards en 2010 à 127 milliards en 2011, et d'une évolution particulièrement dynamique des autres dépenses de fonctionnement. Les dépenses de transferts et de subventions ont en effet plus que doublé par rapport à 2010, pour atteindre 350 milliards, en raison notamment du coût des mesures prises pour contenir le prix des carburants à la pompe (les subventions sur les prix des hydrocarbures atteignant 27 milliards en 2011). Les dépenses en capital ont, en revanche, reculé de 1,8 %.

Au total, l'exercice budgétaire 2011 s'est soldé par un déficit global, base caisse, de 59,4 milliards (soit 2 % du PIB), en baisse de 26,5 % par rapport à 2010.

Des réformes structurelles importantes sont prévues en 2012 avec la mise en œuvre d'un ambitieux plan de réforme de la gestion des finances publiques adopté par les autorités pour la période 2012-2014. Celui-ci doit se traduire par la mise en place d'un cadre budgétaire à moyen terme dès la préparation de la loi de finance pour 2012 et l'adoption de mesures visant à améliorer la collecte des ressources fiscales et douanières, avec le renforcement des contrôles, la conduite d'audits dans les sociétés des secteurs minier et pétrolier et le réexamen des exonérations et dégrèvements accordés dans le cadre des projets d'investissement. Le renforcement de la gestion des ressources naturelles constitue également une priorité pour les autorités, qui se sont engagées dans une réflexion stratégique sur le rôle de l'État dans ces secteurs et ont souhaité mieux coordonner

l'action publique en instituant un comité interministériel chargé de la supervision des industries extractives. Le réexamen du régime fiscal applicable à ces industries ainsi que du code des investissements, en liaison avec la Banque mondiale et le FMI, fait partie du train de réformes engagées par les autorités.

## COMPTES EXTÉRIEURS

Après un léger redressement de la position extérieure du pays en 2010, le déficit du compte courant s'est à nouveau creusé en 2011 (+ 22,7 % par rapport à 2010) et a représenté 22,9 % du PIB, contre 20 % en 2010. Cette évolution traduit la détérioration du solde de la balance commerciale mais également une réduction de l'excédent des transferts courants,

### Balance des paiements du Niger

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Transactions courantes</b>	<b>- 311,7</b>	<b>- 619,5</b>	<b>- 563,0</b>	<b>- 691,0</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>- 195,9</b>	<b>- 376,5</b>	<b>- 402,8</b>	<b>- 456,6</b>
Exportations FOB	408,5	470,7	570,1	589,6
dont : uranium	198,2	195,1	242,3	304,8
élevage	49,7	60,6	58,1	61,9
niébé	41,8	57,8	32,8	65,3
or	26,4	29,1	46,4	44,0
Importations FOB	- 604,4	- 847,2	- 972,9	- 1 046,3
dont importations CAF :				
biens d'équipement	- 280,0	- 292,6	- 335,1	- 351,6
produits pétroliers	- 91,4	- 108,0	- 154,1	- 163,4
produits alimentaires	- 123,4	- 125,9	- 114,0	- 103,8
<b>Balance des services</b>	<b>- 210,5</b>	<b>- 297,9</b>	<b>- 358,9</b>	<b>- 379,3</b>
dont fret et assurance/marchandises	- 165,3	- 237,3	- 263,6	- 283,5
<b>Balance des revenus</b>	<b>- 8,5</b>	<b>- 16,4</b>	<b>- 23,4</b>	<b>- 24,1</b>
<b>Balance des transferts courants</b>	<b>103,1</b>	<b>71,3</b>	<b>222,1</b>	<b>169,0</b>
Secteur privé	49,6	54,0	65,4	70,5
Secteur public	53,6	17,3	156,7	98,5
<b>Compte de capital et d'opérations financières</b>	<b>390,1</b>	<b>538,7</b>	<b>664,6</b>	<b>658,1</b>
<b>Transfert de capital</b>	<b>114,9</b>	<b>120,4</b>	<b>97,0</b>	<b>71,7</b>
<b>Acquisitions/cessions d'actifs financiers non produits</b>	<b>123,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Opérations financières</b>	<b>151,9</b>	<b>418,3</b>	<b>567,6</b>	<b>586,4</b>
Investissements directs	141,5	345,4	495,3	498,8
Investissements de portefeuille	- 5,5	7,4	9,6	8,2
Autres investissements	15,8	65,5	62,7	79,4
<b>Financement exceptionnel (pour mémoire)</b>	<b>22,4</b>	<b>29,9</b>	<b>0,0</b>	<b>29,8</b>
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	<b>- 5,7</b>	<b>- 7,1</b>	<b>- 5,0</b>	<b>3,5</b>
<b>Solde global</b>	<b>72,7</b>	<b>- 87,9</b>	<b>96,6</b>	<b>- 29,5</b>
<b>Exportations/importations de biens (en %)</b>	<b>53,5</b>	<b>43,4</b>	<b>45,2</b>	<b>43,9</b>

(a) Chiffres provisoires  
Source : BCEAO

sous l'effet de la baisse des envois de fonds des migrants.

Le déficit commercial s'est accru de 13,4 % en 2011 pour atteindre 456,7 milliards. Les exportations ont connu une hausse de 3,4 % en valeur, expliquée par la progression des exportations d'uranium (+ 25,8 %) et de niébé, dont les ventes ont quasiment doublé par rapport à 2010. Surtout, les importations ont globalement augmenté de 7,5 % pour atteindre 1 046,3 milliards en 2011, du fait principalement de la hausse de la facture pétrolière et des importations de biens d'équipement, à hauteur, respectivement, de 6,0 % et 4,9 %.

Le creusement du déficit de la balance des services s'est poursuivi en 2011, quoiqu'à un rythme ralenti par rapport à l'exercice précédent (+ 5,7 %, après + 20,5 % en 2010), en raison de la hausse des dépenses de services spécialisés liés aux activités extractives – pétrole et uranium – et de l'accroissement des coûts de fret et d'assurance (+ 7,5 %). L'excédent des transferts courants s'est réduit de près de 24 % en un an, sous l'effet de la baisse des dons publics reçus des partenaires au développement (- 37,1 %). Les transferts privés ont par ailleurs enregistré une diminution des envois de fonds des travailleurs migrants, qui se sont élevés en 2011 à 33,4 milliards (- 22,1 %). Cette évolution est à relier au retour au Niger des migrants installés en Côte d'Ivoire et en Libye, à la suite des crises politiques traversées par ces pays.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières a peu évolué en 2011, du fait notamment de la stagnation des flux d'investissements directs (+ 0,7 %), qui se sont néanmoins maintenus à un haut niveau. Au total, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire, à hauteur de 29,5 milliards, après un excédent de 96,6 milliards au titre de 2010.

Selon la Banque mondiale, la dette extérieure du Niger s'élevait, à fin 2010, à 1,1 milliard de dollars, en légère augmentation par rapport à 2009 (+ 2,2 %). Depuis l'annulation de 784,3 milliards de francs CFA de stock de dette en 2006, dans le cadre de l'IADM, le ratio de dette extérieure rapportée au

### Dette extérieure du Niger

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2007	2008	2009	2010
<b>Dette à court et long terme</b>	<b>1 148,0</b>	<b>1 002,1</b>	<b>1 102,7</b>	<b>1 126,8</b>
<b>Dette à long terme</b>	<b>846,6</b>	<b>858,4</b>	<b>915,4</b>	<b>971,8</b>
Dette publique garantie	827,0	845,4	908,9	971,8
Dette privée non garantie	19,5	13,0	6,5	0,0
<b>Recours aux crédits du FMI</b>	<b>40,1</b>	<b>50,7</b>	<b>56,7</b>	<b>60,7</b>
<b>Dette à court terme</b>	<b>261,3</b>	<b>93,0</b>	<b>130,6</b>	<b>94,4</b>
dont arriérés d'intérêts				
sur dette à long terme	38,3	19,0	16,6	26,4
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	49,2	66,3	54,9	110,5
<b>Indicateurs de dette</b>				
Dette totale/exportations de biens et services	149,9	95,7	100,1	88,7
Dette extérieure/PIB	26,8	18,5	20,5	19,8
Service payé de la dette/exportations de biens et services	4,2	2,8	4,1	2,1
Service payé de la dette/recettes budgétaires	5,0	3,0	5,9	3,5
Dette multilatérale/dette totale	53,4	62,4	61,1	63,9

Sources : Banque mondiale, BCEAO

PIB est resté modéré, représentant 19,8 % à fin 2010, contre 20,5 % à fin 2009. Le poids du service de la dette dans les exportations et les recettes budgétaires est passé, respectivement, de 4,1 % et 5,9 % en 2009 à 2,1 % et 3,5 % en 2010.

À l'issue de la mission de consultation menée en 2011 par le FMI au titre de l'article IV, le risque de surendettement a été revu à la hausse, passant de faible à modéré. Le FMI a en effet considéré qu'en raison de la participation de l'État au financement de projets pétroliers et miniers ainsi que du report de l'exploitation du gisement d'Imouraren à 2014, les marges de ré-endettement du Niger se sont détériorées.

### SYSTÈME BANCAIRE

À fin 2011, le système bancaire du Niger comptait dix banques et un établissement financier, soit un nombre total d'établissements de crédit inchangé par rapport à 2010. L'agrément d'une nouvelle banque, la Banque Agricole du Niger (BAGRI), a en effet permis de compenser le retrait de l'agrément du Crédit du Niger. Le ratio de solvabilité moyen du secteur bancaire s'est amélioré, ressortant à 15,1 % au titre de l'exercice 2011, après 10,6 % en 2010.

Le total du bilan agrégé du système bancaire a augmenté de 9,8 % en 2011, s'élevant à 711 milliards contre 647 milliards en 2010. Ce total représente

## Système bancaire du Niger

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et coefficients en %)

Actif	2009	2010	2011	Passif	2009	2010	2011
Opérations de trésorerie et interbancaires	113,2	161,1	131,9	Opérations de trésorerie et interbancaires	97,0	124,1	137,0
Opérations avec la clientèle	319,1	361,2	434,5	Opérations avec la clientèle	343,2	427,1	450,1
Opérations sur titres et diverses	43,9	84,0	88,9	Opérations sur titres et diverses	18,6	20,4	25,4
Valeurs immobilisées	36,2	41,1	55,6	Provisions, fonds propres et assimilés	53,6	75,8	98,4
<b>Total</b>	<b>512,3</b>	<b>647,4</b>	<b>710,9</b>	<b>Total</b>	<b>512,3</b>	<b>647,4</b>	<b>710,9</b>
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + dotations aux amortissements/ produit net bancaire)	59,3	63,2	63,0	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	7,3	20,9	12,9
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	6,1	13,0	7,3				

Source : Commission bancaire de l'UMOA

près de 5 % du total de l'UEMOA, comme en 2010. L'encours brut des crédits a fortement progressé, ressortant en hausse de 22,3 %, pour s'établir à 482,4 milliards. Les prêts à court et moyen terme représentent, respectivement, 49,4 % et 39,5 % du total des concours accordés à la clientèle, tandis que les prêts à long terme ne représentent que 2,7 % des encours. L'ensemble de ces concours est essentiellement concentré sur les secteurs du commerce, du transport et communications et des industries extractives. Les dépôts collectés auprès de la clientèle n'ont progressé que de 5,2 % par rapport à l'exercice antérieur, pour atteindre 449 milliards.

La qualité du portefeuille de crédit est restée médiocre : les créances en souffrance brutes (créances douteuses et impayés) sont ressorties en forte hausse de 19,5 %, représentant 85,7 milliards. Ces créances ont représenté 17,8 % du total des encours de crédits en 2011, contre 18,2 % en 2010. Le taux de provisionnement des créances douteuses s'est en outre contracté de 14 points en un an, passant de près de 63,2 % en 2010 à 49,2 % en 2011.

Le produit net bancaire s'est inscrit en hausse de 17 %, pour s'établir à 52 milliards. Cette croissance résulte principalement des bonnes performances enregistrées au titre des opérations de crédit avec la clientèle, qui représentent 75 % du produit bancaire (+ 17,4 %) et des opérations sur titres. Toutefois, le résultat d'exploitation a baissé de 8,5 %, s'établissant désormais à 11,3 milliards du fait d'une hausse des frais généraux de 16,6 % (29 milliards) et du coût du risque de 71,0 % (10 milliards). Au total, le résultat net agrégé de l'ensemble du système bancaire a atteint 6,7 milliards, accusant une baisse de 28 % par rapport à 2010. Les indicateurs de rentabilité du

système bancaire nigérien se sont en conséquence fortement dégradés, avec notamment un coefficient de rentabilité passant de 13,0 % à 7,3 %. Toutefois, le coefficient net d'exploitation s'est maintenu à 63,0 %, grâce à une progression du produit net bancaire supérieure à celle des frais généraux.

À fin décembre 2011, le secteur de la microfinance comprenait dix principales institutions financières décentralisées, pour environ 130 000 bénéficiaires. Les dépôts du secteur de la microfinance représentaient 9,2 milliards, soit environ 3,2 % des dépôts à vue bancaires. L'encours des crédits était estimé à plus de 16 milliards, soit près de 4 % du total des crédits bancaires. La qualité du portefeuille s'est très fortement dégradée avec des créances en souffrance représentant 23,4 % des encours en 2011 contre 14,8 % en 2010.

## PERSPECTIVES

Pour 2012, le Niger devrait enregistrer une forte accélération de sa croissance économique, la BCEAO prévoyant une hausse de 11,3 % du PIB réel. Cette évolution refléterait principalement le dynamisme des secteurs minier et pétrolier, dans un contexte marqué par des efforts de relance de l'investissement public. Le démarrage de la production de pétrole brut et raffiné attendu pour 2012 devrait en effet permettre d'élever le rythme de croissance de l'économie nigérienne à moyen terme, en contribuant ainsi à sa diversification sectorielle et à la consolidation de sa position budgétaire et extérieure. L'essor des industries extractives pose néanmoins de nombreux défis aux autorités nigériennes, en matière, notamment, de contrôle du secteur, de préservation des intérêts de l'État, de

gestion de l'afflux des nouvelles ressources et d'amélioration de la qualité de la dépense publique.

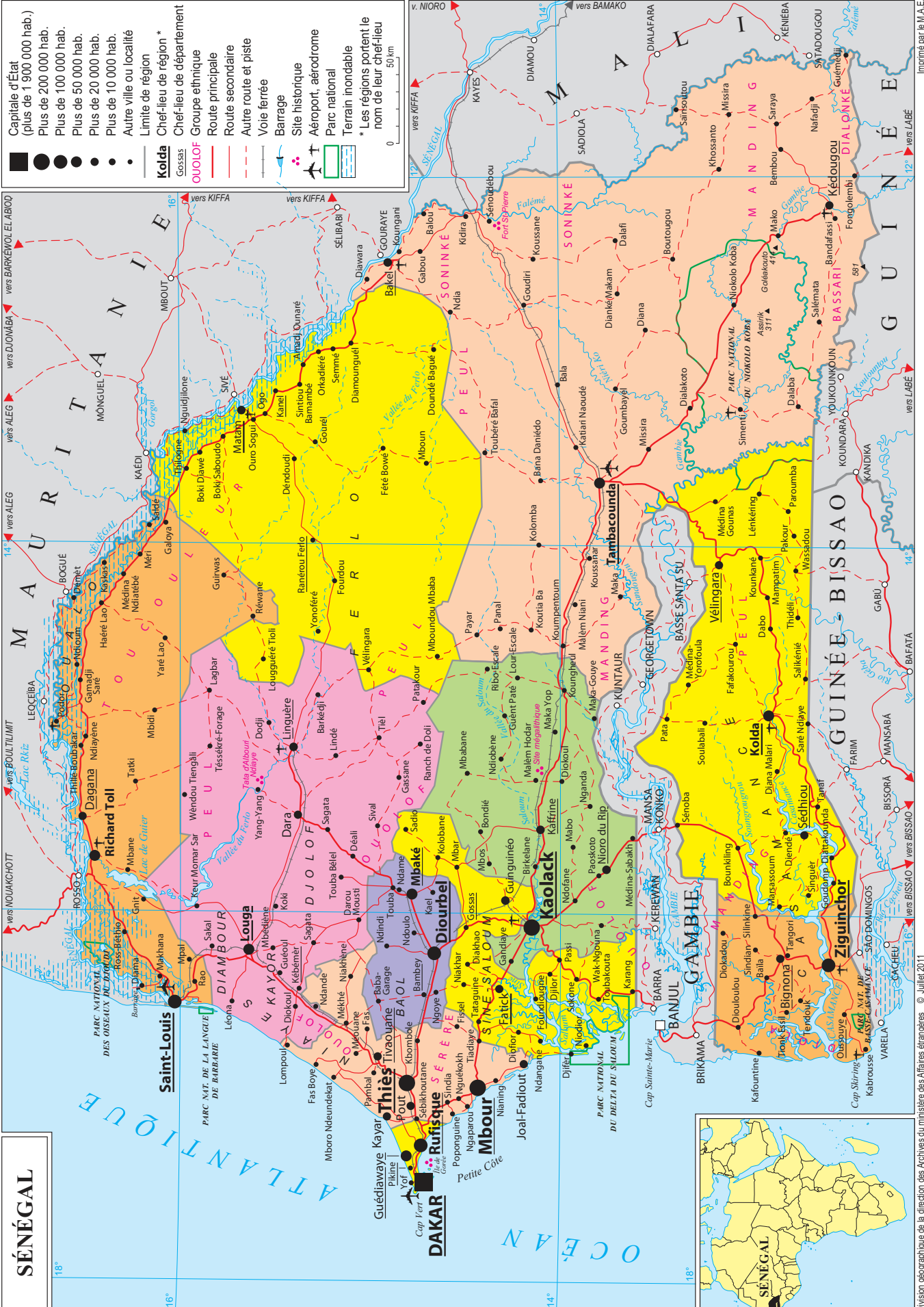
Le niveau général des prix, après avoir atteint 2,9 % en moyenne en 2011 en raison de la hausse du prix des hydrocarbures et du résultat déficitaire de la campagne agricole, devrait s'inscrire sensiblement en deçà du critère de 3 % fixé au sein de l'UEMOA. L'évolution contenue des prix à la consommation observée au cours du premier trimestre 2012 (+ 0,1 % en glissement annuel à fin mars), grâce au niveau élevé de la production maraîchère, laisse augurer une hausse maîtrisée des prix au Niger.

Dans le domaine des finances publiques, la forte amélioration de la collecte des ressources fiscales et le doublement des dons reçus des partenaires extérieurs permettraient de soutenir le dynamisme des dépenses en capital, qui atteindraient

483 milliards, les dépenses courantes restant stables à 616 milliards. Le déficit budgétaire (base engagements, dons compris) devrait se détériorer pour ressortir à 125 milliards en 2012, après 57 milliards en 2011.

Au niveau des échanges extérieurs, le solde global de la balance des paiements du Niger devrait ressortir excédentaire en 2012, à hauteur de 65,9 milliards, après un déficit de 29,5 milliards en 2011. Ce net redressement des comptes extérieurs résulterait essentiellement d'une forte augmentation de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, qui atteindrait 810 milliards en 2012, du fait essentiellement d'une relance de l'investissement public. Le déficit du compte courant devrait en revanche se creuser, pour ressortir à 744 milliards en 2012 (soit - 22,3 % du PIB), en raison essentiellement de l'aggravation du déficit de la balance des services.





**SÉNÉGAL**

- Capitale d'État (Plus de 1 900 000 hab.)
- Plus de 200 000 hab.
- Plus de 100 000 hab.
- Plus de 50 000 hab.
- Plus de 20 000 hab.
- Plus de 10 000 hab.
- Autre ville ou localité
- Limite de région
- Chef-lieu de région \*
- Gossas
- Chef-lieu de département
- Groupe ethnique
- Route principale
- Route secondaire
- Autre route et piste
- Voie ferrée
- Barrage
- Site historique
- Aéroport, aérodrome
- Parc national
- Terrain inondable
- \* Les régions portent le nom de leur chef-lieu





## Caractéristiques géographiques et humaines

**Superficie :** 197 161 km<sup>2</sup>

**Population :** 12,4 millions d'habitants. Densité : 65 habitants/km<sup>2</sup>. Part de la population urbaine : 42,9 %. Taux de croissance démographique : 2,6 %. Langue officielle : français

**Principales villes :** Dakar (capitale administrative), Thiès, Ziguinchor, Saint-Louis

**Régime politique :** Après deux mandats successifs de M. Abdoulaye Wade, de 2000 à 2012, les élections présidentielles, qui se sont tenues en mars 2012, ont porté M. Macky Sall, ancien Premier ministre de M. Wade, au poste de président de la République. Les élections législatives organisées en juillet 2012 ont dégagé une majorité absolue en faveur de la coalition présidentielle.

## Économie (2011)

**PIB par habitant <sup>1)</sup> :** 1 076 dollars

### Répartition du PIB par secteur d'activité <sup>2)</sup> :

Primaire	13,8 %
Secondaire	22,0 %
Tertiaire	64,2 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2012

2) Source : BCEAO

## Indicateurs de développement

**Espérance de vie :** 59,3 ans

**Taux de mortalité infantile :** 5,0 %

**Taux d'alphabétisation des adultes :** 49,7 %

**Population en deçà du seuil de pauvreté <sup>1)</sup> :** 33,5 %

**Indice de développement humain – Classement :** 155<sup>e</sup>/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour

Sources : PNUD (2012), Rapport mondial sur le développement humain (données 2011) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2010) pour le taux de mortalité infantile

## Accords internationaux

Le Sénégal est membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Il est associé au Mali et à la Mauritanie au sein de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et à la Gambie au sein de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG).

## Relations avec la communauté financière internationale

Le Sénégal a atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTE en avril 2004 et a bénéficié de l'initiative IADM. En décembre 2010, un deuxième accord triennal au titre de l'ISPE <sup>1</sup> (Instrument de soutien à la politique économique) a été conclu avec le FMI et son déroulement jugé globalement satisfaisant lors de la troisième revue du programme intervenue en juin 2012.

Dans le cadre de sa stratégie d'assistance, la Banque mondiale détenait, à fin juillet 2012, un portefeuille de vingt-sept projets actifs, dont quatre projets approuvés en 2011, portant notamment sur les secteurs des infrastructures routières et de l'assainissement de l'eau. Ces projets correspondent à des engagements de financement de 628,7 millions de dollars.

À fin juillet 2012, le Sénégal était noté B+ à long terme et B à court terme par l'agence de notation Standard & Poor's. L'agence a abaissé sa perspective de « stable » à « négative » en mai 2010. Cette notation est inchangée depuis cette date.

1) L'ISPE a pour objet de soutenir les pays à faible revenu ne désirant pas bénéficier – ou n'ayant pas besoin – d'un concours financier du FMI. L'ISPE aide ces pays dans l'élaboration de leurs programmes économiques. Une fois ceux-ci adoptés par le Conseil d'administration, le FMI informe les donateurs, les banques multilatérales de développement et les marchés qu'il a approuvé le plan d'action de l'État membre concerné.

## ACTIVITÉ

Le Sénégal a connu un ralentissement de sa croissance en 2011, avec une hausse du PIB réel limitée à 2,6 %, contre 4,1 % en 2010. Cette évolution est principalement imputable aux mauvais résultats de la campagne agricole et, dans un contexte pré-électoral tendu, à l'attentisme des opérateurs économiques, aboutissant au report de nombreux projets d'investissement.

Dans le secteur primaire, le secteur agricole a pâti de conditions climatiques défavorables, en particulier d'une faible pluviométrie et d'une saison des pluies plus courte qu'en 2010. En 2011, les principales productions agricoles se sont inscrites en baisse, alourdissant la facture des importations de biens alimentaires du pays. La production d'arachides a chuté de 59 % pour retomber à un niveau inférieur à celui de la campagne 2008-2009, soit 527 500 tonnes, du fait d'une distribution d'intrants plus faible que l'an passé, conduisant à une diminution des surfaces emblavées. Les productions de céréales ont diminué

dans d'importantes proportions, les récoltes de mil et sorgho, de maïs et de riz paddy baissant, respectivement, de 41,8 %, 33,5 % et 27,3 %. Cinq régions du Sénégal (Ziguinchor, Tambacounda, Matam, Kolda et Sédhiou) seraient ainsi sous la menace d'une insécurité alimentaire en 2012, selon la FAO. S'agissant de la récolte de coton-graine, malgré le rebond enregistré en 2010, la production a de nouveau reculé en 2011 (- 27,3 %).

Au total, le secteur primaire a contribué négativement à la croissance du PIB sénégalais, à hauteur de - 1,5 point.

Malgré des problèmes persistants d'approvisionnement en énergie électrique, le secteur secondaire a marqué un net rebond par rapport à 2010, grâce au dynamisme des industries chimiques et du secteur du BTP, soutenu par la poursuite des grands travaux dans les infrastructures publiques.

Dans le secteur des industries chimiques, la poursuite du redressement des ICS (Industries Chimiques du Sénégal) et l'aug-

### Comptes nationaux du Sénégal

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et variations en %)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Ressources</b>	<b>9 137,4</b>	<b>8 519,7</b>	<b>8 946,3</b>	<b>9 598,2</b>
<b>PIB nominal</b>	<b>5 994,5</b>	<b>6 029,4</b>	<b>6 368,6</b>	<b>6 816,5</b>
<b>Importations de biens et services</b>	<b>3 142,9</b>	<b>2 490,3</b>	<b>2 577,8</b>	<b>2 781,8</b>
<b>Emplois</b>	<b>9 137,4</b>	<b>8 519,7</b>	<b>8 946,3</b>	<b>9 598,2</b>
<b>Consommation finale</b>	<b>5 696,4</b>	<b>5 715,0</b>	<b>5 908,8</b>	<b>6 192,1</b>
Publique	806,4	870,7	944,2	1 058,3
Privée	4 890,0	4 844,3	4 964,6	5 133,8
<b>Formation brute de capital fixe (b)</b>	<b>1 874,7</b>	<b>1 332,9</b>	<b>1 444,9</b>	<b>1 708,6</b>
<b>Exportations de biens et services</b>	<b>1 566,3</b>	<b>1 471,8</b>	<b>1 592,6</b>	<b>1 697,6</b>
Épargne intérieure brute	298,1	314,4	459,8	624,4
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 1 576,6	- 1 018,5	- 985,1	- 1 084,2
<b>Taux d'investissement (en % du PIB)</b>	<b>31,3</b>	<b>22,1</b>	<b>22,7</b>	<b>25,1</b>
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	3,7	2,1	4,1	2,6
Déflateur du PIB (en moyenne)	6,9	- 1,4	1,5	4,3
Prix à la consommation (en moyenne)	5,8	- 2,2	1,2	3,4

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris variation de stocks

Sources : INS, BCEAO

### Principales productions et prix d'achat aux producteurs

(productions en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012 (a)
<b>Arachides</b>	<b>731,2</b>	<b>1 032,7</b>	<b>1 286,9</b>	<b>527,5</b>
Prix d'achat aux producteurs	165,0	165,0	165,0	165,0
<b>Coton-graine</b>	<b>38,8</b>	<b>22,1</b>	<b>26,0</b>	<b>20,5</b>
Prix d'achat aux producteurs	185,0	185,0	205,0	205,0
<b>Mil et sorgho</b>	<b>937,0</b>	<b>1 035,1</b>	<b>975,9</b>	<b>567,6</b>
<b>Maïs</b>	<b>397,3</b>	<b>328,6</b>	<b>186,5</b>	<b>124,1</b>
<b>Riz paddy</b>	<b>408,2</b>	<b>502,1</b>	<b>604,0</b>	<b>439,3</b>

(a) Chiffres provisoires

Sources : BCEAO, administrations nationales

### Phosphates

(en milliers de tonnes)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Production</b>	<b>625,8</b>	<b>903,0</b>	<b>1 055,1</b>	<b>1 412,0</b>

(a) Chiffres provisoires

Sources : BCEAO, administrations nationales



mentation de la demande extérieure ont conduit à une progression de 33,8 % de la production de phosphates, dont l'extraction a plus que doublé en quatre ans, le volume extrait en 2011 s'élevant à 1 412 000 tonnes. Dans le secteur du raffinage, l'activité a souffert de la baisse de la demande étrangère, en lien avec la diversification par le Mali de ses sources d'approvisionnement après le dénouement de la crise ivoirienne. Le secteur a toutefois connu une croissance de son activité de 15 %, grâce notamment aux efforts en matière de gestion de la SAR (Société Africaine de Raffinage) et à un approvisionnement accru de la Senelec (production d'électricité) auprès de l'entreprise.

La mise en œuvre du plan Takkal, visant à résorber les délestages électriques, n'a pu empêcher une baisse de la production d'électricité, de 1,9 % sur l'année. Ce plan s'est avéré plus coûteux (plus de 1,2 milliard d'euros) qu'initialement prévu, la location de deux centrales électriques de 70 mégawatts montées sur barge ayant grevé le budget. Selon le Rapport de compétitivité mondiale 2010-2011 (publié par le *World Economic Forum*), le Sénégal n'occupait en 2011 que la 125<sup>e</sup> place, sur 139 pays, pour la qualité de sa fourniture d'électricité ; ceci s'explique en partie par le fait que 80 % de l'électricité est produite à partir de combustibles importés et que plus de la moitié des centrales sénégalaises ont plus de dix ans d'âge moyen. Au-delà des réponses à court terme apportées par le plan Takkal pour renforcer les capacités de production, la réforme du secteur électrique, essentielle pour la croissance du pays, devra passer par la définition d'une stratégie nationale répondant aux besoins à moyen et long terme (gestion de la demande, structure tarifaire, développement de sources d'énergie alternatives).

Dans le secteur des industries extractives, le démarrage de plusieurs projets d'exploitation minière a dû être reporté : le lancement de l'exploitation des gisements de fer de Falémé a ainsi pris du retard, le Sénégal ayant saisi en septembre 2011 la cour d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale de Paris dans le cadre d'un litige l'opposant au groupe sidérurgique chargé de l'extraction. L'exploitation de la mine d'or de Massawa, envisagée pour 2013, s'est heurtée enfin à des difficultés d'approvisionnement en énergie électrique à un coût compatible avec les contraintes de rentabilité du projet. Selon l'étude de faisabilité réalisée en 2011, seulement 63 tonnes d'or, sur les 100 tonnes envisagées initialement, sont apparues réellement exploitables.

Le secteur de la pêche et de la transformation des produits de la mer, qui représente plus de 10 % du PIB du secteur primaire, a enregistré de bons résultats sur l'ensemble de l'année, grâce à l'amélioration des débarquements de la pêche industrielle. En octobre 2011, l'Agence américaine pour le développement international (USAID) a conclu un partenariat avec les autorités sénégalaises pour un financement de 5,5 milliards de francs CFA sur la période 2011-2016 afin de soutenir la mise en conformité du secteur aux normes environnementales pour une pêche durable (projet COMFISH).

Dans le secteur du BTP, l'activité a été soutenue, comme l'illustre l'avancée des vastes chantiers de construction engagés par l'État, notamment l'autoroute Dakar-Diamniadio, pour un montant total de 370 millions d'euros (dont une contribution de la BafD de 63 millions au titre d'un partenariat public-privé), et l'aéroport international Blaise Diagne, dont le coût est estimé à 566 millions d'euros et l'achèvement des travaux attendu pour la fin de l'année 2013. À Saint-Louis, la rénovation du pont Faidherbe, pour un montant de 22 milliards de francs CFA (dont 8 milliards financés par l'AFD), a constitué le préambule au lancement d'autres travaux d'aménagement qui devraient intervenir en 2012 dans la région (construction d'un port fluvial). Le secteur de la construction, en relation avec les projets d'investissement public dans les infrastructures et les travaux d'entretien routier, a crû au rythme de 7,7 %, contre 4,1 % en 2010. Conjugué à une forte demande extérieure pour le ciment sénégalais, la fabrication de matériaux de construction a progressé de 15,4 % en 2011.

Au total, le secteur secondaire a soutenu la croissance du PIB à hauteur de 1,5 point en 2011, soit une contribution en hausse de 0,4 point par rapport à 2010.

Le secteur tertiaire est resté le principal moteur de la croissance sénégalaise, grâce à la bonne tenue des activités de transport et des services financiers. Ainsi, le transport terrestre et les activités maritimes et portuaires se sont inscrits en hausse respective de 23,6 % et 9,5 % sur l'ensemble de l'année 2011. Des contreperformances ont toutefois été enregistrées dans le domaine des transports ferroviaires et aériens, en retrait, respectivement, de 13,7 % et 7,1 %, en dépit du lancement de Sénégal Airlines en janvier 2011 et de l'ouverture de lignes vers la Casamance au cours de l'été. Les services financiers ont progressé de 11 %, contre 5,7 % en 2010.

Dans son ensemble, le secteur tertiaire a contribué à hauteur de 2,6 points à la croissance du PIB en 2011, soit 0,3 point de plus qu'en 2010.

En moyenne annuelle, les prix à la consommation ont progressé de 3,4 % sur l'année, du fait de la hausse des cours des produits alimentaires et énergétiques importés. Ainsi, contrairement à la situation qui prévalait en 2010, où l'inflation avait atteint 1,2 %, le Sénégal n'a pu respecter en 2011 le critère de convergence régionale (3 %).

## FINANCES PUBLIQUES

L'exercice 2011 a été caractérisé par une dégradation des principaux soldes budgétaires, dans un contexte pré-électoral tendu. Le déficit global, base engagements, hors dons, s'est élevé à 596,6 milliards (soit 7,8 % du PIB), contre 495,5 milliards un an plus tôt (7,9 % du PIB).

Les recettes totales (dons compris) ont progressé de 9,1 %, passant de 1 398,3 milliards en 2010 à 1 525,0 milliards en 2011. Les recettes budgétaires ont poursuivi leur progression (+ 11,3 % sur l'année), notamment grâce à l'amélioration de la collecte fiscale (+ 7,7 %). La mise en place d'un numéro unique d'identification du contribuable dans le cadre des opérations douanières, réalisée en fin d'année 2011, devrait permettre de faciliter la perception des revenus douaniers. Le programme ISPE prévoit par ailleurs la mise en œuvre d'une stratégie nationale en matière de réforme fiscale, avec pour objectifs l'élargissement de la base fiscale et la diminution des dégrèvements. Cette réforme devrait également contribuer à améliorer la collecte fiscale du Sénégal, qui reste l'une des plus performantes au plan sous-régional,

Tableau des opérations financières de l'État sénégalais

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Recettes et dons</b>	<b>1 291,8</b>	<b>1 304,7</b>	<b>1 398,3</b>	<b>1 525,0</b>
<b>Recettes budgétaires</b>	<b>1 152,1</b>	<b>1 121,9</b>	<b>1 236,4</b>	<b>1 375,6</b>
Recettes fiscales	1 087,2	1 084,6	1 194,7	1 286,9
Recettes non fiscales	64,9	37,3	41,7	49,5
Autres recettes non classées	0	0,0	0,0	39,2
<b>Dons</b>	<b>139,7</b>	<b>182,8</b>	<b>161,9</b>	<b>149,4</b>
<b>Dépenses et prêts nets</b>	<b>1 565,3</b>	<b>1 598,6</b>	<b>1 731,9</b>	<b>1 972,2</b>
<b>Dépenses totales</b>	<b>1 560,2</b>	<b>1 595,4</b>	<b>1 734,0</b>	<b>1 943,8</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>978,7</b>	<b>997,9</b>	<b>995,2</b>	<b>1 193,9</b>
Traitements et salaires	347,7	364,4	392,3	428,0
Autres dépenses de fonctionnement	592,5	588,2	542,8	661,8
Intérêts dus	38,5	45,3	60,1	104,1
Intérêts sur dette intérieure	15,0	22,2	22,1	40,2
Intérêts sur dette extérieure	23,5	23,1	38,0	63,9
<b>Dépenses en capital</b>	<b>594,7</b>	<b>606,9</b>	<b>735,6</b>	<b>749,9</b>
Sur ressources intérieures	314,2	369,3	436,5	508,6
Sur ressources extérieures	280,5	237,6	299,1	241,3
<b>Dépenses des fonds spéciaux et fonds annexes</b>	<b>- 13,2</b>	<b>- 9,4</b>	<b>3,2</b>	<b>0,0</b>
<b>Prêts moins recouvrements</b>	<b>5,1</b>	<b>3,2</b>	<b>- 2,1</b>	<b>28,4</b>
<b>Solde global (base engagements) (hors dons)</b>	<b>- 413,3</b>	<b>- 476,7</b>	<b>- 495,5</b>	<b>- 596,6</b>
<b>Solde global (base engagements) (y compris dons) (b)</b>	<b>- 273,6</b>	<b>- 293,9</b>	<b>- 333,6</b>	<b>- 429,2</b>
<b>Solde primaire de base (c)</b>	<b>- 102,4</b>	<b>- 199,9</b>	<b>- 135,2</b>	<b>- 222,8</b>
<b>Ajustement base caisse</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Variations des arriérés de paiement	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Solde global (base caisse) (hors dons)</b>	<b>- 413,3</b>	<b>- 476,7</b>	<b>- 495,5</b>	<b>- 596,6</b>
<b>Solde global (base caisse) (y compris dons) (d)</b>	<b>- 273,6</b>	<b>- 293,9</b>	<b>- 333,6</b>	<b>- 429,2</b>
<b>Financement</b>	<b>265,1</b>	<b>294,3</b>	<b>335,8</b>	<b>432,6</b>
<b>Financement intérieur net</b>	<b>42,2</b>	<b>68,8</b>	<b>155,8</b>	<b>58,8</b>
Financement bancaire	- 43,0	97,9	126,6	- 175,9
Financement non bancaire	85,2	- 29,1	29,2	234,7
<b>Financement extérieur net</b>	<b>222,9</b>	<b>225,5</b>	<b>180,0</b>	<b>373,8</b>
Tirages	261,9	162,6	189,8	167,2
Amortissement dû	- 44,1	- 41,7	- 36,0	- 85,9
Allègement/rééchelonnement obtenu	15,9	16,6	18,5	13,0
Variation des arriérés de paiement sur dette extérieure (principal)	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Ajustement statistique</b>	<b>8,4</b>	<b>- 0,4</b>	<b>- 2,2</b>	<b>- 3,4</b>
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	19,2	18,6	19,4	20,2
Dépenses courantes	16,3	16,6	15,6	17,5
Solde :				
budgétaire de base (e)	- 2,1	- 3,9	- 3,1	- 4,8
base engagements (y compris dons) (b)	- 4,6	- 4,9	- 5,2	- 6,3
base caisse (y compris dons) (d)	- 4,6	- 4,9	- 5,2	- 6,3

(a) Chiffres provisoires

(b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales

(c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : FMI, services nationaux

les recettes fiscales représentant 18,9 % du PIB (contre 15,7 % en moyenne pour l'ensemble des

pays de l'Union). Les dons extérieurs, qui ont atteint 149,4 milliards en 2011, se sont repliés de 7,7 % par rapport à l'exercice antérieur, représentant 9,8 % des recettes totales de l'État et 2,2 % du PIB sénégalais (contre 2,6 % pour la moyenne des pays de l'UEMOA).

Les dépenses totales se sont accrues de 13,9 % en 2011, après une hausse légèrement plus modérée en 2010 (+ 8,3 %). Ceci résulte du dynamisme des dépenses courantes (+ 20,0 %), sous l'impulsion des dépenses de fonctionnement (+ 21,9 %), des charges d'intérêt sur la dette publique (+ 73,2 %) et des dépenses de personnel (salaires et traitements en hausse de 9,1 %). Les dépenses en capital n'ont, pour leur part, augmenté que de 1,9 %, témoignant d'une évolution contrastée entre des dépenses financées sur ressources intérieures (+ 16,5 %) et sur ressources extérieures (- 19,3 %). Les dépenses d'investissement sur ressources internes ont contribué pour 68 % aux dépenses totales d'investissement, contre 59 % l'année précédente, reflétant la prise en charge par les autorités sénégalaises des investissements en infrastructures, en particulier dans le secteur de l'énergie.

Au total, le déficit budgétaire, base engagements, dons compris, s'est creusé, passant de 333,6 milliards en 2010 à 429,2 milliards en 2011, représentant 6,3 % du PIB en 2011 contre 5,2 % en 2010. Dans le cadre du programme ISPE, la cible de déficit budgétaire pour 2011 a ainsi été dépassée (à hauteur de 0,4 point de PIB), en raison essentiellement d'une hausse des dépenses courantes et de l'accumulation d'arriérés de paiement vis-à-vis des fournisseurs de l'État pour 26 milliards.

Des réformes structurelles importantes sont prévues en 2012 pour rationaliser le processus d'exécution budgétaire, incluant la suppression de nombreuses agences parapubliques et la mise en place d'un compte unique

du Trésor, et améliorer l'efficacité de la dépense publique (rationalisation des dépenses de subvention et des transferts, notamment en faveur du secteur énergétique, amélioration de la gestion de la dépense dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'agriculture).

## COMPTES EXTÉRIEURS

Le déficit des transactions courantes s'est creusé en 2011, s'élevant à 382,2 milliards (soit 5,6 % du PIB) en 2011, après un déficit de 288,9 milliards

### Balance des paiements du Sénégal

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Transactions courantes</b>	<b>- 843,7</b>	<b>- 403,0</b>	<b>- 288,9</b>	<b>- 382,2</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>- 1 522,5</b>	<b>- 957,7</b>	<b>- 950,5</b>	<b>- 1 038,8</b>
Exportations FOB	987,9	990,1	1 071,9	1 171,6
dont : produits halieutiques	136,9	155,6	162,3	198,0
produits arachidières	9,1	20,5	32,9	36,2
acide phosphorique et phosphate	114,2	273,8	106,7	144,6
produits pétroliers	309,2	207,8	216,1	203,7
Importations FOB	- 2 510,4	- 1 947,8	- 2 022,4	- 2 210,4
dont importations CAF :				
produits alimentaires	- 686,3	- 453,1	- 455,3	- 555,8
produits pétroliers	- 661,2	- 495,4	- 647,2	- 717,1
biens d'équipement	- 589,1	- 537,7	- 500,9	- 548,0
<b>Balance des services</b>	<b>- 54,1</b>	<b>- 60,8</b>	<b>- 34,6</b>	<b>- 45,4</b>
dont fret et assurance/marchandises	- 284,2	- 221,4	- 275,7	- 301,3
<b>Balance des revenus</b>	<b>- 21,4</b>	<b>- 80,1</b>	<b>- 71,3</b>	<b>- 68,4</b>
dont intérêts dus sur la dette publique	- 16,8	- 26,6	- 46,1	- 46,7
<b>Balance des transferts courants</b>	<b>754,4</b>	<b>695,6</b>	<b>767,5</b>	<b>770,4</b>
Secteur privé	721,8	672,5	734,1	747,0
Secteur public	32,5	23,1	33,4	23,4
<b>Compte de capital et d'opérations financières</b>	<b>751,1</b>	<b>496,8</b>	<b>409,6</b>	<b>262,0</b>
<b>Transferts de capital</b> (remise de dette comprise)	<b>107,8</b>	<b>145,1</b>	<b>151,6</b>	<b>133,4</b>
<b>Acquisitions/cessions d'actifs financiers non produits</b>	<b>- 0,6</b>	<b>- 1,0</b>	<b>- 2,1</b>	<b>0,0</b>
<b>Opérations financières</b>	<b>643,9</b>	<b>352,7</b>	<b>260,1</b>	<b>128,6</b>
Investissements directs	121,5	118,9	130,7	132,7
Investissements de portefeuille	21,1	114,2	104,4	104,6
Autres investissements	501,2	119,6	25,0	- 108,7
<b>Financement exceptionnel</b> (pour mémoire)	<b>2,0</b>	<b>3,5</b>	<b>2,1</b>	<b>0,3</b>
Variation des arriérés	0,0	0,0	0,0	0,0
Rééchelonnements	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	2,0	1,6	2,1	0,3
<b>Erreurs et omissions</b>	<b>4,2</b>	<b>2,7</b>	<b>- 4,7</b>	<b>- 2,8</b>
<b>Solde global</b>	<b>- 88,4</b>	<b>96,4</b>	<b>116,0</b>	<b>- 123,0</b>
<b>Variation des avoirs extérieurs nets</b>	<b>88,4</b>	<b>- 96,4</b>	<b>- 116,0</b>	<b>123,0</b>
<b>Exportations/importations de biens</b> (en %)	<b>49,8</b>	<b>59,1</b>	<b>61,8</b>	<b>61,0</b>

(a) Chiffres provisoires

Source : BCEAO

en 2010 (4,5 % du PIB). Cette aggravation est principalement le reflet d'un accroissement du déficit des échanges commerciaux.

Le déficit de la balance commerciale a en effet connu une détérioration de 9,3 % en 2011, ressortant à 1 038,8 milliards (soit 15,2 % du PIB), contre 950,5 milliards en 2010 (13,9 % du PIB). La facture des importations s'est alourdie de plus de 9 %, du fait de la hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers, dont la valeur des achats est ressortie en progression de, respectivement, 22,1 % et 10,8 % par rapport à l'exercice antérieur. Les ventes de certains produits d'exportations avaient pourtant enregistré de bons résultats, les exportations d'acide phosphorique et de phosphate, principalement à destination de l'Inde, progressant ainsi de 35,5 % en un an et celles de produits halieutiques de 22 %. En revanche, les exportations de produits pétroliers ont diminué de 5,7 %. Le taux de couverture des importations par les exportations, structurellement faible, s'est très légèrement détérioré, passant de 61,8 % en 2010 à 61,0 % en 2011 (contre une moyenne de 90,0 % pour les pays de l'UEMOA).

Le déficit des services s'est aggravé de 31,2 %, en partie du fait de la hausse des dépenses de fret et d'assurance (+ 9,3 %). Les revenus générés par l'activité touristique, tels que retracés par la balance des paiements, ont représenté en 2011 233 milliards (+ 3,8 % par rapport à 2010). L'excédent de la balance des transferts courants est globalement stable, la hausse des transferts privés permettant de compenser la diminution des transferts publics. Les entrées nettes de fonds transférés par les travailleurs migrants se sont contractées de 8,2 % par rapport à 2010 pour atteindre 629 milliards en 2011.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est en outre nettement réduit, passant de 409,6 milliards en 2010 à 262,0 milliards en 2011 (- 36 %), du fait notamment d'importantes sorties de capitaux privés. Les entrées nettes d'investissements directs étrangers n'ont que peu progressé (+ 1,6 %, contre une hausse de près de 10 % en 2010), pour ressortir à 132,7 milliards,

reflétant les investissements réalisés dans les secteurs des transports, de l'énergie et de la construction (cimenteries), tandis que les investissements de portefeuille restaient stables, à 104 milliards.

Au total, le solde global de la balance des paiements a fait apparaître un déficit de 123 milliards en 2011, après un excédent de 116 milliards au titre de l'année 2010, conduisant à une réduction des avoirs officiels de change.

La dette extérieure du Sénégal s'élevait, selon la Banque mondiale, à près de 3,7 milliards de dollars à fin 2010, en hausse de 5,1 % par rapport à 2009, sous l'effet principalement de l'augmentation de 6,7 % de la dette publique à long terme. L'encours total de dette extérieure a ainsi atteint 28,6 % du PIB en 2010, contre 27,3 % en 2009. Les ratios du service de la dette rapporté aux exportations et aux recettes budgétaires se sont détériorés, ressortant respectivement à 9,4 % et 12,1 %, après 6,4 % et 8,4 % en 2009.

En 2011, selon les estimations des autorités sénégalaises, l'encours de dette extérieure publique devrait augmenter par rapport à 2010 et se situer à 30,1 % du PIB. Cette hausse résulterait d'un recours accru aux prêts multilatéraux (augmentation de 17 % des prêts concessionnels auprès de la Banque mondiale et de 23 % auprès de la BAFD) et de l'émission d'un emprunt international de 500 millions de dollars (à un taux de 8,75 % sur dix ans), visant à financer

### Dette extérieure du Sénégal

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2007	2008	2009	2010
<b>Dette à court et long terme</b>	<b>2 552,8</b>	<b>2 819,6</b>	<b>3 499,0</b>	<b>3 676,9</b>
<b>Dette à long terme</b>	<b>2 193,4</b>	<b>2 558,6</b>	<b>3 314,3</b>	<b>3 463,9</b>
Dette publique garantie	1 993,5	2 378,3	2 957,0	3 155,4
Dette privée non garantie	199,9	180,3	357,3	308,5
<b>Recours aux crédits du FMI</b>	<b>27,4</b>	<b>64,1</b>	<b>166,7</b>	<b>213,0</b>
<b>Dette à court terme</b>	<b>332,0</b>	<b>197,0</b>	<b>18,0</b>	<b>0,0</b>
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	15,4	4,7	4,8	6,0
Indicateurs de dette				
Dette totale/exportations de biens et services	88,8	80,3	111,8	114,2
Dette extérieure/PIB	22,6	21,0	27,3	28,6
Service payé de la dette/exportations de biens et services	6,6	5,1	6,4	9,4
Service payé de la dette/recettes budgétaires	8,0	7,0	8,4	12,1
<b>Dette multilatérale/dette totale</b>	<b>54,2</b>	<b>55,1</b>	<b>51,6</b>	<b>53,7</b>

Sources : Banque mondiale, BCEAO

des projets d'infrastructures (en particulier la construction de l'autoroute à péage jusqu'au nouvel aéroport international) ainsi que le plan d'urgence en faveur du secteur électrique.

## SYSTÈME BANCAIRE

À fin 2011, le système bancaire sénégalais comptait dix-sept banques et deux établissements financiers (soit un nombre total d'établissements de crédit inchangé par rapport à 2009).

Le total du bilan agrégé du système bancaire a augmenté de 11,6 % en 2011, s'élevant à 3 365 milliards contre 3 016 milliards en 2010. Ce total représente 25 % du total de l'UMOA, après 22,5 % en 2010. La hausse bilancielle observée au Sénégal en 2011 a principalement résulté de la forte progression des encours de crédit à la clientèle, qui se sont inscrits en hausse de 17,5 %, pour s'élever à 2 025 milliards en valeur nette de provisions.

Les encours bruts des crédits ont augmenté de 15,7 % pour s'établir à 2 245 milliards, soit 67 % du total du bilan. La qualité du portefeuille d'engagements des banques est restée nettement dégradée : les créances en souffrance brutes (créances douteuses et impayés), en hausse de 1,6 %, ont représenté 15,8 % des encours totaux de crédit (contre 18 % en 2010). Le taux de provisionnement des créances en souffrance a baissé, passant de 56,1 % en 2010 à 52,2 % en 2011. Les créances douteuses sont en revanche mieux provisionnées, à hauteur de 74 % (contre 63,1 % en 2010). Au total, l'encours des créances douteuses non couvertes par des provisions s'établit désormais à 59,4 milliards

(contre 53,4 milliards en 2010), soit 1,8 % des actifs du système bancaire.

La situation de liquidité du système financier du Sénégal s'est sensiblement tendue en 2011, l'excédent global de trésorerie (151 milliards) diminuant de près de 60 % en un an. Les ressources globales du système bancaire n'ont en effet progressé que de 5,7 %, tandis que les emplois nets enregistraient une hausse de près de 16 %.

Le produit net bancaire s'est amélioré de 17,8 %, pour s'établir à 226 milliards, grâce à l'augmentation des marges dégagées sur les activités de prêt à la clientèle (+ 16,8 %) et les opérations sur titres (+ 16 %). En conséquence, le résultat d'exploitation est ressorti en forte hausse (+ 61,1 %), à 75 milliards, sous l'effet également de la baisse de l'effort net de provisionnement. Les dotations aux provisions pour risques ont représenté 11,8 milliards, après 24,0 milliards en 2010. Le résultat net est ressorti à 59,6 milliards, après 37,0 milliards au titre de l'exercice 2010. La rentabilité des banques sénégalaises a donc globalement progressé, le coefficient de rentabilité passant de 10,1 % en 2010 à 14,7 % et le taux de marge nette de 19,2 % à 26,4 %. Le coefficient net d'exploitation s'est amélioré, passant de 69,5 % à 65 % du fait principalement d'une hausse du produit net bancaire supérieure à celle des frais généraux (+ 11 %).

À fin décembre 2011, le secteur de la microfinance comprenait treize principales institutions financières décentralisées, pour environ 1,5 million de bénéficiaires (+ 3,5 % par rapport à fin 2010). Les dépôts du secteur de la microfinance représentaient environ 140 milliards (- 13 %), soit environ

### Système bancaire du Sénégal

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et coefficients en %)

Actif	2009	2010	2011	Passif	2009	2010	2011
Opérations de trésorerie et interbancaires	548,5	613,3	582,2	Opérations de trésorerie et interbancaires	238,2	241,0	431,4
Opérations avec la clientèle	1 572,7	1 722,9	2 025,5	Opérations avec la clientèle	2 013,0	2 281,3	2 393,4
Opérations sur titres et diverses	421,0	537,7	604,3	Opérations sur titres et diverses	102,4	110,3	114,7
Valeurs immobilisées	142,5	142,0	153,0	Provisions, fonds propres et assimilés	331,2	383,3	425,5
<b>Total</b>	<b>2 684,7</b>	<b>3 015,9</b>	<b>3 364,9</b>	<b>Total</b>	<b>2 684,7</b>	<b>3 015,9</b>	<b>3 364,9</b>
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + amortissements/ produit net bancaire)	64,8	69,5	65,0	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	20,7	19,2	26,4
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	11,8	10,1	14,7				

Source : Commission bancaire de l'UMOA

6 % des dépôts à vue collectés par le système bancaire. L'encours des crédits, stable par rapport à l'année 2010, est estimé à 181 milliards, soit 8 % du total des crédits bancaires. Les créances en souffrance se sont élevées à 6,9 milliards, représentant 3,8 % des encours bruts de crédits.

## PERSPECTIVES

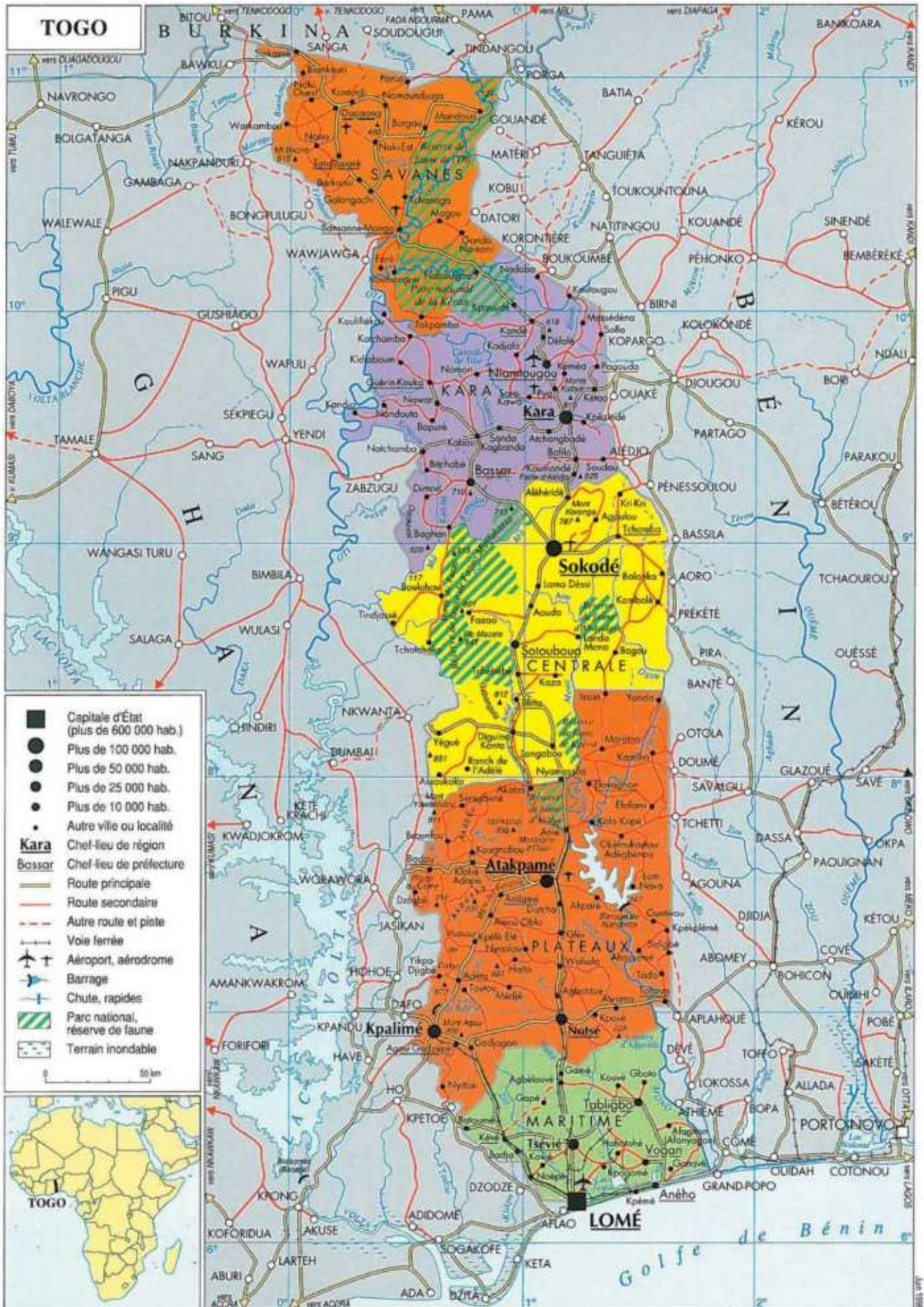
En 2012, la croissance économique du Sénégal devrait atteindre 3,8 % selon les prévisions de la BCEAO. Cette évolution devrait être favorisée par une nette reprise de la production vivrière et une nouvelle hausse de l'effort d'investissement public dans les infrastructures. Toutefois, seule l'accélération des réformes structurelles, en particulier dans le secteur de l'énergie, permettra d'élever durablement le potentiel de croissance du pays et de soutenir le développement du secteur productif privé, de même

que l'amélioration de l'environnement des affaires et de la gouvernance, condition d'une meilleure attractivité auprès des investisseurs extérieurs.

En lien avec l'amélioration de l'offre de produits vivriers attendue en 2012, l'inflation devrait s'établir en deçà de la norme communautaire et se situer autour de 2,5 % en moyenne annuelle, selon le FMI.

Au niveau des échanges extérieurs, le solde global de la balance des paiements du Sénégal devrait se solder par un excédent de 29,5 milliards, après un déficit de 123,0 milliards en 2011. Cette évolution résulterait essentiellement d'une forte augmentation de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, qui atteindrait 627,5 milliards en 2012. Le déficit du compte courant devrait en revanche se creuser, pour ressortir à 598 milliards en 2012 (soit - 8,1 % du PIB), en raison essentiellement de la détérioration de la balance commerciale.









## Caractéristiques géographiques et humaines

**Superficie** : 56 785 km<sup>2</sup>

**Population** : 6,0 millions d'habitants. Densité : 111 habitants/km<sup>2</sup>. Part de la population urbaine : 43,4 %. Taux de croissance démographique : 2,1 %. Langue officielle : français

**Principales villes** : Atakpamé, Kara, Kpalimé, Lomé (capitale administrative), Sokodé

**Régime politique** : M. Faure Gnassingbé a été élu Président de la République pour un mandat de cinq ans en 2005, puis a été réélu en mars 2010, avec 60,9 % des voix. Les élections législatives d'octobre 2007 ont donné la majorité absolue au parti présidentiel, le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT). Les prochaines élections législatives et municipales devraient se tenir à la fin de l'année 2012. Un nouveau premier ministre, M. Kwesi Séléagodji Ahoomey-Zunu, a été nommé le 19 juillet 2012.

## Économie (2011)

**PIB par habitant**<sup>1)</sup> : 506 dollars

### Répartition du PIB par secteur d'activité :

Primaire	41,0 %
Secondaire	16,8 %
Tertiaire	42,2 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2012

2) Source : BCEAO

## Indicateurs de développement

**Espérance de vie** : 57,1 ans

**Taux de mortalité infantile** : 6,6 %

**Taux d'alphabétisation des adultes** : 56,9 %

**Population en deçà du seuil de pauvreté**<sup>1)</sup> : 38,7 %

**Indice de développement humain - Classement** : 162<sup>e</sup>/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour

Sources : PNUD (2011), Rapport mondial sur le développement humain (données 2012); Banque mondiale, World Development Indicators (données 2010)

## Accords internationaux

Le Togo est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté des États sahélo-sahariens (Cen Sad) et du Conseil de l'Entente, aux côtés du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Niger.

## Relations avec la communauté financière internationale

Le point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) a été atteint en décembre 2010, débouchant sur un allègement de la dette extérieure d'environ 1,8 milliard de dollars, soit plus de 80 % de son encours. Suite à l'approbation de la sixième et dernière revue du programme FEC conclu avec le FMI à la fin du premier semestre 2011, les autorités ont fait part de leur intérêt pour un nouveau programme avec le FMI et des discussions en ce sens ont démarré en juin 2012. À fin juin 2012, la Banque mondiale détenait un portefeuille de seize projets financés à hauteur de 189 millions de dollars.

## ACTIVITÉ

L'accélération de la croissance économique observée depuis 2009 s'est poursuivie en 2011, avec une progression du PIB réel de 4,8 %. Cette consolidation de l'activité est principalement due aux bons résultats de la campagne agricole, marquée par l'accroissement des productions vivrières et de coton, ainsi qu'au dynamisme des activités du Port autonome de Lomé (PAL).

Le secteur primaire a contribué à la croissance du PIB à la hauteur de 1,8 point (contre 0,9 point en 2010), grâce au dynamisme du secteur du coton, mais également à la progression des productions vivrières. Avec le lancement en 2011 du Programme national d'investissement et de sécurité alimentaire (PNIASA), des dispositions ont été prises pour mettre en cohérence les politiques sectorielles agricoles avec le dispositif institutionnel du Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Au titre des productions vivrières, le PNIASA met l'accent sur la production intensive des céréales, en particulier le maïs, le riz et le sorgho, les racines et tubercules (manioc, igname), les légumineuses à graines (haricot, arachide et soja) et l'horticulture. En 2011, selon le ministère de l'Agriculture, le Togo a enregistré un excédent céréalier d'environ 110 000 tonnes, soit

### Comptes nationaux du Togo

(en milliards de francs CFA (XOF) courants ; taux et variations en %)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Ressources</b>	<b>2 164,7</b>	<b>2 291,4</b>	<b>2 486,9</b>	<b>2 691,3</b>
<b>PIB nominal</b>	<b>1 418,5</b>	<b>1 493,5</b>	<b>1 581,4</b>	<b>1 698,7</b>
<b>Importations de biens et services</b>	<b>746,2</b>	<b>797,9</b>	<b>905,5</b>	<b>992,6</b>
<b>Emplois</b>	<b>2 164,7</b>	<b>2 291,4</b>	<b>2 486,9</b>	<b>2 691,3</b>
<b>Consommation finale</b>	<b>1 405,4</b>	<b>1 447,7</b>	<b>1 548,2</b>	<b>1 643,1</b>
Publique	190,3	211,5	190,2	278,5
Privée	1 215,1	1 236,2	1 358,0	1 364,6
<b>Formation brute de capital fixe (b)</b>	<b>250,7</b>	<b>278,7</b>	<b>296,6</b>	<b>337,0</b>
<b>Exportations de biens et services</b>	<b>508,6</b>	<b>565,0</b>	<b>642,1</b>	<b>711,2</b>
Épargne intérieure brute	13,1	45,8	33,1	55,6
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 237,6	- 232,9	- 263,5	- 281,4
<b>Taux d'investissement (en % du PIB)</b>	<b>17,7</b>	<b>18,7</b>	<b>18,8</b>	<b>19,8</b>
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	2,4	3,4	4,0	4,8
Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	14,3	1,9	1,8	2,5
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	8,7	3,7	1,5	3,6

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris variation de stocks

Sources : INS, BCEAO

20 000 de plus qu'en 2010. Dans le cadre du PNIASA, la production annuelle de céréales devrait atteindre environ 1,4 million de tonnes en 2012 et plus de 2 millions de tonnes en 2015.

La production de coton, fortement variable d'une année sur l'autre en fonction notamment de la pluviométrie, a augmenté de 61,8 %, passant de 11,8 milliers de tonnes en 2010 à 19,1 milliers en 2011. La réforme du secteur a été engagée en 2008 avec la liquidation de la Société Togolaise de Coton (SOTOCO), la prise en charge par l'État des arriérés de paiement accumulés par cette société et son remplacement, en janvier 2009, par une société d'économie mixte, la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT), détenue à 60 % par l'État et à 40 % par les producteurs. Le renouveau de la filière coton demeure toujours tributaire d'un retour de la confiance des producteurs et d'une relance des activités des huileries, dont les capacités de production demeurent excédentaires.

Les volumes de production des cultures du café et du cacao demeurent très modestes, malgré l'ambition des autorités de relancer la production de ces filières d'ex-

### Principales productions agricoles

(production en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kg)

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012 (a)
<b>Igname</b>	<b>648,2</b>	<b>704,4</b>	<b>710,5</b>	<b>727,7</b>
<b>Manioc</b>	<b>795,4</b>	<b>895,7</b>	<b>908,8</b>	<b>998,5</b>
<b>Maïs</b>	<b>590,1</b>	<b>651,7</b>	<b>638,1</b>	<b>650,8</b>
<b>Mil et Sorgho</b>	<b>258,7</b>	<b>286,8</b>	<b>295,9</b>	<b>293,6</b>
<b>Riz paddy</b>	<b>85,5</b>	<b>121,3</b>	<b>110,1</b>	<b>112,2</b>
<b>Coton-graine</b>	<b>31,0</b>	<b>27,9</b>	<b>11,8</b>	<b>19,1</b>
Prix d'achat aux producteurs	160,0	175,0	205,0	205,0
<b>Café</b>	<b>9,1</b>	<b>11,7</b>	<b>11,9</b>	<b>9,3</b>
Prix d'achat aux producteurs	559,0	419,0	419,0	419,0
<b>Cacao</b>	<b>13,0</b>	<b>13,1</b>	<b>11,8</b>	<b>12,4</b>
Prix d'achat aux producteurs	941,0	1 305,0	1 305,0	1 305,0
<b>Arachides</b>	<b>42,6</b>	<b>44,5</b>	<b>46,5</b>	<b>47,4</b>

(a) Chiffres provisoires

Sources : BCEAO, administrations nationales

portation en mobilisant un budget d'investissement de 3 milliards de francs CFA sur trois ans (2011-2013). La zone des plantations, essentiellement concentrée sur le plateau autour de Kpalimé, est de faibles dimensions (moins de 27 000 ha). Compte tenu du vieillissement avancé des plantations de cacao (60 % des vergers ayant plus de 50 ans) et de la baisse de la fertilité des sols, les autorités s'attachent à la rénovation de la filière du cacao par la fourniture de plants plus résistants et la mise en place des financements nécessaires. L'augmentation de la production a été de 5,1 % en 2011 et de 63 % par rapport au point bas enregistré en 2006. Le Togo fait partie des petits producteurs de cacao reconnu pour la qualité de la fève produite et occupe le huitième rang sur une cinquantaine de pays producteurs, et le troisième en Zone franc après la Côte d'Ivoire et le Cameroun. La production de café a chuté de 21,9 % en un an, à moins de 10 000 tonnes.

Alors qu'elle baissait continuellement depuis le pic de 1,2 million de tonnes atteint en 2006, la production de phosphates a connu un rebond de 24 % en 2011, grâce à l'orientation favorable des cours et aux efforts de modernisation du secteur. La réorganisation de la filière phosphates, engagée en mai 2007 avec la création de la Société Nationale des Phosphates du Togo (SNPT), détenue à 100 % par l'État, s'est poursuivie en juin 2010 avec l'adoption d'un programme d'investissement public de 116 millions d'euros sur trois ans, portant sur le renouvellement de l'appareil productif, l'objectif à terme étant d'atteindre un volume de production de l'ordre de 3 millions de tonnes, comparable à celui des années 1980. La première phase de la stratégie de réhabilitation et de modernisation de l'outil de production, notamment l'acquisition d'engins de chantiers spécifiques, est en grande partie atteinte. Les phases suivantes consisteront à retenir un investisseur pour l'exploitation du phosphate carbonaté et à industrialiser la filière en construisant une usine d'acide phosphorique ou d'engrais. L'appel d'offres pour l'exploitation du phosphate carbonaté, lancé en avril 2011, a rencontré l'intérêt de plusieurs grandes entreprises minières internationales, sans qu'à mi-juillet 2012 le résultat final soit connu.

Le dynamisme des industries extractives est également lié aux investissements croissants dans la recherche et l'exploitation de gisements de calcaire, de fer et de pétrole. L'exploitation d'un gisement de

### Phosphates

(en milliers de tonnes)

	2008	2009	2010 (a)	2011 (a)
Production	842,5	725,5	695,2	862,1

(a) Chiffres provisoires

Sources : BCEAO, administrations nationales

calcaire, estimé à 175 millions de tonnes et utilisé pour la production du clinker, matière première essentielle pour la fabrication du ciment, est devenue attractive pour les investisseurs internationaux. Trois principaux producteurs de ciment, West African Cement (Wacem), Cimtogo (HeidelbergCement Group) et Diamant Cement Togo (DCT SA) se partagent un marché domestique évalué à 899 000 tonnes en 2011, en croissance de 26,8 % par rapport à 2010, avec une capacité de production d'environ 1,75 million de tonnes. Un important gisement de fer, situé dans la région Centre du pays, aux réserves estimées à 500 millions de tonnes, avec une teneur moyenne de 45 % de fer, est exploité depuis 2010 par la société à capitaux indiens MM Mining.

S'agissant des ressources pétrolières, un contrat de partage de la production, couvrant deux blocs offshore dans le golfe de Guinée, a été signé entre le Togo et le groupe italien ENI. Les premières explorations menées en 2011 ont confirmé la présence de pétrole, dont la qualité et la quantité demeurent à déterminer. Le Conseil d'administration de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) a désigné officiellement, le 19 octobre 2010, le Togo comme pays candidat et lui a accordé jusqu'au 18 avril 2013 pour remplir les conditions validant sa candidature.

La contribution du secteur secondaire à la croissance du PIB s'est établie en 2011 à 1,1 point (après 0,9 point en 2010), grâce à l'accroissement de l'offre d'énergie électrique et au regain d'activité dans les industries manufacturières, ainsi que dans la branche des BTP. L'indice de la production industrielle, calculé par les services de la BCEAO, a progressé de 12,5 % sur l'année, sous l'effet en particulier de la hausse de la production de phosphates et de l'activité soutenue du secteur énergétique. La production d'électricité, assurée par la CEET (Compagnie d'Énergie Électrique du Togo), via la Communauté Électrique du Bénin (CEB), entreprise conjointe au Togo et au Bénin, provient, pour une grande part, des barrages d'Akossombo au Ghana et de Nangbeto au Togo, le solde étant assuré par des centrales ther-

miques. La capacité de production du Togo a fortement augmenté avec l'inauguration, en 2010, de la centrale de 100 mégawatts construite à Lomé par la société Contour Global-Togo (repreneur, en 2006, de la société nationale Electro-Togo), qui bénéficie d'un accord de concession d'une durée de vingt-cinq ans prévoyant, notamment, la vente de toute sa production d'électricité à la CEB. Toutefois, le raccordement de cette centrale au Gazoduc d'Afrique de l'Ouest, qui permettrait un approvisionnement stable et moins coûteux en gaz, n'a toujours pas été réalisé, pour des raisons techniques.

Le secteur tertiaire a soutenu la croissance économique, avec une contribution de 2,0 points à la hausse du PIB (contre 2,2 points en 2010). Cette évolution reflète les bonnes performances du Port autonome de Lomé (PAL), qui assure, notamment, les réexportations vers les pays de l'hinterland et dispose d'importants atouts structurels : seul port naturel en eau profonde d'Afrique de l'Ouest, avec un tirant d'eau de 14 mètres, il maîtrise les délais de sortie des marchandises (72 heures en moyenne), affiche une bonne productivité et des tarifs attrayants et bénéficie d'un emplacement à la sortie Est de la capitale facilitant l'évacuation des marchandises. D'importants investissements ont été lancés en 2011 : construction d'une nouvelle darse (bassin rectangulaire destiné à l'accostage des cargos) et d'un nouveau terminal à conteneurs par le consortium Lomé Container Terminal (LCT) des groupes MSC et Getma, pour 400 millions d'euros. Les financements proviennent, notamment, de la SFI, de l'AFD, de la BAFD et de la Banque de Développement de Chine. La construction, entamée en mars 2011, par le groupe Bolloré Logistics d'un troisième quai de 450 mètres pour un investissement de 300 milliards de francs CFA a pour ambition affichée de faire de Lomé la plus grande plate-forme pour les transbordements de conteneurs couvrant l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. L'activité du port avoisinait, en 2011, les 9 millions de tonnes de marchandises débarquées et embarquées, contre 8 millions de tonnes en 2010, et devrait doubler d'ici à cinq ans. La mise en place effective du « guichet unique », allégeant les procédures administratives et facilitant la perception des taxes douanières depuis avril 2011, devrait permettre de renforcer la compétitivité du port. Les travaux routiers permettant le dégagement rapide des marchandises du port et leur acheminement vers un port sec devraient être achevés d'ici à la fin 2012.

Le développement du secteur des télécommunications demeure toujours tributaire de l'attribution d'une

troisième licence GSM, qui s'ajouterait à celles des deux opérateurs actuels, Togo Cellulaire, groupe public, et Atlantique Télécom Togo (Moov), appartenant au groupe saoudien Étisalat. Cette augmentation de l'offre de téléphonie mobile permettrait de réduire des tarifs de télécommunications figurant parmi les plus élevés d'Afrique de l'Ouest. Dans le secteur du commerce, l'indice du chiffre d'affaires suivi par la BCEAO est ressorti en hausse de 8,6 % sur l'année, du fait notamment des ventes de produits pétroliers.

L'inflation a atteint 3,6 % en 2011 en moyenne annuelle, en nette accélération par rapport à 2010 (1,5 %), du fait principalement de la hausse des cours mondiaux du pétrole et des produits alimentaires. La stabilisation, voire la légère baisse, des prix des denrées alimentaires et des carburants attendue pour 2012 devrait néanmoins se traduire par une atténuation des tensions inflationnistes, la variation annuelle des prix devant revenir à un rythme inférieur à la norme communautaire de 3 % en 2012.

## FINANCES PUBLIQUES

La situation des finances publiques s'est détériorée en 2011, le solde budgétaire, base engagement, dons compris, passant d'un excédent de 0,3% du PIB en 2010 à un déficit de 1,3 % en 2011. Cette dégradation résulte d'une hausse de 25 % des dépenses totales, qui représentaient 26 % du PIB en 2011, alors que les recettes totales progressaient de 17,2 %, pour représenter 24,7 % du PIB.

Les recettes budgétaires (18,8 % du PIB en 2011), ont progressé de 7,8 %, grâce à l'amélioration de la collecte fiscale, en hausse de 9,1 %. Outre l'orientation favorable de l'activité portuaire, ces bons résultats tiennent, notamment, à une forte mobilisation des régies (douanes et impôts) et à une amélioration de la perception de la TVA. Toutefois, le taux de pression fiscale, qui s'est établi à 15,8 % en 2011 (contre 15,6 % en 2010), demeure trop faible. Les dons ont par ailleurs fortement augmenté en 2011, passant de 62,3 à 101,0 milliards, soit un bond de 62,1 %. Ils représentaient presque 6 % du PIB et 31,5 % des recettes budgétaires, contre 21,0 % un an plus tôt.

La forte hausse des dépenses totales tient à la progression simultanée des dépenses courantes (+ 26,7 %) et des dépenses en capital (+ 21,9 %). La masse salariale de la fonction publique a crû de 19,5 %, absorbant 30,1 % des recettes budgétaires (contre 27,8 % un an

Tableau des opérations financières de l'État togolais

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Recettes et dons</b>	249,9	317,3	359,2	421,1
<b>Recettes budgétaires</b>	220,7	252,4	296,9	320,1
Recettes fiscales	211,2	229,1	246,7	269,1
Recettes non fiscales	9,4	23,3	50,2	51,0
<b>Dons</b>	29,3	64,9	62,3	101,0
<b>Dépenses et prêts nets</b>	253,3	326,3	354,5	443,3
<b>Dépenses totales</b>	253,0	326,3	354,5	443,3
<b>Dépenses courantes</b>	203,1	234,1	230,9	292,6
Traitements et salaires	69,1	94,3	82,6	98,7
Autres dépenses de fonctionnement	123,2	127,0	133,2	179,8
Intérêts dus	10,8	12,8	15,1	14,1
Intérêts sur dette intérieure	4,6	7,6	10,1	10,6
Intérêts sur dette extérieure	6,2	5,2	5,0	3,5
<b>Dépenses en capital</b>	49,9	92,2	123,6	150,7
Sur ressources intérieures	27,3	37,8	46,2	67,7
Sur ressources extérieures	22,6	54,4	77,3	83,0
<b>Prêts moins recouvrements</b>	<b>0,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde global (base engagements) (hors dons)</b>	<b>- 32,6</b>	<b>- 73,9</b>	<b>- 57,6</b>	<b>- 123,2</b>
<b>Solde global (base engagements) (y compris dons) (b)</b>	<b>- 3,3</b>	<b>- 9,0</b>	<b>4,7</b>	<b>- 22,2</b>
<b>Solde primaire de base (c)</b>	<b>1,1</b>	<b>- 6,7</b>	<b>34,8</b>	<b>- 26,1</b>
<b>Ajustement base caisse</b>	<b>- 0,3</b>	<b>- 11,7</b>	<b>- 45,7</b>	<b>- 13,2</b>
Variations des arriérés de paiement (réduction = signe négatif)	- 0,3	- 11,7	- 45,7	- 13,2
<b>Solde global (base caisse) (hors dons)</b>	<b>- 32,9</b>	<b>- 85,6</b>	<b>- 103,3</b>	<b>- 136,3</b>
<b>Solde global (base caisse) (y compris dons) (d)</b>	<b>- 3,7</b>	<b>- 20,7</b>	<b>- 41,0</b>	<b>- 35,3</b>
<b>Financement</b>	<b>3,2</b>	<b>19,4</b>	<b>41,0</b>	<b>35,3</b>
<b>Financement intérieur net</b>	<b>9,7</b>	<b>24,2</b>	<b>9,3</b>	<b>13,0</b>
Financement bancaire	90,6	33,5	16,5	- 28,9
Financement non bancaire	- 81,0	- 9,3	- 7,2	41,9
<b>Financement extérieur net</b>	<b>- 6,5</b>	<b>- 4,8</b>	<b>31,7</b>	<b>22,3</b>
Tirages	7,1	12,3	45,1	25,7
Amortissement dû	- 23,4	- 20,2	- 15,5	- 3,0
Allègement/Rééchelonnement obtenu	193,2	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette extérieure (principal)	- 425,3	0,0	0,0	0,0
Remise de dettes et annulations	245,2	0,0	0,0	0,0
Autres (réduction d'amortissement sur stock antérieur)	- 3,3	3,1	2,1	- 0,4
<b>Ajustement statistique</b>	<b>0,5</b>	<b>1,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	15,5	16,9	18,8	18,8
Dépenses courantes	14,3	15,7	14,6	17,2
Solde :				
Budgétaire de base (e)	- 0,7	- 1,3	1,2	- 2,4
Base engagements (y compris dons) (b)	- 0,2	- 0,6	0,3	- 1,3
Base caisse (y compris dons) (d)	- 0,3	- 1,4	- 2,6	- 2,1

(a) Chiffres provisoires

(b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales

(c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : FMI, services nationaux

plus tôt), du fait notamment de la poursuite des recrutements dans les secteurs de la santé et de l'éducation. La hausse de 35,0 % des autres dépenses de fonctionnement, qui représentaient 56,9 % des recettes budgétaires en 2011, contre 44,9 % en 2010, reflète avant tout le gonflement des subventions et transferts liés au contrôle des prix de l'énergie, en hausse de 48,7 % d'une année sur l'autre.

Les dépenses d'investissement, axées sur la rénovation et le développement des infrastructures, notamment routières, ont atteint 150,7 milliards, contre 123,6 milliards en 2010, la part de ces dépenses financées sur ressources internes atteignant 44,9 %, contre 37,3 % un an plus tôt. Cet effort d'investissement sur ressources propres a contribué à la dégradation du solde primaire, passé d'un excédent de 34,8 milliards en 2010 à un déficit de 26,1 milliards en 2011. Les projets de construction du « Grand Lomé » à l'horizon 2030, officiellement lancés en février 2012, devraient encore accélérer le rythme des investissements urbains.

Compte tenu de l'apurement des arriérés intérieurs envers le secteur privé, engagé depuis août 2009 et qui a représenté 13,2 milliards en 2011, le déficit en base caisse (dons compris) s'est établi à 35,3 milliards contre 41 milliards en 2010, financé avant tout par des émissions de titres sur le marché financier régional.

Pour 2012, les principales réformes structurelles devraient porter sur la privatisation des quatre banques publiques, initiée en 2009 et qui devrait aboutir d'ici à la fin de 2012. L'État pourrait bénéficier d'environ 100 milliards de recettes de privatisation, tout en conservant de 15 % à 26 % du capital de ces banques. La deuxième réforme sensible concerne la poursuite de

L'engagement des autorités dans la mise en place d'un mécanisme d'ajustement automatique des prix des produits pétroliers, adopté en novembre 2010 et entré en vigueur en juin 2011.

## COMPTES EXTÉRIEURS

Le déficit du compte courant s'est accentué de 12,6 % en 2011, pour atteindre 6,5 % du PIB, contre 6,2 % en 2010. Cette aggravation du déficit de la balance courante résulte tant du creusement de 5,0 % du déficit de la balance commerciale que de la dégradation de 20,3 % de la balance des services.

Les exportations ont progressé de 7,4 % en valeur, sous l'effet de la progression cumulée de 21 % des exportations de café, de cacao et de coton, et de 14,3 % pour les phosphates. Les importations se sont accrues de 6,6 % en 2011 du fait, principalement, des achats de biens alimentaires et de consommation, qui représentent 26,1 % du total des importations, et de la hausse des achats de produits pétroliers (+ 16,4 %), qui représentent 15,8 % des importations. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est légèrement amélioré, à 71,6 %. Le déficit commercial s'est ainsi établi à 236,2 milliards, contre 225,0 milliards un an plus tôt.

La balance des services s'est fortement détériorée (- 20,3 %), sous l'effet de la hausse des coûts des transports maritimes (assurance, négoce) liée au développement du commerce extérieur. L'excédent de la balance des transferts courants est demeuré stable à 178,6 milliards, les transferts nets des migrants, qui ont atteint 149,1 milliards, demeurant à un niveau élevé.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières, passé de 130,0 milliards à 146,7 milliards, s'est accru de 12,8 % par rapport à 2010. Le montant des investissements directs étrangers a pour-

suivi sa progression, de 24,1 milliards en 2010 à 30,7 milliards en 2011, soit une hausse de 27,5 %. Au total, l'excédent global de la balance des paiements a reculé de 13,3 %, revenant de 36,5 milliards en 2010 (2,3 % du PIB) à 31,7 milliards en 2011 (1,8 % du PIB).

La dette extérieure du Togo s'est élevée à 1,7 milliard de dollars fin 2010, contractée à hauteur de 48,4 % auprès de créanciers multilatéraux. À la suite de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE, obtenue fin 2010, le Togo a bénéficié d'allègements de dette, qui ont représenté 1,8 milliard de dollars,

### Balance des paiements du Togo

(en milliards de francs CFA (XOF) courants)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Transactions courantes</b>	<b>- 99,4</b>	<b>- 83,4</b>	<b>- 98,9</b>	<b>- 111,4</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>- 203,6</b>	<b>- 194,6</b>	<b>- 225,0</b>	<b>- 236,2</b>
Exportations FOB	381,8	426,4	483,5	519,3
dont : café	2,5	6,7	7,6	9,4
cacao	6,3	16,0	17,9	17,3
coton	13,6	7,8	8,9	14,9
phosphates	48,9	42,5	34,3	39,2
ciment/clinker	32,6	29,0	31,0	34,4
réexportations	51,5	72,5	75,4	119,1
Importations FOB	- 585,4	- 621,0	- 708,5	- 755,5
dont importations CAF :				
produits alimentaires	- 48,6	- 63,4	- 69,8	- 76,1
autres biens de consommation	- 149,1	- 108,5	- 105,2	- 121,4
produits pétroliers	- 106,3	- 91,3	- 102,8	- 119,7
biens d'équipement	- 163,5	- 157,1	- 165,0	- 165,0
<b>Balance des services</b>	<b>- 160,8</b>	<b>- 176,9</b>	<b>- 197,1</b>	<b>- 237,1</b>
dont fret et assurance/marchandises	- 89,9	- 86,3	- 77,5	- 82,6
<b>Balance des revenus</b>	<b>- 6,8</b>	<b>- 9,0</b>	<b>- 11,6</b>	<b>- 8,5</b>
dont intérêts dus sur la dette publique	- 6,2	- 7,1	- 5,0	- 3,5
<b>Balance des transferts courants</b>	<b>145,0</b>	<b>158,5</b>	<b>176,2</b>	<b>178,6</b>
Secteur privé	135,0	141,6	149,1	149,1
Secteur public	18,8	22,8	22,8	23,9
<b>Compte de capital et d'opérations financières</b>	<b>127,7</b>	<b>85,9</b>	<b>130,0</b>	<b>146,7</b>
<b>Compte de capital</b>				
(remise de dettes comprises)	293,7	63,8	687,5	57,2
<b>Opérations financières</b>	<b>- 166,0</b>	<b>22,0</b>	<b>- 557,5</b>	<b>89,5</b>
Investissements directs	17,8	5,2	24,1	30,7
Investissements de portefeuille	11,8	- 16,4	- 3,9	18,1
Autres investissements	- 195,6	33,2	- 577,7	40,7
<b>Financement exceptionnel</b>				
(pour mémoire)	197,7	1,3	645,7	0,0
<b>Erreurs et omissions</b>	<b>8,7</b>	<b>2,6</b>	<b>5,4</b>	<b>- 3,7</b>
<b>Solde global</b>	<b>37,0</b>	<b>5,0</b>	<b>36,5</b>	<b>31,7</b>
<b>Exportations/importations de biens (en %)</b>	<b>68,2</b>	<b>70,8</b>	<b>70,9</b>	<b>71,6</b>

(a) Chiffres provisoires  
Source : BCEAO

soit une réduction de 82 % de la dette extérieure en valeur nominale. Suite aux allègements accordés dans le cadre de l'initiative PPTE (203 millions de dollars) et aux allègements additionnels bilatéraux décidés par les créanciers du Club de Paris (404 millions de dollars), la dette du Togo à l'égard des créanciers du Club de Paris a été réduite de 95 %. Ainsi, en mai 2011, la France a annulé la totalité de sa créance sur le Togo, soit 101 millions d'euros. Selon les estimations du FMI, après l'atteinte du point d'achèvement, la dette extérieure devrait représenter 30 % du PIB togolais en 2011.

## SYSTÈME BANCAIRE

Depuis plusieurs années, le système financier togolais connaissait une situation très dégradée, avec un poids important des créances douteuses et un nombre élevé d'établissements placés sous administration provisoire ou sous surveillance rapprochée par la Commission bancaire de l'UMOA. Les prêts improductifs, notamment aux entreprises publiques, s'étaient accumulés durant la crise intérieure. En août 2008, l'État a entièrement recapitalisé les cinq plus grandes banques et pris à sa charge les créances improductives du système bancaire, pour un coût total estimé par le FMI à 6,2 % du PIB. À fin décembre 2011, le système bancaire était constitué de treize établissements de crédit (11 banques et 2 établissements financiers).

Le développement du système bancaire s'est poursuivi en 2011, avec une progression de 24,4 % du total des bilans bancaires cumulés, contre 17,3 % en 2010. Cette évolution résulte essentiellement de la forte progression des crédits bruts, qui ont atteint 617 milliards de francs (+ 32,9 %). Les crédits à court et moyen terme ont représenté respectivement 58,3 % et 37,2 % des crédits à la clientèle. La hausse annuelle des dépôts de 23,6 % recouvre tant celle des dépôts à vue (+ 29,5 %) que celle des dépôts à terme (+ 18,8 %).

Les créances en souffrance brutes ont crû de 25,1 % pour ressortir à 66,3 milliards. Compte tenu de la forte progression des crédits, la qualité du portefeuille, tout en restant dégradée, s'est légèrement améliorée : les créances en souffrance ont représenté 10,7 % des encours bruts de crédit, contre 13,9 % en 2010. Le taux

### Dette extérieure du Togo

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2007	2008	2009	2010
<b>Dette à court et long terme</b>	<b>1 956,7</b>	<b>1 627,3</b>	<b>1 632,9</b>	<b>1 727,8</b>
<b>Dette à long terme</b>	<b>1 642,0</b>	<b>1 469,1</b>	<b>1 493,5</b>	<b>1 533,8</b>
Dette publique garantie	1 642,0	1 469,1	1 493,5	1 533,8
Dette privée non garantie	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Recours aux crédits du FMI</b>	<b>1,7</b>	<b>48,1</b>	<b>90,9</b>	<b>133,1</b>
<b>Dette à court terme</b>	<b>313,1</b>	<b>110,0</b>	<b>48,4</b>	<b>60,9</b>
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	237,1	26,0	31,4	31,9
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	430,5	46,6	40,7	48,7
<b>Indicateurs de dette</b>				
Dette totale/exportations de biens et services	207,2	142,7	135,9	133,1
Dette extérieure/PIB	77,2	51,2	51,4	54,1
Service payé de la dette/exportations de biens et services	1,6	17,2	4,6	2,7
Service payé de la dette/recettes budgétaires	3,5	39,7	10,3	5,8
Dette multilatérale/dette totale	50,8	52,0	50,6	48,4

Sources : Banque mondiale, BCEAO

de provisionnement des créances douteuses est resté stable, s'élevant à 84 % fin 2011.

Le produit net bancaire a augmenté de 28,5 % pour s'établir à 72,3 milliards du fait principalement de la hausse des produits sur les opérations avec la clientèle (+ 29,4 %). Dans ce sillage, le résultat d'exploitation s'est nettement amélioré, passant d'un excédent de 14,5 milliards fin 2010 à un excédent de 25 milliards fin 2011. Les dotations nettes aux provisions ont représenté 3,9 milliards en 2011, après 4,6 milliards en 2010. Le coefficient net d'exploitation s'est amélioré de 8 points, à 65,2 %, malgré une progression de 15,6 % des frais généraux en 2011. Au total, le système bancaire a dégagé un résultat net cumulé de 18 milliards, après 8,9 milliards en 2010.

Le secteur de la microfinance joue un rôle important dans le financement de l'économie du Togo. Il comprenait, à fin décembre 2011, vingt principales institutions financières décentralisées, pour environ un million de bénéficiaires (+ 21,5 % par rapport à fin 2010). L'encours des crédits bruts s'est accru de 19,8 % par rapport au 31 décembre 2010, pour ressortir à 87,1 milliards, soit environ 15,3 % des encours de crédit du secteur bancaire. La qualité du portefeuille s'est légèrement détériorée, avec un taux de créances douteuses brutes rapportées aux encours de crédit de 6,1 % à fin 2011, contre près de 5,1 % en 2010. Les dépôts collectés par les institutions de microfinance sont évalués à 97 milliards (+ 21 % sur un an), soit environ 12 % des dépôts bancaires du pays.

### Système bancaire du Togo

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et coefficients en %)

Actif	2009	2010	2011	Passif	2009	2010	2011
Opérations de trésorerie et interbancaires	178,6	223,9	248,9	Opérations de trésorerie et interbancaires	55,9	106,3	157,4
Opérations avec la clientèle	333,9	419,0	569,6	Opérations avec la clientèle	546,2	602,7	744,7
Opérations sur titres et diverses	87,7	98,8	145,2	Opérations sur titres et diverses	17,9	21,6	21,2
Valeurs immobilisées	131,2	118,0	105,3	Provisions, fonds propres et assimilés	111,4	129,1	145,7
<b>Total</b>	<b>731,5</b>	<b>859,6</b>	<b>1069,0</b>	<b>Total</b>	<b>731,4</b>	<b>859,6</b>	<b>1069,0</b>
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + amortissements/ produit net bancaire)	79,3	73,4	65,2	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	9,2	15,9	24,9
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	4,6	7,9	13,6				

Source : Commission bancaire de l'UMOA

## PERSPECTIVES

Selon les prévisions de la BCEAO, le Togo devrait enregistrer en 2012 une nouvelle accélération de sa croissance économique, avec un PIB réel en hausse de 5,6 %, grâce à la poursuite des programmes d'investissement public dans les infrastructures et de modernisation du PAL et à la mise en œuvre des réformes structurelles dans les filières agricoles d'exportation (coton-café-cacao).

Au titre de l'année 2012, les prévisions de la BCEAO anticipent une forte détérioration du solde budgétaire (base engagement, dons compris), qui passerait d'un déficit de 1,3 % du PIB en 2011 à un déficit de 9,9 % du PIB. La forte augmentation des dépenses d'investissement constituerait la

source principale de cette évolution. Hors dons, ce déficit doublerait, de 7,2 % du PIB en 2011 à 14,5 % en 2012.

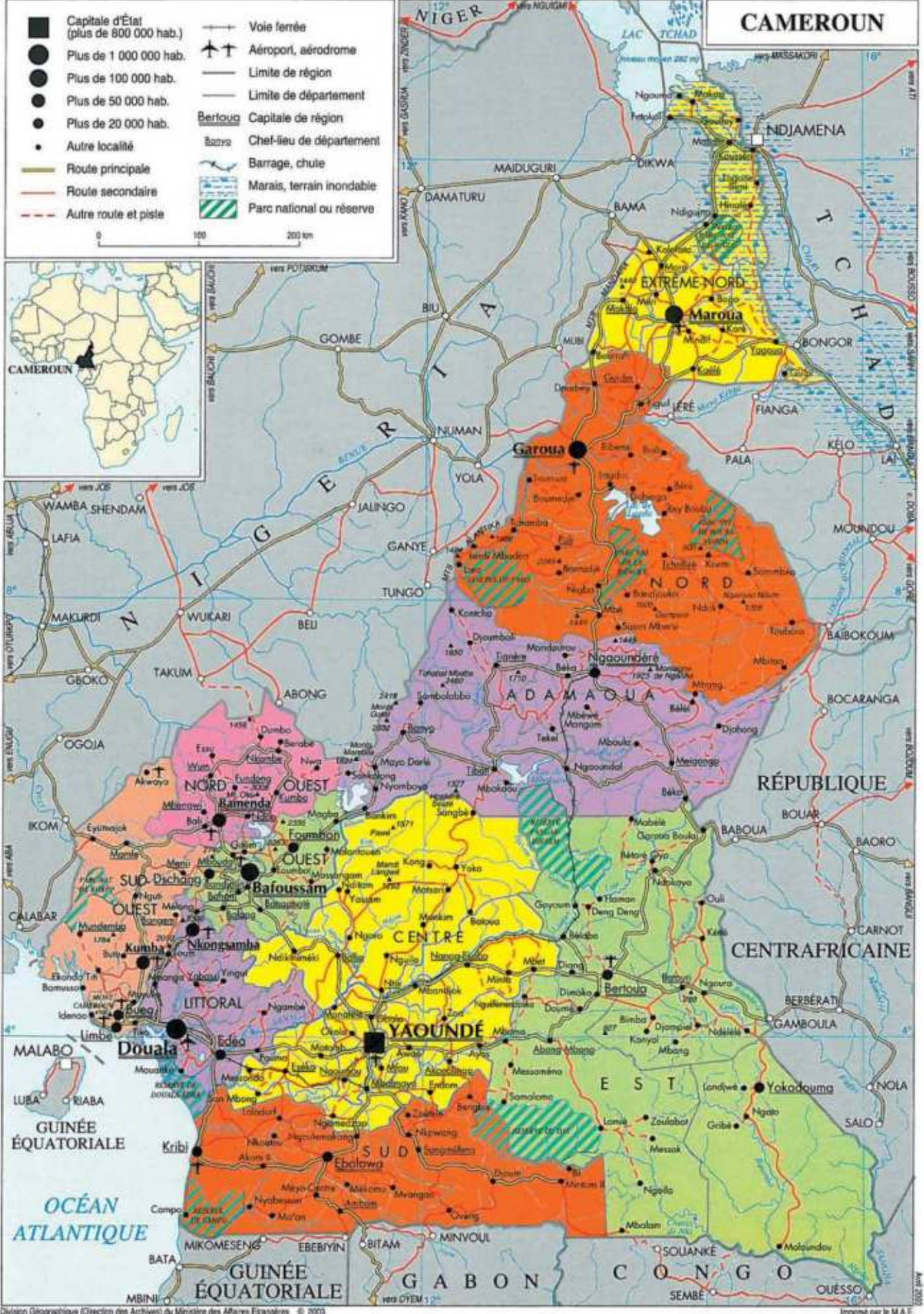
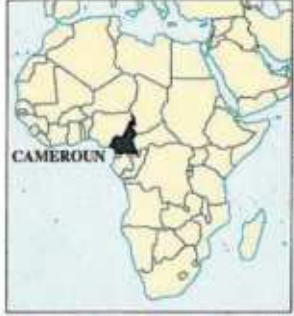
Sur le plan des échanges extérieurs, le déficit des transactions courantes se creuserait légèrement, passant de 6,5 % du PIB en 2011 à 6,8 % un an plus tard. La hausse des exportations conduirait à une amélioration sensible du taux de couverture des importations par les exportations, qui ressortirait à 74,1 % en 2012 après 71,6 % en 2011. La poursuite d'une attraction durable et soutenue des flux d'investissements directs est indispensable à l'élévation du potentiel de croissance du pays. À cet égard, l'amélioration de la gouvernance et du climat des affaires restera, selon le FMI, un préalable incontournable afin de conforter l'attractivité du pays.





# CAMEROUN

■ Capitale d'État (plus de 800 000 hab.)	—+— Voie ferrée
● Plus de 1 000 000 hab.	✈ Aéroport, aérodrome
● Plus de 100 000 hab.	— Limite de région
● Plus de 50 000 hab.	— Limite de département
● Plus de 20 000 hab.	⦿ Capitale de région
● Autre localité	⦿ Chef-lieu de département
— Route principale	— Barrage, chute
— Route secondaire	— Marais, terrain inondable
- - - Autre route et piste	▨ Parc national ou réserve





## Caractéristiques géographiques et humaines

**Superficie :** 475 442 km<sup>2</sup>

**Population :** 19,6 millions d'habitants. Densité : 42 habitants/km<sup>2</sup>. Part de la population urbaine : 58,4 %. Taux de croissance démographique : 2,2 %. Langues officielles : français et anglais

**Principales villes :** Yaoundé (capitale administrative), Bafoussam, Douala, Garoua, Maroua, Limbé

**Régime politique :** M. Paul Biya, au pouvoir depuis 1982, a été réélu président de la République en 2004 (mandat de sept ans) puis, pour un troisième mandat, en 2011. Les élections législatives, qui devaient avoir lieu au terme de la législature en août 2012, ont été repoussées à 2013, ce qui a entraîné la prorogation de la législature actuelle. Le gouvernement est dirigé par M. Philémon Yang depuis juin 2009.

## Économie (2011)

**PIB par habitant <sup>1)</sup> :** 1 230 dollars

### Répartition du PIB par secteur d'activité :

Primaire	30,0 % (dont pétrole 7,4 %)
Secondaire	21,3 %
Tertiaire	48,7 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2012

## Indicateurs de développement

**Espérance de vie :** 51,6 ans

**Taux de mortalité infantile :** 8,4 %

**Taux d'alphabétisation des adultes :** 70,7 %

**Population en deçà du seuil de pauvreté <sup>1)</sup> :** 9,6 %

**Indice de développement humain – Classement :** 150<sup>e</sup>/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour

Sources : PNUD (2012), Rapport mondial sur le développement humain (données 2011) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2010) pour le taux de mortalité infantile

## Accords internationaux

Le Cameroun est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), du Commonwealth et de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC).

## Relations avec la communauté financière internationale

Le Cameroun a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en avril 2006 et a été admis à bénéficier de l'Initiative d'annulation de la dette multilatérale (IADM). À la suite de l'expiration de la FRPC d'un montant de 30 millions de dollars en janvier 2009, une facilité de protection contre les chocs exogènes a été approuvée le 2 juillet 2009 pour un montant de 144 millions de dollars.

En juin 2012, le portefeuille de la Banque mondiale au Cameroun était composé de dix-huit projets actifs représentant un engagement de 655 millions de dollars. Ces projets sont financés, entre autres, par l'Association internationale de développement (IDA) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

À fin juin 2012, le Cameroun était noté B à long terme par les agences Standard & Poor's et Fitch Ratings, les notes étant assorties d'une perspective stable.

## ACTIVITÉ

L'activité économique a fortement accéléré en 2011, la hausse du PIB réel ressortant à 4,7 %, contre 2,4 % en 2010. La progression de l'activité est imputable avant tout au dynamisme de la consommation privée, qui a contribué à la croissance à hauteur de 6,4 points, la formation brute de capital fixe stagnant d'une année sur l'autre. Les exportations nettes ont contribué négativement à la croissance à hauteur de 1,4 point de PIB. Par ailleurs, l'amélioration des performances économiques est imputable au dynamisme du secteur non pétrolier, qui a progressé de 5,2 %, alors que le PIB réel du secteur pétrolier reculait de 7,3 %.

Au sein du secteur primaire, le secteur agricole, qui emploie plus de 60 % de la population active, a contribué à la croissance économique à hauteur de 0,1 point, dont 0,4 point au titre des cultures vivrières. Ces dernières continuent en effet de bénéficier des programmes de relance des filières agricoles mis en place depuis 2008 par les autorités et les partenaires au développement (AFD, Union européenne), même si le pays demeure fortement dépendant de l'extérieur pour couvrir ses besoins alimentaires, notamment en céréales (blé, riz). S'agissant du sucre, l'augmentation régulière de la demande, estimée autour de 200 milliers de tonnes en 2011, justifie d'importants investissements par la Sosucam (Société sucrière du Cameroun), de l'ordre de 60 milliards sur cinq ans, qui devraient permettre d'accroître la production de 120 à 170 milliers de tonnes d'ici à 2017.

Pour la première fois depuis 2004, la contribution des cultures de rente à la croissance économique a été légèrement positive, grâce à une progression significative des productions de coton (+ 12,8 %), de cacao (+ 13,3 %), de café (+ 2,1 %), de bananes (+ 1,0 %), alors que la production de grumes reculait légèrement (- 2,9 %). La progression continue de la filière cacao, dont les exportations sont destinées pour plus de 80 % aux Pays-Bas, reflète tant une progression des surfaces exploitées qu'une augmentation de la

### Comptes nationaux du Cameroun

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Ressources</b>	<b>14 688,3</b>	<b>14 282,5</b>	<b>14 968,0</b>	<b>16 509,5</b>
<b>PIB nominal</b>	<b>11 064,6</b>	<b>11 289,3</b>	<b>11 920,1</b>	<b>13 014,7</b>
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>1 212,4</i>	<i>756,5</i>	<i>815,9</i>	<i>958,0</i>
<b>Importations de biens et services</b>	<b>3 623,8</b>	<b>2 993,2</b>	<b>3 047,9</b>	<b>3 494,8</b>
Biens	2 432,0	2 152,7	2 212,4	2 585,9
Services	1 191,7	840,5	835,5	908,9
<b>Emplois</b>	<b>14 688,3</b>	<b>14 282,5</b>	<b>14 968,0</b>	<b>16 509,5</b>
<b>Consommation finale</b>	<b>8 477,8</b>	<b>8 352,3</b>	<b>8 969,2</b>	<b>9 906,4</b>
Publique	1 053,5	1 080,5	1 247,0	1 224,0
Privée	7 424,3	7 271,9	7 722,2	8 682,3
<b>Formation brute de capital fixe (b)</b>	<b>2 908,6</b>	<b>3 371,5</b>	<b>3 119,9</b>	<b>3 319,7</b>
Publique	392,7	632,3	562,8	618,1
Privée	2 512,9	2 736,2	2 554,1	2 698,5
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>486,3</i>	<i>525,2</i>	<i>558,1</i>	<i>602,7</i>
<b>Exportations de biens et services</b>	<b>3 302,0</b>	<b>2 558,7</b>	<b>2 879,0</b>	<b>3 283,5</b>
Biens	2 637,6	1 969,0	2 241,9	2 589,6
Services	664,4	589,7	637,1	693,9
Épargne intérieure brute	2 586,8	2 937,0	2 950,9	3 108,3
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 321,8	- 434,5	- 169,0	- 211,4
Revenus des facteurs	- 147,2	- 225,3	- 230,8	- 237,1
Épargne intérieure nette	2 439,6	2 711,7	2 720,1	2 871,2
<b>Taux d'investissement (en % du PIB)</b>	<b>26,3</b>	<b>29,9</b>	<b>26,2</b>	<b>25,5</b>
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	3,7	2,1	2,4	4,7
Déflateur du PIB	7,7	0,0	3,1	4,3
Prix à la consommation (en moyenne)	5,3	3,0	1,3	2,9
Prix à la consommation (en glissement)	5,3	0,4	3,1	2,7

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris variation de stocks

Sources : FMI, BEAC

productivité, par l'introduction d'espèces hybrides (trinitario) à haut rendement. La construction d'une deuxième usine de production de chocolat par la Compagnie chérifienne de chocolaterie (Maroc) devrait également permettre de porter la capacité de traitement du pays de 30 milliers de tonnes à 70 milliers de tonnes de cacao par an en 2012.

La contribution à la croissance du secteur pétrolier, qui représente un peu moins de 5,0 % du PIB réel, a été légèrement négative, de - 0,3 point, après - 1,1 point en 2010, reflétant un moindre déclin de la production de brut, limitée à 6,3 % sur un an. Afin de diversifier ses activités, la SNH (Société nationale des Hydrocarbures) et GDF-Suez ont signé, en décembre 2010, un accord-cadre permettant la construction d'une usine de liquéfaction du gaz à Kribi pour un coût de 3 milliards de dollars, qui sera exploitée à partir de 2017 par une société commune, Cameroon LNG. La raffinerie de la SONARA (Société nationale de Raffinage), située à Limbé, poursuit une

### Principales productions et prix d'achat aux producteurs

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Fèves de cacao</b> (en milliers de tonnes)	<b>190,0</b>	<b>190,0</b>	<b>194,1</b>	<b>220,0</b>
Prix d'achat aux producteurs - grades 1 et 2 (en francs CFA par kg)	750-735	450-580	984-1 386	600-800
<b>Café</b> (en milliers de tonnes)	<b>60,1</b>	<b>57,7</b>	<b>62,5</b>	<b>63,8</b>
Prix d'achat aux producteurs (en francs CFA par kg)	370-430	370-430	370-430	370-530
<b>Coton graine</b> (en milliers de tonnes)	<b>161,5</b>	<b>153,4</b>	<b>120,6</b>	<b>136,0</b>
Prix d'achat aux producteurs (en francs CFA par kg)	175,0	175,0	170,0	211,4
<b>Bananes</b> (en milliers de tonnes)	<b>235,2</b>	<b>237,6</b>	<b>241,8</b>	<b>244,3</b>
<b>Bois tropicaux :</b>				
Production de grumes (en milliers de m <sup>3</sup> )	2 594,1	2 464,3	2 538,3	2 464,1
Exportations (grumes, sciages et dérivés) (en milliers de tonnes)	1 240,9	1 116,8	1 159,2	1 128,7
Prix moyens à l'exportation (en milliers de francs CFA par tonne)	240,7	236,4	258,6	289,5
<b>Pétrole</b> (en millions de tonnes)	<b>4,3</b>	<b>4,0</b>	<b>3,2</b>	<b>3,0</b>
Prix du pétrole camerounais (en dollars par baril)	94,0	58,8	76,0	101,0

(a) Chiffres provisoires

Source : BEAC

modernisation entamée en 2009, afin de pouvoir traiter le brut lourd produit localement. Enfin, un plan d'action en faveur de la transparence dans les industries extractives a été approuvé en juin 2012 par l'ITIE (Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives), offrant un délai supplémentaire d'un an pour établir la conformité du Cameroun aux exigences de transparence de cette organisation.

S'agissant des industries extractives, l'exploitation du gisement de fer de Mbalam, à l'est du pays, d'une capacité de 2,5 milliards de tonnes, a été confiée à la société chinoise Sichuan Hanlong Group, en partenariat avec la CRCC (China Railway Construction Corporation). Le groupe britannique Afferro Mining a également déplacé, en 2011, son siège africain du Libéria, dans la perspective de la valorisation du gisement de Nkout, au sud du pays, dont les réserves sont estimées à au moins 2 milliards de tonnes.

Le secteur secondaire a contribué à hauteur de 0,9 point à la croissance, contre 0,5 point en 2010, essentiellement du fait d'une accélération de l'activité du secteur du bâtiment. Le développement du secteur secondaire demeure tributaire de la résorption de goulots d'étranglement dans la distribution d'électricité.

Si les importants investissements réalisés (rénovation de la centrale d'Edéa, construction de la centrale de Yassa Dibamba) et la rénovation partielle du réseau ont permis d'accroître de 28 % la capacité de production d'électricité depuis 2002, pour la

porter à environ 1 000 mégawatts en 2010, la capacité de production demeure en effet insuffisante en raison de l'augmentation rapide de la demande d'électricité. L'achat de plusieurs centrales thermiques en 2011 a permis de limiter le déficit de production d'électricité dans le cadre d'un plan d'urgence adopté par les autorités, mais les principaux projets d'investissement permettant de valoriser l'exceptionnel potentiel hydroélectrique du pays ont pris du retard.

Toutefois, le financement du barrage-réservoir de Lom Pangar, d'un coût définitif total de 238 milliards, a été bouclé en juin 2012, ainsi que celui de la centrale de gaz de Kribi. Les voies d'accès du barrage de Memve'ele

(200 mégawatts et 200 kilomètres de lignes haute tension jusqu'à Ebolowa) sont en cours d'achèvement et la construction du barrage proprement dite a commencé en juin 2012, suite à la signature du contrat d'exécution avec la société chinoise Sinohydro, pour une mise en service en 2016. À terme, la réalisation de barrages hydroélectriques, dont le barrage de Lom Pangar, et la construction d'une usine d'aluminium à Kribi, devraient permettre une augmentation significative de la production de la Compagnie camerounaise d'aluminium (Alucam).

En 2011, le secteur tertiaire a apporté une contribution de 2,9 points à la croissance du PIB, contre 2,3 points en 2010, reflétant une accélération du tertiaire non marchand (1,8 point). Le commerce, l'hôtellerie et la restauration ont continué à croître rapidement, avec une contribution atteignant 0,7 point, ainsi que le secteur des transports et communications (0,3 point).

La croissance du secteur des télécommunications devrait être favorisée par la mise en œuvre effective de la première loi organisant le commerce électronique adoptée en CEMAC et d'une réforme du cadre juridique du secteur des télécommunications. Celle-ci sépare les activités d'exploitation des réseaux et la fourniture de services et garantit l'accès équitable des opérateurs aux infrastructures de transmission. Ceci pourrait faciliter la privatisation de Camtel, séparée en deux entités distinctes, dont la branche chargée de la fourniture de services

pourrait être privatisée. L'appel d'offres pour l'octroi d'une licence à un 3<sup>e</sup> opérateur mobile d'envergure, après MTN et Orange, a été lancé en mai 2012.

S'agissant des transports, le sous-investissement dans les infrastructures portuaires et ferroviaires demeure un frein au développement économique du pays. La construction du port en eaux profondes de Kribi a été lancée en octobre 2011, à la suite du déblocage d'un financement de près de 210 milliards par l'Exim Bank de Chine, les travaux d'infrastructure de base du port étant effectués par la CHEC (China Harbour Engineering Company Ltd), alors que le groupe Bolloré a la responsabilité de la construction du terminal porte-conteneurs et est candidat à la concession du projet portuaire. Le port autonome de Douala, qui assure 95 % du commerce extérieur du Cameroun, a connu une hausse de son trafic de l'ordre de 12 %, passant ainsi d'environ 7,6 millions de tonnes à 8,5 millions de tonnes.

S'agissant de la nouvelle compagnie aérienne, CAMAIR-CO, le taux de remplissage atteint 43 % après un an de fonctionnement et la première année d'activité a permis de dégager autour de 15 milliards de recettes. L'activité devrait progresser en 2012 avec l'acquisition de nouveaux avions et un renforcement de la desserte domestique (ligne Douala-Yaoundé en particulier).

En ce qui concerne les chemins de fer, un ambitieux plan de développement a été présenté en février 2012, portant sur 15 000 milliards sur huit ans, suivant trois axes : l'interconnexion des ports et des gisements de minerais (Mbalam/Kribi, Edéa/Kribi), celle des principaux centres urbains (Transcam I et II entre Douala et Yaoundé, Limbé/Douala), et enfin l'infrastructure régionale (vers le Congo, le Tchad, la République Démocratique du Congo). Afin de désengorger le trafic routier et ferroviaire à Douala, un deuxième pont sur le Wouri doit être construit, pour un coût total de 100 milliards, avec l'assistance financière de la France, à hauteur de 87 milliards, dans le cadre du deuxième C2D mis en place en 2011. Enfin, les financements pour la première phase de construction de l'autoroute Yaoundé-Douala sont en cours de mise en place, 80 % du montant total des travaux ayant été déblocqué par l'Exim Bank chinoise en mars 2012.

Le rythme de progression des prix à la consommation s'est accéléré de 1,3 % en 2010 à 2,9 % en 2011 en moyenne annuelle, du fait de l'augmentation des prix internationaux des matières premières et des produits

alimentaires. Toutefois, la croissance des prix des carburants a été limitée par la suspension du mécanisme d'ajustement des prix pétroliers par les autorités, qui a limité la transmission des fluctuations des cours internationaux sur les marchés locaux (cf. encadré sur les subventions aux produits pétroliers).

## FINANCES PUBLIQUES

En 2011, l'exécution budgétaire a dégagé un déficit base engagements (dons compris) de près de 85,7 milliards, soit 0,7 % du PIB, en légère dégradation par rapport à 2010 (- 0,2 %). Ce creusement reflète avant tout une forte augmentation des dépenses budgétaires, de 9,6 %, partiellement compensée par une augmentation de 7,8 % des recettes.

Les recettes non pétrolières, qui représentent plus des trois quarts des recettes budgétaires totales, se sont accrues de 2,7 %, passant de 1 560,7 milliards (14,1 % du PIB non pétrolier en 2010) à 1 607,0 milliards (13,3 % du PIB non pétrolier en 2011). Les recettes pétrolières ont pour leur part progressé de 22,8 % d'une année sur l'autre, soutenues par la hausse des cours du pétrole.

Le maintien d'un rythme élevé de croissance des dépenses publiques, qui ont atteint 2 380,6 milliards, recouvre une forte progression des dépenses courantes (+ 9,5 %) et une accélération des dépenses en capital, de près de 20 %. Alors que la progression de la masse salariale est demeurée élevée (+ 7,5 %), les autres dépenses courantes ont progressé de près de 40 %, sous l'effet d'une forte hausse des subventions et transferts, notamment des subventions aux carburants, en l'absence d'ajustements automatiques des prix à la pompe. Le contrôle des prix s'est également traduit par l'augmentation de subventions à la SONARA (Société nationale de raffinage), qui en supporte au moins temporairement le coût, les arriérés auprès de la SONARA s'élevant, à fin 2011 à 163 milliards, soit près de 1,4 % du PIB selon le FMI.

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 584,0 milliards en 2009, contre 486,8 milliards en 2010, l'accélération du programme d'investissement public ayant été financée essentiellement sur ressources propres.

Compte tenu de l'apurement d'arriérés intérieurs à hauteur de 96,2 milliards, le solde budgétaire base caisse a dégagé un déficit de 181,9 milliards, soit 1,4 % du PIB, financé essentiellement par les liqui-

Tableau des opérations financières de l'État camerounais

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Recettes totales</b>	<b>2 260,9</b>	<b>2 266,1</b>	<b>2 153,8</b>	<b>2 294,9</b>
<b>Recettes</b>	<b>2 204,6</b>	<b>2 179,1</b>	<b>2 066,8</b>	<b>2 228,6</b>
Recettes fiscales	2 122,5	2 066,5	1 995,0	2 151,1
Recettes fiscales non pétrolières	1 304,3	1 553,7	1 488,9	1 529,5
Recettes fiscales pétrolières	818,2	512,8	506,1	621,6
Autres recettes	82,1	112,6	71,8	77,5
<b>Dons extérieurs (y compris annulations PPTE et IADM)</b>	<b>56,3</b>	<b>87,0</b>	<b>87,0</b>	<b>66,3</b>
<b>Dépenses totales et prêts nets</b>	<b>1 754,3</b>	<b>1 952,3</b>	<b>2 172,8</b>	<b>2 380,6</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>1 361,6</b>	<b>1 320,0</b>	<b>1 610,0</b>	<b>1 762,5</b>
Salaires	560,9	617,5	634,0	681,6
Intérêts	36,5	22,5	32,0	44,1
Intérêts sur la dette intérieure	5,9	2,5	6,0	13,5
Intérêts sur la dette extérieure	30,6	20,0	26,0	30,6
Autres dépenses courantes	764,2	680,0	944,0	1 036,8
<b>Dépenses en capital</b>	<b>346,3</b>	<b>612,3</b>	<b>486,8</b>	<b>584,0</b>
Dépenses budgétaires	303,5	463,0	371,8	483,8
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	42,8	149,3	115,0	100,2
<b>Dépenses de restructuration</b>	<b>34,7</b>	<b>20,0</b>	<b>76,0</b>	<b>34,1</b>
<b>Prêts nets</b>	<b>11,7</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde primaire (hors dons) (b)</b>	<b>529,6</b>	<b>398,6</b>	<b>41,0</b>	<b>- 7,7</b>
<b>Solde (base engagements) (dons compris) (c)</b>	<b>506,6</b>	<b>313,8</b>	<b>- 19,0</b>	<b>- 85,7</b>
<b>Arriérés</b>	<b>- 32,5</b>	<b>- 18,4</b>	<b>- 60,7</b>	<b>- 96,2</b>
Arriérés intérieurs	- 32,5	- 18,4	- 60,7	- 96,2
Arriérés extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Solde (base caisse) (d)</b>	<b>474,1</b>	<b>295,3</b>	<b>- 79,7</b>	<b>- 181,9</b>
<b>Financement</b>	<b>- 474,1</b>	<b>- 295,3</b>	<b>79,7</b>	<b>181,9</b>
<b>Financement intérieur</b>	<b>- 438,5</b>	<b>- 280,7</b>	<b>111,7</b>	<b>153,3</b>
Bancaire	- 177,3	21,6	- 77,5	162,8
Non bancaire	- 261,2	- 302,4	189,2	- 9,5
<b>Financement extérieur</b>	<b>- 35,6</b>	<b>- 14,6</b>	<b>- 32,0</b>	<b>28,6</b>
Tirages sur emprunts	42,8	121,3	90,0	86,6
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 78,4	- 135,9	- 122,0	- 58,0
<b>En pourcentage du PIB</b>				
Recettes totales (hors dons)	19,9	19,3	17,3	17,1
Recettes pétrolières	7,4	4,5	4,2	4,8
Dépenses courantes	12,3	11,7	13,5	13,5
Solde :				
budgétaire de base (e)	4,5	3,3	0,1	- 0,4
base engagements (dons compris) (c)	4,6	2,8	- 0,2	- 0,7
base caisse (d)	4,3	2,6	- 0,7	- 1,4

(a) Chiffres provisoires

(b) Solde primaire = recettes courantes - dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) - dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) - dépenses de restructuration - prêts nets

(c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) - dépenses totales

(d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) - dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : BEAC, FMI, administrations économiques et financières

du trésor par adjudication dans le cadre du marché régional, pour un montant de 50 milliards.

## COMPTES EXTÉRIEURS

En 2011, le déficit des transactions courantes s'est légèrement accru, passant de 2,7 % à 2,9 % du PIB, sous l'effet d'une légère dégradation des principaux soldes de la balance courante. Le solde des échanges commerciaux a été équilibré en 2011, alors qu'il était en excédent de 1,3 % du PIB en 2010, en dépit d'une amélioration des termes de l'échange de 11,0 % sur un an.

Les exportations totales ont progressé de 15,5 % en un an, ce mouvement touchant la plupart des produits exportés par le Cameroun, à l'exception de l'aluminium (- 3,5 %) et de la banane (- 3,9 %). La forte hausse des prix du brut camerounais (de 26,7 %) ayant plus que compensé le léger recul des volumes exportés, les exportations pétrolières, qui représentent un peu plus d'un tiers des exportations, ont connu une progression en valeur de 16,5 % en 2011. Outre la progression sensible des volumes exportés (à l'exception du bois), cette accélération reflète avant tout la hausse des prix de la plupart des matières premières. La progression des exportations de la plupart des cultures de rente (cacao, café, coton et caoutchouc) s'est ainsi établie entre 4,7 % et 96,1 % d'une année sur l'autre, alors que celle du secteur sylvicole a atteint 9,0 % en 2011.

Toutefois, les importations ont progressé de 16,9 % d'une année sur l'autre. Les importations de produits pétroliers se sont en effet

dités disponibles en comptes courants à la BEAC et par des émissions de titres. En décembre 2011, le Cameroun a, pour la première fois, émis des bons

considérablement alourdis en 2011, pour représenter 963,5 milliards, contre 780,4 milliards en 2010, dépassant ainsi les exportations de pétrole brut.

**Balance des paiements du Cameroun**

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Transactions courantes</b>	<b>- 201,4</b>	<b>- 528,2</b>	<b>- 322,1</b>	<b>- 376,5</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>205,5</b>	<b>- 183,8</b>	<b>29,5</b>	<b>3,7</b>
Exportations FOB	2 637,6	1 969,0	2 241,9	2 589,6
dont : pétrole brut	1 204,3	748,5	792,1	923,1
cacao	148,7	176,8	206,7	216,4
café	37,9	26,2	30,4	59,6
coton	45,6	40,2	70,3	101,1
banane	34,3	36,7	40,9	39,3
caoutchouc naturel	30,8	24,3	50,0	81,8
bois	298,7	264,0	299,7	326,8
aluminium	89,3	64,9	90,3	87,1
autres	748,1	587,4	661,5	754,4
Importations FOB	- 2 432,0	- 2 152,7	- 2 212,4	- 2 585,9
<b>Balance des services</b>	<b>- 527,4</b>	<b>- 250,7</b>	<b>- 198,5</b>	<b>- 215,1</b>
<b>Balance des revenus</b>	<b>- 147,2</b>	<b>- 225,3</b>	<b>- 230,8</b>	<b>- 237,1</b>
Rémunération des salariés	- 4,8	- 16,7	- 23,8	- 23,8
Revenus des investissements	- 142,4	- 208,6	- 207,0	- 213,3
dont : intérêts de la dette extérieure publique	- 30,6	- 20,0	- 26,0	- 30,6
intérêts de la dette extérieure privée	- 68,7	- 50,5	- 53,1	- 55,7
<b>Balance des transferts courants</b>	<b>267,6</b>	<b>131,5</b>	<b>77,7</b>	<b>72,0</b>
Secteur privé (nets)	204,1	70,1	61,5	59,4
Secteur public (nets)	63,5	61,4	16,2	12,6
<b>Compte de capital et d'opérations financières</b>	<b>306,9</b>	<b>533,4</b>	<b>546,0</b>	<b>212,1</b>
<b>Compte de capital (net)</b>	<b>65,9</b>	<b>86,9</b>	<b>20,4</b>	<b>23,1</b>
Publics	66,0	86,9	22,2	22,2
Privés	- 0,1	0,0	- 1,8	0,9
<b>Comptes financiers (nets)</b>	<b>241,0</b>	<b>446,5</b>	<b>525,6</b>	<b>189,0</b>
Investissements directs	10,4	382,0	364,9	418,3
Investissements de portefeuille	- 18,2	3,1	- 19,0	- 6,6
Autres investissements	248,9	61,4	179,7	- 222,8
<b>Erreurs et omissions</b>	<b>43,8</b>	<b>140,0</b>	<b>- 236,5</b>	<b>5,0</b>
<b>Solde global</b>	<b>149,3</b>	<b>145,2</b>	<b>- 12,5</b>	<b>- 159,3</b>
<b>Financement</b>	<b>- 149,3</b>	<b>- 145,2</b>	<b>12,5</b>	<b>159,3</b>
<b>Variations des réserves officielles</b>	<b>- 149,3</b>	<b>- 145,2</b>	<b>12,5</b>	<b>159,3</b>
<b>Financements exceptionnels</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse)	0,0	0,0	0,0	0,0
Allègements et annulations de dettes	0,0	0,0	0,0	0,0

(a) Chiffres provisoires

Source : BEAC

Les importations ont également été gonflées par les achats de biens d'équipement (+ 44,3 %), qui résultent des investissements publics comme privés.

Le déficit de la balance des services s'est accru de 8,4 %, pour s'établir à 215,1 milliards en 2011, du fait d'une progression des services aux entreprises et des assurances, en lien avec la progression du commerce extérieur et des services pour le secteur pétrolier. Le déficit de la balance des revenus, qui inclut notamment les revenus des salariés et des investissements

privés, et en particulier les profits des compagnies pétrolières, a peu évolué d'une année sur l'autre, progressant de seulement 2,7 %.

Au total, compte tenu de la baisse de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières à 212,1 milliards, le solde global a affiché un déficit de 1,2 % du PIB, qui a été financé par une baisse des réserves officielles de change.

À la suite de l'annulation de près de 60 % du stock de la dette publique du Cameroun en 2006 après l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE<sup>1</sup>, la part de la dette extérieure dans le PIB est revenue autour de 12,3 % en 2010. À fin 2010, le service de la dette représentait seulement 3,6 % des exportations de biens et services et 5,0 % des recettes budgétaires.

En 2012, le Cameroun a établi un programme d'émissions d'obligations assimilables du Trésor de 180 milliards et de bons du Trésor assimilables de 105 milliards. L'encours des titres émis à fin juin 2012, composé de bons du Trésor, affichait des taux compris entre 2 % et 3 % pour des maturités inférieures à un an.

Selon l'analyse de viabilité de la dette réalisée en septembre 2011 par le FMI, le niveau de dette externe apparaît soutenable à moyen terme et le risque d'occurrence d'une crise de la dette demeure faible.

Toutefois, la rapidité du ré-endettement non concessionnel, notamment auprès des bailleurs de fonds émergents (la Chine est devenue en 2011 le premier bailleur de fonds du Cameroun),

<sup>1</sup> Les annulations de dette octroyées par la France ont été effectuées par le biais d'un C2D (contrat de désendettement et de développement), qui prévoit que les remboursements dus au titre des dettes annulées sont payés, puis reversés pour financer des projets de développement et de lutte contre la pauvreté. Suite à l'arrivée à échéance du premier C2D (537 millions d'euros) en 2010, un second C2D a été signé en juillet 2011, pour un montant total de 326 millions d'euros, dans les domaines de l'agriculture, le développement local, les infrastructures, le développement urbain et la formation professionnelle.



### Dettes extérieures du Cameroun

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2007	2008	2009	2010
<b>Dettes à court et long terme</b>	<b>3 003,7</b>	<b>2 755,6</b>	<b>2 945,6</b>	<b>2 964,2</b>
<b>Dettes à long terme</b>	<b>2 749,4</b>	<b>2 690,2</b>	<b>2 747,6</b>	<b>2 761,8</b>
Dettes publiques garanties	2 113,3	2 054,6	2 132,3	2 184,5
Dettes privées non garanties	636,0	635,5	615,3	577,2
<b>Recours aux crédits du FMI</b>	<b>16,8</b>	<b>24,5</b>	<b>174,7</b>	<b>171,6</b>
<b>Dettes à court terme</b>	<b>237,6</b>	<b>40,9</b>	<b>23,4</b>	<b>30,8</b>
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	38,6	40,9	23,4	30,8
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	0,9	18,6	68,1	134,4
<b>Indicateurs de dette</b>				
Dettes totales/exportations de biens et services	47,4	37,2	54,1	50,9
Dettes extérieures/PIB	14,5	11,1	12,3	12,3
Service payé de la dette/exportations de biens et services	8,1	6,4	7,3	3,6
Service payé de la dette/recettes budgétaires	12,7	9,7	8,5	5,0
Dettes multilatérales/dettes totales	18,7	22,4	23,2	26,6

Sources : Banque mondiale, BEAC

Le développement du système bancaire s'est accéléré en 2011, le total cumulé des bilans bancaires augmentant de 12,2 %, contre 11,1 % en 2010, reflétant une croissance soutenue des crédits bruts à l'économie (+ 16,9 %), alors que les crédits à l'État ont fortement diminué.

La qualité du portefeuille de crédits s'est stabilisée. Si les créances en souffrance brutes ont progressé de 17,4 %, pour s'élever à 277,3 milliards, elles représentaient, à fin 2011, 14,8 % des encours de crédits bruts, comme en 2010. Cependant, leur niveau de provisionnement s'est accru à 80 % fin 2011, contre 75,2 % fin 2010.

ainsi que la croissance de l'endettement intérieur constituent une source de vulnérabilité.

## SYSTÈME BANCAIRE

À fin 2011, le système bancaire camerounais comptait treize banques commerciales en activité contre douze l'année précédente avec le démarrage de l'activité de BGFIBank Cameroun. Cette dernière a été agréée par la Commission bancaire d'Afrique centrale à fin 2010. La Commercial Bank Cameroun, placée en administration provisoire depuis 2009, fait actuellement l'objet de plusieurs offres de rachat, qui devraient être examinées prochainement.

Au passif, les dépôts du secteur privé ont, pour leur part, progressé de 13,2 % par rapport à fin 2010. Les dépôts de l'État auprès des établissements bancaires ont représenté 334 milliards en 2011, en hausse de 2,9 % par rapport à fin 2010. L'ensemble des dépôts a augmenté de 11,8 %.

La hausse du produit net bancaire s'est établie à 10,8 % en 2011 du fait d'une hausse de la marge sur opérations avec la clientèle (+ 14 %), en lien avec l'expansion des dépôts et des crédits. Par ailleurs, la marge sur opérations diverses, composée pour l'essentiel de commissions perçues sur les opérations de change et de transfert de fonds, s'est accrue de 9,1 %.

### Situation simplifiée du système bancaire du Cameroun

(en milliards de francs CFA (XAF) ; taux et coefficients en %)

Actif	2009	2010	2011	Passif	2009	2010	2011
Trésorerie et divers	1 142,7	1 222,0	1 309,6	Trésorerie et divers	253,3	296,0	368,0
Crédits à l'État	1,5	7,5	2,7	Dépôts de l'État	310,6	324,6	334,0
Crédits à l'économie	1 246,3	1 356,7	1 590,8	Dépôts du secteur privé	1 848,8	2 082,5	2 356,8
Créances en souffrance nettes	35,7	58,6	55,4	Fonds propres	213,2	213,4	211,3
Valeurs immobilisées	199,8	271,6	311,5				
<b>Total</b>	<b>2 626,0</b>	<b>2 916,5</b>	<b>3 270,0</b>	<b>Total</b>	<b>2 626,0</b>	<b>2 916,5</b>	<b>3 270,0</b>
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire)	62,0	59,1	68,6	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	- 3,7	6,2	4,0
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	- 3,7	6,2	4,0				

Note : Hors établissements financiers

Source : COBAC

Compte tenu de la hausse des frais généraux (+ 28,8 %), liée avant tout à des ouvertures d'agences, le résultat net a régressé de 35,7 % pour s'établir à 8,4 milliards. Il en ressort, par conséquent, une dégradation des principaux coefficients de rentabilité. Le coefficient d'exploitation est en particulier passé de 59,1 % à 68,6 %.

S'agissant de la microfinance, l'activité s'y est fortement développée entre 2008 et 2010, le nombre d'établissements atteignant 495 en 2010. Le total de bilan agrégé des établissements de microfinance (EMF) s'est établi à 458,7 milliards à fin 2010, représentant 15,7 % du total du bilan des banques. Les dépôts collectés (373,9 milliards) et les crédits octroyés (223,6 milliards) ont représenté, respectivement, 15,5 % et 15,7 % des ressources collectées et des crédits octroyés du système bancaire. La situation financière du secteur est affectée par la sous-capitalisation de la plupart des établissements, dont la rentabilité demeure globalement insuffisante et la gestion parfois défailante.

## PERSPECTIVES

Selon les prévisions de la BEAC (juin 2012), la croissance économique devrait se renforcer pour atteindre 5,4 %, grâce à une reprise significative de la produc-

tion pétrolière, en raison de la remise en exploitation d'anciens puits, ainsi que de la mise en production de nouveaux champs (Dissoni Nord et Mvia respectivement dans les bassins du Rio del Rey et de Douala/Kribi-Campo). Le secteur pétrolier contribuerait ainsi à la croissance à hauteur de 1,1 point de PIB (contre - 0,3 point en 2011), alors que la reprise du secteur agricole se confirmerait (+ 0,6 point). Soutenu par les investissements publics, le secteur secondaire, en particulier le secteur des BTP, contribuerait également à la progression du PIB réel, à hauteur de 1,2 point contre 0,9 point en 2011. L'inflation devrait demeurer autour du seuil de convergence de 3 %, sous l'hypothèse de l'absence de tensions fortes sur les cours internationaux des matières premières.

La situation des finances publiques devrait s'améliorer. Le solde budgétaire base engagements, hors dons, afficherait un excédent de 0,9 % du PIB, contre un déficit de 1,2 % du PIB en 2011, reflétant essentiellement une forte progression des recettes pétrolières. Le rythme de croissance des dépenses ralentirait à 7,2 %, sous l'effet d'une baisse des transferts et des subventions aux produits pétroliers. S'agissant des échanges extérieurs, le déficit du compte des transactions courantes (hors dons) devrait se réduire de 2,9 % à 2,4 % du PIB, grâce à un gonflement de l'excédent commercial, résultant de la reprise des exportations pétrolières.







## Caractéristiques géographiques et humaines

**Superficie :** 622 984 km<sup>2</sup>

**Population :** 4,4 millions d'habitants. Densité : 7 habitants/km<sup>2</sup>. Part de la population urbaine : 38,9 %. Taux de croissance démographique : 1,9 %. Langues officielles : français, sango

**Principales villes :** Bangui (capitale administrative), Bambari, Berbérati, Bouar, Carnot

**Régime politique :** M. François Bozizé, élu président de la République en 2005, a été réélu le 23 janvier 2011 avec 64,4 % des voix face à M. Ange-Félix Patassé et M. Martin Ziguélé. À la suite de la victoire du parti présidentiel (le KNK) lors des élections législatives de mars 2011, le Premier ministre M. Faustin-Archange Touadéra a été reconduit dans ses fonctions.

## Économie (2011)

**PIB par habitant <sup>1)</sup> :** 456 dollars

### Répartition du PIB par secteur d'activité :

Primaire	52,9 %
Secondaire	13,5 %
Tertiaire	33,6 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2012

## Indicateurs de développement

**Espérance de vie :** 48,4 ans

**Taux de mortalité infantile :** 10,6 %

**Taux d'alphabétisation des adultes :** 55,2 %

**Population en deçà du seuil de pauvreté <sup>1)</sup> :** 62,8 %

**Indice de développement humain – Classement :** 179<sup>e</sup>/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour

Sources : PNUD (2012), Rapport mondial sur le développement humain (données 2011) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2010) pour le taux de mortalité infantile

## Accords internationaux

La République centrafricaine (RCA) est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC).

## Relations avec la communauté financière internationale

La RCA a franchi le point de décision de l'initiative PPTE en septembre 2007 et le point d'achèvement en juin 2009. Le 25 juin 2012, le FMI a approuvé une Facilité élargie de crédit (FEC), d'un montant de 41,78 millions de DTS, pour une durée de trois ans.

Depuis 2007, la RCA est placée dans la catégorie des états fragiles, lui donnant accès à des facilités spécifiques auprès des banques de développement, en vue de renforcer les capacités administratives du pays, fragilisées par l'instabilité politique et l'insécurité. Une nouvelle stratégie de partenariat préparée conjointement par la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAfD) a été signée pour la période 2009-2012. Deux grands axes ont été définis : la consolidation de la gouvernance économique et des capacités institutionnelles ; la réhabilitation et le développement des infrastructures socio-économiques. À fin juin 2012, la Banque mondiale détenait un portefeuille de onze projets actifs pour un montant total de 141,7 millions de dollars.

## ACTIVITÉ

La croissance économique s'est légèrement accélérée en 2011, pour atteindre 3,3 %, après 2,9 % en 2010. Ce rebond est lié à la hausse de la demande externe, dont la contribution à la croissance réelle s'est élevée à 3,5 points, contre - 1,2 point en 2010, alors que celle de la demande interne est devenue légèrement négative en 2011, à - 0,2 point. Cette quasi-stabilité recouvre une atonie globale de la consommation, la progression de la consommation publique compensant la baisse de la consommation privée. La forte progression de la formation brute de capital fixe privée a également été compensée par un net recul des investissements publics (contribution négative au PIB de 1,1 point).

Le secteur primaire, qui représente en 2011 près de 53 % du PIB, a contribué à la croissance réelle à hauteur de 2,2 points, le rétablissement progressif de la sécurité dans les zones rurales ayant favorisé une reprise de la production agricole (+ 0,9 point). Les productions vivrières de manioc, de mil et de maïs ont globalement augmenté de l'ordre de 2 % en un an, de même que l'élevage, qui a contribué à la croissance du PIB, à hauteur de 0,2 point.

S'agissant des cultures d'exportation, la production de coton a progressé de 4,3 % en 2011. La relance de la filière coton en RCA, en partenariat avec l'Agence Chinoise d'Investissement (China SDIC) pour un montant de 15,9 milliards, devrait se traduire par une hausse de la production, de 12 milliers de tonnes en 2011 à 22 milliers de tonnes en 2012, grâce à une extension des surfaces cultivées et à une hausse attendue des rendements.

La contribution de la sylviculture à la croissance du PIB, qui était négative de 0,3 point en 2010, s'est également fortement renforcée, pour atteindre 0,8 point. Du fait d'un rebond sensible de la demande mondiale, en particulier asiatique, ce dynamisme reflète la reprise des activités par les sociétés SCAF (Société Centrafricaine Forestière) et SCAD (Société Centrafricaine Agricole et de Déroulage). Au total, la production de grumes

### Comptes nationaux de la Centrafrique

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Ressources</b>	<b>1 154,3</b>	<b>1 201,3</b>	<b>1 300,0</b>	<b>1 356,0</b>
<b>PIB nominal</b>	<b>945,9</b>	<b>999,7</b>	<b>1 058,1</b>	<b>1 123,8</b>
<b>Importations de biens et services</b>	<b>208,4</b>	<b>201,6</b>	<b>242,0</b>	<b>232,2</b>
Biens	134,5	127,9	151,2	144,3
Services	73,8	73,7	90,8	87,9
<b>Emplois</b>	<b>1 154,3</b>	<b>1 201,3</b>	<b>1 300,0</b>	<b>1 356,0</b>
<b>Consommation finale</b>	<b>964,2</b>	<b>1 014,4</b>	<b>1 070,4</b>	<b>1 105,8</b>
Publique	58,9	62,4	75,9	82,1
Privée	905,3	952,0	994,5	1 023,7
<b>Formation brute de capital fixe (b)</b>	<b>92,3</b>	<b>97,7</b>	<b>125,0</b>	<b>125,0</b>
<b>Exportations de biens et services</b>	<b>97,7</b>	<b>89,1</b>	<b>104,6</b>	<b>125,2</b>
Biens	67,3	58,5	70,2	90,3
Services	30,4	30,6	34,4	34,9
Épargne intérieure brute	- 18,3	- 14,8	- 12,4	18,0
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 110,6	- 112,5	- 137,4	- 107,0
Revenus des facteurs	- 10,0	- 10,0	- 2,3	- 2,4
Épargne intérieure nette	- 28,3	- 24,8	- 14,7	15,6
<b>Taux d'investissement (en % du PIB)</b>	<b>9,8</b>	<b>9,8</b>	<b>11,8</b>	<b>11,1</b>
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	2,0	1,4	2,9	3,3
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	9,3	3,5	1,5	1,2
Prix à la consommation (en glissement annuel)	18,2	- 1,2	2,3	4,3

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris variation de stocks

Sources : INS, BEAC

et sciages a augmenté de 30,6 %, après avoir baissé de 10,4 % en 2010. Elle reste toutefois sensiblement inférieure à son niveau de 2008.

Après avoir diminué de 5,2 % l'année précédente, la valeur ajoutée des industries extractives, essentiellement l'exploitation du diamant, s'est accrue de 17,0 % en volume cette année, contribuant à la croissance réelle du PIB à hauteur de 0,1 point. S'agissant des perspectives d'exploitation du gisement d'uranium de Bakouma, le groupe Areva a annoncé début novembre 2011, suite à la chute des cours mondiaux, repousser de deux ans l'exploitation du gisement, pour lequel un investissement de 147 millions de dollars a déjà été réalisé.

La Centrafrique a été admise parmi les pays reconnus en conformité avec l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), à l'issue du sommet de Paris des 2 et 3 mars 2011. La République centrafricaine compte ainsi parmi les cinq pays africains (aux côtés du Ghana, du Libéria, du Niger et du Nigeria) jugés aptes à organiser une transparence satisfaisante des revenus miniers et pétroliers, en associant dans une même démarche l'État, les entreprises et la société civile.

### Principales productions et prix d'achat aux producteurs

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Bois</b>				
Production de grumes et sciages (en milliers de m <sup>3</sup> )	630,6	408,7	366,0	478,6
Exportations de grumes, sciages et dérivés (en milliers de m <sup>3</sup> )	224,6	157,1	190,0	199,5
Prix à l'exportation des grumes (milliers de FCFA/m <sup>3</sup> )	139,2	144,7	147,8	197,8
<b>Diamants bruts</b>				
Exportations (en milliers de carats)	377,2	310,5	301,6	323,6
Prix à l'exportation (en milliers de FCFA/carat)	58,8	75,1	85,8	91,7
<b>Café</b>				
Production (en milliers de tonnes)	1,9	3,9	5,2	5,3
Exportations (en milliers de tonnes)	1,8	3,4	5,4	5,3
Prix d'achat aux producteurs (en FCFA/kg)	143,1	145,0	145,0	117,9
<b>Coton-graine</b>				
Production (milliers de tonnes)	5,6	8,4	11,5	12,0
Prix d'achat aux producteurs (en FCFA/kg)	152,0	152,0	152,0	150,0
<b>Manioc</b> (en milliers de tonnes)	601,8	619,7	632,9	646,2
<b>Mil-sorgho</b> (en milliers de tonnes)	59,8	61,2	62,4	63,8
<b>Maïs</b> (en milliers de tonnes)	146,7	150,9	153,9	157,1
<b>Arachide</b> (en milliers de tonnes)	164,1	170,2	173,1	176,7

(a) Chiffres provisoires

Sources : BEAC, administrations nationales

En 2011, la contribution du secteur secondaire à la croissance du PIB s'est atténuée, pour revenir à 0,3 point, après 0,8 point en 2010. Alors que l'activité du BTP a diminué de 1,6 % en 2011, celle de l'industrie manufacturière s'est accrue d'environ 5,0 % en volume, sa contribution à la croissance du PIB se maintenant ainsi à 0,4 point.

Afin d'accroître la production d'électricité, qui ne couvre que partiellement les besoins de la population et de l'activité économique, entraînant de nombreux délestages, les gouvernements centrafricains et chinois ont signé en 2010 un contrat de financement d'environ 15 milliards pour la réalisation d'une nouvelle centrale hydroélectrique, sur dix-huit mois, sur le barrage de Boali. La mise en service de cette centrale, prévue pour la fin 2012 ou le début 2013, permettra de porter la production d'électricité de 18 à 28 mégawatts, soit une augmentation de plus de 50 % de la capacité de production du pays. La réhabilitation de Boali 1 et 2, ainsi que des lignes de transmission, financée par l'Agence française de Développement (AFD) et la Banque mondiale, devrait également être achevée à cette date.

S'agissant du renforcement des infrastructures, la construction d'écoles devrait être engagée en 2012, dans le cadre du programme sectoriel de l'éducation,

financé notamment par la Banque mondiale, pour un montant total de 2 milliards. Afin de construire un nouvel aéroport à Bangui, les autorités ont créé la Société de développement des infrastructures aéroportuaires de Centrafrique (SODIAC), dont le programme de travaux, estimé à 40 milliards, doit être financé en partenariat avec des bailleurs de fonds.

Le réseau routier du pays, pour sa partie bitumée, demeure encore peu dense (3 % du total de la voirie) et comprend essentiellement les routes entre Bangui et Mbaiki, Bangui et Sibut, Bangui et Boali et Bangui-Douala. Des investissements d'un montant total d'environ 122,5 millions d'euros, en cours de réalisation, devraient permettre l'ouverture de 155 kilomètres de voies bitumées supplémentaires (soit une hausse de 20 % du réseau).

Enfin, le secteur tertiaire a apporté une contribution de 1,0 point à la progression du PIB réel, contre 0,7 point en 2010, reflétant avant tout la hausse des activités du commerce, des transports et des communications (+ 2,8 %), et l'augmentation des services des administrations publiques (+ 10,4 %). S'agissant du secteur des télécommunications, la RCA a bénéficié fin juin 2011 de financements de la Banque mondiale de 20 millions de dollars pour la construction de son réseau national de transmission par fibre optique et pour l'établissement des points d'interconnexion régionaux permettant le raccordement de son trafic vers des câbles sous-marins, dans le cadre de la première phase du projet Central African Backbone (CAB).

L'inflation est demeurée modérée en 2011, la progression de l'indice des prix se limitant, en moyenne annuelle, à 1,2 %, après 1,5 % en 2010. Cette décélération tient pour l'essentiel à une amélioration de la chaîne d'approvisionnement des produits alimentaires et à la progression des cultures vivrières. La forte hausse des cours internationaux pétroliers en 2011 n'a pas eu d'impact significatif sur les prix des carburants, en raison de la suspension, par les autorités, du mécanisme d'ajustement automatique des prix des carburants.

## FINANCES PUBLIQUES

Alors que l'exécution budgétaire avait été quasiment équilibrée en 2010, l'année 2011 a été marquée par l'apparition d'un déficit budgétaire, base engagements, dons compris, de 26,1 milliards de francs CFA, soit 2,3 % du PIB.

Les recettes budgétaires se sont élevées à 111,8 milliards en 2011, en baisse de 2,1 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution tient notamment à la baisse de 5,2 % des rentrées fiscales. Ce recul s'explique par l'atonie de la demande interne, sur laquelle l'essentiel des recettes fiscales est assis, alors que les exportations, qui ont tiré la croissance en 2011, sont faiblement imposées. En raison d'une base fiscale trop étroite, le taux de pression fiscale reste faible, à 9,9 % du PIB. Les dons extérieurs se sont également réduits de plus de moitié, dans l'attente d'un programme de réformes soutenu par le FMI.

La hausse des dépenses courantes a atteint 10,2 % en 2011, résultant de la progression de 7,4 % des salaires et traitements, du fait de recrutements significatifs dans la fonction publique, des subventions aux produits pétroliers et des dépenses d'organisation des élections présidentielle et législative en début d'année. Cette hausse a toutefois été plus que compensée par la diminution des dépenses en capital, en particulier les investissements financés sur emprunts extérieurs (- 31,4 %), débouchant sur une baisse globale des dépenses publiques de 2,3 % en 2011.

Au total, la gestion des finances publiques s'est soldée par un déficit, base engagements (dons compris), de 26,1 milliards (soit 2,3 % du PIB), après un très léger excédent de 0,6 milliard en 2010.

Le déficit budgétaire, base caisse, s'est établi à 17,4 milliards, soit 1,5 % du PIB, compte tenu de nouveaux arriérés. L'État a en effet accumulé

Tableau des opérations financières de l'État centrafricain

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Recettes totales</b>	<b>134,8</b>	<b>391,2</b>	<b>168,7</b>	<b>138,1</b>
<b>Recettes</b>	<b>92,5</b>	<b>100,8</b>	<b>114,2</b>	<b>111,8</b>
Recettes fiscales	70,7	81,0	91,9	87,1
Recettes fiscales non pétrolières	70,7	81,0	91,9	87,1
Recettes non fiscales	21,8	19,8	22,3	24,7
<b>Dons extérieurs</b>	<b>42,3</b>	<b>290,4</b>	<b>54,5</b>	<b>26,3</b>
<b>Dépenses totales et prêts nets</b>	<b>138,2</b>	<b>136,8</b>	<b>168,1</b>	<b>164,3</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>98,1</b>	<b>96,6</b>	<b>111,9</b>	<b>123,3</b>
Salaires	36,9	39,6	42,8	46,0
Intérêts	16,8	16,7	6,4	8,7
Intérêts sur la dette intérieure	7,7	6,9	3,8	6,0
Intérêts sur la dette extérieure	9,1	9,8	2,6	2,7
Autres dépenses courantes	44,4	40,3	62,7	68,6
<b>Dépenses en capital</b>	<b>40,1</b>	<b>40,2</b>	<b>56,2</b>	<b>41,0</b>
Dépenses budgétaires	10,4	7,4	12,0	10,7
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	29,7	32,8	44,2	30,3
<b>Dépenses de restructuration</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Prêts moins recouvrements</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde primaire (hors dons) (b)</b>	<b>0,8</b>	<b>13,5</b>	<b>- 3,3</b>	<b>- 13,5</b>
<b>Solde (base engagements) (dons compris) (c)</b>	<b>- 3,4</b>	<b>254,4</b>	<b>0,6</b>	<b>- 26,1</b>
<b>Arriérés</b>	<b>20,3</b>	<b>- 113,9</b>	<b>- 14,2</b>	<b>8,7</b>
Arriérés intérieurs	- 10,5	- 19,2	- 12,9	2,4
Arriérés extérieurs	30,8	- 94,7	- 1,3	6,3
<b>Solde (base caisse) (d)</b>	<b>16,9</b>	<b>140,6</b>	<b>- 13,6</b>	<b>- 17,4</b>
<b>Financement</b>	<b>- 16,9</b>	<b>- 140,6</b>	<b>13,6</b>	<b>17,4</b>
<b>Financement intérieur</b>	<b>7,7</b>	<b>2,3</b>	<b>6,4</b>	<b>27,7</b>
Financement bancaire	11,5	- 19,2	24,9	25,9
Financement non bancaire	- 3,8	21,5	- 18,5	1,8
<b>Financement extérieur</b>	<b>- 24,7</b>	<b>- 142,9</b>	<b>7,2</b>	<b>- 10,2</b>
Tirages sur emprunts	0,0	0,0	3,5	4,0
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 42,2	- 245,6	- 17,1	- 14,2
Réaménagement de la dette extérieure	17,5	102,7	20,8	0,0
<b>En pourcentage du PIB</b>				
Recettes totales (hors dons)	9,8	10,1	10,8	10,0
Dépenses courantes	10,4	9,7	10,6	11,0
Solde :				
budgétaire de base (e)	- 1,7	- 0,3	- 0,9	- 2,0
base engagements (dons compris) (c)	- 0,4	25,5	0,1	- 2,3
base caisse (d)	1,8	14,1	- 1,3	- 1,6

(a) chiffres provisoires

(b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets

(c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales

(d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : BEAC, FMI, administrations économiques et financières

de nouveaux arriérés intérieurs, à hauteur de 2,4 milliards, essentiellement vis-à-vis de la BEAC, et extérieurs, à hauteur de 6,3 milliards. Ce déficit global a été principalement financé par des financements internes bancaires à hauteur de 25,9 milliards.

S'agissant de l'amélioration de la gestion des finances publiques, la FEC mise en place en juin 2012 vise à



atteindre un excédent du solde budgétaire primaire par des revenus additionnels de 1,4 point de PIB à l'horizon 2014, en améliorant l'administration des recettes, à travers la mise en œuvre effective du mécanisme d'ajustement automatique des prix des produits pétroliers et la réduction des exonérations douanières. Le mécanisme d'ajustement automatique des prix à intervalles mensuels, promu par le FMI, a pour but de diminuer les subventions générales aux produits pétroliers afin de réduire le coût budgétaire du contrôle des prix des carburants. En contrepartie, des subventions ciblées seront mises en place en faveur des populations vulnérables. La gestion de la chaîne des dépenses serait améliorée par la mise en place d'un système d'information sur la gestion des finances publiques. Enfin, une base de données informatisée enregistrant les arriérés de paiements intérieurs accumulés au cours des dernières années a été constituée par le ministère des Finances, ce qui devrait permettre d'assurer un suivi global et homogène de la dette du secteur public.

## COMPTES EXTÉRIEURS

En 2011, le déficit des transactions courantes s'est replié de 20,9 %, revenant à 79,1 milliards (7,0 % du PIB), contre 100 milliards en 2010 (8,8 % du PIB). Cette amélioration est principalement liée à la progression de 28,6 % des exportations, en particulier celles de bois (+ 33,1 %), de diamants (+ 14,6 %) et surtout de coton, sous l'effet combiné de la progression des volumes produits et exportés et de la hausse des cours mondiaux de, respectivement, 33,8 % et 6,8 %. Les importations se sont repliées de 4,6 %, compte tenu du ralentissement des investissements publics et d'une stabilité des importations de pétrole, le recul des volumes importés compensant l'augmentation des prix à l'importation.

Ainsi, le déficit de la balance commerciale s'est réduit d'environ un tiers d'une année sur l'autre, pour s'établir à 54,0 milliards (soit 4,8 % du PIB).

Le déficit de la balance des services s'est légèrement résorbé entre 2010 et 2011, pour revenir à 53,0 milliards, du fait d'une contraction des acti-

### Balance des paiements de la Centrafrique

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Transactions courantes</b>	<b>- 88,2</b>	<b>- 85,9</b>	<b>- 100,0</b>	<b>- 79,1</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>- 67,2</b>	<b>- 69,5</b>	<b>- 81,0</b>	<b>- 54,0</b>
Exportations FOB	67,3	58,5	70,2	90,3
dont : coton	0,9	0,6	2,8	7,0
diamants	22,2	23,3	25,9	29,7
café	1,1	2,0	2,6	3,6
tabac	0,1	0,1	0,1	0,1
bois	34,9	24,7	30,5	40,6
or	0,2	0,5	0,7	1,3
autres	7,9	7,4	7,7	8,1
Importations FOB	- 134,5	- 127,9	- 151,2	- 144,3
dont : pétrole	- 41,4	- 30,9	- 40,6	- 40,2
programme d'investissement public	- 12,0	- 12,1	- 18,1	- 11,4
billets BEAC	- 21,0	- 21,2	- 21,9	- 21,8
autres	- 60,1	- 63,8	- 70,6	- 71,0
<b>Balance des services</b>	<b>- 43,4</b>	<b>- 43,0</b>	<b>- 56,4</b>	<b>- 53,0</b>
Fret et assurance	- 36,8	- 32,5	- 41,9	- 39,6
Voyages et séjours	20,1	20,0	21,9	21,9
Services officiels	- 19,9	- 21,3	- 20,5	- 20,6
Autres services privés	- 4,8	- 6,4	- 13,1	- 11,8
Autres transports et autres assurances	- 2,1	- 2,8	- 2,8	- 2,9
<b>Balance des revenus</b>	<b>- 10,0</b>	<b>- 10,0</b>	<b>- 2,3</b>	<b>- 2,4</b>
Rémunération des salariés	5,2	5,7	6,2	6,3
Revenus des investissements	- 15,2	- 15,7	- 8,5	- 8,8
dont : intérêts dette extérieure publique	- 9,1	- 9,8	- 2,6	- 2,7
intérêts dette extérieure privée	- 6,5	- 6,4	- 6,5	- 6,8
<b>Balance des transferts courants (net)</b>	<b>32,4</b>	<b>36,5</b>	<b>39,6</b>	<b>30,3</b>
Secteur privé	2,3	2,9	3,5	7,1
Secteur public	30,1	33,6	36,1	23,2
<b>Compte de capital et d'opérations financières</b>	<b>47,0</b>	<b>58,8</b>	<b>65,0</b>	<b>64,7</b>
<b>Compte de capital (net)</b>	<b>29,7</b>	<b>274,2</b>	<b>40,7</b>	<b>26,3</b>
publics	29,7	274,2	40,7	26,3
privés	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Comptes financiers (net)</b>	<b>17,3</b>	<b>- 215,4</b>	<b>24,3</b>	<b>38,4</b>
Investissements directs	52,2	19,9	30,4	17,4
Investissements de portefeuille	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	- 34,9	- 235,3	- 6,1	21,0
<b>Erreurs et omissions</b>	<b>3,1</b>	<b>19,9</b>	<b>- 6,3</b>	<b>3,8</b>
<b>Solde global</b>	<b>- 38,1</b>	<b>- 7,3</b>	<b>- 41,3</b>	<b>- 10,7</b>
<b>Financement</b>	<b>38,1</b>	<b>7,3</b>	<b>41,3</b>	<b>10,7</b>
<b>Variations des réserves officielles</b>	<b>- 10,3</b>	<b>- 0,7</b>	<b>21,8</b>	<b>4,4</b>
<b>Financements exceptionnels</b>	<b>48,3</b>	<b>8,0</b>	<b>19,5</b>	<b>6,3</b>
Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse)	30,8	- 94,7	- 1,3	6,3
Rééchelonnements et annulations de dettes	17,5	102,7	20,8	0,0

(a) Chiffres provisoires  
Source : BEAC

vités de fret et d'assurance, en lien avec la baisse des importations. Alors que le déficit de la balance des revenus est demeuré stable, l'excédent de la balance des transferts courants s'est quant à lui nettement dégradé, reflétant pour l'essentiel la chute des dons des bailleurs de fonds.

Le solde du compte de capital et d'opérations financières est demeuré stable entre 2010 et 2011, autour de 65 milliards. Les investissements directs étrangers ont chuté de 42,8 % en 2011, en raison du report d'importants investissements dans le secteur minier.

Au total, le déficit global de la balance des paiements s'est fortement réduit, pour s'établir à 10,7 milliards, contre 41,3 milliards en 2010, financé par une nouvelle baisse des réserves internationales.

En avril et septembre 2007, la dette centrafricaine a fait l'objet de réaménagements successifs par les créanciers du Club de Paris après l'atteinte du point de décision PPTE. Ces accords ont porté sur 42 millions de dollars et ont permis d'annuler 16 millions d'échéances tombant pendant la période intérimaire et de rééchelonner 26 millions. La Centrafrique a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE renforcée en juin 2009 et a bénéficié d'un allègement de dette d'un montant de 578 millions. Dans ce cadre, les accords de consolidation de dette entre la France et la Centrafrique, signés en mai 2010, ont porté sur 5,14 millions d'euros.

Selon la Banque mondiale, la dette extérieure de la RCA s'élevait, à fin 2010, à 384,8 millions de dollars, en légère diminution par rapport à fin 2009 (- 2,4 %). Depuis les opérations de réduction de dettes, le ratio de dette extérieure rapportée au PIB est resté modéré, représentant 18 % à fin 2010, contre 18,5 % en 2009. Le poids du service de la dette dans les exportations et les recettes budgétaires est passé de, respectivement, 16,5 % et 14,5 % en 2009 à 1,1 % et 1,0 % en 2010.

Selon la dernière Analyse de Viabilité de la Dette (AVD) du FMI et de la Banque mondiale effectuée en octobre 2010, la Centrafrique reste exposée à un risque modéré de surendettement. Selon cette analyse, la Centrafrique reste vulnérable aux chocs externes,

### Dette extérieure de la Centrafrique

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2007	2008	2009	2010
<b>Dette à court et long terme</b>	<b>959,8</b>	<b>954,0</b>	<b>394,1</b>	<b>384,8</b>
<b>Dette à long terme</b>	<b>840,6</b>	<b>808,0</b>	<b>236,7</b>	<b>217,8</b>
Dette publique garantie	840,6	808,0	236,7	217,8
Dette privée non garantie	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Recours aux crédits du FMI</b>	<b>49,4</b>	<b>63,0</b>	<b>78,4</b>	<b>90,4</b>
<b>Dette à court terme</b>	<b>69,8</b>	<b>83,0</b>	<b>79,0</b>	<b>76,6</b>
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	69,8	71,0	75,0	74,6
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	163,4	152,1	148,9	129,7
Indicateurs de dette				
Dette totale/exportations de biens et services	399,8	435,4	207,9	182,0
Dette extérieure/PIB	53,4	45,0	18,5	18,0
Service payé de la dette/exportations de biens et services	37,2	11,7	16,5	1,1
Service payé de la dette/recettes budgétaires	51,1	12,4	14,5	1,0
Dette multilatérale/dette totale	62,8	59,9	12,6	7,6

Sources : Banque mondiale, BEAC

en particulier en ce qui concerne le ratio dette extérieure/exportations en raison d'une base d'exportation et d'une base de recettes restreintes. Selon le FMI et la Banque mondiale, l'endettement de la RCA devrait être réalisé uniquement sur la base d'emprunts concessionnels dans les années qui viennent.

### SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2011, le système bancaire centrafricain comptait quatre banques commerciales en activité : la Banque Populaire Maroco-Centrafricaine (BPMC), la Commercial Bank Centrafrique (CBCA) (sous administration provisoire), Ecobank Centrafrique et la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC RCA). À ces banques commerciales s'ajoute notamment le Crédit mutuel de Centrafrique (CMCA), coopérative d'épargne et de crédit spécialisée dans la microfinance.

En 2011, le système bancaire centrafricain a confirmé la forte expansion enregistrée en 2010, le total des bilans bancaires cumulés augmentant de près de 16,4 % par rapport à l'exercice précédent. Les dépôts de la clientèle (116,8 milliards de francs CFA) se sont accrus de 16,0 %, représentant près de 65,0 % du total de bilan agrégé du système bancaire. Les crédits bruts à la clientèle (125,9 milliards) ont augmenté de 8,5 %, contre une hausse de 26,0 % l'année précédente, les crédits octroyés au secteur privé (96 milliards) représentant plus de 76,0 % du total des crédits.

### Situation simplifiée du système bancaire centrafricain

(en milliards de francs CFA (XAF) ; taux et coefficients en %)

Actif	2009	2010	2011	Passif	2009	2010	2011
Trésorerie et divers	49,1	45,0	56,4	Trésorerie et divers	19,5	27,7	24,9
Crédits à l'État	16,5	17,0	22,6	Dépôts de l'État	11,4	12,8	12,7
Crédits à l'économie	55,9	83,0	84,8	Dépôts du secteur privé	81,3	89,7	104,1
Créances en souffrance nettes	5,3	1,2	4,1	Fonds propres	24,0	26,5	40,6
Valeurs immobilisées	9,4	10,6	14,3				
<b>Total</b>	<b>136,2</b>	<b>156,6</b>	<b>182,3</b>	<b>Total</b>	<b>136,2</b>	<b>156,6</b>	<b>182,3</b>
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire)	58,2	54,1	48,0	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	14,4	26,4	33,9
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	16,7	24,9	17,0				

Source : COBAC

La qualité du portefeuille de crédits s'est légèrement améliorée, tout en restant nettement insuffisante, les créances douteuses représentant 12,5 % des crédits bruts, contre 13,2 % à fin 2010. Quoiqu'en baisse de 6,0 % d'une année sur l'autre, le taux de provisionnement de ces créances est demeuré élevé, à 91,5 % en 2011.

La situation de liquidité du système bancaire a été stable. L'excédent global de trésorerie des établissements de crédit a augmenté de 15,7 % pour s'établir à 32,4 milliards et à 17,8 % du total du bilan à fin 2011, contre 18,0 % en 2010. Par ailleurs, le ratio de couverture des crédits par les dépôts est ressorti à 104,7 %, contre 101,0 % à fin 2010.

Le produit net bancaire a atteint 20,2 milliards, en augmentation de 33,8 % par rapport à 2010. Cette progression est principalement imputable à la hausse de la marge sur opérations diverses, qui sont essentiellement des commissions perçues sur les opérations de change et de transfert de fonds.

Dans le sillage de la forte progression du produit net bancaire, le résultat net s'est accru de 71,8 %, pour atteindre 6,9 milliards en 2011, en dépit d'une hausse de 18,7 % des frais généraux. Il en ressort une évolution favorable de tous les indicateurs de rentabilité : le coefficient de rentabilité passe de 2,6 % à 3,8 % sur un an, la marge nette de 25,0 % à 27,0 % et le coefficient d'exploitation recule de 54,1 % à 48,0 %. Toutefois, la situation des quatre banques du pays apparaît très contrastée, avec deux établissements contribuant pour plus de 100 % au résultat net de la place et l'un affichant une perte comptable.

S'agissant de la microfinance, la Centrafrique comptait quatorze établissements en activité à fin 2010, affi-

chant un total de bilan de 5,3 milliards, soit 4 % de celui des banques centrafricaines. Les ressources collectées s'élevaient à 4,7 milliards, représentant 4,8 % des dépôts collectés par les banques. Ces ressources n'ont été mobilisées en crédits nets qu'à hauteur de 1,2 milliard, soit 1,5 % du total des crédits bancaires.

## PERSPECTIVES

En 2012, la BEAC prévoit une croissance du PIB réel de 3,8 %, contre 3,3 % en 2011. Cette évolution résulterait principalement des bons résultats enregistrés dans le secteur primaire, notamment dans les secteurs de la sylviculture et des industries extractives, et d'une bonne tenue de l'activité dans le secteur secondaire, soutenue par la reprise des investissements publics. Les travaux financés avec les partenaires du développement de la RCA, dans les secteurs de la santé et de l'éducation, ainsi que le renforcement des infrastructures énergétiques du pays, avec le projet de centrale de Boali 3, devraient également favoriser la croissance.

Une amélioration de la gestion des finances publiques devrait être constatée grâce à une meilleure mobilisation des recettes fiscales, tandis que les dépenses courantes devraient légèrement baisser, sous l'effet d'une meilleure maîtrise des dépenses de fonctionnement, de la baisse des subventions aux produits pétroliers et d'une baisse de la charge de la dette. Au total, le déficit budgétaire (base engagements, hors dons) devrait représenter 3,3 % du PIB, après 4,7 % du PIB en 2011.

S'agissant des comptes extérieurs, le déficit des transactions courantes s'améliorerait légèrement, à 5,9 % du PIB, grâce au dynamisme des exportations de diamants

et de coton. Au total, l'augmentation des financements apportés par les partenaires bilatéraux et multilatéraux du développement (*via* notamment la mise en place d'une Facilité élargie de crédit de la part du FMI en juin 2012), ainsi qu'une reprise des investissements directs étrangers, devraient faciliter le financement du solde global de la balance des paiements.

La hausse des prix à la consommation devrait légèrement s'accroître en 2012 pour atteindre 3,0 %, contre 1,2 % en 2011, sous l'effet de la révision à la hausse des prix à la pompe des produits pétroliers, de problèmes d'approvisionnement des zones urbaines et de la hausse de la masse salariale, suite principalement au déblocage partiel des salaires.







## Caractéristiques géographiques et humaines

**Superficie** : 342 000 km<sup>2</sup>

**Population** : 4,0 millions d'habitants. Densité : 12 habitants/km<sup>2</sup>. Part de la population urbaine : 62,1 %. Taux de croissance démographique : 2,4 %. Langue officielle : français

**Principales villes** : Brazzaville (capitale administrative), Pointe-Noire, Dolisie

**Régime politique** : M. Denis Sassou Nguesso a été réélu à la présidence de la République en juillet 2009, pour un mandat de sept ans. Les élections législatives, tenues en juillet-août 2012, ont été remportées par le parti présidentiel, le Parti congolais du Travail.

## Économie (2011)

**PIB par habitant**<sup>1)</sup> : 3 714 dollars

### Répartition du PIB par secteur d'activité :

Primaire	69,2 % (dont pétrole 64,3 %)
Secondaire	10,9 %
Tertiaire	19,9 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2012

## Indicateurs de développement

**Espérance de vie** : 57,4 ans

**Taux de mortalité infantile** : 6,1 %

**Taux d'alphabétisation des adultes** : nd

**Population en deçà du seuil de pauvreté**<sup>1)</sup> : 54,1 %

**Indice de développement humain -**

**Classement** : 137<sup>e</sup>/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour

Sources : PNUD (2012), Rapport mondial sur le développement humain (données 2011) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2010) pour le taux de mortalité infantile

## Accords internationaux

Le Congo est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC).

## Relations avec la communauté financière internationale

Le Congo a atteint le point d'achèvement de l'initiative en faveur des Pays pauvres très endettés (PPTE) en janvier 2010 et a pu bénéficier d'une annulation de la dette contractée à l'égard du Club de Paris pour un montant de 2,4 milliards de dollars.

Suite à l'approbation de la sixième et dernière revue du programme de juillet 2011, la Facilité élargie de crédit (FEC), approuvée par le FMI en décembre 2008 pour un montant de 12,8 millions de dollars, est arrivée à échéance le 4 août 2011.

À fin juin 2012, le portefeuille de la Banque mondiale en République du Congo comptait neuf projets actifs au niveau national, représentant un engagement de l'ordre de 165,5 millions de dollars.

## ACTIVITÉ

La croissance économique s'est significativement ralentie, pour revenir à 5,8 %, après 9,5 % en 2010. La consommation est demeurée dynamique, contribuant à la progression du PIB à hauteur de 7,2 points, alors que les programmes d'investissements publics, combinés aux investissements privés, essentiellement du secteur pétrolier, ont généré une croissance de l'ordre de 14 points de PIB. En revanche, la contribution des exportations nettes a été fortement négative (- 15,4 points de PIB), du fait d'une forte progression des importations de biens et services liés aux investissements.

La contribution du secteur primaire à la croissance du PIB a été négative de 0,4 point de PIB, compte tenu du recul du PIB pétrolier (- 1,2 point), alors que la reprise des activités agricoles s'est poursuivie (+ 0,2 point). Au sein du secteur agricole, les productions vivrières ont progressé de 2,6 %, alors que la production de certaines cultures d'exportation reculait fortement, comme le sucre (- 13,9 %). Afin de valoriser les terres arables encore non cultivées, estimées à plus de 11 millions d'hectares, les autorités favorisent également l'installation d'agriculteurs, qui s'est traduite, en 2011, par la concession de 80 000 hectares de terres arables dans le sud-ouest du pays à des fermiers sud-africains.

En lien avec la reprise de la demande, notamment des pays asiatiques, et des prix à l'exportation, l'activité du secteur de la sylviculture, qui représente 2,6 % du PIB, a progressé de plus de 30,0 % en 2011, contribuant ainsi à la croissance à hauteur de 0,6 point (contre 0,9 point en 2010). Afin de soutenir la reprise de ce secteur, les autorités ont reconduit les dispositifs d'exemptions fiscales à l'exportation, tout en distribuant des permis d'exploitation à de nouveaux opérateurs. Le principal exploitant, la Congolaise Industrielle de bois, a été vendue au groupe Olam (Singapour) en décembre 2010, tandis que la société chinoise Foma étudierait l'acquisition de la station de reboisement de Fouenza au sud du pays. La production d'eucalyptus s'est réduite de 14,1 %, du fait d'une diminution des surfaces cultivées.

## Comptes nationaux du Congo

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Ressources</b>	<b>7 614,8</b>	<b>7 007,9</b>	<b>9 971,1</b>	<b>11 625,9</b>
<b>PIB nominal</b>	<b>4 648,9</b>	<b>4 123,2</b>	<b>5 560,5</b>	<b>6 581,5</b>
<i>dont secteur pétrolier</i>	2 851,0	2 171,2	3 429,9	4 141,2
<b>Importations de biens et services</b>	<b>2 965,9</b>	<b>2 884,7</b>	<b>4 410,7</b>	<b>5 044,4</b>
Biens	1 367,1	1 367,4	2 006,4	2 467,4
Services	1 598,9	1 517,3	2 404,3	2 577,1
<b>Emplois</b>	<b>7 614,8</b>	<b>7 007,9</b>	<b>9 971,1</b>	<b>11 625,9</b>
<b>Consommation finale</b>	<b>1 727,1</b>	<b>1 813,1</b>	<b>1 946,6</b>	<b>1 897,4</b>
Publique	341,7	339,0	362,0	388,7
Privée	1 385,4	1 474,1	1 584,6	1 508,7
<b>Formation brute de capital fixe (b)</b>	<b>1 993,5</b>	<b>2 148,9</b>	<b>3 216,3</b>	<b>4 036,7</b>
<i>dont secteur pétrolier</i>	1 123,4	1 146,2	2 030,9	2 353,8
<b>Exportations de biens et services</b>	<b>3 894,3</b>	<b>3 045,8</b>	<b>4 808,2</b>	<b>5 691,8</b>
Biens	3 727,7	2 867,2	4 610,8	5 468,3
Services	166,5	178,6	197,5	223,4
Épargne intérieure brute	2 921,9	2 310,1	3 613,8	4 684,1
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	928,3	161,1	397,5	647,3
Revenus des facteurs	- 959,2	- 796,7	- 1 142,4	- 1 307,3
Épargne intérieure nette	1 962,7	1 513,4	2 471,4	3 376,8
<b>Taux d'investissement (en % du PIB)</b>	<b>42,9</b>	<b>52,1</b>	<b>57,8</b>	<b>61,3</b>
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	5,2	6,7	9,5	5,8
Déflateur du PIB (en moyenne)	21,2	- 16,8	23,1	11,9
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	5,3	3,9	0,4	2,2
Prix à la consommation (en glissement annuel)	11,4	2,5	2,4	2,1

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris variation de stocks

Sources : INS, BEAC

Les industries extractives ont contribué négativement à la croissance réelle du PIB à hauteur de - 1,2 point (après + 4,3 points en 2010) du fait notamment du recul de la production pétrolière et de l'arrêt de la production de cuivre. L'exploitation du gisement de potasse de Mengo, près de Pointe-Noire, constituant l'un des plus importants gisements non développés dans le monde, devrait démarrer dans le courant de l'année 2012. La mise en œuvre de ce projet, qui inclut la construction d'une usine d'une capacité de 600 milliers de tonnes par an pour produire des engrais destinés à l'agriculture, pour un investissement total d'environ un milliard de dollars, a été marquée en 2010 par une prise de participation de la société chinoise COMPLANT dans le projet, aux côtés de l'entreprise canadienne MagMinerals Potash Corp.

La production pétrolière est passée de 15,5 millions de tonnes en 2010 à 14,9 millions de tonnes en 2011, soit une baisse de 4 %, en dépit de la mise en production du site de Libondo, en mars 2011, qui dispose d'un potentiel de 8 000 à 12 000 barils par jour. Afin de maintenir l'expansion de la production pétrolière, les autorités ont autorisé l'exploration ou l'ex-



## Principales productions

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Pétrole brut</b> (en millions de tonnes)	<b>11,7</b>	<b>13,6</b>	<b>15,5</b>	<b>14,9</b>
Prix du baril de pétrole congolais (en dollars)	93,0	57,7	76,3	100,3
<b>Bois tropicaux :</b>				
Production de grumes (en milliers de m <sup>3</sup> )	1 083,9	541,9	1 023,2	1 341,7
Exportations (grumes, sciages et dérivés) (en milliers de m <sup>3</sup> )	1 081,4	643,4	951,1	1 026,2
Prix moyen à l'exportation (en milliers de francs CFA par m <sup>3</sup> )	165,5	131,2	125,4	158,3
<b>Rondins d'eucalyptus</b> (en milliers de tonnes)	<b>263,0</b>	<b>219,0</b>	<b>279,4</b>	<b>240,0</b>
<b>Sucre de canne</b> (en milliers de tonnes)	<b>67,4</b>	<b>70,0</b>	<b>69,7</b>	<b>60,0</b>

(a) Chiffres provisoires

Sources : BEAC, administrations nationales

exploitation des champs tels que ceux de Moho Nord, Moho Bilondo phase 1 Bis, Pôle Pégase sur mer très profonde Sud (MTPS), Turquoise sur mer profonde Nord (MPN), Lianzi sur la zone d'intérêt commun avec l'Angola. Les réserves prouvées du Congo s'élèvent à 300 millions de tonnes, soit environ vingt-six ans de production, à son rythme actuel.

Le secteur secondaire a soutenu la croissance à hauteur de 1,7 point, contre 0,9 point en 2010, grâce au dynamisme du secteur des BTP, dont l'activité s'est accrue de 42,9 %. L'activité manufacturière s'est également accrue de 9 %, contre 12 % pour celles de l'énergie et de la distribution d'eau. Le dynamisme du secteur secondaire résulte pour partie de l'accélération des investissements publics comme privés.

Afin de favoriser la diversification économique et le développement des infrastructures, les autorités ont décidé la création de quatre zones économiques spéciales situées autour de Brazzaville, pour le développement d'un centre aéroportuaire, Pointe-noire, en liaison avec les activités du port et du terminal pétrolier, Oyo-Ollombo, pour la construction d'un aéroport international et Ouesso pour le développement des activités de transformation de bois. Les études de faisabilité ont été lancées en octobre 2011 grâce à des financements de la Banque mondiale (10 millions de dollars).

La mise en service, en 2011, du barrage hydroélectrique d'Imboulou, d'une capacité de 120 mégawatts a amélioré l'alimentation en électricité de Brazzaville et devrait favoriser l'implantation d'usines dans la partie septentrionale du Congo. En outre, la capacité de production électrique du pays a également été confortée par l'inauguration, en décembre 2011, d'une centrale au gaz, à Pointe-Noire, d'une puissance de

350 mégawatts. Alors que la capacité de production pourra ainsi répondre d'ici à deux ans à la croissance de la demande, le programme d'électrification du pays met également l'accent sur la réhabilitation, à Brazzaville, et l'extention des lignes de transmission. Ces investissements visent à accroître l'accès à l'électricité des populations, qui demeure limité à 47 % en zone urbaine et 5 % en zone rurale.

Le secteur tertiaire a contribué à la croissance du PIB à hauteur de 3,9 points en 2011, contre 3,0 points en 2010, reflétant la croissance des activités de commerce, d'hôtellerie et de restauration (+ 0,8 point), ainsi que celle des activités de transport et de télécommunications (+ 1,2 point). Le marché de la téléphonie mobile, dont le taux de pénétration est très élevé (95 % de la population), continue à croître rapidement, le chiffre d'affaires généré par le secteur s'établissant à 58,3 milliards à la fin de 2011 (+ 17 % sur un an).

D'importants travaux de construction et de rénovation des infrastructures routières et ferroviaires ont été entrepris en vue de faciliter le transport de voyageurs et de marchandises entre le port de Pointe-Noire et Brazzaville. À ce titre, le 22 décembre 2011, le tronçon de la route nationale n°1 Brazzaville-Pointe-Noire (545 kilomètres) par la société chinoise China State Construction and Equipment Corporation (CSCEC), pour un coût de 299 milliards, est entré en service. Les travaux du second tronçon de Dolisie à Brazzaville ont débuté le même jour et devraient être achevés en 2015. Le coût final concernant la réalisation des deux tronçons est évalué à 665 milliards. Par ailleurs, un financement de 77 milliards (dont 10 milliards accordés par la Banque mondiale, l'Union européenne et la BafD) a été mis en place pour la réhabilitation du Chemin de Fer Congo Océan (CFCO). En 2011, le CFCO a réalisé un chiffre d'affaires de 36 milliards et assuré le transport de 913 milliers de tonnes de marchandises, soit une progression de 18,5 %. Les activités du port de Pointe-Noire ont également fortement progressé, tant en volume de marchandises (+ 19,5 %) qu'en nombre de conteneurs (de 356 000 en 2010 à 443 000 conteneurs en 2011).

L'inflation, mesurée sur la base de la moyenne des prix prévalant à Pointe-Noire et à Brazzaville, a

atteint 2,2 % en 2011 (contre 0,4 % en 2010) du fait avant tout du raffermissement de la demande intérieure, induite en particulier par les augmentations salariales dans le secteur public. Toutefois, l'augmentation de l'indice des prix a été limitée par le contrôle des prix des carburants institué par les autorités, qui a ainsi limité la transmission de l'augmentation des cours internationaux du pétrole aux prix à la pompe.

## FINANCES PUBLIQUES

L'excédent budgétaire base engagements hors dons s'est réduit de 1 275,6 milliards en 2010, soit 22,9 % du PIB, à 1 076,3 milliards, soit 16,4 % du PIB, la forte accélération des programmes d'investissements publics ayant plus que compensé une nette hausse des recettes pétrolières. Le déficit hors pétrole s'est également creusé, passant de 42,8 % du PIB non pétrolier en 2010 à 49,4 % en 2011.

Les recettes budgétaires se sont accrues de 8,7 %, pour s'établir à 2 858,6 milliards. Les recettes pétrolières, qui représentent près de 80 % des recettes budgétaires, ont atteint 2 282,8 milliards, en augmentation de 4,4 % par rapport à 2010, la hausse des prix d'exportation du brut congolais compensant la légère baisse de la production de pétrole. Les recettes non pétrolières se sont élevées à 576,9 milliards, en progression de 30,3 % d'une année sur l'autre, grâce à une bonne collecte des impôts sur le revenu et les biens et services, reflet d'une consommation intérieure dynamique, ainsi que des taxes sur le commerce international (+ 42,4 %). Au total, le taux de prélèvements obligatoires, mesuré par le total des recettes non pétrolières sur le PIB non pétrolier a atteint 23,6 %, contre 20,7 % en 2010.

Tableau des opérations financières de l'État congolais

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Recettes totales</b>	<b>2 465,9</b>	<b>1 338,4</b>	<b>3 941,0</b>	<b>2 894,0</b>
<b>Recettes</b>	<b>2 448,2</b>	<b>1 323,9</b>	<b>2 629,0</b>	<b>2 858,6</b>
Recettes fiscales	2 434,1	1 296,1	2 598,6	2 837,6
Recettes fiscales non pétrolières	316,5	361,7	411,6	554,8
Recettes fiscales pétrolières	2 117,6	934,4	2 187,0	2 282,8
Autres recettes	14,1	27,8	30,4	21,0
<b>Dons extérieurs</b>	<b>17,7</b>	<b>14,5</b>	<b>1 312,0</b>	<b>35,4</b>
<b>Dépenses et prêts nets</b>	<b>1 237,8</b>	<b>1 131,3</b>	<b>1 353,4</b>	<b>1 782,3</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>783,7</b>	<b>645,4</b>	<b>697,4</b>	<b>698,4</b>
Salaires	166,0	174,9	180,0	206,7
Intérêts	150,2	73,4	65,4	18,6
Intérêts sur la dette intérieure	10,2	9,5	9,9	7,7
Intérêts sur la dette extérieure	140,0	63,9	55,5	10,9
Autres dépenses courantes	467,5	397,1	452,0	473,1
<b>Dépenses en capital</b>	<b>454,0</b>	<b>484,9</b>	<b>656,0</b>	<b>1 083,9</b>
Dépenses budgétaires	389,6	469,3	516,0	867,9
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	64,4	15,6	140,0	216,0
<b>Dépenses de restructuration</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Prêts moins recouvrements</b>	<b>0,0</b>	<b>1,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde primaire (hors dons) (b)</b>	<b>1 425,1</b>	<b>281,6</b>	<b>1 481,0</b>	<b>1 310,9</b>
<b>Solde (base engagements) (dons compris) (c)</b>	<b>1 228,1</b>	<b>207,0</b>	<b>2 587,6</b>	<b>1 111,7</b>
<b>Arriérés</b>	<b>- 1 635,4</b>	<b>- 140,1</b>	<b>- 208,1</b>	<b>- 137,6</b>
Arriérés intérieurs	- 133,1	- 120,9	- 63,0	- 78,1
Arriérés extérieurs	- 1 502,3	- 19,2	- 145,1	- 59,5
<b>Solde (base caisse) (d)</b>	<b>- 407,2</b>	<b>67,0</b>	<b>2 379,4</b>	<b>974,1</b>
<b>Financement</b>	<b>407,2</b>	<b>- 67,0</b>	<b>- 2 379,4</b>	<b>- 974,1</b>
<b>Financement intérieur</b>	<b>- 709,0</b>	<b>- 37,7</b>	<b>- 1 256,8</b>	<b>- 1 098,0</b>
Bancaire	- 602,1	92,6	- 328,1	- 695,7
Non bancaire	- 107,0	- 130,3	- 928,6	- 402,3
<b>Financement extérieur</b>	<b>1 116,3</b>	<b>- 29,2</b>	<b>- 1 122,7</b>	<b>123,9</b>
Tirages sur emprunts	46,7	1,1	107,0	180,6
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 171,6	- 109,3	- 1 352,1	- 85,8
Réaménagement de la dette extérieure	1 241,1	78,9	122,4	29,2
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	52,7	32,1	47,3	43,4
Recettes pétrolières	45,6	22,7	39,3	34,7
Dépenses courantes	16,9	15,7	12,5	10,6
Solde :				
budgétaire de base (e)	27,4	5,0	25,5	19,6
base engagements (dons compris) (c)	26,4	5,0	46,5	16,9
base caisse (d)	- 8,8	1,6	42,8	14,8

(a) Chiffres provisoires

(b) Solde primaire = recettes courantes - dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) - dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) - dépenses de restructuration - prêts nets

(c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) - dépenses totales

(d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) - dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : BEAC, FMI, administrations économiques et financières

Les dépenses budgétaires se sont accrues de 31,7 %, du fait d'une progression de 65,2 % des dépenses d'investissement dans le domaine des infrastructures routières, ferroviaires et énergétiques, financées à 80 % par des ressources propres. Toutefois, l'effort d'investissement consenti a également été soutenu par les partenaires au développement à hauteur de 216 milliards, contre 140 milliards en 2010.

Les dépenses courantes sont restées quasiment stables d'une année sur l'autre. Cette stabilité recouvre, d'une part, une progression de 14,8 % de la masse salariale de la fonction publique, résultant tant de recrutements de fonctionnaires, dont 3 000 enseignants, que d'une revalorisation des salaires, d'une progression des transferts et subventions (+ 7,4 %), avant tout aux carburants, et d'autre part une baisse des intérêts de 71,6 %, résultant des allègements de dette obtenus auprès des bailleurs multilatéraux.

L'excédent base engagements (dons compris) s'est significativement contracté en 2011, revenant de 46,5 % en 2010 à 16,9 % du PIB un an plus tard. L'ampleur de ce recul doit être relativisée compte tenu du niveau exceptionnel des dons extérieurs perçus en 2010 (1 300 milliards), correspondant aux allègements de dette obtenus dans le cadre de l'initiative PPTE. Compte tenu de la poursuite de l'apurement des arriérés intérieurs et extérieurs de l'État congolais, à hauteur de 137,6 milliards, l'exécution budgétaire a fait ressortir un solde global (base caisse) excédentaire, à hauteur de 974,1 milliards. Une grande partie de cet excédent a été placée auprès de la Banque des États de l'Afrique Centrale, pour un montant de 681,9 milliards.

## COMPTES EXTÉRIEURS

Le déficit de la balance des transactions courantes s'est significati-

vement réduit, de 13,8 % du PIB en 2010 à 10,3 % du PIB un an plus tard, grâce à l'augmentation sensible de l'excédent commercial, de 2 604,4 milliards à 3 001,0 milliards (+ 15,2 %). Les exportations pétrolières, qui représentent près de 91,0 % des exportations totales, ont progressé de 19,6 % en valeur par

### Balance des paiements du Congo

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Transactions courantes</b>	<b>- 51,9</b>	<b>- 656,5</b>	<b>- 765,8</b>	<b>- 680,9</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>2 360,6</b>	<b>1 499,8</b>	<b>2 604,4</b>	<b>3 001,0</b>
Exportations FOB	3 727,7	2 867,2	4 610,8	5 468,3
dont : pétrole	3 407,7	2 592,0	4 140,4	4 951,6
produits pétroliers	52,0	45,7	78,0	90,4
bois	179,0	84,4	119,3	162,5
rondins d'eucalyptus	3,8	8,4	12,5	9,3
sucre	12,7	12,8	11,3	2,5
autres	72,5	123,9	249,3	252,0
Importations FOB	- 1 367,1	- 1 367,4	- 2 006,4	- 2 467,4
dont : secteur pétrolier	- 469,4	- 483,5	- 862,4	- 941,5
secteur non pétrolier	- 897,7	- 883,9	- 1 144,0	- 1 525,8
<b>Balance des services</b>	<b>- 1 432,3</b>	<b>- 1 338,7</b>	<b>- 2 206,8</b>	<b>- 2 353,6</b>
dont : fret et assurance	- 238,4	- 240,2	- 351,6	- 432,8
voyages et séjours	5,8	6,1	6,1	6,3
services officiels	- 57,9	- 64,3	- 70,3	- 82,2
autres services privés	- 1 091,5	- 987,7	- 1 733,9	- 1 779,1
autres transports et autres assurances	- 50,4	- 52,6	- 57,1	- 65,8
<b>Balance des revenus</b>	<b>- 959,2</b>	<b>- 796,7</b>	<b>- 1 142,4</b>	<b>- 1 307,3</b>
Rémunération des salariés	- 27,3	- 34,8	- 51,8	- 58,5
Revenus des investissements	- 931,9	- 761,9	- 1 090,5	- 1 248,8
dont : intérêt dette extérieure publique	- 140,0	- 63,9	- 55,5	- 10,9
intérêt dette extérieure privée	- 4,3	- 4,3	- 4,3	- 4,3
<b>Balance des transferts courants</b>	<b>- 21,0</b>	<b>- 21,0</b>	<b>- 21,0</b>	<b>- 21,0</b>
Secteur privé	- 28,3	- 28,3	- 28,3	- 28,3
Secteur public	7,3	7,3	7,3	7,3
<b>Compte de capital et d'opérations financières</b>	<b>1 092,9</b>	<b>427,1</b>	<b>1 217,7</b>	<b>1 458,7</b>
<b>Compte de capital (net)</b>	<b>17,7</b>	<b>14,5</b>	<b>1 312,0</b>	<b>35,4</b>
Publics	17,7	14,5	1 312,0	35,4
Privés	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Comptes financiers (nets)</b>	<b>1 075,2</b>	<b>412,6</b>	<b>- 94,3</b>	<b>1 423,3</b>
Investissements directs	1 090,5	973,2	1 535,8	1 771,4
dont secteur pétrolier	887,7	905,8	1 604,9	1 860,0
Investissements de portefeuille	- 0,8	- 0,9	- 0,9	- 0,9
Autres investissements	- 14,6	- 559,7	- 1 629,2	- 347,2
<b>Erreurs et omissions</b>	<b>63,6</b>	<b>44,2</b>	<b>- 22,9</b>	<b>- 43,3</b>
<b>Solde global</b>	<b>1 104,5</b>	<b>- 185,2</b>	<b>429,0</b>	<b>734,4</b>
<b>Financement</b>	<b>- 1 104,5</b>	<b>185,2</b>	<b>- 429,0</b>	<b>- 734,4</b>
<b>Variations des réserves officielles</b>	<b>- 843,3</b>	<b>125,4</b>	<b>- 406,2</b>	<b>- 704,1</b>
<b>Financements exceptionnels</b>	<b>- 261,2</b>	<b>59,8</b>	<b>- 22,7</b>	<b>- 30,3</b>
Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse)	- 1 502,3	- 19,2	- 145,1	- 59,5
Allègements et annulations de dettes	1 241,1	78,9	122,4	29,2

(a) Chiffres provisoires  
Source : BEAC

rapport à 2010, la baisse de 3,4 % des volumes exportés ayant été compensée par la hausse de près de 24 % du prix moyen du brut congolais.

Les autres produits exportés par le Congo ont connu une évolution contrastée. Si l'on observe une hausse des exportations de bois (+ 36,2 %), grâce à l'effet combiné d'une hausse de la production et des prix à l'exportation, les exportations en valeur de rondins d'eucalyptus et de sucre ont fortement baissé, de, respectivement, 25,6 % et 77,9 %, sous l'effet notamment de la baisse des volumes produits.

Les importations ont augmenté de 23,0 % en valeur, les importations du secteur pétrolier progressant modérément (+ 9,2 %), en liaison avec la mise en exploitation ou l'exploration de nouveaux sites, tandis que les importations des autres secteurs ressortaient en hausse de 33,4 %, sous l'effet de l'accélération des investissements publics et, dans une moindre mesure, de la consommation.

Le déficit de la balance des services s'est creusé de 6,7 %, sous l'effet de l'alourdissement de la facture du fret, en lien avec la hausse des importations et la progression des services aux entreprises, essentiellement du secteur pétrolier, et des assurances.

Le déficit de la balance des revenus s'est établi à 1 307,3 milliards, en hausse de 14,4 %, en raison d'une hausse des sorties au titre des revenus des investissements, la croissance des résultats des entreprises du secteur des hydrocarbures se traduisant par des flux accrus de rapatriement des dividendes.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières a progressé de 19,8 %, reflétant pour partie l'accélération des flux nets d'investissements directs, qui ont représenté 1 771,4 milliards en 2011, après 1 535,8 milliards en 2010 et qui sont également en très grande partie liés aux efforts d'exploration du secteur pétrolier.

L'excédent global de la balance des paiements s'est renforcé de 305,4 milliards pour s'établir à 734,4 milliards, ce qui a permis une consolidation sensible des réserves officielles de change.

### Dettes extérieures du Congo

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2007	2008	2009	2010 (a)
<b>Dettes à court et long terme</b>	<b>5 647,5</b>	<b>5 932,4</b>	<b>4 902,5</b>	<b>3 780,6</b>
<b>Dettes à long terme</b>	<b>5 246,3</b>	<b>5 505,1</b>	<b>4 683,5</b>	<b>3 531,3</b>
Dettes publiques garanties	5 246,3	5 505,1	4 683,5	3 531,3
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Recours aux crédits du FMI</b>	<b>37,3</b>	<b>38,2</b>	<b>42,7</b>	<b>26,9</b>
<b>Dettes à court terme</b>	<b>364,0</b>	<b>389,1</b>	<b>176,3</b>	<b>222,4</b>
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	259,0	252,1	107,3	105,4
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	1 007,8	979,1	410,5	353,1
<b>Indicateurs de dette</b>				
Dettes totales/exportations de biens et services	94,9	67,9	75,7	38,9
Dettes extérieures/PIB	74,2	56,9	55,9	33,6
Service payé de la dette/exportations de biens et services	1,8	2,1	2,5	2,0
Service payé de la dette/recettes budgétaires	3,3	3,3	5,8	3,7
Dettes multilatérales/dettes totales	8,9	8,0	9,4	5,8

(a) Annulations de dette résultant des accords bilatéraux avec les créanciers du Club de Paris non prises en compte (1,4 milliard de dollars)

Sources : Banque mondiale, BEAC

À la fin 2010, le niveau de la dette extérieure du Congo s'élevait à 3,8 milliards de dollars (accords bilatéraux avec les créanciers du Club de Paris de 1,4 milliard non pris en compte), dont 458,5 millions de dollars d'arriérés, alors qu'il se situait à près de 5 milliards de dollars en 2009.

À la suite de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE en janvier 2010, de nouveaux allègements de dette ont été accordés, portant sur une annulation de la dette multilatérale à hauteur de 1,7 milliard de dollars au titre de l'initiative PPTE et de 0,2 milliard de dollars au titre de l'IADM. S'agissant de la dette contractée à l'égard des créanciers du Club de Paris et du Brésil, un accord d'annulation de la dette d'un montant de 2,4 milliards de dollars a été conclu en mars 2010. Dans le cas de la France, dont les créances représentaient près d'un tiers de l'encours annulé, l'abandon de créances s'effectuera dans le cadre d'un contrat de désendettement et de développement (C2D)<sup>1</sup>.

La dette extérieure (y compris accords bilatéraux avec les créanciers du Club de Paris) représente

<sup>1</sup> Les annulations de dette octroyées par la France sont effectuées, dans certains pays éligibles à l'initiative PPTE, par le biais de contrats de désendettement et de développement (C2D) d'une durée de cinq ans, qui prévoient que les remboursements dus au titre des dettes annulées sont payés, puis affectés au financement de projets de développement et de lutte contre la pauvreté dans les pays bénéficiaires de l'annulation de dette et décidés d'un commun accord. Le C2D concernant le Congo a été signé le 29 septembre 2010, pour un montant de 52,5 milliards, sur la période 2010-2014, affecté à hauteur de 80 % au financement de projets d'amélioration des infrastructures urbaines.

2,4 milliards de dollars, soit 21,2 % du PIB à fin 2010, contre 55,9 % l'année précédente. Selon les estimations de la BEAC, la dette externe devrait croître de l'ordre de 3,0 % en 2011, compte tenu de l'importance des investissements en cours.

L'analyse de la viabilité de la dette réalisée en juillet 2011 par les services du FMI et de la Banque mondiale indique que le risque de surendettement est passé de « modéré » à « faible », grâce notamment à une politique budgétaire et de la dette prudente. Par ailleurs, la dynamique de la dette serait assez robuste pour résister à la plupart des chocs défavorables du fait de l'accumulation importante d'avoirs liquides, permettant de limiter le recours à l'emprunt extérieur en cas de nécessité.

## SYSTÈME BANCAIRE

À fin décembre 2011, le système bancaire congolais était constitué de sept établissements de crédit en activité avec l'agrément au cours de l'année de la banque United Bank of Africa (UBA), filiale du groupe nigérian UBA PLC. Les autres établissements sont : Crédit du Congo (filiale du groupe marocain Attijariwafa Bank), BGFI Bank Congo (filiale du groupe gabonais BGFI Bank), La Congolaise des Banques (LCB, dont la Banque Marocaine du Commerce Extérieur – BMCE – est actionnaire à hauteur de 25 %), Banque Commerciale Internationale (BCI, filiale du groupe français BPCE), Ecobank Congo, Banque Congolaise de l'Habitat (BCH, détenue en majorité par l'État).

En 2011, l'activité du système bancaire a connu une forte progression, le total de bilan augmentant de 44,7 % sur un an, après une hausse de 45,5 %

en 2010. Cette évolution résulte tant de la hausse des dépôts collectés auprès de la clientèle que du dynamisme de la distribution des crédits.

Les dépôts, qui constituent environ 86,5 % du total de bilan, se sont accrus de 48,6 % sur l'année, du fait de la progression soutenue des dépôts collectés auprès de la clientèle du secteur privé (+ 49,3 %, à 1 367,7 milliards de francs CFA) et des entreprises publiques (+ 15 %, à 127 milliards). Les dépôts de l'État auprès du système bancaire ont atteint environ 21,8 milliards (+ 15 %).

Les crédits bruts à la clientèle ont connu une hausse de 43,5 %, ressortant à 544,3 milliards. Cette évolution résulte de la forte progression des crédits accordés aux entreprises du secteur privé, à 451,8 milliards de francs CFA (+ 46 %), largement liés aux opérations d'importation. Les engagements sur les entreprises publiques et sur l'État se sont en revanche globalement repliés, de 40,9 % sur l'année. La qualité du portefeuille de crédits reste satisfaisante : les créances en souffrance brutes représentaient seulement 1,5 % des crédits bruts à fin décembre 2011, contre 2,1 % en 2010. L'effort de provisionnement s'est, par ailleurs, accru en 2011, les créances en souffrance étant provisionnées à hauteur de 75,6 % en 2011, contre 60,0 % l'an passé.

Le produit net bancaire a enregistré une croissance de 22,3 % pour s'établir à 86,7 milliards du fait de la progression des marges dégagées dans le cadre des opérations avec la clientèle (+ 34,4 %) et des opérations diverses (+ 11,9 %). Le résultat net s'est élevé à 24,8 milliards, en hausse de 17,0 % par rapport à l'exercice précédent, en dépit d'une évolution défavorable des frais généraux (+ 30 %) et des dotations

### Situation simplifiée du système bancaire congolais

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et coefficients en %)

Actif	2009	2010	2011	Passif	2009	2010	2011
Trésorerie et divers	473,0	702,8	1 025,5	Trésorerie et divers	38,5	84,4	102,3
Crédits à l'État	8,3	5,2	1,4	Dépôts de l'État	15,8	18,9	21,8
Crédits à l'économie	246,7	366,2	534,6	Dépôts du secteur privé	637,4	916,1	1 367,7
Créances en souffrance nettes	0,0	3,2	2,1	Fonds propres	71,7	91,5	115,4
Valeurs immobilisées	35,5	33,5	43,5				
<b>Total</b>	<b>763,5</b>	<b>1 110,8</b>	<b>1 607,1</b>	<b>Total</b>	<b>763,5</b>	<b>1 110,8</b>	<b>1 607,1</b>
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire)	53,8	49,5	52,8	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	26,5	29,8	28,6
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	20,6	23,2	21,5				

Source : COBAC

aux provisions (+ 34 %). À l'exception du coefficient d'exploitation, qui est remonté à 52,8 %, contre 49,5 % en 2010, les indicateurs de rentabilité se sont encore améliorés.

S'agissant du secteur de la microfinance, 62 établissements étaient en activité au 31 décembre 2010, dont 63 % appartenant au réseau des MUCODEC. Ces entités affichaient un total de bilan de 158,3 milliards dont 128,0 milliards de ressources collectées représentant, respectivement, 19 % et 17 % du total du système bancaire congolais. Par ailleurs, les crédits se sont établis à 39,9 milliards, représentant 13 % des engagements octroyés par l'ensemble du secteur bancaire.

## PERSPECTIVES

Selon les prévisions de la BEAC, la croissance économique devrait s'établir à 5,1 % en termes réels en 2012. La production de pétrole devrait diminuer pour revenir à 14,0 millions de tonnes (contre 14,9 millions en 2010), du fait de la baisse de rendement du champ de Moho Bilondo et des difficultés techniques du champ Azur. Par ailleurs, les activités d'extraction de potasse devraient démarrer en 2012. Les secteurs du BTP, des transports et de l'énergie continueraient à contribuer significativement à la

croissance du secteur non pétrolier, du fait de la poursuite des programmes d'investissements publics.

S'agissant des finances publiques, l'excédent base engagements (hors dons) devrait se limiter à 0,4 % du PIB, contre 16,4 % en 2011. L'accroissement des recettes budgétaires, résultant notamment d'un élargissement de l'assiette fiscale, devrait en effet être compensé par le coût budgétaire des programmes d'investissement et les dépenses de soutien aux populations et de reconstruction des quartiers dévastés par l'explosion du dépôt de munitions de Mpila, à Brazzaville, en mars 2012, et de la réhabilitation du département du Pool. S'agissant des échanges extérieurs, le déficit du compte courant, après s'être légèrement réduit en 2011 (à 10,3 % du PIB), devrait à nouveau fortement se détériorer pour atteindre 21,1 % du PIB, du fait principalement de l'alourdissement des importations de biens, grevant l'excédent commercial (- 8 %), et du creusement du déficit de la balance des services.

L'inflation devrait s'établir autour de 3,2 % en 2012 contre 2,2 % en 2011. Cette hausse des tensions inflationnistes serait imputable à la croissance soutenue de la demande intérieure qui résulterait de l'accroissement de la masse salariale publique, de la majoration des prestations sociales et de la prise en charge des sinistrés, suite aux explosions à Brazzaville.









## Caractéristiques géographiques et humaines

**Superficie :** 267 667 km<sup>2</sup>

**Population :** 1,5 million d'habitants. Densité : 6 habitants/km<sup>2</sup>. Part de la population urbaine : 86 %. Taux de croissance démographique : 1,9 %. Langue officielle : français

**Principales villes :** Libreville (capitale administrative), Port-Gentil, Franceville, Moanda, Oyem

**Régime politique :** M. Ali Bongo Ondimba, candidat du PDG (Parti démocratique gabonais), le parti au pouvoir, a été élu président de la République avec 41,8 % des suffrages en août 2009 et a pris ses fonctions le 16 octobre 2009. À la suite des élections législatives du 17 décembre 2011 qui ont permis au PDG d'obtenir une majorité de 114 sièges sur 120, M. Raymond Ndong Sima a été nommé Premier ministre.

## Économie (2011)

**PIB par habitant <sup>1)</sup> :** 10 654 dollars

### Répartition du PIB par secteur d'activité :

Primaire	57,8 % (dont pétrole : 54,2 %)
Secondaire	10,0 %
Tertiaire	32,2 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2012

## Indicateurs de développement

**Espérance de vie :** 62,7 ans

**Taux de mortalité infantile :** 5,4 %

**Taux d'alphabétisation des adultes :** 87,7 %

**Population en deçà du seuil de pauvreté <sup>1)</sup> :** 4,8 %

**Indice de développement humain -**

**Classement :** 106<sup>e</sup>/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour

Sources : PNUD (2012), Rapport mondial sur le développement humain (données 2011) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2010) pour le taux de mortalité infantile

## Accords internationaux

Le Gabon est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

## Relations avec la Communauté financière internationale

Après un accord triennal de confirmation (*Stand-By Arrangement*) conclu avec le FMI en mai 2007 et expiré en mai 2010 sans que les trois dernières revues n'aient pu être conclues, une consultation au titre de l'article IV a été menée en mai 2011. Les défis relevés lors de celle-ci sont de trois ordres : assurer la viabilité budgétaire et la compétitivité extérieure dans la perspective d'une diminution des réserves pétrolières à long terme, accélérer la croissance afin de préparer l'après-pétrole et réformer le secteur financier.

Au 30 juin 2012, le portefeuille de la Banque mondiale au Gabon était composé de cinq projets actifs, pour un montant de 50 millions de dollars.

À fin juin 2012, le Gabon était noté BB- à long terme par l'agence Standard & Poor's (depuis 2007) avec une perspective stable, alors que la note attribuée par Fitch Ratings a été revue à la hausse début 2012 à BB, avec une perspective favorable.

## ACTIVITÉ

La croissance économique s'est légèrement accélérée en 2011, pour atteindre 6,8 %, après 6,6 % en 2010. Cette forte croissance économique est avant tout soutenue par le dynamisme de la demande interne, dont la contribution à la croissance réelle a atteint 9,8 points. Alors que la progression de la consommation est demeurée soutenue, avec une contribution à la croissance de 6,2 points, celle des investissements, tant publics que privés, s'est ralenti significativement (apport de 3,7 points à la croissance après 13,6 points en 2006). Les exportations nettes ont contribué négativement à l'activité économique à hauteur de - 3,1 points, après - 8,7 points en 2010.

Depuis 2009, les autorités ont engagé un important train de réformes destinées à accroître de manière durable le potentiel de croissance du Gabon, *via* la diversification du tissu productif et l'amélioration du climat des affaires. L'objectif de cette stratégie est de transformer le pays en économie émergente d'ici à 2025. Ce nouveau cadre stratégique, baptisé « Gabon émergent », se décline suivant trois composantes : « Gabon industriel » (développement du secteur secondaire), « Gabon vert » (développement durable et écotourisme) et « Gabon des services » (économie du savoir).

En 2011, le secteur primaire a contribué négativement à la croissance du PIB réel, à hauteur de - 0,4 point, du fait d'un ralentissement significatif des activités extractives (0,2 point en 2011, contre 1,3 point en 2010) et de l'activité sylvicole. Ce ralentissement provient essentiellement d'une baisse de 1,6 % de la production de pétrole, en raison notamment des mouvements de grève au cours de l'année, suite à des litiges entre les autorités publiques et l'Onep (Organisation nationale des employés du pétrole).

Les efforts de valorisation et de diversification des ressources pétrolières et minières ont été entrepris par les autorités dans le cadre du plan « Gabon émergent ». Afin d'attirer les investisseurs, un nouveau *Code minier* plus incitatif est en cours de préparation.

### Comptes nationaux du Gabon

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Ressources</b>	<b>8 124,8</b>	<b>6 521,0</b>	<b>8 928,3</b>	<b>10 579,4</b>
<b>PIB nominal</b>	<b>6 454,2</b>	<b>5 130,8</b>	<b>6 782,9</b>	<b>8 020,3</b>
<i>dont secteur pétrolier</i>	3 299,1	2 193,0	3 187,7	3 952,8
<b>Importations de biens et services</b>	<b>1 670,6</b>	<b>1 390,2</b>	<b>2 145,4</b>	<b>2 559,2</b>
Biens	939,8	786,1	1 176,7	1 364,5
Services	730,8	604,0	968,7	1 194,7
<b>Emplois</b>	<b>8 124,8</b>	<b>6 521,0</b>	<b>8 928,3</b>	<b>10 579,4</b>
<b>Consommation finale</b>	<b>2 348,0</b>	<b>2 258,2</b>	<b>2 727,4</b>	<b>3 096,8</b>
Publique	532,9	595,4	651,4	722,5
Privée	1 815,1	1 662,8	2 076,0	2 374,3
<b>Formation brute de capital fixe (b)</b>	<b>1 405,3</b>	<b>1 430,8</b>	<b>2 428,3</b>	<b>2 725,5</b>
<i>dont secteur pétrolier</i>	436,7	368,0	410,8	468,7
<b>Exportations de biens et services</b>	<b>4 371,5</b>	<b>2 832,0</b>	<b>3 772,7</b>	<b>4 757,2</b>
Biens	4 284,3	2 750,7	3 687,2	4 668,2
Services	87,2	81,3	85,4	89,0
Épargne intérieure brute	4 106,2	2 872,6	4 055,5	4 923,5
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	2 700,9	1 441,8	1 627,3	2 198,0
Revenus des facteurs	- 1 148,1	- 697,2	- 987,2	- 1 520,7
Épargne intérieure nette	2 958,1	2 175,4	3 068,3	3 402,8
<b>Taux d'investissement (en % du PIB)</b>	<b>21,8</b>	<b>27,9</b>	<b>35,8</b>	<b>34,0</b>
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	2,2	- 1,1	6,6	6,8
Taux de croissance du PIB pétrolier en volume	- 1,4	- 4,5	4,7	- 2,1
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	5,3	1,9	1,5	1,2
Prix à la consommation (en glissement annuel)	5,5	0,9	0,7	2,3

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris variation de stocks

Sources : INS, BEAC

L'expansion du secteur pétrolier, qui représente 54,2 % du PIB en 2011, demeure prioritaire pour les autorités. Deux nouveaux contrats d'exploration et de partage de production ont été signés avec Perenco Oil & Gas Gabon en décembre 2011. Perenco envisage d'investir environ 40 millions de dollars par permis pour la mise en valeur de ces formations pétrolières. Par ailleurs, la société Total a annoncé, en février 2012, la mise en place, au sud de Port-Gentil, d'une nouvelle plate-forme d'exploitation pétrolière, représentant un investissement total de 2 milliards d'euros. La mise en place de cette plateforme permettrait de prolonger la vie du champ d'Anguille de trente-cinq ans et de porter sa production à hauteur de 18 000 barils/jours, à partir de 2013, contre 11 000 aujourd'hui. La production de Total Gabon devrait ainsi atteindre 60 000 barils/jour. Enfin, la création de la Gabon Oil Company (GOC), chargée de la gestion des participations publiques dans le secteur pétrolier et dont les activités devraient démarrer en 2012,

## Principales productions

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Pétrole</b> (en millions de tonnes)	<b>11,8</b>	<b>11,9</b>	<b>12,4</b>	<b>12,2</b>
Prix du baril de pétrole gabonais (en dollars)	92,4	58,5	77,1	102,1
Prix moyen à l'exportation (en milliers de FCFA par tonne)	300,6	201,0	278,3	351,5
<b>Manganèse</b> (en millions de tonnes)	<b>3,2</b>	<b>2,0</b>	<b>3,2</b>	<b>3,8</b>
<b>Bois tropicaux</b>				
Production de grumes (en millions de m <sup>3</sup> )	2,2	2,0	1,5	1,5
Exportations de bois (en millions de m <sup>3</sup> )	1,9	1,7	1,0	0,7
Exportations de grumes (en millions de m <sup>3</sup> )	1,6	1,5	0,6	0,0
Prix à l'exportation (en milliers de FCFA par m <sup>3</sup> )	119,6	123,4	128,3	168,3

(a) Chiffres provisoires

Sources : BEAC, administrations nationales

visé à mieux garantir les intérêts du pays dans l'exploitation de ses ressources naturelles, dans le cadre du passage progressif d'un système de concession à des contrats de partage de production. Les réserves prouvées du Gabon atteignent 500 millions de tonnes à fin 2011, soit environ quarante ans de production.

La production de manganèse a atteint 3,8 millions de tonnes, en hausse de 18,8 % sur un an, grâce aux investissements réalisés depuis 2008 par la filiale du groupe ERAMET, au sein de laquelle l'État portera progressivement sa part du capital de 25,4 % en 2010 à 35,4 % d'ici à 2015. La production devrait doubler à moyen terme avec la mise en production progressive de deux nouveaux gisements à partir de 2011. Un partenariat a ainsi été conclu en mai 2010 avec la Compagnie industrielle et commerciale des mines Huazhou (CICMHZ) pour l'exploitation, débutée en juillet 2011, d'un gisement à Ndjolé (province du Moyen-Ogooué). Ce gisement devrait produire 500 000 tonnes en 2012 et atteindre, selon les estimations, un pic de 750 000 tonnes en 2013. Dans la même zone de Ndjolé, la compagnie australienne BHP Billiton a également découvert un nouveau gisement de manganèse, dont les réserves sont estimées à 60 millions de tonnes.

Après avoir été confiée à la société CMEC (China National Machinery and Equipment Import and Export Corporation) en 2007, dont le contrat a été résilié au début 2012, l'exploitation du gisement de fer de Bélinga a été confiée au groupe minier australien BHP Billiton début 2012, pour un investissement total estimé à 1 600 milliards. Situé au nord-est du Gabon, le gisement de fer de Bélinga, qui est l'un des derniers grands gisements de fer inexploités de

la planète avec une teneur en fer de 64 %, représente des réserves estimées à un milliard de tonnes. L'exploitation de la mine de fer de Bélinga devrait générer près de 3 000 emplois directs et environ 10 000 emplois indirects et la construction d'importantes infrastructures (une ligne de chemin de fer, un barrage avec une centrale hydroélectrique...).

Après la signature d'une convention avec la société minière marocaine Managem, l'exploitation de la mine d'or de Bakoudou a démarré en juillet 2011. L'investissement, estimé à environ 16 milliards sur quatre ans, devrait porter à terme la production à plus de 1 tonne par an.

Dans le secteur forestier, premier employeur privé du pays avec environ 30 000 salariés, la production de grumes s'est stabilisée à 1,5 million de m<sup>3</sup> et a contribué négativement à la croissance du PIB réel à hauteur de - 0,8 point (contre - 0,5 point en 2010). Ce secteur demeure affecté par l'interdiction d'exportation des grumes, entrée en vigueur par décret le 15 mai 2010, visant à favoriser la transformation locale du bois et, à moyen terme, les exportations de produits à forte valeur ajoutée. Afin de soutenir l'industrialisation de la filière, l'État a par ailleurs mis en place un fonds de 20 milliards et institué des mesures fiscales incitatives (exonération de droits d'entrée pour le matériel de transformation du bois). Une hausse graduelle de la production de produits transformés, déjà entamée en 2011 à hauteur de 8,3 %, est attendue à moyen et long terme, compte tenu d'importants investissements dans le sciage, le placage ou d'autres formes de transformation.

La contribution du secteur secondaire à la croissance du PIB s'est établie à 2,3 points, comme en 2010. Cette stabilité recouvre un ralentissement significatif de l'activité du BTP (+ 9,7 %, contre + 71,2 % en 2010) et une accélération des activités manufacturière et énergétique (14,0 %, après 2,0 % en 2010).

Le développement du secteur secondaire constituant l'une des priorités de la stratégie de diversification du « Gabon émergent », les autorités ont créé deux Zones économiques spéciales (ZES), bénéficiant d'avantages fiscaux, situées à Nkok et à Port-Gentil. La ZES de Nkok, implantée à une trentaine de kilomètres de Libreville, et s'étalant sur 1 126 hectares, représente

un coût global d'environ 250 milliards. Les travaux d'aménagement de cette ZES devraient être achevés d'ici à 2015, la Zone devant accueillir une soixantaine d'entreprises, dont le groupe singapourien Olam, qui a prévu la construction d'une usine de production d'huile de palme.

Par ailleurs, en juin 2011, les accords de partenariat pour le développement de la ZES de l'île Mandji, à Port-Gentil, ont été signés avec Olam. Ces accords, d'un montant total de 1,5 milliard de dollars, comportent la construction d'une usine de fabrication d'engrais, dont l'étude de faisabilité est confiée depuis septembre 2011 à Technip. Ces projets d'investissement, auxquels le conglomérat indien Tata s'est associé, nécessiteront d'importants efforts de construction et de réhabilitation des infrastructures énergétiques, dont la construction d'une centrale thermique, entamée en février 2012, et de transport, ainsi que des solutions au déficit de main-d'œuvre qualifiée dans ces secteurs. Les travaux d'aménagement devraient être achevés en 2013.

Par ailleurs, le Gabon et la Chine ont signé, en février 2011, un accord de prêt de 850 millions de yuans pour la modernisation du réseau électrique de Libreville. Ce prêt concessionnel, d'une maturité de vingt ans et au taux annuel de 2,5 %, doit servir à financer le projet de sécurisation du réseau de transport et d'énergie électrique de la région. Afin d'alimenter la ZES de Nkok, une centrale thermique, d'une capacité de 105 mégawatts, devrait être construite à Port-Gentil par la société israélienne Telemenia pour un investissement de 111 millions d'euros.

La contribution du secteur tertiaire à la croissance réelle est passée de 1,5 point en 2010, à 4,4 points en 2011, du fait notamment de la hausse des services des administrations publiques (+ 9,6 %) ainsi que des autres services (+ 9,1 %). Dans le secteur des télécommunications, la reprise de Gabon Télécom par la société Maroc Télécom a été finalisée en décembre 2010. Le développement du secteur des télécommunications devrait être accéléré par la connexion du pays au câble sous-marin de fibre optique ACE (Africa Coast to Europe). Dans le cadre de ce projet, un accord de prêt de 58 millions de dollars a été signé entre l'État et la Banque mondiale. Cet accord devrait accroître la couverture géographique des réseaux à bande passante de grande capacité et diminuer les coûts des services de communications.

S'agissant de l'évolution des prix, le taux d'inflation est en légère baisse en 2011, pour s'établir à 1,2 % en

moyenne annuelle (après 1,5 % en 2010). La détente des prix amorcée depuis fin 2008 s'est poursuivie en 2011, principalement en raison des mesures prises pour lutter contre la vie chère, comme la réduction du taux de TVA sur certains produits de première nécessité. Toutefois, la hausse des cours mondiaux de certains produits d'importation (produits pétroliers principalement) a contribué à une recrudescence des tensions inflationnistes en cours d'année.

## FINANCES PUBLIQUES

Alors que le solde budgétaire base engagements hors dons était équilibré en 2010, l'année 2011 a été marquée par l'apparition d'un excédent budgétaire de 457,6 milliards, soit 5,7 % du PIB, grâce à une forte hausse des recettes pétrolières. Le déficit hors pétrole est également revenu à 25,0 % du PIB non pétrolier en 2011, contre 28,8 % du PIB non pétrolier en 2010.

Les recettes totales se sont élevées à 2 438,2 milliards en 2011, en hausse de 32,6 % sur un an. Les recettes pétrolières, qui représentent plus de 50 % des recettes budgétaires, ont progressé de 40,7 %, pour atteindre 1 393,6 milliards, sous l'effet de la hausse des cours du pétrole, tandis que les recettes non pétrolières ont augmenté de 23,1 %, reflétant un meilleur recouvrement au titre de l'impôt sur le revenu (+ 43,1 %). Les revenus issus des impôts sur les biens et services ont également augmenté de 17,4 %, en lien avec le dynamisme de la consommation.

Les dépenses totales ont atteint 1 980,5 milliards, en hausse de 7,8 % par rapport à 2010. Cette progression est imputable en grande partie à l'augmentation de 13,3 % des dépenses courantes, liée, d'une part, à la hausse de la masse salariale (+ 9,7 %) et, d'autre part, à la hausse des subventions et transferts (+ 34,9 %), principalement aux produits pétroliers. La progression de la masse salariale s'explique en outre par la régularisation des salaires dans la fonction publique – *via* le paiement des arriérés notamment dans le secteur de l'éducation – connue au cours de l'année 2011. Les dépenses d'investissement se sont accrues de seulement 1,4 %, concentrées essentiellement sur les dépenses en infrastructures liées à l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations.

Par ailleurs, tous les arriérés intérieurs ont été consolidés et remboursés en 2010 dans le cadre du sixième accord du Club de Libreville. Ce groupement, qui réunit depuis 2004 les créanciers privés

Tableau des opérations financières de l'État gabonais

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Recettes totales</b>	<b>2 078,3</b>	<b>1 685,6</b>	<b>1 838,8</b>	<b>2 438,2</b>
<b>Recettes</b>	<b>2 078,1</b>	<b>1 684,9</b>	<b>1 838,8</b>	<b>2 438,2</b>
Recettes fiscales	2 041,0	1 635,2	1 793,3	2 355,7
Recettes fiscales non pétrolières	679,6	798,4	802,9	962,2
Recettes fiscales pétrolières	1 361,4	836,8	990,4	1 393,6
Autres recettes	37,1	49,7	45,5	82,4
<b>Dons extérieurs</b>	<b>0,2</b>	<b>0,7</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Dépenses totales et prêts nets</b>	<b>1 326,9</b>	<b>1 346,4</b>	<b>1 837,9</b>	<b>1 980,5</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>1 028,4</b>	<b>914,3</b>	<b>983,6</b>	<b>1 114,2</b>
Salaires	324,1	379,7	412,4	452,6
Intérêts	114,3	82,2	96,8	74,3
Intérêts sur la dette intérieure	32,1	18,6	23,4	8,5
Intérêts sur la dette extérieure	82,2	63,6	73,4	65,9
Autres dépenses courantes	590,0	452,4	474,4	587,3
<b>Dépenses en capital</b>	<b>298,5</b>	<b>432,1</b>	<b>854,3</b>	<b>866,3</b>
Dépenses budgétaires	244,1	332,5	630,7	670,0
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	54,4	99,6	223,6	196,3
<b>Dépenses de restructuration</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Prêts moins recouvrements</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde primaire (hors dons) (b)</b>	<b>919,9</b>	<b>520,3</b>	<b>321,3</b>	<b>728,3</b>
<b>Solde base engagements (dons compris) (c)</b>	<b>751,4</b>	<b>339,2</b>	<b>0,9</b>	<b>457,6</b>
<b>Arriérés</b>	<b>- 119,7</b>	<b>- 50,8</b>	<b>- 122,6</b>	<b>0,0</b>
Arriérés intérieurs	- 114,9	- 50,8	- 122,6	0,0
Arriérés extérieurs	- 4,8	0,0	0,0	0,0
<b>Solde (base caisse) (d)</b>	<b>631,7</b>	<b>288,4</b>	<b>- 121,7</b>	<b>457,6</b>
<b>Financement</b>	<b>- 631,7</b>	<b>- 288,4</b>	<b>121,7</b>	<b>- 457,6</b>
<b>Financement intérieur</b>	<b>230,6</b>	<b>- 235,2</b>	<b>78,8</b>	<b>- 510,6</b>
Financement bancaire	271,6	38,3	259,5	21,5
Financement non bancaire	- 41,0	- 273,6	- 180,7	- 532,0
<b>Financement extérieur</b>	<b>- 862,3</b>	<b>- 53,2</b>	<b>42,9</b>	<b>52,9</b>
Tirages sur emprunts	54,4	99,6	223,6	196,3
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 1 036,5	- 152,8	- 180,7	- 143,4
Réaménagement de la dette extérieure	119,8	0,0	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	32,2	32,8	27,1	30,4
Recettes pétrolières	21,1	16,3	14,6	17,4
Dépenses courantes	15,9	17,8	14,5	13,9
Solde :				
budgétaire de base (e)	12,5	8,5	3,3	8,2
base engagements (dons compris) (c)	11,6	6,6	0,0	5,7
base caisse (d)	9,8	5,6	- 1,8	5,7

(a) Chiffres provisoires

(b) Solde primaire = recettes courantes - dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) - dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) - dépenses de restructuration - prêts nets

(c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) - dépenses totales

(d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) - dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : BEAC, FMI, administrations économiques et financières

de l'État, a permis à l'État gabonais de restructurer sa dette intérieure, dont une partie était constituée d'arriérés de paiement. Au total, le solde budgétaire, base caisse, a été excédentaire de 457,6 milliards.

Un fonds souverain, portant les participations stratégiques de l'État, a été créé par ordonnance au début de 2012, succédant au fonds pour les générations futures créé en juillet 1998. Il devrait être alimenté par l'affectation de 10 % des recettes pétrolières annuelles budgétées, de 50 % de toutes les recettes budgétaires additionnelles, des dividendes du portefeuille des participations de l'État ainsi que de ses propres produits financiers.

## COMPTES EXTÉRIEURS

En 2011, l'excédent courant est ressorti en légère hausse (+ 3,2 %) pour s'établir à 558,7 milliards. Cette évolution traduit principalement la forte accélération de l'excédent commercial rapporté au PIB, l'excédent courant a toutefois légèrement fléchi pour représenter 7 % du PIB, après 8 % en 2010.

L'excédent commercial s'est accru de 31,6 %, en raison d'une forte hausse des exportations (+ 26,6 % en valeur). En dépit d'un léger repli du volume exporté, les exportations de pétrole se sont en effet accrues de 26,6 %, reflétant une hausse du prix du baril de pétrole gabonais de 32,4 % en un an. Les exportations de manganèse ont progressé de 46,2 % grâce à la hausse tant des volumes exportés que des prix à l'exportation (+ 23,1 %).

Touchées par les mesures de 2010 interdisant l'exportation de grumes, les exportations du secteur sylvicole se sont repliées de 8,2 %. Ce recul a été limité par l'orienta-

tion favorable des prix à l'exportation de 31,2 % et une hausse sensible du volume exporté de produits transformés (+ 75,0 %).

Les importations ont progressé de 16 % du fait de la hausse des importations des secteurs pétrolier et minier de, respectivement, 24,0 % et 33,6 %, liée pour l'essentiel aux investissements importants réalisés par ces secteurs.

### Balance des paiements du Gabon

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Transactions courantes</b>	<b>1 417,1</b>	<b>652,9</b>	<b>541,2</b>	<b>558,7</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>3 344,5</b>	<b>1 964,5</b>	<b>2 510,5</b>	<b>3 303,7</b>
Exportations FOB	4 284,3	2 750,7	3 687,2	4 668,2
dont : pétrole	3 274,5	2 267,0	3 124,5	3 956,2
bois tropicaux	227,3	208,6	128,5	117,9
manganèse	628,7	157,5	291,4	426,1
autres	153,7	117,6	142,8	167,9
Importations FOB	- 939,8	- 786,1	- 1 176,7	- 1 364,5
dont : secteur pétrolier	- 257,4	- 159,6	- 220,2	- 273,1
secteur minier	- 45,4	- 29,5	- 37,2	- 49,7
secteur forestier	- 6,2	- 4,0	- 5,1	- 7,4
autres	- 630,8	- 593,0	- 914,2	- 1 034,3
<b>Balance des services</b>	<b>- 643,6</b>	<b>- 522,7</b>	<b>- 883,3</b>	<b>- 1 105,7</b>
dont : fret et assurance	- 165,5	- 132,1	- 224,9	- 280,2
voyages et séjours	2,3	1,4	2,2	2,2
services officiels	- 179,3	- 167,2	- 173,8	- 203,1
autres services privés	- 256,1	- 197,4	- 436,9	- 554,7
autres transports et autres assurances	- 45,0	- 27,4	- 49,8	- 69,9
<b>Balance des revenus</b>	<b>- 1 148,1</b>	<b>- 697,2</b>	<b>- 987,2</b>	<b>- 1 520,7</b>
Rémunération des salariés	- 7,7	- 4,4	- 3,8	- 9,3
Revenus des investissements	- 1 140,4	- 692,8	- 983,4	- 1 511,4
dont : intérêts de la dette extérieure publique	- 82,2	- 63,6	- 73,4	- 65,9
revenus des investissements privés	- 1 066,7	- 640,0	- 921,8	- 1 459,5
<b>Balance des transferts courants</b>	<b>- 135,7</b>	<b>- 91,7</b>	<b>- 98,8</b>	<b>- 118,7</b>
Transferts privés (nets)	- 102,2	- 58,7	- 63,1	- 82,9
Transferts publics (nets)	- 33,5	- 33,0	- 35,7	- 35,7
<b>Compte de capital et d'opérations financières</b>	<b>- 931,5</b>	<b>- 563,3</b>	<b>- 445,3</b>	<b>- 95,8</b>
<b>Compte de capital (net)</b>	<b>119,8</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Publics	119,8	0,0	0,0	0,0
Privés	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Comptes d'opérations financières (nets)</b>	<b>- 1 051,3</b>	<b>- 563,3</b>	<b>- 445,3</b>	<b>- 95,8</b>
Investissements directs	93,6	15,5	159,1	118,9
dont secteur pétrolier	168,9	89,5	94,2	101,4
Investissements de portefeuille	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	- 1 144,9	- 578,9	- 604,4	- 214,7
<b>Erreurs et omissions</b>	<b>- 229,8</b>	<b>- 184,5</b>	<b>- 150,3</b>	<b>- 221,9</b>
<b>Solde global</b>	<b>255,7</b>	<b>- 94,9</b>	<b>- 54,4</b>	<b>240,9</b>
<b>Financement</b>	<b>- 255,7</b>	<b>94,9</b>	<b>54,4</b>	<b>- 240,9</b>
<b>Variations des réserves officielles</b>	<b>- 370,7</b>	<b>94,9</b>	<b>54,4</b>	<b>- 240,9</b>
<b>Financements exceptionnels</b>	<b>115,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse)	- 4,8	0,0	0,0	0,0
Allègements et annulations de dettes	119,8	0,0	0,0	0,0

(a) Chiffres provisoires

Source : BEAC

Le déficit de la balance des services s'est accru en 2011 pour s'établir à 1 105,7 milliards, contre 883,3 milliards en 2010. Ce creusement résulte pour l'essentiel des services importés par le secteur pétrolier et d'un recours accru au fret et à l'assurance (+ 25,0 %), en raison de la hausse des échanges internationaux gabonais. Le déficit de la balance des revenus est ressorti en hausse sensible de 54 % sur l'année, du fait principalement de la forte progression des profits des sociétés pétrolières.

La balance des transferts courants a enregistré un déficit de 118,7 milliards en 2011, en progression de 20,1 % par rapport à 2010, du fait de la hausse des transferts de fonds des travailleurs migrants installés au Gabon. Cette hausse reflète la bonne orientation de l'activité économique en 2011. Le solde du compte de capital et d'opérations financières a enregistré un déficit de 95,8 milliards en 2011, soit 1,2 % du PIB, en net repli par rapport à 2010 (6,6 % du PIB), du fait d'une forte diminution des sorties nettes de capitaux au titre des autres investissements (de l'ordre de 65,0 %), expliquée principalement par une baisse des opérations à moins d'un an.

En définitive, l'excédent global de la balance des paiements s'est établi à 240,9 milliards, soit 3,0 % du PIB, contre un déficit de 50 milliards en 2010, ce qui s'est traduit par un accroissement des réserves officielles de change de la zone.

En juillet 2007, le Gabon a conclu avec le Club de Paris un accord de remboursement anticipé de

**Dettes extérieures du Gabon**

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2007	2008	2009	2010
<b>Dettes à court et long terme</b>	<b>2 845,0</b>	<b>2 173,3</b>	<b>2 130,5</b>	<b>2 331,2</b>
<b>Dettes à long terme</b>	<b>2 599,5</b>	<b>2 055,5</b>	<b>2 022,1</b>	<b>2 157,5</b>
Dettes publiques garanties	2 599,5	2 055,5	2 022,1	2 157,5
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Recours aux crédits du FMI</b>	<b>24,7</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Dettes à court terme</b>	<b>220,9</b>	<b>117,9</b>	<b>108,3</b>	<b>173,7</b>
dont arriérés d'intérêts				
sur dettes à long terme	5,9	9,9	5,3	5,7
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	37,9	27,7	9,0	9,4
Indicateurs de dette				
Dettes totales/exportations de biens et services	39,2	22,2	35,4	30,6
Dettes extérieures/PIB	24,9	15,0	19,5	17,0
Service payé de la dette/exportations de biens et services	36,7	8,9	7,7	5,8
Service payé de la dette/recettes budgétaires	78,0	18,7	12,9	12,0
Dettes multilatérales/dettes totales	14,3	17,5	18,8	16,5

Sources : Banque mondiale, BEAC

sa dette non APD, moyennant une décote de 15 % (119,8 milliards). Cette opération, intervenue entre le 2 décembre 2007 et le 30 janvier 2008, a porté sur un montant de 1,6 milliard de dollars et a été financée notamment par l'émission de deux emprunts obligataires en décembre 2007. Ces emprunts, réalisés sur le marché international et sur le marché régional de la CEMAC, ont porté respectivement sur 1 milliard de dollars et 81,5 milliards de francs CFA. La France a participé à cette opération, tout en accordant une remise de dette supplémentaire de 5 % pour un montant d'environ 33 milliards, sous forme de conversion de dette pour financer le développement durable et la protection des forêts gabonaises.

Selon la Banque mondiale, la dette extérieure du Gabon s'élevait, à fin 2010, à 2,3 milliards de dollars, en augmentation par rapport à 2009 (+ 9,4 %). La dette à long terme a légèrement augmenté, s'établissant à 2,2 milliards de dollars, soit une hausse de 6,7 % par rapport à 2009. Le poids du service de la dette dans les exportations et les recettes budgétaires est revenu de, respectivement, 7,7 % et 12,9 % en 2009 à 5,8 % et 12,0 % en 2010.

Selon l'analyse de viabilité de la dette réalisée par le FMI en mai 2011, le ratio dette/PIB apparaît modéré. Cependant, la soutenabilité à moyen terme de la dette demeure fortement tributaire de la volatilité des cours du pétrole brut, ainsi que des pers-

pectives de croissance du secteur non pétrolier, dans la perspective d'une réduction progressive de la production pétrolière.

**SYSTÈME BANCAIRE**

Au 31 décembre 2011, le système bancaire du Gabon comprenait neuf banques en activité : Banque Gabonaise de Développement (BGD, dont le capital est détenu par l'État), Banque de l'Habitat du Gabon (BHG, également une banque publique), Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon (BICIG), BGFI Bank Gabon, Citibank, Ecobank Gabon, Orabank Gabon (anciennement Financial Bank), UBA Gabon et Union Gabonaise de Banque (UGB).

Après une hausse modérée de 9,2 % en 2010, le total des bilans bancaires a fortement progressé (+ 30,9 %) en 2011 pour s'établir à 2 147,1 milliards. Les dépôts collectés se sont accrus de 30,7 %, recouvrant une forte collecte des dépôts tant auprès du secteur privé (+ 29,9 %) que de l'État (+ 46,3 %). Les encours de crédit bruts sont ressortis en hausse de 41,9 %, en raison de la forte augmentation des concours consentis au secteur privé (+ 42,5 %) pour un montant de 810,7 milliards. Les engagements sur l'ensemble du secteur public ont crû de 34,4 %. Le taux de couverture des crédits par les dépôts s'est ainsi établi à 147 % (contre 160 % en 2010).

La qualité du portefeuille de crédits s'est améliorée, la part des créances en souffrance ayant représenté 4,1 % des encours bruts, contre 6,3 % en 2010. Le provisionnement des créances en souffrance s'est fortement accru, passant de 61,1 % en 2010 à 92,6 % en 2011.

L'excédent global de trésorerie du système bancaire s'est inscrit en hausse de 4,3 %, pour atteindre 690,5 milliards. Toutefois, compte tenu de la forte croissance du bilan total, la surliquidité du système bancaire s'est amoindrie, cet excédent représentant seulement 30,9 % du passif des établissements bancaires contre 40 % en 2010.

Le produit net bancaire a marqué une augmentation de 17,2 %, pour s'établir à 134,8 milliards de

Situation simplifiée du système bancaire gabonais

(en milliards de francs CFA (XAF) ; taux et coefficients en %)

Actif	2009	2010	2011	Passif	2009	2010	2011
Trésorerie et divers	699,2	764,3	942,1	Trésorerie et divers	162,4	141,2	271,8
Crédits à l'État	67,5	196,5	271,0	Dépôts de l'État	97,3	66,8	97,8
Crédits à l'économie	564,9	570,4	842,7	Dépôts du secteur privé	936,7	1 191,6	1 547,5
Créances douteuses nettes	14,2	20,1	3,5	Fonds propres	305,4	240,7	230,0
Valeurs immobilisées	156,0	89,0	87,8				
<b>Total</b>	<b>1 501,9</b>	<b>1 640,4</b>	<b>2 147,1</b>	<b>Total</b>	<b>1 501,9</b>	<b>1 640,4</b>	<b>2 147,1</b>
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire)	55,4	73,9	59,4	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	29,1	7,5	24,1
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	11,3	3,6	14,1				

Source : COBAC

francs CFA. Les marges sur opérations avec la clientèle et sur opérations diverses, constituant l'essentiel du produit net bancaire ont progressé de, respectivement, 34,4 % et 11,9 %. Dans le sillage de la hausse du produit net bancaire et à la faveur d'une baisse des frais généraux (- 5,8 %), le système bancaire gabonais a affiché un résultat net de 32,4 milliards, en forte augmentation par rapport à 2010 (8,6 milliards).

Le ratio de rentabilité des capitaux investis est ainsi passé de 5,1 % à 16,9 %. Enfin, le coefficient d'exploitation a favorablement évolué, revenant de 73,9 % à 59,4 %.

À fin décembre 2010, le Gabon comptait dix établissements de microfinance (EMF) en activité affichant un total de bilan de 14,8 milliards (0,9 % du bilan du système bancaire). Les dépôts gérés ont représenté 8,4 milliards (0,6 % des ressources du système bancaire) et les encours de crédit 4,5 milliards, soit 0,5 % des engagements consentis par les banques. Si le secteur de la microfinance est de taille réduite au Gabon, il est aussi très concentré, le premier établissement du pays, la Financière des micro projets (FINAM), représentant trois quarts des dépôts collectés par le secteur.

PERSPECTIVES

Selon la BEAC, la croissance économique du Gabon devrait rester soutenue en 2012, avec une progression attendue du PIB réel de 6,6 %, grâce au dynamisme accru des industries extractives et à une forte reprise du secteur sylvicole, notamment dans les activités de transformation. Le niveau général des prix devrait augmenter de 2,2 % en 2012, contre 1,2 % en 2011, principalement du fait de la fermeté de la demande intérieure.

S'agissant des finances publiques, l'excédent du solde budgétaire base engagements (hors dons) devrait fortement progresser pour ressortir à 10,5 % du PIB. Cette tendance serait essentiellement liée à la baisse des dépenses d'investissement, qui avaient atteint des niveaux exceptionnels depuis 2008, en raison des travaux d'aménagement pour la CAN 2012, dont le coût global est estimé entre 300 et 400 milliards.

S'agissant des comptes extérieurs, l'excédent des transactions courantes doublerait, pour atteindre plus de 14 % du PIB, grâce à la forte hausse des exportations, liée avant tout à l'augmentation de la production de bois, de pétrole et de manganèse.









## Caractéristiques géographiques et humaines

**Superficie :** 28 051 km<sup>2</sup>

**Population :** 700 000 habitants (estimation)<sup>1</sup>. Densité : 25 habitants/km<sup>2</sup>. Part de la population urbaine : 39,7 %. Taux de croissance démographique : 2,6 %. Langues officielles : espagnol, français, portugais

**Principales villes :** Malabo (capitale administrative), Bata (capitale économique), Ebebiyin

**Régime politique :** M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, au pouvoir depuis 1979, a été élu président de la République en 1997, réélu en 2002 et en novembre 2009. Le paysage politique est dominé par le Parti démocratique de Guinée équatoriale (PDGE), dirigé par le président de la République. Suite à la réforme constitutionnelle approuvée par référendum en novembre 2011, un nouveau gouvernement a été constitué en mai 2012, avec comme Premier ministre M. Vincente E Hate Tomi.

*1) Sur la base du recensement effectué en 2001, le chiffre de la population en 2010 est estimé à 1,6 million d'habitants par les autorités locales ; selon les données de l'ONU, il serait de 700 000 en 2011.*

## Économie (2011)

**PIB par habitant<sup>1)</sup> :** 14 661 dollars

### Répartition du PIB par secteur d'activité :

Primaire	57,0 % (dont pétrole 55,7 %)
Secondaire	39,9 % (dont gaz 33,1 %)
Tertiaire	3,1 %

*1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2012*

## Indicateurs de développement

**Espérance de vie :** 51,1 ans

**Taux de mortalité infantile :** 8,1 %

**Taux d'alphabétisation des adultes :** 93,3 %

**Population en deçà du seuil de pauvreté<sup>1)</sup> :** donnée non disponible

**Indice de développement humain – Classement :** 136<sup>e</sup>/187

*1) Moins de 1,25 dollar par jour*

*Sources : PNUD (2012), Rapport mondial sur le développement humain (données 2011) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2010) pour le taux de mortalité infantile*

## Accords internationaux

La Guinée équatoriale est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

## Relations avec la communauté financière internationale

La Guinée équatoriale est le seul pays de la CEMAC à n'avoir pas eu recours aux concours du FMI depuis 1995. En avril 2011, le FMI, dans le cadre des consultations menées au titre de l'article IV, a invité les autorités à trouver un bon équilibre entre les besoins d'investissements identifiés par le Plan national de développement adopté en 2007 (PND 2008-2020) et la stabilité macroéconomique, dans un contexte de baisse à long terme de la production pétrolière.

La Banque mondiale apporte son assistance à la Guinée équatoriale, notamment pour l'amélioration de son appareil statistique, qui devrait bénéficier de l'installation de l'Observatoire des Sciences, de la Technologie et de l'Innovation, lancée en juillet 2011. Cet observatoire produira des données statistiques pour les pays de l'Union africaine. La Banque mondiale apporte également son soutien au projet d'adhésion à l'Initiative sur la Transparence des Industries Extractives (ITIE), qui n'a jusqu'à présent pas abouti (rejet temporaire par l'ITIE le 16 avril 2010).

## ACTIVITÉ

L'activité économique a marqué une forte accélération en 2011, le PIB réel progressant de 7,7 % cette année, après s'être contracté de 0,8 % en 2010. Cette croissance reflète la hausse de la consommation totale (contribution au PIB de 22,1 points) et de la formation brute de capital fixe (4,5 points), alors que les exportations nettes ont contribué négativement à la croissance à hauteur de 18,9 points.

En 2011, la contribution du secteur primaire à la croissance réelle est demeurée négative dans des proportions toutefois moindres (- 0,6 point, contre - 1,7 point en 2010), du fait d'une baisse moins prononcée de la production pétrolière.

Malgré la priorité donnée au secteur agricole, qui ne représente que 1 % du PIB, les cultures vivrières ont contribué à la croissance du PIB à hauteur de seulement 0,1 point. L'activité du secteur sylvicole a eu un impact légèrement négatif sur la croissance (- 0,1 point). Les productions de grumes et de bois débités se sont repliées de, respectivement, 22,8 % et 79,4 %, en lien avec la réduction des concessions forestières accordées par les autorités à des fins de reboisement. L'activité du secteur sylvicole est soumise à une interdiction effective d'exportation des grumes depuis 2009.

La production de pétrole brut a fléchi de 2,8 %, passant de 14,3 millions de tonnes en 2010 à 13,9 millions de tonnes en 2011, grevant la croissance de 0,5 point (après - 2 points en 2010). Le recul tendanciel des six champs actuellement en exploitation pourrait être compensé d'ici un à deux ans par la mise en production de deux nouveaux champs, situés au large de l'île de Bioko. Mis en œuvre par la société américaine Noble Energy, le champ Aseng, dont l'exploitation a démarré début 2012 (50 000 barils/jour prévus), et le champ Alen, qui devrait être opérationnel en 2013 (50 000 barils/jour prévus), devraient permettre d'accroître de près d'un tiers

la production annuelle. Les réserves prouvées sont évaluées à 200 millions de tonnes, correspondant à quatorze ans d'exploitation sur la base de la production actuelle.

De nouveaux contrats d'exploration *off shore* ont, par ailleurs, été signés avec plusieurs opérateurs européens, américains et chinois. Annoncée en 2010, la construction d'une raffinerie située à Mbini sur la partie continentale, d'une capacité de traitement de 20 000 barils/jour, devrait assurer l'autosuffisance du pays en produits pétroliers raffinés. L'entreprise américaine KBR a été sélectionnée en 2011 pour réaliser des études de faisabilité du projet et élaborer un appel d'offres international.

L'apport du secteur secondaire à la croissance s'est fortement renforcé, pour atteindre 6,8 points en 2011, contre - 0,6 point un an plus tôt. Cette accélération

### Comptes nationaux de la Guinée équatoriale (a)

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2008	2009	2010	2011 (b)
<b>Ressources</b>	<b>9 782,3</b>	<b>8 730,4</b>	<b>10 030,4</b>	<b>12 491,6</b>
<b>PIB nominal</b>	<b>7 332,4</b>	<b>5 252,0</b>	<b>6 632,7</b>	<b>8 489,9</b>
<i>dont secteur pétrolier</i>	6 782,9	4 518,4	5 707,4	7 431,6
<b>Importations de biens et services</b>	<b>2 449,9</b>	<b>3 478,4</b>	<b>3 397,7</b>	<b>4 001,7</b>
Biens	1 695,8	2 490,5	2 405,8	2 768,9
Services	754,1	987,8	991,9	1 232,8
<b>Emplois</b>	<b>9 782,3</b>	<b>8 730,4</b>	<b>10 030,4</b>	<b>12 491,6</b>
<b>Consommation finale</b>	<b>574,4</b>	<b>594,0</b>	<b>883,8</b>	<b>1 259,0</b>
Publique	195,6	224,8	264,4	290,4
Privée	378,8	369,1	619,4	968,6
<b>Formation brute de capital fixe (c)</b>	<b>2 155,8</b>	<b>3 354,7</b>	<b>3 145,6</b>	<b>3 603,1</b>
<i>dont secteur pétrolier</i>	576,7	605,4	758,6	966,1
<b>Exportations de biens et services</b>	<b>7 052,2</b>	<b>4 781,8</b>	<b>6 001,0</b>	<b>7 629,5</b>
Biens	7 026,4	4 758,3	5 975,5	7 601,3
Services	25,8	23,5	25,6	28,3
Épargne intérieure brute	6 758,0	4 658,0	5 748,9	7 230,9
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	4 602,3	1 303,4	2 603,3	3 627,8
Revenus des facteurs	- 4 030,8	- 2 402,4	- 3 430,4	- 4 774,0
Épargne intérieure nette	2 727,2	2 255,7	2 318,5	2 456,9
<b>Taux d'investissement (en % du PIB)</b>	<b>29,4</b>	<b>63,9</b>	<b>47,4</b>	<b>42,4</b>
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	20,8	19,0	- 0,8	7,7
Déflateur du PIB (en moyenne)	17,0	- 39,8	27,3	18,9
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	6,0	6,0	5,6	4,8
Prix à la consommation (en glissement annuel)	6,0	6,0	5,4	4,9

(a) Une nouvelle estimation, notamment de la production de méthanol et de bois, en 2009 et 2010, a conduit à une révision sensible des données macroéconomiques (comptabilité nationale, tableaux d'opérations financières et balance des paiements).

(b) Chiffres provisoires

(c) Y compris variation de stocks

Sources : FMI, BEAC, administrations chargées de la Comptabilité nationale

### Principales productions

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Pétrole brut</b>				
Production (en millions de tonnes)	17,8	15,4	14,3	13,9
Production (en milliers de barils par jour)	358,3	309,7	286,4	279,9
Prix moyen à l'export (en milliers francs CFA par tonne)	300,3	198,1	269,8	342,7
Prix du baril de pétrole équato-guinéen (en dollars)	92,9	58,0	75,3	100,3
<b>Méthanol et autres gaz</b>				
Exportations (en milliers de tonnes)	5 493,2	8 520,8	7 764,7	8 508,6
<b>Bois (grumes)</b>				
Production (en milliers de m <sup>3</sup> )	169,2	40,7	325,0	250,9
Exportations (grumes, sciages et dérivés) (en milliers de m <sup>3</sup> )	152,2	36,7	292,5	225,8
Prix à l'exportation (en milliers de francs CFA par m <sup>3</sup> )	62,7	65,1	66,6	89,1

(a) Chiffres provisoires  
Sources : BEAC, administrations nationales

reflète avant tout la hausse de 9,6 % de la production de gaz liquéfié, qui devrait s'accroître dans les années à venir du fait de la mise en production du champ pétrolier et gazier Alen. Celle-ci suppose un investissement total d'environ 1,5 milliard de dollars, notamment par Noble Energy et l'État de Guinée équatoriale, pour produire, à partir de la fin 2012, 37 500 barils de gaz liquéfié par jour.

Le secteur de la construction est pour sa part resté dynamique, apportant une contribution de 2,4 points à la croissance (contre 3,3 points un an plus tôt). L'activité du BTP a continué à bénéficier de budgets d'investissement public élevés, consacrés en particulier à la construction d'infrastructures de transport, d'équipements collectifs et de logements, en vue, notamment, de l'organisation du sommet de l'Union africaine en juin 2011 et de la Coupe d'Afrique des Nations début 2012 (chantier de Sipopo, près de Malabo). La gestion des infrastructures portuaires a été confiée en 2009 à l'Agence Spéciale Tanger-Méditerranée (TMSA - Tanger Mediterranean Special Agency). La modernisation du port de Malabo, avec notamment l'achèvement d'un quai en eaux profondes qui devrait faire du port de Malabo une importante plate-forme de transbordement pour la sous-région, ainsi que les chantiers de la ville d'Oyala, sur la partie continentale, destinée à devenir un important centre industriel et universitaire, continuent à soutenir fortement l'activité économique. S'agissant du transport aérien, un nouvel aéroport a été construit sur l'île de Corisco, à des fins de développement touristique.

Le secteur de l'énergie (électricité, gaz et eau) a contribué à hauteur de 0,3 point (contre 0,2 point en 2010) à la croissance réelle, reflétant le renforcement des capacités de production et l'extension des réseaux de distribution électrique. À moyen terme, l'autonomie énergétique de la partie continentale devrait être renforcée par la construction d'une usine hydroélectrique sur le barrage de Djibloho, apportant des capacités supplémentaires de 120 mégawatts. Ces travaux, confiés à la société chinoise Sinohydro pour un coût global d'environ 139 milliards, ont démarré en octobre 2008 et devraient être achevés avant la fin de l'année 2012. La centrale du barrage devrait assurer la fourniture d'électricité de vingt-cinq villes de la partie continentale du pays.

Une autre centrale hydroélectrique est également prévue sur la partie continentale, sur le fleuve Wele, près de Mbini. D'une capacité de 200 mégawatts, elle devrait être opérationnelle en 2014-2015. Ces deux centrales devraient produire un surplus d'électricité par rapport aux besoins du pays que les autorités souhaiteraient vendre à terme aux pays de la sous-région. Par ailleurs, les lignes de distribution dans le pays étant de 15 kilovolts en courant alternatif, le projet de construction d'un réseau se substituant à l'ancien pour augmenter le voltage a démarré depuis 2008.

L'apport du secteur tertiaire à la croissance s'est établi, comme en 2010, à 1,5 point, grâce au dynamisme des activités des services financiers et immobiliers (1 point, avec une hausse de 43,4 % de l'activité) alors que la contribution des administrations publiques est nulle et celle des autres services en légère baisse. Par ailleurs, l'apport des secteurs liés au tourisme (commerce, hôtellerie, restauration) est identique à celui de 2010 (0,3 point). Les secteurs des télécommunications et des transports ont contribué à hauteur de 0,1 point à la croissance du PIB. Dominé par la société Getesa, détenue par l'État équato-guinéen (60 %) et le groupe français Orange (40 %), le secteur des télécommunications a vu démarrer en 2009 les activités d'un second opérateur, Hits Guinea Ecuatorial, filiale du groupe saoudo-koweïtien Hits Telecom, qui étend progressivement sa couverture à l'intérieur du pays.

Enfin, l'année 2011 a été caractérisée par la persistance de tensions inflationnistes, du fait d'une demande intérieure soutenue, stimulée par l'organisation d'événements à caractère international, exerçant une pression sur une offre locale limitée, et de la hausse des prix des produits importés. La hausse des prix est ressortie, selon la BEAC, à 4,8 % en moyenne annuelle après 5,6 % en 2010.

## FINANCES PUBLIQUES

La gestion des finances publiques a enregistré un excédent budgétaire (base engagements, hors dons) de 82,0 milliards en 2011, après un déficit de 365,9 milliards en 2010. Cette amélioration résulte essentiellement d'une progression des recettes pétrolières de 36,2 %, pour s'établir à 2 639,4 milliards en 2011. La hausse des recettes pétrolières, qui représentent 92,6 % du total des recettes, reflète tant la hausse des cours mondiaux des hydrocarbures que l'augmentation de la production de gaz liquéfié, qui ont plus que compensé la baisse de la production de pétrole. Les recettes non pétrolières n'ont en revanche que légèrement progressé (+ 4,7 %).

Les dépenses budgétaires se sont accrues de 9,9 % en 2011, du fait d'une progression similaire des dépenses courantes (+ 10,3 %). Alors que l'évolution de la masse salariale de la fonction publique a été maîtrisée (+ 2,6 %), les paiements d'intérêts sont passés de 19,6 milliards à 27,8 milliards, soit une augmentation de 41,8 %, reflétant un recours croissant à l'endettement externe depuis 2009. Les autres dépenses courantes se sont accrues de 10,2 % en 2011.

Tableau des opérations financières de l'État équato-guinéen

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Recettes totales</b>	<b>3 051,8</b>	<b>2 608,1</b>	<b>2 150,9</b>	<b>2 849,0</b>
<b>Recettes</b>	<b>3 051,8</b>	<b>2 608,1</b>	<b>2 150,9</b>	<b>2 849,0</b>
Recettes fiscales	2 956,3	2 297,6	2 061,0	2 767,6
Recettes fiscales non pétrolières	74,9	109,1	122,5	128,2
Recettes fiscales pétrolières	2 881,4	2 188,5	1 938,5	2 639,4
Autres recettes	95,5	310,5	89,9	81,4
<b>Dons extérieurs</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Dépenses totales et prêts nets</b>	<b>1 759,2</b>	<b>2 827,5</b>	<b>2 516,8</b>	<b>2 767,0</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>367,7</b>	<b>345,2</b>	<b>453,9</b>	<b>500,6</b>
Salaires	56,4	70,7	77,8	79,8
Intérêts	2,4	3,4	19,6	27,8
Intérêts sur la dette intérieure	2,0	3,0	1,1	1,3
Intérêts sur la dette extérieure	0,4	0,4	18,5	26,5
Autres dépenses courantes (y compris extra-budgétaires)	308,9	271,2	356,6	393,0
<b>Dépenses en capital</b>	<b>1 391,5</b>	<b>2 482,3</b>	<b>2 062,9</b>	<b>2 266,4</b>
Dépenses budgétaires	1 391,5	2 482,3	2 062,9	2 266,4
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Solde primaire (hors dons) (b)</b>	<b>1 295,0</b>	<b>- 216,0</b>	<b>- 346,4</b>	<b>109,8</b>
<b>Solde base engagements (dons compris) (c)</b>	<b>1 292,6</b>	<b>- 219,4</b>	<b>- 365,9</b>	<b>82,0</b>
<b>Arriérés</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Arriérés intérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
Arriérés extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Solde (base caisse) (d)</b>	<b>1 292,6</b>	<b>- 219,4</b>	<b>- 365,9</b>	<b>82,0</b>
<b>Financement</b>	<b>- 1 292,6</b>	<b>219,4</b>	<b>365,9</b>	<b>- 82,1</b>
<b>Financement intérieur</b>	<b>- 1 289,5</b>	<b>- 18,8</b>	<b>318,9</b>	<b>- 225,6</b>
Bancaire	- 547,6	946,9	641,2	- 531,8
Non bancaire	- 742,0	- 965,7	- 322,3	306,2
<b>Financement extérieur</b>	<b>- 3,0</b>	<b>238,2</b>	<b>47,0</b>	<b>143,5</b>
Tirages sur emprunts	0,0	240,0	54,2	150,4
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 3,0	- 1,8	- 7,2	- 6,9
Réaménagement de la dette extérieure	0,0	0,0	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	41,6	49,7	32,4	33,6
Recettes pétrolières	39,3	41,7	29,2	31,1
Dépenses courantes	5,0	6,6	6,8	5,9
<b>Solde :</b>				
budgétaire de base (e)	17,6	- 4,2	- 5,5	1,0
base engagements (dons compris) (c)	17,6	- 4,2	- 5,5	1,0
base caisse (d)	17,6	- 4,2	- 5,5	1,0

(a) Chiffres provisoires

(b) Solde primaire = recettes courantes - dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) - dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) - dépenses de restructuration - prêts nets

(c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) - dépenses totales

(d) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) - Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : BEAC, FMI, administrations économiques et financières

Les dépenses en capital, affectées avant tout au financement des infrastructures de base, ont augmenté de 9,9 % en 2011. À l'occasion de sa revue au titre de l'article IV en avril 2011, le FMI a

invité les autorités à renforcer le cadre de gestion des dépenses publiques, en particulier d'investissement, en vue notamment d'améliorer le suivi de l'exécution des projets et leur évaluation, de mieux identifier les projets prioritaires et de bâtir une stratégie financière d'ensemble cohérente, respectant les équilibres budgétaires et les capacités d'absorption de l'économie, afin d'éviter des dérapages des finances publiques non soutenables à moyen terme, compte tenu des perspectives de réduction des recettes pétrolières.

Au total, la trésorerie générée par l'excédent, base caisse, de 82 milliards, ainsi que les autres ressources financières obtenues à l'extérieur (143,5 milliards) et auprès des institutions non bancaires (306,2 milliards), ont été placées pour l'essentiel auprès des institutions bancaires, pour un montant total de 531,5 milliards.

## COMPTES EXTÉRIEURS

Le déficit du compte courant est passé de 868,2 milliards en 2010 à 1 196,6 milliards en 2011, en hausse de 37,8 %. Ceci résulte essentiellement de la détérioration de la balance des revenus et de celle des services, qui a compensé l'accroissement de l'excédent commercial.

Fortement corrélé à l'évolution des prix des hydrocarbures, l'excédent de la balance commerciale s'est amélioré de près de 35,4 % par rapport à 2010, pour ressortir à 4 832,3 milliards, grâce à une progression de 17,3 % des exportations. Si la part du pétrole a diminué dans le total des exportations en se situant désormais à 61,2 % (contre 64,3 % en 2010), les exportations de pétrole en valeur ont augmenté de 20,9 %, la hausse du prix du baril équato-guinéen de 27 % environ compensant une baisse des volumes exportés. Les

exportations de gaz liquéfié, qui représentent 38,4 % des exportations, se sont accrues de 28,2 %, à la faveur d'une hausse tant des prix à l'exportation que de la production.

### Balance des paiements de la Guinée équatoriale

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Transactions courantes</b>	<b>544,3</b>	<b>- 1 132,5</b>	<b>- 868,2</b>	<b>- 1 196,6</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>5 330,6</b>	<b>2 267,7</b>	<b>3 569,7</b>	<b>4 832,3</b>
Exportations FOB	7 026,4	4 758,3	5 975,5	7 601,3
dont : pétrole brut	5 352,9	3 052,4	3 844,9	4 648,6
méthanol	1 649,6	1 688,2	2 095,0	2 915,8
bois	9,5	2,4	19,5	20,1
cacao	0,6	0,5	0,6	0,4
café	0,1	0,1	0,1	0,2
autres	13,7	14,6	15,4	16,2
Importations FOB	- 1 695,8	- 2 490,5	- 2 405,8	- 2 768,9
dont : secteur pétrolier	- 97,1	- 114,5	- 144,6	- 185,1
produits pétroliers	- 423,3	- 444,4	- 556,8	- 709,1
biens d'équipements	- 1 039,1	- 1 737,6	- 1 469,0	- 1 611,5
autres	- 136,4	- 194,1	- 235,3	- 263,2
<b>Balance des services</b>	<b>- 728,4</b>	<b>- 964,3</b>	<b>- 966,3</b>	<b>- 1 204,5</b>
dont : fret et assurance	- 324,9	- 447,9	- 432,6	- 497,9
voyages et séjours	- 3,2	- 3,5	- 3,8	- 4,1
services officiels	- 52,3	- 37,4	- 47,3	- 60,5
autres services privés	- 322,1	- 433,8	- 442,8	- 595,0
autres transports et autres assurances	- 25,8	- 41,6	- 39,8	- 47,0
<b>Balance des revenus</b>	<b>- 4 030,8</b>	<b>- 2 402,4</b>	<b>- 3 430,4</b>	<b>- 4 774,0</b>
Rémunération des salariés	- 61,9	- 44,4	- 56,0	- 71,7
Revenus des investissements	- 3 968,9	- 2 358,0	- 3 374,4	- 4 702,3
dont : intérêts de la dette extérieure publique	- 0,4	- 0,4	- 18,5	- 26,5
intérêts de la dette extérieure privée	- 3 976,9	- 2 366,3	- 3 364,9	- 4 685,2
<b>Balance des transferts courants</b>	<b>- 27,2</b>	<b>- 33,5</b>	<b>- 41,1</b>	<b>- 50,3</b>
Secteur privé	- 25,6	- 32,0	- 39,6	- 48,8
Secteur public	- 1,5	- 1,5	- 1,5	- 1,5
<b>Compte de capital et d'opérations financières</b>	<b>105,8</b>	<b>747,2</b>	<b>520,5</b>	<b>1 441,8</b>
<b>Compte de capital (net)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Publics	0,0	0,0	0,0	0,0
Privés	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Comptes d'opérations financières (net)</b>	<b>105,8</b>	<b>747,2</b>	<b>520,5</b>	<b>1 441,8</b>
Investissements directs	- 332,3	813,8	644,8	821,1
Investissements de portefeuille	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	438,1	- 66,6	- 124,3	620,7
<b>Erreurs et omissions</b>	<b>- 277,0</b>	<b>- 242,0</b>	<b>21,1</b>	<b>150,2</b>
<b>Solde global</b>	<b>373,1</b>	<b>- 627,3</b>	<b>- 326,7</b>	<b>395,5</b>
<b>Financement</b>	<b>- 373,1</b>	<b>627,3</b>	<b>326,7</b>	<b>- 395,5</b>
<b>Variations des réserves officielles</b>	<b>- 373,1</b>	<b>627,3</b>	<b>326,7</b>	<b>- 395,5</b>
<b>Financements exceptionnels</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Variation des arriérés extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
(le signe « - » correspond à une baisse)	0,0	0,0	0,0	0,0
Allègements et annulations de dettes	0,0	0,0	0,0	0,0

(a) Chiffres provisoires  
Source : BEAC

Les importations ont, pour leur part, progressé de 15,1 % en 2011, pour s'établir à 2 768,9 milliards, en liaison notamment avec l'exécution des programmes d'investissements publics et du secteur pétrolier, dont le contenu en importations est élevé. Les importations de biens d'équipement en lien avec le développement des infrastructures se sont accrues de 9,7 % en un an, tandis que les importations du secteur pétrolier progressaient de 28 %. Enfin, la facture énergétique (importations de produits pétroliers raffinés) a progressé de 27,4 % en 2011, pour s'établir à 709,1 milliards.

Le déficit de la balance des services, qui résulte principalement des dépenses du secteur pétrolier liées aux travaux de recherche et d'exploration, s'est fortement creusé d'une année sur l'autre (+ 24,7 %) s'établissant à 1 204,5 milliards en 2011. Le déficit de la balance des revenus a continué de se creuser de 39,2 %, sous l'effet de l'augmentation des profits des principaux opérateurs du secteur des hydrocarbures, occasionnant une hausse des flux de rapatriement des dividendes par les maisons mères.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est nettement accru (+ 177 %), passant de 520,5 milliards en 2010 à 1 441,8 milliards en 2011. Cette progression s'explique principalement par la hausse de 27,3 % des flux nets d'investissements directs étrangers (IDE). Ces entrées nettes d'investissements directs dans l'économie, pour une très large part dans le secteur des hydrocarbures, ont représenté 9,7 % du PIB en 2011, comme en 2010.

Au total, le solde global de la balance des paiements a enregistré un excédent de 395,5 milliards en 2011, soit 4,7 % du PIB, contre un déficit de 326,7 milliards en 2010 (4,9 % du PIB). Cet excédent s'est traduit par une augmentation du même montant de la contribution de la Guinée équatoriale aux réserves officielles de la zone.

À fin décembre 2011, la dette extérieure de la Guinée équatoriale s'élevait, selon les données du FMI<sup>1</sup>, à plus de 1,3 milliard de dollars, soit un quasi-doublement par rapport à 2010. L'encours de la dette, qui avait atteint un point bas en 2008 (0,7 % du PIB), a très

### Dette extérieure de la Guinée équatoriale

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2008	2009	2010	2011
<b>Dette à court et long terme</b>	<b>120,4</b>	<b>619,6</b>	<b>723,7</b>	<b>1 326,0</b>
<b>Dette à long terme</b>	<b>120,4</b>	<b>619,6</b>	<b>723,7</b>	<b>1 326,0</b>
Dette publique garantie	120,4	619,6	723,7	1 326,0
Dette privée non garantie	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Recours aux crédits du FMI</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Dette à court terme</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Pour mémoire : service de la dette à long terme	10,0	20,1	34,1	39,9
Arriérés sur principal de dette à long terme	9,0	5,3	5,4	5,1
Arriérés d'intérêts sur dette à long terme	1,0	14,8	28,7	34,8
<b>Indicateurs de dette</b>				
Dette totale/exportations de biens et services	0,8	6,1	6,0	8,2
Dette extérieure/PIB	0,7	5,5	5,4	7,4
Service payé de la dette/exportations de biens et services	0,1	0,2	0,3	0,2
Service payé de la dette/recettes budgétaires	0,1	0,4	0,8	0,7

Sources : FMI (Perspectives de l'économie mondiale), BEAC

fortement augmenté pour atteindre 7,4 % du PIB en 2011 (contre 5,4 % en 2010), suite à des tirages sur les lignes de financement accordées par la Chine en 2006 (pour un montant total de 2 milliards de dollars) afin de financer des projets d'infrastructure. Toutefois, selon le FMI (consultations au titre de l'article IV d'avril 2011), le rythme de progression de la dette extérieure devrait significativement ralentir après l'achèvement des infrastructures liées à l'organisation du sommet de l'Union africaine (juin 2011) et de la Coupe d'Afrique des Nations.

### SYSTÈME BANCAIRE

Comme en 2010, le système bancaire équato-guinéen était composé, au 31 décembre 2011, de quatre banques en activité : BGF Bank Guinée Équatoriale (BGFGE), CCEI Bank Guinée Équatoriale (groupe Afriland), Société Générale de Banque en Guinée Équatoriale (SGBGE) et Banco Nacional de Guinea Ecuatorial (BANGE), dont le capital est détenu majoritairement par l'État.

L'activité du système bancaire a connu une hausse modérée en 2011, le total des bilans augmentant de 9,6 % sur l'année. Au passif, les dépôts de l'État auprès du système bancaire se sont accrues de 48,4 %

<sup>1</sup> Du fait de son niveau de richesse par habitant et de la faible importance de sa dette, la Guinée équatoriale n'est pas éligible à l'initiative PPTE. En outre, la Guinée équatoriale n'est plus tenue de fournir ses données de dette à la Banque mondiale, le pays figurant depuis 2009 dans la catégorie des pays à revenus élevés.



### Situation simplifiée du système bancaire équato-guinéen

(en milliards de francs CFA (XAF) ; taux et coefficients en %)

Actif	2009	2010	2011	Passif	2009	2010	2011
Trésorerie et divers	503,0	639,9	589,5	Trésorerie et divers	22,8	58,8	98,1
Crédits à l'État	1,9	1,3	5,4	Dépôts de l'État	133,5	114,8	170,4
Crédits à l'économie	410,3	581,4	741,3	Dépôts du secteur privé	704,3	945,7	929,4
Créances douteuses nettes	19,6	5,1	-0,7	Fonds propres	104,5	141,9	184,3
Valeurs immobilisées	30,4	33,5	46,9				
<b>Total</b>	<b>965,1</b>	<b>1 261,2</b>	<b>1 382,3</b>	<b>Total</b>	<b>965,1</b>	<b>1 261,2</b>	<b>1 382,3</b>
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire)	35,1	29,2	24,4	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	22,1	22,2	22,6
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	14,8	13,4	13,4				

Source : COBAC

en 2011), alors que la collecte des dépôts auprès du secteur privé a, en revanche, diminué de 1,7 %. Les fonds propres se sont renforcés de 29,9 %, se situant désormais à 184,3 milliards.

La croissance de l'activité bancaire a été essentiellement tirée par la progression des crédits bruts de 26,4 % en 2011, atteignant 790,5 milliards, contre 627,7 milliards en 2010. Les encours sur le secteur privé se sont accrus de 28,4 % et ceux sur les entreprises publiques ont augmenté de 10,4 %. La qualité du portefeuille des banques est restée globalement satisfaisante et s'est améliorée par rapport à l'exercice précédent : la proportion des créances en souffrance dans le total des crédits bruts s'est établie à 5,5 % en 2011, contre 7,2 % en 2010. Les créances en souffrance étaient en outre provisionnées à un niveau de 90 %, contre 88,5 % à fin décembre 2010.

À l'exception d'un établissement de crédit dont la situation demeure fragile (BANGE), les conditions de rentabilité du secteur bancaire sont restées favorables pour l'ensemble des établissements. Le produit net bancaire agrégé s'est inscrit en hausse de 27,7 %, grâce à la forte augmentation des marges dégagées sur les opérations avec la clientèle (+ 32,1 %). Le résultat net, représentant 24,7 milliards à fin 2011, est ressorti en hausse de 30 %, débouchant sur le maintien à des niveaux confortables des indicateurs de rentabilité. Le coefficient d'exploitation a en particulier connu une évolution favorable, pour s'établir à seulement 24,4 %, contre 29,2 %.

Il n'y a pas d'établissements de microfinance agréés en Guinée équatoriale.

## PERSPECTIVES

Selon les prévisions de la BEAC (juin 2012), la croissance du PIB réel devrait s'établir à 6,7 % en 2012, après 7,7 % en 2011. Ce léger ralentissement de l'activité résulterait principalement d'une demande intérieure en très faible progression, après l'exceptionnel soutien apporté à la croissance par les investissements publics en 2011. Le secteur pétrolier contribuerait néanmoins à soutenir la croissance, avec un apport à la hausse du PIB réel de 5,1 points, contre seulement 0,4 point pour le secteur non pétrolier. S'agissant des finances publiques, la progression des recettes pétrolières conduirait à un très fort accroissement de l'excédent budgétaire, base engagements hors dons, à 11,9 % du PIB (contre 1 % du PIB en 2011). Toutefois, ces prévisions demeurent soumises à d'importants aléas, liés notamment à l'exécution du programme d'investissement public.

L'année 2012 devrait être marquée par de moindres tensions inflationnistes, la progression annuelle des prix revenant de 4,9 % à 4 %. Cette légère décélération résulterait de l'affaiblissement de la demande intérieure après les dépenses induites par les travaux d'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations et sous l'hypothèse d'une stabilité des prix des produits alimentaires et énergétiques importés.





## Caractéristiques géographiques et humaines

**Superficie :** 1 284 000 km<sup>2</sup>

**Population :** 11,2 millions d'habitants. Densité : 9 habitants/km<sup>2</sup>. Part de la population urbaine : 27,6 %. Taux de croissance démographique : 2,6 %. Langues officielles : français, arabe

**Principales villes :** N'Djamena (capitale administrative), Sarh, Moundou, Abéché

**Régime politique :** M. Idriss Déby Itno a été élu en 1996 à la présidence de la République, puis réélu, avec 83,6 % des voix au premier tour, pour un quatrième quinquennat en mai 2011. En février 2011, les élections législatives ayant donné la majorité absolue au Mouvement Patriotique du Salut (MPS) soutenant le président Déby, le premier ministre Emmanuel Ndingar a été reconduit dans ses fonctions.

## Économie (2011)

**PIB par habitant <sup>1)</sup> :** 892 dollars

### Répartition du PIB par secteur d'activité :

Primaire	57,1 % (dont pétrole : 38,2 %)
Secondaire	9,2 %
Tertiaire	33,7 %

1) Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2012

## Indicateurs de développement

**Espérance de vie :** 49,6 ans

**Taux de mortalité infantile :** 9,9 %

**Taux d'alphabétisation des adultes :** 33,6 %

**Population en deçà du seuil de pauvreté <sup>1)</sup> :** 61,9 %

**Indice de développement humain - Classement :** 183<sup>e</sup>/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour

Sources : PNUD (2012), Rapport mondial sur le développement humain (données 2011) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2010) pour le taux de mortalité infantile

## Accords internationaux

Le Tchad est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC).

## Relations avec la communauté financière internationale

Le Tchad a atteint le point de décision de l'initiative PPTE en mai 2001. Après un premier programme de référence (SMP) finalement abandonné fin 2008, un second programme SMP s'est achevé fin octobre 2009 sans parvenir à des résultats satisfaisants. Des discussions entre les autorités et le FMI se sont poursuivies pour la mise en place d'un nouveau programme de référence, qui pourrait ouvrir la voie à l'approbation d'une Facilité élargie de crédit (FEC) et à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE.

Au 30 juin 2012, la Banque mondiale détenait un portefeuille de neuf projets actifs, représentant des engagements globaux de 156,8 millions de dollars, axés notamment sur le développement urbain, l'agriculture et la lutte contre le sida.

## ACTIVITÉ

Après la croissance exceptionnelle enregistrée en 2010 de l'ordre de 14 %, grâce à des récoltes exceptionnelles de produits vivriers, la progression du PIB réel s'est limitée à 2,2 % en 2011, résultant des exportations nettes (+ 2,8 points de contribution à la croissance). En revanche, la demande interne a contribué négativement à la croissance, à hauteur de - 0,6 point en 2011, alors que sa contribution avait atteint 31,8 points en 2010, du fait d'une forte pluviométrie et de la réalisation d'importants investissements publics et privés. Au sein de la demande interne, la formation de capital brut a ainsi fortement reculé (- 19,4 %), tandis que la consommation demeurait bien orientée (+ 18,7 %).

Affectée par une pluviométrie insuffisante, combinée à une baisse de la production de pétrole, la contribution du secteur primaire à la croissance du PIB a été négative en 2011, à hauteur de 6,5 points (contre + 8,2 points en 2010). Les récoltes de produits vivriers ont accusé une chute globale de 43 % sur un an, après la récolte exceptionnelle enregistrée en 2010. Seule la production de manioc a enregistré une hausse de 14,5 % en 2011. Toutefois, la contribution à la croissance réelle du secteur de l'élevage, comme celle de la sylviculture et de la pêche, est restée positive, à hauteur de 0,2 point. Le secteur de l'élevage bénéficie, depuis juin 2012, d'un soutien financier de la BAfD de 7,8 milliards, pour l'établissement de couloirs de transhumance. Un projet de la FAO a par ailleurs été relancé en 2011, en vue d'élaborer des perspectives d'appui aux communautés de pêcheurs de la région du lac Tchad.

Les cultures agro-industrielles, basées principalement sur les récoltes de coton-graine, de gomme arabique et de canne à sucre, ont contribué à la croissance à hauteur de 0,2 point, la production de coton-graine progressant de 48,4 % sur un an, pour atteindre 78,1 milliers de tonnes. La filière, qui fait vivre plus de 3 millions de personnes, reste toutefois très fragile et les autorités ont poursuivi leurs

efforts de modernisation du secteur. Une nouvelle restructuration de la société CotonTchad a été engagée par l'État, actionnaire principal de cette société, en décembre 2011, passant par la création d'une nouvelle structure dénommée CotonTchad SN (Société Nouvelle), recapitalisée à hauteur de 5 milliards dans l'optique de sa future privatisation, et qui a démarré en janvier 2012.

Dans le secteur de la gomme arabique, les volumes produits ont progressé de 30,1 % en 2011, pour atteindre 19 milliers de tonnes. Le développement de cette filière reste entravé par une structure de production encore très éclatée, alors que d'importants efforts ont été réalisés pour améliorer les circuits de collecte et de stockage de la production avant exportation. Enfin, la production de sucre de canne a baissé d'environ 9,0 % d'une année sur l'autre, en raison de conditions météorologiques défavorables.

La production de pétrole a connu un léger repli, les volumes extraits passant de 6,2 millions de tonnes

### Comptes nationaux du Tchad

(en milliards de francs CFA (XAF) courants ; taux et variations en %)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Ressources</b>	<b>5 475,6</b>	<b>5 172,5</b>	<b>6 565,2</b>	<b>6 990,9</b>
<b>PIB nominal</b>	<b>3 735,0</b>	<b>3 339,7</b>	<b>4 266,1</b>	<b>4 592,5</b>
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>1 720,1</i>	<i>1 185,5</i>	<i>1 646,2</i>	<i>1 887,2</i>
<b>Importations de biens et services</b>	<b>1 740,6</b>	<b>1 832,8</b>	<b>2 299,1</b>	<b>2 398,4</b>
Biens	904,9	945,0	1 182,9	1 271,9
Services	835,7	887,8	1 116,2	1 126,5
<b>Emplois</b>	<b>5 475,6</b>	<b>5 172,5</b>	<b>6 565,2</b>	<b>6 990,9</b>
<b>Consommation finale</b>	<b>2 484,0</b>	<b>2 401,9</b>	<b>2 826,3</b>	<b>3 077,5</b>
Publique	279,1	311,1	326,2	374,8
Privée	2 204,9	2 090,8	2 500,1	2 702,7
<b>Formation brute de capital (b)</b>	<b>1 012,5</b>	<b>1 235,3</b>	<b>1 793,9</b>	<b>1 683,4</b>
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>409,9</i>	<i>557,1</i>	<i>906,0</i>	<i>663,6</i>
<b>Exportations de biens et services</b>	<b>1 979,2</b>	<b>1 535,3</b>	<b>1 944,9</b>	<b>2 230,1</b>
Biens	1 866,6	1 319,7	1 752,1	2 032,0
Services	112,6	215,7	192,8	198,0
Épargne intérieure brute	1 251,0	937,8	1 439,8	1 515,0
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	238,5	- 297,5	- 354,2	- 168,3
Revenus des facteurs	- 119,2	- 182,1	- 176,1	- 148,2
Épargne intérieure nette	1 131,8	755,7	1 263,7	1 366,8
<b>Taux d'investissement (en % du PIB)</b>	<b>27,1</b>	<b>37,0</b>	<b>42,1</b>	<b>36,7</b>
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	- 2,1	- 1,1	13,9	2,2
Déflateur du PIB (en moyenne)	10,4	- 9,5	12,1	5,3
Indice des prix à la consommation (en moyenne)	8,3	10,0	- 2,1	2,0
Indice des prix à la consommation (en glissement)	9,7	4,7	- 2,2	10,8

(a) Estimations

(b) Y compris variation de stocks

Sources : INS, BEAC

en 2010 à 5,9 millions de tonnes en 2011, soit une baisse de 4,8 %. Le secteur a ainsi contribué négativement à la croissance réelle du PIB, à hauteur de - 1,1 point. L'année 2011 a essentiellement été marquée par la fermeture temporaire, de juin 2011 à février 2012, de la raffinerie de Djarmaya exploitée par la société chinoise China National Petroleum Corporation (CNPC), en raison d'un différend sur le prix de l'essence, résolu en février 2012. D'une capacité de 20 000 barils/jour, cette raffinerie est approvisionnée par les champs des Rôniers, via un oléoduc de 311 kilomètres. La mise en exploitation du gisement de Bongor, au sud-ouest du Tchad, devrait également stimuler la production nationale de 60 000 barils/jour en 2012. Sa production n'est pas destinée à l'exportation mais permettra d'alimenter la raffinerie de pétrole de Djarmaya dont la production devrait permettre une réduction des importations de produits pétroliers raffinés. S'agissant de l'exploration pétrolière, des permis ont été accordés à une société canadienne, Gritffiths Energy Internatioanl (GEI), pour l'exploration de gisements au sud du pays.

Par ailleurs, l'oléoduc Tchad-Cameroun, mis en service en 2003, sera utilisé par la CNPC pour le transport de sa production, la CNPC ayant signé, en novembre 2011 à Yaoundé, un protocole d'accord permettant le transport du brut tchadien vers la Chine à travers le territoire camerounais. L'exploitant de cet oléoduc, la Cameroon Oil Transportation Company, verse depuis 2003 au Cameroun un droit de transit, qui aurait généré près de 10 milliards depuis la mise en service. La société GEI est aussi en négociations avec les autorités camerounaises en vue d'un accord similaire en sa faveur.

Fortement concentré sur le secteur de la transformation de matières premières agricoles, le secteur

secondaire a contribué à la croissance du PIB à hauteur de 1,9 point, contre 1,3 point en 2010. Cette accélération résulte essentiellement de la reprise des industries manufacturières, dont la contribution a atteint 0,7 point en 2011, contre - 0,2 point en 2010, les activités de traitement du coton ayant bénéficié d'une bonne campagne 2010-2011.

L'activité du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) a été dynamique, apportant 0,8 point de croissance réelle, reflétant la mise en œuvre d'ambitieux programmes d'investissements publics.

L'amélioration de la distribution d'eau et d'électricité figure également parmi les priorités des autorités, le pays souffrant encore de ruptures régulières de la production. Pour répondre aux besoins estimés à quarante mégawatts (pour des capacités installées représentant environ douze mégawatts), la construction de la centrale électrique thermique Farcha II (dont les maîtres d'œuvre sont les sociétés finlandaise Wärtsilä et chinoise CMEC) a démarré en octobre 2010. Pour un investissement total d'environ 145 millions d'euros, financé pour l'essentiel par l'Exim Bank chinoise, la centrale disposera d'une capacité de production de 60 mégawatts et devrait être livrée fin 2012.

La cimenterie de Baoré, construite par CAMCI grâce à un prêt concessionnel chinois (Exim Bank) d'un montant total de 46 milliards, a été inaugurée en février 2012. Cette cimenterie, qui produira 200 milliers de tonnes de ciment par an, soit 750 tonnes par jour, a été construite afin de réduire les importations de ciment coûteuses dans un pays enclavé et favoriser la construction immobilière locale.

Le développement de la zone industrielle de Djermaya devrait être amplifié par la construction

d'une usine de production de gaz embouteillé, d'une station de traitements des eaux et d'une usine de gaz de pétrole liquéfié. La société chinoise Soluxe International (filiale du groupe pétrolier CNPC) a engagé un investissement de 150 millions de dollars pour la construction d'un complexe hôtelier à N'djamena et d'une zone d'activités à Djermaya, qui accueillera des bureaux et des habitations.

La construction de l'aéroport de Djermaya, à usage civil et militaire,

#### Principales productions et prix d'achat aux producteurs

(pétrole en millions de tonnes, autres productions en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kg)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Pétrole brut</b>	<b>6,5</b>	<b>6,1</b>	<b>6,2</b>	<b>5,9</b>
<b>Coton-graine</b>	<b>71,0</b>	<b>35,1</b>	<b>52,6</b>	<b>78,1</b>
Prix d'achat aux producteurs	180,0	180,0	180,0	215,0
<b>Mil et sorgho</b>	<b>1 061,9</b>	<b>920,0</b>	<b>1 662,1</b>	<b>977,0</b>
<b>Manioc</b>	<b>161,2</b>	<b>191,5</b>	<b>282,8</b>	<b>323,7</b>
<b>Arachide</b>	<b>548,3</b>	<b>517,5</b>	<b>1 031,6</b>	<b>569,9</b>
<b>Canne à sucre</b>	<b>340,8</b>	<b>340,0</b>	<b>351,4</b>	<b>319,8</b>

(a) Chiffres provisoires

Sources : BEAC, administrations nationales

relié à la capitale par une autoroute de 40 kilomètres et d'une capacité d'un million de passagers par an, devrait conforter le développement de la zone industrielle. Un contrat de 700 millions d'euros a été signé à cet effet en mars 2011 avec China CAMC Engineering, qui prévoit l'achèvement des travaux d'ici à 2015. Dans le domaine des transports également, la société China Civil Engineering Construction (CCEC) a également été chargée en juillet 2011 de construire une voie ferrée de 1 344 kilomètres permettant de relier d'une part, Abéché au Soudan et d'autre part, Moundou au Cameroun.

En 2011, le secteur tertiaire a soutenu la croissance du PIB à hauteur de 6,3 points, compensant ainsi le recul du secteur primaire, portée tant par les services des administrations publiques (+ 29,7 %) que par les bonnes performances du secteur du transport et des télécommunications (+ 27,1 %). Le Tchad a bénéficié de financements de la Banque mondiale de 30 millions de dollars pour la construction de son réseau national de transmission par fibre optique et l'établissement de points d'interconnexion régionaux permettant le raccordement de son trafic vers les câbles sous-marins, dans le cadre de la première phase du projet Central African Backbone (CAB). Des financements propres de 18 milliards ont d'ores et déjà permis d'interconnecter N'djamena et les principales villes dans le sud du pays.

En moyenne annuelle, les prix à la consommation, qui avaient régressé de 2,1 % en 2010, se sont stabilisés à hauteur de 2 %. Ces tensions inflationnistes sont imputables essentiellement à la faiblesse de l'offre agricole suite à une mauvaise répartition de la pluviométrie, associée à la baisse des surfaces cultivées et des rendements. Par ailleurs, l'inflation a également été favorisée par la fermeté de la consommation.

## FINANCES PUBLIQUES

En 2011, l'exécution budgétaire s'est traduite par une sensible diminution du déficit des finances publiques, le déficit base engagements (hors dons) revenant de 213,1 milliards, soit 5 % du PIB, à 91,8 milliards (2 % du PIB), grâce à la forte hausse des recettes pétrolières.

Les recettes budgétaires se sont établies à 1 288,0 milliards en 2011, enregistrant une hausse de 26,6 % par rapport à l'exercice précédent. En dépit d'une légère baisse de la production de brut, les

recettes pétrolières ont bénéficié de la forte croissance des prix internationaux du pétrole, progressant de 48,5 % en 2011. Les encaissements au titre de l'impôt sur les sociétés pétrolières et de la redevance pétrolière s'inscrivent en forte progression, de, respectivement, 57,8 % et 25,4 %.

Les recettes fiscales non pétrolières ont atteint 290,5 milliards en 2011, en diminution de l'ordre de 15 % par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique notamment par les mauvais résultats de la collecte de l'impôt tant sur les sociétés (- 29,8 %) que sur le revenu (- 14,2 %), alors que les taxes prélevées sur la consommation de biens et services ont progressé de 13,6 %.

Les dépenses publiques ont continué à progresser en 2011 de l'ordre de 12 %, sous l'effet, d'une part, de la hausse des dépenses courantes (+ 6,6 %) et, d'autre part, de celle des dépenses en capital (+ 19,4 %). La hausse des dépenses courantes résulte principalement de l'augmentation des intérêts, notamment sur la dette intérieure, et de la hausse sensible de la masse salariale en 2011 (+ 31,7 %), due à une revalorisation importante des salaires publics en cours d'année.

En dépit des charges exceptionnelles induites par l'organisation des élections présidentielles et législatives, ainsi que par la prise en charge des réfugiés tchadiens à la suite de la crise libyenne, les autres dépenses courantes ont été maîtrisées.

La hausse des dépenses d'investissement public de 19,4 % a été financée avant tout par des financements extérieurs (+ 80,5 %), la mobilisation des ressources propres de l'État demeurant stable, à hauteur de 400 milliards.

L'apurement des arriérés intérieurs s'est poursuivi, pour atteindre 33 milliards au titre de l'exercice 2011, grâce à une opération de refinancement d'une partie des dettes intérieures accumulées par l'État à l'égard de ses fournisseurs, conduite par un *pool* bancaire en septembre 2010. L'opération, qui a permis le remboursement de près de 2 000 entreprises et prestataires, moyennant l'acceptation d'une décote de 15 % sur leurs créances, a été financée par la mise en place d'un prêt bancaire de 30 milliards remboursable sur trois ans, qui a contribué à la hausse des intérêts sur la dette intérieure en 2011.

Au total, le solde budgétaire (base caisse) a été quasiment équilibré, alors que l'exécution budgétaire

dégageait un déficit de 3,8 % du PIB un an auparavant. Compte tenu d'emprunts extérieurs à hauteur

de 145,4 milliards, la trésorerie placée auprès de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) s'est accrue de 125,0 milliards.

**Tableau des opérations financières de l'État tchadien**

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Recettes totales</b>	<b>1 051,4</b>	<b>625,0</b>	<b>1 107,1</b>	<b>1 414,3</b>
<b>Recettes</b>	<b>986,1</b>	<b>539,7</b>	<b>1 017,1</b>	<b>1 288,0</b>
Recettes fiscales	977,0	523,4	990,4	1 255,6
Recettes fiscales non pétrolières	200,5	239,5	340,5	290,5
Recettes fiscales pétrolières	776,5	283,8	649,9	965,2
Autres recettes	9,1	16,3	26,7	32,4
<b>Dons extérieurs</b>	<b>65,3</b>	<b>85,3</b>	<b>90,1</b>	<b>126,3</b>
<b>Dépenses totales et prêts nets</b>	<b>883,3</b>	<b>984,8</b>	<b>1 230,5</b>	<b>1 379,8</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>578,9</b>	<b>634,1</b>	<b>700,1</b>	<b>746,4</b>
Salaires	121,7	134,5	137,8	181,5
Intérêts	11,5	20,8	17,9	33,8
Intérêts sur la dette intérieure	1,4	5,2	8,5	20,3
Intérêts sur la dette extérieure	10,1	15,6	9,4	13,5
Autres dépenses courantes	445,7	478,8	544,3	531,1
<b>Dépenses en capital</b>	<b>304,4</b>	<b>350,7</b>	<b>530,4</b>	<b>633,4</b>
Dépenses budgétaires	220,1	242,1	400,6	399,1
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	84,3	108,6	129,8	234,3
<b>Dépenses de restructuration</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Prêts moins recouvrements</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde primaire (hors dons) (b)</b>	<b>198,6</b>	<b>- 315,7</b>	<b>- 65,7</b>	<b>176,3</b>
<b>Solde base engagements (y compris dons) (c)</b>	<b>168,1</b>	<b>- 359,8</b>	<b>- 123,4</b>	<b>34,5</b>
<b>Arriérés</b>	<b>- 94,7</b>	<b>- 83,5</b>	<b>- 42,0</b>	<b>- 33,0</b>
Arriérés intérieurs	- 91,3	- 83,5	- 42,0	- 33,0
Arriérés extérieurs	- 3,4	0,0	0,0	0,0
<b>Solde (base caisse) (d)</b>	<b>73,4</b>	<b>- 443,3</b>	<b>- 165,4</b>	<b>1,5</b>
<b>Financement</b>	<b>- 73,4</b>	<b>443,3</b>	<b>165,4</b>	<b>- 1,5</b>
<b>Financement intérieur</b>	<b>- 39,7</b>	<b>407,7</b>	<b>91,6</b>	<b>- 109,8</b>
Financement bancaire	- 131,7	312,3	46,2	- 125,0
Financement non bancaire	92,0	95,5	45,4	15,2
<b>Financement extérieur</b>	<b>- 33,7</b>	<b>35,6</b>	<b>73,8</b>	<b>108,3</b>
Tirages sur emprunts	19,0	58,3	102,9	145,4
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 52,7	- 22,7	- 29,1	- 37,1
Réaménagement de la dette extérieure	0,0	0,0	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	26,4	16,1	23,8	28,0
Recettes pétrolières	20,8	8,5	15,2	21,0
Dépenses courantes	15,5	19,0	16,4	16,2
Solde :				
Budgétaire de base (e)	5,0	- 10,1	- 2,0	3,1
Base engagements (y compris dons) (c)	4,5	- 10,8	- 2,9	0,8
Base caisse (d)	2,0	- 13,3	- 3,9	0,0

(a) Chiffres provisoires

(b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets

(c) Solde (base engagements) = recettes totales (y compris dons) – dépenses totales

(d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : BEAC, FMI, administrations économiques et financières

La dernière mission article IV du FMI, qui s'est déroulée du 2 au 15 juin 2011, a recommandé une meilleure gestion des finances publiques, *via* un objectif d'épargne précis et une politique de lissage des dépenses. Le Fonds préconise par ailleurs une transparence accrue des revenus pétroliers, l'amélioration de l'administration fiscale, de la planification des investissements publics, ainsi que des procédures de passation des marchés publics.

## COMPTES EXTÉRIEURS

En 2011, le déficit global de la balance courante s'est sensiblement réduit, représentant 1,0 % du PIB après environ 5,0 % en 2010, grâce à une amélioration sensible de la balance commerciale.

L'excédent commercial s'est accru de 33,5 %, pour s'établir à 760,2 milliards, reflétant essentiellement la progression des exportations, de l'ordre de 16 % en valeur. Les exportations de pétrole, qui représentent 90 % des exportations, se sont accrues de 16,6 %, la hausse des prix à l'exportation du brut tchadien, de 27 %, compensant la chute de la production. Les exportations de fibres de coton se sont accrues de 112,8 %, et celles de bétail, de 12,7 %. L'augmentation substantielle des exportations de fibres de coton résulte des stocks importants liés à l'augmentation régulière de la production et de la hausse des cours mondiaux.

Les importations ont progressé de 7,5 %, pour s'établir à 1 271,9 milliards, du fait essentiellement de la hausse des importations du secteur pétrolier (+ 16,8 %). Le raffinage local du pétrole par la

Société de raffinage de N'djamena (SRN), en dépit de la fermeture de cette dernière pendant une partie de

l'année, a toutefois permis de limiter la progression de la facture énergétique.

**Balance des paiements du Tchad**

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Transactions courantes</b>	<b>336,8</b>	<b>- 135,6</b>	<b>- 213,3</b>	<b>- 48,4</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>961,7</b>	<b>374,7</b>	<b>569,3</b>	<b>760,2</b>
Exportations FOB	1 866,6	1 319,7	1 752,1	2 032,0
dont : coton-fibre	23,3	13,4	15,6	33,2
bétail sur pied	122,3	116,6	102,6	115,6
pétrole	1 673,5	1 153,4	1 601,7	1 836,1
gomme arabique	0,0	0,0	0,0	0,0
autres	47,5	36,3	32,2	47,2
Importations FOB	- 904,9	- 945,0	- 1 182,9	- 1 271,9
dont : secteur pétrolier	- 226,1	- 251,9	- 394,2	- 460,5
secteur non pétrolier	- 483,2	- 442,4	- 463,7	- 468,9
secteur public	- 82,4	- 106,8	- 161,5	- 177,9
billets BEAC	- 42,3	- 37,4	- 33,2	- 29,9
autres	- 72,4	- 107,3	- 130,3	- 134,7
<b>Balance des services</b>	<b>- 723,1</b>	<b>- 672,1</b>	<b>- 923,4</b>	<b>- 928,4</b>
dont : fret et assurance	- 247,3	- 252,9	- 345,0	- 370,1
voyages et séjours	51,8	148,0	121,2	123,6
services officiels	- 148,7	- 158,2	- 248,5	- 257,0
autres services privés	- 209,7	- 215,7	- 260,5	- 210,9
autres transports et autres assurances	- 169,2	- 193,2	- 190,6	- 214,1
<b>Balance des revenus</b>	<b>- 119,2</b>	<b>- 182,1</b>	<b>- 176,1</b>	<b>- 148,2</b>
Rémunération des salariés	3,5	10,4	9,9	9,3
Revenus des investissements	- 122,7	- 192,5	- 185,9	- 157,5
dont : intérêts de la dette extérieure publique	- 10,1	- 15,6	- 9,4	- 13,5
intérêts de la dette extérieure privée	- 124,0	- 188,5	- 188,1	- 155,7
<b>Balance des transferts courants</b>	<b>217,3</b>	<b>343,9</b>	<b>316,8</b>	<b>268,0</b>
Privés (nets)	180,3	309,3	294,4	251,0
Publics (nets)	37,0	34,6	22,4	17,0
<b>Compte de capital et d'opérations financières</b>	<b>1,4</b>	<b>- 97,5</b>	<b>- 30,4</b>	<b>145,0</b>
<b>Compte de capital (net)</b>	<b>42,3</b>	<b>49,4</b>	<b>59,4</b>	<b>84,8</b>
Publics	42,2	49,4	59,4	84,8
Privés	0,1	0,0	0,0	0,0
<b>Comptes d'opérations financières (net)</b>	<b>- 40,9</b>	<b>- 147,0</b>	<b>- 89,8</b>	<b>60,3</b>
Investissements directs	207,8	176,9	154,6	132,9
dont secteur pétrolier	0,0	0,0	0,0	0,0
Investissements de portefeuille	3,1	1,7	2,0	2,0
Autres investissements nets	- 251,8	- 325,6	- 246,4	- 74,7
<b>Erreurs et omissions</b>	<b>- 125,4</b>	<b>- 117,4</b>	<b>249,0</b>	<b>72,2</b>
<b>Solde global</b>	<b>212,7</b>	<b>- 350,5</b>	<b>5,3</b>	<b>168,8</b>
<b>Financement</b>	<b>- 212,7</b>	<b>350,5</b>	<b>- 5,3</b>	<b>- 168,8</b>
<b>Variations des réserves officielles</b>	<b>- 209,3</b>	<b>350,5</b>	<b>- 5,3</b>	<b>- 168,8</b>
<b>Financements exceptionnels</b>	<b>- 3,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse)	- 3,4	0,0	0,0	0,0
Allègements et annulations de dettes	0,0	0,0	0,0	0,0

(a) Chiffres provisoires

Source : BEAC

Le déficit de la balance des services s'est légèrement détérioré, passant de 923,4 milliards en 2010 à 928,4 milliards l'année suivante, en raison notamment du creusement du déficit du poste « fret et assurance » de l'ordre de 7 %. Le déficit de la balance des revenus a été ramené à 148,2 milliards, soit une baisse de 15,8 % du fait d'une réduction des intérêts versés sur la dette extérieure privée (- 17,2 %). L'excédent de la balance des transferts courants est en baisse de 15,4 %, à 267,9 milliards, en raison de la baisse des transferts de migrants, liée à la crise libyenne.

Le compte de capital et d'opérations financières a dégagé un excédent de 145,0 milliards, après un déficit de plus de 30 milliards en 2010, grâce à l'augmentation des dons projets et des transferts publics. En revanche, les investissements directs étrangers ont baissé de 14 %, en raison principalement des difficultés rencontrées à la raffinerie de Djarmaya et de la baisse des investissements libyens.

Au total, le solde global de la balance des paiements est ressorti en forte hausse par rapport à 2010, affichant un excédent de 168,8 milliards, soit 3,8 % du PIB.

Selon la Banque mondiale, la dette extérieure du Tchad, essentiellement contractée à long terme, s'élevait, à fin 2010, à 1,7 milliard de dollars, en légère baisse par rapport à 2009 (- 0,7 %). Le ratio de dette extérieure rapportée au PIB s'est établi à 20,1 % fin 2010, en baisse de 4,5 points par rapport à fin 2009. Le poids du service de la dette extérieure dans les exportations et les recettes budgétaires est revenu de, respectivement, 2,4 % et 6,8 % en 2009 à 1,9 % et 3,6 % en 2010.



### Dettes extérieures du Tchad

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2007	2008	2009	2010
<b>Dettes à court et long terme</b>	<b>1 796,8</b>	<b>1 750,1</b>	<b>1 746,0</b>	<b>1 733,5</b>
<b>Dettes à long terme</b>	<b>1 712,3</b>	<b>1 705,3</b>	<b>1 713,6</b>	<b>1 708,4</b>
Dettes publiques garanties	1 712,3	1 705,3	1 713,6	1 708,4
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Recours aux crédits du FMI</b>	<b>55,7</b>	<b>40,7</b>	<b>28,5</b>	<b>16,8</b>
<b>Dettes à court terme</b>	<b>28,8</b>	<b>4,1</b>	<b>3,9</b>	<b>8,3</b>
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	5,8	4,1	3,9	7,3
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	21,6	29,8	30,2	39,1
<b>Indicateurs de dette</b>				
Dettes extérieures/exportations de biens et services	46,7	39,4	53,5	44,1
Dettes extérieures/PIB	24,9	20,9	24,6	20,1
Service payé de la dette/exportations de biens et services	1,8	3,1	2,4	1,9
Service payé de la dette/recettes budgétaires	4,3	6,2	6,8	3,6
Dettes multilatérales/dettes totales	85,0	84,0	84,9	85,6

Sources : Banque mondiale, BEAC

L'analyse de viabilité de la dette conduite conjointement par le FMI et la Banque mondiale en juillet 2011 fait apparaître un risque de surendettement modéré, toutefois fortement sensible à un choc sur les prix du pétrole. La soutenabilité de la dette pourrait également être compromise par de nouveaux emprunts non concessionnels en 2012.

## SYSTÈME BANCAIRE

À fin décembre 2011, le système bancaire se composait de neuf banques : Banque Agricole et Commerciale (BAC), Banque Commerciale du Chari (BCC), Banque Sahélo Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC), Commercial Bank Tchad (CBT), Financial Bank Tchad (FBT), Ecobank

Tchad, Oceanic Bank (agrée en 2008 mais dont les activités n'ont pas démarré), Société Générale Tchadienne de Banque (SGTB) et United Bank of Africa Tchad.

En 2011, le total des bilans bancaires cumulés a connu une progression de 14,4 % par rapport au précédent exercice. Cette évolution tient notamment à l'augmentation des dépôts de la clientèle, qui se sont accrus de près de 9 % en un an pour représenter plus de 76 % du passif.

Les crédits bruts à la clientèle ont augmenté de 11,1 %, reflétant la hausse des engagements sur les entreprises privées (+ 27,6 %, à 273 milliards), alors que les crédits accordés à l'État se contrac-

taient de 30 % sur la même période, pour revenir à 28,3 milliards. La qualité du portefeuille de crédit s'est améliorée en 2011 : les créances en souffrance, qui se sont établies à 26,4 milliards, ont baissé de 8 %, représentant 8,1 % des crédits bruts, contre 10,6 % l'année précédente. Le taux de provisionnement de ces créances s'est amélioré, à 91,7 %, contre 83,8 % en 2010.

Le produit net bancaire a augmenté de 6,7 %, contre + 17,5 % en 2010, pour s'établir à 48,4 milliards, grâce à la bonne progression des marges dégagées sur les opérations de crédit avec la clientèle (+ 32,2 %) et sur les opérations diverses (+ 17,7 %). Toutefois, compte tenu de la progression des frais généraux, des dotations aux amortissements et du résultat exceptionnel, le résultat net a baissé de 38,3 % d'une

### Situation simplifiée du système bancaire tchadien

(en milliards de francs CFA (XAF) courants)

Actif	2009	2010	2011	Passif	2009	2010	2011
Trésorerie et divers	121,4	185,4	206,7	Trésorerie et divers	32,0	41,4	52,4
Crédits à l'État	23,7	40,4	28,3	Dépôts de l'État	65,9	111,2	99,2
Crédits à l'économie	206,0	218,8	267,4	Dépôts du secteur privé	234,9	288,6	336,7
Créances en souffrance nettes	9,4	9,5	7,8	Fonds propres	52,6	56,6	81,2
Valeurs immobilisées	25,0	43,8	59,1				
<b>Total</b>	<b>385,5</b>	<b>497,9</b>	<b>569,4</b>	<b>Total</b>	<b>385,5</b>	<b>497,9</b>	<b>569,4</b>
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/produit net bancaire)	54,0	57,0	54,5	Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	1,3	32,8	18,9
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	0,9	26,2	11,3				

Source : COBAC

année sur l'autre, pour revenir à 9,2 milliards. Les principaux indicateurs de rentabilité du système bancaire se sont ainsi dégradés à l'exception du coefficient d'exploitation (54,5 % contre 56,9 %).

Concernant la microfinance, 172 établissements étaient en activité au 31 décembre 2010. Ces entités affichaient un total de bilan de 12,3 milliards dont 6,5 milliards de dépôts représentant, respectivement, 3,2 % et 2,2 % du total de bilan et des dépôts du système bancaire tchadien. Par ailleurs, les crédits s'établissant à 7,6 milliards représentaient 3,2 % des engagements octroyés par le système bancaire. Les trois principaux réseaux de microfinance concentrent 80 % des ressources collectées par le secteur.

## PERSPECTIVES

Selon la BEAC, la croissance économique devrait s'accélérer en 2012, pour atteindre 7,4 %, après 2,2 % en 2011. Cette accélération proviendrait avant tout d'une reprise du secteur primaire, dont la contribution à la croissance réelle du PIB devrait s'élever à 0,9 point, sous l'hypothèse d'une pluviosité plus favorable. Le secteur tertiaire verrait sa contribution à la croissance réelle se maintenir à un niveau élevé, à hauteur de 5,5 points. Les secteurs du transport, des

télécommunications ainsi que celui du commerce devraient voir leur contribution s'accroître en 2012. Par ailleurs, la reprise de l'activité, en février 2012, de la raffinerie de Djermaya devrait contribuer positivement à un essor de l'activité au Tchad.

S'agissant des finances publiques, le solde base engagements, hors dons, se détériorerait pour atteindre - 5,2 % en 2012. Cette tendance serait expliquée principalement par une hausse des dépenses courantes. Cette dernière serait imputable à une nouvelle hausse de la masse salariale, ainsi qu'à l'augmentation des subventions et des transferts.

Concernant les comptes extérieurs, la progression des exportations de fibres de coton et de pétrole devrait s'atténuer, alors que, dans le même temps, les importations devraient croître de l'ordre de 29 %, du fait de dépenses accrues dans le secteur non pétrolier. Au total, le déficit des transactions courantes devrait sensiblement se creuser, pour atteindre 6,1 % du PIB.

Le taux d'inflation en moyenne annuelle devrait s'établir à 4,2 % en 2012, contre 2,0 % en 2011. Cette nette recrudescence des tensions inflationnistes résulterait de la fermeté de la demande, alimentée notamment par les augmentations des salaires et traitements de l'État.







## Caractéristiques géographiques et humaines

**Superficie** : 1 861 km<sup>2</sup> : Grande Comore (1 148 km<sup>2</sup>), Anjouan (424 km<sup>2</sup>) et Mohéli (290 km<sup>2</sup>)

**Population** : 660 000 habitants. Densité : 354 habitants/km<sup>2</sup>. Part de la population urbaine : 28,1 %. Taux de croissance démographique : 2,4 %. Langues officielles : français, arabe

**Principales villes** : Moroni (capitale administrative) – Grande Comore, Mutsamudu – Anjouan, Fomboni – Mohéli

**Régime politique** : le président Ikililou Dhoinine, originaire de Mohéli, a été élu le 26 décembre 2010 et investi le 26 mai 2011, mettant un terme à deux années d'instabilité politique et institutionnelle, suite aux difficultés rencontrées pour mettre en œuvre le système de présidence tournante. Instaurée par la Constitution de 2001, la présidence tournante entre les trois îles de l'archipel avait auparavant porté à la magistrature suprême le président Ahmed Abdallah Sambi (originaire d'Anjouan) de 2006 à 2011.

## Économie

**PIB par habitant<sup>1)</sup> (2011)** : 903 dollars

**Répartition du PIB par secteur d'activité<sup>2)</sup> (2009)** :

Primaire	52,7 %
Secondaire	11,3 %
Tertiaire	36,0 %

1) Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2012

2) Source : Banque centrale des Comores

## Indicateurs de développement

**Espérance de vie** : 61,1 ans

**Taux de mortalité infantile** : 6,3 %

**Taux d'alphabétisation des adultes** : 74,2 %

**Population en deçà du seuil de pauvreté<sup>1)</sup>** : 46,1 %

**Indice de développement humain – Classement** : 163<sup>e</sup>/187

1) Moins de 1,25 dollar par jour

Sources : PNUD (2012), *Rapport mondial sur le développement humain* (données 2011) ; Banque mondiale, *World Development Indicators* (données 2010) pour le taux de mortalité infantile

## Accords internationaux

Les Comores sont membres de la Commission de l'Océan Indien (COI) et du COMESA, qui regroupe dix-neuf États de l'Afrique orientale et australe et de l'Océan Indien. Les Comores ont adhéré à la Ligue des États Arabes (LEA) en 1993.

## Relations avec la communauté financière internationale

Le Conseil d'administration du FMI avait approuvé l'octroi, en septembre 2009, d'une Facilité élargie de crédit (FEC) de 13,6 millions de DTS. La troisième revue du programme a été adoptée en juin 2012, portant le total des décaissements à 8,9 millions de DTS (soit environ 13,5 millions de dollars). Suite aux difficultés rencontrées pour respecter les cibles du programme FMI, notamment celle relative à la réduction des arriérés intérieurs, le programme a été révisé et étendu jusqu'à fin 2013. L'Union a atteint le point de décision de l'initiative PPTE renforcée en juin 2010.

Approuvée en mai 2010, la Stratégie intérimaire de la Banque mondiale pour la période 2010-2012 vise à faciliter l'atteinte du point d'achèvement PPTE d'ici à fin 2012. Elle est axée sur la croissance, la réduction de la vulnérabilité sociale, le renforcement des capacités de l'État et la gouvernance. À fin juillet 2012, le portefeuille actif de la Banque aux Comores comprenait quatre projets, dont deux approuvés en 2011, pour un montant total de 12,2 millions de dollars.

## ACTIVITÉ

L'activité économique comorienne a poursuivi son redressement en 2011, le PIB réel progressant de 2,6 %, après 2,2 % en 2010. La croissance a été principalement soutenue par les bons résultats du secteur agricole et le dynamisme de la demande intérieure privée.

Le secteur primaire, qui emploie une grande majorité de la population, est dominé par l'agriculture, l'élevage et la pêche. Malgré l'important potentiel du secteur agricole et la multiplication des initiatives en faveur de ce secteur, l'agriculture comorienne continue de souffrir de difficultés récurrentes, marquées notamment par une faible mécanisation, l'absence d'irrigation des cultures et des contraintes d'acheminement et de conservation des produits. Depuis quelques années, l'agriculture comorienne semble entamer une mutation structurelle, passant d'une culture de produits de rente, sur le déclin, à une culture de produits vivriers, destinés au marché local et pour partie également à l'exportation vers Mayotte. En 2011, les productions vivrières ont été favorablement orientées, avec la hausse soutenue de la quasi-totalité des produits.

Le secteur de la pêche a bénéficié, en avril 2011, du renouvellement de l'accord avec l'Union européenne

### Comptes nationaux des Comores

(en milliards de francs comoriens (KMF) ; taux et variations en %)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Ressources</b>	<b>236,0</b>	<b>255,8</b>	<b>268,3</b>	<b>280,0</b>
PIB nominal	175,7	185,6	197,1	205,6
Importations de biens et services	60,3	70,2	71,3	74,4
<b>Emplois</b>	<b>236,0</b>	<b>255,8</b>	<b>268,3</b>	<b>280,0</b>
Consommation finale	199,1	218,1	239,1	249,5
Formation brute de capital fixe (b)	34,8	34,2	24,6	25,6
Exportations de biens et services	2,2	3,5	4,6	4,8
Taux d'investissement (en % du PIB)	19,8	18,4	12,5	12,5
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	0,4	1,9	2,2	2,6
Indice des prix à la consommation (en moyenne annuelle)	4,7	4,9	3,8	1,8

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris variation de stocks

Sources : BCC, administrations nationales

pour l'exploitation des ressources dans les eaux territoriales comoriennes, moyennant une contrepartie financière consacrée à la professionnalisation du secteur et au développement des infrastructures portuaires, pour un montant de 300 000 euros par an sur la période 2011-2015. Ces investissements sont d'autant plus nécessaires que selon des estimations, seulement 45 % du potentiel halieutique serait réellement exploité, en raison notamment du caractère vétuste des embarcations. Par ailleurs, une société industrielle de pêche a été créée en juillet 2011 par une société sri-lankaise, qui pourrait à terme relancer ce secteur.

S'agissant des cultures de rente (vanille, girofle et ylang-ylang), la campagne 2011 s'est inscrite dans la continuité de celle de l'année précédente. La production de girofle, premier produit d'exportation des Comores, a poursuivi son essor, augmentant de 12,5 %, notamment grâce au dynamisme de la demande asiatique.

La production d'ylang-ylang, produit recherché en parfumerie et en aromathérapie, semble ces dernières années sur le déclin. Les Comores ont longtemps été le premier producteur mondial, mais les trois îles de l'archipel ont désormais cédé leur place à Madagascar et à l'Indonésie. La production a ainsi stagné en 2011,

### Principales productions vivrières

(en tonnes)

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Tubercules</b>	<b>100 745</b>	<b>102 861</b>	<b>105 506</b>	<b>105 517</b>
Mais	11 580	11 823	12 478	12 483
Manioc	46 378	47 352	48 358	48 360
Taro	21 140	21 584	22 099	22 101
Igname	21 647	22 102	22 571	22 573
<b>Légumineuses</b>	<b>16 903</b>	<b>17 620</b>	<b>18 228</b>	<b>18 237</b>
Ambrevades	12 093	12 683	13 153	13 157
Ambériques	1 947	1 988	2 032	2 034
Arachides	2 863	2 949	3 043	3 046
<b>Bananes</b>	<b>48 580</b>	<b>51 641</b>	<b>53 697</b>	<b>53 701</b>
<b>Légumes</b>	<b>26 369</b>	<b>25 306</b>	<b>25 966</b>	<b>25 971</b>
Tomates	6 709	6 910	7 131	7 134
Patate douce	18 018	18 396	18 835	18 837
Autres (oignons, riz paddy)	1 642	1 706	1 710	1 706

(a) Chiffres provisoires

Source : Direction nationale de la Statistique comorienne

**Principaux produits de rente**

(en tonnes)

	2008	2009	2010	2011 (a)
Vanille	50	50	40	40
Girofle	3 000	1 700	4 000	4 500
Ylang-ylang	49	40	50	50

(a) Chiffres provisoires

Sources : BCC, administrations nationales

au niveau de 50 tonnes. La chute marquée des cours mondiaux et le report vers des productions vivrières moins dépendantes des fluctuations des marchés internationaux sont les principales causes de ce déclin. Cependant, un partenariat entre une société de parfum et les producteurs de Mohéli, qui passe par l'achat de nouveaux alambiques permettant de distiller la fleur, pourrait favoriser à terme un certain redémarrage de cette filière.

La production de vanille a stagné en 2011, s'établissant à 40 tonnes, loin des pics de productions atteints en 1990 (200 tonnes). Le secteur, en crise depuis 2004, continue de souffrir de la baisse des prix mondiaux, pour partie due à la concurrence des arômes de synthèse.

Le secteur secondaire reste peu développé aux Comores du fait de l'étroitesse du marché intérieur et du déficit en infrastructures. L'industrie comorienne se limite aux activités artisanales, à la transformation primaire des cultures de rente (conditionnement de la vanille, distillation des plantes à parfum) et au secteur du BTP (concassage de lave, construction immobilière). Le secteur énergétique a connu des avancées notables en 2011, avec le soutien des bailleurs traditionnels, en particulier dans le domaine de l'énergie solaire et de l'eau potable, sur l'île de Mohéli. Le secteur de la construction a également été dynamique, soutenu par la mise en œuvre des programmes d'investissement public. Le projet d'électrification générale de l'île d'Anjouan, entamé en septembre 2009 grâce à une subvention de l'État d'un montant de 600 millions de francs comoriens, s'est achevé en 2011. 40 kilomètres de routes ont par ailleurs été réalisés sur financement public, pour un montant de 6,4 milliards de francs comoriens. Enfin, le port de Mohéli a été réhabilité pour un montant de 9 millions d'euros.

Le secteur tertiaire a été le moteur principal de la croissance, après le secteur primaire. L'année 2011 n'a toutefois pas été une année faste pour le secteur

du tourisme, en partie à cause de la crise institutionnelle et surtout des retards accumulés dans la reconstruction du complexe hôtelier du Galawa, unique hôtel cinq étoiles du pays, qui se situe dans le Nord de la Grande Comore, et dont la rénovation devrait s'achever en 2012. Sa réouverture devrait permettre le redémarrage du secteur touristique, l'exploita-

tion de l'hôtel ayant représenté jusqu'à 3 % du PIB au début de la décennie. En 2011, afin de rendre la venue aux Comores plus attractive pour les touristes, les autorités ont abaissé le coût du visa d'entrée de 60 à 15 euros.

S'agissant du secteur des télécommunications, la mise en service du réseau de fibre optique par câble sous-marin (projet « EASSY », Eastern Africa Submarine Cable System, système de câble à fibre optique long de 10 294 kilomètres qui longe la côte orientale de l'Afrique) est intervenue en mai 2011, pour un coût de 21 millions d'euros supporté par l'entreprise Comores Telecom (financé sur fonds propres), auquel s'est ajouté le coût du raccordement inter-îles, pour lequel l'entreprise publique de télécommunications a eu recours à un emprunt auprès de l'Exim Bank chinoise, pour un montant de 30 millions de dollars.

La hausse du niveau général des prix a sensiblement ralenti en 2011, le taux d'inflation revenant, en moyenne annuelle, à 1,8 %, contre 3,8 % en 2010. L'atténuation des tensions inflationnistes, observée en dépit de la hausse des prix des produits pétroliers et de certaines denrées alimentaires importées, a principalement résulté de l'abondance de l'offre agricole en 2011.

**FINANCES PUBLIQUES**

L'exécution des finances publiques en 2011 s'est traduite par une légère amélioration des principaux soldes budgétaires. Le solde budgétaire de base, déficitaire à hauteur de 2,2 % du PIB en 2010, est ressorti en excédent de 1,1 % du PIB en 2011. Cette évolution tient avant tout à l'amélioration des recettes intérieures, qui se sont accrues de 20,5 %.

Les recettes budgétaires sont ressorties en hausse de près de 6 milliards, pour atteindre 34,8 milliards, principalement du fait de la très forte hausse des recettes non fiscales (+ 75,4 %) qui se sont élevées

à 11,3 milliards de francs comoriens et ont représenté 22,1 % des recettes totales (contre seulement 10,9 % en 2010). Cette évolution résulte principalement des recettes perçues dans le cadre du programme de citoyenneté économique conclu avec les autorités d'Abu Dhabi. Les recettes fiscales ont, quant à elles, augmenté de 4,8 % par rapport à 2010, grâce au renforcement des capacités de recouvrement des impôts. Après le don exceptionnel consenti par le Qatar en 2010 pour un montant de 20 millions d'euros (soit plus de 6 % du PIB), le niveau des dons s'est replié de 46,3 %, pour s'établir à un niveau de 16,1 milliards de francs comoriens.

Les dépenses totales ont progressé de 8,1 % en 2011 (contre + 2,5 % lors de l'exercice antérieur). Les dépenses courantes (35,8 milliards) ont enregistré une hausse de 8,1 %, en liaison avec la hausse des autres dépenses de fonctionnement, qui ont presque doublé en un an. La masse salariale a en revanche été contenue (- 0,5 % après + 8,6 % en 2010), en cohérence avec les recommandations du FMI. Les dépenses en capital n'ont augmenté que de 1,0 %, la baisse des investissements financés sur fonds propres (- 43,7 %) étant compensée par une plus forte mobilisation des financements extérieurs (+ 13,4 %). Ces dépenses ont été principalement consacrées au développement des infrastructures énergétiques et portuaires.

Les arriérés de paiement intérieurs (arriérés de salaires et fournisseurs de l'État) et extérieurs ont été réduits de 7,3 milliards. Au total, le solde base caisse a enregistré un déficit de 4,2 milliards, soit 2 % du PIB, contre un excédent de 0,9 % en 2010.

Tableau des opérations financières de l'État comorien

(en millions de francs comoriens (KMF))

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Recettes totales</b>	<b>41 853</b>	<b>44 776</b>	<b>58 869</b>	<b>50 907</b>
<b>Recettes</b>	<b>23 267</b>	<b>26 401</b>	<b>28 875</b>	<b>34 793</b>
Recettes fiscales	18 176	20 515	22 449	23 520
Recettes non fiscales	5 091	5 887	6 426	11 273
<b>Dons extérieurs</b>	<b>18 586</b>	<b>18 374</b>	<b>29 994</b>	<b>16 114</b>
<b>Dépenses totales et prêts nets</b>	<b>46 339</b>	<b>43 628</b>	<b>44 703</b>	<b>47 793</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>29 856</b>	<b>34 241</b>	<b>33 115</b>	<b>35 785</b>
Salaires	15 690	17 034	18 500	18 409
Autres biens et services	8 122	7 447	7 553	7 662
Transferts	2 678	5 325	3 578	3 889
Intérêts de la dette	1 274	1 070	1 036	952
Autres dépenses courantes (assistance technique)	2 092	3 365	2 448	4 874
<b>Dépenses en capital</b>	<b>16 484</b>	<b>8 939</b>	<b>11 588</b>	<b>11 708</b>
Dépenses budgétaires	1 759	1 563	2 515	1 417
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	14 725	7 326	9 073	10 291
Autres Financements	0	50	0	0
<b>Prêts nets</b>	<b>0</b>	<b>448</b>	<b>0</b>	<b>300</b>
<b>Solde primaire (hors dons) (b)</b>	<b>- 4 982</b>	<b>- 5 018</b>	<b>- 3 271</b>	<b>3 417</b>
<b>Solde global base engagements (y compris dons) (c)</b>	<b>- 4 486</b>	<b>1 148</b>	<b>14 166</b>	<b>3 114</b>
<b>Arriérés</b>	<b>309</b>	<b>431</b>	<b>- 12 430</b>	<b>- 7 281</b>
Sur dette extérieure	232	- 271	- 4 007	- 1 662
Sur dette intérieure	77	702	- 8 423	- 5 619
<b>Solde (base caisse) (d)</b>	<b>- 4 177</b>	<b>1 579</b>	<b>1 736</b>	<b>- 4 167</b>
<b>Ajustement spécial (e)</b>			<b>- 3 900</b>	<b>3 900</b>
<b>Financement</b>	<b>4 234</b>	<b>- 1 255</b>	<b>2 190</b>	<b>377</b>
<b>Financement extérieur net</b>	<b>2 219</b>	<b>- 2 386</b>	<b>2 909</b>	<b>- 403</b>
Tirages	1 088	60	548	31
Amortissement de la dette	- 2 164	- 2 239	- 2 774	- 2 773
Financement exceptionnel	280	5 964	15 472	5 809
Apurement d'arriérés	0	- 5 016	0	0
Variation arriérés en principal	3 015	- 1 155	- 10 337	- 3 470
<b>Financement intérieur net</b>	<b>2 015</b>	<b>1 131</b>	<b>- 719</b>	<b>780</b>
Écart de financement	57	324	26	111
<b>En pourcentage du PIB</b>				
Recettes totales (hors dons)	13,2	14,2	14,7	16,9
Dépenses courantes	17,0	18,4	16,8	17,4
<b>Solde :</b>				
primaire (b)	- 2,8	- 2,7	- 1,7	1,7
budgétaire de base (f)	- 3,6	- 3,5	- 2,2	1,1
base caisse (d)	- 2,4	0,9	0,9	- 2,0

Note : le périmètre du TOFE consolidé intègre les données relatives aux administrations publiques fédérales et locales, y compris Anjouan depuis 2003. Les comptes publics demeurent toutefois décentralisés.

(a) Chiffres provisoires

(b) Solde primaire = recettes courantes - dépenses courantes (hors intérêts) - dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(c) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) - dépenses totales

(d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés + autres

(e) Les recettes de 2010 reçues en 2011

(f) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) - dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : ministère des Finances, FMI



En matière de réformes structurelles, du fait de la crise institutionnelle, le pays a pris du retard dans la mise en œuvre de certaines réformes en 2011, en particulier en matière de réforme des entreprises publiques (principalement Comores Télécoms – télécommunications –, Société Comorienne des Hydrocarbures – importation et dépôt d'hydrocarbures – et MAMWE – électricité –). La finalisation du recensement des agents de la fonction publique n'est intervenue qu'en décembre 2011, soit une année après l'échéance prévue.

## COMPTES EXTÉRIEURS

L'année 2011 a été caractérisée par une aggravation du déficit des transactions courantes, passé de 14,6 milliards en 2010 (7,4 % du PIB) à 19,4 milliards (9,4 % du PIB), soit une augmentation de 33,1 %. Cette détérioration du déficit courant recouvre principalement un creusement de la balance commerciale, sous l'effet d'un renchérissement du prix des importations de pétrole et de la hausse des importations de riz. Le taux de couverture des importations par les exportations est demeuré très faible (13,8 %), caractéristique de la plupart des économies insulaires.

La progression des exportations a atteint 13,8 % en glissement annuel, pour représenter 9,7 milliards de francs comoriens, la baisse des exportations d'ylang-ylang (- 15,4 %) étant compensée par la hausse des ventes de girofle (+ 17,6 %) et de vanille (+ 13,5 %). Même si les Comores ont adhéré en 2006 à la zone de libre échange du Marché commun de l'Afrique australe et orientale (Comesa), les exportations restent majoritairement orientées vers les pays de l'Union européenne (55 %).

L'augmentation de 7,2 % des importations est principalement imputable à l'accroissement des importations

de riz (+ 67,7 %), de produits pétroliers (+ 13,6 %) et de véhicules (+ 21,5 %). Les achats de poisson et de viande n'ont progressé que de 2,0 %. Les importations, notamment de produits pétroliers (24,2 % des importations), proviennent majoritairement des pays du Golfe.

Le déficit de la balance des services s'est creusé de 7,0 % en 2011, passant de 10,8 milliards à 11,6 milliards.

### Balance des paiements des Comores

(en millions de francs comoriens (KMF))

	2008	2009	2010	2011 (a)
<b>Transactions courantes</b>	<b>- 23 078</b>	<b>- 14 008</b>	<b>- 14 597</b>	<b>- 19 426</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>- 55 776</b>	<b>- 53 361</b>	<b>- 57 488</b>	<b>- 60 846</b>
Exportations FOB	3 296	6 684	8 386	9 748
dont : vanille	654	645	309	350
girofle	848	3 221	5 410	6 361
ylang-ylang	815	762	881	745
autres essences	33	26	0	18
autres produits	74	643	1 056	1 434
Importations FOB	59 072	60 045	65 874	70 594
dont : produits pétroliers	9 629	9 514	15 037	17 087
riz	4 432	6 388	5 585	9 369
véhicules, pièces détachées	4 620	5 401	6 565	7 979
viande, poisson	2 926	2 942	3 992	4 069
fer, fonte, acier	1 429	2 565	2 247	2 622
ciment	2 514	4 497	4 469	5 245
autres produits	20 899	26 082	26 512	23 167
<b>Balance des services</b>	<b>- 5 080</b>	<b>- 8 493</b>	<b>- 10 820</b>	<b>- 11 580</b>
Fret et assurance	- 13 780	- 17 101	- 19 836	- 22 483
Voyages	7 370	5 619	5 923	7 572
Transports	- 3 629	- 3 601	- 4 116	- 4 481
Autres	4 959	6 590	7 209	7 812
<b>Balance des revenus</b>	<b>- 598</b>	<b>- 439</b>	<b>- 316</b>	<b>- 301</b>
Rémunération des salariés	0	0	0	0
Revenus des investissements	- 598	- 439	- 316	- 301
<b>Balance des transferts courants</b>	<b>38 375</b>	<b>48 286</b>	<b>54 027</b>	<b>53 301</b>
Privés	32 933	34 062	27 683	31 883
Publics	5 443	14 224	26 344	21 418
<b>Compte de capital et d'opérations financières</b>	<b>24 680</b>	<b>12 448</b>	<b>13 328</b>	<b>15 786</b>
<b>Compte de capital</b>	<b>16 677</b>	<b>16 532</b>	<b>26 445</b>	<b>20 972</b>
<b>Compte d'opérations financières</b>	<b>8 002</b>	<b>- 4 084</b>	<b>- 13 117</b>	<b>- 5 186</b>
Investissements directs étrangers	1 556	4 882	3 099	8 194
Autres investissements	6 443	2 775	- 14 008	- 7 330
<b>Financement exceptionnel (pour mémoire)</b>	<b>280</b>	<b>5 964</b>	<b>15 472</b>	<b>5 809</b>
<b>Erreurs et omissions</b>	<b>- 1 605</b>	<b>13 301</b>	<b>3 478</b>	<b>9 689</b>
<b>Solde global</b>	<b>- 3</b>	<b>11 741</b>	<b>2 208</b>	<b>6 050</b>
Variation des réserves officielles (le signe « - » correspond à une hausse)	3	- 11 741	- 2 208	- 6 050
<b>Exportations/Importations (en %)</b>	<b>5,6</b>	<b>11,1</b>	<b>12,7</b>	<b>13,8</b>

(a) Chiffres provisoires

Source : BCC

En dépit du dynamisme relatif des flux touristiques (+ 27,8 % de recettes, à 7,6 milliards), l'alourdissement de la facture des transports (+ 13,3 %) et surtout du coût du fret et des assurances (+ 13,0 %) a aggravé le déficit des services.

Les transferts de fonds des migrants, traditionnellement élevés aux Comores du fait de la taille importante de la diaspora (qui représente près de la moitié de la population comorienne), ont connu une reprise sensible en 2011 (+ 15,2 %), représentant 15,5 % du PIB, soit 1 point de plus que l'année précédente. Cette hausse des transferts privés a été plus que compensée par la diminution des financements en provenance des bailleurs de fonds (- 18,7 %), ce recul s'expliquant notamment par les difficultés d'ordre institutionnel ayant retardé l'exécution du programme FEC conclu avec le FMI.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est accru de 18,4 % par rapport à 2010, représentant 15,8 milliards. Cette évolution traduit en particulier la reprise des investissements directs étrangers, qui ont plus que doublé en un an, du fait de la mise en œuvre de projets immobiliers et touristiques.

Au total, la balance des paiements a dégagé un excédent global de 6,0 milliards en 2011, après un excédent de 2,2 milliards un an plus tôt. Cet excédent a permis d'accroître les réserves officielles de change à due concurrence.

À fin 2010, l'encours de la dette extérieure des Comores était estimé à 227,4 millions de dollars, essentiellement contractée auprès de créanciers multilatéraux

et à long terme. Il représentait 308 % des exportations de biens et services et près de 42 % du PIB, tandis que le service de la dette mobilisait 18,4 % des recettes budgétaires de l'État comorien. À fin 2011, l'encours de la dette extérieure des Comores est estimé à 40,2 % du PIB, en baisse par rapport à l'année précédente, reflétant les allègements de dette obtenus.

La dette des Comores présente donc toujours un niveau insoutenable, même si le poids de la dette a légèrement diminué depuis la conclusion d'un programme FEC avec le FMI en septembre 2009. Les Comores ont en effet bénéficié, en novembre 2009, d'un allègement de 80 % du total des paiements dus au Club de Paris sur toute la durée de la Facilité. Le réaménagement a porté sur 13 millions de dollars, incluant une annulation de créances de 1 million et un rééchelonnement de 12 millions. En outre, après l'atteinte du point de décision de l'initiative PPTE en juin 2010, un nouvel accord de restructuration de la dette extérieure des Comores a été conclu avec le Club de Paris, se traduisant par une réduction supplémentaire de 50 % du service de la dette dû à ces créanciers. L'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE, conditionnée à la mise en œuvre satisfaisante du programme avec le FMI, reste indispensable pour ramener à un niveau soutenable la dette extérieure du pays.

## SYSTÈME BANCAIRE

Le système bancaire comorien est composé de quatre établissements bancaires : la Banque pour l'Industrie et le Commerce des Comores (BIC-C), filiale du groupe BNP-Paribas ; la Banque de Développement des Comores (BDC), spécialisée dans l'octroi de crédits à moyen et long terme ; l'Exim Bank Comores (à capitaux tanzaniens) et la Banque Fédérale du Commerce (BFC) à capitaux koweïtiens. À ces banques s'ajoutent les services financiers de la SNPSF (Société nationale des Postes et des Services financiers), deux institutions financières décentralisées (Union des Mutuelles d'Épargne et de Crédit - MECK - et Sanduk d'Anjouan) et deux bureaux de change (Comores

### Dette extérieure des Comores

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2009	2010	2011
<b>Dette extérieure totale</b>	<b>248,1</b>	<b>227,4</b>	<b>nd</b>
Indicateurs de dette (en valeurs actuelles)			
Dette extérieure/exportations de biens et services	330,0	308,0	286,0
Dette extérieure/PIB	46,2	41,8	40,2
Service payé de la dette/exportations de biens et services	14,3	19,5	9,7
Service payé de la dette/recettes budgétaires	14,4	18,4	9,6

Source : FMI

## Situation simplifiée du système bancaire comorien

(en millions de francs comoriens (KMF))

Actif	2009	2010	2011	Passif	2009	2010	2011
Opérations de trésorerie et interbancaires	24 905	25 555	32 536	Opérations de trésorerie et interbancaires	1 860	3 578	2 973
Crédits nets	29 409	39 010	37 204	Dépôts	44 802	53 009	58 571
Opérations sur titres et diverses	6 111	4 299	5 189	Opérations sur titres et diverses	3 967	2 824	3 038
Immobilisations nettes	3 120	4 228	4 717	Fonds propres	12 134	12 433	13 839
Autres (charges de l'exercice...)	457	1 298	808	Autres (produits exercice)	1 239	2 546	2 033
<b>Total</b>	<b>64 002</b>	<b>74 390</b>	<b>80 454</b>	<b>Total</b>	<b>64 002</b>	<b>74 390</b>	<b>80 454</b>

Source : BCC

Express et la Maison Comorienne des Transferts et des Valeurs).

En 2011, le système bancaire a poursuivi son développement, le total du bilan des établissements de crédit (banques, sociétés financières et établissements de microfinance) ayant progressé de 8,2 % (après une hausse de 16,2 % en 2010), pour s'établir à 80,5 milliards de francs comoriens. Les institutions de microfinance jouent un rôle important dans le système financier comorien, leur part dans le bilan cumulé global atteignant 32 % (contre 55,2 % pour les banques et 12,8 % pour les établissements financiers). Le niveau des encours distribués à l'économie a connu peu d'évolution par rapport à 2010, ressortant à 42 milliards, tandis que les dépôts collectés auprès de la clientèle s'élevaient à 58,6 milliards, en hausse de 10,5 %. Le taux de couverture des crédits par les dépôts s'est établi à 139,2 %, après 125,9 % en 2010. La majorité des prêts, finançant principalement des activités d'artisanat et de commerce, sont octroyés à court et à moyen terme, la maturité moyenne s'établissant à vingt-quatre mois.

La qualité du portefeuille de crédits est demeurée dégradée, avec un taux de créances douteuses représentant 17 % de l'encours de crédit et provisionnées à hauteur de 53,3 % à fin décembre 2011 (contre 60 % à fin 2010).

La rentabilité du secteur bancaire a fléchi par rapport à l'exercice 2010. Le résultat net provisoire des banques en 2011 a représenté 260 millions, contre 379 millions en 2010. Le résultat net des deux réseaux de microfinance a, quant à lui, crû de 20,9 % et s'est élevé à 872 millions en 2011.

## PERSPECTIVES

Selon les prévisions du FMI (juin 2012), l'économie comorienne devrait enregistrer une hausse de son PIB réel autour de 2,5 % en 2012, soit un niveau proche de celui observé (2,2 %) en 2011, en particulier grâce au dynamisme du secteur agricole.

En 2012, les Comores pourraient atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE, ouvrant la voie à de nouvelles annulations de dette. Ceci reste toutefois conditionné à la mise en œuvre d'importantes réformes structurelles, prévues par le programme avec le FMI, notamment :

- le renforcement de la gestion des finances publiques, en particulier en matière de gestion de la dette ;
- la réforme des entreprises publiques : l'appel à un partenaire stratégique pour Comores Telecom pourrait avoir lieu en décembre prochain et des plans stratégiques de restructuration pourraient être adoptés prochainement pour la Société Comorienne des Hydrocarbures et la MAMWE (électricité) ;
- l'application effective de la loi de passation des marchés publics, votée au cours du premier trimestre 2012.

À terme, la réduction du poids de l'endettement et du service de la dette devrait permettre de favoriser une réorientation des dépenses en faveur de la lutte contre la pauvreté et des dépenses d'investissement indispensables au rehaussement du potentiel de croissance.



---

6

# ANNEXES

## ANNEXE 1

## Situation de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest

(en millions de francs CFA (XOF))

Actif	31 décembre 2010	31 décembre 2011	Passif	31 décembre 2010	31 décembre 2011
<b>Avoirs en or</b>	<b>785 987</b>	<b>999 679</b>	<b>Billets et monnaies</b>	<b>3 933 174</b>	<b>4 159 516</b>
<b>Fond monétaire international</b>	<b>557 005</b>	<b>569 820</b>	<b>Banques et institutions étrangères</b>	<b>75 842</b>	<b>62 767</b>
Position de réserve	23 934	24 736	<b>Banques et institutions communes de l'Union</b>	<b>254 477</b>	<b>330 540</b>
DTS détenus	533 071	545 084	<b>Établissements de crédit</b>	<b>1 111 568</b>	<b>1 374 614</b>
<b>Avoirs en monnaies étrangères</b>	<b>5 483 315</b>	<b>5 790 809</b>	<b>Trésors nationaux et autres comptables publics</b>	<b>619 106</b>	<b>806 937</b>
Compte d'opérations	3 058 337	3 027 544	<b>Autres comptes de dépôts</b>	<b>19 177</b>	<b>44 468</b>
Correspondants dans la Zone	176 539	153 552	<b>Transferts à exécuter</b>	<b>26 919</b>	<b>8 592</b>
Correspondants en dehors de la Zone	11 953	10 264	Transferts UMOA-extérieur émis	11 180	681
Bons d'institutions financières	2 159 594	2 533 337	Transferts extérieurs-UMOA reçus	10 957	5 039
Chambre de compensation de l'Afrique de l'Ouest	4 466	4 566	Dispositions inter-UMOA émises	3 345	19
Billets étrangers	26 982	4 917	Dispositions internes émises	1 437	2 853
Créances rattachées (intérêts courus)	45 444	56 629	<b>Engagements en monnaies étrangères</b>	<b>9 843</b>	<b>10 211</b>
<b>Créances sur les banques et établissements financiers</b>	<b>429 576</b>	<b>724 129</b>	<b>FMI</b>	<b>1 129 672</b>	<b>1 326 508</b>
<b>Créances sur les Trésors nationaux</b>	<b>875 178</b>	<b>910 851</b>	Recours au crédit du Fonds	506 904	689 305
Découvert en compte courant	231 006	212 926	Allocations de DTS	622 768	637 203
Titres d'État, concours adossés aux DTS et consolidations	459 439	505 311	<b>Provisions pour risques</b>	<b>40 078</b>	<b>59 485</b>
Créances rattachées	37 032	45 339	<b>Comptes d'ordre et divers</b>	<b>838 682</b>	<b>1 065 536</b>
Créances financières sur Trésors nationaux	147 701	147 275	<b>Capital et réserves</b>	<b>1 064 581</b>	<b>1 031 493</b>
<b>Opérations pour le compte des Trésors nationaux</b>	<b>537 600</b>	<b>695 259</b>	<b>Résultat</b>	<b>21 485</b>	<b>27 504</b>
FMI	494 799	656 382	<b>Total</b>	<b>9 144 604</b>	<b>10 308 171</b>
Autres concours	42 801	38 877			
<b>Immobilisations</b>	<b>335 599</b>	<b>342 167</b>			
<b>Autres actifs</b>	<b>140 344</b>	<b>275 457</b>			
<b>Total</b>	<b>9 144 604</b>	<b>10 308 171</b>			

## ANNEXE 2

## Situation de la Banque des États de l'Afrique Centrale

(en millions de francs CFA (XAF))

Actif	31 décembre 2010	31 décembre 2011	Passif	31 décembre 2010	31 décembre 2011
<b>Disponibilités extérieures à vue</b>	<b>4 753 476</b>	<b>6 134 264</b>	<b>Billets et monnaies en circulation</b>	<b>2 107 408</b>	<b>2 390 728</b>
Billets et monnaies	12 556	26 073			
Correspondants	4 160	2 083	<b>Trésors et comptes publics nationaux</b>	<b>2 494 610</b>	<b>3 360 035</b>
Trésor français	4 736 760	6 106 108	Comptes courants	550 163	831 596
<b>Autres avoirs en devises convertibles</b>	<b>1 597 085</b>	<b>1 470 752</b>	Fonds de stabilisation des recettes budgétaires	1 240 964	715 271
			Fonds de réserves pour les générations futures	252 441	1 286 010
<b>Encaisse or</b>	<b>33 539</b>	<b>138 239</b>	Dépôts spéciaux	451 042	527 158
<b>Opérations avec le FMI</b>	<b>448 306</b>	<b>453 846</b>	<b>Banques et institutions financières</b>	<b>2 149 909</b>	<b>2 483 829</b>
Quote-part en devises	93 707	101 775	Banques et institutions étrangères	98 020	100 571
Avoirs en DTS	354 599	352 071	Banques et institutions financières de la Zone	2 051 889	2 383 258
<b>Créances sur les Trésors nationaux</b>	<b>603 645</b>	<b>554 499</b>	<b>Autres comptes courants</b>	<b>56 598</b>	<b>58 604</b>
Avances en comptes courants	522 366	471 092	<b>FMI-allocations de DTS</b>	<b>412 260</b>	<b>421 814</b>
Avances exceptionnelles	3 135	4 101			
Crédits à l'économie consolidés sur les États	78 144	79 306	<b>Emprunts et dettes à long et moyen terme</b>	<b>9 762</b>	<b>9 911</b>
<b>Contrepartie des allocations de DTS versées aux États</b>	<b>167 706</b>	<b>171 593</b>			
<b>Créances sur les banques</b>	<b>8 234</b>	<b>9 219</b>	<b>Autres passifs</b>	<b>37</b>	<b>0</b>
Concours du marché monétaire	367	2 844	<b>Provisions</b>	<b>13 862</b>	<b>15 367</b>
Avances sur effets à moyen terme	7 867	6 375	<b>Report à nouveau</b>	<b>- 29 574</b>	<b>- 28 156</b>
<b>Valeurs immobilisées</b>	<b>202 074</b>	<b>215 365</b>	<b>Réserves</b>	<b>305 938</b>	<b>330 471</b>
<b>Autres actifs : stocks de billets et monnaies non émis</b>	<b>47 399</b>	<b>35 895</b>	<b>Capital et prime d'augmentation</b>	<b>91 507</b>	<b>91 507</b>
<b>FMI-ajustements</b>	<b>18 844</b>	<b>20 107</b>	<b>Créditeurs divers</b>	<b>22 710</b>	<b>16 317</b>
<b>Débiteurs divers</b>	<b>10 331</b>	<b>5 115</b>	<b>Comptes de régularisation passif</b>	<b>247 687</b>	<b>35 324</b>
			<b>Résultat</b>	<b>7 925</b>	<b>23 143</b>
<b>Total</b>	<b>7 890 639</b>	<b>9 208 894</b>	<b>Total</b>	<b>7 890 639</b>	<b>9 208 894</b>

## ANNEXE 3

## Situation de la Banque centrale des Comores

(en millions de francs comoriens (KMF))

Actif	31 décembre 2010	31 décembre 2011	Passif	31 décembre 2010	31 décembre 2011
<b>Avoirs en or</b>	<b>303</b>	<b>380</b>	<b>Billets et pièces en circulation</b>	<b>19 616</b>	<b>22 136</b>
<b>Avoirs en devises</b>	<b>48 512</b>	<b>53 461</b>	<b>Engagements en devises</b>	<b>115</b>	<b>183</b>
Caisse en devises	2 082	1 834			
Compte en devises	46 430	51 627	<b>Relations avec le FMI</b>	<b>14 197</b>	<b>15 427</b>
<b>Relations avec le FMI</b>	<b>9 781</b>	<b>10 908</b>	Allocations de DTS	4 855	4 963
Avoirs en DTS	4 699	5 713	Emprunts FMI	4 574	5 585
Quote-part FMI	5 082	5 195	Comptes du FMI	4 768	4 879
<b>Créances sur les banques</b>	<b>60</b>	<b>0</b>	<b>Comptes des banques résidentes</b>	<b>19 427</b>	<b>22 602</b>
<b>Créances sur le Trésor</b>	<b>11 462</b>	<b>13 214</b>	<b>Comptes du Trésor</b>	<b>6 504</b>	<b>6 593</b>
Avance à l'État	5 897	6 742	<b>Entreprises publiques</b>	<b>82</b>	<b>183</b>
Prêt FMI	4 574	5 585	<b>Autres dépôts</b>	<b>36</b>	<b>41</b>
Allocations DTS utilisées	534	418	<b>Comptes de régularisation</b>	<b>598</b>	<b>849</b>
Prêt portage actions BDC	458	469	<b>Capitaux propres</b>	<b>13 140</b>	<b>13 169</b>
<b>Autres créances</b>	<b>294</b>	<b>329</b>	Capital	3 000	3 000
<b>Comptes de régularisation et divers</b>	<b>140</b>	<b>378</b>	Fonds de dotation en capital	341	341
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>3 191</b>	<b>2 565</b>	Réserves	9 090	9 120
Immobilisations corporelles	3 168	2 554	Provisions	38	53
Immobilisations incorporelles	23	11	Subventions d'investissement	291	275
<b>Titres de participation</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	Écart de réévaluation	380	380
<b>Total</b>	<b>73 793</b>	<b>81 285</b>	<b>Résultat</b>	<b>78</b>	<b>102</b>
			<b>Total</b>	<b>73 794</b>	<b>81 285</b>



ANNEXE 4

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

A

<b>ADP</b>	Alliance pour la démocratie et le progrès (RCA)
<b>AFD</b>	Agence française de développement
<b>AID</b>	Association internationale pour le développement (sigle anglais : IDA), groupe Banque mondiale
<b>ALUCAM</b>	Compagnie camerounaise d'aluminium
<b>ANIF</b>	Agence nationale d'investissement financière (Afrique centrale)
<b>ANPI</b>	Agence nationale pour la promotion de l'investissement (Comores)
<b>APD</b>	Aide publique au développement
<b>ART</b>	Agence de régulation des télécommunications (Comores)
<b>ASS</b>	Afrique subsaharienne
<b>AUPC</b>	Aide d'urgence post-conflit

B

<b>BAC</b>	Banque agricole et commerciale (Tchad)
<b>BACB</b>	Banque agricole et commerciale du Burkina
<b>BAfD</b>	Banque africaine de développement
<b>BANGE</b>	Banco nacional de Guinea Ecuatorial
<b>BAO</b>	Banco da Africa Ocidental (Guinée-Bissau)
<b>BCC</b>	Banque Centrale des Comores
<b>BCC</b>	Banque commerciale du Chari (Tchad)
<b>BCE</b>	Banque centrale européenne
<b>BCEAO</b>	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
<b>BDEAC</b>	Banque de développement des États de l'Afrique Centrale
<b>BDC</b>	Banque de développement des Comores
<b>BDU</b>	Banco Da Uniao (Guinée-Bissau)
<b>BEAC</b>	Banque des États de l'Afrique Centrale
<b>BEI</b>	Banque européenne d'investissement
<b>BFC</b>	Banque fédérale du commerce (Comores)
<b>BGD</b>	Banque gabonaise de développement
<b>BHG</b>	Banque de l'habitat du Gabon
<b>BHM</b>	Banque de l'habitat du Mali
<b>BIC-C</b>	Banque pour l'industrie et le commerce des Comores (groupe BNP Paribas)
<b>BICEC</b>	Banque internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (groupe Banques populaires)
<b>BICIG</b>	Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Gabon
<b>BMCE</b>	Banque marocaine du commerce extérieur
<b>BNI</b>	Banque nationale d'investissement (ex CAA Côte d'Ivoire)
<b>BOA</b>	Bank of Africa
<b>BOAD</b>	Banque ouest-africaine de développement
<b>BPMC</b>	Banque populaire maroco-centrafricaine
<b>BRI</b>	Banque des règlements internationaux
<b>BRICS</b>	Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud
<b>BRS</b>	Banque régionale de solidarité
<b>BRVM</b>	Bourse régionale des valeurs mobilières (Abidjan)

BSIC

Banque sahélo-saharienne pour l'investissement et le commerce

BTCI

Banque togolaise pour le commerce et l'industrie

BTD

Banque togolaise de développement

BTP

Bâtiment et travaux publics

BUMIGEB

Bureau des mines et de la géologie du Burkina

BVMAC

Bourse des valeurs mobilières d'Afrique Centrale (Libreville)

C

C2D

Contrat de désendettement développement

CAA

Caisse autonome d'amortissement (Cameroun)

CAD

Comité d'aide au développement. Le CAD regroupe 22 pays de l'OCDE qui mènent des actions en faveur des pays en développement.

CBAO

Compagnie bancaire d'Afrique de l'Ouest

CBC

Commercial Bank of Cameroon

CBCA

Commercial Bank Centrafrique

CBT

Commercial Bank of Tchad

CBIP

Compagnie de banques internationales de Paris

CCIC

Comité consultatif international du coton

CDC

Cameroon Development Corporation

CDN

Crédit du Niger

CEA

Commission économique pour l'Afrique (Nations-Unies)

CEB

Communauté électrique du Bénin

CEDEAO

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CEEAC

Communauté économique des États d'Afrique Centrale

CEET

Compagnie d'énergie électrique du Togo

CEMAC

Communauté économique et monétaire d'Afrique Centrale

CEN-SAD

Communauté des États sahélo-sahariens

CENTIF

Cellule nationale de traitement des informations financières (Afrique de l'Ouest)

CFA (XOF)

Franc de la Communauté financière africaine (UEMOA)

CFA (XAF)

Franc de la Coopération financière en Afrique Centrale (CEMAC)

CGH

Comoros Gulf Holding

CIPRES

Conférence interafricaine de prévoyance sociale

CIRAD

Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

CLAB

Comité de liaison anti-blanchiment

CLSP

Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté

CMCA

Crédit mutuel de Centrafrique

CMDT

Compagnie malienne des textiles

CMEC

China national machinery and equipment import and export corporation

CNAAS

Compagnie nationale d'assurance agricole du Sénégal

CNPC

China national petroleum corporation

CNUCED

Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement

COBAC

Commission bancaire d'Afrique Centrale (CEMAC)

COI

Commission de l'Océan indien

## ANNEXES

### Sigles et abréviations

<b>COMESA</b>	Common Market in Eastern and Southern Africa
<b>COMINAK</b>	Compagnie minière d'Akouta (Niger)
<b>CPLP</b>	Communauté des pays de langue portugaise
<b>CPM</b>	Comité de politique monétaire
<b>CREPMF</b>	Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers
<b>CSLP</b>	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
<b>CVD</b>	Cadre de viabilité de la dette

## D

<b>DGRE</b>	Don de gouvernance et de redressement économique
<b>DSCE</b>	Document de stratégie pour la croissance et l'emploi
<b>DSRP</b>	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
<b>DSX</b>	Douala Stock Exchange (Bourse de Douala)
<b>DTS</b>	Droit de tirage spécial

## E

<b>EAGB</b>	Electricidade e água da Guine-Bissau
<b>EASSY</b>	East Africa submarine cable system
<b>ECOWAN</b>	ECOWAS wide area network
<b>ECOWAS</b>	Economic community of West African states
<b>EDM</b>	Énergie du Mali
<b>EEEOA</b>	Système d'échanges d'énergie électrique ouest-africain
<b>EG-LNG</b>	Ecuatorial Guinea-Licudo natural gas
<b>EITI</b>	Extractive industries transparency initiative
<b>EONIA</b>	Euro overnight index average – Taux moyen interbancaire sur l'euro au jour le jour

## F

<b>FAD</b>	Fonds africain de développement
<b>FAO</b>	Food and agriculture organization
<b>FBCF</b>	Formation brute de capital fixe
<b>FBT</b>	Financial Bank Tchad
<b>FC</b>	Franc comorien (KMF)
<b>FCE</b>	Facilité de protection contre les chocs exogènes
<b>FEC</b>	Facilité élargie de crédit
<b>FED</b>	Fonds européen de développement
<b>FGCCC</b>	Fonds de garantie des coopératives café-cacao
<b>FMI</b>	Fonds monétaire international
<b>FN</b>	Forces nouvelles (Côte d'Ivoire)
<b>FNAC-FA</b>	Fédération nationale des agriculteurs comoriens et des femmes agricultrices
<b>FOB</b>	Free on board
<b>FRPC</b>	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (sigle anglais : PRGF)

## G – H

<b>GABAC</b>	Groupe d'action contre le blanchiment en Afrique centrale
<b>GAFI</b>	Groupe d'action financière
<b>GBPM</b>	Guinée-Bissau phosphate mining

<b>GIABA</b>	Groupe intergouvernemental anti-blanchiment en Afrique (Afrique de l'Ouest)
<b>GOANA</b>	Grande offensive agricole pour la nourriture et l'abondance
<b>HIPC</b>	Heavily indebted poor countries

## I – J

<b>IADM</b>	Initiative d'allègement de la dette multilatérale
<b>ICA</b>	Infrastructures consortium for Africa
<b>ICS</b>	Industries chimiques du Sénégal
<b>IDE</b>	Investissements directs étranger
<b>IEDOM</b>	Institut d'émission des départements d'outre-mer
<b>IEOM</b>	Institut d'émission d'outre-mer
<b>IFD</b>	Institutions financières décentralisées
<b>IHPC</b>	Indice harmonisé des prix à la consommation
<b>INS</b>	Institut national de la statistique
<b>IPC</b>	Indice des prix à la consommation
<b>ISN</b>	Interim strategy note
<b>ISPE</b>	Instrument de soutien à la politique économique
<b>ITIE</b>	Initiative pour la transparence dans les industries extractives

## K – L

<b>KEPCO</b>	Korean electric power corporation
<b>KMF</b>	Franc comorien
<b>LCB</b>	La Congolaise de banque
<b>LEA</b>	Ligue des États arabes

## M – N

<b>MCA</b>	Millenium challenge account
<b>MECK</b>	Mutuelles d'épargne et de crédit Comores
<b>MTN</b>	Mobile telecommunication network
<b>MUCODEC</b>	Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit
<b>NEPAD</b>	New partnership for African development (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique)
<b>NIGELEC</b>	Société nigérienne d'électricité
<b>NSI</b>	Note de stratégie intérimaire

## O

<b>OCDE</b>	Organisation pour la coopération et le développement économique
<b>OCI</b>	Organisation de la conférence islamique
<b>OGM</b>	Organisme génétiquement modifié
<b>OIF</b>	Organisation internationale de la francophonie
<b>OMAC</b>	Office monétaire de l'Afrique centrale
<b>OMC</b>	Organisation mondiale du commerce
<b>OMD</b>	Objectifs du millénaire pour le développement
<b>OMVG</b>	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie
<b>OMVS</b>	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
<b>ONEA</b>	Office national de l'eau et de l'assainissement
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies

## P – Q – R

<b>PAA</b>	Port autonome d'Abidjan
<b>PAC</b>	Port autonome de Cotonou
<b>PAD</b>	Port autonome de Douala
<b>PAL</b>	Port autonome de Lomé
<b>PAM</b>	Programme alimentaire mondial des Nations-Unies
<b>PAZF</b>	Pays africains de la Zone franc
<b>PCP</b>	Politique commune de la pêche
<b>PCT</b>	Parti congolais du travail
<b>PDG</b>	Parti démocratique gabonais
<b>PDGE</b>	Parti démocratique de Guinée équatoriale
<b>PECO</b>	Pays d'Europe centrale et orientale
<b>PED</b>	Pays en développement
<b>PER</b>	Programme économique régional
<b>PETROCI</b>	Société nationale d'opérations pétrolières de la Côte d'Ivoire
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PND</b>	Plan national de développement (Guinée équatoriale)
<b>PNG</b>	Position nette débitrice des gouvernements
<b>PNUD</b>	Programme des Nations-Unies pour le développement
<b>PPTTE</b>	Pays pauvre très endetté (en anglais : HIPC)
<b>PRGF</b>	Poverty reduction and growth facility (sigle français : FRPC)
<b>PROPARCO</b>	Société de promotion et de participation pour la coopération économique (filiale AFD)
<b>PUASA</b>	Programme d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire
<b>RCA</b>	République centrafricaine

## S

<b>SADC</b>	Southern African development community
<b>SAHFI</b>	Société sahélienne de financement
<b>SANDUK</b>	Établissements de microcrédit (Comores)
<b>SBEE</b>	Société béninoise d'énergie électrique
<b>SCO</b>	Société des ciments d'Onigbolo
<b>SENELEC</b>	Société nationale d'électricité (Sénégal)
<b>SFI</b>	Société financière internationale (sigle anglais : IFC), groupe Banque mondiale
<b>SGBC</b>	Société générale de Banques au Cameroun
<b>SGBCI</b>	Société générale de Banques en Côte d'Ivoire
<b>SGBGE</b>	Société générale de Banques en Guinée équatoriale
<b>SGBS</b>	Société générale de Banques au Sénégal
<b>SGTB</b>	Société générale tchadienne de banque
<b>SMP</b>	Staff monitored program
<b>SNAC</b>	Syndicat national des agriculteurs comoriens
<b>SNBG</b>	Société nationale des bois du Gabon
<b>SNEC</b>	Société nationale des eaux du Cameroun
<b>SNH</b>	Société nationale des hydrocarbures (Cameroun)
<b>SNI</b>	Société nationale d'investissement (Togo)

<b>SNPC</b>	Société nationale des pétroles du Congo
<b>SNPT</b>	Société nouvelle des phosphates du Togo
<b>SNPSF</b>	Société nationale des postes et des services financiers (Comores)
<b>SNRP</b>	Stratégie nationale de réduction de la pauvreté
<b>SOFIB</b>	Sociedade financeira internacional de Bissau
<b>SOFITEX</b>	Société burkinabè des fibres textiles
<b>SOGARA</b>	Société gabonaise de raffinage
<b>SOMAIR</b>	Société minière de l'Air (Niger)
<b>SONABEL</b>	Société nationale d'électricité du Burkina
<b>SONATEL</b>	Opérateur global de télécommunications au Sénégal (groupe France Telecom)
<b>SORGEE</b>	Schéma optionnel de réorganisation de la gestion des services publics de l'eau et de l'électricité (Mali)
<b>STEE</b>	Société tchadienne d'eau et d'électricité
<b>SONABHY</b>	Société nationale burkinabè des hydrocarbures
<b>SONARA</b>	Société nationale de raffinage (Cameroun)
<b>SOTELMA</b>	Société des télécommunications du Mali
<b>SVT</b>	Spécialistes en valeurs du trésor

## T

<b>TCM</b>	Taux créditeur minimum (BEAC)
<b>TDM</b>	Taux débiteur maximum (BEAC)
<b>TEC</b>	Tarif extérieur commun
<b>TIAO</b>	Taux d'intérêt sur les appels d'offres « positifs » (BEAC)
<b>TIMP</b>	Taux interbancaire moyen pondéré
<b>TIPP</b>	Taux d'intérêt des prises en pension (BEAC)
<b>TISP</b>	Taux d'intérêt sur les appels d'offres « négatifs » (BEAC)
<b>TMSA</b>	Tanger Mediterranean special agency
<b>TOFE</b>	Tableau des opérations financières de l'État
<b>TPB</b>	Taux de pénalité aux banques (BEAC)

## U – V – W

<b>UA</b>	Union africaine
<b>UE</b>	Union européenne
<b>UEAC</b>	Union économique de l'Afrique centrale
<b>UEMOA</b>	Union économique et monétaire ouest-africaine
<b>UGB</b>	Union gabonaise de banque
<b>UMAC</b>	Union monétaire d'Afrique centrale
<b>UMOA</b>	Union monétaire ouest-africaine
<b>UTB</b>	Union togolaise des banques
<b>VAN</b>	Valeur actualisée nette

## X – Y – Z

<b>XAF</b>	Franc de la Coopération financière en Afrique Centrale (CEMAC)
<b>XOF</b>	Franc de la Communauté financière africaine (UEMOA)

## ANNEXE 5

### INSTITUTS D'ÉMISSION ET MONNAIES DES PAYS ET TERRITOIRES DE LA ZONE FRANC

	Institut d'émission	Monnaie	Parité avec l'euro (parité avec le franc français pour mémoire)
France métropolitaine Monaco	Banque de France	Euro (EUR)	1 EUR = 6,55957 FRF (a)
Guadeloupe Guyane Martinique Réunion Saint Barthélémy Saint Martin Saint-Pierre-et-Miquelon Mayotte	Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM), correspondant de la Banque de France	Euro (EUR)	
Nouvelle-Calédonie Polynésie française Wallis et Futuna	Institut d'émission d'outre-mer (IEMO)	Franc CFP (XPF)	1 000 XPF = 8,38 EUR (1 XPF = 0,055 FRF)
Bénin Burkina Faso Côte d'Ivoire Guinée-Bissau Mali Niger Sénégal Togo	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)	Franc CFA (b) (XOF)	1 EUR = 655,957 XOF (1 XOF = 0,01 FRF) (c)
Cameroun Centrafrique Congo Gabon Guinée équatoriale Tchad	Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC)	Franc CFA (d) (XAF)	1 EUR = 655,957 XAF (1 XAF = 0,01 FRF) (c)
Union des Comores	Banque Centrale des Comores (BCC)	Franc comorien (KMF)	1 EUR = 491,96775 KMF (1 KMF = 0,0133 FRF) (c)

(a) Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999

(b) Franc de la Communauté financière africaine

(c) Nouvelle parité depuis le 12 janvier 1994

(d) Franc de la Coopération financière en Afrique Centrale

*Le Rapport annuel de la Zone franc est en libre téléchargement sur le site internet de la Banque de France ([www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)).*

*Une version imprimée peut être obtenue gratuitement, jusqu'à épuisement du stock, sur simple demande (cf. adresse ci-contre).*

*La Banque de France se réserve le droit de suspendre le service de la diffusion et de restreindre le nombre de copies attribuées par personne.*

### **Comité monétaire de la Zone franc**

Secrétariat Banque de France  
Service de la Zone franc  
et du Financement du Développement  
049-1466  
75049 Paris cedex 01

Ont participé à la rédaction de ce rapport :  
Louis Boisset, Samuel Diop, Hélène Ehrhart,  
Luc Jacolin, Jacques Legrand, Julien Moulonguet,  
Sandrine Munoz, Emmanuel Rocher

### **Éditeur**

Banque de France  
39, rue Croix des Petits-Champs  
75001 Paris

### **Directeur de la publication**

Marc-Olivier Strauss-Kahn

### **Rédacteur en chef**

Emmanuel Rocher

### **Maquettiste**

Nicolas Besson

### **Réalisation**

Direction de la Communication

### **Version papier**

Service de la Documentation et des Relations  
avec le public de la Banque de France  
07-1397

75049 Paris Cedex 01

Téléphone : +1 42 92 39 08

Télécopie : +1 42 92 39 40

### **Impression**

NAVIS, Paris

### **Dépôt légal**

Octobre 2012

### **Internet**

[www.banque-france.fr/eurosysteme-et-international/zone-franc.html](http://www.banque-france.fr/eurosysteme-et-international/zone-franc.html)

